

LES PAYS LES MOINS AVANCÉS RAPPORT 2002

Echapper au piège de la pauvreté



NATIONS UNIES



La page de couverture est illustrée, avec la permission de l'artiste, par un détail d'un tableau intitulé « Le Mouvement des Peuples », œuvre de l'artiste sénégalais Issa Samb.

Né en 1945, Issa Samb vit et travaille à Dakar en tant que peintre, sculpteur, dramaturge, comédien, auteur d'installations et de spectacles vivants, et shaman. Il est le cofondateur de la galerie TENO, du Village des arts, ainsi que du Laboratoire Agit-Art de Dakar.

« ...[Le] Mouvement des Peuples ... [est] le mouvement de ces hommes, femmes et enfants au cœur de l'effervescence politique et idéologique contemporaine, marchant en quête d'une île de paix, de dignité et de rêve. Je peins « inachevées » et « inabouties » leurs silhouettes, dans l'espoir secret que la peinture, cet art impitoyable de la dérive de l'âme me poussera à retrouver dans la poussière, et, au-delà du sens que je lui donne, la fonction interrogative que j'assigne à mes objets, celle du forgeron et du fabricant, qui me permettra en fin de parcours d'« habiter » la mémoire en tant que dimension de l'être, mais aussi en tant que réceptacle de l'énergie, celle du sens économique de la fourmi.[...] Je prends le risque de ce parcours initiatique où l'amour de l'autre est élevé à la dignité d'œuvre d'art. Il s'agit aussi d'un engagement de mon œuvre dans le Mouvement des Peuples, pour une conscience autre du temps, de l'amour, de l'utopie. »

QU'ENTEND ON PAR « PAYS LES MOINS AVANCÉS » ?

L'Organisation des Nations Unies a établi une liste de «pays les moins avancés» (PMA), qui compte actuellement 49 pays. Cette liste est révisée tous les trois ans par le Conseil économique et social, à la lumière des recommandations du Comité des politiques de développement (CPD).

Les critères actuellement employés pour établir la liste sont les suivants:

- a) Faible revenu**, mesuré par le produit intérieur brut (PIB) par habitant;
- b) Insuffisance des ressources humaines**, mesurée par un indice composite (l'indicateur physique révisé de la qualité de la vie), qui se fonde sur plusieurs indicateurs: i) nutrition (ration calorique par habitant en pourcentage des besoins correspondants); ii) santé (taux de mortalité infantile); iii) éducation (taux de scolarisation dans l'enseignement primaire et secondaire); et iv) alphabétisation (taux d'alphabétisation des adultes);
- c) Forte vulnérabilité économique**, mesurée par un indice composite (indice de vulnérabilité économique) fondé sur des indicateurs suivants: i) de l'instabilité de la production agricole; ii) de l'instabilité des exportations de biens et services; iii) de l'importance économique des activités non traditionnelles (part des activités manufacturières et des services modernes dans le PIB); iv) de la concentration des exportations (indice de concentration des exportations de marchandises de la CNUCED); et v) de la dimension économique (logarithme de la population).

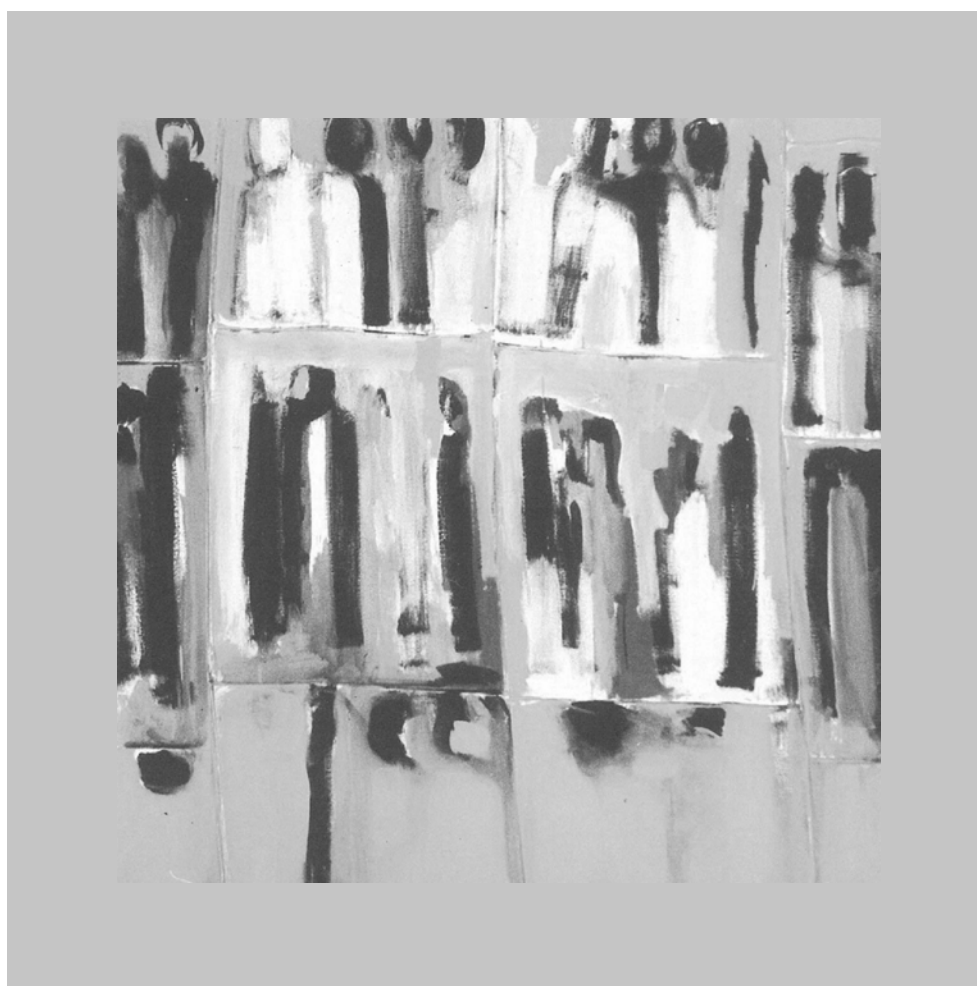
Différents seuils sont utilisés pour inclure un pays dans la liste ou pour l'en retirer («gradation»). Un pays peut être ajouté à la liste des PMA s'il n'atteint aucun des trois seuils, et si sa population ne dépasse pas 75 millions de personnes. Il peut en être radié s'il atteint deux seuils sur trois au cours de deux révisions triennales consécutives de la liste.

Lors de la révision de 2000, le seuil en matière de revenu pour être inscrit sur la liste des PMA était un PIB par habitant de 900 dollars, et le seuil de gradation était fixé à 1 035 dollars.

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT
Genève

LES PAYS LES MOINS AVANCÉS RAPPORT 2002

Établi par le secrétariat de la CNUCED



NATIONS UNIES
New York et Genève, 2002

Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans le texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Le texte de la présente publication peut être cité ou reproduit sans autorisation, sous réserve qu'il en soit dûment fait mention. Un exemplaire de la publication renfermant la citation ou la reproduction doit être adressé au secrétariat de la CNUCED: Palais des Nations, CH 1211 Genève 10, Suisse.

L'aperçu général du présent rapport est aussi disponible sur Internet, en anglais et en français, à l'adresse suivante:
<http://www.unctad.org>

UNCTAD/LDC/2002

UNITED NATIONS PUBLICATION

Sales No. F.02.II.D.13

ISBN 92-1-212288-4

ISSN 0257-8107

Remerciements

Les pays les moins avancés – Rapport 2002 a été établi par une équipe dirigée par Charles Gore et composée de Massoud Karshenas (consultant principal), Marquise David, Michael Herrmann, Zeljka Kozul-Wright et Utumporn Reungsuwan. Sur des points particuliers, l'équipe a été aidée par Mehmet Arda, Pierre Encontre, Joerg Mayer, Luca Monge Roffarello, Marcel Namfua et Olle Ostensson. Le personnel du Service central de statistique de la Division de la mondialisation et des stratégies de développement de la CNUCED a été d'un appui précieux, en particulier Yumiko Mochizuki et Laurence Schlosser, qui ont fourni des données sur les tendances des prix des produits de base, Arunas Butkevicius, qui a fourni de précieux conseils sur des questions concernant les données internationales, et Nelly Berthault, qui a travaillé sur les statistiques commerciales des PMA au sein de la base de données COMTRADE de l'ONU. Makameh Bahrami et Erna Borneck ont également fourni des conseils statistiques. Lev Komlev et Taffere Tesfachew ont relu en détail le manuscrit, et des observations ont également été formulées sur différents chapitres par Gabrielle Köhler, Joerg Mayer et Marcel Namfua. La rédaction a été achevée sous la supervision générale de Habib Ouane, Administrateur chargé du Bureau du Coordonnateur spécial pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les pays en développement insulaires.

Les nouvelles estimations de la pauvreté sur lesquelles s'appuie la deuxième partie du Rapport ont été établies au moyen d'une méthode conçue par Massoud Karshenas expressément pour le Rapport 2002. Des documents d'appui ont été établis par Brian van Arkadie, Henrik Hansen, Paul Mosley, Felix Naschold, Graham Pyatt, David Sapsford et Ann Whitehead. Des contributions spécifiques pour la première partie du Rapport ont été reçues de David Steward (Bureau du Rapport du PNUD sur le développement humain) et de Rajesh Venugopal. Odd Gulbrandsen et Alf Maizels ont donné de généreux conseils pour l'estimation des termes de l'échange des produits de base, et Samuel Wangwe a fourni la plus récente information disponible sur le suivi des activités des donateurs en République Unie de Tanzanie. Graham Pyatt a également fourni des observations détaillées sur différents chapitres.

Les documents d'information générale établis par la FAO et par l'ONUDI pour la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui traitaient de questions concernant les capacités productives dans les PMA dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie, ont été mis à profit. Friedrich von Kirchbach (CCI) a offert des informations et des conseils utiles sur le commerce des PMA, et des échanges fructueux ont eu lieu avec José B. Figueiredo (OIT) sur des questions de pauvreté et de sécurité socioéconomique, ainsi qu'avec Harmon Thomas (FAO) sur des questions concernant le développement de l'agriculture dans les PMA dans le nouvel environnement mondial.

La production finale du Rapport a été assurée par Corazon Alvarez, Sylvie Guy, Regina Ogunyinka et Sivanla Sikounnavong. Diego Oyarzun Reyes a conçu la page de couverture, et le texte original a été édité par Graham Grayston. La maquette et la mise en page ont été réalisées par Madasamyraja Rajalingam. La réalisation technique de la version française du Rapport a été assurée par le Service des publications de l'UNOG.

Table des matières

Notes explicatives	xi
Sigles	xiii
Aperçu général	I–XVIII

Première partie

ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE RÉCENTE ET OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DE LA TROISIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS

1. ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE RÉCENTE	3
A. Croissance globale	3
B. Commerce extérieur	5
C. Financement extérieur	7
1. Vue d'ensemble	7
2. Apports d'aide	10
3. Investissements étrangers directs	11
D. Dette extérieure	12
E. Conclusion	15
Notes	16
Bibliographie	16
2. LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DE LA TROISIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS	17
A. Introduction	17
B. Objectifs en matière de croissance et d'investissement	18
C. Objectifs de réduction de la pauvreté	19
D. Objectifs de développement humain	21
E. Objectifs de développement des infrastructures concernant les transports et les communications	23
F. Objectifs d'APD pour les donateurs	29
G. Progrès concernant la sortie de pays de la liste des PMA	31
H. Conclusion	36
Notes	37
Bibliographie	37

Deuxième partie

ÉCHAPPER AU PIÈGE DE LA PAUVRETÉ

1. NATURE ET DYNAMIQUE DE LA PAUVRETÉ DANS LES PAYS LES MOINS AVANCÉS	41
A. Introduction	41
B. Nature et justification de l'approche adoptée dans le Rapport 2002	41

1. Pauvreté et consommation	42
2. Le choix des seuils internationaux de pauvreté de 1 dollar par jour et de 2 dollars par jour	44
3. Utilisation d'estimations de la pauvreté d'après les données de la comptabilité nationale	47
C. La pauvreté dans les PMA : la situation à la fin des années 90.....	54
1. Comparaison des niveaux moyens de pauvreté dans les PMA	54
2. Carte de la pauvreté des PMA, 1995-1999	58
D. Dynamique de la pauvreté dans les PMA.....	58
Annexe au chapitre 1	65
Notes	68
Bibliographie.....	70
2. PAUVRETÉ GÉNÉRALISÉE, RESSOURCES NATIONALES DISPONIBLES ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE	73
A. Introduction	73
B. Le lien entre la croissance économique à long terme et la réduction de la pauvreté	75
C. Pauvreté généralisée, mobilisation des ressources intérieures et bas niveau d'équilibre.....	84
D. Pauvreté généralisée, accroissement de la population et dégradation de l'environnement	92
1. Schémas de pauvreté, accroissement de la population et utilisation des ressources environnementales ..	93
2. La spirale descendante de la paupérisation et de la dégradation de l'environnement.....	97
E. Conclusion	102
Notes	103
References	104
3. SCHÉMAS D'INTÉGRATION COMMERCIALE ET PAUVRETÉ	107
A. Introduction	107
B. Intégration commerciale, marginalisation et libéralisation: situation et évolution	109
1. Niveau d'intégration commerciale	109
2. Forme d'intégration commerciale	112
3. Participation aux courants d'échange mondiaux	118
4. Ampleur de la libéralisation des échanges	121
C. Libéralisation des échanges, croissance et pauvreté	121
D. Orientation à l'exportation, croissance et pauvreté	125
E. Structure des exportations, croissance et pauvreté	128
1. Structure des exportations et convergence des revenus avec les pays riches	129
2. Structure des exportations et incidence de la pauvreté.....	131
F. L'impact de différents niveaux de croissance des exportations sur celui de la pauvreté.....	134
G. Conclusion	138
Annexe au chapitre 3	140
Notes	143
Bibliographie.....	144
4. LA DÉPENDANCE À L'ÉGARD DES EXPORTATIONS DE PRODUITS DE BASE, L'ENGRENAGE INTERNATIONAL DE LA PAUVRETÉ ET LES NOUVEAUX FACTEURS DE VULNÉRABILITÉ	147
A. Introduction	147
B. Dépendance à l'égard des exportations de produits de base et pauvreté: les mécanismes commerciaux.....	147
1. Niveau et instabilité des prix des produits primaires	147
2. Productivité, compétitivité et dynamisme des exportations de produits de base des PMA	154
C. Éléments de l'engrenage international de la pauvreté	158
1. Forme de la dépendance à l'égard des produits primaires	160

2. Un endettement extérieur insupportable	161
3. Le système de l'aide et du service de la dette	164
D. La nouvelle vulnérabilité des PMA exportateurs d'articles manufacturés et de services	166
E. La mondialisation resserre-t-elle le piège international de la pauvreté?	167
1. Forces pouvant contribuer à desserrer le piège	168
2. Forces resserrant le piège: effets directs	169
3. Forces resserrant le piège: effets indirects	174
F. Conclusion	176
Notes	177
Bibliographie	178
5. STRATÉGIES NATIONALES DE DÉVELOPPEMENT, APPROCHE DSRP ET RÉDUCTION EFFECTIVE DE LA PAUVRETÉ ...	181
A. Introduction	181
B. PMA et processus DSRP: réalisations et enjeux	183
C. La nécessité de dépasser les politiques d'ajustement	187
D. Les stratégies nationales de développement à long terme et le processus DSRP	192
1. L'importance d'une croissance économique rapide et soutenue	193
2. La nécessité de créer une synergie entre investissement et exportations	195
3. Options en matière de développement productif	203
4. Politiques visant à empêcher la marginalisation au sein des PMA	206
E. Renforcement de la responsabilisation et de l'autonomie décisionnelle des autorités nationales	208
1. Responsabilisation et conditionnalité	208
2. Le rôle fondamental du renforcement des capacités	210
3. L'appui des donateurs en faveur des DSRP nationaux	210
4. Les partenariats et l'insuffisance des moyens financiers consacrés à la réduction de la pauvreté	213
5. Droits et obligations liés à l'Organisation mondiale du commerce	214
F. Conclusion	215
Notes	217
Bibliographie	219
6. POLITIQUES INTERNATIONALES VISANT UNE RÉDUCTION PLUS EFFICACE DE LA PAUVRETÉ DANS LES PMA	225
A. Introduction	225
B. Nécessité d'un nouvel allègement de la dette	225
C. L'aide et son efficacité	234
1. Nécessité de respecter les engagements au titre de l'aide	234
2. Vers une aide plus efficace	237
D. L'accès au marché et son efficacité	243
E. Cadre intégré d'assistance aux PMA pour leurs activités commerciales et liées au commerce	249
F. Politique internationale des produits de base	252
G. La coopération Sud-Sud et le problème de la polarisation	256
H. Conclusion	257
Notes	259
Bibliographie	260

Encadrés

Boxe	Page
1. Indicateurs proposés pour le suivi des objectifs de développement humain de la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA.....	22
2. Critères et indicateurs permettant de faire sortir un PMA de la liste des PMA	32
3. Ce qu'enseigne l'analyse internationale de la pauvreté.....	43
4. Estimations de la pauvreté d'après les données de la comptabilité nationale et carte mondiale de la pauvreté	52
5. Quelques problèmes posés par les estimations de la pauvreté établies d'après les données de la comptabilité nationale et les estimations de la pauvreté issues des données d'enquêtes auprès des ménages.....	53
6. La notion de piège de la pauvreté.....	74
7. L'élasticité de la réduction de la pauvreté par rapport à la croissance économique.....	78
8. La génération de niveaux de vie - un modèle de ménage	82
9. Quelques faiblesses conceptuelles et sémantiques du débat politique sur la relation entre le commerce et la pauvreté	108
10. Libéralisation des échanges, parité entre les sexes et pauvreté rurale dans les PMA d'Afrique	122
11. La politique commerciale de quelques PMA asiatiques exportateurs de produits manufacturés.....	133
12. Termes de l'échange des pays les plus pauvres du monde qui exportent des produits de base	152
13. Exportations subventionnées et tomates d'Afrique de l'Ouest	171
14. Les choix stratégiques liés à la création d'activités concurrentielles à forte intensité de main-d'œuvre dans les pays en voie d'industrialisation	197
15. Opportunités économiques pour l'industrie musicale des PMA	200
16. L'approche structuraliste de l'analyse de la pauvreté de Graham Pyatt	207
17. Instituer des systèmes de suivi au niveau des pays bénéficiaires de l'action des donateurs dans le cadre du processus DSRP.....	212
18. Stratégies à plusieurs niveaux pour une politique de réduction de la pauvreté	226
19. Contributions récentes au débat sur l'efficacité de l'aide	238
20. L'initiative MISA.....	241
21. Consolidation des préférences commerciales pour les PMA	249

Liste des graphiques

Graphiques	Page
1. Composition des entrées de capitaux à long terme dans les PMA, 1989-1993, 1994-1998, 1999 et 2000	8
2. Versements nets d'APD des pays membres du CAD aux PMA, 1999 et 2000	30
3. PIB moyen par habitant dans les PMA, 1995-1997: ratio par rapport au seuil de gradation	33
4. Indicateur physique révisé de la qualité de la vie dans les PMA, 1997: ratio par rapport au seuil de gradation	34
5. Indice de la vulnérabilité économique des PMA, 1997-1998: ratio par rapport au seuil de gradation	35
6. Différents indicateurs permettant de mesurer la pauvreté	43
7. Relation entre les seuils nationaux de pauvreté et la consommation privée annuelle par habitant	45
8. Divergence entre les estimations établies d'après la comptabilité nationale et les estimations établies d'après les enquêtes auprès des ménages de l'incidence de la pauvreté dans les PMA et dans d'autres pays en développement	50
9. Divergence entre les estimations établies d'après la comptabilité nationale et les estimations établies d'après les enquêtes auprès des ménages de l'intensité de la pauvreté dans les PMA et dans d'autres pays en développement	51
10. Carte de la pauvreté des PMA, 1995-1999	57
11. Tendances de la pauvreté dans les PMA, par région, et dans d'autres pays en développement, 1965-1999	62
12. Évolution en pourcentage de la population vivant avec moins de 1 dollar par jour dans les PMA, années 80 à 90	63
13. Courbes de pauvreté avec moins de 1 dollar par jour et moins de 2 dollars par jour	76
14. Le lien entre la croissance de la consommation privée et la croissance du PIB dans les PMA durant les années 70, 80 et 90	80
15. Ressources financières intérieures disponibles en pourcentage du PIB dans les PMA et dans d'autres pays en développement, 1995-1999	85
16. Épargne intérieure brute en pourcentage du PIB dans les PMA et dans d'autres pays en développement, 1995-1999	86
17. Épargne intérieure véritable en pourcentage du PIB dans les PMA et dans d'autres pays en développement, 1995-1999	86

18. Recettes ordinaires et consommation finale de l'État en pourcentage du PIB dans les PMA et dans d'autres pays en développement, 1995-1999	87
19. Dépenses annuelles de consommation finale de l'État par habitant dans les PMA et dans d'autres pays en développement, 1995-1999	88
20. Dépenses annuelles de santé par habitant dans les PMA et dans d'autres pays en développement, 1995-1998	88
21. Indicateur de développement humain et PIB par habitant dans les PMA et dans d'autres pays à revenu faible et intermédiaire, 1985 et 1999	90
22. Déficit extérieur des PMA et d'autres pays en développement, 1995-1999	91
23. Tendances de la pauvreté, indicateurs démographiques et épargne intérieure véritable dans les PMA et dans d'autres pays en développement	94
24. Dépérissement net des forêts en pourcentage du PIB dans les PMA et dans d'autres pays en développement, 1970-1999	96
25. Boucles en retour entre la pauvreté généralisée, la dégradation environnementale et l'accroissement de la population	97
26. Richesse par habitant dans les PMA et dans d'autres pays en développement en 1994	100
27. Part en pourcentage des exportations de marchandises dans le PIB des PMA, par pays, 1997-1999	111
28. Importations alimentaires en pourcentage des importations totales de marchandises dans les PMA, par pays, 1997-1999	116
29. Exportations alimentaires/importations alimentaires pour les PMA et d'autres pays en développement, 1970-1999	117
30. Importations de machines et de matériel en pourcentage du PIB dans les PMA et dans d'autres pays en développement, 1970-1998	117
31. Part des PMA dans les exportations mondiales de biens et services, 1980-1999	119
32. Indice de l'effet restrictif sur les échanges pour les PMA exportateurs de produits de base (A) et d'articles manufacturés et/ou de services (B), 1999	120
33. Libéralisation du commerce et tendances de la pauvreté dans les PMA pendant les années 90	123
34. Transition de l'investissement, épargne et exportations en Asie de l'Est	124
35. Évolution de l'écart de revenu entre les 20 pays les plus riches du monde et les PMA, 1960-1999	130
36. Incidence de la pauvreté dans les PMA regroupés en fonction de la spécialisation de leurs exportations, 1981-1983, 1987-1989 et 1997-1999	132
37. Taux de croissance réelle des exportations dans les PMA - regroupés en fonction de la spécialisation de leurs exportations, 1980-1989 et 1990-1999	135
38. Prix mondiaux du marché libre des produits primaires autres que les combustibles et de certaines catégories de produits primaires, 1960-2002	148
39. Termes de l'échange des produits de base hors combustibles des PMA, 1986-1999	149
40. Évolution du volume de la production, du rendement des cultures et du rendement réel par hectare du coton et du café dans les PMA, 1980-2000	155
41. L'engrenage international de la pauvreté dans le cas des PMA dépendant de produits de base	159
42. Versements publics bruts et paiements au titre du service de la dette - PMA, 1997 et 1998 : tous créanciers publics et créanciers multilatéraux	164
43. Part des PMA dans les flux financiers nets à long terme vers l'ensemble des pays en développement, 1970-2000	168
44. Part des PMA dans le total des importations de machines et de matériel dans les pays en développement, 1970-1998	170
45. Évolution de l'incidence de la pauvreté dans les PMA africains en fonction du degré de respect des conditions fixées dans les programmes d'ajustement structurel	189
46. Éléments d'une stratégie de réduction de la pauvreté axée sur le développement dans les PMA	194
47. Différents scénarios de l'évolution de la valeur des exportations du Burkina Faso et de la Zambie	230

Graphiques des annexes

1. Estimations d'après les données de la comptabilité nationale de la pauvreté dans les PMA et d'autres pays en développement, estimations effectives et escomptées de l'incidence de la pauvreté et de la consommation moyenne des pauvres	67
---	----

Graphiques des encadrés

1. Un piège de la pauvreté au niveau de l'individu	74
2. Lien entre l'élasticité croissance-pauvreté, le seuil de pauvreté et le niveau de consommation privée moyenne	78
3. Une représentation schématique de la génération de niveaux de vie	83

Liste des tableaux

Tableaux	Page
1. Taux de croissance du PIB réel et du PIB réel par habitant dans les PMA, 1990-1996 et 1997-2000	3
2. Taux de croissance du PIB réel et du PIB réel par habitant dans les PMA, par pays, 1997-2000	4
3. Exportations et importations de marchandises des PMA, 1997-2000	5
4. Évolution des indices des prix de certains produits primaires importants pour les PMA, 1997-2001	7
5. Entrées nettes de capitaux à long terme dans les PMA, par type de flux, et total des transferts nets, 1989-1993, 1994-1998, 1999 et 2000	8
6. Part des PMA dans les apports nets de ressources en faveur de l'ensemble des pays en développement, par type de flux, 1989-1993, 1994-1998, 1999 et 2000	9
7. Apports nets d'APD aux PMA provenant de l'ensemble des donateurs, 1994-2000	10
8. Engagements bilatéraux d'APD des donateurs du CAD en faveur des PMA par secteur, en pourcentage du total des engagements bilatéraux d'APD	10
9. Entrées d'IED dans les PMA par groupe, 1997-2000	11
10. Entrées d'IED dans les PMA, par région, 1990-2000	12
11. Indicateurs d'endettement extérieur des PMA, 1995, 1999 et 2000	13
12. Rapport du service de la dette acquitté aux recettes publiques et aux dépenses sociales dans certains PMA visés par l'Initiative PPTE, 1998, 1999 et 2000	14
13. Données disponibles sur la pauvreté et la répartition du revenu dans les PMA	20
14. Objectifs de développement humain fixés à la troisième Conférence sur les PMA: quelle est la situation des PMA?	24
15. Objectifs de développement humain fixés à la troisième Conférence sur les PMA: progrès enregistrés dans les années 90	26
16. Objectifs de développement humain fixés à la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA: récapitulatif des progrès accomplis dans les années 90	28
17. Différentes estimations de l'incidence de la pauvreté et de la consommation privée annuelle par habitant dans les PMA	48
18. Revenu moyen, consommation privée, incidence et intensité de la pauvreté dans les PMA africains et asiatiques et dans quelques pays de l'OCDE, 1995-1999	54
19. Incidence et intensité de la pauvreté dans les PMA, 1995-1999	59
20. Tendances de la pauvreté dans les PMA et dans d'autres pays en développement, 1965-1999 (seuil international de pauvreté de 1 dollar par jour)	61
21. Tendances de la pauvreté dans les PMA et dans d'autres pays en développement, 1965-1999 (seuil international de pauvreté de 2 dollars par jour)	61
22. Accroissement de la population et pourcentage de la population rurale dans les PMA et dans d'autres pays en développement, 1970-1999	93
23. Indicateurs démographiques dans les PMA et dans d'autres pays en développement, 1970-1999	93
24. Investissements agricoles et indicateurs de productivité dans les PMA et dans d'autres pays en développement, 1995-1998	101
25. Part du commerce dans le PIB, pour les PMA et d'autres groupes de pays, 1981-1983, 1987-1989 et 1997-1998	110
26. Structure des exportations dans les PMA, par pays, à la fin des années 90	113
27. Structure des exportations de marchandises des PMA et des sous-groupes de PMA, 1981-1983, 1987-1989 et 1997-1999	114
28. Concentration des exportations de marchandises des PMA, par pays, 1981-1983 et 1997-1999, et principaux articles exportés à la fin des années 90	115
29. Croissance économique, exportations, investissement et tendances de la pauvreté dans les PMA, fin années 80-fin années 90	126
30. Tendances du PIB par habitant dans les 20 pays les plus riches du monde, dans les PMA et dans les sous-groupes, 1960-1999	129
31. Répartition des pauvres dans les PMA regroupés en fonction de la spécialisation de leurs exportations, 1981-1983 à 1997-1999	134
32. Valeur unitaire, volume et pouvoir d'achat des exportations de produits de base hors combustibles des PMA, 1986-1999	150
33. Prix du café payés aux producteurs dans les PMA exportateurs, 1995, 1998 et 2000	153

34. Croissance des importations mondiales et évolution de la part de marché des principaux produits d'exportation des PMA, 1994-1998	156
35. Degré de diversification du secteur des produits de base dans les différents groupes de PMA, 1981-1983, 1987-1989 et 1997-1999	157
36. Viabilité de l'endettement extérieur dans les PMA, regroupés en fonction de la structure de leurs exportations, 1998-2000	163
37. Importations de machines et de matériel, en pourcentage du PIB	167
38. État d'avancement de l'élaboration de DSRP dans les PMA	185
39. Structure des DSRP intérimaires	186
40. Résultats économiques des PMA, avant et après l'adoption de programmes financés par la FAS/FASR	188
41. Projections concernant l'incidence de l'extrême pauvreté et le nombre de personnes extrêmement pauvres dans les PMA en 2015: trois cas de figure	193
42. Secteurs prioritaires des programmes de coopération technique dans le domaine du commerce, tels que proposés par les entreprises et les associations professionnelles des PMA	199
43. Produits offrant des possibilités d'exportation pour les PMA	202
44. Hypothèses sous-tendant les projections à moyen terme de l'analyse de la viabilité de l'endettement des PTE-PMA qui ont atteint le point de décision	229
45. Projection des versements nets d'APD des donateurs du CAD de l'OCDE aux PMA en 2005, selon différents scénarios	236
46. Assistance extérieure à l'agriculture (AEA) dans les PMA, 1981-1999	240
47. Utilisation effective par les PMA des schémas de préférences SGP de certains pays développés, fin années 90	245
48. Droits moyens frappant les produits soumis à crêtes tarifaires et tous les produits importés par les pays de la Quadrilatérale, 1999	247

Tableaux des annexes

1. Relation statistique estimative entre l'incidence de la pauvreté et la consommation privée moyenne par habitant et d'autres variables	66
2. Classification des PMA en fonction de la source de leurs recettes d'exportation, fin années 90	141

Tableaux des encadrés

1. Tendances et degré de volatilité des termes de l'échange nets des pays exportateurs de produits de base considérés comme les plus pauvres du monde, 1960-1993	152
2. Part des PMA dans le commerce mondial de musique, 1980-2000	201
3. Niveaux d'intervention pour les politiques efficaces de réduction de la pauvreté	226

Notes explicatives

Sauf indication contraire, le terme « dollar » s'entend du dollar des États-Unis d'Amérique.

Les taux annuels de croissance et de variation sont des taux composés. Sauf indication contraire, les exportations sont exprimées en valeur f.o.b. et les importations en valeur c.a.f.

Le trait d'union (-) entre deux années, par exemple 1981-1990 indique qu'il s'agit de la période tout entière (y compris la première et la dernière année). La barre oblique (/) entre deux années, par exemple 1991/92, indique qu'il s'agit d'un exercice financier ou d'une campagne agricole.

On entend par « Les pays les moins avancés » (PMA), dans l'ensemble du présent rapport, un pays figurant sur la liste des pays les moins avancés établie par l'Organisation des Nations Unies.

Dans les tableaux :

Deux points (..) signifient que les données ne sont pas disponibles ou ne sont pas fournies séparément.

Un point (.) signifie que les données ne sont pas applicables.

Le tiret (-) indique que le montant est nul ou négligeable.

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme et celle des pourcentages figurant dans les tableaux ne correspondent pas nécessairement aux totaux indiqués.

Sigles

ACP	Afrique, Caraïbes et Pacifique
ANASE	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
APD	Aide publique au développement
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
CAD	Comité d'aide au développement
CCI	Centre du commerce international CNUCED/OMC
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
DSRP	Document de stratégie de réduction de la pauvreté
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FAS	Facilité d'ajustement structurel
FASR	Facilité d'ajustement structurel renforcée
FMI	Fonds monétaire international
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
FRPC	Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance
GATT	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce
IDA	Association internationale de développement
IDH	Indice du développement humain
IED	Investissement étranger direct
NPF	Nation la plus favorisée
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIT	Organisation internationale du Travail
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
PIB	Produit intérieur brut
PMA	Pays les moins avancés
PME	Petites et moyennes entreprises
PNB	Produit national brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPA	Parité de pouvoir d'achat
PPT	Pays pauvres très endettés
RNB	Revenu national brut

SGP	Système généralisé de préférences
SGPC	Système global de préférences commerciales
SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquise
STN	Sociétés transnationales
UE	Union européenne
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine

Aperçu général

UN VÉRITABLE TOURNANT ?

Dans la déclaration qu'il a prononcée à l'ouverture de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Kofi Annan, a exhorté les gouvernements à faire en sorte que cette Conférence, contrairement aux deux conférences précédentes, marque un « véritable tournant » dans la vie quotidienne des populations pauvres des pays les plus pauvres. L'objectif du présent Rapport est d'apporter une contribution à cette vision en proposant une meilleure base d'analyse pour l'élaboration de politiques nationales et internationales destinées à promouvoir une réduction de la pauvreté dans les pays les moins avancés (PMA).

Ces dernières années, la communauté internationale a fait de cette réduction de la pauvreté un objectif central de la coopération internationale pour le développement. Dans ce contexte, un « objectif primordial » du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 adopté à la fin de la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA est de permettre à ces pays de réaliser des progrès substantiels en vue de réduire de moitié d'ici 2015 la proportion de personnes vivant dans l'extrême pauvreté. Le Programme d'action comporte une longue liste de mesures que les PMA et leurs partenaires de développement sont vivement encouragés à prendre. La mise en œuvre de ces mesures à l'appui de l'objectif d'une réduction de la pauvreté exigera une perspective stratégique reposant sur une meilleure connaissance de la nature et de la dynamique de la pauvreté dans les PMA, et aussi sur une compréhension plus approfondie des politiques les plus efficaces pour réduire la pauvreté compte tenu des conditions socioéconomiques particulières, et cependant diverses de ces pays.

L'inadéquation des fondements analytiques d'une action efficace pour une réduction de la pauvreté dans les pays pauvres en général et dans les PMA en particulier n'est pas suffisamment reconnue. Les actuelles statistiques internationales sur la pauvreté laissent beaucoup à désirer, et ce de façon encore plus flagrante et plus grossière dans le cas des PMA. Or, l'un des critères de répartition de l'aide entre les pays reste celui du nombre de pauvres. L'analyse des liens entre mondialisation et pauvreté en est encore à un stade rudimentaire. Ce qui n'empêche pas les opposants à la mondialisation d'affirmer de façon péremptoire et simpliste que les pays pauvres subissent « trop de mondialisation », et les avocats de la mondialisation d'asséner de façon tout aussi péremptoire et simpliste qu'il faut à ces pays « plus de mondialisation ». Les plus éminents experts mondiaux de la pauvreté ont du mal à s'entendre sur la nature des liens entre croissance économique et pauvreté dans les pays en développement et sur la place de ces liens dans une stratégie globale de réduction de la pauvreté. Et pourtant plus de un milliard d'individus, dont 400 millions dans les PMA, vivent aujourd'hui dans des pays dont les gouvernements élaborent des documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP), ce qui est la condition pour avoir accès à une aide à des conditions de faveur et à un allègement de la dette et constitue un processus qu'un haut responsable de la Banque mondiale a qualifié, avec à la fois honnêteté et justesse, « d'expérimental ».

La volonté idéaliste d'améliorer le niveau de vie des pauvres est juste et louable. Mais si l'on ne veut pas que le remède soit pire que le mal, il faut que les solutions appliquées s'appuient sur une connaissance approfondie des causes de la pauvreté, et de la façon dont ces causes ont été et peuvent être efficacement éliminées. Comme Simon Kuznets l'a écrit dans son célèbre article de 1955, où il avançait que les inégalités de revenu augmenteraient aux premières étapes du développement économique, mais diminueraient par la suite, les politiques visant à aider les pauvres qui sont « le produit d'une imagination que ne bride pas une bonne connaissance du passé » risquent fort d'être empreintes d'une « violence romantique ». Autrement dit, en dépit des meilleures intentions, des politiques fondées sur une connaissance insuffisante risquent d'aggraver plutôt que de réduire la pauvreté.

Le présent Rapport vise à éviter toute violence romantique. Son message principal est qu'il existe une importante possibilité, actuellement sous-estimée, de réduire rapidement l'extrême pauvreté dans les PMA en favorisant une croissance économique soutenue. Si cette possibilité n'est pas exploitée dans la plupart des PMA, c'est parce que ces pays sont pris dans un engrenage international de la pauvreté. Il devrait être possible, à travers l'approche DSRP, de promouvoir de façon plus efficace que par le passé une réduction de la pauvreté, à condition toutefois: a) d'effectuer une transition plus complète dans les pays vers une véritable responsabilisation nationale et une plus grande autonomie d'action; b) de remplacer les stratégies de réduction de la pauvreté axées sur l'ajustement, qui correspondent aux phases initiales de l'approche DSRP, par des stratégies de réduction de la pauvreté axées sur le

développement; et c) d'instaurer un environnement international plus favorable. Le Rapport 2002 propose une autre approche de la conception des stratégies de réduction de la pauvreté, dans l'objectif de multiplier par deux le niveau de vie moyen des ménages grâce à des politiques macroéconomiques de croissance, au renforcement des capacités productives nationales et à une intégration stratégique dans l'économie mondiale, tout en menant des politiques visant à réduire le risque que des groupes sociaux particuliers ou des régions d'un pays soient exclus des bienfaits de la croissance économique. Il est également avancé dans le Rapport que la politique internationale doit davantage s'efforcer de briser les liens entre dépendance à l'égard des produits primaires, extrême pauvreté généralisée et endettement extérieur insupportable, et que des politiques visant à empêcher la polarisation croissante de l'économie mondiale sont nécessaires pour réduire la marginalisation socioéconomique des pays les plus pauvres. Une amélioration des politiques nationales et internationales peut conduire à un « véritable tournant ».

LES NOUVELLES ESTIMATIONS DE LA PAUVRETÉ

Le Rapport analyse les liens entre la pauvreté et le développement dans les PMA dans le contexte d'une interdépendance mondiale croissante. Cette analyse était auparavant impossible. Les estimations de la pauvreté comparables au niveau international qui étaient officiellement disponibles ne concernaient que trop peu de PMA sur des périodes bien trop courtes. Ce problème a ici été surmonté par l'utilisation d'un nouvel ensemble, spécialement élaboré pour le présent Rapport, d'estimations de la pauvreté pour 39 PMA couvrant la période 1965-1999. Il en découle en outre d'importantes implications pour l'analyse globale de la pauvreté et aussi pour la réalisation des objectifs de développement du millénaire et des objectifs internationaux de développement, ainsi que des objectifs de développement fixés à la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA.

Les nouvelles estimations reposent sur une notion simple de ce qu'est la pauvreté. La pauvreté est considérée, d'une manière absolue, comme l'incapacité d'atteindre un niveau de vie minimum adéquat. Le niveau de vie est mesuré par le niveau de la consommation privée, et sont considérées comme pauvres les personnes qui vivent en dessous des seuils internationaux de pauvreté de 1 dollar par jour et de 2 dollars par jour. Ces seuils internationaux de pauvreté, qui sont désormais traditionnellement utilisés pour établir des estimations comparables au niveau international de la pauvreté dans le monde, indiquent le niveau en dessous duquel la consommation privée est jugée insuffisante, et ils sont mesurés, là encore selon la pratique en vigueur, au moyen des taux de change aux parités de pouvoir d'achat (PPA), lesquels permettent de corriger les différences de coût de la vie entre les pays.

Nombreux sont ceux qui affirment aujourd'hui que la pauvreté est multidimensionnelle, qu'elle touche tous les aspects de la vie – économiques, politiques, humains et socioculturels – et qu'elle se caractérise non seulement par le manque de perspectives économiques, mais aussi par l'insécurité, la vulnérabilité et l'impuissance. Cette définition multidimensionnelle de la pauvreté n'est pas ici niée, car il est en fait évident qu'elle offre une description précise et exacte de l'expérience humaine de la pauvreté. On a toutefois retenu une définition plus étroite qui permet de renforcer l'analyse, à la fois pour replacer la dynamique nationale de la pauvreté dans le contexte mondial et pour bien comprendre le caractère multidimensionnel des processus sous-jacents. C'est une approche que l'on peut considérer comme complémentaire de celles qui s'appuient sur une définition multidimensionnelle de la pauvreté.

Tout en utilisant une définition traditionnelle de la pauvreté, cette approche innove pour ce qui est de l'établissement des estimations de la pauvreté. Les actuelles estimations mondiales et nationales de la pauvreté qui utilisent les seuils internationaux de pauvreté de 1 dollar et de 2 dollars par jour reposent sur des données d'enquêtes sur les revenus ou la consommation des ménages. Les estimations de la pauvreté utilisées dans le présent Rapport sont différentes. Elles reposent sur des estimations compatibles avec la comptabilité nationale qui permettent de calculer la proportion de la population d'un pays qui est pauvre en utilisant i) la consommation moyenne annuelle privée par habitant telle qu'elle ressort des données de la comptabilité nationale, et ii) la répartition de la consommation privée entre les ménages telle qu'elle ressort des données d'enquêtes auprès des ménages.

Il est à noter que les estimations de la pauvreté reposant sur les données de la comptabilité nationale diffèrent des estimations de la pauvreté établies par la Banque mondiale, qui utilisent les mêmes seuils de pauvreté de 1 dollar et de 2 dollars par jour, mais s'appuient sur des données d'enquêtes auprès des ménages pour évaluer à la fois le niveau moyen et la répartition de la consommation privée. La nature de cette différence est importante pour les efforts déployés globalement pour réduire l'extrême pauvreté. Les estimations de la pauvreté reposant sur la comptabilité

nationale semblent indiquer que la gravité de la pauvreté a jusqu'ici été sous-estimée dans les pays les plus pauvres, en particulier en Afrique, que les incidences de la croissance économique sur la diminution de la pauvreté ont également été sous-estimées, et que c'est dans les pays ayant un produit intérieur brut (PIB) par habitant inférieur à 700 dollars que le seuil international de pauvreté de 1 dollar par jour est le plus pertinent.

Les divergences entre les estimations de la pauvreté fondées sur les enquêtes auprès des ménages et celles fondées sur les données de la comptabilité nationale devraient intéresser tous ceux qui recherchent une plus grande efficacité de la lutte contre la pauvreté dans les pays en développement. Elles montrent qu'il est urgent et nécessaire d'améliorer les statistiques de la pauvreté, ce pour quoi il faudra investir dans le renforcement des capacités statistiques concernant aussi bien la comptabilité nationale que les enquêtes auprès des ménages, et un effort important à cet égard s'impose dans les PMA. En attendant, il faut poursuivre l'analyse.

L'analyse présentée ici repose sur des estimations de la pauvreté fondées sur les données de la comptabilité nationale, car celles-ci donnent des estimations aussi plausibles pour une comparaison internationale de la pauvreté que les estimations reposant uniquement sur des données d'enquêtes auprès des ménages. Qu'elles proviennent de ces enquêtes ou de la comptabilité nationale, les données ne sont jamais parfaites. Mais les procédures de comptabilité nationale sont certainement davantage standardisées entre les pays que ne le sont les enquêtes auprès des ménages, ce qui est particulièrement important pour une comparaison internationale de la pauvreté. Des recherches préliminaires montrent également que des estimations fondées sur la comptabilité nationale sont davantage corrélées avec certains indicateurs non monétaires de la pauvreté que les estimations reposant sur des données d'enquêtes auprès des ménages.

Enfin, l'adoption d'estimations reposant sur la comptabilité nationale répond aussi à une raison pragmatique. Avec ces estimations, les auteurs du Rapport ont découvert qu'il existait une étroite relation statistique entre le niveau moyen de consommation privée par habitant et l'incidence de la pauvreté. Cette relation est si étroite en fait que l'on peut utiliser les données de la comptabilité nationale relatives à la consommation privée, qui sont largement accessibles, pour établir de solides estimations statistiques de l'incidence escomptée et de la gravité de la pauvreté pour les années et dans les pays pour lesquels il n'existe pas de données d'enquêtes auprès des ménages. Ce sont ces estimations qui ont été utilisées dans le présent Rapport; elles sont les seules qui permettent actuellement de décrire les niveaux de pauvreté dans un grand nombre de PMA et d'en analyser les tendances à moyen ou à long terme. Les nouvelles estimations de la pauvreté offrent pour la première fois la possibilité d'analyser de façon empirique les liens entre la pauvreté, le développement et la mondialisation; c'est cette possibilité qui est présentée et exploitée dans le Rapport 2002.

LA NATURE DE LA PAUVRETÉ DANS LES PMA

Les nouvelles estimations de la pauvreté établies pour le Rapport 2002 montrent que la pauvreté dans les PMA présente sept grandes caractéristiques.

Premièrement, dans la plupart des PMA, la pauvreté absolue est une caractéristique générale de la société. Sur la période 1995-1999, dans le groupe de PMA pour lequel on dispose de données, 81 % de la population vivaient avec moins de 2 dollars par jour et le niveau moyen de consommation de cette population était de seulement 1,03 dollar par jour. Cinquante pour cent de la population des PMA vivaient dans l'extrême pauvreté, c'est-à-dire avec moins de 1 dollar par jour, et leur niveau moyen de consommation était de 64 cents (0,64 dollar) par jour. Si l'on extrapole ces chiffres pour les appliquer aux PMA pour lesquels on ne dispose pas de données, on peut estimer que le nombre total de personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour dans les 49 PMA au cours de la période 1995-1999 était de 307 millions, et que le nombre total de personnes vivant avec moins de 2 dollars par jour était de 495 millions. La population totale des PMA pour cette période était de 613 millions de personnes.

Deuxièmement, l'incidence et la gravité de la pauvreté sont particulièrement fortes dans les PMA africains. Dans la seconde moitié des années 90, dans le groupe des PMA africains pour lesquels on dispose de données, 87 % de la population vivaient avec moins de 2 dollars par jour et la consommation moyenne de cette population était de seulement 86 cents par jour. Soixante-cinq pour cent de la population dans les PMA africains vivaient avec moins de 1 dollar par jour, avec une consommation moyenne de 59 cents par jour. Dans seulement 5 des 29 PMA africains pour lesquels on dispose de données, moins de 80 % de la population vivaient avec moins de 2 dollars par jour. Tous ces chiffres montrent que la gravité de la pauvreté dans les PMA africains a jusqu'ici été sous-estimée.

Dans les PMA asiatiques, en revanche, les taux de pauvreté, tout en restant extrêmement élevés dans un contexte mondial, apparaissent relativement moins forts. Dans la seconde moitié des années 90, dans le groupe de PMA asiatiques pour lesquels on dispose de données, 68 % de la population vivaient avec moins de 2 dollars par jour et la consommation moyenne de cette population était de 1,42 dollar par jour. Vingt-trois pour cent de la population vivaient avec moins de 1 dollar par jour, la consommation moyenne était de 90 cents par jour, soit un niveau beaucoup plus proche du seuil de pauvreté.

Troisièmement, l'incidence de l'extrême pauvreté augmente dans les PMA dans leur ensemble. Dans les PMA pour lesquels on dispose de données, 48 % environ de la population vivaient avec moins de 1 dollar par jour au cours de la période 1965-1969, contre 50 % pour la période 1995-1999; cela signifie que le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté dans les PMA a plus que doublé au cours des 30 dernières années, passant de 138 millions d'individus dans la seconde moitié des années 60 à 307 millions dans la seconde moitié des années 90. La proportion de la population vivant avec moins de 2 dollars par jour est restée plus ou moins stable entre les deux périodes, ce qui signifie que le chiffre de cette population a aussi plus que doublé au cours des 30 dernières années.

Quatrièmement, les tendances de l'extrême pauvreté dans les PMA contrastent fortement avec celles d'un échantillon de 22 autres pays en développement pour lesquels ont été établies des estimations de la pauvreté reposant sur les données de la comptabilité nationale. Les tendances de l'extrême pauvreté dans ces autres pays, qui sont fortement influencés par l'évolution de grands pays asiatiques à faible revenu tels que la Chine, l'Inde et l'Indonésie, ont été très nettement orientées à la baisse des années 60 jusqu'aux années 90. Un corollaire en est que le problème de l'extrême pauvreté dans le monde devient de plus en plus un problème de PMA; de fait, d'après les nouvelles estimations de la pauvreté, ces pays sont d'ores et déjà ceux où se concentre l'extrême pauvreté dans l'économie mondiale.

Cinquièmement, on observe d'importantes différences entre les tendances de l'extrême pauvreté dans les PMA asiatiques et les tendances dans les PMA africains. La proportion de la population pauvre dans les PMA asiatiques pour lesquels on dispose de données est passée de 36 % au cours de la période 1965-1969 à 23 % au cours de la période 1995-1999. Dans le même temps, la gravité de la pauvreté a également reculé, la consommation moyenne de la population vivant avec moins de 1 dollar par jour passant de 84 cents par jour dans la seconde moitié des années 60 à 90 cents par jour dans la seconde moitié des années 90. Bien que moins impressionnants que ceux de l'échantillon des autres pays en développement, ces résultats en matière de réduction de la pauvreté sont de loin supérieurs à ce que l'on a pu constater dans les PMA africains, où la proportion de la population vivant dans l'extrême pauvreté est passée de 56 % pour la période 1965-1969 à 65 % pour la période 1995-1999. Après une amélioration initiale, la pauvreté s'est également aggravée dans les PMA africains à partir du milieu des années 70: la consommation moyenne des personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour est tombée de 0,66 dollar par jour pour la période 1975-1979 à 0,59 dollar par jour pour la période 1995-1999.

Sixièmement, il existe, dans le groupe des PMA, un lien étroit entre l'incidence de l'extrême pauvreté et la dépendance à l'égard des exportations de produits primaires. Soixante-neuf pour cent de la population dans les PMA exportateurs de produits autres que des combustibles vivaient avec moins de 1 dollar par jour au cours de la période 1997-1999, et dans les PMA exportateurs de produits minéraux, la proportion était de plus de 80 %. La proportion de la population vivant avec moins de 1 dollar par jour était en moyenne plus faible dans les PMA exportateurs de services (43 %). Elle était encore plus basse – 25 % – dans les PMA qui avaient réussi à se diversifier dans l'exportation d'articles manufacturés, mais si l'on exclut le Bangladesh, qui pèse beaucoup dans la moyenne globale, le pourcentage de la population vivant avec moins de 1 dollar par jour dans les PMA exportateurs d'articles manufacturés était de 44 %.

Septièmement, enfin, dans les PMA dont les principales exportations sont des produits primaires hors combustibles, le pourcentage de la population vivant dans l'extrême pauvreté est passé de 63 % pour la période 1981-1983 à 69 % pour la période 1997-1999; la hausse a été particulièrement forte dans les PMA exportateurs de produits minéraux, le pourcentage de la population vivant dans l'extrême pauvreté passant de 61 % à 82 %. Dans les PMA exportateurs de services, l'incidence de la pauvreté a également augmenté, mais plus lentement que dans les PMA exportateurs de produits primaires hors combustibles. Dans les PMA exportateurs d'articles manufacturés, l'incidence de l'extrême pauvreté est passée de 30 % pour la période 1981-1983 à 25 % pour la période 1997-1999. L'incidence moyenne de la pauvreté a diminué dans ce groupe de pays, que l'on y compte ou non le Bangladesh.

Une conséquence que l'on peut tirer de ces tendances est que les PMA tributaires de produits de base concentrent l'extrême pauvreté dans le groupe des PMA. Au cours de la période 1997-1999, 79 % de la population

totale vivant dans l'extrême pauvreté dans les PMA se trouvait dans des pays principalement exportateurs de produits primaires. Le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté dans ces PMA a augmenté de 105 millions entre 1981-1983 et 1997-1999, contre 10 millions pour la population vivant dans l'extrême pauvreté dans des PMA ayant diversifié leurs exportations dans les secteurs des articles manufacturés ou des services. La distinction entre PMA exportateurs de produits primaires et PMA exportateurs d'articles manufacturés correspond, mais en partie seulement, à la distinction entre PMA africains et PMA asiatiques.

LE PIÈGE INTERNATIONAL DE LA PAUVRETÉ

Dans la plupart des PMA, la pauvreté absolue est une caractéristique générale en ce sens que la majorité de la population vit avec un niveau de revenu inférieur à ce qu'il faudrait pour satisfaire ses besoins fondamentaux, et les ressources disponibles, même réparties de façon équitable, suffisent à peine à couvrir de façon durable les besoins de base de la population. La pauvreté est aussi le plus souvent persistante. *L'argument de base du présent Rapport est que la pauvreté est générale et persistante dans la plupart des PMA parce que ces pays sont prisonniers d'un piège international de la pauvreté.*

Cet argument général peut être énoncé en cinq propositions:

- Dans les sociétés où il existe une pauvreté généralisée, y compris dans les PMA, une croissance économique soutenue contribue normalement beaucoup à réduire la pauvreté, notamment l'extrême pauvreté;
- Toutefois, la pauvreté généralisée est un obstacle à la croissance économique, en particulier par la façon dont elle pèse sur les ressources intérieures disponibles pour l'investissement privé et sur tous les biens collectifs, y compris la gouvernance, ainsi que sur les actifs environnementaux;
- Les relations économiques internationales peuvent beaucoup aider les PMA à sortir du cercle vicieux de la pauvreté généralisée et de la stagnation économique;
- Toutefois, dans de nombreux PMA, en particulier dans ceux qui dépendent des exportations de produits primaires, tout un ensemble complexe de relations commerciales et financières internationales contribue à ce cercle vicieux de pauvreté généralisée et de stagnation économique, lequel alimente à son tour cet ensemble négatif de relations extérieures;
- La mondialisation sous sa forme actuelle resserre plutôt qu'elle ne détend ce piège international de la pauvreté.

Possibilité d'une réduction rapide de la pauvreté par une croissance économique soutenue

Dans les situations de pauvreté généralisée, une croissance économique soutenue contribue normalement beaucoup à réduire la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté. Ce phénomène est mis en évidence par l'évolution de la proportion de la population vivant avec moins de 1 dollar par jour et avec moins de 2 dollars par jour par rapport aux niveaux moyens nationaux de consommation privée par habitant. Les nouvelles estimations de la pauvreté montrent que l'incidence de la pauvreté diminue de façon régulière et prévisible à mesure que le niveau global de la consommation privée par habitant augmente. Cette corrélation est beaucoup plus forte que ne le laissent supposer jusque-là les estimations de la pauvreté reposant sur les données d'enquêtes auprès des ménages. Les nouvelles estimations de la pauvreté montrent également que l'incidence de l'extrême pauvreté diminuera beaucoup plus rapidement. Les prévisions actuelles concernant les possibilités de réduction future de la pauvreté apparaissent ainsi excessivement pessimistes.

Dans un pays où la consommation privée moyenne par habitant est d'environ 400 dollars par an (en dollars de 1985 aux parités de pouvoir d'achat – dollars PPA), on peut normalement estimer qu'environ 65 % de la population vit avec moins de 1 dollar par jour. Si la consommation privée moyenne par habitant doublait pour passer à 800 dollars par an, ce pourcentage devrait tomber à moins de 20 %.

La possibilité d'obtenir une réduction rapide de la pauvreté par la croissance économique dans des sociétés extrêmement pauvres n'a rien de surprenant. Il est somme toute logique que les relations entre pauvreté et croissance dans des conditions de pauvreté généralisée diffèrent de ce qu'elles peuvent être dans des pays riches où seule une très petite partie de la population vit dans la pauvreté absolue, ou dans des pays à revenu moyen qui ont déjà atteint une certaine prospérité, mais où une proportion appréciable de la population n'a pas profité du développement. Dans les pays riches, il est peu probable que la croissance économique soit suffisante pour réduire la pauvreté absolue car,

aussi élevé que soit le revenu par habitant, il y aura toujours des individus ou des ménages qui, en raison de leur histoire personnelle ou à cause de bouleversements sectoriels ou de fluctuations cycliques, se trouvent en dessous du seuil de pauvreté. La réduction de la pauvreté dans ces conditions fait nécessairement appel à des transferts de revenus, à des systèmes de protection sociale ou à des programmes ciblés de création d'emplois. Dans les pays à revenu moyen, les mesures de redistribution jouent également un rôle essentiel. Mais dans les pays où la pauvreté est généralisée, lorsque les ressources disponibles, même si elles sont équitablement réparties, suffisent à peine pour répondre de façon durable aux besoins fondamentaux de la population, la réduction de la pauvreté pour le plus grand nombre passe nécessairement par une croissance économique favorisant une hausse du niveau de vie des ménages.

C'est à cette conclusion que conduit le constat, présenté dans le Rapport 2002 sur les pays les moins avancés, de l'existence d'un lien typique entre l'incidence de la pauvreté et le niveau moyen de consommation privée par habitant. La nature de ce lien englobe déjà les effets sur la pauvreté de l'accroissement des inégalités que l'on observe généralement dans les pays à faible revenu lorsque les revenus moyens et la consommation moyenne augmentent. Mais, bien entendu, l'incidence de la pauvreté ne diminuera pas si la hausse du PIB par habitant ne s'accompagne pas d'un accroissement de la consommation privée par habitant.

Le cercle vicieux de la pauvreté généralisée et de la situation économique

Des conditions de pauvreté généralisée offrent des possibilités de réduire rapidement la pauvreté, mais ces possibilités sont d'autant plus difficiles à exploiter que la pauvreté absolue est précisément généralisée. En pareil cas, la croissance économique influe sur l'incidence de la pauvreté, mais l'incidence de la pauvreté influe elle aussi sur la croissance économique. Dans les sociétés où la pauvreté est généralisée, cette pauvreté est en elle-même un obstacle important à la croissance économique.

Cet obstacle se manifeste notamment par les incidences négatives de la pauvreté généralisée sur les ressources intérieures disponibles pour le financement de l'investissement et des biens collectifs, y compris la gouvernance. Lorsque la majorité de la population gagne moins de 1 dollar ou de 2 dollars par jour, une très grande partie du PIB doit servir à l'acquisition du minimum vital. Au cours de la période 1995-1999, par exemple, le revenu moyen par habitant dans les PMA, mesuré en prix courants et aux taux de change officiels, était de 0,72 dollar par jour et la consommation moyenne par habitant de 0,57 dollar par jour. Cela signifie qu'en moyenne, 15 cents par jour et par personne seulement pouvaient être consacrés à la formation de capital privé, à l'investissement public dans les infrastructures et au fonctionnement de services publics essentiels : santé, éducation, administration, ordre public et justice.

Avec des ressources intérieures aussi limitées, il est difficile de financer de nouveaux investissements, et la vulnérabilité économique est d'autant plus élevée que les ressources intérieures sont insuffisantes pour faire face aux conséquences des aléas climatiques et des chocs extérieurs. Enfin, les ressources manquent pour le financement des biens et services publics, y compris l'administration, le maintien de l'ordre public et l'ensemble du système de gouvernance. Assurer le stock de capital physique nécessaire, les services d'éducation et de santé et autres infrastructures sociales et matérielles indispensables en fonction de l'accroissement de la population devient un problème constant.

Plus l'incidence de la pauvreté est élevée, plus cette pauvreté pèse sur les ressources intérieures disponibles. Si l'on considère les PMA de notre échantillon, où plus de 80 % de la population vit avec moins de 2 dollars par jour, on voit que le taux d'épargne intérieure ne dépasse pas en moyenne 2 à 3 % du PIB, que le total des dépenses publiques de consommation (y compris la santé et l'éducation) était en moyenne de 37 dollars par personne et par an au cours de la période 1995-1999, et que sur la même période les dépenses de santé s'établissaient à 14 dollars par personne et par an en moyenne.

Ces bas niveaux de dépenses publiques par habitant ne sont pas vraiment imputables à une faible mobilisation de ressources par le secteur public. Dans les PMA pour lesquels on dispose de données, les recettes publiques (non compris les dons) ont représenté en moyenne 16 % environ du PIB au cours de la période 1995-1999, soit un chiffre à peine inférieur à ce que l'on trouve dans d'autres pays en développement. Toutefois, le niveau extrêmement modeste du PIB dans la plupart des PMA fait que cette moyenne se traduit par de très faibles niveaux de services publics en chiffres réels par habitant.

Ce manque de ressources signifie que les gouvernements des PMA sont constamment confrontés à des choix difficiles pour ce qui est d'assurer des services publics essentiels tels que services de santé, d'éducation ou de soutien agricole, administration générale et système judiciaire, qui constituent les fondements d'un développement économique moderne. Des améliorations sont sans aucun doute possible par une réaffectation des dépenses publiques, mais il faut aller plus loin et éliminer les obstacles à l'accumulation de ressources intérieures.

Dans de nombreux PMA, non seulement les ressources intérieures disponibles pour financer l'investissement et les services publics sont incroyablement faibles, mais on assiste en outre à un processus forcé de détérioration de l'environnement. C'est ce qui se produit lorsque pour survivre, il faut consommer le stock de capital naturel et environnemental. Dans les PMA les plus pauvres, «l'épargne intérieure véritable» (mesure de l'épargne qui soustrait de l'épargne intérieure la diminution de la richesse nationale liée à l'épuisement des ressources environnementales et à la dépréciation du stock de capital créé par l'homme) est en moyenne de -5 % du PIB. Beaucoup de ces pays sont en fait pris dans un cercle vicieux de sous-développement croissant. Les actifs environnementaux dont dépendent la plupart des modes de subsistance s'épuisent, et des taux d'accroissement démographique élevé, la détérioration de l'environnement et l'aggravation de la pauvreté se renforcent les uns les autres.

Possibilités de croissance économique par l'intégration dans l'économie mondiale

Les relations économiques internationales peuvent beaucoup aider les PMA à modifier les conditions intérieures qui contribuent à la persistance d'une pauvreté généralisée.

Premièrement, l'accès à l'épargne extérieure peut jouer un rôle de catalyseur et aider les pays pauvres à briser le cercle vicieux de la faiblesse des revenus, de l'épargne intérieure et de l'investissement. Une fois la croissance amorcée, l'épargne extérieure favorise également un taux de croissance plus rapide de la consommation privée sans le degré d'austérité qui serait nécessaire si la croissance était entièrement financée par l'épargne intérieure.

Deuxièmement, la pauvreté généralisée implique que la demande nationale est extrêmement limitée, et les marchés nationaux ont tendance à n'avoir aucun dynamisme et à être généralement très segmentés pour assurer la survie de la population. L'exportation sur les marchés internationaux permet de mobiliser de façon productive des terres et des ressources en main-d'œuvre jusque-là inutilisées en raison de l'insuffisance de la demande intérieure.

Troisièmement, un accès plus large aux technologies modernes permet aux pays nouveaux venus de réaliser d'appréciables gains de productivité sans avoir à continuellement réinventer. L'exportation peut faciliter ce phénomène, car une filière importante pour le transfert de technologie vers les pays pauvres est l'importation de machines et de matériels de transport. Les investissements étrangers directs peuvent également beaucoup contribuer à l'acquisition de technologies dans de bonnes conditions.

Quatrièmement, un accroissement des migrations internationales permet aux pauvres dans les pays pauvres de trouver un emploi, lorsque les possibilités sont limitées dans leur propre pays.

Le fait que les relations internationales peuvent aider à briser le cercle vicieux de la stagnation économique et de la pauvreté généralisée a conduit certains analystes à la conclusion que le problème essentiel pour les PMA était qu'ils n'étaient pas suffisamment intégrés dans l'économie mondiale. Mais c'est là une conclusion erronée.

Le commerce international occupe déjà une grande place dans l'économie des PMA. En 1997-1998, les exportations et les importations de biens et services ont représenté 43 % en moyenne du PIB de ces pays. Le niveau moyen d'intégration commerciale des PMA est à peu près dans la moyenne mondiale, et c'est également presque celui du groupe de pays qui ont récemment été qualifiés dans un rapport de la Banque mondiale intitulé *Globalization, Growth and Poverty* de « pays en développement plus intégrés ». Leur niveau moyen d'intégration commerciale est en fait plus élevé que celui des pays à revenu élevé de l'OCDE.

De même, les PMA dépendent déjà beaucoup du financement extérieur pour compléter leurs faibles ressources intérieures. Au cours de la période 1995-1999, le déficit de ressources extérieures, mesuré en tant que solde commercial net des échanges de biens et services, était équivalent à 90 % environ de l'investissement intérieur brut et

à 125 % environ des dépenses publiques de consommation dans les PMA où plus de 80 % de la population vivait avec moins de 2 dollars par jour; dans les autres PMA, les pourcentages étaient un peu moins élevés. Mais les budgets et les processus d'accumulation restent tributaires des ressources extérieures, en particulier de l'aide extérieure.

Le problème des PMA est moins le degré de leur intégration dans l'économie mondiale que la forme de cette intégration, dont les modalités actuelles, avec notamment de faibles capacités d'exportation, ne favorisent pas une croissance économique soutenue et la réduction de la pauvreté. De fait, pour de nombreux PMA, les relations commerciales et financières extérieures font totalement partie de l'engrenage de la pauvreté.

Commerce international, financement extérieur et pauvreté

Les PMA qui sont tributaires de produits primaires pour leurs recettes d'exportation illustrent on ne peut mieux la façon dont les relations commerciales et financières internationales participent totalement de l'engrenage de la pauvreté. C'est dans ces pays que le problème de l'extrême pauvreté est le plus aigu, et c'est là aussi que le problème de la marginalisation socioéconomique dans l'économie mondiale est le plus dramatique. Pondéré en fonction de la population et estimé en parités de pouvoir d'achat, le revenu moyen par habitant dans les 20 pays les plus riches du monde était 16 fois supérieur à celui des PMA exportateurs de produits de base hors combustibles en 1960; en 1999, il était 35 fois plus élevé. Les tendances dans les PMA qui, à partir de la fin des années 90, ont réussi à se diversifier dans l'exportation d'articles manufacturés ou de services ont été différentes. Le revenu moyen par habitant des 20 pays les plus riches était 8 fois plus élevé que celui de ce groupe de PMA en 1960, et 12 fois supérieur en 1999. Pendant les années 90, il s'est en fait produit une très lente convergence entre le revenu par habitant dans les pays les plus riches et le revenu par habitant dans les PMA exportateurs d'articles manufacturés ou de services.

Ces tendances concernant la convergence des revenus reflètent les tendances de la pauvreté identifiées précédemment. Compte tenu de l'importance de la croissance économique pour la réduction de la pauvreté, la persistance de l'extrême pauvreté peut à juste titre être considérée comme le résultat de l'incapacité des PMA tributaires de produits de base de profiter de la croissance économique mondiale.

Dans les PMA dépendant des produits de base, le cercle vicieux de la pauvreté généralisée et de la stagnation économique est renforcé par tout un ensemble de relations commerciales et financières extérieures ayant des incidences négatives, dont on peut dégager trois éléments interdépendants:

- Des prix réels instables, qui ne cessent de diminuer, pour les produits primaires;
- Un endettement extérieur insupportable;
- Un système d'aide et de service de la dette répondant avant tout aux besoins et aux préoccupations des donateurs.

Depuis 1960, les prix réels des produits de base hors combustibles suivent une tendance à long terme à la baisse. Des études comparatives montrent que la récession des prix de ces produits dans les années 80 a été plus forte et considérablement plus longue que celle qui avait été observée au cours de la grande crise des années 30. En 2001, l'indice combiné des prix des produits de base hors combustibles de la CNUCED, corrigé de l'indice des prix des exportations d'articles manufacturés des pays développés, s'établissait à la moitié de sa moyenne annuelle pour la période 1979-1981. La plupart des PMA dépendant des produits de base ont été particulièrement exposés aux conséquences négatives de ces tendances, car la productivité est faible, et ils exportent généralement un éventail très étroit de produits non dynamiques et à faible valeur ajoutée. Avec des taux très élevés d'extrême pauvreté et de faibles niveaux d'éducation, il leur a été difficile de mobiliser les investissements et les compétences nécessaires pour moderniser et améliorer la production. La perte de parts de marché a ainsi renforcé les effets de la baisse des prix réels des produits de base.

Un autre problème est qu'il existe un lien étroit entre la dépendance à l'égard des produits de base et l'accumulation d'une dette extérieure excessive. Au cours de la période 1998-2000, tous les PMA tributaires de produits de base sauf quatre—Bhoutan, Érythrée, Îles Salomon et Ouganda—ont affiché un endettement extérieur jugé, selon les normes internationales, insupportable. L'accumulation de cette dette tient bien entendu à de nombreuses raisons, y compris une mauvaise gestion intérieure et des pratiques de corruption. Mais la probabilité pour que des pays tributaires de produits de base où la pauvreté extrême est généralisée accumulent un endettement

extérieur insupportable est si élevée que le problème de la dette est à juste titre considéré comme un problème systémique plutôt que comme une simple problématique nationale. Des facteurs communs sont à l'œuvre qui touchent tous les pays de cette catégorie.

Dès lors qu'un pays se trouve dans une position d'endettement extérieur insupportable, il en découle un certain nombre d'aspects négatifs qui contribuent à renforcer le piège de la pauvreté généralisée. Premièrement, une très grande proportion de la dette étant due par le gouvernement plutôt que par le secteur privé, le service de cette dette réduit les ressources disponibles pour les investissements publics en capital physique et humain. Deuxièmement, le surendettement décourage l'investissement privé, notamment parce qu'il est un facteur d'incertitude. Les taux d'intérêt intérieurs peuvent également être très élevés. Troisièmement, le service de la dette aggrave les difficultés de ressources en devises. Quatrièmement, un endettement extérieur élevé décourage également les apports de capitaux privés, contribuant à une perception générale du risque qui ne peut que freiner les prêteurs et les investisseurs. Même s'ils bénéficient encore d'investissements étrangers directs, les pays lourdement endettés sont bel et bien tenus à l'écart des marchés financiers internationaux. Une importante conséquence en est qu'il leur est difficile d'avoir accès à des prêts à court terme pour amortir les conséquences des chocs extérieurs et des aléas climatiques.

Un endettement extérieur insupportable est également préjudiciable à l'efficacité de l'aide; cela se vérifie en partie par les incidences de l'endettement extérieur sur les investissements du secteur privé et sur la capacité des pouvoirs publics de fournir des biens collectifs. Mais, dans les années 90, l'incapacité de mettre en place des mesures d'allégement de la dette adéquates en faveur des pays dont la dette était principalement due à des créanciers publics a entraîné le développement d'un système d'aide et de service de la dette dans lequel les versements d'aide étaient de plus en plus affectés, implicitement ou explicitement, au service de la dette publique; l'affaiblissement de l'efficacité de l'aide pour le développement qui en a résulté n'a pu que renforcer et justifier la «lassitude» des donateurs.

La mondialisation et l'engrenage international de la pauvreté

La mondialisation – qui est l'accroissement des flux internationaux de marchandises et de ressources, accompagné de la mise en place d'un ensemble complémentaire de structures pour la gestion de ces flux – aggrave l'engrenage international de la pauvreté dans lequel sont pris les PMA dépendant des produits de base et accroît la vulnérabilité des PMA qui ont réussi à diversifier leurs exportations dans le secteur des articles manufacturés et des services. Ce phénomène se manifeste à la fois directement, par la façon dont la mondialisation modifie l'économie mondiale des produits de base, et indirectement, par les effets de la mondialisation sur les pays en développement plus avancés, au détriment des perspectives de développement des PMA.

Parmi les principaux changements survenus récemment dans l'économie mondiale des produits de base figure: une concentration croissante du commerce international, avec une très forte diminution du nombre d'entreprises détenant de vastes parts de marché, et l'intégration verticale de grandes entreprises; un durcissement des conditions minimales requises en matière de ressources financières, de technologie et de compétences humaines pour soutenir la concurrence sur des marchés de plus en plus ouverts, mais aussi de plus en plus complexes et exigeants; le démantèlement des offices de commercialisation, des obstacles au commerce et des restrictions imposées à l'activité des entreprises étrangères dans les PMA; et la mise en place de chaînes mondiales d'approvisionnement en produits primaires par les supermarchés des pays développés. Tous les effets de ces changements ne sont pas encore bien connus. Mais le danger existe que les producteurs des PMA soient de plus en plus exclus des marchés mondiaux à mesure que les acheteurs au sein des chaînes de produits durcissent leurs critères concernant les volumes, la fiabilité et la qualité, et dès lors que des critères commerciaux plus rigoureux imposent des investissements encore plus grands pour satisfaire aux prescriptions et aux exigences de qualité des acheteurs.

La mondialisation sous sa forme actuelle influe également sur les relations entre les PMA et les pays en développement plus avancés; ces relations peuvent être synergiques ou concurrentielles. Mais diverses asymétries du système international, en même temps que l'instabilité financière mondiale, font qu'il est actuellement difficile pour les pays en développement plus avancés de poursuivre leur industrialisation et de s'élever sur l'échelle technologique pour abandonner la production et l'exportation des produits simples actuellement aussi exportés par des pays plus pauvres. En même temps que les pays de cette catégorie qui ont atteint une certaine prospérité se heurtent à cette sorte de «mur invisible» qui bloque leur développement, les PMA éprouvent de plus en plus de difficultés à progresser dans l'échelle du développement.

Il est à noter à cet égard que parallèlement à la marginalisation des pays les plus pauvres, l'économie mondiale est de plus en plus polarisée. Les travaux de recherche de la CNUCED montrent que le groupe intermédiaire des pays en développement, c'est-à-dire des pays dont le revenu se situe entre 40 et 80 % de la moyenne du revenu dans les pays développés, a diminué par rapport aux années 70. Le FMI a également noté que la polarisation s'était intensifiée depuis le début des années 80. Dans ces conditions, il est difficile pour les PMA de progresser de façon durable et continue.

L'intensification de la concurrence avec d'autres exportateurs d'articles manufacturés à faible intensité de compétences accroît aussi beaucoup la vulnérabilité des PMA qui ont essayé d'échapper à l'engrenage de la pauvreté en se diversifiant hors du secteur des produits de base. Bien que ces PMA fassent mieux en moyenne que les simples exportateurs de produits primaires, leurs niveaux de pauvreté restent néanmoins inacceptables, considérés à l'échelle mondiale, et leurs perspectives de croissance et de réduction de la pauvreté restent fragiles. Comme les PMA exportateurs de produits de base, les PMA exportateurs d'articles manufacturés ont souffert ces dernières années de la diminution de leurs termes de l'échange. Leurs exportations ont en outre tendance à être concentrées sur un petit nombre de produits à faible intensité de compétences, avec peu de liaisons en amont au sein de l'économie locale et de faibles niveaux de valeur ajoutée locale. Les exportations de textiles et de vêtements ont souvent augmenté parce qu'elles bénéficiaient de préférences spéciales, en particulier de contingents attribués par des pays industrialisés au titre de l'Arrangement multifibres, mais ces préférences sont appelées à disparaître prochainement. Bien que l'engrenage international de la pauvreté ne soit pas aussi manifeste pour eux, les PMA qui se sont diversifiés dans l'exportation d'articles manufacturés ou de services restent vulnérables, et la viabilité des processus de réduction de la pauvreté associée à une expansion de l'emploi manufacturier reste sujette à caution.

LES POSSIBILITÉS ET LES LIMITES DE L'APPROCHE DSRP

Le piège international de la pauvreté a été analysé non pas pour inciter au pessimisme quant aux perspectives des 49 PMA, mais plutôt pour aider à mieux définir les politiques nationales et internationales à mettre en œuvre afin de promouvoir la réduction de la pauvreté dans ces pays, qui se trouvent dans des situations diverses et particulières à la fois.

Au cours des dernières années, la persistance inquiétante de taux de pauvreté inacceptablement élevés dans les pays pauvres a conduit à repenser la coopération internationale pour le développement. La nouvelle approche mise au point par le FMI, le CAD de l'OCDE et la Banque mondiale est issue du sentiment général selon lequel le niveau insoutenable de la dette extérieure était un frein important à la croissance et à la réduction de la pauvreté, et de l'initiative PPTTE renforcée élaborée pour régler ce problème. Mais elle va bien au-delà d'un simple allègement de la dette. Les gouvernements nationaux ont été invités à assumer la responsabilité de la réduction de la pauvreté dans leurs pays respectifs en élaborant leurs propres stratégies nationales. Les pays donateurs sont devenus sélectifs: leur aide et leurs efforts d'allègement sont destinés essentiellement aux pays qui ont adopté de bonnes stratégies de réduction de la pauvreté et qui disposent de bons systèmes de gouvernance pour formuler et mettre en œuvre les mesures prises ainsi que pour mobiliser et gérer les ressources publiques. Les donateurs s'efforcent de coopérer avec ces pays dans un esprit de partenariat au service du développement, en concentrant leur assistance sur les priorités nationales. On s'emploie aussi à rendre plus cohérentes les politiques internationales d'appui à la réduction de la pauvreté dans les pays les plus pauvres en élargissant l'accès des produits de ces pays aux marchés, en accroissant la coopération technique liée au commerce et, dans une moindre mesure, en encourageant les IED axés sur le développement et les autres flux de capitaux privés bénéfiques à destination desdits pays.

Cette nouvelle approche de la coopération internationale est fondée sur l'établissement et la mise en œuvre de documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP). Ceux-ci permettent aux gouvernements nationaux d'élaborer leurs propres politiques nationales, au FMI et à la Banque mondiale de déterminer si le cadre directif est satisfaisant et aux donateurs bilatéraux d'adapter leur assistance en conséquence. C'est à travers eux que les éléments nationaux du Programme d'action de la troisième Conférence des Nations Unies pour les PMA sont mis en œuvre dans la plupart de ces pays. La réduction effective de la pauvreté dépendra de la manière dont ce dispositif expérimental fonctionne dans la pratique, ou plutôt de la manière dont l'approche DSRP, qui n'est pas théorique mais pragmatique, peut être appliquée pour produire les résultats escomptés.

Il ressort de l'analyse effectuée dans le présent rapport que les possibilités de l'approche DSRP sont entravées par trois problèmes principaux:

- La responsabilisation et l'autonomie décisionnelle insuffisantes des autorités nationales;
- Les mesures contenues dans les DSRP;
- La pénurie de ressources.

Ces problèmes ne sont pas une conséquence inéluctable de l'approche adoptée et ne sont pas non plus insolubles. Toutefois, si rien n'est fait pour les régler, les résultats de cette nouvelle approche ne seront pas meilleurs que ceux des politiques précédentes et pourraient même être pires.

La responsabilisation et l'autonomie décisionnelle insuffisantes des autorités nationales

Le changement découlant de l'approche DSRP qui pourrait s'avérer le plus important est le fait que les politiques ne sont plus déterminées par les donateurs, mais par des autorités nationales jouissant d'une autonomie décisionnelle. L'objectif est de renforcer la maîtrise nationale des politiques. Celles-ci devraient donc être élaborées et appliquées par les autorités nationales et non pas déterminées par les donateurs ou imposées par le FMI ou la Banque mondiale. En outre, le Gouvernement devrait associer les acteurs nationaux et, de manière plus générale, la société civile à leur formulation.

Dans le cadre de l'approche DSRP, les autorités nationales sont davantage responsables des aspects techniques de l'élaboration des politiques et dialoguent plus, quoique dans certaines limites, avec les organisations de la société civile. Toutefois, il s'avère extrêmement difficile de responsabiliser les autorités nationales et d'accroître leur autonomie décisionnelle. Compte tenu du retrait toujours possible de l'assistance consentie à des conditions libérales et des mesures d'allègement de la dette, il est très difficile aux responsables gouvernementaux de prendre les risques qui leur permettraient de tirer le meilleur parti de l'approche DSRP et de dire ce qu'ils pensent.

L'acquisition d'une autonomie décisionnelle est également entravée par la pénurie de capacités nationales dans des domaines clés comme la compréhension des relations complexes existant entre la pauvreté, le développement et la mondialisation ainsi que la traduction de ces liens dans des mesures concrètes. Les possibilités de mener une action indépendante ont également été freinées par le fait qu'aux débuts de l'approche DSRP, de grandes divergences existaient entre les DSRP intérimaires et les conditions fixées pour le point d'achèvement de l'initiative PPTE. Même si cela ne semble plus être le cas, il en découle symboliquement que si le DSRP n'est pas conforme à leurs prescriptions, le FMI et la Banque mondiale fixeront de toute manière les conditions jugées appropriées.

Les mesures contenues dans les DSRP

Compte tenu de ce qui précède, les stratégies de réduction de la pauvreté élaborées aux débuts de l'approche DSRP tendent à privilégier l'ajustement. Elles s'efforcent d'intégrer une répartition des dépenses publiques favorable aux pauvres dans des réformes structurelles plus profondes et plus larges et dans les politiques macroéconomiques adoptées dans le cadre des anciens programmes d'ajustement structurel. L'expérience donne à penser que ces programmes ne suffiront pas à sortir du piège de la pauvreté les pays où les capacités productives et les marchés ne sont pas suffisamment développés, où les chefs d'entreprise ne sont pas assez nombreux et où l'extrême pauvreté est généralisée. Ces politiques ne sont pas adaptées à l'objectif affiché.

Dans les années 90, un grand nombre de PMA ont mené des programmes d'ajustement structurel qui ont souvent débouché sur une refonte du cadre directif. Les effets macroéconomiques ont été positifs: des taux d'inflation excessivement élevés ont été réduits et des taux de change surévalués ont été corrigés, et les exportations se sont souvent accrues. Toutefois, l'investissement et l'épargne intérieurs n'ont généralement pas beaucoup augmenté, il n'y a pas eu d'entrée de capitaux privés et, même si la part de marché de ces pays dans les exportations traditionnelles s'est souvent stabilisée, la structure des exportations n'a pas progressivement incorporé des produits plus dynamiques. En fait, nous avons assisté, non pas à l'exportation de produits de base plus élaborés, mais à un effondrement des activités locales de transformation des produits à exporter et, dans certains cas, à une baisse de la qualité.

En général, la mise en œuvre de politiques d'ajustement n'a pas été suivie d'un recul régulier de la pauvreté. Pour les PMA bénéficiant de la facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR), la proportion de la population totale vivant avec moins de 1 dollar par jour est passée de 51 % au cours des trois années précédant l'adoption du programme d'ajustement structurel à 52 % pendant les trois premières années consécutives et à 53 % au cours des trois années suivantes. Compte tenu de l'accroissement de la population, cela veut dire que le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté a augmenté dans le cadre de ces programmes.

Les nouvelles stratégies de réduction de la pauvreté s'efforcent de faire en sorte que la croissance économique profite davantage aux pauvres tandis que les politiques d'ajustement n'ont généralement pas réussi et ne peuvent pas réussir à produire une croissance économique durable suffisamment forte pour réduire de manière significative la pauvreté. En conséquence, l'approche DSRP risque de laisser les pays concernés dans la pire des situations. Les mesures adoptées dans le cadre des nouvelles stratégies de réduction de la pauvreté exposent davantage les pays concernés à des marchés mondiaux fortement concurrentiels, mais sans les aider à développer les capacités de production et d'offre nécessaires pour soutenir cette concurrence. Dans le même temps, la coopération internationale pour le développement favorisera une uniformisation de la réglementation et de l'orientation administrative des normes sociales.

La pénurie de ressources

La réduction de la pauvreté dans le cadre de l'approche DSRP est également entravée par la grave pénurie de ressources due aux éléments suivants: i) l'incapacité de résoudre le problème de la dette extérieure, ii) le faible niveau de l'assistance et l'apparition d'un déficit de financement de la pauvreté, iii) une approche «partiale» de l'efficacité de l'aide. Toutes ces questions seront abordées dans la dernière section de l'aperçu, qui traite des politiques internationales.

STRATÉGIES NATIONALES DE DÉVELOPPEMENT ET RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

L'analyse qui précède et la nature du piège international de la pauvreté laissent penser que l'on se montre exagérément optimiste quant à l'impact probable des nouvelles mesures nationales et internationales mises en place dans le cadre de l'approche DSRP. À l'inverse, les possibilités d'obtenir une réduction rapide de la pauvreté grâce à des solutions pragmatiques sont considérées avec un pessimisme excessif. L'approche DSRP devrait permettre d'élaborer des stratégies de réduction de la pauvreté qui constituent une alternative réelle et plus efficace aux réformes économiques et aux politiques d'ajustement précédemment mises en œuvre. Mais cela passera par une véritable responsabilisation et une véritable autonomie décisionnelle des autorités nationales reposant sur la reconstitution des capacités de l'État, sur l'élaboration de nouvelles politiques nationales allant au-delà des programmes d'ajustement des années 90 et sur l'adoption de mesures internationales plus favorables.

Une des principales recommandations formulées dans le présent rapport porte sur *la nécessité d'axer les stratégies de réduction de la pauvreté sur le développement et non plus sur l'ajustement.*

Cet objectif peut être atteint si la réduction de la pauvreté s'inscrit dans des stratégies de développement à long terme et n'est plus le prolongement des politiques d'ajustement du passé. Les mesures prioritaires à prendre dans le cadre du DSRP, notamment en ce qui concerne les questions commerciales, qui ne sont pas actuellement examinées de manière approfondie, découleraient de la stratégie globale de développement. L'initiative privée devrait être le moteur de la réalisation des objectifs fixés, mais le processus de développement devrait être stimulé et guidé par un État pragmatique qui, grâce à une bonne gouvernance des marchés, exploite la soif de profit au service du développement national et de la réduction de la pauvreté. La création d'États capables et efficaces et la constitution d'un groupe de chefs d'entreprise dynamiques privilégiant l'investissement national par rapport à la consommation de produits de luxe ou à l'acquisition de biens privés à l'étranger sont des questions institutionnelles essentielles qui doivent être abordées dans une approche de la réduction de la pauvreté axée sur le développement.

Il incombe à chaque gouvernement de faire ses propres choix stratégiques. Toutefois, l'analyse de la pauvreté généralisée figurant dans le présent rapport fait ressortir quatre orientations qui peuvent s'appliquer dans de nombreux cas, quoique dans des situations particulières. Ce sont:

- L'importance essentielle de promouvoir une croissance économique rapide et soutenue;
- La création d'une synergie dynamique entre l'investissement et l'exportation;
- L'élaboration de politiques de développement productif;
- L'adoption de politiques visant à garantir que des groupes sociaux et des régions ne restent pas à l'écart de la croissance.

L'objectif global est de réduire la pauvreté grâce à la croissance économique et à un développement soutenu fondé sur le renforcement des capacités productives.

L'importance d'une croissance économique rapide et soutenue

Les gouvernements doivent avoir pour priorité de promouvoir une croissance économique rapide et soutenue. Étant donné que la consommation privée moyenne par habitant n'atteint que 0,57 dollar É.-U. par jour, l'objectif fondamental doit être, tout simplement, *de doubler le niveau de vie moyen des ménages dès que possible*.

À cette fin, il faut non seulement que le PIB augmente, mais aussi que la croissance économique soit fondée sur l'accumulation de capital et de compétences, sur la hausse de la productivité, sur l'augmentation de revenus durables et sur la création d'emplois, avec pour effet d'accroître les possibilités de consommer des ménages et des personnes.

L'objectif de croissance du PIB de 7 % fixé dans le nouveau Programme d'action en faveur des PMA est ambitieux. Mais, s'il était atteint et si la consommation privée augmentait au même rythme que le PIB, le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté en 2015 dans les PMA pourrait être inférieur de 200 millions au chiffre qui serait enregistré si les tendances actuelles se poursuivaient.

Le rôle primordial de la croissance économique dans la réduction de la pauvreté dans les PMA ne saurait conduire à éluder les phénomènes d'inégalité et d'exclusion. Il importe de répartir les actifs et les revenus de manière à accroître l'efficacité pour garantir une croissance économique et une réduction de la pauvreté soutenues dans des situations de pauvreté généralisée. Le comportement de la minorité des nantis est également un facteur qui compte. Une croissance économique soutenue dépend de l'utilisation que ces derniers font de leurs revenus élevés et de leurs richesses, par exemple en réinvestissant leurs bénéfices dans la production nationale, favorisant ainsi l'accumulation de capital, la hausse de la productivité et la croissance de l'emploi. Le respect des droits est également une considération importante, mais la priorité devrait être de doubler le niveau de vie moyen des ménages.

La nécessité de créer une synergie dynamique entre l'investissement et l'exportation

Il est nécessaire de mettre en place un mécanisme de croissance qui contribue au doublement du niveau de vie moyen des ménages. Conformément au Programme d'action, l'accélération de la croissance doit reposer sur la hausse de l'investissement. Toutefois, l'expérience montre qu'une croissance durable exige une synergie entre l'investissement et l'exportation. En outre, bien que les sources de financement extérieur – en général, l'aide – revêtent une importance cruciale aux débuts de la création de cette synergie, en particulier pour amorcer le processus, le meilleur moyen d'obtenir une croissance durable est de faire en sorte que le taux d'épargne national commence à augmenter parallèlement à l'investissement et aux exportations pour jouer de plus en plus un rôle moteur.

Afin que s'instaure une synergie dynamique entre l'investissement et l'exportation, il faut créer des possibilités d'investissement rentable, réduire les risques et les incertitudes liés à l'investissement et veiller à ce que les chefs d'entreprise puissent investir dans l'augmentation de leur production. Divers types de mesures doivent jouer un rôle essentiel en vue d'instaurer des conditions générales propices à une accumulation de capital plus rapide et de remédier aux défaillances du marché qui empêchent d'accéder au financement et à la technologie. En outre, il est nécessaire de stimuler l'exportation par le biais de mesures incitatives particulières. Il existe une large gamme de mesures de promotion des exportations qui ont fait leurs preuves et qui, pour les PMA, sont encore compatibles avec les règles de l'OMC, à savoir: les réductions de droits de douane, qui permettent aux exportateurs d'avoir accès à des biens importés au prix international; les détaxes; les crédits préférentiels, qui permettent aux exportateurs de se financer à des taux compétitifs au niveau international; l'assurance-crédit à l'exportation; la fourniture d'informations par les organismes de promotion des exportations; et les subventions aux infrastructures. Les questions stratégiques importantes à examiner consistent à savoir: s'il est préférable que l'expansion du commerce repose sur l'exportation

de produits de base plus élaborés, sur les activités manufacturières à forte intensité de main-d'œuvre, sur les services tels que le tourisme, ou sur une combinaison de ces facteurs; quel est le rôle de la substitution des importations dans la synergie entre l'investissement et l'exportation (relations en amont et développement d'exportations à partir d'activités de substitution des importations); et quels sont les conflits qui peuvent exister entre l'exportation et la sécurité alimentaire.

Politiques de développement productif

Les politiques macroéconomiques rationnelles sont un élément essentiel des stratégies de développement à long terme. L'équilibre macroéconomique à court terme sur les plans intérieur et extérieur devrait être atteint par des moyens qui sont compatibles avec les objectifs de développement à long terme et qui ne maintiennent pas les investissements à des niveaux si faibles que toute croissance future est compromise. Un encadrement trop strict du crédit peut empêcher les entreprises locales d'obtenir les financements dont elles ont besoin pour accroître leur production et améliorer leur capacité d'offre. Une politique axée sur la croissance repose notamment sur des taux d'intérêt peu élevés et stables pour financer l'investissement productif et sur un taux de change compétitif. Des mesures budgétaires peuvent aussi être adoptées pour accroître la rentabilité des sociétés et inciter à la rétention des bénéficiaires afin d'accélérer l'accumulation de capital.

Parallèlement aux politiques macroéconomiques axées sur la croissance, il importe d'adopter des mesures mésoéconomiques et microéconomiques visant tout particulièrement à améliorer les capacités d'offre et les capacités productives. Il s'agit du troisième élément fondamental des politiques de développement productif, ainsi dénommées en Amérique latine, qui portent sur les activités financières, sur la technologie, sur la mise en valeur des ressources humaines et sur le développement des infrastructures matérielles. Leur objectif est d'accélérer l'accumulation de capital, la hausse de la productivité et le processus d'apprentissage dans des secteurs particuliers, et ce faisant dans l'ensemble de l'économie, ainsi que de gérer les complémentarités dynamiques qui existent entre les secteurs et entre les entreprises productives et qui peuvent empêcher la réalisation d'investissements rentables dans les uns ou les autres. En général, la hausse de la productivité agricole est un objectif sectoriel initial qui revêt une importance particulière dans de nombreux PMA, la majorité de la population tirant sa subsistance de l'agriculture.

Le Gouvernement doit veiller à ce que les subventions ou les rentes fournies dans le cadre de politiques de développement productif soient conçues pour favoriser le renforcement des capacités de production. Il peut y parvenir en subordonnant ces subventions ou ces rentes à des objectifs d'investissement, d'exportation, d'apprentissage technologique et de productivité, en leur donnant un caractère temporaire, en les utilisant pour remédier à certaines défaillances de marché et en mettant en concurrence le secteur privé pour leur attribution. Il ne s'agit pas de distribuer de l'argent aux entreprises, mais de créer des possibilités de rente qui encouragent l'adoption de mesures économiques efficaces axées sur le développement dont les marchés privés n'auraient pas pris l'initiative.

Mesures visant à empêcher toute marginalisation au sein des PMA

Il est très probable que quelques groupes ou régions ne profitent pas de la croissance économique et restent pauvres. Le quatrième élément de l'approche préconisée dans le présent rapport est donc l'adoption de politiques visant à empêcher toute marginalisation au sein des pays. Le meilleur moyen de faire en sorte que la croissance économique touche davantage de gens est de répartir plus largement les actifs, d'accroître l'emploi productif, de créer des relations qui font participer les secteurs marginaux à la hausse de la productivité ainsi que de lier la substitution des importations et la promotion des exportations.

Les politiques adaptées sont mieux définies grâce à une analyse structurelle de la pauvreté axée sur la création et le maintien de revenus, sur leur place dans la structure de l'économie et sur la manière dont ils sont influencés par les relations entre l'économie nationale et le reste du monde, ainsi que sur le risque d'appauvrissement des personnes et des groupes. Les relations entre hommes et femmes sont prises en compte dans une approche structurelle en tant que variable intervenant dans toutes les activités économiques et influant sur la manière dont les marchés de facteurs et de produits fonctionnent, sur la productivité des intrants et sur le comportement économique des agents, ainsi que sur la croissance et la répartition des revenus. Les mesures qui peuvent s'avérer importantes pour empêcher toute marginalisation au sein des pays sont notamment: la réforme agraire et le développement rural (propriété foncière, hausse de la productivité agricole, industries rurales et marchés du travail); microcrédit; appui aux petites et

moyennes entreprises; promotion de relations interentreprises en amont des activités exportatrices; mise en valeur générale des ressources humaines grâce à des investissements dans l'éducation et la santé; mise en place de systèmes de rémunérations liées aux bénéficiaires; et décentralisation. L'application des principes de bonne gouvernance peut aussi contribuer à garantir la participation de tous grâce à une responsabilité accrue.

POLITIQUES INTERNATIONALES CONTRIBUANT À UNE RÉDUCTION EFFECTIVE DE LA PAUVRETÉ

Si l'adoption de bonnes politiques nationales est une condition *sine qua non* d'une réduction effective de la pauvreté dans les PMA, les politiques internationales sont tout aussi importantes, le piège de la pauvreté étant un phénomène planétaire que la mondialisation tend à renforcer. Il faut donc adopter une approche à plusieurs niveaux.

Dans le présent rapport sont réaffirmées les préoccupations de longue date des PMA quant à l'aide, à son efficacité, à l'allègement de la dette et à l'accès aux marchés, qui sont des éléments importants du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010. Toutefois, les interdépendances mises en évidence par l'analyse du piège de la pauvreté indiquent qu'une plus grande attention devrait être accordée à deux questions fondamentales:

- Les moyens de rompre le lien entre la dépendance à l'égard des produits de base et le problème de la dette;
- Les moyens de rompre le lien entre la polarisation de l'économie mondiale et la marginalisation socioéconomique des pays les plus pauvres.

Augmenter le montant de l'aide

En termes réels, les versements nets d'APD par habitant aux PMA ont chuté de 46 % entre 1990 et 2000. Ils ont diminué que les pays destinataires possèdent ou non un cadre directif approprié. Les versements nets d'APD par habitant aux PMA ayant atteint le point de décision de l'initiative PPT (qui exige des pays bénéficiaires qu'ils aient suivi une politique conforme aux prescriptions du FMI et de la Banque mondiale) ont diminué de 35 % en termes réels entre 1990 et 2000 et de 25 % depuis 1995, année précédant le lancement de l'initiative PPT. Il s'avère aussi que les réductions du service de la dette ont été financées par une diminution du montant de l'aide.

L'approche DSRP peut, entre autres avantages, contribuer grandement au renversement de ces tendances. Toutefois, les pays sont actuellement censés présenter des DSRP établissant des prévisions de financement extérieur «réalistes». Un des principaux objectifs de cette approche est en effet de faire en sorte que les dépenses publiques et l'aide soient utilisées, preuves à l'appui, de manière plus efficace pour lutter contre la pauvreté. Certes, cet objectif est essentiel mais, compte tenu du faible montant de l'aide, l'exigence de réalisme restreint les possibilités offertes pour réduire la pauvreté.

On pourrait obtenir de bien meilleurs résultats en augmentant les ressources consacrées à la réduction de la pauvreté et en faisant en sorte que les dépenses publiques contribuent plus efficacement à cet objectif. Si les donateurs s'engageaient à fournir l'essentiel de leur assistance pendant la phase d'élaboration du programme, il serait possible d'augmenter les dépenses publiques dès le départ, tout en adoptant une politique budgétaire prudente. Comme les choses ne se passent pas ainsi dans la pratique, les gouvernements sont confrontés à des déficits de financement pendant l'élaboration de leur DSRP. Ils sont alors contraints de revoir à la baisse leurs activités afin que leur DSRP soit jugé réaliste et puisse bénéficier de l'appui de donateurs.

L'engagement que les pays donateurs ont pris, dans le Programme d'action, d'accorder aux PMA, selon les cas, une APD équivalente à 0,15 ou 0,20 % de leur PNB pourrait avoir de grands effets positifs compte tenu de la faiblesse des ressources nationales consacrées à la réduction de la pauvreté. Il importe que les pays donateurs précisent la teneur de leurs engagements et les mettent rapidement en œuvre. Si les donateurs mettent en œuvre leurs engagements de la même manière qu'après la deuxième Conférence des Nations Unies sur les PMA et s'efforcent d'atteindre les objectifs fixés pour 2007, les flux d'aide pourraient s'accroître de 63 % par rapport à 2000 d'ici 2005. Le doublement de l'aide, que la CNUCED considère comme indispensable pour accélérer la croissance et réduire la dépendance à l'égard de l'aide à moyen terme et que la Banque mondiale juge nécessaire pour atteindre les objectifs internationaux fixés en matière de pauvreté, ne pourrait se réaliser que si le Japon et les États-Unis, qui sont les pays dont les dons aux PMA sont les plus importants en valeur absolue, mais qui n'ont pas souscrit aux objectifs susmentionnés, y prenaient part.

Accroître l'efficacité de l'aide

De l'avis général, il faut non seulement augmenter l'aide, mais la rendre plus efficace. Toutefois, les efforts déployés pour accroître cette efficacité reposent sur une approche «partiale» du problème qui rend les pays bénéficiaires responsables de l'inefficacité de l'aide, mais ne tient guère compte des lacunes des politiques des pays donateurs. D'où l'idée selon laquelle le moyen d'accroître l'efficacité de l'aide est d'être plus sélectif, c'est-à-dire d'aider essentiellement les pays qui ont adopté un cadre directif approprié. S'il est vrai que l'aide est plus efficace dans ce dernier cas, cette politique sélective ne tient pas compte de la manière dont les mesures adoptées par les donateurs réduisent l'efficacité de l'aide.

L'approche DSRP peut procurer des avantages considérables à cet égard. Dans les années 80 et 90, le processus d'ajustement structurel, tel qu'il a été appliqué, a nui à l'efficacité de l'aide. Étant donné que pendant cette période aucun mécanisme ne coordonnait les apports d'aide, il existait une multiplicité de programmes et de projets disparates qui occasionnaient des coûts de transactions élevés pour les pays bénéficiaires et étaient peu intégrés dans les structures économiques et administratives nationales. L'acceptation par les donateurs des DSRP établis par les autorités nationales résoudrait le problème, mais les progrès réalisés dans ce domaine ont été très inégaux en fonction des pays donateurs et des pays bénéficiaires.

L'assistance des donateurs devrait être fournie par le biais de mécanismes gouvernementaux sauf exception, auquel cas les mécanismes adoptés doivent être limités dans le temps et renforcer les systèmes gouvernementaux, au lieu de les affaiblir ou de les contourner. L'efficacité de l'aide sera accrue par: i) des apports plus stables et plus prévisibles, ii) la mise en œuvre rapide de la recommandation du CAD de l'OCDE de délier l'aide aux PMA, et iii) son utilisation pour promouvoir le progrès technique et pour corriger les conséquences néfastes des défaillances des marchés financiers internationaux. La relation entre l'APD et l'IED est importante à ce dernier égard. En outre, l'aide ne devrait pas porter seulement sur les secteurs sociaux sous prétexte qu'il est plus facile de s'assurer que ses effets sont favorables aux pauvres. Il faut davantage s'efforcer d'utiliser les versements accrus d'aide pour appuyer les secteurs de production, en particulier l'agriculture, et pour améliorer l'infrastructure économique.

Une innovation institutionnelle importante qui peut accroître l'efficacité de l'aide dans le cadre du principe de partenariats est la mise en place d'indicateurs de suivi de l'aide fournie par les donateurs à chaque pays bénéficiaire. Le dispositif mis au point en République-Unie de Tanzanie peut servir de modèle à cet égard.

Améliorer concrètement l'accès aux marchés

Un objectif important du nouveau Programme d'action est d'améliorer l'accès aux marchés pour les PMA et de fournir une assistance technique liée au commerce par le biais du Cadre intégré, afin d'aider ces pays à tirer parti des possibilités offertes. Toutefois, améliorer l'accès aux marchés pour les PMA consiste non seulement à supprimer les contingents et les droits de douane sur leurs produits, mais aussi à rendre intéressantes les préférences commerciales accordées. Par exemple, en 1999, avant l'initiative «Tout sauf les armes», 99 % des importations totales de l'Union européenne (UE) provenant de PMA ne faisant pas partie du groupe des États ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique) étaient admises au bénéfice du Système généralisé de préférences (SGP) de cette dernière, mais seulement 34 % de ces importations en bénéficiaient dans les faits. Pour rendre intéressantes les préférences commerciales accordées, il faut examiner en particulier les modalités garantissant leur application, les produits visés, les règles d'origine et les capacités d'offre. Les préférences commerciales ne devraient pas être considérées comme se substituant aux apports d'aide dans les pays où les capacités de production sont insuffisantes. Le Cadre intégré peut aider si les activités d'assistance technique liées au commerce sont largement définies et axées sur le renforcement des capacités d'exportation, si le principe de responsabilisation est pleinement respecté pour l'intégration des questions commerciales dans les DSRP et si une assistance financière et technique est fournie. Après cinq ans d'existence, il faut que le Cadre intégré serve sans tarder à la mise en œuvre de projets concrets de renforcement des capacités et produise des effets bénéfiques tangibles pour les PMA. Le «fossé» entre les connaissances acquises en matière d'assistance technique aux pays tributaires de produits de base et les activités relevant du Cadre intégré doit être rapidement comblé.

Renforcer à nouveau l'allègement de la dette

L'existence d'une dette extérieure non viable est un élément central du cycle de stagnation et de pauvreté généralisée qui caractérise les pays pauvres, d'où le lancement de l'initiative PPTE. Toutefois, l'allègement de la dette consenti dans le cadre de cette initiative, même après son lancement en 1999, ne confère guère de marge de manœuvre budgétaire supplémentaire pour réduire la pauvreté et s'avère insuffisant pour permettre de régler

durablement le problème de la dette. Sur les 20 PMA qui ont déjà atteint le point de décision de l'initiative PPTE, quatre pays devront effectuer pendant la période 2003-2005 des remboursements au titre du service annuel de la dette qui seront en fait supérieurs aux montants versés en 1998-2000. Ces remboursements auront diminué de moins de 15 millions de dollars dans six autres pays et de plus de 50 millions de dollars dans trois pays seulement.

Pour réduire de manière effective la pauvreté dans de nombreux PMA, il importe d'intensifier et d'accélérer l'allègement de la dette. Comme l'ont souligné les auteurs du rapport Zedillo, la question d'un nouveau renforcement de l'initiative PPTE mérite d'être examinée attentivement. Il faut envisager sérieusement de financer de nouveaux allègements de la dette car cette question conditionne davantage l'ampleur des réductions consenties que les besoins des pays en matière de promotion de la croissance économique et de réduction de la pauvreté. Afin d'éviter de nouveaux problèmes d'endettement, il est également nécessaire d'étudier les moyens de briser le lien entre la chute et l'instabilité des prix des produits de base et l'accumulation d'une dette extérieure non viable.

La politique internationale relative aux produits de base

Après 1974, la communauté internationale a privilégié pendant plus d'une dizaine d'années la conclusion d'accords internationaux de stabilisation des prix des produits de base. Cette approche, dont les résultats ont été au mieux mitigés, ne sera probablement pas adoptée à nouveau. Il apparaît néanmoins nécessaire de traiter les problèmes particuliers rencontrés par les pays exportateurs de produits de base. Trois questions sont essentielles dans le cadre d'une politique internationale relative aux produits de base qui s'efforce de favoriser le développement et la réduction de la pauvreté. La première porte sur l'existence dans les pays producteurs de produits exportables en quantités suffisantes qui intéresseraient des acheteurs et qui se conformeraient aux critères de plus en plus stricts des consommateurs. La deuxième concerne la nécessité pour les pays exportateurs de faire en sorte que leurs produits intègrent les chaînes d'approvisionnement là où la valeur ajoutée créée est plus forte. La troisième question a trait aux prix mondiaux des produits de base, dont l'instabilité excessive – ou du moins ses conséquences négatives – doit être atténuée et dont la baisse continue est un problème qui doit être résolu.

Compte tenu de l'abondance de l'offre de nombreux produits de base présentant un intérêt pour les PMA sur les marchés mondiaux, l'amélioration des capacités d'offre devrait être considérée comme impliquant la fourniture de produits de meilleure qualité et à plus forte valeur – éventuellement déjà transformés – plutôt qu'une simple augmentation des quantités mises sur ces marchés. Une assistance technique doit être fournie à cette fin et des sources de financement doivent être trouvées en augmentant les ressources mises à disposition par le biais du Fonds commun pour les produits de base ou directement par les organisations internationales compétentes. Une approche sous-régionale peut être adoptée dans des domaines tels que la recherche-développement, le contrôle de la qualité et l'assurance.

La nouvelle structure des chaînes d'approvisionnement entraîne la création d'une valeur ajoutée de plus en plus forte aux stades de la commercialisation et de la distribution. Cette nouvelle politique internationale relative aux produits de base doit comporter des mesures visant à aider les pays en développement, en particulier les PMA, à participer davantage à ces étapes de la chaîne d'approvisionnement. En coopération avec des organismes internationaux de produits, les organisations internationales doivent mener des travaux de recherche pour mieux comprendre la structure des chaînes d'approvisionnement, déterminer les étapes de la création d'une forte valeur ajoutée, évaluer la capacité des pays exportateurs de participer à ces activités et d'élaborer ensuite des politiques permettant aux PMA de capter une proportion plus élevée de la valeur ajoutée des produits finals.

Pour atténuer l'instabilité excessive des prix mondiaux des produits de base, ou du moins ses effets négatifs, et pour régler le problème de leur baisse continue, il faut aussi que les organismes internationaux de produits et les organisations internationales mènent une action concertée, appuyée par les politiques gouvernementales. Les mesures économiques adoptées dans le cadre des accords internationaux sur les produits de base pour atténuer cette instabilité n'ont été efficaces que pendant des périodes limitées. Compte tenu de leurs résultats contrastés et de l'absence de volonté politique, elles n'ont pas beaucoup de chances de faire leur réapparition dans ces accords. Une des solutions pourrait être de favoriser la conclusion d'accords entre acheteurs et vendeurs fondés sur des engagements à long terme et non plus sur des transactions quotidiennes. Toutes les parties doivent néanmoins accepter de renoncer éventuellement à des avantages à court terme pour garantir une certaine stabilité. La prise en compte, au moins partielle, des principes de «commerce équitable» dans les échanges classiques peut être une possibilité à étudier. Pour cela, il faut que les gouvernements prennent des mesures incitatives et qu'une coopération s'instaure entre l'ensemble des ONG et les grandes entreprises.

Les instruments de gestion des risques liés aux prix sont un moyen de réduire l'instabilité pour les producteurs et les négociants. Mais si l'on veut que ces instruments soient utilisés avec succès dans les PMA, des formes novatrices

d'organisation devront être mises en place pour toucher les petits agriculteurs. Il faudra aussi réaliser des investissements considérables dans la formation et mettre en place les cadres institutionnels et juridiques voulus. L'expérimentation de ces instruments dans certains PMA devrait permettre de faire ressortir à la fois les problèmes posés et les possibilités offertes par cette approche.

Le financement compensatoire est un autre moyen d'atténuer certaines conséquences néfastes de l'instabilité des prix et des revenus. En abordant la politique internationale relative aux produits de base dans une nouvelle optique axée sur le développement, la communauté internationale doit réexaminer d'urgence la question du financement compensatoire du déficit des recettes d'exportation dans le cadre de mesures remédiant aux «causes structurelles de l'endettement» évoquées dans le nouveau Programme d'action.

La baisse à long terme des prix mondiaux des produits de base est peut-être la question la plus difficile à résoudre. Grâce à des consultations régulières entre les organisations internationales, les organismes internationaux de produits et les gouvernements ainsi qu'à une plus grande transparence, la politique internationale relative aux produits de base devrait favoriser l'augmentation de la production de produits plus dynamiques que ceux destinés à des marchés où l'offre est abondante. À cet égard, il faut aider les producteurs ayant des coûts élevés à surmonter les obstacles à la sortie du marché qui peuvent les empêcher de réagir de manière rationnelle à la baisse des prix et soutenir ceux pour lesquels ces obstacles ne peuvent être supprimés. Dans le cadre de cette politique, des mécanismes facultatifs de gestion de l'offre devraient aussi être envisagés. À cette fin, il est nécessaire d'évaluer soigneusement les différents objectifs (élimination des stocks accumulés et réduction de la production) et diverses mesures de contrôle de l'offre (visant à décourager l'arrivée de nouveaux venus, l'augmentation de la production ou des exportations et à encourager l'arrêt de la production) ainsi que le comportement attendu des consommateurs. Pour juguler la baisse des prix, la politique internationale doit aussi accorder une importance suffisante à l'augmentation de la consommation de produits de base, à la fois par le biais d'une promotion générique et d'utilisations novatrices.

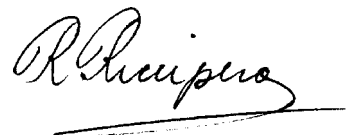
La coopération Sud-Sud et le problème de la polarisation de l'économie mondiale

La réduction effective de la pauvreté dans les PMA passe aussi par une coopération Sud-Sud accrue. Dans le nouveau Programme d'action, cette coopération est considérée comme pouvant jouer un rôle important dans le développement des PMA, et la mise en place de «mécanismes triangulaires», qui peuvent en assurer le succès «grâce aux contributions financières d'un ou plusieurs donateurs, et en exploitant leurs complémentarités économiques», est encouragée.

La différenciation croissante des pays en développement devrait être perçue comme la possibilité de mettre en place des relations mutuellement bénéfiques. Les domaines de coopération Sud-Sud envisagés dans le Programme d'action sont notamment la promotion du commerce et de l'investissement régionaux qui, comme en témoigne le présent rapport, peut jouer un rôle important dans le développement de nouvelles capacités d'exportation dans les PMA ainsi que l'assistance technique et l'échange des meilleures pratiques (comme l'initiative de revenu minimal pour la fréquentation scolaire inspirée du dispositif brésilien Bolsa Escola). De nombreux PMA étant des pays sans littoral ou de transit, la mise en place d'une stratégie régionale en matière de financement des infrastructures de transport ainsi que de développement et de gestion du système de transit devrait jouer un rôle particulièrement important dans la création d'une synergie dynamique entre l'investissement et l'exportation.

Il importe que la coopération Sud-Sud soit complémentaire de la coopération Nord-Sud et ne s'y substitue pas. Il importe aussi que, parallèlement à l'accroissement de la coopération Sud-Sud, l'on remédie aux diverses asymétries du système international qui entravent les efforts déployés par les pays en développement les plus avancés pour intensifier leur industrialisation et perfectionner leur technologie. Il sera difficile aux PMA de se développer si les pays en développement les plus avancés sont bloqués dans leur progression.

En fin de compte, pour remédier à la marginalisation socioéconomique des PMA, il faudra s'attaquer au problème de la polarisation de l'économie mondiale. Les avantages tirés d'un traitement différencié seront particulièrement importants pour ces derniers si l'approche adoptée aide tous les pays en développement à progresser. Cela pourrait s'avérer indispensable pour empêcher d'autres pays en développement de rétrograder dans la catégorie des PMA.



Rubens Ricupero
Secrétaire général de la CNUCED

Première partie

ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE RÉCENTE ET OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DE LA TROISIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS



Évolution économique récente

Chapitre

1

A. Croissance globale

Le taux de croissance du PIB réel des PMA en tant que groupe a été de 4,5 % en moyenne par an entre 1997 et 2000. Ce chiffre, meilleur que celui de la période 1990-1996 (2,8 % en moyenne par an) soutient avantageusement la comparaison avec la moyenne de 3,3 % affichée par les autres pays en développement (tableau 1). Le taux de croissance global enregistré par les PMA à la fin des années 90 est légèrement inférieur si l'on omet le Bangladesh, qui compte pour un quart environ dans le poids économique de ce groupe de pays. Cela étant, hors Bangladesh, la hausse du taux de croissance réelle entre 1990-1996 (2 %) et 1997-2000 (4,2 %) est en fait plus importante. La progression est particulièrement sensible dans les PMA d'Afrique¹.

Cette amélioration du taux de croissance de l'ensemble des PMA est certes de bonne augure. Cela dit, l'évolution récente semble moins positive si l'on considère les chiffres réels par habitant, la croissance démographique étant très élevée dans la plupart de ces pays. Le taux de croissance du PIB réel des PMA par habitant a été de 2,1 % par an au cours de la période 1997-2000, ce qui excède la moyenne des autres pays en développement (1,9 %). Mais si l'on ne tient pas compte du Bangladesh, la progression du PIB réel par habitant dans les PMA en tant que groupe est de 1,6 % seulement par an pour cette période: l'écart de revenu par habitant ne s'est donc pas resserré entre les PMA et les autres pays en développement. En outre, le taux de croissance du PIB réel par habitant a été de 1,5 % par an seulement dans les PMA d'Afrique plus Haïti et d'à peine 0,8 % par an dans les PMA insulaires (tableau 1).

Les résultats obtenus par les PMA ont également été très disparates. L'analyse par pays de l'évolution du PIB réel par habitant montre qu'au cours de la période 1997-2000 cet indicateur a en fait régressé dans 13 des 42 pays pour lesquels l'on dispose de données (tableau 2). Ce groupe comprend trois petits États insulaires du Pacifique et plusieurs pays qui ont connu des conflits armés. Dans 11 autres PMA, le taux de croissance du PIB réel par habitant a été inférieur à 2 % par an. La croissance a été de 2 % par an ou plus dans 18 PMA, dont 11 ont atteint des taux supérieurs à 3 % par an durant la période considérée. C'est la Guinée équatoriale qui affiche de loin la plus forte croissance du PIB par habitant, celle-ci étant fondée sur l'expansion de la production et des exportations de pétrole. Le groupe

Le PIB réel par habitant des PMA a progressé de 2,1 % par an sur la période 1997-2000... mais les résultats des différents pays ont été très disparates

TABLEAU 1. TAUX DE CROISSANCE DU PIB RÉEL ET DU PIB PAR HABITANT DANS LES PMA, 1990-1996 ET 1997-2000
(Taux de croissance annuel moyen, en pourcentage)

	Taux de croissance du PIB réel		Taux de croissance du PIB réel par habitant	
	1990-1996	1997-2000	1990-1996	1997-2000
Pays les moins avancés	2,8	4,5	0,3	2,1
PMA (hors Bangladesh)	2,0	4,2	-0,2	1,6
PMA d'Afrique	1,5	4,1	-0,7	1,5
PMA d'Asie	4,5	5,0	2,6	3,0
PMA insulaires	3,9	3,6	1,9	0,8
Autres pays en développement	3,5	3,3	2,3	1,9

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED fondées sur des données de la Banque mondiale (CD-ROM *Indicateurs du développement dans le monde 2001* et données disponibles en ligne pour la livraison de 2002).

Note: Le PIB réel est mesuré en dollars constants de 1995. Les données ne sont pas disponibles pour l'Afghanistan, le Libéria, le Myanmar, la République démocratique du Congo, la Somalie, le Soudan et Tuvalu

TABLEAU 2. TAUX DE CROISSANCE DU PIB RÉEL ET DU PIB RÉEL PAR HABITANT DANS LES PMA, PAR PAYS, 1997–2000
(Taux de croissance annuel moyen, en pourcentage)

	Taux de croissance du PIB réel	Taux de croissance du PIB réel par habitant
Pays à croissance rapide (11)		
Guinée équatoriale	19,4	16,2
Maldives	8,4	5,7
Mozambique	7,6	5,4
Samoa	5,3	4,7
Rwanda	6,9	4,2
Bhoutan	7,0	3,9
Cap-Vert	7,0	3,9
Bangladesh	5,2	3,4
Burkina Faso	5,9	3,3
République démocratique populaire lao	5,7	3,2
Ouganda	6,0	3,1
Pays à croissance modérée (7)		
Sénégal	5,3	2,4
Yémen	5,2	2,4
Gambie	5,5	2,3
République centrafricaine	4,1	2,3
Mali	4,7	2,2
République-Unie de Tanzanie	4,6	2,1
Bénin	4,8	2,1
Pays à faible croissance (11)		
Népal	4,1	1,7
Madagascar	4,5	1,3
Angola	4,1	1,2
Guinée	3,4	1,0
Mauritanie	4,3	1,0
Cambodge	3,2	0,9
Malawi	3,0	0,8
Niger	4,2	0,7
Éthiopie	3,1	0,6
Sao Tomé-et-Principe	2,7	0,4
Haiti	2,2	0,1
Pays à économie en régression (13)		
Tchad	2,6	-0,2
Djibouti	1,3	-0,6
Burundi	1,3	-0,6
Lesotho	0,8	-0,7
Kiribati	1,9	-0,9
Zambie	1,2	-1,0
Vanuatu	1,8	-1,4
Togo	1,2	-1,8
Comores	0,6	-1,8
Sierra Leone	-2,1	-4,1
Érythrée	-1,6	-4,3
Guinée-Bissau	-5,6	-7,5
Îles Salomon	-5,2	-8,3

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après la Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2002*, données disponibles en ligne.

des pays à croissance rapide comprend également trois PMA d'Asie (Bangladesh, Bhoutan et République démocratique populaire lao), quatre PMA d'Afrique (Burkina Faso, Mozambique, Ouganda et Rwanda) et trois PMA insulaires (Cap-Vert, Maldives et Samoa).

La question est de savoir si l'embellie va persister. Dans le passé, la croissance économique des PMA a été relativement instable. Sur la période 1990-2000, l'écart type des taux annuels de croissance du PIB réel par habitant dans les PMA pour lesquels on dispose de données a été en moyenne de 20 % supérieur à celui des autres pays en développement². Parmi les PMA, les taux de croissance économique ont nettement plus fluctué dans les pays d'Afrique que dans ceux d'Asie. L'écart type des taux annuels de croissance réelle par habitant du premier groupe de pays a été de trois fois supérieur à celui du second durant la période 1990-2000. L'instabilité des taux de croissance a également été plus prononcée dans les PMA insulaires, mais relativement moins que dans le groupe africain.

Ainsi qu'il ressort des données les plus récentes, le PIB a régressé en valeur réelle entre 1999 et 2000 dans 4 des 42 PMA pour lesquels on dispose de données. Cependant, cette constatation, fondée sur les données en ligne de la Banque mondiale disponibles, est en grande partie fonction de l'indice implicite des prix retenu comme déflateur, qui a été remanié dans de nombreux PMA à la fin des années 90. En valeur nominale, le PIB a diminué entre 1999 et 2000 dans 29 des 42 PMA.

Si les exportations globales des PMA ont atteint des niveaux record, le commerce extérieur s'est en fait fortement contracté dans un tiers d'entre eux durant la période 1997-2000.

B. Commerce extérieur

L'évolution économique des PMA reste largement tributaire de facteurs exogènes. Les exportations de marchandises de ce groupe de pays ont atteint un niveau record en 2000, s'établissant à 31,3 milliards de dollars contre 23 milliards de dollars en 1997 (soit une hausse de 36 %)³. Les importations se sont également accrues, mais la progression est moindre: leur valeur est passée de 36,7 milliards de dollars en 1997 à 40 milliards de dollars en 2000, en hausse de 9 % (tableau 3).

TABLEAU 3. EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS DE MARCHANDISES DES PMA ^a 1997-2000
(En millions de dollars)

	1997	1998	1999	2000	Variation entre 1997 et 2000	
	Valeur				Valeur	%
Exportations :						
Ensemble des PMA	23 045	22 183	24 720	31 337	8 291	36,0
Exportateurs de pétrole	6 432	5 518	8 116	12 400	5 969	92,8
Exportateurs de produits de base autres que le pétrole	9 915	9 558	9 151	9 169	-746	-7,5
Exportateurs de produits manufacturés et/ou de services	6 699	7 107	7 453	9 768	3 069	45,8
Importations :						
Ensemble des PMA	36 667	37 555	38 233	39 954	3 287	9,0
Exportateurs de pétrole	5 933	6 328	6 168	6 969	1 037	17,5
Exportateurs de produits de base autres que le pétrole	14 144	14 325	14 221	14 202	58	0,4
Exportateurs de produits manufacturés et/ou de services	16 590	16 903	17 844	18 783	2 193	13,2

Source: Estimation du Secrétariat de la CNUCED fondées sur les données de la base COMTRADE de l'ONU.

a Non compris l'Érythée et Tuvalu.

Cependant, ces remarquables résultats d'ensemble cachent d'importantes différences entre les PMA en matière de commerce extérieur. De fait, même si leurs exportations globales atteignent des niveaux record, un examen plus détaillé révèle que, dans plus d'un tiers d'entre eux, les échanges extérieurs ont nettement fléchi au cours de la période 1997-2000.

Aux fins d'analyse, il est utile de faire la distinction entre: i) les PMA exportateurs de pétrole (qui, à la fin des années 90, comprenaient l'Angola, la Guinée équatoriale, le Soudan et le Yémen); ii) les exportateurs de produits de base autres que le pétrole, soit plus de la moitié de l'ensemble des PMA (la plupart d'entre eux se trouvant en Afrique); iii) les exportateurs d'articles manufacturés et/ou de services, dont les exportateurs de vêtements (le Bangladesh, par exemple)⁴. Compte tenu de ce classement, il apparaît clairement que les PMA dont les exportations de marchandises ont le plus augmenté sont ceux qui exportent du pétrole et des articles manufacturés et/ou des services.

Pour les PMA exportateurs de pétrole, la hausse des exportations a été de 92,8 % entre 1997 et 2000. Ces quatre pays pris ensemble ont donc contribué pour 40 % aux exportations totales des PMA en 2000. Une telle progression est due, d'une part, à la flambée des cours du pétrole survenue en 2000 et, de l'autre, à l'accroissement des capacités de production résultant des investissements réalisés récemment en Guinée équatoriale et au Soudan. La Guinée équatoriale, qui a commencé à produire du pétrole au début des années 90, en a exporté, selon des estimations, pour 320 millions de dollars en 1998 et pour 490 millions de dollars en 1999, et il semblerait que sa production ait doublé entre 1999 et 2000. Au Soudan, devenu exportateur net de pétrole à la suite de l'ouverture d'un oléoduc de 1 600 kilomètres en août 1999, les exportations pétrolières sont estimées à 1 milliard de dollars pour 2000, contre 200 millions de dollars en 1999 (CCI, 2001).

Dans les PMA qui exportent principalement des articles manufacturés et/ou des services, les ventes à l'étranger se sont accrues de 46 % entre 1997 et 2000, et même de 30 % entre 1999 et 2000. Cette évolution s'inscrit dans le droit fil de la tendance ascendante observée tout au long des années 90 dans les PMA qui exportent des textiles et des vêtements. En 2000, les exportations provenant de ce groupe de pays constituaient près d'un tiers des exportations totales des PMA. Les PMA d'Asie occupent une place prédominante dans ce groupe. La croissance des exportations de produits manufacturés constatée dans les années 90 au Bangladesh, au Cambodge, au Myanmar, au Népal et en République démocratique populaire lao a été favorisée par la faiblesse des coûts de la main-d'œuvre et la proximité des autres pays en développement d'Asie de l'Est qui ont servi à la fois de source d'investissements et de marché final.

Par contre, les exportateurs de produits primaires – qui se trouvent principalement en Afrique – ont enregistré des résultats irréguliers et aléatoires. Entre 1997 et 2000, la valeur de leurs exportations de marchandises a diminué de 7,5 % (tableau 3). Globalement, les exportations ont chuté durant cette période dans 19 des 26 exportateurs de produits de base autres que le pétrole.

La faiblesse de ces résultats tient pour beaucoup à l'évolution des cours mondiaux des produits de base. Entre 1997 et 2001, les cours ont chuté de 27 % pour le cuivre, de 39 % pour le coton et de 66 % pour le café (tableau 4). En 2001, la baisse des prix a été de l'ordre de 18 % pour l'or, de 31 % pour les produits alimentaires, de 20 % pour les matières premières agricoles et de 17 % pour les minéraux, minerais et métaux.

Les conséquences économiques néfastes de la chute des prix mondiaux des produits primaires autres que les combustibles dans les PMA importateurs nets de pétrole ont été initialement neutralisées par la faiblesse des cours du pétrole au cours de la période 1997-1999. Au surplus, les prix des produits alimentaires ont

Il apparaît clairement que les PMA dont les exportations de marchandises ont le plus augmenté sont ceux qui exportent du pétrole et des articles manufacturés et/ou des services... Les ventes à l'étranger ont chuté entre 1997 et 2000 dans 19 des 26 exportateurs de produits de base autres que le pétrole.

La faiblesse de ces résultats tient dans une large mesure à l'évolution des cours mondiaux des produits de base. Entre 1997 et 2001, les cours ont chuté de 27 % pour le cuivre, de 39 % pour le coton et de 66 % pour le café.

TABLEAU 4. ÉVOLUTION DES INDICES DES PRIX DE CERTAINS PRODUITS PRIMAIRES IMPORTANTS POUR LES PMA, 1997-2001

	1997 <i>Indice</i>	1998	1999	2000	2001
Produits alimentaires et assimilés	100	87	71	69	69
Cacao	100	104	71	56	70
Café	100	82	64	48	34
Farine de poisson	100	109	65	68	80
Riz	100	101	82	67	57
Sucre	100	79	55	72	76
Thé	100	104	97	104	83
Blé	100	79	74	76	80
Matières premières agricoles	100	89	80	82	80
Coton	100	82	66	74	61
Tabac	100	94	88	85	85
Minéraux, minerais et métaux	100	84	82	92	83
Cuivre	100	72	70	83	73
Or	100	89	84	84	82
<i>Pour mémoire</i> : Pétrole brut	100	68	95	147	127

Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après le *Bulletin des prix des produits de base* de la CNUCED.

fléchi dans le même temps, ce qui a également contribué à amortir l'effet de la baisse des cours des produits primaires, bon nombre de PMA étant importateurs nets de vivres (Herrmann et David, 2001). Cependant, après avoir plongé aux environs de 10 dollars le baril en 1999, les prix du pétrole ont fortement augmenté en 2000, s'établissant en moyenne à plus de 30 dollars le baril dans les trois premiers trimestres de l'année. Même si les cours du pétrole sont entre-temps retombés, l'on n'est pas revenu à des niveaux aussi bas que ceux qui prévalaient dans les années 1997 à 1999 et qui ont contribué à soutenir la croissance économique durant cette période.

C. Financement extérieur

1. VUE D'ENSEMBLE

Les résultats économiques des PMA sont également influencés par l'évolution des apports extérieurs de ressources financières. Dans les années 90, celle-ci a été marquée par deux grandes tendances: la diminution du volume de l'aide et l'augmentation des apports de capitaux privés, notamment des investissements étrangers directs (IED). Selon des estimations antérieures de la Banque mondiale, le total des entrées de capitaux à long terme semblait avoir sensiblement fléchi au cours de la décennie dans l'ensemble des PMA, la diminution des apports d'aide ayant été plus rapide que l'augmentation des flux de capitaux privés. Les estimations des apports de capitaux privés dont certains PMA ont bénéficié à la fin des années 90 ont toutefois été révisées à la hausse dans la version la plus récente des statistiques de la Banque relatives au financement du développement dans le monde.

Selon ces nouvelles estimations, les flux de capitaux à long terme vers l'ensemble des PMA ont atteint 15 milliards de dollars en 1999, soit le chiffre annuel le plus élevé des années 90. Ils ont reculé de 11 % en 2000 pour passer à 13,3 milliards de dollars. Cependant, la moyenne annuelle des entrées nettes de capitaux à long terme dans les PMA a été plus élevée en valeur nominale en 1999-2000 que durant les périodes 1989-1993 et 1994-1998 (tableau 5).

Les apports de capitaux privés ont plus que doublé durant la période 1997-2000 par rapport au début des années 90, l'augmentation étant particulièrement forte en 1999.

TABEAU 5. ENTRÉES NETTES DE CAPITAUX À LONG TERME DANS LES PMA^a, PAR TYPE DE FLUX ET TOTAL DES TRANSFERTS NETS, 1989-1993, 1994-1998, 1999 ET 2000

(En millions de dollars courants, en moyenne annuelle)

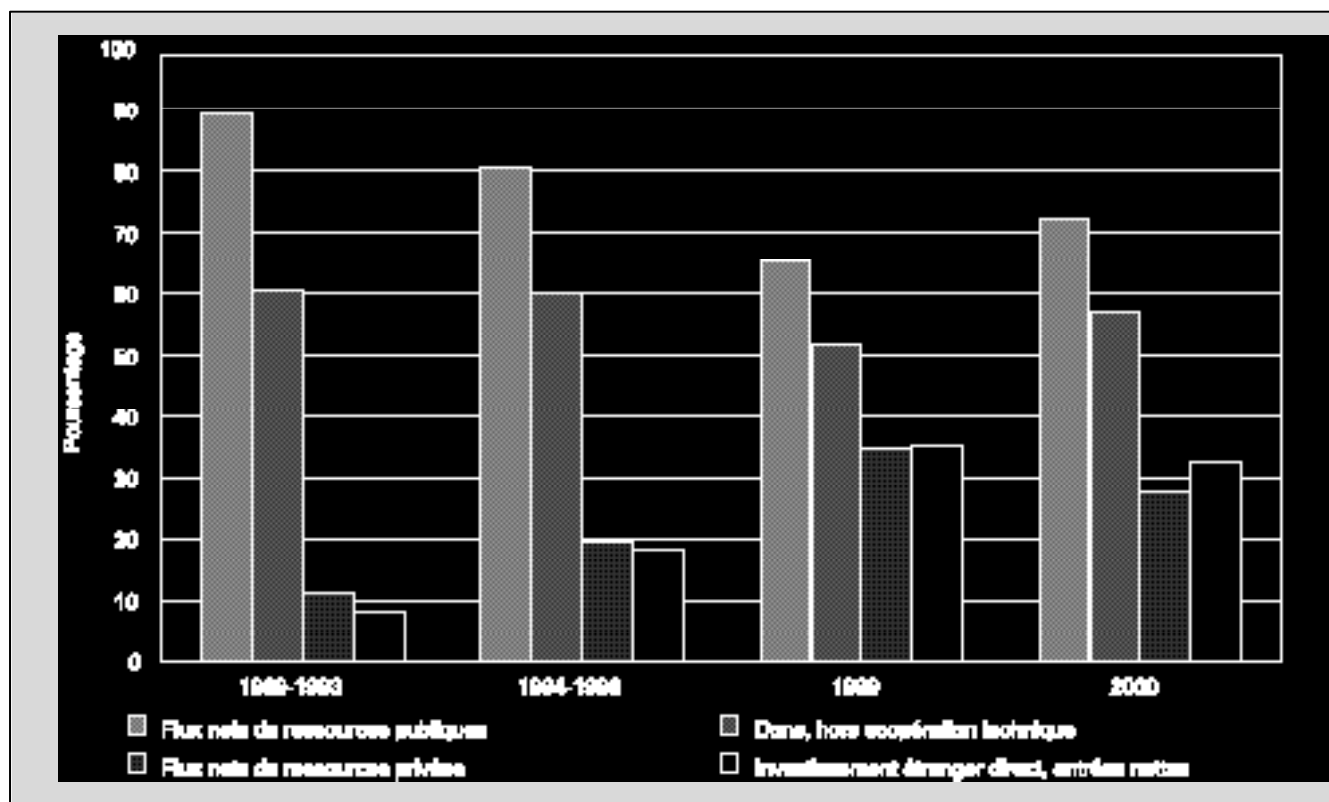
	1989-1993	1994-1998	1999	2000
Total net des flux de ressources	13 933	13 308	15 039	13 331
Flux nets de ressources publiques	12 396	10 719	9 817	9 630
Dons, hors coopération technique	8 392	7 958	7 753	7 578
Flux de la dette publique	4 004	2 761	2 064	2 053
Bilatérale	1 009	-36	-439	-327
Multilatérale	2 995	2 797	2 503	2 379
Flux nets de ressources privées	1 538	2 589	5 222	3 701
Investissement étranger direct, apports nets	1 132	2 432	5 276	4 315
Flux d'investissements de portefeuille	0	40	4	3
Flux de la dette privée	406	666	-58	-617
Assortie d'une garantie publique	419	686	-78	-598
Non garantie	-13	-20	20	-19
Solde des transferts nets	12 162	11 396	12 979	11 358
Paiements au titre des intérêts sur la dette à long terme	1 110	1 150	1 149	980
Rapatriement des bénéfices réalisés sur l'IED	661	762	910	993
<i>Pour mémoire:</i>				
FMI, apports nets assortis ou non de conditions de faveur	-57	210	-6	-152

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après Banque mondiale, *Global Development Finance 2002* (données disponibles en ligne).

a Ensemble des PMA, sauf l'Afghanistan, Kiribati et Tuvalu, pour lesquels on ne dispose d'aucune donnée.

GRAPHIQUE 1. COMPOSITION DES ENTRÉES DE CAPITAUX À LONG TERME DANS LES PMA, 1989-1993, 1994-1998, 1999 ET 2000

(En pourcentage du total des apports nets de ressources)



Source : Voir tableau 5.

Note : Voir tableau 5.

L'accroissement des apports de capitaux dans l'ensemble du groupe est dû essentiellement à la progression des flux d'origine privée. Les apports nets de ressources publiques (assortis ou non de conditions de faveur) vers les PMA n'ont cessé de diminuer. D'après les statistiques de la Banque mondiale, ils avaient baissé de 22 % en valeur nominale en 2000 par rapport à la période 1989-1993. En revanche, les apports de capitaux privés ont plus que doublé durant la période 1997-2000 par rapport au début des années 90, l'augmentation étant particulièrement forte en 1999. De fait, ces apports constituaient jusqu'à 35 % du total des flux nets de ressources vers l'ensemble du groupe en 1999 et 28 % en 2000. L'IED net représentait, d'après des estimations, 35 % du total des apports nets de ressources en 1999 et 32 % en 2000 (graphique 1).

Cela dit, quatre remarques s'imposent. Premièrement, si l'on considère les chiffres réels par habitant, les entrées nettes de capitaux à long terme continuent de diminuer dans les PMA. Compte tenu d'un coefficient déflateur fondé sur l'indice des prix des produits manufacturés exportés par les pays industrialisés, les apports réels de capitaux à long terme par habitant ont reculé de 21 % entre 1990 et 2000.

Deuxièmement, même s'ils reçoivent plus d'IED, les PMA n'ont toujours pas accès aux moyens de financement internationaux de source bancaire et aux émissions d'obligations. Les flux de la dette privée en direction des PMA ont été négatifs chaque année depuis 1995, sauf en 1999, ce qui laisse présumer que les remboursements de créances existantes au profit de créanciers privés ont été supérieurs au décaissement de nouveaux prêts.

Troisièmement, comme dans le cas du commerce extérieur, on constate d'importantes différences entre les PMA, dont certains ont plus profité que d'autres de l'accroissement des flux de capitaux. Ainsi qu'il ressort d'un examen des tendances par pays, 33 des 46 pays pour lesquels des données sont disponibles ont reçu en 1999-2000 des apports nets de ressources inférieurs à ceux de 1994-1998. Les entrées de capitaux ont été plus importantes en 1999 et 2000 que sur la période 1994-1998 dans neuf PMA seulement, à savoir l'Angola, le Bangladesh, le Burkina Faso, l'Érythrée, la Guinée équatoriale, le Mozambique, l'Ouganda, la République-Unie de Tanzanie et le Soudan. L'analyse montre également qu'en 2000 47 % des flux nets d'IED vers l'ensemble des PMA étaient destinés aux quatre exportateurs de pétrole (Angola, Guinée équatoriale, Soudan et Yémen). Il est en outre à noter que, pour 1999, l'essentiel de la révision à la hausse des données relatives aux flux de capitaux privés vers le groupe des PMA concerne l'Angola, pays pour lequel les chiffres de la base de données relatives au financement du développement dans le monde ont été relevés de 2,5 milliards de dollars par rapport aux estimations précédentes. Cet ajustement statistique équivaut à 17 % des entrées totales de capitaux dans les PMA en 1999.

Quatrièmement, la part des PMA dans le total des flux nets de ressources vers l'ensemble des pays en développement reste relativement faible, et ce en dépit

Cependant, les apports de capitaux à long terme par habitant ont diminué de 21 % en valeur réelle entre 1990 et 2000.

Comme dans le cas du commerce extérieur, on constate d'importantes différences entre les PMA, dont certains ont plus profité que d'autres de l'accroissement des flux de capitaux. Ainsi qu'il ressort d'un examen des tendances par pays, 33 des 46 pays pour lesquels on dispose de données ont reçu en 1999-2000 des apports nets de ressources inférieurs à ceux de 1994-1998.

TABLEAU 6. PART DES PMA DANS LES APPORTS NETS DE RESSOURCES EN FAVEUR DE L'ENSEMBLE DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, PAR TYPE DE FLUX, 1989-1993, 1994-1998, 1999 ET 2000
(En pourcentage)

	1989-1993	1994-1998	1999	2000
Total des apports nets de ressources	10,3	4,6	5,6	5,2
Flux nets de ressources publiques	23,2	24,0	20,8	27,5
Flux nets de ressources privées	1,9	1,1	2,4	1,7
Investissement étranger direct, entrées nettes	2,9	1,8	2,9	2,6

Source : Voir tableau 5.

Note : L'échantillon de PMA est le même que dans le tableau 5.

Les apports d'aide aux PMA, qui avaient fortement chuté à partir du début des années 90, ont cessé de diminuer durant la période 1998-2000. Les versements nets d'APD de l'ensemble des donateurs en faveur des PMA ont en fait légèrement augmenté en 2000 pour passer à 12,5 milliards de dollars.

Cela étant, en valeur réelle par habitant, l'aide provenant de l'ensemble des donateurs était en 2000 inférieure de 30 % à l'aide reçue en 1994.

d'importants apports d'aide. En 2000, ils ont reçu 28 % des apports nets de fonds publics destinés à l'ensemble des pays en développement, mais 1,7 % seulement des flux de ressources privées et 2,6 % des entrées nettes d'IED. Globalement, leur part est de 5,2 % dans le total des entrées nettes de ressources à destination des pays en développement (tableau 6).

2. APPORTS D'AIDE

Les statistiques établies par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE permettent de dresser un bilan plus détaillé des apports d'aide aux PMA⁵. Ces apports, qui avaient fortement chuté à partir du début des années 90, ont cessé de diminuer durant la période 1998-2000. Ainsi qu'il ressort des estimations pour 2000, les versements nets d'APD de l'ensemble des donateurs en faveur des PMA ont en fait légèrement augmenté cette année-là pour atteindre 12,5 milliards de dollars. Cela étant, en valeur nominale, l'aide consentie aux PMA était en 2000 inférieure de 26 % aux chiffres de 1994. En valeur réelle par habitant, rapport à 1994 (tableau 7).

L'aide accordée aux PMA provient essentiellement des pays membres du CAD qui, pris ensemble, comptaient pour 98 % dans les versements nets d'APD en faveur des PMA en 2000. L'aide fournie par les pays membres du CAD revêt principalement la forme de dons bilatéraux (qui, selon des estimations, constituaient 66 % des versements nets d'APD en faveur des PMA en 2000) et de contributions aux organisations multilatérales. Selon des données relatives aux engagements pris par les pays membres du CAD au niveau bilatéral, l'aide consacrée aux infrastructures et services économiques (notamment les transports et les communications, ainsi que l'énergie) et aux secteurs productifs (agriculture, industrie, commerce et tourisme) a continué de régresser à la fin des années 90 au profit des infrastructures et services sociaux (enseignement, administration et société civile, notamment). De fait, pour la période 1998-2000, les infrastructures

TABLEAU 7. APPORTS NETS D'APD AUX PMA PROVENANT DE L'ENSEMBLE DES DONATEURS, 1994-2000

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
APD nette (millions de dollars courants)	16 825,5	17 241,7	14 084,6	13 035,8	12 806,2	12 325,0	12 477,8
APD nette par habitant (dollars courants)	29,3	29,3	23,5	21,2	20,4	19,2	19,0
APD nette réelle (millions de dollars de 1999)	16 652,3	15 404,7	12 827,9	12 884,8	12 896,2	12 325,0	13 256,4
APD nette réelle par habitant (dollars de 1999)	29,0	26,2	21,4	21,0	20,5	19,2	20,2

Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED fondées sur des données de l'OCDE/CAD disponibles en ligne.

TABLEAU 8. ENGAGEMENTS BILATÉRAUX D'APD DES DONATEURS DU CAD EN FAVEUR DES PMA PAR SECTEUR, EN POURCENTAGE DU TOTAL DES ENGAGEMENTS BILATÉRAUX D'APD (En pourcentage)

	1994-1997	1998-2000
Infrastructures et services sociaux	32,1	34,3
Infrastructures et services économiques, secteurs productifs et questions multisectorielles/transsectorielles	31,4	23,2
Aide en nature/aide-programme	12,6	13,9
Mesures relatives à la dette	11,7	15,7
Aide d'urgence	7,9	9,1
Autres	4,3	3,8
Total	100,0	100,0

Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après OCDE, *International Development Statistics 2002*, CD-ROM.

et services sociaux comptaient pour un tiers dans le total des engagements d'aide bilatérale en faveur des PMA, alors que les infrastructures et services économiques, les secteurs productifs et les initiatives multisectorielles et transsectorielles, concernant par exemple l'égalité entre les sexes et l'environnement (tableau 8), ont globalement bénéficié de 23 % seulement du total. Une telle évolution marque un net renversement de tendance par rapport au début des années 80, lorsque 11 % seulement du total des engagements d'aide bilatérale étaient consacrés aux infrastructures et services sociaux et 45 % aux infrastructures économiques, aux secteurs productifs et aux questions multisectorielles et transsectorielles⁶. L'aide d'urgence et l'allègement de la dette occupent également une place de plus en plus importante et comptaient pour 25 % dans le total des engagements d'aide bilatérale pris par les pays membres du CAD en 1998-2000.

Une analyse plus détaillée de la composition des décaissements effectués en 2000 au titre de l'aide d'urgence et de l'allègement de la dette montre que 41 PMA ont reçu cette année-là une forme ou une autre de secours d'urgence. De surcroît, l'aide d'urgence représentait plus de 15 % de l'APD nette provenant de l'ensemble des donateurs pour les 10 PMA suivants: Afghanistan, Angola, Burundi, Érythrée, Éthiopie, Mozambique, République démocratique du Congo, Sierra Leone, Somalie et Soudan. Les mesures de remise nette de la dette prises par les pays membres du CAD en 2000 équivalaient à 15 % ou plus des versements nets d'APD dans sept PMA, à savoir la Guinée-Bissau, le Mozambique, le Myanmar, la République centrafricaine, la République-Unie de Tanzanie, le Togo et la Zambie.

Enfin, il convient de souligner que la coopération technique reste une importante forme d'aide aux PMA. La coopération technique fournie par les pays membres du CAD est estimée à 2,1 milliards de dollars pour 2000.

3. INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS DIRECTS

La base de données de la CNUCED relative aux IED/sociétés transnationales donne également un tableau plus détaillé des entrées d'IED. Au cours des 10 dernières années, les flux mondiaux d'IED n'ont cessé de s'amplifier, passant de 209 milliards de dollars en 1990 à plus de 1 300 milliards de dollars en 2000. Un certain nombre de pays en développement ont participé à cette expansion. Cependant, d'après les estimations les plus récentes, 0,5 % seulement des flux mondiaux d'IED ont été investis dans les 49 PMA (CNUCED, 2000; CNUCED, 2001).

Le niveau absolu des entrées d'IED dans les PMA a augmenté dans les années 90, surtout entre 1994 et 1999. Cependant, comme on l'a vu, un petit nombre de pays a absorbé l'essentiel de ces flux. Les 10 principaux destinataires de l'IED parmi les PMA en 1999 étaient l'Angola, le Bangladesh, le Cambodge, le Lesotho,

L'aide d'urgence et l'allègement de la dette occupent désormais une place importante dans l'aide bilatérale et comptaient pour 25 % dans le total des engagements d'aide des pays membres du CAD sur la période 1998-2000.

Les 10 principaux destinataires de l'IED parmi les PMA comptaient pour plus de 86 % dans les entrées d'IED destinées à l'ensemble des PMA sur la période 1998-2000.

TABLEAU 9. ENTRÉES D'IED DANS LES PMA PAR GROUPE, 1997-2000

(En millions de dollars et en pourcentage)

	1997	1998	1999	2000
Total des PMA	2 976,3	3 678,7	5 176,3	4 414,3
PMA exportateurs de pétrole	391,1	1 242,5	2 633,1	2 046,0
10 principaux destinataires de l'IEDC parmi les PMA ^a	2 115,0	3 165,2	4 495,1	3 764,4
Autres PMA	861,3	513,5	681,2	649,8
Part des 10 principaux destinataires de l'IED parmi les PMA (%)	71,1	86,0	86,8	85,3
Part des autres PMA (%)	28,9	14,0	13,2	14,7

Source : CNUCED, base de données IED/sociétés transnationales.

a Sur la base des 10 principaux destinataires en 1999 (Angola, Soudan, Ouganda, Myanmar, Lesotho, Zambie, République-Unie de Tanzanie, Bangladesh, Cambodge et Mozambique).

Les entrées d'IED se sont ralenties au niveau mondial en 2000 et les PMA n'ont pas échappé à cette tendance. Ces flux y ont diminué de 15 % en 2000.

L'endettement extérieur diminue. Mais l'encours total de la dette des PMA en tant que groupe était de l'ordre de 143,2 milliards de dollars fin 2000. Les paiements au titre du service de la dette ont représenté 4,6 milliards de dollars en 2000.

le Mozambique, le Myanmar, l'Ouganda, la République-Unie de Tanzanie, le Soudan et la Zambie. Ces pays comptaient ensemble pour plus de 86 % dans les entrées d'IED à destination de l'ensemble des PMA au cours de la période 1998-2000 (tableau 9). La concentration est encore plus forte que dans l'ensemble des pays en développement, parmi lesquels les 10 principaux destinataires de l'IED ont par exemple reçu en 2000 73 % du total des entrées d'IED (CNUCED, 2001). La base de données de la CNUCED relative aux IED/sociétés transnationales révèle en outre que les quatre PMA exportateurs de pétrole ont absorbé, tant en 1999 qu'en 2000, plus de 50 % du total des investissements étrangers directs dans les PMA.

Les entrées d'IED se sont ralenties au niveau mondial en 2000 et les PMA n'ont pas échappé à cette tendance. D'après des statistiques de la CNUCED, ces pays ont reçu environ 4,4 milliards de dollars d'IED en 2000 contre 5,2 milliards de dollars en 1999, soit une baisse de 15 % (ibid.). Les différents groupes de pays n'ont toutefois pas été touchés de la même façon. Les entrées d'IED ont diminué de 18,4 % dans les PMA d'Afrique en 2000, même si elles sont restées importantes dans ceux qui exportent du pétrole (Angola, Guinée équatoriale et Soudan). Les PMA d'Asie du Sud et du Sud-Est ayant un secteur manufacturier orienté vers l'exportation ont également continué à attirer les investisseurs, en dépit d'une forte contraction après la crise financière de 1997. Globalement, les flux d'IED vers l'Asie se sont accrus de 35,5 % en 2000, principalement dans le secteur des textiles et vêtements et dans certaines branches des services. Les investissements étrangers ont chuté de 56 % à Haïti, seul PMA d'Amérique latine et des Caraïbes. Dans la région du Pacifique, ils ont enregistré une augmentation de 44 %, associée à l'expansion du tourisme dans certains PMA insulaires (tableau 10).

D. Dette extérieure

L'activité économique de nombreux PMA continue de pâtir d'un fort endettement. À la fin de 2000, l'encours total de la dette des PMA en tant que groupe atteignait 143,2 milliards de dollars, soit une réduction de 4,4 milliards de dollars par rapport au solde de début d'année et de 9,3 milliards de dollars (ou 6,1 %) par rapport au début de 1999. La dette active a diminué en raison des annulations de créances (surtout en 1999) et des variations de change (surtout en 2000), ces deux éléments ayant ainsi contrebalancé une modeste augmentation de la dette liée à l'octroi de nouveaux prêts. Les nouvelles créances des PMA proviennent principalement de prêts de source publique, multilatérale notamment. Si l'on exclut les crédits du FMI, les prêts multilatéraux équivalaient en 2000 à 115 % des flux nets de la dette publique. Les flux nets de la dette bilatérale ont été négatifs cette année-là.

TABLEAU 10. ENTRÉES D'IED DANS LES PMA, PAR RÉGION, 1990-2000
(En millions de dollars)

	1990	1997	1998	1999	2000	variation annuelle moyenne en pourcentage	
						1990-2000	1999-2000
Ensemble des PMA	573,5	2 976,3	3 678,7	5 176,3	4 414,3	18,0	-14,7
Afrique	482,5	2 170,3	3 206,7	4 773,8	3 893,5	23,2	-18,4
Asie	52,6	717,0	428,5	340,0	460,6	6,3	35,5
Asie occidentale	-130,9	-138,5	-266,1	-328,7	-200,9
Asie du Sud, de l'Est et du Sud-Est	183,5	855,5	694,6	668,7	661,5	17,2	-1,1
Amérique latine et Caraïbes	8,0	4,0	10,8	30,0	13,2	..	-56,0
Pacifique	30,5	85,1	32,7	32,5	46,9	0,9	44,2

Source: CNUCED, base de données IED/sociétés transnationales.

TABLEAU 11. INDICATEURS D'ENDETTEMENT EXTÉRIEURS DES PMA, 1995, 1999 ET 2000

(En pourcentage)

	Encours total de la dette/PIB			Service total de la dette acquitté/exportations ^a			Encours total de la dette/exportations ^a			Valeur actuelle nette de la dette/exportations ^b 1998-2000
	1995	1999	2000	1995	1999	2000	1995	1999	2000	
Afghanistan
Angola	219,4	178,0	114,9	12,0	18,7	15,1	295,4	206,7	127,4	170
Bangladesh	42,0	36,0	33,1	14,2	9,2	9,1	290,1	211,2	180,3	120
Bénin	80,3	72,4	73,7	6,8	10,0	12,6	221,0	242,0	263,4	253
Bhoutan	34,4	42,1	40,7	10,9	5,1	4,2	117,3	132,6	126,5	111
Burkina Faso	53,8	61,7	60,8	11,2	15,5	17,3	292,1	387,8	421,8	210
Burundi	115,7	158,4	159,7	27,6	45,6	37,2	828,5	1791,9	1910,9	985
Cambodge	69,3	75,1	74,1	0,7	2,9	2,0	205,8	197,9	152,5	158
Cap-Vert	43,7	55,7	58,6	5,0	10,0	7,5	112,0	163,5	152,2	128
Comores	99,5	102,6	114,8	1,6	5,7	5,0	347,5	421,8	428,9	296
Djibouti	57,4	51,2	47,4	5,5	4,1	5,5	133,0	112,4	106,9	71
Érythrée	6,4	39,0	51,2	0,1	1,6	1,1	12,3	121,8	104,0	75
Ethiopie	178,3	85,5	85,8	19,1	16,4	13,9	1276,3	586,7	548,1	343
Gambie	111,8	107,5	111,7	14,7	8,6	7,0	235,9	185,9	176,2	217
Guinée	87,8	102,7	112,5	25,0	15,6	15,3	454,3	428,6	389,4	286
Guinée-Bissau	353,7	416,2	436,9	51,7	15,7	8,6	3035,8	1608,9	1305,1	1321
Guinée équatoriale	177,9	31,1	18,5	2,2	0,4	0,2	309,7	19,2	10,5	13
Haiti	31,0	29,0	28,9	50,2	8,8	8,0	424,1	209,2	224,4	132
Îles Salomon	48,5	51,6	56,6	3,8	4,8	6,7	75,1	72,9	114,8	53
Kiribati
Lesotho	73,7	80,3	79,6	6,1	10,9	12,1	102,4	135,0	131,9	91
Libéria
Madagascar	136,8	127,8	121,2	7,6	17,1	7,7	564,9	510,9	388,4	333
Malawi	157,0	152,0	160,1	25,6	12,7	11,7	484,8	506,7	543,3	314
Maldives	57,2	39,1	37,2	3,4	4,0	4,3	48,1	49,4	44,2	32
Mali	119,9	123,8	128,7	13,3	13,7	12,1	455,2	413,6	367,7	209
Mauritanie	219,9	263,9	267,4	22,9	28,4	25,9	459,8	681,3	645,1	319
Mozambique	311,8	175,2	190,1	34,5	18,5	11,4	1585,5	1092,1	927,8	187
Myanmar	19,2	6,0	4,7	441,5	371,8	327,6	248
Népal	55,1	59,0	51,4	7,05	7,9	6,5	200,5	219,4	184,7	113
Niger	84,4	81,3	89,7	16,7	11,2	9,2	475,9	545,7	534,6	345
Ouganda	62,1	53,9	55,2	20,0	22,1	23,7	523,3	445,1	506,1	138
République centrafricaine	84,3	86,5	90,6	7,8	12,1	9,0	471,5	589,4	556,4	356
Rép. dém. du Congo	234,6	1,4	747,9	797
Rép. dém. pop. lao	122,8	174,2	146,2	6,3	7,7	8,1	521,5	527,8	484,1	243
Rép. -Unie de Tanzanie	141,1	95,0	82,5	17,9	16,2	16,2	571,7	658,1	555,7	395
Rwanda	80,0	66,8	70,8	20,4	25,9	24,7	1040,9	1063,8	896,2	628
Samoa	110,0	80,6	83,6	4,2	5,1	10,8	157,2	151,6	250,8	115
Sao Tomé-et-Principe	539,7	683,1	679,6	23,4	29,1	31,7	2493,8	2168,2	2273,2	1307
Sénégal	85,8	78,0	77,1	16,7	14,3	14,4	228,7	224,0	213,4	151
Sierra Leone	136,0	187,3	200,2	61,5	29,5	48,0	912,8	1686,4	1434,7	800
Somalie
Soudan	244,7	160,9	136,7	10,0	6,7	3,2	2551,6	1897,7	829,8	1319
Tchad	62,7	73,0	79,3	4,1	11,0	9,3	235,0	388,8	394,3	222
Togo	112,7	107,4	117,6	6,0	8,9	6,1	302,1	302,5	294,7	199
Tuvalu
Vanuatu	20,4	30,2	32,4	1,5	1,1	1,4	37,3	36,0	42,3	20
Yémen	165,7	74,1	65,8	3,1	3,9	3,8	203,0	135,3	95,7	99
Zambie	200,3	188,6	196,8	181,6	45,8	18,7	481,3	611,8	578,1	537
PMA ^c	104,6	83,9	78,4	20,1	11,8	9,6	414,5	332,0	264,9	234

Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après Banque mondiale, *Global Development Finance 2002*, données en ligne, et *Indicateurs du développement dans le monde 2001*, CD-ROM.

a Exportations de biens et de services.

b Le rapport est fondé sur la valeur actuelle nette de la dette en 2000 et les exportations annuelles moyennes de biens et de services sur la période 1998-2000.

c Moyenne pondérée fondée sur 43 PMA. Les données ne sont pas disponibles pour l'Afghanistan, Kiribati, le Libéria, la République démocratique du Congo, la Somalie et Tuvalu.

En 2000, la dette extérieure constituait une charge insupportable dans 29 PMA.

Le niveau de la dette active a diminué tant par rapport au PIB et aux exportations qu'en valeur absolue. L'encours total de la dette des PMA en tant que groupe, qui équivalait à 105 % du PIB en 1995, a été ramené à 84 % en 1999 et à 78 % en 2000. Le volume des paiements au titre du service de la dette est resté pratiquement inchangé. Pour l'ensemble des PMA, ces paiements représentaient 4,7 milliards de dollars en 1999 et 4,6 milliards de dollars en 2000. Le rapport du service de la dette acquitté aux exportations de biens et de services était de 9,6 % en 2000, contre 11,8 % en 1999 (voir le tableau 11).

Ces statistiques globales masquent de forts contrastes. Entre 1999 et 2000, le rapport de l'encours de la dette au PIB a diminué dans 18 PMA sur les 42 pour lesquels on dispose de données. Dans cet intervalle de temps, le total des arriérés

TABLEAU 12. RAPPORT DU SERVICE DE LA DETTE ACQUITTÉ ET AUX RECETTES PUBLIQUES ET AUX DÉPENSES SOCIALES DANS CERTAINES PMA VISÉS PAR L'INITIATIVE PPTE^a, 1998, 1999 ET 2000
(En pourcentage)

Pays	Date de la prise de décision	Service de la dette acquitté/ recettes publiques (%)			Service de la dette acquitté/ dépenses sociales (%)	
		1998 ^b	1999 ^b	2000 ^c	1999 ^b	2000 ^c
Pays ayant atteint le stade de la prise de décision au premier semestre de 2000						
Mauritanie	Février 00	35	30	39	95	100
Mozambique	Avril 00	23	12	5	23	8
Ouganda	Mai 00 ^d	16	13	13	32	22
Rép.-Unie de Tanzanie	Avril 00	29	20	16	67	44
Sénégal	Juin 00	27	18	18	57	63
<i>Moyenne arithmétique</i>		26	19	18	55	47
Pays ayant atteint le stade de la prise de décision au troisième trimestre de 2000						
Benin	Juillet 00	17	17	14	57	50
Burkina Faso	Juillet 00	18	15	17	38	40
Mali	Septembre 00	17	20	18	82	65
<i>Simple average</i>		17	17	16	82	65
Pays ayant atteint le stade de la prise de décision à la fin 2000, en 2001 et en 2002						
Éthiopie	Novembre 01	9	11	10	47	21
Gambie	Décembre 00	12	25	16	83	59
Guinée	Décembre 00	34	35	36	155	167
Guinée-Bissau	Décembre 00	63	15	32	9	15
Madagascar	Décembre 00	42	25	19	68	46
Malawi	Décembre 00	22	21	27	31	49
Niger	Décembre 00	9	11	12	18	20
Rwanda	Décembre 00	7	25	17	63	42
Sao Tomé-et-Principe	Décembre 00	84	21	53	25	63
Sierra Leone	Mars 02	18	77	44	247	213
Tchad	Mai 01	29	23	29	16	17
Zambie	Décembre 00	24	23	24	76	99
<i>Moyenne arithmétique</i>		29	26	27	70	68

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après FMI/AID (2001).

Notes: a La liste comprend tous les PMA visés par l'Initiative PPTE qui avaient atteint le stade de la prise de décision ou la fin du processus à la fin de septembre 2001.

b Service de la dette acquitté.

c Service de la dette restant à payer une fois que le mécanisme traditionnel de service de la dette et l'aide prévue dans le cadre de l'Initiative PPTE renforcée ont été pleinement mis à profit.

d Date de fin de processus.

de paiement de la dette à long terme n'a reculé que dans 8 PMA. En outre, 29 PMA étaient considérés comme surendettés en l'an 2000 suivant un des critères de l'Initiative PPTE renforcée (à savoir un rapport de 150 entre la valeur actuelle nette de l'encours de la dette et les exportations) permettant de déterminer si l'endettement d'un pays est viable.

La dette extérieure a été contractée pour l'essentiel auprès de créanciers publics et la dette multilatérale reste particulièrement lourde. C'est la raison pour laquelle l'Initiative PPTE renforcée est si importante pour les PMA surendettés. Si l'endettement des PMA s'est quelque peu atténué, c'est en partie grâce aux mesures prises dans le cadre de cette initiative. Cependant, celle-ci n'avait encore pleinement porté ses fruits en 2000, même pour les pays qui avaient atteint durant l'année le stade de la prise de décision. Des estimations des paiements effectués au titre du service de la dette en 2000 par 20 PMA visés par l'Initiative PPTE, qui avaient atteint le stade de la prise de décision ou la fin du processus, montrent que le service de la dette était supérieur à 20 % des recettes publiques dans huit de ces pays et à 20 % des dépenses sociales dans sept d'entre eux. De fait, dans 14 des pays considérés, ces paiements équivalaient à 40 % ou plus des dépenses sociales de l'État (tableau 12).

E. Conclusion

Les PMA en tant que groupe ont connu à la fin des années 90 une évolution économique nettement plus favorable qu'en début de décennie. La croissance économique de l'ensemble du groupe a été plus soutenue dans l'intervalle 1996-2000 que sur la période 1990-1997 et, en 2000, les exportations ont atteint un niveau record. Malgré un fléchissement en 2000, les apports de capitaux privés restent plus élevés qu'au début des années 90.

Cependant, ce tableau globalement positif masque des tendances économiques très variables. L'écart se creuse entre les PMA, notamment entre ceux qui exportent des articles manufacturés et des services et ceux dont les exportations consistent en produits primaires autres que les combustibles. Ces derniers ont été particulièrement touchés par la baisse récente des cours des produits de base. En 1999 et 2000, le niveau des exportations de marchandises et des flux de capitaux privés vers les PMA a en outre été largement fonction de la situation des quatre PMA qui exportent du pétrole, à savoir l'Angola, la Guinée équatoriale, le Soudan et le Yémen.

D'importantes réserves doivent en outre être exprimées quant à la stabilité des tendances récentes. La croissance des PMA reste largement tributaire des prix des produits de base et de l'évolution constatée en matière de financement extérieur. Il y a tout lieu de craindre que 2001 ait été une année difficile pour bon nombre de PMA. La situation économique mondiale s'est dégradée au cours du premier semestre de l'année et les événements du 11 septembre ont rendu encore plus incertaine une conjoncture mondiale déjà déprimée. Après avoir progressé de 12 % en volume en 2000, le commerce mondial s'est nettement tassé en 2001, certaines estimations initiales laissant entrevoir une croissance de 2 % seulement (OMC, 2001). Cette évolution est due au ralentissement sensible de la demande en Europe occidentale et à la stagnation des importations aux États-Unis. Le secteur des voyages et du tourisme, qui est d'une grande importance pour plusieurs PMA, notamment les PMA insulaires, a tout particulièrement pâti des conséquences des événements du 11 septembre. Des estimations préliminaires

Dans 14 des 20 PMA visés par l'Initiative PPTE qui avait atteint le stade de la prise de décision ou la fin du processus, les paiements au titre du service de la dette équivalaient en 2000 à 40 % ou plus des dépenses sociales de l'État.

L'évolution économique des PMA en tant que groupe a été nettement plus favorable à la fin des années 90 qu'en début de décennie... Mais la croissance de ces pays reste largement tributaire des prix des produits de base et des tendances constatées en matière de financement extérieur.

Si les tendances récentes des prix des produits de base persistent, il est à craindre que bon nombre de PMA ne retrouvent leur croissance poussive du début des années 90, période durant laquelle les termes de l'échange de ces produits s'étaient également dégradés de façon sensible.

donnent également à penser que les entrées d'IED ont nettement fléchi en 2001 dans les pays en développement (CNUCED, à paraître).

La demande de produits primaires ne devrait pas sensiblement s'accroître en 2002-2003. Qui plus est, comme le montre l'expérience du Yémen où les entrées nettes d'investissements étrangers directs avaient fortement progressé au début des années 90, il se pourrait que le total des flux d'IED vers les PMA recule nettement dans les années à venir à mesure que les ressources connues de pétrole seront mises en exploitation. Il est difficile de prévoir quelles seront les conséquences de la conjoncture économique et politique actuelle sur le volume de l'aide accordée aux PMA, mais la concentration des apports d'aide devrait encore plus s'accroître parmi ces pays. Si les tendances récentes des prix des produits de base persistent, et toutes choses étant égales par ailleurs, il est à craindre que bon nombre de PMA ne retrouvent dans le proche avenir leur croissance poussive du début des années 90, période durant laquelle les termes de l'échange de ces produits avaient également subi une nette dégradation.

Notes

1. Tout au long du présent rapport (sauf indication contraire), les PMA sont regroupés comme suit: PMA d'Afrique - Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tchad, Togo et Zambie (Haïti est en principe inclus dans le groupe des PMA d'Afrique sauf indication contraire); PMA d'Asie - Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Myanmar, Népal, République démocratique populaire lao et Yémen; PMA insulaires - Cap-Vert, Comores, Îles Salomon, Kiribati, Maldives, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Tuvalu et Vanuatu.
2. Cette observation vaut pour 43 PMA d'après des chiffres tirés de la base de données en ligne World Economic Outlook du FMI, décembre 2001.
3. Ces statistiques sont fondées sur les données de la base COMTRADE de l'ONU. Elles s'écartent légèrement des estimations de l'OMC, qui font apparaître un tableau et une évolution analogues mais évaluent le total des exportations de marchandises des PMA à 34 milliards de dollars pour 2000.
4. Les pays classés comme exportateurs d'articles manufacturés et/ou de services sont les suivants: Bangladesh, Cambodge, Cap-Vert, Comores, Djibouti, Gambie, Haïti, Lesotho, Madagascar, Maldives, Mozambique, Myanmar, Népal, République démocratique populaire lao, Samoa, Sénégal, Tuvalu et Vanuatu. Pour des précisions complémentaires sur la classification retenue, voir la deuxième partie, annexe du chapitre 3.
5. Les estimations OCDE/CAD des apports d'aide divergent dans une certaine mesure de celles de la Banque mondiale concernant les flux de ressources publiques (voir CNUCED, 2000, encadré 2). Les tendances sont comparables, mais les statistiques de l'OCDE/CAD donnent à penser que, depuis le début des années 90, l'aide a davantage diminué que les estimations de la Banque mondiale ne le laissent supposer.
6. Pour un examen des tendances à long terme, voir CNUCED (2000, tableau 14).

Références

- Centre du commerce international CNUCED/OMC (CCI) (2001). LDC trade: an analytical note, report prepared for the Business Sector Round Table, Third United Nations Conference on Least Developed Countries, Brussels, 16 May 2001.
- CNUCED (2000). *The Least Developed Countries 2000 Report*, United Nations publication, sales no. E.00.II.D.21, Geneva.
- CNUCED (2001). *World Investment Report 2001*. United Nations publication, sales no. E.01.II.D.12, Geneva.
- CNUCED (forthcoming). *World Investment Report 2002*, New York and Geneva.
- FMI/IDA (2002). Heavily Indebted Poor Countries (HIPC) Initiative: Status of implementation, 12 April, Washington DC.
- Herrmann, M. and David, M. (2001). Recent price changes in primary commodities, 1998-2000: Implications for least developed countries, background report for *The Least Developed Countries Report 2002*, Geneva.
- OMC (2001). *Annual Report 2001*, Geneva.

Les objectifs de développement de la troisième conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés

Chapitre

2

A. Introduction

Un nouveau Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 a été adopté à la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (PMA III), tenue à Bruxelles en mai 2001. Il « jette les bases d'un partenariat mondial renforcé visant à obtenir plus rapidement une croissance économique soutenue et un développement durable dans ces pays, à mettre un terme à leur marginalisation par l'élimination de la pauvreté, des inégalités et de la misère, et à leur permettre de s'intégrer avec profit dans l'économie mondiale » (Nations Unies, 2001). Ce partenariat repose sur les engagements mutuels des PMA et de leurs partenaires de développement de prendre des mesures concrètes dans sept domaines. Voici ces engagements:

- (i) Encourager une action axée sur la population;
- (ii) Bonne gouvernance aux niveaux national et international;
- (iii) Renforcer les capacités humaines et institutionnelles;
- (iv) Mettre en place les capacités de production nécessaires pour que les PMA bénéficient de la mondialisation;
- (v) Renforcer le rôle du commerce dans le développement;
- (vi) Réduire la vulnérabilité et protéger l'environnement;
- (vii) Mobiliser des ressources financières.

Une caractéristique importante du Programme d'action est qu'il comprend un certain nombre d'objectifs de développement quantifiés et échéancés. L'inclusion de ces objectifs est importante, car il est désormais plus facile de suivre la réalisation du Programme. De fait, l'« obtention de résultats concrets » est l'une des principales considérations dont on s'attend à ce que les PMA et leurs partenaires s'inspirent dans la mise en œuvre du Programme d'action. Ce dernier insiste sur le fait que l'examen, l'évaluation et le suivi des mécanismes et des résultats constitueront un aspect essentiel de l'exécution du Programme d'action (par. 21 e)).

Le présent chapitre évalue la mesure dans laquelle il est possible de décrire où se situent actuellement les PMA par rapport aux objectifs échéancés définis dans le Programme d'action. Les objectifs considérés sont les suivants:

- (i) Objectifs en matière de croissance et d'investissement;
- (ii) Objectifs de réduction de la pauvreté;
- (iii) Un éventail d'objectifs de développement humain concernant la population, l'éducation, la formation, la santé, la nutrition et l'assainissement;
- (iv) Divers objectifs de développement des infrastructures concernant les transports et les communications;

Une caractéristique importante du Programme d'action est qu'il comprend un certain nombre d'objectifs de développement quantifiés et échéancés.

- (v) Des flux d'aide publique au développement (APD) en faveur des PMA équivalant à 0,15 % ou 0,20 % du produit national brut (PNB) des pays donateurs pour la plupart de ces pays;
- (vi) Une sortie progressive des pays de la catégorie des PMA, conformément aux seuils définis et quantifiés à cet effet.

Nous ferons tout d'abord une description de la situation actuelle d'après les plus récentes données internationales disponibles, et cette situation est loin de correspondre aux objectifs souhaités. Puis nous prendrons en considération les tendances des années 90, qui montrent dans quelle mesure les pays ont suivi une voie les rapprochant de la réalisation des objectifs de développement de la troisième conférence sur les PMA et indiquent le « cours normal des choses » qu'il faudra généralement modifier pour que les objectifs visés soient atteints.

Décrire la situation actuelle par rapport aux objectifs quantifiés du Programme d'action soulève divers problèmes techniques et problèmes de données. Des données ne sont pas disponibles pour certains objectifs. Pour d'autres, il est nécessaire de préciser les indicateurs qu'il serait souhaitable d'utiliser pour suivre les progrès. En outre, quelques-uns des objectifs quantifiables ne sont pas exempts d'une certaine ambiguïté, notamment pour ce qui est des délais dans lesquels ils devraient être réalisés. Un principe pragmatique appliqué pour résoudre quelques-uns de ces problèmes consiste à s'appuyer sur les travaux qui ont été faits sur la façon de mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs internationaux de développement et des objectifs de développement du Millénaire¹. Cela semble d'autant plus justifié que le Programme d'action s'appuie, notamment, « sur les objectifs internationaux de développement...ainsi que sur les valeurs, les principes et les objectifs de la Déclaration du Millénaire » (par. 5), et que son succès sera jugé « à l'aune de sa contribution au progrès des PMA en matière d'objectifs internationaux de développement » (par. 21 e)). Cela étant, même en appliquant ce principe, des difficultés demeurent. Le présent chapitre doit donc être considéré comme une description préliminaire de la situation de départ, à partir de laquelle, au fil des ans, le succès de l'application du nouveau Programme d'action pourra être évalué.

Enfin, il faut souligner que le Programme d'action comporte également d'autres objectifs que les objectifs de développement quantifiables examinés ici. Deux objectifs importants, par exemple, sont d'inverser la marginalisation socioéconomique des PMA dans l'économie mondiale et de promouvoir la bonne gouvernance. Toutefois, ces objectifs de plus vaste portée n'ont pas encore été définis de façon que l'on puisse en établir un suivi précis, assorti d'échéances; ils sont exclus, partant, de la présente analyse².

Le Programme d'action en faveur des PMA pour la décennie 2001-2010 stipule que « les PMA, avec le soutien de leurs partenaires de développement, s'efforceront d'atteindre un taux de croissance du PIB d'au moins 7 % par an et de porter leur ratio investissements-PIB à 25 % par an ». Les niveaux actuels sont loin de correspondre à cet objectif.

B. Objectifs en matière de croissance et d'investissement

Le Programme d'action en faveur des PMA pour la décennie 2001-2010 stipule que « les PMA, avec le soutien de leurs partenaires de développement, s'efforceront d'atteindre un taux de croissance du PIB d'au moins 7 % par an et de porter leur ratio investissements-PIB à 25 % par an » (par. 6).

Les niveaux actuels sont loin de correspondre à cet objectif. Des données internationales sur les taux de croissance pour les années 90 sont disponibles pour 43 PMA. Au cours de la période 1997-1999, seuls cinq PMA – Bhoutan, Cap-Vert, Guinée équatoriale, Mozambique et Rwanda – ont atteint un tel taux de

croissance. Pour la période 1990-1999, seuls la Guinée équatoriale et l'Ouganda ont dépassé l'objectif. Sur la même période, le taux de croissance a été inférieur à la moitié du taux visé dans 23 des 43 PMA et a diminué dans 7 PMA sur 43.

Des données internationales sur les taux d'investissement sont disponibles pour la période 1990-1999 dans 37 PMA. Parmi ceux-ci, neuf ont atteint l'objectif de 25 % pour la période 1997-1999 (Bhoutan, Burkina Faso, Cap-Vert, Érythrée, Guinée équatoriale, Lesotho, Mozambique, République démocratique populaire lao et Sao Tomé-et-Principe). Pour l'ensemble des années 90, les taux annuels moyens d'investissement ont dépassé l'objectif dans tous ces pays – à l'exception du Burkina Faso et du Mozambique –, plus la Guinée-Bissau. Pour 12 des 37 PMA, le taux d'investissement a été en moyenne inférieur à 15 % du PIB au cours de la période 1990-1999.

C. Objectifs de réduction de la pauvreté

Le Programme d'action énonce que « l'objectif primordial du Programme d'action est d'obtenir des progrès substantiels en vue de réduire de moitié la proportion de personnes vivant dans l'extrême pauvreté et souffrant de la faim d'ici 2015 et de promouvoir le développement durable des PMA » (par. 6). Toutefois, déterminer quelle est aujourd'hui la situation des PMA par rapport à cet objectif de réduction de la pauvreté, et la manière dont elle a évolué par le passé, soulève des difficultés.

On entend généralement par proportion de la population vivant dans « l'extrême pauvreté » la proportion de la population vivant avec moins de 1 dollar par jour. Les descriptions de la répartition de la pauvreté au niveau mondial, tout comme les projections concernant son évolution, sont fondées actuellement sur la base de données de Chen et Ravallion à la Banque mondiale. Mais seuls 20 PMA figurent dans cette base de données. Douze PMA seulement disposent d'estimations de la pauvreté pour plus d'une année, ce qui est nécessaire pour en suivre l'évolution dans le temps, et seuls 4 PMA disposent de telles estimations pour plus de deux ans (tableau 13).

On peut aussi tirer des informations sur la pauvreté des indices d'inégalités contenues dans la base de données de Deininger et Squire en s'intéressant de plus près aux 20 ou 40 % constituant les couches les plus pauvres de la population. Il est à noter toutefois que peu de PMA figurent dans cette base de données, comme dans celle de Chen et Ravallion. Il n'est possible d'étudier l'évolution de la répartition des revenus au fil des ans à l'aide de cette base de données que dans cinq PMA seulement (tableau 13).

On peut recourir à des méthodes statistiques pour établir des estimations globales des niveaux futurs de pauvreté dans le groupe des PMA pris globalement à partir des données limitées disponibles. Ce faisant, on constate que si les pays en développement dans leur ensemble sont dans la bonne voie pour parvenir à réduire la proportion des personnes vivant avec moins d'un dollar par jour d'ici 2015, il n'en va pas de même des PMA (Naschold, 2001). Selon les estimations de la pauvreté de Chen et Ravallion dont on dispose, l'incidence de la pauvreté dans les PMA était pratiquement la même en 1998 qu'en 1990, cependant qu'elle avait diminué de 67 % par rapport à 1990 dans d'autres pays à faible revenu et de 51 % dans les pays à revenu intermédiaire. Ces deux derniers groupes de pays sont donc sur la bonne voie pour réduire l'incidence de la pauvreté de moitié d'ici 2015, alors que les PMA ne le sont pas. Les tendances passées et les prévisions en matière de croissance régionale ont ainsi porté à conclure que « les perspectives

« L'objectif primordial du Programme d'action est d'obtenir des progrès substantiels en vue de réduire de moitié la proportion de personnes vivant dans l'extrême pauvreté et souffrant de la faim d'ici 2015 et de promouvoir le développement durable des PMA ».

TABLEAU 13. DONNÉES DISPONIBLES SUR LA PAUVRETÉ ET LA RÉPARTITION DU REVENU DANS LES PMA

Fréquence d'apparition dans :		
Pays pour lesquels on dispose de:	Données Chen/Ravallion ^a	Données Deininger et Squire ^b
3 observations ou plus	Bangladesh (1984, 1985, 1988, 1992, 1996) Madagascar (1980, 1993, 1997) Mauritanie (1988, 1993, 1995) Zambie (1991, 1993, 1996)	Bangladesh (1963, 1967, 1973, 1977, 1978, 1981, 1983, 1986, 1989, 1992) Rép.-Unie de Tanzanie (1969, 1977, 1993) Zambie (1976, 1991, 1993, 1996)
2 observations	Éthiopie (1981, 1995) Lesotho (1986, 1993) Mali (1989, 1994) Népal (1985, 1995) Niger (1992, 1995) Ouganda (1989, 1992) Senegal (1991, 1994) Yémen (1992, 1998)	Mauritanie (1988, 1995) Ouganda (1989, 1992)
1 observation	Burkina Faso (1994) Gambie (1992) Mozambique (1996) Rép. centrafricaine (1993) Rép. dém. pop. lao (1992) Rép.-Unie de Tanzanie (1991) Rwanda (1984) Sierra Leone (1989)	Burkina Faso (1995) Djibouti (1996) Éthiopie (1996) Gambie (1992) Guinée (1995) Guinée-Bissau (1991) Lesotho (1987) Madagascar (1993) Malawi (1993) Mali (1994) Népal (1984) Niger (1992) Rép. centrafricaine (1992) Rép. dém. pop. lao (1991) Rwanda (1983) Sénégal (1991) Sierra Leone (1968) Soudan (1968)
Aucune observation	Afghanistan Angola Bénin Bhoutan Burundi Cambodge Cap-Vert Comores Djibouti Érythrée Guinée Guinée équatoriale Guinée-Bissau Haïti Îles Salomon Kiribati Libéria Malawi Maldives Myanmar République démocratique du Congo Samoa Sao Tomé-et-Principe Somalie Soudan Tchad Togo Tuvalu Vanuatu	Afghanistan Angola Bénin Bhoutan Burundi Cambodge Cap-Vert Comores Érythrée Guinée équatoriale Haïti Îles Salomon Kiribati Kiribati Libéria Maldives Mozambique Myanmar Rép. dém. du Congo Samoa Sao Tomé-et-Principe Somalie Tchad Togo Tuvalu Vanuatu Yémen

Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED.

^a Chen et Allion (2000).

^b <http://www.worldbank.org/research/growth/dddeisqu.htm>.

d'une réduction de la pauvreté dans les PMA sont faibles. Quel que soit le scénario de croissance ou d'inégalité, elles sont loin de correspondre aux objectifs de développement du Millénaire en matière de pauvreté » (p. 8).

Dans la deuxième partie du présent rapport, nous analyserons la nature et la dynamique de la pauvreté à la lumière d'un nouvel ensemble d'estimations de la pauvreté concernant 39 PMA, établi spécialement à cette fin. Ces nouvelles estimations de la pauvreté fournissent une vision beaucoup plus complète et distincte des niveaux de pauvreté dans les PMA, ainsi qu'une meilleure image des tendances à long terme et des prévisions plus fiables. Elles ne donnent pas une idée aussi sombre des perspectives d'avenir des PMA, car elles montrent qu'une croissance économique soutenue peut grandement contribuer à réduire rapidement la pauvreté. Elles laissent supposer aussi que la méthodologie qui a servi à établir les prévisions existantes ayant trait à la réalisation des objectifs de réduction de la pauvreté figurant au nombre des objectifs internationaux de développement et des objectifs de développement du Millénaire (les mêmes que dans Naschold (2001)) n'est peut-être pas tout à fait fiable³. Quoi qu'il en soit, les nouvelles estimations de la pauvreté montrent aussi que, si les pays en développement dans leur ensemble sont sur la bonne voie pour réduire l'incidence de la pauvreté de moitié d'ici 2015, les PMA, pris globalement, ne le sont pas.

D. Objectifs de développement humain⁴

Le Programme d'action comprend 13 objectifs de développement humain qui sont suffisamment précis pour être mesurés d'un point de vue quantitatif. L'encadré 1 présente 20 indicateurs, accompagnés d'années de référence, qui peuvent être utilisés pour suivre la réalisation de ces 13 objectifs. Les tableaux 14, 15 et 16 montrent les résultats d'une évaluation des niveaux actuels dans les PMA et des progrès observés dans les années 90, par rapport à ces 13 objectifs, en fonction des 20 indicateurs énumérés. Suivant l'approche envisagée par le Bureau chargé d'établir le rapport mondial sur le développement humain, les pays sont classés, d'après les progrès observés dans les années 90, en cinq catégories: « Réalisé » (le pays a déjà atteint l'objectif, ou 95 % de celui-ci); « En progrès » (le pays a atteint 95 % ou plus du taux de progression nécessaire à la réalisation de l'objectif); « En retard » (le pays n'a atteint que de 75 à 94 % du taux de progression requis); « Très en retard » (le taux de progression se situe entre 0 et 74 %); et « En recul » (la situation du pays s'est aggravée d'au moins cinq points de pourcentage entre 1990 et 1999).

Ces tableaux appellent trois observations: Premièrement, il apparaît que les niveaux récents de développement humain dans la plupart des PMA sont extrêmement faibles. Plus d'un quart des enfants souffrent de sous nutrition dans 33 des 43 PMA pour lesquels des données sont disponibles. Dix neuf des 33 PMA africains ont des taux de mortalité maternelle supérieurs à 1 pour 100 naissances vivantes. Le risque pour un enfant de mourir avant l'âge de 5 ans est supérieur à 1 sur 10 dans 38 des 49 PMA. En moyenne, moins de 50 % de la population féminine adulte est alphabétisée dans les PMA. Dans 10 PMA sur 22 pour lesquels des données sur le taux de scolarisation dans l'enseignement primaire sont disponibles (statistiques de l'UNESCO), moins de la moitié des enfants sont scolarisés.

Deuxièmement, seule une minorité de PMA sont engagés dans la bonne voie pour atteindre les objectifs de développement humain de la troisième Conférence sur les PMA:

Si les pays en développement dans leur ensemble sont sur la bonne voie pour réduire l'incidence de la pauvreté de moitié d'ici 2015, les PMA, pris globalement, ne le sont pas.

Plus d'un quart des enfants souffrent de sous-nutrition dans 33 des 43 PMA pour lesquels des données sont disponibles. Dix-neuf des 33 PMA africains ont des taux de mortalité maternelle supérieurs à 1 pour 100 naissances vivantes. Le risque pour un enfant de mourir avant l'âge de 5 ans est supérieur à 1 sur 10 dans 38 des 49 PMA. En moyenne, moins de 50 % de la population féminine adulte est alphabétisée dans les PMA.

ENCADRÉ 1. INDICATEURS PROPOSÉS POUR LE SUIVI DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN
DE LA TROISIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LES PMA

1. Éducation

- a. *Faire en sorte que d'ici 2015, tous les enfants, en particulier les filles, les enfants en situation difficile et les enfants appartenant à des minorités ethniques, puissent suivre jusqu'au bout un enseignement primaire gratuit et obligatoire de qualité (par. 36 a))*

Les indicateurs essentiels sont les suivants. i) taux net de scolarisation primaire (ratio du nombre d'enfants d'âge scolaire, tel que défini par le système d'éducation nationale, qui sont scolarisés par rapport à la population d'âge scolaire correspondant; ii) part en pourcentage d'enfants scolarisés dans l'enseignement primaire qui vont jusqu'au bout des cinq années d'enseignement primaire.

- b. *Améliorer de 50 % les niveaux d'alphabétisation des adultes d'ici 2015, s'agissant en particulier des femmes, et assurer un accès équitable à une éducation de base et à l'éducation permanente, pour tous les adultes (par. 36 b))*

Cela suppose une amélioration de 50 % par rapport aux niveaux de 1999. Selon les normes de l'UNESCO, l'alphabétisme est la capacité d'une personne de comprendre, lire et écrire un bref texte sur sa vie courante; les principaux indicateurs sont les suivants: i) alphabétisation de l'ensemble des adultes; ii) alphabétisation des hommes; et iii) alphabétisation des femmes. L'année de référence est 1999.

- c. *Éliminer les disparités entre les sexes en matière d'éducation primaire et secondaire d'ici 2005, et parvenir à l'égalité entre les sexes en matière d'éducation d'ici 2015, en veillant plus particulièrement à garantir aux filles un accès intégral et égal à une éducation de base de qualité (par. 36 c))*

Les principaux indicateurs sont les suivants i) ratio filles garçons dans l'enseignement primaire; ii) ratio filles garçons dans l'enseignement secondaire; et iii) ratio de jeunes filles et jeunes femmes alphabétisées (15-24 ans).

2. Population et santé

- a. *Rendre accessibles, par le biais du système de soins de santé primaires, des services de santé génésique à tous les individus de l'âge voulu aussitôt que possible et au plus tard avant 2015 (par. 34 a))*

D'après les objectifs internationaux de développement, la réalisation de cet objectif est mesurée par i) le taux de pratique de la contraception, le pourcentage de femmes (généralement de femmes mariées âgées de 15 à 49 ans) qui ont recours à des méthodes de contraception, ou dont les partenaires sexuels ont recours à une méthode de contraception; et ii) le pourcentage de femmes âgées de 15 à 24 ans séropositives.

- b. *Ramener, d'ici à 2015, le taux de mortalité infantile au dessous de 35 pour 1 000 naissances vivantes (par. 38 a))*

Bien que cet objectif diverge de l'objectif international de développement, qui est de réduire le taux de mortalité infantile des deux tiers d'ici 2015 par rapport à 1990, il peut être mesuré de la même façon par le nombre d'enfants, pour 1 000 naissances, qui chaque année meurent avant d'atteindre l'âge de 1 an.

- c. *Ramener, d'ici à 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans au dessous de 45 pour 1 000 naissances vivantes (par. 38 b))*

Cet objectif diverge également de l'objectif international de développement, qui est de réduire ce taux des deux tiers d'ici 2015, par rapport à 1990, mais il peut être mesuré de la même façon par la probabilité qu'un nouveau né meure avant d'atteindre l'âge de 5 ans, selon les taux de mortalité actuels. Cette probabilité est exprimée par un taux de décès pour 1 000 naissances vivantes.

- d. *Réduire, d'ici à 2015, le taux de mortalité maternelle des trois quarts par rapport au taux actuel (par. 38 c))*

L'indicateur essentiel est le nombre de femmes qui décèdent en cours de grossesse ou à l'accouchement, pour 1 000 naissances vivantes.

- e. *Augmenter de 60 % la proportion de femmes bénéficiant de soins de santé maternelle et de soins prénatals (par. 38 g))*

L'indicateur essentiel est le pourcentage d'accouchements réalisés sous la surveillance d'un personnel médical qualifié.

- f. *Réduire, d'ici à 2005, le taux d'infection par le VIH des personnes âgées de 15 à 24 ans dans tous les pays, et le réduire de 25 % dans les pays les plus touchés (par. 38 f))*

Cela suppose une diminution par rapport aux niveaux actuels, mesurée par le taux d'infection de la population totale (hommes et femmes).

- g. *Réduire sensiblement les taux d'infection par le paludisme, la tuberculose et d'autres maladies mortelles dans les PMA d'ici la fin de la décennie; réduire de 50 % les décès dus à la tuberculose et la prévalence de cette maladie d'ici à 2010; et réduire de 50 % la charge de morbidité associée au paludisme d'ici à 2010 (par. 38 i))*

Cela devrait correspondre à une diminution par rapport aux niveaux de 1990, selon l'OMS, et peut être mesuré par i) le nombre de cas de tuberculose déclarés et ii) le nombre de cas de paludisme déclarés.

3. Nutrition

- a. *Réduire de moitié, d'ici à 2015, le nombre de personnes sous alimentées (par. 38 d))*

Cela devrait correspondre à une diminution par rapport au niveau de 1996, tel que déterminé à l'occasion du Sommet mondial de l'alimentation de 1996. L'indicateur principal est le pourcentage de la population en état de sous nutrition, tel qu'estimé selon la méthode utilisée par la FAO.

- b. *Réduire de moitié, d'ici à 2015, les taux de malnutrition parmi les femmes enceintes et les enfants d'âge préscolaire (par. 38 h))*

Encadré 1 (suite)

Il n'existe pas de données spécifiques pour les femmes enceintes. Un indicateur essentiel pour la deuxième partie de cet objectif est le pourcentage d'enfants de moins de 5 ans dont le poids, pour leur âge, est inférieur de plus de deux écarts types au poids médian pour la population de référence au niveau international (de 0 à 59 mois). La période pour la réalisation de cet objectif, qui sert également d'indicateur pour le suivi des objectifs internationaux de développement, serait la période 1990-2015.

4. Assainissement

a. *Réduire de moitié, d'ici à 2015, la proportion de personnes qui n'ont pas l'accès à l'eau potable ou n'ont pas les moyens de s'en procurer (par. 38 e)*

Le délai pour la réalisation de cet objectif, qui est également un objectif international de développement, serait la période 1990-2015. L'indicateur principal est le pourcentage de la population ayant un accès raisonnable à une quantité adéquate d'eau provenant d'une source aménagée, telle que eau courante, canalisation publique, trou de forage, puits ou source protégée, réservoir d'eau pluviale. Par accès raisonnable, on entend l'accès à au moins 20 litres par personne et par jour, provenant d'une source située au plus à un kilomètre du logement (voir OMS, UNICEF et WSSCC, 2000).

- Pour la sous-nutrition, seulement 13 des 34 PMA pour lesquels on dispose de données sont en voie d'atteindre l'objectif consistant à réduire de moitié d'ici 2015 la malnutrition. Plus de 64 % de la population globale des pays les moins avancés vit dans des pays qui régressent ou sont très en retard dans la réalisation de l'objectif de lutte contre la faim.
- Pour ce qui est de la mortalité infantile et de la mortalité des enfants de moins de 5 ans, 10 pays représentant 27 % de la population globale des PMA sont en bonne voie et 30 pays (65 % de la population des PMA) sont loin derrière, tandis que dans trois pays, la situation est en fait en train de se dégrader. Plus de 75 % de la population globale des PMA vit dans des pays qui soit régressent soit sont très en retard dans la réalisation de l'objectif concernant la réduction du taux de mortalité infantile et du taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans.
- Concernant l'accès à l'eau potable, 11 pays, représentant un tiers de la population des PMA, sont en bonne voie, tandis que 13 sont à la traîne ou très en retard.
- Concernant la scolarisation primaire, un tiers seulement des pays sont en bonne voie. Plus de 40 % de la population globale des PMA vit dans des pays qui soit régressent soit sont très en retard dans la réalisation de l'objectif concernant l'amélioration des niveaux de scolarisation primaire.
- Les cas déclarés de tuberculose et de paludisme augmentent, et il en va de même pour le SIDA, s'agissant en particulier des taux d'infection des femmes.

C'est dans la réalisation des objectifs d'alphabétisation des femmes qu'ont été accomplis les plus gros progrès.

Troisièmement, il est clair que, comme dans le cas des objectifs de réduction de la pauvreté, le manque de données est un problème critique pour le suivi des objectifs de développement humain dans les pays les moins avancés. Il est urgent de disposer de données offrant une plus grande couverture, de données de meilleure qualité et surtout de données plus récentes sur les principaux aspects du développement humain. Pour 11 de 20 indicateurs, il n'existe pas de données permettant d'évaluer les progrès réalisés dans les années 90 dans plus de 25 % des PMA. Les données concernant la prévalence du paludisme et de la tuberculose reposent sur les cas signalés et ne sont donc pas idéales. L'exactitude des données relatives à la sous-nutrition est également sujette à caution (Svedberg, 1999).

E. Objectifs de développement des infrastructures concernant les transports et les communications

Le Programme d'action (par. 43) comprend cinq objectifs quantifiables pour l'amélioration des infrastructures physiques de transport et de communication:

TABLEAU 14. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN FIXÉS À LA TROISIÈME CONFÉRENCE SUR LES PMA :
QUELLE EST LA SITUATION DES PMA?

	Éducation								Nutrition	
	Scolarisation universelle et cycle d'enseignement primaire achevé (population d'âge scolaire)		Taux d'alphabétisation des adultes (pourcentage de la population totale)			Inégalités en matière d'éducation (taux de femmes en pourcentage du taux d'hommes)			Population sous-alimentée	Enfants malnutris
	Taux net de scolarisation primaire	Enfants ayant suivi un cycle complet	Total	Femmes	Hommes	Enseignement primaire d'ici 2005	Enseignement secondaire d'ici 2005	Alphabétisation des jeunes		
	1994–1998	1995–1997	1999	1999	1999	1995–1997	1995–1997	1999	1996–1998	1995
Afghanistan	36	20	50	50	38	57	70	48
Angola	34	92 ^a	43	42
Bangladesh	41	29	52	86 ^a	52 ^a	65	38	56
Bénin	64	55 ^a	39	24	55	58	42	48	14	29
Bhoutan	38 ^b
Burkina Faso	33	70 ^a	23	13	33	65	56 ^a	50	32	36
Burundi	29	..	47	39	56	84	57 ^a	93	68	37 ^b
Cambodge	100	49	39	21	59	85	55	55	33	52
Cap-Vert	74	65	85	98	104	93	..	14 ^b
Comores	59	52	66	72 ^a	79	84	..	26
Djibouti	32	79	63	53	75	75	71	89	..	18
Érythrée	30	70	53	39	67	81	71	76	65	44
Éthiopie	35	51	37	32	43	55	71	96	49	47
Gambie	65	..	36	29	43	77	63	74	16	26
Guinée	42	59 ^a	60	35	..	29	..
Guinée équatoriale	82	73	92	97
Guinée-Bissau	38	18	58	40	..	23 ^b
Haïti	56	..	49	47	51	94 ^a	95 ^a	100	62	28
Îles Salomon	..	85 ^a	86 ^a	65 ^a	21 ^b
Kiribati	..	95	13 ^b
Lesotho	66	71 ^a	83	93	72	112	144	120	29	16
Libéria	53	37	69	64	46	..
Madagascar	61	22 ^a	66	59	73	99	100	91	40	40
Malawi	..	64 ^a	59	45	74	91	57	74	32	30
Maldives	96	96	96	98	106	101	..	43
Mali	31	84	40	33	47	69	47	82	32	40
Mauritanie	61	64	42	31	52	89	52	67	13	23
Mozambique	40	33 ^a	43	28	59	71	56	60	58	26
Myanmar	84	80	89	97 ^a	100 ^a	99	7	39
Népal	40	23	58	74	65	54	28	47
Niger	25	73	15	8	23	64	56	42	46	50
Ouganda	66	56	77	84	60	84	30	26
Rép. centrafricaine	45	33	59	64 ^a	41 ^a	76	41	27
Rép. dém. du Congo	61	55 ^a	60	49	72	74 ^a	..	83	61	34
Rép. dém. pop. lao	76	55	47	32	63	82	68	69	29	40 ^b
Rép.-Unie de Tanzanie	48	81	75	66	84	99	83	94	41	27
Rwanda	..	60 ^a	66	59	73	99 ^a	78 ^a	95	39	27
Samoa	96	85	80	79	81	99	112	101
Sao Tomé-et-Principe	16
Sénégal	60	87	36	27	46	83	60	69	23	22
Sierra Leone	68 ^a	59 ^a	..	43	29 ^b
Somalie	75	26
Soudan	..	94 ^a	57	45	69	85	87	85	18	34 ^b
Tchad	52	59	41	32	50	51	27	80	38	39
Togo	83	..	56	40	74	71	35	66	18	25
Tuvalu
Vanuatu	96 ^a	74 ^a	20 ^b
Yémen	45	24	67	40	26	53	35	46
Zambie	75	..	77	70	85	95	..	94	45	24

Tableau 14 (suite)

	Population et santé									Assainissement
	Mortalité infantile		Santé maternelle		Santé génésique		Morbidité			
	Taux de mortalité infantile (p. 1000 naissances vivantes)	Taux de mortalité des moins de 5 ans (p. 1000 naissances vivantes)	Taux de mortalité maternelle (p. 100 000 naissances vivantes)	Accouchements assistés par du personnel sanitaire qualifié (%)	Prévalence de la contraception (%)	Incidence du VIH/sida chez les femmes de 15 à 24 ans d'ici 2015 (%)	Prévalence du VIH/sida chez les 15 à 24 ans d'ici 2005 (%)	Prévalence du paludisme (p. 100 000 personnes)	Prévalence de la tuberculose (p. 100 000 personnes)	
1999	1999	1995	1995-1999	1992-2000	1999 ^c	1999 ^c	1997	1998	2000	
Afghanistan	165	257	819	9 ^a	1 533 ^h	14	13
Angola	172	295	1 308	17 ^d	..	3	2	1 381 ⁱ	102	38
Bangladesh	58	89	596	14 ^a	54	1	0	53	58	97
Bénin	99	156	884	60 ^e	..	2	2	11 561	41	63
Bhoutan	80	107	502	16 ^a	470	64	62
Burkina Faso	106	199	1 379	27 ^f	12	6	4	4 878 ⁱ	18	53 ^e
Burundi	106	176	1 881	20 ^e	..	12	9	15 344 ⁱ	101	65 ^e
Cambodge	86	122	590	31 ^a	..	4	3	950	158	30
Cap-Vert	54	73	188	5	50	74
Comores	64	86	573	52 ^f	2 472 ^h	22 ^h	96
Djibouti	104	149	520	14	11	747	597	100
Érythrée	66	105	1 131	21	2 545 ⁱ	218	46
Ethiopie	118	176	1 841	10 ^f	8	12	10	666 ^j	116	24
Gambie	61	75	1 071	44 ^a	..	2	2	27 320	114 ^l	62
Guinée	115	181	1 224	35 ^d	6	1	1	10 400	65	48
Guinée équatoriale	105	160	1 404	1	0	3 136 ⁱ	97	43
Guinée-Bissau	128	200	914	2	2	15 494 ^k	156 ^h	49
Haïti	83	129	1 122	20 ^f	28	3	4	..	124 ^d	46
Îles Salomon	22	26	59	85 ^e	71	71
Kiribati	53	72	333	47
Lesotho	93	134	529	40 ^f	..	26	19	..	272 ^l	91
Libéria	157	235	1 016	2	1	..	66	..
Madagascar	95	156	583	47 ^d	19	0	0	2 882 ^e	97	47
Malawi	132	211	576	50 ^a	22	15	11	47 855 ^j	220	57
Maldives	60	83	385	55 ^a	4	65	100
Mali	143	235	630	24	7	2	2	3 681	39	65
Mauritanie	120	183	874	58 ^g	..	1	0	9 428 ⁱ	154 ^l	37
Mozambique	127	203	975	44	..	15	11	..	104	60
Myanmar	79	112	165	57 ^a	33	2	1	246	33	68
Népal	75	104	826	10 ^e	29	0	0	31	106	81
Niger	162	275	923	18 ^d	8	1	1	10 037	34	59
Ouganda	83	131	1 056	38 ^f	15	8	6	3 285 ^e	142	50
Rép. centrafricaine	113	172	1 205	46 ^f	..	14	11	2 513 ^j	140	60
Rép. dém. du Congo	128	207	939	5	4	29 ^e	120	45
Rép. dém. pop. lao	93	111	653	0	0	1 101	42	90
Rép.-Unie de Tanzanie	90	141	1 059	35 ^f	24	8	6	3 468	160	54
Rwanda	110	180	2 318	22 ^f	..	11	8	21 103	93	41
Samoa	21	26	15	52 ^a	13	99
Sao Tomé-et-Principe	59	76	62 685 ^e	32 ^j	..
Sénégal	68	118	1 198	47 ^f	13	2	1	7 577 ⁱ	94	78
Sierra Leone	182	316	2 065	3	2	..	72	28
Somalie	125	211	1 582	42 ^k	44	..
Soudan	67	109	1 452	69	8	5 018	80	75
Tchad	118	198	1 497	11 ^a	..	3	2	4787	38	27
Togo	80	143	983	51 ^g	24	6	4	8 765 ^j	28	54
Tuvalu	40	56	180	100
Vanuatu	37	46	32	70 ^g	98	88
Yémen	86	119	850	22 ^d	21	73	69
Zambie	112	202	867	47 ^a	25	18	13	34 000 ^h	482 ^h	64

TABLEAU 15. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN FIXÉS À LA TROISIÈME CONFÉRENCE SUR LES PMA:
PROGRÈS ENREGISTRÉS DANS LES ANNÉES 90

	Éducation						Nutrition			
	Scolarisation universelle et cycle d'enseignement primaire achevé (population d'âge scolaire)		Taux d'alphabétisation des adultes (pourcentage de la population totale)			Inégalités en matière d'éducation (taux de femmes en pourcentage du taux d'hommes)			Population sous-alimentée	Enfants mal-nutris
	Taux net de scolarisation primaire	Enfants ayant suivi un cycle complet	Total	Femmes	Hommes	Enseignement primaire d'ici 2005	Enseignement secondaire d'ici 2005	Alphabétisation des jeunes		
1990	1990	1999	1999	1999	<i>na.</i>	<i>na.</i>	<i>na.</i>	1996	1990	
Afghanistan	-	-	En retard	En progrès	En retard	Très en retard	-	En retard	En recul	-
Angola	-	-	-	-	-	-	-	-	En progrès	-
Bangladesh	-	-	Très en retard	En retard	Très en retard	-	-	Très en retard	Très en retard	-
Bénin	En progrès	-	En progrès	En progrès	En progrès	Très en retard	Très en retard	Très en retard	En progrès	-
Bhoutan	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Burkina Faso	Très en retard	-	En progrès	En progrès	En retard	Très en retard	-	Très en retard	Très en retard	-
Burundi	En recul	-	En retard	En progrès	Très en retard	Très en retard	-	En progrès	En recul	-
Cambodge	-	-	En retard	En progrès	Très en retard	-	Très en retard	Très en retard	En progrès	-
Cap-Vert	-	-	En retard	Très en retard	En progrès	-	-	En progrès	-	-
Comores	-	-	Très en retard	Très en retard	Très en retard	-	En progrès	Très en retard	-	-
Djibouti	Très en retard	En recul	Très en retard	En retard	Très en retard	Très en retard	Très en retard	En progrès	-	-
Éthiopie	Très en retard	-	Très en retard	En progrès	Très en retard	-	-	En progrès	-	-
Éthiopie	Très en retard	-	En retard	En progrès	Très en retard	En recul	En recul	Réalisé	-	-
Gambie	En progrès	-	En progrès	En progrès	En progrès	En retard	En retard	Très en retard	En progrès	-
Guinée	Très en retard	-	-	-	-	Très en retard	Très en retard	-	En progrès	-
Guinée équatoriale	-	-	En retard	En retard	En progrès	-	-	Achieved	-	-
Guinée Bissau	-	-	En retard	En progrès	Lagging	-	-	Très en retard	-	-
Haïti	En progrès	-	En retard	Lagging	Très en retard	-	-	Réalisé	Très en retard	-
Îles Salomon	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kiribati	-	En progrès	-	-	-	-	-	-	-	-
Lesotho	En recul	-	Très en retard	En progrès	Très en retard	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Très en retard	-
Libéria	-	-	En retard	En progrès	En retard	-	-	Très en retard	Très en retard	-
Madagascar	En recul	-	Très en retard	Très en retard	Très en retard	Réalisé	Réalisé	En progrès	En recul	-
Malawi	-	-	Très en retard	En retard	Très en retard	En progrès	Très en retard	Très en retard	En progrès	-
Maldives	-	-	Réalisé	Réalisé	Réalisé	-	-	Réalisé	-	-
Mali	Très en retard	En progrès	En progrès	En progrès	En progrès	Très en retard	En recul	En progrès	En recul	-
Mauritanie	En progrès	En recul	Très en retard	Très en retard	Très en retard	En progrès	Très en retard	Très en retard	En progrès	-
Mozambique	En recul	-	En retard	En progrès	Très en retard	Très en retard	Très en retard	Très en retard	En progrès	-
Myanmar	-	-	Très en retard	Très en retard	Très en retard	-	-	Réalisé	En progrès	-
Népal	-	-	En retard	En progrès	Très en retard	En retard	En retard	Très en retard	En recul	-
Niger	Très en retard	En progrès	En retard	En progrès	En retard	Très en retard	Très en retard	Très en retard	Très en retard	-
Ouganda	-	-	Très en retard	En retard	Très en retard	Très en retard	Très en retard	En retard	En recul	-
Rép. centrafricaine	-	-	En progrès	En progrès	En retard	-	-	En progrès	En progrès	-
Rép. dém. du Congo	En retard	-	En retard	En progrès	En retard	-	-	En progrès	En recul	-
Rép. dém. pop. lao	En progrès	-	En retard	En progrès	Très en retard	Très en retard	Très en retard	En progrès	Très en retard	-
Rép.-Unie de Tanzanie	Très en retard	Très en retard	En retard	En retard	En retard	Réalisé	En progrès	En progrès	En recul	-
Rwanda	-	-	En retard	En retard	Très en retard	-	-	En progrès	Très en retard	-
Samoa	-	-	Très en retard	Très en retard	Très en retard	Réalisé	Réalisé	Réalisé	-	-
Sao Tomé-et-Principe	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sénégal	En progrès	Très en retard	En retard	En progrès	Très en retard	En retard	Très en retard	Très en retard	Très en retard	-
Sierra Leone	-	-	-	-	-	-	-	-	Très en retard	-
Somalie	-	-	-	-	-	-	-	-	En recul	-
Soudan	-	-	En retard	En progrès	Très en retard	En progrès	En progrès	En progrès	En progrès	-
Tchad	Très en retard	Far behind	En progrès	En progrès	En progrès	Très en retard	Très en retard	En progrès	En progrès	-
Togo	En progrès	-	Très en retard	En progrès	Très en retard	Très en retard	Très en retard	Très en retard	En progrès	-
Tuvalu	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Vanuatu	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Yemen	-	-	En progrès	En progrès	Très en retard	-	-	En retard	Très en retard	-
Zambie	En recul	-	En retard	En retard	En retard	-	-	En progrès	En recul	-

Tableau 15 (suite)

	Population et santé									Assainissement
	Mortalité infantile		Santé maternelle		Santé génésique		Morbidité			Accès à l'eau potable (%)
	Taux de mortalité infantile (p. 1000 naissances vivantes)	Taux de mortalité des moins de 5 ans (p. 1000 naissances vivantes)	Taux de mortalité maternelle (p. 100 000 naissances vivantes)	Accouchements assistés par du personnel sanitaire qualifié (%)	Prévalence de la contraception (%)	Incidence du VIH/sida chez les femmes de 15 à 24 ans d'ici 2015 (%)	Prévalence du VIH/sida chez les 15 à 24 ans d'ici 2005 (%)	Prévalence du paludisme (p. 100 000 personnes)	Prévalence de la tuberculose (p. 100 000 personnes)	
1990	1990	1990	1990	na.	1990	1990	1990	1990	1990	
Afghanistan	Très en retard	Très en retard	-	..	-	En progrès	Réalisé	..
Angola	Très en retard	Très en retard	-	..	-	En progrès	Très en retard	..
Bangladesh	En progrès	En progrès	-	Très en retard	En retard	En recul	En recul	Réalisé
Bénin	Très en retard	Très en retard	-	En progrès	En recul	Très en retard	..
Bhoutan	En progrès	En progrès	-	..	-	En retard	Très en retard	..
Burkina Faso	Très en retard	Très en retard	-	Très en retard	Très en retard	En retard	Très en retard	..
Burundi	Très en retard	Très en retard	-	..	-	En recul	En recul	..
Cambodge	Très en retard	Très en retard	-	En recul	-	En progrès	En recul	..
Cap Vert	Très en retard	Très en retard	-	..	-	Réalisé	En progrès	..
Comores	En progrès	En progrès	-	En progrès	En progrès	Réalisé
Djibouti	Très en retard	Très en retard	-	..	-	En recul	En recul	Réalisé
Érythrée	En progrès	En progrès	-	..	-	En recul	..
Éthiopie	Très en retard	Très en retard	-	..	Très en retard	En recul	En progrès	Très en retard
Gambie	En progrès	En progrès	-	..	-	En recul
Guinée	En retard	En retard	-	Très en retard	Très en retard	En recul	En recul	Très en retard
Guinée équatoriale	Très en retard	En retard	-	..	-	Réalisé	En recul	..
Guinée Bissau	Très en retard	Très en retard	-	..	-	En recul	En recul	..
Haïti	En retard	Très en retard	-	En recul	Très en retard	En retard	Très en retard
Îles Salomon	Réalisé	Réalisé	-	..	-	En progrès	..
Kiribati	En progrès	En progrès	-	..	-	En recul	..
Lesotho	Très en retard	Très en retard	-	..	-	En recul	..
Libéria	Très en retard	Très en retard	-	..	-	En progrès	..
Madagascar	Très en retard	Très en retard	-	En recul	Très en retard	En recul	Très en retard
Malawi	Très en retard	Très en retard	-	..	Très en retard	En recul	En recul	En retard
Maldives	En progrès	En progrès	-	..	-	Réalisé	Très en retard	Réalisé
Mali	Très en retard	Très en retard	-	..	Très en retard	En recul	En recul	En progrès
Mauritanie	Très en retard	Très en retard	-	En progrès	En recul	En progrès	Très en retard
Mozambique	Très en retard	Très en retard	-	..	-	Très en retard	..
Myanmar	Très en retard	Très en retard	-	En progrès	En retard	En progrès	Très en retard	Très en retard
Népal	En progrès	En progrès	-	Très en retard	Très en retard	Réalisé	En recul	En progrès
Niger	Très en retard	Très en retard	-	Très en retard	Très en retard	En recul	Réalisé	Très en retard
Ouganda	Très en retard	En retard	-	Très en retard	Très en retard	Très en retard	Très en retard
Rép. centrafricaine	Très en retard	Très en retard	-	En recul	Réalisé	En recul	Très en retard
Rép. dém. du Congo	Très en retard	Très en retard	-	..	-	En recul	..
Rép. dém. pop. lao	En retard	En progrès	-	..	-	En recul	Très en retard	..
Rép.-Unie de Tanzanie	Très en retard	Très en retard	-	En recul	Très en retard	Réalisé	En recul	Très en retard
Rwanda	Très en retard	Très en retard	-	..	-	En recul	Très en retard	..
Samoa	Réalisé	Réalisé	-	..	-	Réalisé	Réalisé
Sao Tomé-et-Principe	En retard	En retard	-	..	-	En recul	..
Sénégal	En progrès	En retard	-	Très en retard	Très en retard	En recul	En recul	En progrès
Sierra Leone	Très en retard	Très en retard	-	..	-	En recul	..
Somalie	Très en retard	Très en retard	-	..	-	Réalisé	En recul	..
Soudan	Très en retard	Très en retard	-	..	Très en retard	En recul	En recul	En progrès
Tchad	Très en retard	Très en retard	-	Très en retard	-	En recul	En retard	..
Togo	Très en retard	Très en retard	-	En retard	Très en retard	Réalisé	En progrès	Très en retard
Tuvalu	Très en retard	Très en retard	-	..	-	En progrès	Réalisé
Vanuatu	En progrès	En progrès	-	..	-	En recul	..
Yémen	Très en retard	Très en retard	-	Très en retard	Très en retard	Très en retard
Zambie	Très en retard	Très en retard	-	Très en retard	Très en retard	En recul	En recul	En progrès

Source : Voir le tableau 14.

Note : Voir le texte du Rapport pour la définition des catégories « Réalisé », « En progrès », « En retard », « Très en retard » et « En recul ».

TABLEAU 16. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN FIXÉS À LA TROISIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LES PMA : RÉCAPITULATIF DES PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LES ANNÉES 90

	Nombre de PMA dans chaque catégorie ^a							
	Réalisé	En progrès	En retard	Très en retard	En recul	Absence de données		
Éducation	Scolarisation primaire nette	0 (0)	7 (6)	1 (8)	9 (23)	5 (8)	27 (56)	
	Enfants achevant le cycle primaire	0 (0)	3 (3)	0 (0)	3 (8)	2 (0)	41 (88)	
	Taux d'alphabétisation des adultes – total	1 (0)	7 (9)	19 (48)	12 (37)	0 (0)	10 (6)	
	Taux d'alphabétisation des adultes – femmes	1 (0)	23 (49)	9 (35)	6 (10)	0 (0)	10 (6)	
	Taux d'alphabétisation des adultes – hommes	1 (0)	6 (4)	9 (22)	23 (68)	0 (0)	10 (6)	
	Scolarisation primaire – égalité entre les sexes (d'ici 2005)	4 (8)	3 (7)	3 (5)	13 (20)	1 (9)	25 (50)	
	Scolarisation secondaire – égalité entre les sexes (d'ici 2005)	3 (3)	3 (10)	2 (4)	13 (18)	2 (11)	26 (54)	
	Alphabétisation des jeunes – égalité entre les sexes	7 (18)	14 (29)	3 (9)	15 (38)	0 (0)	10 (6)	
	Nutrition	Population sous-alimentée	0 (0)	13 (25)	0 (0)	11 (33)	10 (31)	15 (11)
		Enfants malnutris	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	49 (100)
	Population et santé	Taux de mortalité infantile (Programme d'action)	2 (0)	10 (27)	4 (3)	33 (70)	3 (5)	0 (0)
Taux de mortalité des moins de 5 ans (Programme d'action)		2 (0)	10 (26)	5 (6)	32 (68)	4 (7)	0 (0)	
Taux de mortalité maternelle		0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	49 (100)	
Accouchements médicalement assistés		0 (0)	4 (9)	1 (1)	10 (39)	5 (11)	29 (40)	
Prévalence de la contraception		0 (0)	0 (0)	2 (28)	16 (44)	0 (0)	31 (28)	
Prévalence VIH/sida chez les femmes de 15 à 24 ans (d'ici 2015)		0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	49 (100)	
Prévalence VIH/sida chez la population de 15 à 24 ans (d'ici 2005)		0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	49 (100)	
Prévalence du paludisme (pour 100 000 personnes)		8 (11)	4 (14)	2 (2)	0 (0)	18 (50)	17 (22)	
Prévalence de la tuberculose (pour 100 000 personnes)		3 (5)	8 (11)	2 (2)	10 (17)	24 (62)	2 (3)	
Assainissement		Accès à l'eau potable	6 (21)	5 (13)	1 (2)	12 (36)	0 (0)	25 (29)

Source : Voir le tableau 14.

a Voir le texte du Rapport pour une définition des catégories. Les chiffres entre parenthèses indiquent le pourcentage de la population totale des PMA correspondant au nombre de pays dans la catégorie.

- (a) D'ici à 2010, développer les liaisons ou réseaux routiers dans les PMA, pour les porter au niveau qu'ils atteignent actuellement dans d'autres pays en développement, ainsi que les capacités routières urbaines, les systèmes d'égouts et autres aménagements connexes;
- (b) Moderniser et développer les liaisons et installations ferroviaires, pour porter leur capacité au niveau de celle d'autres pays en développement d'ici à la fin de la décennie;

- (c) Développer les réseaux de communication des PMA, y compris les services de poste et télécommunication, et améliorer l'accès des pauvres à ces services en zone urbaine comme en zone rurale pour atteindre les niveaux actuels d'autres pays en développement;
- (d) Augmenter de 50 % d'ici à 2015 l'enseignement de l'informatique dans les établissements d'enseignement supérieur et les universités, et de 25 % dans les établissements d'enseignement primaire et secondaire;
- (e) Accroître la densité téléphonique moyenne pour qu'elle atteigne cinq lignes principales pour 100 habitants et porter à 10 % la proportion de personnes raccordées à Internet d'ici à 2010.

Pour le dernier de ces objectifs, des données sont disponibles pour 36 PMA et les estimations sont relativement faciles. Les données montrent que la situation actuelle est loin d'être satisfaisante. Dix pays seulement ont plus d'une ligne téléphonique principale pour 100 habitants. Le Cap Vert et les Maldives ont atteint l'objectif, et le seul autre PMA à être en bonne voie est Kiribati. Des données sont disponibles sur les liaisons routières et ferroviaires, mais il est nécessaire de standardiser cette information pour pouvoir faire des comparaisons valables. Par exemple, il ne serait pas réaliste de s'attendre à ce que des pays faiblement peuplés aient la même densité de routes que les pays fortement peuplés. De plus, aux fins du suivi, il est nécessaire de bien savoir s'il s'agit, pour tous ces objectifs, d'amener les PMA, d'ici à 2010, au niveau atteint par les autres pays en développement en 2001 ou au niveau atteint par ces pays en 2010. Il existe peu de données sur les raccordements au réseau Internet, de même que sur les compétences informatiques.

F. Objectifs d'APD pour les pays donateurs

Au titre de l'engagement 7, « Mobiliser des ressources financières », le Programme stipule que « les pays donateurs appliqueront dès que possible les mesures suivantes, conformément aux engagements souscrits à la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés :

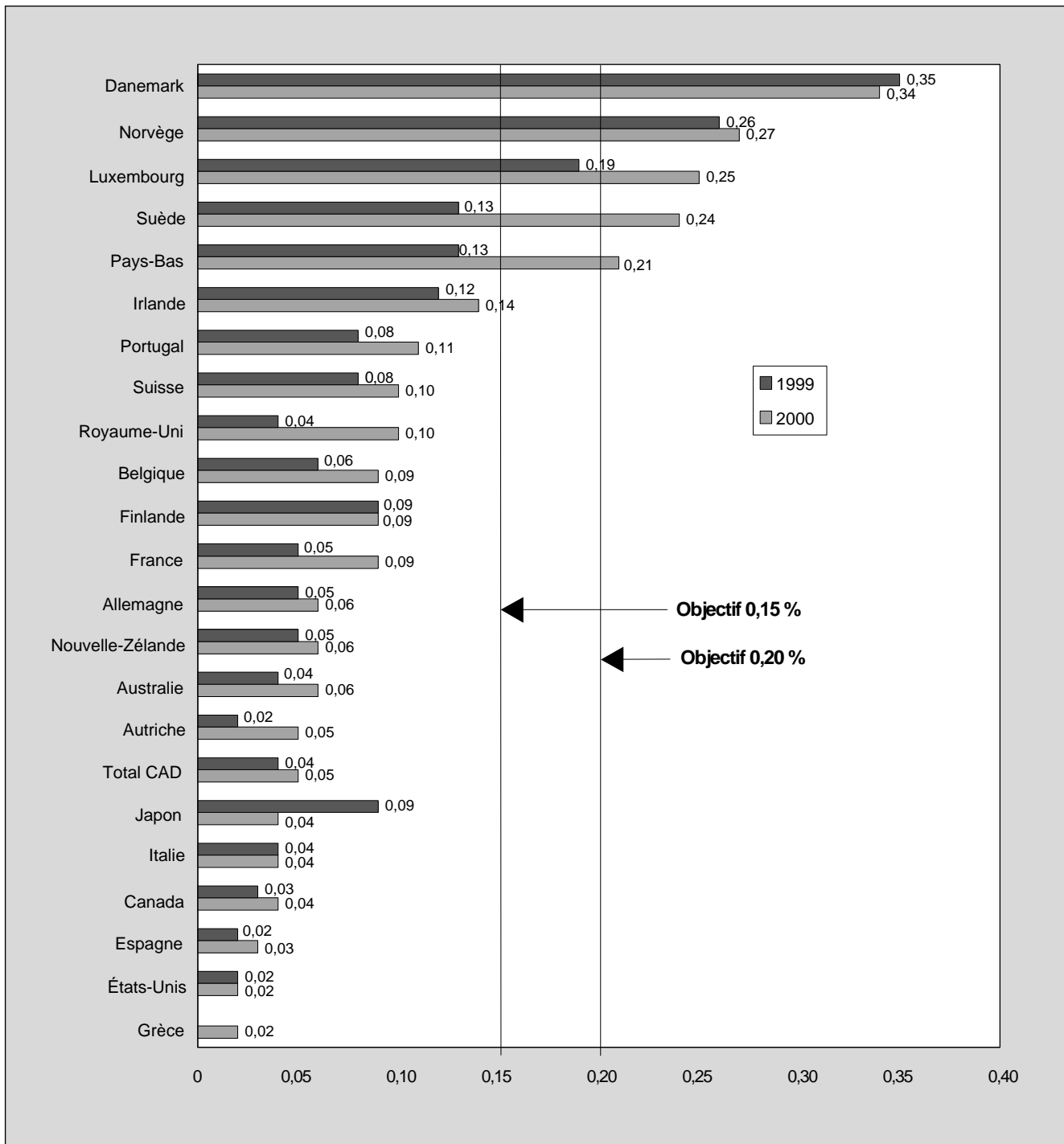
- (a) Les pays donateurs qui consacrent plus de 0,20 % de leur PNB à l'aide (APD) aux PMA continueront à le faire et redoubleront d'efforts;
- (b) Les autres pays donateurs qui ont atteint l'objectif de 0,15 % s'engagent à atteindre rapidement l'objectif de 0,20 %;
- (c) Tous les autres pays donateurs qui se sont engagés à atteindre l'objectif de 0,15 % réaffirment leur engagement et décident de l'honorer dans les cinq ans à venir ou de tout mettre en œuvre pour hâter sa réalisation;
- (d) Pendant la durée du Programme d'action, les autres pays donateurs feront de leur mieux, individuellement, pour accroître leur APD aux PMA, de façon que leur assistance collective à ces pays augmente sensiblement » (par. 83).

Une caractéristique de la façon dont cet objectif avait initialement été formulé à la deuxième Conférence des Nations Unies sur les PMA était de laisser aux pays donateurs une certaine flexibilité pour décider de ce à quoi ils s'engageaient. D'où la difficulté aujourd'hui, pour savoir si cet objectif est en voie de réalisation, de déterminer quels pays ont pris quels engagements. Pour le suivi futur de la réalisation des objectifs d'aide, il est important que les pays donateurs déterminent avec précision quelle est leur position actuelle par rapport à cet objectif et aussi, si possible, les délais ou la période pour la réalisation de l'objectif.

Le graphique 2 indique les flux nets d'APD vers les PMA en pourcentage du RNB de différents donateurs pour les années 1999 et 2000⁵. La situation en 2000 a été telle que seuls cinq pays donateurs ont dépassé l'objectif de 0,20 % du RNB en décaissements nets d'APD. Ce sont le Danemark (0,34 %), la Norvège (0,27 %), le Luxembourg (0,25 %), la Suède (0,24 %) et les Pays Bas (0,21 %). Tous les autres

La situation en 2000 a été telle que seuls cinq pays donateurs ont dépassé l'objectif de 0,20 % du RNB en décaissements nets d'APD. Tous les autres pays ont été en dessous de l'objectif de 0,15 %.

GRAPHIQUE 2. VERSEMENTS NETS D'APD DES PAYS MEMBRES DU CAD AUX PMA,^a 1999 ET 2000
(En pourcentage du RNB des donateurs)



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après OCDE, *Coopération pour le développement Rapport 2001*.

- a Y compris les flux multilatéraux imputés, c'est à dire en tenant compte des contributions versées par le biais d'organisations multilatérales, calculées en fonction de la répartition géographique des versements multilatéraux pour l'année de référence.

pays ont été en dessous de l'objectif de 0,15 %. En valeur absolue, les États-Unis et le Japon sont restés les plus gros bailleurs de fonds des PMA en 2000, leurs flux nets d'APD, y compris les flux d'aide allouée par voie multilatérale, correspondant respectivement à 2,1 et 2,0 milliards de dollars.

G. Progrès concernant la sortie de pays de la liste des PMA

Le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 énonce que son succès sera jugé à l'aune de sa contribution au progrès des PMA «ainsi que de sa capacité de les faire sortir de cette catégorie de pays» (par. 21 e)). Dans ces conditions, ce peut être un utile moyen supplémentaire d'évaluer les résultats du Programme d'action que de suivre l'évolution des conditions d'un pays qui le rapproche des seuils de sortie de la catégorie des PMA.

Le Comité des politiques du développement (CPD) du Conseil économique et social de l'ONU est chargé de formuler des recommandations au sujet des pays à inclure dans la liste des pays les moins avancés ou à en retirer, ainsi que d'établir les critères et les seuils applicables. Il s'appuie sur des statistiques, établies tous les trois ans, pour déterminer dans quelle mesure les différents PMA ont réalisé suffisamment de progrès durables par rapport à leurs faiblesses et handicaps structurels pour être sortis de la liste. L'évaluation de ces progrès en tant qu'aspect du suivi de l'application du Programme d'action ne devrait en rien préjuger des décisions qui sont l'apanage exclusif du Comité, ainsi que de la définition des critères et des seuils, qui relève aussi de sa compétence.

L'encadré 2 indique les critères et les seuils de sortie de la liste des PMA utilisés dans les années 90, ainsi que la méthode révisée utilisée depuis l'an 2000. À l'heure actuelle, les critères retenus pour inscrire un pays sur la liste des PMA ou l'en retirer sont les suivants: niveau de revenu, mesuré par le PIB par habitant; niveau de développement des ressources humaines, mesuré par l'indicateur physique révisé de la qualité de vie; et niveau de vulnérabilité économique, mesuré par l'indice de vulnérabilité économique. Les seuils actuels qui motivent une radiation de la liste sont les suivants: PIB par habitant supérieur à 1 035 dollars des États Unis; indicateur physique révisé de la qualité de vie supérieur à 68; indice de vulnérabilité économique inférieur à 31. La Comité applique la règle selon laquelle il est nécessaire que deux au moins des trois critères de sortie soient satisfaits pour que le pays considéré puisse être retiré de la liste des PMA, et qu'il soit satisfait à deux critères à l'occasion de deux examens consécutifs⁶.

Les graphiques 3, 4 et 5 montrent quelle était la situation des PMA par rapport à ces seuils de sortie dans la seconde moitié des années 90, les estimations s'appuyant sur l'examen, réalisé en 2000 par le CPD, de la liste des pays pour le PIB par habitant, pour l'indicateur physique révisé de la qualité de vie et pour l'indice de vulnérabilité économique (CPD, 2000). Il en ressort que 10 pays seulement ont atteint un ou deux des seuils de sortie. Pour 40 des 49 PMA, le PIB se situait en dessous des deux tiers du seuil, et il en allait de même pour l'indicateur physique révisé de la qualité de vie dans le cas de 33 PMA.

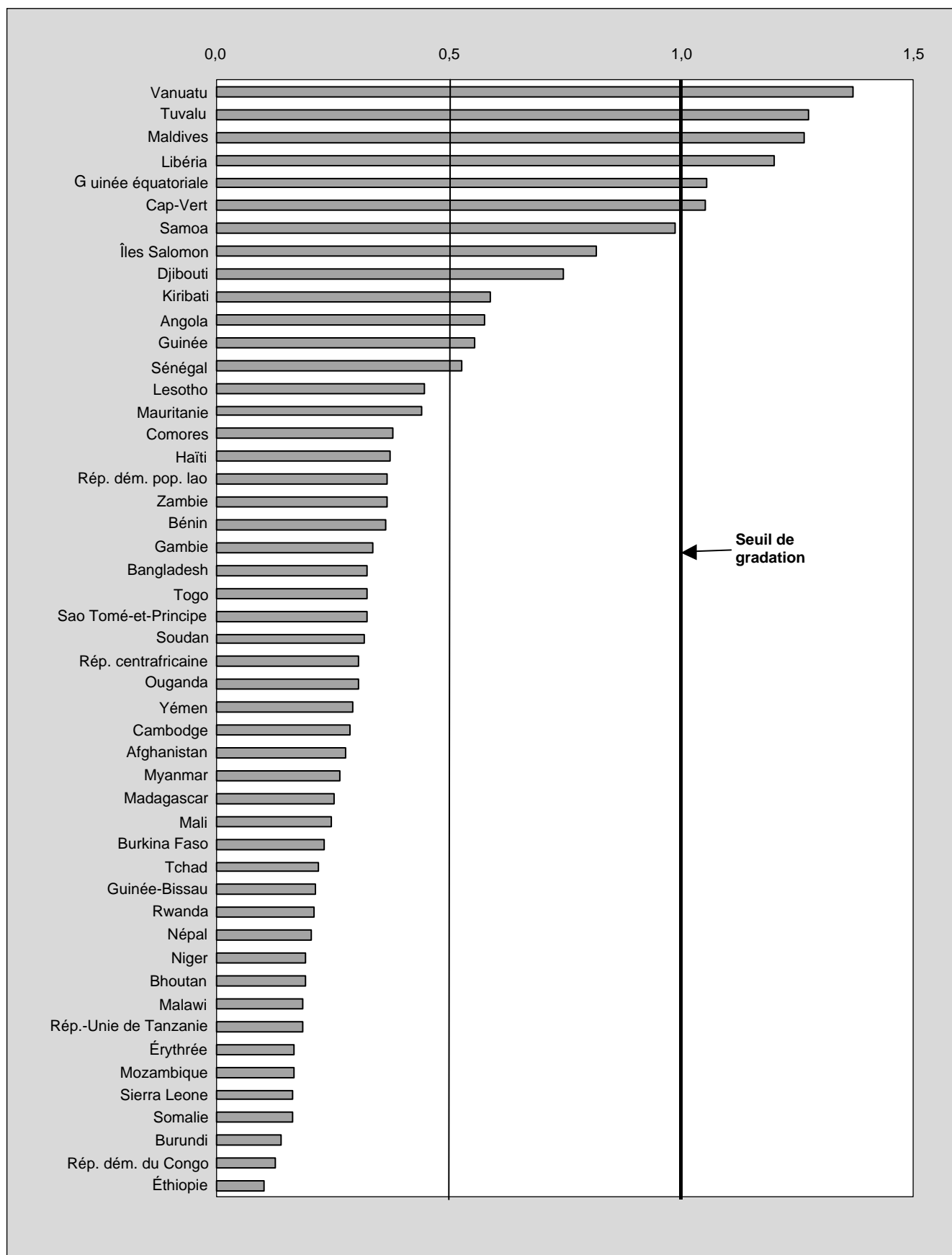
Les progrès réalisés par les pays au cours des années 90 dans le dessein de réunir les conditions voulues pour être sortis de la liste des PMA sont examinés au cas par cas dans le Rapport 2002 de la CNUCED. Le Botswana est le seul pays jusqu'ici à avoir été retiré de la catégorie des PMA. Trois autres pays ont rempli toutes les conditions requises pour être sortis de la liste des pays les moins avancés (sortie décidée après qu'ils aient satisfait aux critères pertinents à l'occasion de deux examens consécutifs): le Cap Vert et Vanuatu en 1997, et les Maldives en 2000. Mais, pratiquement, neuf pays ont déjà pu être ôtés de la liste⁷. Les pays qui actuellement se rapprochent le plus des seuils de sortie sont les trois qui viennent

En valeur absolue, les États-Unis et le Japon sont restés les plus gros bailleurs de fonds des PMA en 2000.

ENCADRÉ 2. CRITÈRES ET INDICATEURS PERMETTANT DE FAIRE SORTIR UN PMA DE LA LISTE DES PMA

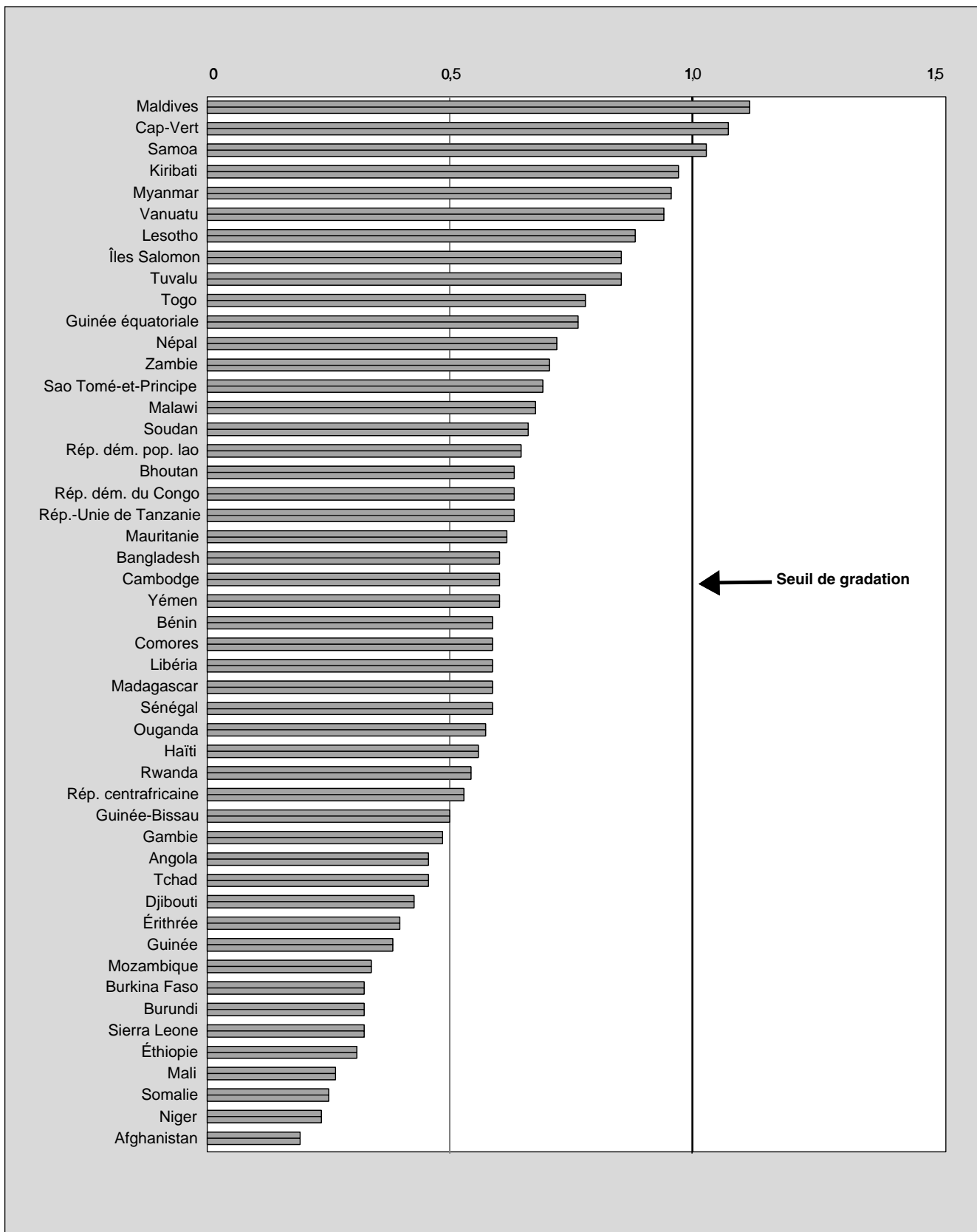
Critères utilisés pour établir la liste des PMA dans les années 90	Critères révisés utilisés pour établir la liste des PMA depuis 2000
<p>1. PIB par habitant</p> <p>Moyenne sur trois ans, convertie au taux de change officiel de chaque année.</p> <p>Seuil de sortie: plus de 700 dollars (1991), plus de 800 dollars (1994), plus de 900 dollars (1997).</p> <p>2. Indicateur physique révisé de la qualité de vie</p> <p>Calculé en tant que simple moyenne des quatre indices partiels suivants:</p> <p>a) <i>Santé: espérance de vie à la naissance;</i></p> <p>b) <i>Nutrition: ration calorique journalière par habitant en pourcentage des besoins quotidiens;</i></p> <p>c) <i>Éducation: taux combiné de scolarisation primaire et secondaire;</i></p> <p>d) <i>Éducation: taux d'alphabétisation des adultes.</i></p> <p>Seuil de sortie: supérieur à 52 (1991, 1994 et 1997).</p> <p>3. Indicateur de diversification économique</p> <p>Calculé en tant que simple moyenne des quatre indices partiels suivants:</p> <p>a) <i>Part de la production manufacturière dans le PIB;</i></p> <p>b) <i>Part de l'industrie dans le total des emplois;</i></p> <p>c) <i>Consommation annuelle d'énergie commerciale par habitant;</i></p> <p>d) <i>Indice de concentration des exportations de marchandises de la CNUCED.</i></p> <p>Seuil de sortie: supérieur à 25 (1991), supérieur à 29 (1994 et 1997).</p>	<p>1. PIB par habitant</p> <p>Moyenne sur trois ans, convertie au taux de change officiel de chaque année.</p> <p>Seuil de sortie: plus de 1 035 dollars.</p> <p>2. Indicateur physique révisé de la qualité de vie</p> <p>Calculé en tant que simple moyenne des quatre indices partiels suivants:</p> <p>a) <i>Santé: taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans;</i></p> <p>b) <i>Nutrition: ration calorique journalière par habitant en pourcentage des besoins quotidiens;</i></p> <p>c) <i>Éducation: taux combiné de scolarisation primaire et secondaire;</i></p> <p>d) <i>Éducation: taux d'alphabétisation des adultes</i></p> <p>Seuil de sortie: supérieur à 68.</p> <p>3. Indice de vulnérabilité économique</p> <p>Calculé en tant que simple moyenne des cinq indices partiels suivants:</p> <p>a) <i>Part de la production manufacturière et des services non gouvernementaux dans le PIB;</i></p> <p>b) <i>Indice de concentration des exportations de marchandises de la CNUCED;</i></p> <p>c) <i>Indicateur de l'instabilité de la production agricole;</i></p> <p>d) <i>Indicateur de l'instabilité des exportations de biens et services;</i></p> <p>e) <i>Taille de la population (en logarithme).</i></p> <p>Seuil de sortie: inférieur à 31.</p> <p>4. Considérations (qualitatives) supplémentaires</p> <p>Si l'un quelconque des trois critères (revenu par habitant, qualité de la vie, vulnérabilité) se rapproche du seuil, un profil de vulnérabilité du pays est établi pour que les membres du Comité des politiques du développement puissent décider d'inscrire ce pays sur la liste des PMA, ou de l'en exclure.</p>

GRAPHIQUE 3. PIB MOYEN PAR HABITANT DANS LES PMA, 1995-1997



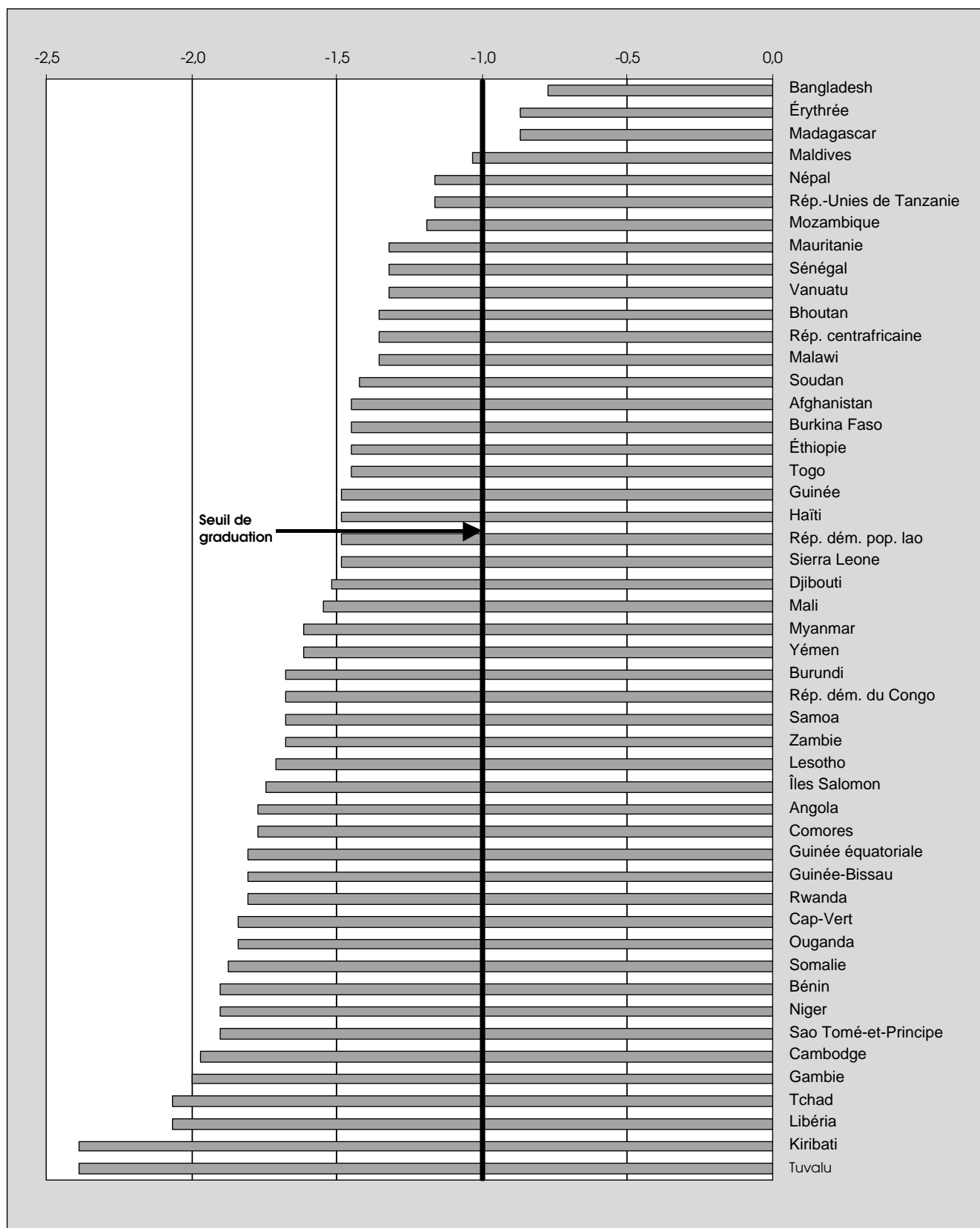
Source: Comité des politiques de développement de l'ONU, 2000.

GRAPHIQUE 4. INDICATEUR PHYSIQUE RÉVISÉ DE LA QUALITÉ DE LA VIE DANS LES PMA, 1997 :
RATIO PAR RAPPORT AU SEUIL DE GRADATION



Source: Comité des politiques de développement de l'ONU, 2000.

GRAPHIQUE 5. INDICE DE LA VULNÉRABILITÉ ÉCONOMIQUE DES PMA, 1997-1998 :
RATIO PAR RAPPORT AU SEUIL DE GRADATION



Source: Comité des politiques de développement de l'ONU (2000).

Note: Tous les pays avec moins de -1,0 ont une vulnérabilité économique supérieure au seuil de graduation. Les éléments d'instabilité de l'indice reposent sur des données pour la période 1979-1997 ou 1998, les autres éléments sur des données pour 1997 ou 1998. Voir l'encadré 2 pour les éléments composant l'indice.

Les données qui sont disponibles au niveau international pour suivre la réalisation des objectifs quantifiés et échancés du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 laissent malheureusement à désirer pour ce qui est de leur couverture géographique, de leur qualité et de leur actualité.

Il convient de remédier très vite à cette situation si l'on veut donner tout son sens au suivi des progrès orientés vers l'obtention de résultats concrets.

Les données qui sont disponibles montrent que la majorité des pays les moins avancés ne sont pas actuellement en condition de progresser dans la voie de la réalisation des objectifs de développement fixés à la troisième Conférence sur les pays les moins avancés.

d'être cités, et Samoa. Ils sont toutefois confrontés à de lourds handicaps structurels du fait de leur situation géographique, et aussi, dans le cas des Maldives, à des vulnérabilités particulières tenant à la perspective d'une élévation du niveau de la mer. Ils restent, d'une manière générale, extrêmement vulnérables, bien qu'ils aient enregistré des progrès en matière de revenu et de développement social, en grande partie grâce au développement du tourisme.

Si les tendances des années 90 persistent, très peu de PMA peuvent espérer sortir de cette catégorie pendant la décennie 2001-2010⁸. Mais les choses peuvent, bien entendu, évoluer dans un sens comme dans l'autre. De fait, un objectif fondamental du nouveau Programme d'action est de faire échec à ce sombre scénario. C'est vers la concrétisation d'un avenir meilleur que tous les efforts des PMA et de leurs partenaires de développement, s'agissant de la mise en œuvre de ce programme, doivent s'orienter.

H. Conclusion

Les données qui sont disponibles au niveau international pour suivre la réalisation des objectifs quantifiés et échancés du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 laissent malheureusement à désirer pour ce qui est de leur couverture géographique, de leur qualité et de leur actualité. Il est indispensable d'améliorer les systèmes statistiques nationaux dans les PMA, non seulement pour les objectifs de développement de la troisième Conférence sur les PMA, mais aussi pour les comptes nationaux et les statistiques commerciales.

Les problèmes de quantité et de qualité des données sont particulièrement préoccupants dans le cas de l'objectif primordial du Programme d'action, celui-ci étant de réduire de moitié d'ici 2015 la proportion de personnes vivant dans l'extrême pauvreté. Il est impossible, à l'heure actuelle, de s'appuyer sur des données internationalement comparables pour suivre la réalisation de cet objectif dans la plupart des PMA. Il convient de remédier très vite à cette situation si l'on veut donner tout son sens au suivi des progrès orientés vers l'obtention de résultats concrets.

Les données qui sont disponibles montrent que la majorité des pays les moins avancés ne sont pas actuellement en condition de progresser dans la voie de la réalisation des objectifs de développement fixés à la troisième Conférence sur les pays les moins avancés. Un important effort doit être consenti, à la fois par les PMA eux-mêmes et par leurs partenaires de développement, pour obtenir des progrès plus rapides, avec le souci de faire plus que ce qui a été fait dans les années 90 et, le cas échéant, en s'appuyant sur les succès de la décennie précédente et en s'écartant de certaines politiques poursuivies au cours de cette décennie. La seconde partie du présent rapport est consacrée aux moyens d'appuyer cet effort. Elle tente de trouver des solutions au problème du manque de données sur l'incidence de la pauvreté dans les PMA et d'établir une meilleure base analytique pour les politiques nationales et internationales visant à favoriser la réduction de la pauvreté dans ces pays.

Notes

1. Voir notamment «www.developmentgoals.org» et les résultats de la réunion des représentants du Cabinet du Secrétaire général, du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, du PNUD, du FNUAP, de l'UNICEF, de la Division de statistique de l'ONU, du Bureau du Groupe des Nations Unies pour le développement, du FMI, de l'OCDE, de la Banque mondiale, tenue à New York le 21 juin 2001 pour établir les grandes étapes de la réalisation des objectifs de développement du Millénaire et des objectifs internationaux de développement.
2. Le débat qui a eu lieu à la quarante-huitième session du Conseil du commerce et du développement sur le rapport de la CNUCED (2001), d'où sont tirés les éléments de base qui ont servi à l'élaboration du présent chapitre, a mis l'accent sur la nécessité de définir des indicateurs pour surveiller l'application du Programme d'action sous tous ses aspects. Mais la manière de procéder appelle un complément de concertation intergouvernementale.
3. Voir l'encadré 7.
4. Les tableaux présentés dans cette section s'inspirent des travaux réalisés par David Stewart, du Bureau chargé d'établir le rapport mondial sur le développement humain du PNUD.
5. Les objectifs sont maintenant mesurés plus souvent par le ratio APD/RNB que par le ratio APD/PNB, car tous les membres du CAD ont adopté le Système de comptabilité nationale de 1993.
6. Il est à noter que les seuils retenus pour inclure un pays dans la liste des PMA diffèrent des seuils établis pour sortir un pays de cette liste. Au moment où le Comité a étudié la liste des PMA en 2000, les seuils d'inclusion étaient les suivants: PIB par habitant, 900 dollars des États Unis; indicateur physique révisé de la qualité de vie, 59; et indice de vulnérabilité économique, 36.
7. Pour l'examen de ces cas, voir CNUCED (2002), p. 4 et 5.
8. Voir CNUCED (2000, tableau 4) pour le critère concernant le PIB par habitant.

Bibliographie

- Chen, S. and Ravallion, M. (2000). How did the world's poorest fare in the 1990s-, Policy Research Working Paper No. 2409, World Bank, Washington DC.
- CNUCED (2000). *The Least Developed Countries 2000 Report*, United Nations publication, sales no. E.00.II.D.21, Geneva.
- CNUCED (2001). The development goals of the Programme of Action for the Least Developed Countries for the Decade 2001–2010: Towards a set of indicators to monitor progress, report prepared for the Trade and Development Board, forty eight session, Geneva 1 October 2001, TD/B/48/14, 3 August, Geneva.
- CNUCED (2002). Graduation from the least developed countries status: where do the LDCs stand- Background note, prepared for the Expert Group Meeting of the United Nations Secretariat on the methodology for identifying the Least Developed Countries, 16 17 January, and the Fourth Session of the Committee for Development Policy, 8 12 April, Geneva.
- FAO (2000). *The State of Food Insecurity in the World 2000*, Rome.
- Kenneth, H., Abou Zahr, C. and Wardlaw, T. (2001). Estimates of maternal mortality for 1995, *Bulletin of the WHO*, 79 (3): 182 193.
- Naschold, F. (2001). Growth, distribution and poverty reduction: LDCs are falling further behind, background report for The Least Developed Countries Report 2002, Geneva.
- Nations Unies, Committee for Development Policy (2000). Report on the second session (3-7 April 2000), ECOSOC Official Records, 2000, supplement no. 13 (E/2000/33).
- Nations Unies (2001). Programme of Action for the Least Developed Countries for the Decade 2001-2010, 8 June, A/ CONF.191/11.
- OMS/UNICEF/WSSCC (2001). *Global Water Supply and Sanitation Assessment 2000 Report*, Geneva and New York, NY.
- Svedberg, P. (1999). 841 million undernourished- *World Development*, 1999, 27 (12): pp. 2081-2098.
- UNESCO (2000). *World Education Report 2000*, Paris.
- UNICEF (2001). *The State of the World's Children 2001*, New York.

Deuxième partie

ÉCHAPPER AU PIÈGE DE LA PAUVRETÉ



Nature et dynamique de la pauvreté dans les pays les moins avancés

Chapitre

1

A. Introduction

La deuxième partie du Rapport 2002 est consacrée aux relations entre pauvreté et développement dans les PMA, dans le contexte d'une interdépendance mondiale croissante. La nature et la dynamique de la pauvreté dans les PMA n'ont jamais été analysées dans une perspective de comparaison internationale. Les statistiques de la pauvreté nécessaires à cette fin étaient jusque-là d'une portée si limitée qu'elles rendaient impossible toute comparaison internationale entre les PMA, ainsi qu'entre ces pays et d'autres pays. Le présent chapitre indique l'approche qui a été adoptée dans le Rapport pour définir et mesurer la pauvreté, et décrit la nature et la dynamique de la pauvreté dans les PMA. L'analyse s'appuie sur un nouvel ensemble d'estimations de la pauvreté dans les PMA qui a été spécialement élaboré pour le Rapport 2002. Ces estimations intéressent les PMA, mais ont aussi d'importantes conséquences pour la carte mondiale de la pauvreté et pour les engagements internationaux de réduction de l'extrême pauvreté.

La pauvreté dans les PMA diffère de la pauvreté dans d'autres pays de diverses façons. L'aspect le plus caractéristique de cette pauvreté est qu'il s'agit le plus souvent d'une pauvreté généralisée. Par « pauvreté généralisée », on entend une situation dans laquelle la plus grande partie de la population dispose d'un niveau de revenu à peine suffisant ou insuffisant pour satisfaire ses besoins essentiels, et dans laquelle les ressources disponibles de l'économie, même équitablement réparties, suffisent à peine pour assurer durablement les besoins fondamentaux de la population. Les causes de cette situation, y compris les relations entre le commerce international et la pauvreté, ainsi que les incidences de la pauvreté généralisée sur le développement économique et sur les stratégies de réduction de pauvreté sont examinées dans les chapitres qui suivent.

B. Nature et justification de l'approche adoptée dans le rapport 2002

Les principaux éléments de l'approche adoptée dans le Rapport pour définir et mesurer la pauvreté peuvent être résumés comme suit :

- La pauvreté est l'incapacité de parvenir à des niveaux minimaux appropriés de consommation;
- La pauvreté est mesurée au moyen des seuils internationaux de pauvreté de 1 dollar par jour et de 2 dollars par jour;
- Les estimations de la pauvreté s'appuient sur des estimations de la consommation privée établies d'après les données de la comptabilité nationale;
- Pour les pays où il n'existe pas de données sur la répartition de la consommation entre les ménages, la pauvreté est évaluée par extrapolation de la relation étroite qui existe entre les niveaux annuels moyens de consommation privée par habitant et l'incidence et l'intensité de la pauvreté.

L'approche du Rapport repose sur trois choix fondamentaux: la pauvreté vue sous l'angle des niveaux de consommation; l'utilisation des seuils de pauvreté de 1 dollar par jour et de 2 dollars par jour; et l'ancrage des estimations de la pauvreté dans les statistiques de la comptabilité nationale; sont exposées à la suite les raisons de chacun de ces choix¹.

L'aspect le plus caractéristique de la pauvreté dans les PMA est qu'il s'agit d'une pauvreté généralisée.

Par « pauvreté généralisée », on entend une situation dans laquelle la plus grande partie de la population dispose d'un niveau de revenu à peine suffisant ou insuffisant pour satisfaire ses besoins essentiels, et dans laquelle les ressources disponibles de l'économie, même équitablement réparties, suffisent à peine pour assurer durablement les besoins fondamentaux de la population.

1. PAUVRETÉ ET CONSOMMATION

La pauvreté est définie ici comme l'incapacité de parvenir à un niveau de vie minimal adéquat, ce qui comprend le minimum nécessaire à la survie matérielle (alimentation, eau, habillement, logement, etc.), plus ce qu'il faut pour participer à la vie quotidienne en société. Certains estiment que ce dernier élément d'un niveau de vie adéquat correspond davantage à une situation de pays riche. Mais il n'y a absolument aucune raison de supposer que la participation à la vie sociale est moins importante dans les pays pauvres que dans les pays riches. Selon Adam Smith (1776: p. 351 et 352), « les biens de première nécessité » comprennent « non seulement les produits et les biens qui sont indispensables et nécessaires à la vie, mais aussi ce que les coutumes d'un pays imposent décentement à toute personne honorable, même de la condition la plus modeste, de posséder ». De ce point de vue, un niveau de vie adéquat doit englober non seulement l'accès à des biens garantissant la capacité physique de se maintenir en vie, mais aussi l'accès à des biens permettant à une personne de vivre dignement dans la société à laquelle elle appartient.

L'incidence et l'intensité de la pauvreté sont indiquées par un seuil de pauvreté qui représente, en valeur monétaire, le niveau de consommation qui est considéré comme tout juste adéquat. La valeur monétaire de la consommation des ménages comprend à la fois les biens achetés et la valeur imputée de consommation de la propre production des ménages. L'incidence de la pauvreté est calculée en tant que proportion de la population totale vivant en dessous du seuil de pauvreté, c'est à dire avec moins que le montant minimal adéquat. L'intensité de la pauvreté est calculée en estimant, en valeur monétaire, le niveau moyen de consommation des pauvres, c'est à dire des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté.

D'aucuns ont fait valoir, ces dernières années, qu'il était réducteur de se concentrer sur la pauvreté considérée du point de vue de la consommation en utilisant un indicateur monétaire. Selon l'argumentation présentée, la pauvreté est multidimensionnelle, constituée par un réseau inextricable de privations et de carences économiques, politiques, humaines et socioculturelles, et caractérisée par l'insécurité, la vulnérabilité et l'impuissance². Le Rapport 2002 ne rejette pas cette optique multidimensionnelle, qui offre indéniablement une bonne description de la pauvreté³; il a toutefois retenu une définition plus limitée qui permet une meilleure analyse des relations entre pauvreté, développement et mondialisation.

Comprendre ces relations – ce qui est essentiel pour l'élaboration de stratégies de réduction de la pauvreté dans les PMA et dans d'autres pays en développement – n'est pas impossible avec une définition multidimensionnelle de la pauvreté englobant les dimensions économiques, sociales et politiques du dénuement. Mais la complexité de la tâche est telle qu'elle risque d'empêcher une bonne compréhension. Une approche multidimensionnelle de la définition et de la mesure de la pauvreté peut facilement conduire à une perception complexe, mais statique de la pauvreté dans laquelle une stratégie de lutte contre la pauvreté s'attaquera davantage aux symptômes (ce dont les individus manquent) qu'aux causes (les raisons pour lesquelles les individus manquent de ces choses). Autrement dit, une description plus fidèle de l'expérience humaine de la pauvreté sera obtenue au détriment de la capacité d'analyser les causes de cette pauvreté et d'élaborer des politiques efficaces de réduction de la pauvreté. En se concentrant sur la pauvreté du point de vue de la consommation, il est également possible de s'appuyer sur les apports d'analyses réalisées par le passé qui ont souvent été oubliées ou qui ont été écartées, étant jugées superfétatoires, lorsqu'on est passé à une approche multidimensionnelle (encadré 3).

Il faut bien souligner, comme le rappellent les Lignes directrices du CAD de l'OCDE pour la réduction de la pauvreté, qu'une définition et une mesure purement monétaires de la pauvreté telles que celles qui ont été adoptées ici doivent être considérées comme complémentaires d'approches multidimensionnelles plus complexes (OCDE, 2001). Celles-ci peuvent se contenter

Le Rapport 2002 ne nie pas l'aspect multidimensionnel de la pauvreté. Il a toutefois retenu une définition plus limitée de la pauvreté qui permet une meilleure analyse des relations entre pauvreté, développement et mondialisation.

ENCADRÉ 3. CE QU'ENSEIGNE L'ANALYSE INTERNATIONALE DE LA PAUVRETÉ

L'une des faiblesses de l'analyse internationale de la pauvreté est la tendance aux modes et aux engouements, ce qui se traduit par un renouvellement constant des méthodes et des conceptions, que les analystes dans les pays en développement ont du mal à suivre, d'où une perte de compétences et de qualifications de la part de ce type de personnel. L'approche traditionnelle de l'analyse de la pauvreté permet d'inverser ce processus de déqualification, même si elle ne fournit pas une description aussi complexe de la pauvreté.

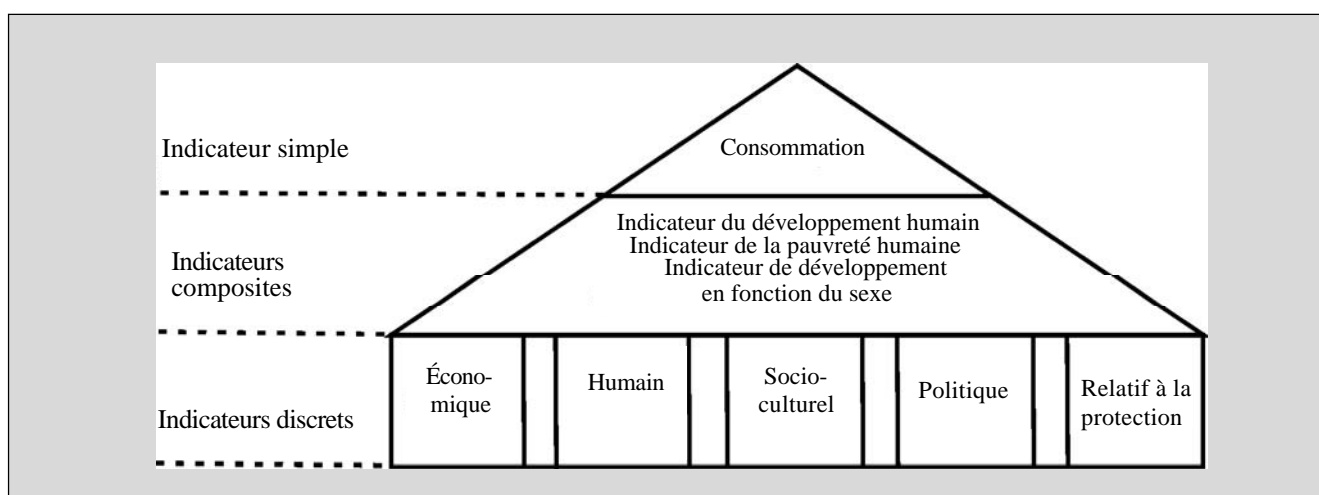
Pour définir les relations entre pauvreté, développement et mondialisation, on peut également tirer des enseignements de nombreuses études intéressantes réalisées par le passé, dont *Redistribution with Growth* (Chenery et divers collaborateurs, 1974), et le *Rapport 1990 sur le développement dans le monde* (Banque mondiale, 1990). Les auteurs de la première étude s'étaient efforcés de rattacher les tendances de la pauvreté aux relations entre la croissance et les inégalités nationales et aux processus nationaux d'accumulation de capital, de transformation structurelle et d'accroissement de la productivité, tandis que dans la seconde étude, la Banque mondiale replaçait de façon novatrice le problème de la lutte contre la pauvreté dans le contexte de l'intégration dans l'économie mondiale, en postulant l'existence de liens entre une répartition efficace des ressources dans une économie ouverte et une croissance à forte intensité de main d'œuvre.

Chacune de ces études présentait des défauts propres. La première ne replaçait pas l'analyse de la pauvreté nationale dans un contexte mondial, tandis que la seconde avait une vision excessivement simpliste des processus de croissance dans les pays en développement, qui ne tenait pas compte des hétérogénéités structurelles et de la dynamique d'accumulation et affichait une foi sans limite dans les effets bénéfiques de la libéralisation dans tous les pays et en tout temps, ainsi qu'une vision optimiste et bienveillante du fonctionnement de l'économie mondiale. Mais ce serait se priver d'un important capital intellectuel que de rejeter les apports de ces études pour la simple raison qu'elles s'appuient sur une définition de la pauvreté qui n'est pas multidimensionnelle.

Un moyen aujourd'hui d'améliorer l'analyse de la pauvreté et d'élaborer des stratégies de réduction de la pauvreté plus efficaces est de rattacher les apports de l'approche des années 70 à ceux de l'analyse des années 90, c'est à dire d'analyser les tendances de la pauvreté nationale par rapport aux processus d'accumulation de capital, de transformation structurelle, d'accroissement de la productivité et de création d'emplois (comme dans Chenery et divers collaborateurs, 1974), mais dans un contexte mondial (comme dans Banque mondiale, 1990). C'est ce que le Rapport 2002 s'efforce de faire.

d'ajouter aux estimations de la consommation privée ce que les individus retirent de la consommation de biens publics librement accessibles. Il peut toutefois aussi s'agir de la construction d'indicateurs composites de la façon dont les individus vivent, à l'instar de l'indicateur du développement humain et de l'indicateur de la pauvreté humaine du PNUD, ou d'indicateurs discrets de carences spécifiques, telles que la pénurie d'aliments ou de logement (graphique 6). Il faut également souligner que le recours à des indicateurs monétaires de la pauvreté ne signifie pas que les causes de la pauvreté peuvent simplement être imputées à la sphère économique. Les processus sous jacents aux tendances de la pauvreté en matière de consommation sont bel et bien multidimensionnels, comme on le verra plus loin.

GRAPHIQUE 6. DIFFÉRENTS INDICATEURS PERMETTANT DE MESURER LA PAUVRETÉ



Source : OCDE (2001, graphique 2).

2. LE CHOIX DES SEUILS INTERNATIONAUX DE PAUVRETÉ DE 1 DOLLAR PAR JOUR ET DE 2 DOLLARS PAR JOUR

Le Rapport a retenu des niveaux de consommation de 1 dollar par jour et de 2 dollars par jour en tant que seuils de pauvreté dans les PMA. Conformément à l'usage actuel, chacun de ces seuils de pauvreté est estimé aux taux de change des parités de pouvoir d'achat (PPA), qui permettent d'établir des comparaisons du pouvoir d'achat de 1 dollar dans différents pays à différentes époques⁴. Le seuil international de pauvreté de 1 dollar par jour est celui qui est principalement visé par l'objectif international de développement et l'objectif de développement du millénaire d'une réduction de moitié de l'incidence de l'extrême pauvreté entre 1990 et 2015, et c'est également l'objectif primordial du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010. On pourrait donc juger suffisant de limiter l'analyse à ce seul seuil.

Le Rapport a retenu des niveaux de consommation de 1 dollar par jour et de 2 dollars par jour en tant que seuils de pauvreté dans les PMA.

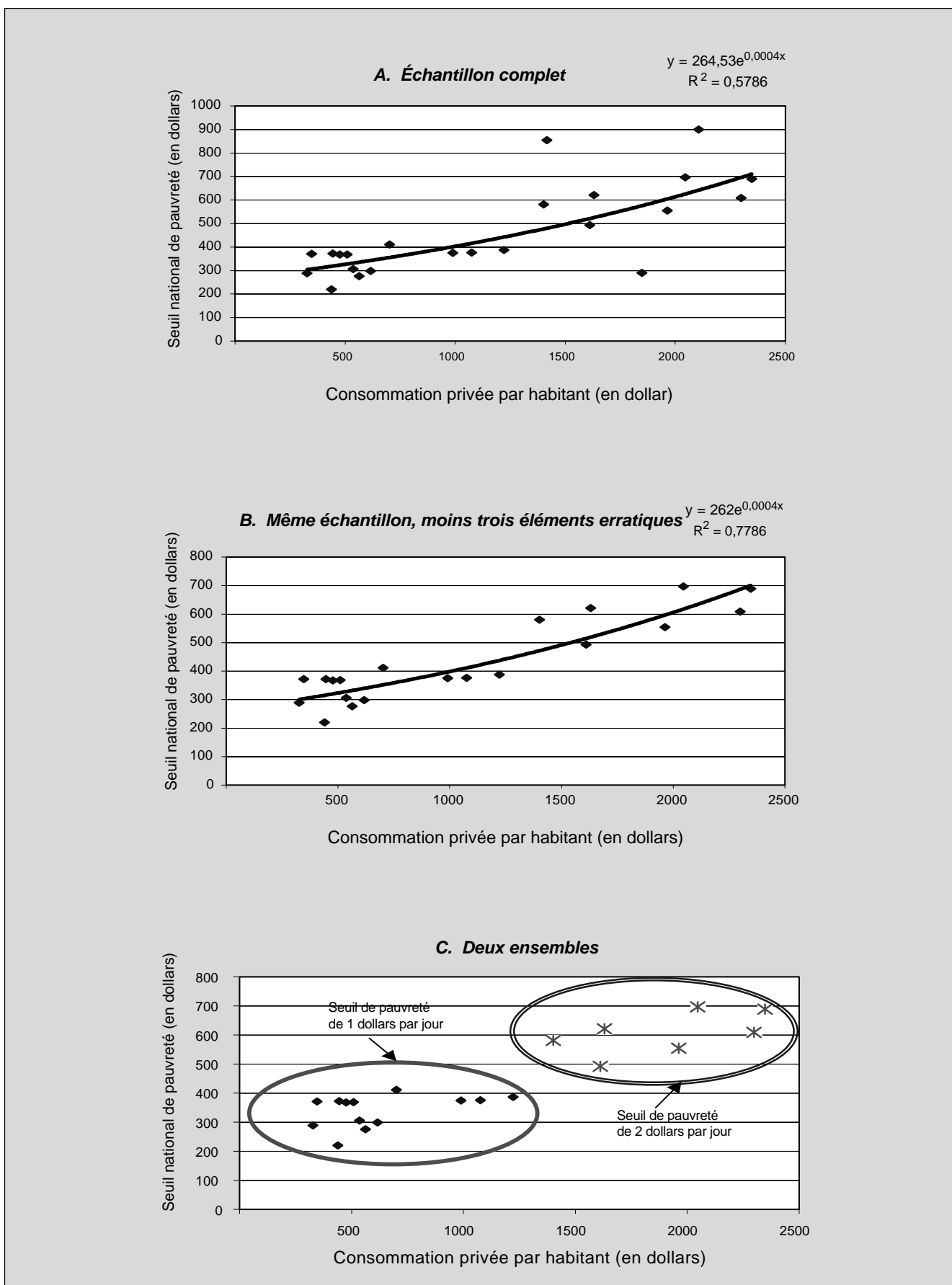
Les deux seuils de pauvreté ont été choisis après un examen minutieux des raisons de l'établissement du seuil de 1 dollar par jour. L'origine de cette norme revient à la Banque mondiale, qui avait réalisé des travaux de recherche novateurs sur la façon dont les seuils de pauvreté définis au niveau national variaient entre les pays en fonction de leur niveau de développement. Ces travaux de recherche avaient abouti aux conclusions suivantes :

- Plus les pays avaient un PNB par habitant et des niveaux de consommation privée élevés, plus ils avaient tendance à établir des seuils nationaux de pauvreté élevés;
- Un niveau de consommation de 31 dollars par mois (mesuré aux taux de change PPA de 1985), c'est-à-dire de 1 dollar par jour, était un « seuil de pauvreté qu'on trouvait dans la douzaine de pays à faible revenu où des seuils de pauvreté avaient été calculés » (Ravallion, Datt et van de Walle, 1991, p. 27).

Le seuil de pauvreté de 1 dollar par jour a donc été choisi comme norme pour une comparaison internationale de la pauvreté. Le minimum nécessaire de consommation dans tous les pays a ainsi été associé à la norme typique de consommation minimale adéquate dans les pays les plus pauvres⁵.

Un réexamen de ces données montre que, même parmi les PMA et les pays à faible revenu, on observe une tendance des pays à établir des seuils nationaux de pauvreté plus élevés lorsqu'ils disposent d'un PNB par habitant et d'un niveau annuel moyen de consommation privée par habitant également plus élevés (graphique 7). Toutefois, si l'on s'arrête sur les pays dont les niveaux annuels de consommation privée se situent dans la même fourchette que ceux des PMA, on peut identifier deux groupes. Le premier groupe est composé de pays où les niveaux de consommation par habitant sont inférieurs à 1 000 dollars par an (en dollars PPA de 1985) et qui ont établi un seuil national de pauvreté proche du seuil de 1 dollar par jour. Dans le second groupe, composé de pays dont le niveau de consommation par habitant est supérieur à 1 000 dollars par an (en dollars PPA de 1985), les seuils nationaux de pauvreté sont proches du seuil de 2 dollars par jour. La Banque mondiale utilise de plus en plus le seuil de 2 dollars par jour (en même temps que le seuil de 1 dollar par jour) dans ses analyses internationales de la pauvreté, en faisant valoir que ce « seuil supérieur de pauvreté » correspond davantage aux seuils nationaux de pauvreté qui sont couramment utilisés dans les pays « à revenu moyen inférieur » (Banque mondiale, 2000, p. 17). Un réexamen des seuils nationaux de pauvreté semble indiquer que ces deux seuils de pauvreté peuvent également s'appliquer aux PMA.

GRAPHIQUE 7. RELATION ENTRE LES SEUILS NATIONAUX DE PAUVRETÉ ET LA CONSOMMATION PRIVÉE ANNUELLE PAR HABITANT
(En dollars PPA de 1985 par an)



Source : Karshenas (2001), d'après Ravallion, Datt et van de Walle (1991).

L'utilisation des deux seuils de pauvreté impose néanmoins quelques clarifications et appelle quelques réserves.

Il est largement reconnu que le seuil de pauvreté de 1 dollar par jour correspond à une situation d'« extrême pauvreté », et cette expression est conservée dans le Rapport 2002.

Premièrement, ces deux seuils de pauvreté définissent des situations de grande austérité. Il est largement reconnu que le seuil de pauvreté de 1 dollar par jour correspond à une situation d'« extrême pauvreté », et cette expression est conservée dans le Rapport 2002. Ce consensus a conduit à concentrer les efforts internationaux et nationaux sur l'élimination de l'extrême pauvreté correspondant à ce seuil de 1 dollar par jour. Toutefois, on pourrait raisonnablement se demander si le seuil de pauvreté de 2 dollars par jour ne pourrait pas lui aussi être associé à une situation d'« extrême pauvreté » dans un contexte mondial. Pour répondre à cette question, il faudrait établir le niveau de consommation d'une personne vivant avec 2 dollars par jour (en dollars PPA de 1985)⁶. On peut avoir une certaine idée de l'austérité à laquelle correspondent ces seuils de pauvreté d'un point de vue global si l'on sait qu'aux prix courants et aux taux de changes officiels, le seuil de pauvreté de 1 dollar par jour aux prix internationaux de 1985 correspond à 51 cents par jour dans un PMA africain moyen et à 31 cents par jour dans un PMA asiatique moyen; pour le seuil de pauvreté de 2 dollars par jour, les chiffres sont respectivement de 1,02 dollar et de 61 cents par jour⁷.

L'utilisation des seuils de pauvreté de 1 dollar par jour et de 2 dollars par jour dans le présent Rapport n'implique pas que des seuils plus élevés doivent être exclus de l'analyse internationale de la pauvreté, en particulier dans des pays en développement plus avancés.

Deuxièmement, l'utilisation des seuils de pauvreté de 1 dollar par jour et de 2 dollars par jour dans le présent Rapport n'implique pas que des seuils plus élevés doivent être exclus de l'analyse internationale de la pauvreté, en particulier dans des pays en développement plus avancés. Les études consacrées par la Banque mondiale aux seuils nationaux de pauvreté montrent comment ces seuils sont corrélés à la société dont les pauvres sont membres. Une tendance manifeste est que le niveau minimal acceptable de consommation augmente à mesure qu'une société devient plus riche et que la consommation moyenne s'accroît⁸. Lorsque l'on réalise des comparaisons internationales de la pauvreté à partir des seuils typiques de quelques pays, il n'y a pas de raison logique de ne pas utiliser les normes typiques de consommation minimale adéquate de pays riches, et de prendre celles des pays les plus pauvres. De fait, avec la mondialisation, les normes de consommation auxquelles les individus aspirent s'appuient non seulement sur des normes nationales, mais aussi sur des normes planétaires; ce qui est considéré comme le minimum acceptable évolue sous l'effet de la mondialisation. Mais il ne s'agit pas d'un alignement sur les niveaux de vie dans les pays les plus pauvres; au contraire, c'est un mouvement vers le haut, vers les niveaux de vie, et aussi l'accès aux biens de consommation disponibles, dans les pays les plus riches.

Troisièmement, le Rapport utilise les taux de change aux parités de pouvoir d'achat (PPA) officiellement disponibles pour établir des estimations de la pauvreté. Les taux de change PPA, qui garantissent la comparabilité du pouvoir d'achat de 1 dollar entre différents pays, peuvent dans certains cas fausser ces estimations. Récemment, un certain nombre d'éminents analystes ont indiqué que la révision des estimations PPA en 1993 avait entraîné des modifications d'une ampleur inattendue de l'incidence de la pauvreté (Lipton, 1996; Deaton, 2000; Milanovic, 2001). Le problème des estimations PPA est aggravé dans le cas des PMA du fait que peu de ces pays figurent dans la base de données à partir de laquelle sont établies ces estimations. Le Rapport 2002 n'aborde pas ce problème⁹. Mais il est à noter que, d'après les estimations PPA disponibles, le coût de la vie est beaucoup plus élevé dans les PMA africains que dans les PMA asiatiques¹⁰. L'ampleur de la différence est telle que si le coût de la vie que les taux de conversion PPA indiquent pour les PMA asiatiques était en réalité plus proche de celui qu'ils indiquent pour les PMA africains, les taux de pauvreté dans les PMA asiatiques seraient des deux tiers plus élevés.

Enfin, l'utilisation des seuils internationaux de pauvreté de 1 dollar par jour et de 2 dollars par jour dans le présent Rapport ne rend nullement caducs les seuils nationaux de pauvreté. Chaque pays doit avoir toute latitude de définir comme il l'entend la pauvreté¹¹. Un avantage des seuils de pauvreté nationaux est d'éviter les problèmes liés aux taux de change PPA. Mais l'utilisation de tels seuils de pauvreté était impossible dans le Rapport 2002, dans la mesure où celui-ci vise avant tout à présenter une analyse comparative internationale de la pauvreté. Il est plus que probable que les estimations de la pauvreté qui sont présentées ici et qui s'appuient sur les seuils internationaux de pauvreté diffèrent des actuelles estimations nationales de la pauvreté fondées sur des seuils spécifiquement nationaux dans un certain nombre de pays. Cela n'a rien de surprenant, mais ce ne devrait pas non plus être un prétexte pour affirmer que l'incidence et l'intensité « réelles » de la pauvreté dans tel ou tel pays sont en fait plus élevées ou plus faibles que ne l'indiquent les estimations nationales. Les estimations de la pauvreté varient en fonction du niveau auquel est fixé le seuil de pauvreté. Les estimations internationales et nationales de la pauvreté divergeront inévitablement si elles s'appuient sur des seuils de pauvreté différents. Mais les estimations internationales présentées ici sont utiles à des fins de comparaisons internationales, car elles ont été établies de façon cohérente pour différents pays et différentes périodes.

3. UTILISATION D'ESTIMATIONS DE LA PAUVRETÉ D'APRÈS LES DONNÉES DE LA COMPTABILITÉ NATIONALE

Les estimations nationales de la pauvreté établies d'après les seuils de pauvreté de 1 dollar par jour et de 2 dollars par jour s'appuient généralement sur des enquêtes par questionnaire destinées à évaluer le revenu des ménages, ou les dépenses de consommation des ménages, à partir d'un échantillon représentatif de la population nationale. Les estimations de la pauvreté utilisées dans le Rapport 2002 sont différentes; elles s'appuient sur les données de la comptabilité nationale. Presque tous les pays du monde possèdent une comptabilité nationale des revenus et des activités productives, qui sert à calculer le produit intérieur brut (PIB), le produit national brut (PNB), etc. Cette comptabilité porte généralement sur des agrégats macroéconomiques tels que l'épargne privée et l'épargne publique, l'investissement intérieur brut et la consommation privée. C'est ce dernier agrégat qui a été utilisé pour établir les estimations de la pauvreté d'après les données de la comptabilité nationale utilisées dans le Rapport 2002. L'incidence et l'intensité de la pauvreté dans chaque PMA pour lesquels il existe des données sont calculées en combinant des estimations de la consommation privée moyenne par habitant établies à partir des données de la comptabilité nationale avec des estimations de la répartition de la consommation entre les individus et les ménages tirées de données d'enquêtes auprès des ménages. La méthode d'estimation de la pauvreté est exactement la même que la méthode faisant uniquement appel à des données d'enquête¹². Mais les estimations d'après la comptabilité nationale portent sur la consommation privée moyenne par habitant de la population totale, et non sur la consommation moyenne d'un échantillon, telle qu'obtenue par la méthode des enquêtes auprès des ménages.

Ce n'est pas la première fois que des estimations de la pauvreté sont établies à partir de statistiques de la comptabilité nationale; cette méthode a déjà été utilisée en Inde, et la Banque mondiale, dont les estimations nationales de la pauvreté reposent sur les données d'enquêtes auprès des ménages, utilise aussi des estimations du taux de croissance de la consommation établies à partir des données de la comptabilité nationale pour aligner ses estimations nationales de la pauvreté établies à partir d'enquêtes (qui portent sur différentes années dans différents pays), afin d'obtenir des estimations globales de la pauvreté pour, par exemple,

Il est plus que probable que les estimations de la pauvreté qui sont présentées ici et qui s'appuient sur les seuils internationaux de pauvreté diffèrent des actuelles estimations nationales de la pauvreté fondées sur des seuils spécifiquement nationaux dans un certain nombre de pays. Cela n'a rien de surprenant.

Les estimations nationales de la pauvreté établies sur la base des seuils de pauvreté de 1 dollar par jour et de 2 dollars par jour s'appuient généralement sur des enquêtes auprès des ménages... Les estimations de la pauvreté utilisées dans le présent Rapport sont différentes; elles s'appuient sur les données de la comptabilité nationale.

TABLEAU 17. DIFFÉRENTES ESTIMATIONS DE L'INCIDENCE DE LA PAUVRETÉ ET DE LA CONSOMMATION PRIVÉE ANNUELLE PAR HABITANT DANS LES PMA

Année	Pourcentage de la population vivant avec moins de 1 dollar par jour		Pourcentage de la population vivant avec moins de 2 dollar par jour		Consommation privée annuelle par habitant (\$ PPA de 1985)		
	Estimations d'après données d'enquêtes sur les ménages	Estimations d'après données de la comptabilité nationale	Estimations d'après données d'enquêtes sur les ménages	Estimations d'après données de la comptabilité nationale	Estimations d'après données d'enquêtes sur les ménages	Estimations d'après données de la comptabilité nationale	
PMA africains							
Burkina Faso	1994	61,2	68,5	85,5	89,5	477,9	401,7
Éthiopie	1981	32,7	89,5	82,9	96,8	558,4	231,8
	1995	31,3	89,9	76,4	97,1	657,8	228,8
Gambie	1992	53,7	42,9	84,0	76,6	504,7	623,0
Lesotho	1986	30,9	47,7	55,5	73,2	1132,6	696,0
	1993	43,1	56,4	65,7	76,8	890,7	599,7
Madagascar	1980	49,2	28,9	80,3	62,5	557,1	856,1
	1993	60,2	48,9	88,8	83,3	434,1	528,7
Mali	1989	16,5	55,6	55,4	88,7	852,8	426,6
	1994	72,3	67,2	90,6	92,7	360,8	353,9
Mauritanie	1988	40,6	37,6	78,9	76,1	534,4	567,4
	1993	49,4	42,7	81,9	78,1	605,9	680,0
	1995	31,0	32,7	70,8	72,4	661,1	642,3
Mozambique	1996	37,9	37,7	78,4	78,7	588,7	589,9
Niger	1992	41,7	76,1	84,1	95,6	523,0	312,7
	1995	61,4	69,0	85,3	89,6	401,9	331,1
Ouganda	1989	39,2	55,1	72,9	84,4	639,7	465,8
Rép. centrafricaine	1992	36,7	57,7	77,2	85,8	598,4	443,1
	1993	66,6	70,3	80,4	86,4	455,3	402,8
Rép.-Unie de Tanzanie	1991	48,5	78,2	72,5	91,9	735,8	303,6
	1993	19,9	78,0	59,7	95,2	814,0	291,3
Rwanda	1984	35,7	25,4	84,6	78,5	518,1	592,1
Sénégal	1991	45,4	38,1	73,0	66,3	707,8	851,2
	1994	26,3	23,8	67,8	64,0	754,1	801,7
Sierra Leone	1989	56,8	53,2	74,5	69,4	544,1	644,7
Zambie	1991	58,6	66,7	81,5	87,3	434,3	348,0
	1993	69,2	75,6	89,5	93,0	318,9	269,5
	1996	72,6	80,5	91,7	94,6	345,7	279,0
PMA asiatiques							
Bangladesh	1984	26,2	10,4	84,0	61,0	535,1	729,6
	1985	22,0	8,0	79,9	61,1	586,0	753,9
	1988	33,8	10,0	85,4	60,5	518,7	765,8
	1991	35,9	8,9	86,4	55,7	498,7	796,0
	1995	29,1	7,2	77,8	54,3	613,3	885,8
Népal	1985	40,4	57,4	86,0	92,5	491,9	393,1
	1995	37,7	51,2	82,5	89,2	584,4	489,1

Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après Karshenas (2001).

Note : Ce tableau concerne les PMA et les années où des enquêtes auprès des ménages sur les dépenses de consommation ont été effectuées.

1990 ou 1996 (Banque mondiale, 2000, p. 23). Toutefois, les deux types d'estimations s'harmonisent mal. Parmi les PMA, dans des pays tels que la République-Unie de Tanzanie (1991), l'Éthiopie (1981, 1995) et le Mali (1989), les enquêtes auprès des ménages donnent pour la consommation moyenne des chiffres de deux à près de trois fois plus élevés que les estimations établies d'après la comptabilité nationale (voir le tableau 17). Au contraire, au Bangladesh, les estimations d'après les données d'enquêtes sont beaucoup plus faibles que les estimations d'après données de la comptabilité nationale. Des incohérences analogues apparaissent pour les tendances sur longues périodes. D'après les données d'enquêtes auprès des ménages, la consommation privée moyenne par habitant a augmenté de plus de 17 % en Éthiopie entre 1981 et 1995. Mais d'après les données de la comptabilité nationale, elle a diminué de plus de 13 % entre ces

deux années. Au Bangladesh, au contraire, les enquêtes auprès des ménages indiquent que la consommation privée moyenne par habitant a diminué de plus de 13 % entre 1984 et 1991, tandis que les données de la comptabilité nationale indiquent une croissance de plus de 13 % pour la même période.

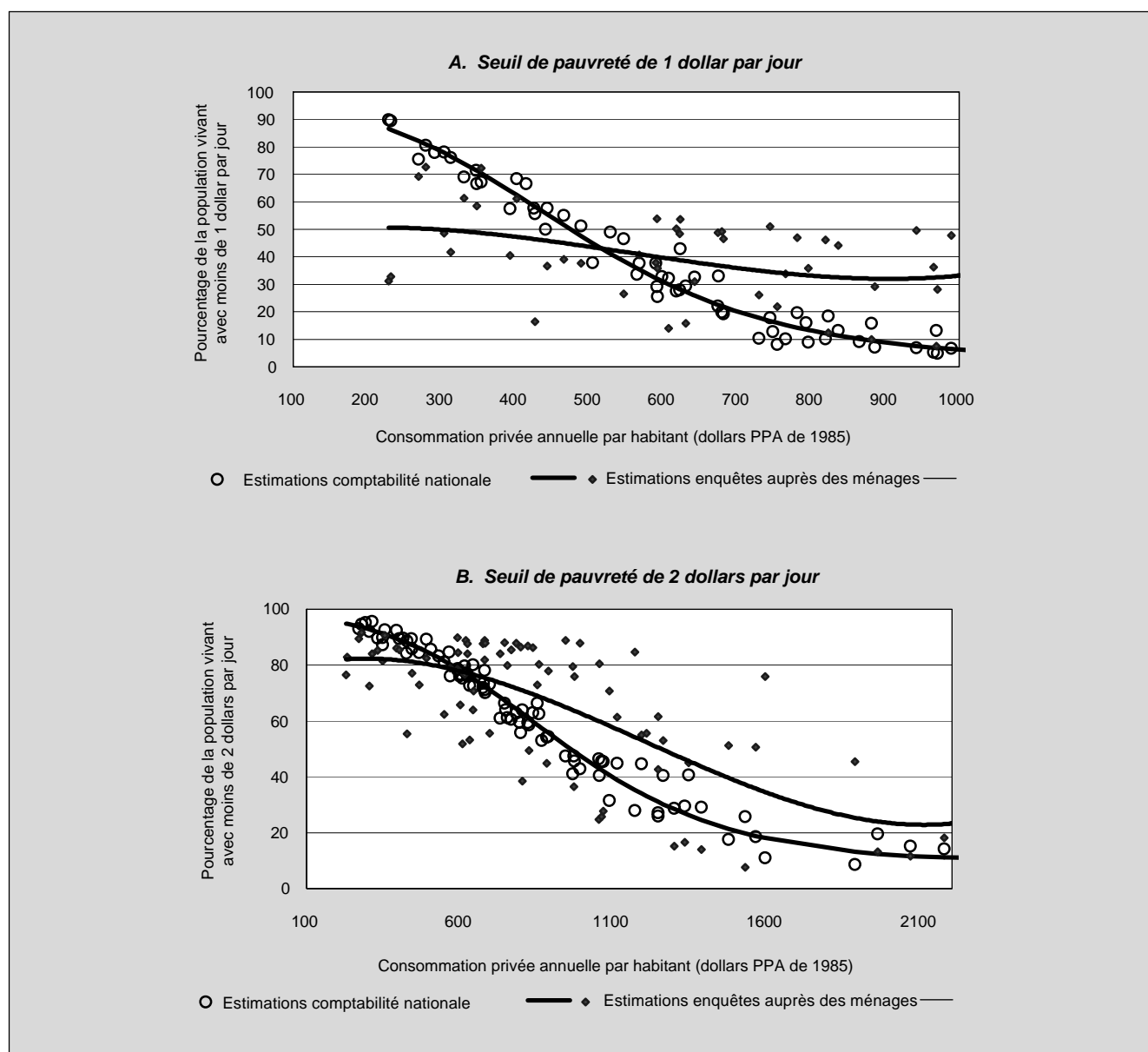
L'absence de concordance entre les estimations de la consommation privée établies d'après des données d'enquêtes auprès des ménages et celles établies d'après les données de la comptabilité nationale est depuis longtemps connue (Pyatt, 2000). Mais ce n'est que récemment, à la suite de débats sur les répercussions des réformes économiques sur la pauvreté en Inde, qu'une beaucoup plus grande attention a été accordée à cette question, à ses causes et à ses implications pour les comparaisons internationales de la pauvreté (Deaton, 2000; Pyatt, 2000; Ravallion, 2000a, 2001; Karshenas, 2001). Différents auteurs ont fait valoir que, pour un large éventail de pays, il n'y avait pas de différences statistiquement significatives entre les estimations des dépenses moyennes de consommation établies d'après la comptabilité nationale et celles établies d'après les enquêtes auprès des ménages (Ravallion, 2000a, 2001). Il a également été affirmé que la cause la plus probable de divergence était une sous-estimation des niveaux moyens et de la croissance moyenne de la consommation dans les enquêtes auprès des ménages, ce qui est le cas en Inde. Toutefois, il a été établi que l'argument de l'absence de différences statistiquement significatives n'était pas recevable (Karshenas, 2001). De plus, il est évident, d'après les graphiques 8 et 9, que pour les seuils de pauvreté de 1 dollar par jour et de 2 dollars par jour, l'écart est corrélé au degré de pauvreté d'un pays (mesuré d'après les niveaux moyens de consommation en PPA internationales). Si les estimations d'après comptabilité de la pauvreté nationale sont considérées comme correctes, les niveaux de consommation moyenne par habitant sont alors surestimés (et l'incidence de la pauvreté apparaît sous-estimée) dans les enquêtes auprès des ménages dans les pays les plus pauvres, et ils sont sous-estimés (ce qui entraîne une surestimation de l'incidence de la pauvreté) dans les pays en développement moins pauvres. Les mêmes estimations semblent également indiquer que la pauvreté en Afrique subsaharienne est plus grande que ne le suggèrent les actuelles estimations fondées sur des données d'enquêtes auprès des ménages.

Ces différences ont d'importantes conséquences non seulement pour les PMA, mais aussi pour la carte mondiale de la pauvreté (voir l'encadré 4). Une question essentielle est de savoir quelles estimations fournissent une meilleure idée de la situation sur le terrain. En théorie, il suffirait d'affiner, pays par pays, les données de la comptabilité nationale et les données d'enquêtes auprès des ménages, et d'éliminer les discordances ou les écarts¹³. Cela suppose des investissements pour renforcer les capacités statistiques en matière de comptabilité nationale, d'enquêtes auprès des ménages et aussi de conception – par exemple, construction de matrices comptables sociales. Mais dans l'immédiat, il faut bien poursuivre l'analyse et la surveillance de la pauvreté et élaborer des politiques plus efficaces de réduction de la pauvreté.

Le Rapport 2002 utilise des estimations de la pauvreté établies d'après la comptabilité nationale pour diverses raisons. Premièrement, ces estimations sont tout aussi valables que des estimations établies d'après des données d'enquêtes auprès des ménages. Les données de la comptabilité nationale et les données d'enquêtes auprès des ménages sont les unes comme les autres entachées d'erreurs (voir l'encadré 5). L'approche adoptée ici combine des éléments de chaque type de données de façon à en réduire le plus possible les inconvénients. Pour ce qui est des ménages, elle privilégie les enquêtes sur la consommation plutôt que les enquêtes sur les revenus, car il est généralement reconnu que les données sur la consommation des ménages sont plus exactes que les données sur les revenus des ménages¹⁴. En outre, elle limite l'information extraite des enquêtes auprès des ménages à une information sur la répartition de la consommation entre les ménages; cela s'explique par le fait que les enquêtes auprès des ménages visent

Si les estimations d'après comptabilité nationale de la pauvreté sont correctes, l'incidence et l'intensité de la pauvreté ont jusque-là été sous-estimées dans les pays les plus pauvres et en Afrique subsaharienne.

GRAPHIQUE 8. DIVERGENCE ENTRE LES ESTIMATIONS ÉTABLIES D'APRÈS LA COMPTABILITÉ NATIONALE ET LES ESTIMATIONS ÉTABLIES D'APRÈS DES ENQUÊTES AUPRÈS DES MÉNAGES DE L'INCIDENCE DE LA PAUVRETÉ DANS LES PMA ET DANS D'AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT



Source : Karshenas (2001).

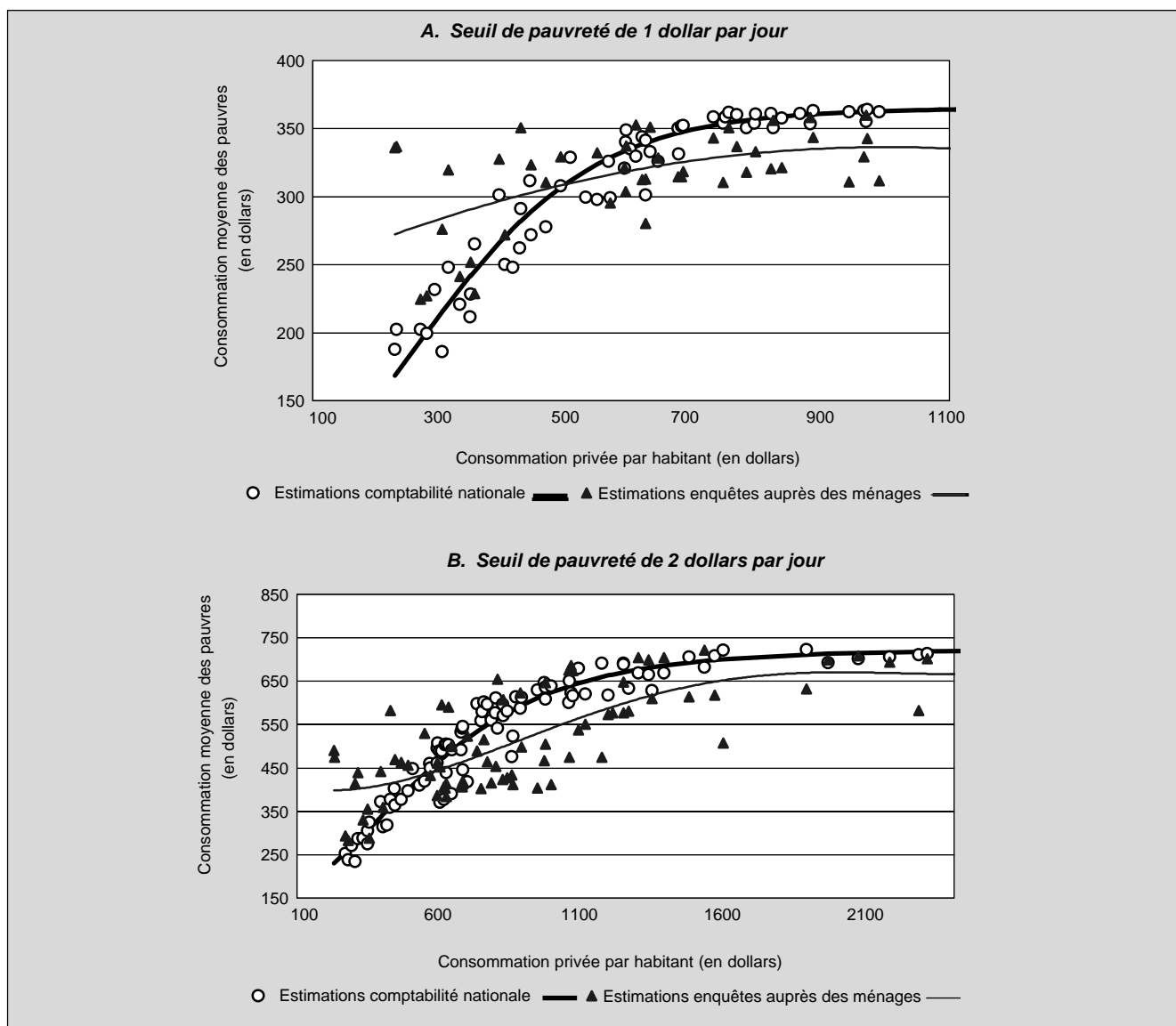
Des travaux de recherches préliminaires montrent que les estimations de la pauvreté établies d'après les données de la comptabilité nationale sont plus fortement corrélées avec certains indicateurs non monétaires de la pauvreté que les estimations uniquement fondées sur des données d'enquêtes auprès des ménages.

avant tout à donner non pas une estimation des niveaux moyens de revenu ou de consommation des ménages, mais plutôt une estimation de la répartition des revenus ou de la consommation au sein de la population.

L'utilisation d'estimations de la pauvreté d'après les données de la comptabilité nationale est d'autant plus justifiée qu'il s'agit ici de procéder à une comparaison internationale de la pauvreté. Les procédures de comptabilité nationale sont probablement davantage standardisées entre les pays que ne le sont les enquêtes auprès des ménages, ce qui devrait garantir une plus grande comparabilité internationale. Des travaux de recherches préliminaires montrent également que les estimations de la pauvreté établies d'après les données de la comptabilité nationale sont plus fortement corrélées avec certains indicateurs non monétaires de la pauvreté que ne le sont les estimations reposant uniquement sur des données d'enquêtes auprès des ménages (Karshenas, 2001). D'autres études de ce type doivent être réalisées. Toutefois, ces résultats préliminaires donnent à penser que les estimations de la pauvreté d'après la comptabilité nationale pourraient même être des indicateurs plus valables du dénuement matériel que les estimations fondées sur des données d'enquêtes auprès des ménages.

GRAPHIQUE 9. DIVERGENCE ENTRE LES ESTIMATIONS ÉTABLIES D'APRÈS LA COMPTABILITÉ NATIONALE ET LES ESTIMATIONS ÉTABLIES D'APRÈS DES ENQUÊTES AUPRÈS DES MÉNAGES DE L'INTENSITÉ DE LA PAUVRETÉ DANS LES PMA ET DANS D'AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

(En dollars PPA de 1985 par an)



Source: Voir le graphique 8.

Un dernier avantage de la méthode reposant sur les données de la comptabilité nationale est qu'elle offre un moyen d'établir des estimations de la pauvreté pour des pays et pour des années pour lesquels il n'en existe pas; cette possibilité s'explique par une relation très étroite entre la consommation privée moyenne par habitant (estimée d'après la comptabilité nationale) et l'incidence de la pauvreté liée à la consommation dans les pays où des données d'enquêtes auprès des ménages sur la répartition des dépenses de consommation sont disponibles. L'incidence escomptée de la pauvreté dans les pays où il n'existe pas de données sur la répartition peut ainsi être extrapolée à partir des tendances pour les pays où de telles données existent¹⁵.

Cela revêt la plus grande importance pour la compréhension et la réduction de la pauvreté dans les PMA. Sans ces statistiques, l'analyse internationale de la pauvreté dans les PMA est quasiment impossible¹⁶. De plus, cette méthode pouvant être utilisée pour évaluer les niveaux escomptés de pauvreté pour les années pour lesquelles il n'existe pas de données relatives à la répartition de la consommation, il est également possible de décrire la dynamique à long terme de l'évolution de

ENCADRÉ 4. ESTIMATIONS DE LA PAUVRETÉ D'APRÈS LES DONNÉES DE LA COMPTABILITÉ NATIONALE ET CARTE MONDIALE DE LA PAUVRETÉ

Les divergences entre les estimations de la consommation privée établies d'après des données d'enquêtes auprès des ménages et les estimations établies d'après les données de la comptabilité nationale, ainsi que leurs incidences sur les estimations de la pauvreté, ont récemment fait l'objet de débats animés en Inde (Bhalla, 2000; Ravallion, 2000b). D'après les estimations de la pauvreté s'appuyant sur les données de la comptabilité nationale, les réformes économiques dans ce pays ont été associées à une réduction de la pauvreté beaucoup plus rapide que ne l'indiquent les estimations de la pauvreté issues d'enquêtes auprès des ménages. La question qu'il convient de se poser avant d'aborder toute analyse internationale de la pauvreté est de savoir s'il s'agit d'une polémique exclusivement indienne ou au contraire d'une situation concernant tous les pays. Les estimations de la pauvreté issues de la comptabilité nationale établies pour le présent Rapport indiquent que les divergences statistiques ont des incidences appréciables sur la carte mondiale de la pauvreté, ainsi que sur les prévisions concernant la réalisation des objectifs de développement du millénaire et des objectifs internationaux de développement.

Les estimations de la pauvreté établies pour le Rapport 2002 révèlent des discordances systématiques entre les estimations issues de données d'enquêtes auprès des ménages et les estimations établies d'après la comptabilité nationale. Si l'on considère que les secondes sont les estimations correctes:

- Les actuelles statistiques internationales de la pauvreté, qui sont calculées d'après des données d'enquêtes par échantillon auprès des ménages, sous-estiment à la fois l'incidence et l'intensité de la pauvreté au seuil de pauvreté de 1 dollar par jour dans les pays les plus pauvres, et aussi en Afrique subsaharienne;
- Ces mêmes statistiques sous-estiment également les importantes possibilités de réduction rapide de l'extrême pauvreté dans les pays les plus pauvres qu'offriraient des taux élevés et soutenus de croissance économique.

La pauvreté est sous-estimée dans les pays les plus pauvres, d'après les estimations issues de données de la comptabilité nationale, dans la mesure où dans ces mêmes pays, les niveaux moyens de consommation privée sont surestimés dans les enquêtes auprès des ménages. De même, les niveaux de consommation sont sous-estimés (et l'incidence de la pauvreté est donc surestimée) dans les enquêtes auprès des ménages dans les pays en développement moins pauvres. Les possibilités de réduction de la pauvreté associées à une croissance économique soutenue sont sous-estimées du fait que les estimations de la pauvreté établies d'après les données d'enquêtes auprès des ménages font apparaître une relation beaucoup moins étroite entre l'incidence de la pauvreté et les niveaux moyens de consommation privée par habitant, et aussi, d'une manière générale, une diminution plus lente de la pauvreté en fonction de l'augmentation des niveaux moyens de consommation.

Il est difficile de dire exactement pourquoi ces biais systématiques existent. Deux grandes raisons possibles de la surestimation de la consommation moyenne (et de la sous-estimation de l'incidence de la pauvreté) dans les pays les plus pauvres sont la sous-représentation des couches les plus pauvres dans les enquêtes, et la surévaluation, dans la consommation, de la production domestique. Comme l'indique le graphique 8A, les estimations d'après données d'enquêtes auprès des ménages de la pauvreté au seuil de 1 dollar par jour ont tendance à s'établir dans une fourchette de 25 à 55 %, quel que soit le niveau moyen de consommation de la population. Il est toutefois extrêmement surprenant de constater que dans deux pays, l'un avec un PIB moyen par habitant proche de 1 dollar par jour (en dollars PPA de 1985) et l'autre avec un PIB moyen par habitant supérieur à 3 dollars par jour, 40 % environ de la population vivent en dessous du seuil international de pauvreté de 1 dollar par jour.

Un examen attentif des courbes de la pauvreté qui décrivent les relations entre les niveaux moyens de consommation privée par habitant et les estimations d'après les données de la comptabilité nationale de l'incidence de la pauvreté aux seuils de 1 dollar par jour et de 2 dollars par jour a également d'importantes conséquences pour les prévisions en matière de pauvreté. Ces prévisions sont généralement établies d'après une estimation unique agrégée de l'évolution de la pauvreté en fonction d'une évolution de la consommation (ou du PIB), qui est supposée valoir pour un groupe hétérogène de pays en développement (voir, par exemple, Collier et Dollar, 2001; Naschold, 2001). Mais s'il existe assurément une relation très étroite entre la croissance de la consommation et l'incidence de la pauvreté, cette relation n'est pas linéaire, et pour un pays donné, la relation entre croissance et pauvreté dépend du niveau auquel est fixé le seuil de pauvreté. La conséquence essentielle en est que, si l'on considère que les estimations d'après les données de la comptabilité nationale sont les estimations correctes:

- Les actuelles prévisions internationales de la carte de la pauvreté en 2015, qui s'appuient sur des données d'enquête auprès des ménages, doivent être révisées.

Il est difficile de dire si les actuelles prévisions pèchent par excès d'optimisme ou l'inverse. Comme indiqué plus haut, les estimations de la pauvreté établies d'après les données de la comptabilité nationale indiquent que l'incidence et l'intensité de la pauvreté dans les pays les plus pauvres sont sous-estimées. Mais les nouvelles estimations de la pauvreté peuvent en fait conduire à une vision plus optimiste des possibilités d'atteindre l'objectif international d'une réduction de la pauvreté au seuil de 1 dollar par jour d'ici 2015, car la pauvreté peut diminuer plus rapidement si les niveaux de consommation privée moyenne par habitant augmentent.

Enfin – et c'est là la dernière conséquence importante pour la carte internationale de la pauvreté – si l'on considère comme correctes les estimations de la pauvreté issues des données de la comptabilité nationale:

- Le groupe de pays où le seuil international de pauvreté de 1 dollar par jour est le plus pertinent est celui des seuls PMA et autres pays à faible revenu.

Box 4 (contd.)

C'est donc à ce groupe de pays que l'engagement international de réduction, d'ici 2015, de l'extrême pauvreté s'applique. La courbe de la pauvreté délimite précisément les domaines de pertinence du seuil de pauvreté de 1 dollar par jour. À mesure que la consommation moyenne augmente, la pauvreté au seuil de 1 dollar par jour devient un phénomène de plus en plus résiduel, ne touchant plus qu'une très faible proportion de la population. En fait, d'après la courbe de la pauvreté, cela se produit à des niveaux de consommation privée annuelle d'environ 1 000 dollars par habitant en dollars PPA de 1985, soit 500 dollars par habitant en dollars courants aux taux de change courants. Avec les estimations de la pauvreté établies d'après les statistiques de la comptabilité nationale, la limite supérieure de consommation privée moyenne par habitant à laquelle le seuil de pauvreté de 1 dollar par jour engendre une importante incidence de la pauvreté est de 3 dollars par jour (en dollars PPA de 1985). Cela correspond à une consommation privée annuelle par habitant de 451 dollars en prix courants et aux taux de change courants, ce qui est à peu près équivalent à un PIB annuel par habitant de 550 à 600 dollars.

Lorsque l'on compare les courbes de la pauvreté à 1 dollar par jour et à 2 dollars par jour, on constate également que les estimations de la pauvreté établies d'après la comptabilité nationale montrent que, à mesure que la consommation moyenne par habitant augmente, la proportion de la population vivant avec moins de 2 dollars par jour diminue fortement; c'est probablement en partie la raison pour laquelle on observe que les seuils de pauvreté définis par les pays eux-mêmes ont tendance à augmenter à mesure que croissent les revenus.

Ces quatre constatations sont d'une immense importance pour l'analyse internationale de la pauvreté et pour l'action internationale en faveur de la lutte contre la pauvreté. Étant donné l'engagement de la communauté internationale de réduire la pauvreté, une grande priorité devrait être accordée à la poursuite des travaux de recherche sur les dimensions internationales des divergences entre les estimations de la pauvreté établies d'après les données de la comptabilité nationale et celles issues d'enquêtes auprès des ménages, et sur les moyens d'éliminer ces divergences¹.

¹ Cet approfondissement des travaux de recherche est également préconisé dans Pyatt (2000), Banque mondiale (2000, encadré 1.8) et Deaton (2000).

**ENCADRÉ 5. QUELQUES PROBLÈMES POSÉS PAR LES ESTIMATIONS DE LA PAUVRETÉ ÉTABLIES D'APRÈS LES
DONNÉES DE LA COMPTABILITÉ NATIONALE ET LES ESTIMATIONS DE LA PAUVRETÉ ISSUES DES DONNÉES
D'ENQUÊTES AUPRÈS DES MÉNAGES**

Du point de vue de la comptabilité nationale, la consommation privée ne correspond pas exactement à la consommation des ménages, puisqu'elle englobe implicitement les dépenses des organisations à but non lucratif (ONG, organisations bénévoles, organisations religieuses, voire partis politiques). La consommation privée est également calculée, en comptabilité nationale, en tant que quantité résiduelle après estimation des autres agrégats macroéconomiques, c'est-à-dire après calcul de la production agrégée, des importations, des achats par les entreprises et les administrations publiques, des variations de stocks, etc. C'est donc loin d'être une valeur précise et parfaite.

Les enquêtes auprès des ménages ne relèvent pas non plus d'une science exacte et précise¹. Les mesures de la consommation les plus perfectionnées font appel à de très longues listes de questions spécifiques pour évaluer la consommation des ménages, mais les méthodes plus sommaires qui sont le plus largement utilisées conduisent à une sous-estimation de la consommation. Calculer la valeur monétaire d'une consommation où les produits domestiques (auto-provisionnement) l'emportent sur des achats commerciaux est toujours difficile. Des distorsions se produisent également dans la sélection de l'échantillon, dans lequel les pauvres sont généralement sous-représentés, et dans les réponses, avec une tendance à la sous-estimation des revenus non salariaux et une tendance à un moindre taux de réponse pour les ménages à plus hauts revenus. Un grand problème est celui de la comptabilité des enquêtes effectuées dans différents pays. De fait, la façon dont les estimations de la pauvreté établies d'après enquêtes varient d'une année à l'autre montre que, même dans le même pays, il est difficile d'assurer la comparabilité d'une année sur l'autre. Par exemple, d'après les estimations établies sur données d'enquêtes auprès des ménages, 16,5 % de la population du Mali vivaient dans la pauvreté en 1989, contre 72,3 % en 1994, et 48,5 % de la population de la République-Unie de Tanzanie vivaient dans la pauvreté en 1991, contre 19,9 % en 1993².

Un dernier aspect important des enquêtes auprès des ménages est que leur objectif premier est non pas de donner une estimation des niveaux moyens de revenu ou de consommation des ménages, mais plutôt une estimation de la répartition du revenu ou des dépenses des ménages au sein de la population. Deaton et Grosh (à paraître, p. 5) indiquent que « les enquêtes sur le niveau de vie sont rarement le meilleur outil pour obtenir une estimation du revenu moyen ou de la consommation moyenne »; ils relèvent toutefois aussi les problèmes que posent les estimations de la consommation d'après les données de la comptabilité nationale et estiment que c'est une erreur de considérer que les discordances qui existent entre les données de la comptabilité nationale et les données d'enquêtes auprès des ménages sont imputables aux seules enquêtes auprès des ménages.

¹ Pour une discussion approfondie des méthodes de mesure de la consommation dans les enquêtes sur le niveau de vie, voir Deaton et Grosh (à paraître); peut être téléchargé sur le site <http://www.wss.princeton.edu/~rpd/deatongrosh.pdf>.

² Données provenant de www.worldbank.org/research/povmonitor/index.htm.

la pauvreté. Cela peut être d'un grand intérêt pour l'élaboration des politiques nationales et internationales, dans la mesure où les données actuelles sur l'évolution de la pauvreté dans les pays en développement ne concernent que les périodes écoulées entre les années où des enquêtes auprès des ménages ont été réalisées et dans tous les pays sauf quelques-uns, dont l'Inde, ces périodes sont courtes. Les estimations de la pauvreté établies d'après les données de la comptabilité nationale permettent ainsi de comprendre les liens analytiques qui existent entre la pauvreté et la croissance économique, le changement macroéconomique et les transformations structurelles; elles permettent d'étudier les relations entre pauvreté et développement.

C. La pauvreté dans les PMA : la situation à la fin des années 90

Le Rapport 2002 s'appuie sur un nouvel ensemble d'estimations de la pauvreté établies d'après les données de la comptabilité nationale; ces estimations sont utilisées dans le reste du présent chapitre et tout au long du Rapport. L'annexe à la fin du chapitre explique comment elles ont été établies (voir aussi Karshenas, 2001).

1. COMPARAISON DES NIVEAUX MOYENS DE PAUVRETÉ DANS LES PMA

Le tableau 18 donne une idée générale de la pauvreté dans les PMA telle qu'elle ressort de ces nouvelles estimations de la pauvreté; il indique le revenu moyen et la consommation privée moyenne par habitant en dollars courants et en dollars PPA de 1985, ainsi que l'incidence et l'intensité de la pauvreté dans les PMA africains et asiatiques dans la seconde moitié des années 90¹⁷; il indique

TABLEAU 18. REVENU MOYEN, CONSOMMATION PRIVÉE, INCIDENCE ET INTENSITÉ DE LA PAUVRETÉ DANS LES PMA, AFRICAINS ET ASIATIQUES ET DANS QUELQUES PAYS DE L'OCDE, 1995-1999

	PIB par habitant par jour		Consommation privée par habitant par jour						Pourcentage de la population vivant avec moins de :	
			population totale		Population vivant avec moins de 1 dollar par jour		Population vivant avec moins de 2 dollars par jour			
	Dollars courants	Dollars PPA de 1985	Dollars courants	Dollars PPA de 1985	dollars courants	Dollars PPA de 1985	dollars courants	Dollars PPA de 1985	1 dollar par jour	2 dollars par jour
Moyennes pondérées										
PMA ^a	0,72	2,50	0,57	1,39	0,29	0,64	0,44	1,03	50,1	80,7
PMA africains	0,65	1,51	0,52	1,01	0,30	0,59	0,44	0,86	64,9	87,5
PMA asiatiques	0,88	4,59	0,69	2,21	0,28	0,90	0,45	1,42	23,0	68,2
Pays de l'OCDE^b					10% les plus pauvres		20% les plus pauvres			
États-Unis	90,1	57,9	58,2	41,4	10,5	7,5	15,1	10,8
Suisse	99,3	44,6	61,9	28,2	16,1	7,3	21,4	9,7
Suède	73,8	43,7	37,3	23,5	13,8	8,3	17,9	10,8
Japon	94,1	43,4	50,5	24,2	24,2	11,6	26,7	12,8
France	66,9	41,9	36,7	25,4	10,3	7,0	13,2	9,0
Royaume-Uni	66,4	41,6	43,7	29,9	11,4	7,4	14,4	9,4

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après la Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2001*, CD-ROM, et Karshenas (2001).

a Trente-neuf pays, dont 4 PMA insulaires. Pour une liste exhaustive des pays, voir le tableau 19.

b Les données pour les pays de l'OCDE concernent l'année 1998. La part des déciles inférieurs dans ces pays est calculée par application des moyennes de consommation par habitant à la répartition des revenus par déciles.

également le revenu et la consommation par habitant dans quelques pays de l'OCDE à revenu élevé, à des fins de comparaison.

Les données couvrent 91 % de la population totale des PMA. S'agissant de l'incidence et de l'intensité moyennes de la pauvreté, pondérées en fonction de la population, le tableau 18 montre qu'entre 1995 et 1999:

- 81 % de la population des PMA pour lesquels on dispose de données vivaient avec moins de 2 dollars par jour;
- 50 % de la population des PMA vivaient dans l'extrême pauvreté, c'est-à-dire avec moins de 1 dollar par jour;
- La consommation privée moyenne par habitant des 50 % de la population des PMA qui vivaient en dessous du seuil de pauvreté de 1 dollar était de 64 cents par jour (en dollars PPA de 1985);
- La consommation privée moyenne par habitant des 81 % de la population des PMA qui vivaient en dessous du seuil de pauvreté de 2 dollars n'était que de 1,03 dollar par jour (en dollars PPA de 1985).

Lorsque la majeure partie de la population d'un pays vit en dessous du seuil international de pauvreté, la pauvreté prend une dimension totalement nouvelle par rapport à la conception traditionnelle de la pauvreté, qui ne concerne qu'une proportion relativement réduite de la population se trouvant tout au bas de l'échelle de répartition des revenus. Lorsque la proportion de la population totale qui vit dans la pauvreté dépasse les 50 %, l'économie du pays se trouve dans une situation de pauvreté généralisée. C'est la situation dans laquelle se trouvent précisément la plupart des PMA. Une majeure partie de la population dispose de revenus insuffisants pour couvrir ses besoins fondamentaux, et les ressources disponibles de l'économie, même équitablement réparties, suffisent à peine à assurer de façon durable les besoins essentiels de la population.

Pour mieux comprendre l'ampleur et les conséquences de la pauvreté généralisée dans divers PMA, il serait utile d'avoir une idée plus précise de l'intensité de la pauvreté dans ces pays en étudiant le niveau de vie de ceux qui vivent en dessous du seuil de pauvreté. À défaut, on peut établir une comparaison avec les niveaux de vie dans les pays de l'OCDE à revenu élevé. Comme le montre le tableau 18, le PIB par habitant dans les pays de l'OCDE à revenu élevé est, en dollars courants et aux taux de changes officiels, en moyenne plus de 100 fois supérieur à celui des PMA africains et asiatiques. Aux taux de change PPA de 1985, toutefois, les différences sont, comme on pouvait s'y attendre, moins marquées; le revenu par habitant dans les pays de l'OCDE reste néanmoins, en moyenne environ 30 fois supérieur à ce qu'il est dans les PMA africains et près de 10 fois supérieur au revenu dans les PMA asiatiques. On trouve des écarts analogues entre les pays pour ce qui est de la consommation moyenne par habitant.

La consommation moyenne des pauvres dans les PMA est bien entendu nettement inférieure à la consommation moyenne de l'ensemble de la population dans ces pays. Comme indiqué plus haut, par exemple, près de 80 % de la population dans les PMA - ceux qui vivent en dessous du seuil de pauvreté de 2 dollars par jour - ont une consommation moyenne de 1,03 dollar par jour; cela implique que même si le revenu des 80 % des plus pauvres de la population dans les PMA est uniformément réparti entre eux, ils ont un niveau de consommation par habitant qui dépasse tout juste le seuil international de pauvreté extrême (1 dollar par jour). Cette consommation moyenne est à comparer avec la consommation privée moyenne par habitant de 7 à 10 dollars par jour pour les 10

Entre 1995 et 1999, 81 % de la population des PMA pour lesquels on dispose de données vivaient avec moins de 2 dollars par jour; 50 % de la population des PMA vivaient dans l'extrême pauvreté, c'est-à-dire avec moins de 1 dollar par jour.

La consommation privée moyenne par habitant des 81 % de la population des PMA qui vivaient en dessous du seuil de pauvreté de 2 dollars n'était que de 1,03 dollar par jour (en dollars PPA de 1985).

à 20 % les plus pauvres de la population des pays de l'OCDE à revenu élevé, aux prix internationaux de 1985 (tableau 18).

Bien que ces chiffres de consommation par habitant soient exprimés en pouvoir d'achat réel, c'est-à-dire qu'ils tiennent compte des variations d'un pays à l'autre des prix à la consommation, il ne faut pas en conclure que les pauvres et extrêmement pauvres dans les pays à revenu élevé, qui correspondent en gros aux 20 % et 10 %, respectivement, de la population se situant au bas de l'échelle des revenus, sont exactement de 7 à 10 fois mieux lotis que les pauvres dans les PMA. Les taux de change PPA permettent d'établir, dans les comparaisons des niveaux de vie de différents pays, qu'un dollar dans un pays permet d'acquérir le même panier de biens et services que dans un autre pays. Toutefois, le même panier de biens et services peut correspondre à différentes situations de pauvreté ou d'aisance selon les pays et selon les périodes en raison de différences concernant les institutions, les normes et pratiques sociales, ainsi que les biens et services disponibles¹⁸. Il n'en reste pas moins que la comparaison des niveaux de consommation des pauvres dans les pays à revenu élevé et dans les PMA remet bien en perspective la nature de la pauvreté généralisée dans les PMA.

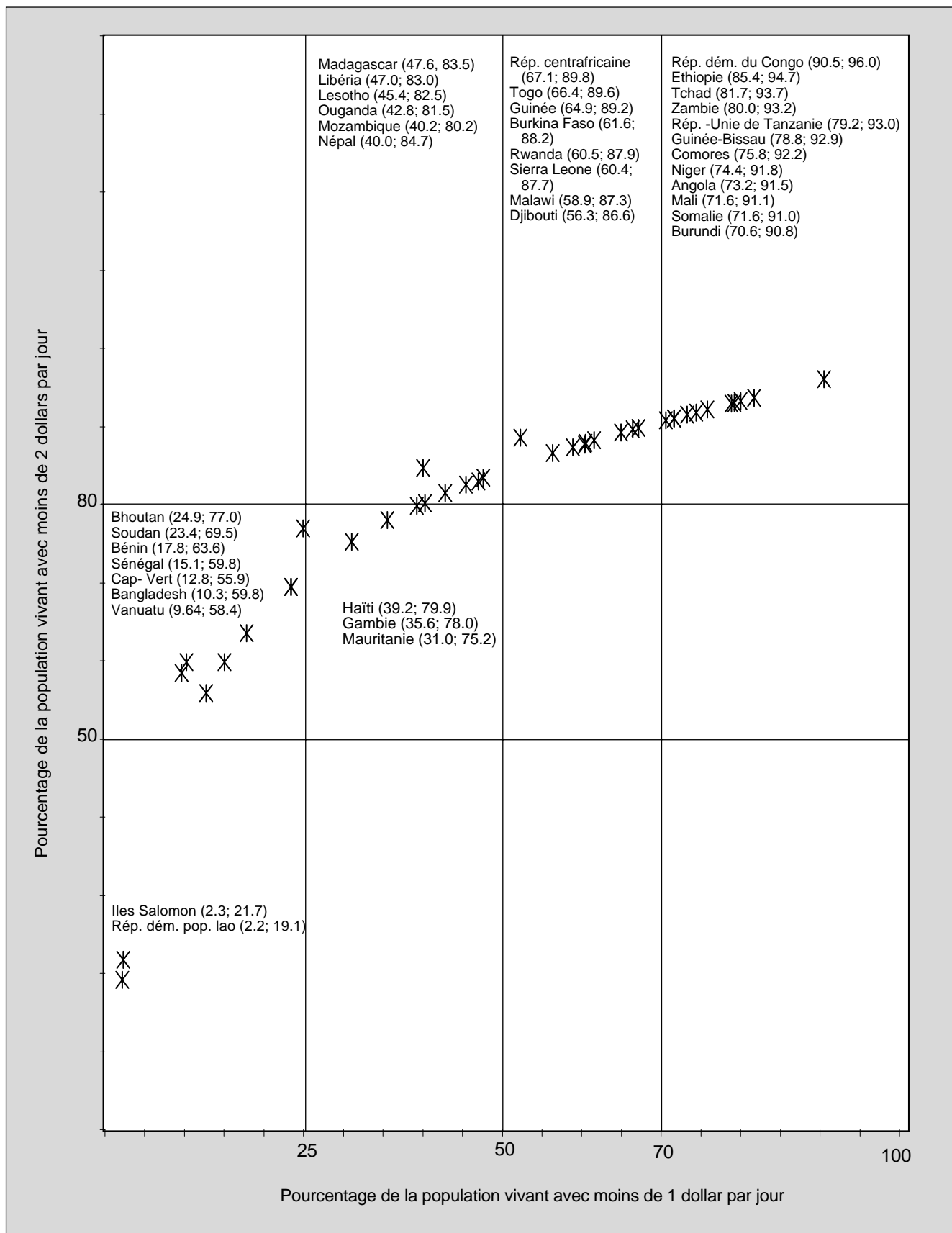
En prix courants et aux taux de change officiels, entre 1995 et 1999, la consommation privée moyenne par habitant des personnes vivant dans les PMA avec moins de 2 dollars par jour était de 44 cents par jour. Les 10 % les plus pauvres de la population des pays industrialisés avaient une consommation privée moyenne par habitant d'environ 13 dollars par jour.

Les estimations en dollars courants du revenu moyen et de la consommation moyenne par habitant dans le tableau 18 sont également très intéressantes. Ce ne sont pas des mesures du niveau de vie, mais elles indiquent le pouvoir d'achat des nations ou des pauvres au sein des nations aux prix internationaux courants. Divers PMA ayant, ces deux dernières décennies, assoupli les restrictions en matière de change et d'opérations courantes, les chiffres en dollars courants peuvent être plus révélateurs ou évocateurs de la vie des individus. Comme le montre le tableau, aux prix courants et aux taux de change officiels, entre 1995 et 1999:

- Le revenu moyen par habitant dans les PMA pour lesquels on dispose de données était d'environ 72 cents par jour, et la consommation privée moyenne par habitant de 57 cents par jour;
- Dans les PMA africains, le revenu moyen par habitant était de 65 cents par jour, et la consommation privée moyenne par habitant de 52 cents par jour. Dans les PMA asiatiques, le revenu moyen par habitant était de 88 cents par jour et la consommation privée moyenne de 69 cents par jour;
- La consommation privée moyenne par habitant des personnes vivant dans les PMA avec moins de 2 dollars par jour était de 44 cents par jour; pour la population des PMA vivant avec moins de 1 dollar par jour, elle était de 29 cents par jour;
- Les 10 % les plus pauvres de la population des pays industrialisés avaient une consommation privée moyenne par habitant d'environ 13 dollars par jour.

Ces niveaux extrêmement bas de revenu et de consommation par habitant aux taux de change officiels et en dollars courants sont révélateurs des niveaux très faibles de productivité du travail et du peu de ressources disponibles dans les PMA, ce qui est lourd de conséquences pour les politiques et les stratégies de réduction de la pauvreté devant être mises en œuvre dans ces pays (voir le chapitre 5). Cela explique aussi en grande partie d'une persistance de la pauvreté généralisée, qui est un aspect essentiel des tendances de la pauvreté examinées dans la section D du présent chapitre.

GRAPHIQUE 10. CARTE DE LA PAUVRETÉ DES PMA, 1995–1999^a



Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après Karshenas (2001).

Note : Les chiffres entre parenthèses sont ceux du pourcentage de la population vivant avec moins de 1 dollar par jour et moins de 2 dollars par jour, respectivement, pour la période 1995-1999.

a D'après les seuils internationaux de pauvreté, en dollars PPA de 1985. Ces estimations diffèrent d'estimations établies en fonction de seuils nationaux de pauvreté.

2 CARTE DE LA PAUVRETÉ DES PMA, 1995-1999

Il existe bien entendu des différences entre les PMA. À partir des estimations de l'incidence de la pauvreté aux seuils internationaux de pauvreté de 1 dollar par jour et de 2 dollars par jour, on peut dresser une carte de la pauvreté des PMA (graphique 10). En abscisse, figure l'incidence de la pauvreté au seuil international de pauvreté de 1 dollar et en ordonnée l'incidence de la pauvreté au seuil de 2 dollars. Plus un pays se trouve dans la partie supérieure gauche de la carte, plus la situation de pauvreté dans ce pays est grave, et plus un pays se trouve dans la partie inférieure droite de la carte, plus l'incidence de la pauvreté est faible.

Les estimations représentées dans le graphique 10 reproduisent les erreurs qui peuvent entacher les estimations de la consommation d'après la comptabilité nationale ainsi que les erreurs concernant les taux de change PPA. Toutefois, même si l'on admet une marge d'erreur de 20 à 30 %, le graphique trace un profil de pauvreté alarmant pour les PMA.

- Dans les trois quarts des PMA, y compris la plupart des PMA d'Afrique subsaharienne, plus de 80 % de la population vit avec moins de 2 dollars par jour;
- Dans tous les PMA africains, et dans tous les PMA asiatiques à l'exception d'un, le pourcentage de la population vivant avec moins de 2 dollars par jour était proche de 60 % ou souvent bien supérieur à 60 % à la fin des années 90;
- Dans 30 PMA, plus de 25 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté de 1 dollar par jour, et dans 20 pays, le pourcentage de la population vivant dans l'extrême pauvreté est supérieur à 50 %.

Des données individuelles pour la période 1995-1999 pour les PMA où des données étaient disponibles sont présentées dans le tableau 19; celui-ci donne des estimations, établies à partir de la comptabilité nationale, de l'incidence de la pauvreté et indique le nombre de pauvres et leur consommation moyenne, par rapport aux seuils internationaux de pauvreté de 1 dollar par jour et de 2 dollars par jour en dollars PPA constants de 1985. Le nombre de personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour dans les PMA dans leur ensemble à la fin des années 90 était estimé à 307 millions, et le nombre total de personnes vivant avec moins de 2 dollars par jour à 495 millions.

Le nombre de personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour dans les PMA dans leur ensemble à la fin des années 90 était estimé à 307 millions, et le nombre total de personnes vivant avec moins de 2 dollars par jour à 495 millions.

D. Dynamique de la pauvreté dans les PMA

Les tendances de la pauvreté dans les PMA et dans 22 autres pays en développement pour lesquels on dispose de données pour les quatre dernières décennies sont présentées dans les tableaux 20 et 21, et le graphique 11¹⁹. Pour l'essentiel, ces tableaux et ce graphique montrent que la pauvreté dans les PMA en tant que groupe, par rapport aux autres pays en développement, est persistante et gagne du terrain au fil des ans.

Ainsi, au seuil de pauvreté de 1 dollar par jour, l'incidence de la pauvreté pour le groupe des PMA serait passée d'environ 48 % pour la période 1965-1969 à plus de 50 % pour la période 1995-1999; au seuil de pauvreté de 2 dollars par jour, elle semble s'être cantonnée aux alentours de 80 % au cours des dernières décennies. Ces valeurs contrastent fortement avec les tendances observées dans l'échantillon des autres pays en développement, tendances qui sont dominées par l'évolution de grands pays asiatiques à faible revenu, en particulier la Chine, l'Inde et l'Indonésie. Dans ce groupe des autres pays en développement, au seuil de

TABLEAU 19. INCIDENCE ET INTENSITÉ DE LA PAUVRETÉ DANS LES PMA, 1995–1999

	Population vivant avec moins de 1 dollar par jour ^a			Population vivant avec moins de 2 dollars par jour ^a		
	Incidence de la pauvreté (%)	Nombre de pauvres (en milliers)	Consommation moyenne des pauvres (dollars PPA de 1985 par jour)	Incidence de la pauvreté (%)	Nombre de pauvres (en milliers)	Consommation moyenne des pauvres (dollars PPA de 1985 par jour)
PMA africains^b	64,9	233 454,1	0,59	87,5	315 060,1	0,86
Angola	73,2	8 535,1	0,63	91,5	10 668,0	0,81
Bénin	17,8	1 029,1	0,96	63,6	3 674,9	1,45
Burkina Faso	61,6	6 446,3	0,73	88,2	9 244,5	0,94
Burundi	70,6	4 531,3	0,65	90,8	5 824,6	0,84
Djibouti	56,3	351,8	0,77	86,6	540,5	0,99
Éthiopie	85,4	51 011,1	0,47	94,7	56 523,7	0,65
Gambie	35,6	420,3	0,89	78,0	921,3	1,21
Guinée	64,9	4 491,5	0,70	89,2	6 173,5	0,90
Guinée-Bissau	78,8	896,8	0,56	92,9	1 056,3	0,74
Lesotho	45,4	912,0	0,84	82,5	1 661,2	1,11
Libéria	47,0	1 365,6	0,82	83,0	2 397,3	1,09
Madagascar	47,6	6 731,6	0,82	83,4	11 821,4	1,08
Malawi	58,9	6 031,0	0,75	87,3	8 966,4	0,97
Mali	71,6	7 229,2	0,64	91,1	9 192,6	0,83
Mauritanie	31,0	762,6	0,91	75,2	1 851,5	1,27
Mozambique	40,2	6 649,6	0,86	80,2	13 292,7	1,16
Niger	74,4	7 301,3	0,62	91,8	9 007,7	0,80
Ouganda	42,8	8 681,3	0,85	81,5	16 556,6	1,13
Rép. centrafricaine	67,1	2 294,9	0,69	89,8	3 068,8	0,88
Rép. dém. du Congo	90,5	42 340,6	0,38	96,0	44 915,4	0,55
Rép.-Unie de Tanzanie	79,2	24 785,3	0,56	93,0	29 121,2	0,74
Rwanda	60,5	4 507,4	0,74	87,9	6 573,8	0,95
Sénégal	15,1	1 320,5	0,97	59,8	5 256,2	1,50
Sierra Leone	60,4	2 874,2	0,73	87,7	4 157,9	0,95
Somalie	71,6	6 307,2	0,64	91,0	8 002,0	0,83
Soudan	23,4	6 486,5	0,94	69,5	19 275,5	1,36
Tchad	81,7	5 791,8	0,53	93,7	6 643,0	0,70
Togo	66,4	2 878,3	0,69	89,6	3 889,0	0,89
Zambie	80,0	7 546,6	0,55	93,2	8 799,1	0,73
Haïti	39,2	2 943,6	0,87	79,9	5 983,6	1,17
PMA asiatiques	23,0	44 843,7	0,90	68,2	133 295,8	1,42
Bangladesh	10,3	12 681,5	0,99	59,8	73 996,7	1,6
Bhoutan	24,9	183,1	0,95	77,0	567,5	1,4
Myanmar	52,3	22 957,2	0,86	88,6	38 912,8	1,1
Népal	40,0	8 915,9	0,91	84,7	18 894,0	1,2
Rép. dém. pop. lao	2,2	105,9	1,00	19,1	924,8	1,9
PMA insulaires	31,3	470,7	0,66	59,5	896,1	1,18
Cap-Vert	12,8	51,4	0,98	55,9	225,5	1,5
Comoros	75,8	392,7	0,60	92,2	477,3	0,8
Îles Salomon	2,3	9,3	1,00	21,7	88,1	1,9
Vanuatu	9,6	17,4	0,99	58,5	105,2	1,6
39 PMA^c	50,1	278 768,5	0,64	80,7	449 252,0	1,03
Tous PMA^d	50,1	306 937,5	0,64	80,7	494 625,7	1,03

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après Karshenas (2001).

a Seuil international de pauvreté en dollars PPA de 1985. Ces estimations ne correspondent pas aux estimations fondées sur un seuil de pauvreté national.

b Y compris Haïti.

c Ce sont les 39 PMA figurant dans le tableau.

d Il est supposé que l'incidence et l'intensité de la pauvreté dans les PMA pour lesquels on ne dispose pas de données sont les mêmes que dans les 39 PMA.

pauvreté de 1 dollar par jour, l'incidence de la pauvreté est passée, d'après les estimations, d'environ 45 % pour la période 1965-1969 à à peine plus de 8 % pour la période 1995-1999; au seuil de pauvreté de 2 dollars par jour, elle serait passée d'environ 83 % à près de 35 % sur la même période. On observe des tendances contrastées analogues pour ce qui est de la consommation moyenne des pauvres.

Ces chiffres montrent que les PMA sont devenus le principal foyer d'extrême pauvreté dans l'économie mondiale²⁰. Bien entendu, pour ces pays comme pour les autres pays en développement, les situations individuelles peuvent considérablement varier. Si l'on considère les tendances à long terme de la pauvreté, les PMA asiatiques semblent avoir fait beaucoup mieux que les PMA africains; l'incidence moyenne de la pauvreté au seuil de pauvreté de 1 dollar par jour y est passée de 35,5 % à la fin des années 60 à environ 23 % à la fin des années 90, et au seuil de pauvreté de 2 dollars par jour, elle est passée d'environ 79 % à 68 %. Bien que moins impressionnante que celle qui a été observée dans les autres pays en développement, cette évolution témoigne néanmoins d'une amélioration considérable par rapport aux tendances dans les PMA africains, où l'incidence de la pauvreté a en fait augmenté au cours des dernières décennies. D'après les estimations, le pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de 1 dollar par jour est passé d'environ 56 % pour la période 1965-1969 à environ 65 % pour la période 1995-1999 dans les PMA africains en tant que groupe; sur la même période, l'incidence de la pauvreté au seuil de 2 dollars par jour est passée de 82 % à plus de 87 %.

Ces chiffres montrent que les PMA sont devenus le principal foyer d'extrême pauvreté dans l'économie mondiale.

Des tendances analogues peuvent être observées pour ce qui est de l'intensité de la pauvreté dans les PMA africains et asiatiques par rapport aux autres pays en développement. Dans les PMA africains, après une amélioration initiale, la pauvreté semble s'être aggravée à partir du milieu des années 70. La consommation moyenne des personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour dans ces pays est passée d'une moyenne de 0,66 dollar par jour à 0,59 dollar par jour entre 1975-1979 et 1995-1999. La consommation moyenne des pauvres au seuil de pauvreté de 2 dollars par jour est passée de 0,96 dollar par jour à 0,86 dollar par jour sur la même période. Les PMA asiatiques, en revanche, ont connu une amélioration continue, la consommation moyenne des pauvres au seuil de 1 dollar par jour passant d'environ 0,84 dollar par jour pour la période 1965-1969 à 0,90 dollar par jour pour la période 1995-1999; au seuil de pauvreté de 2 dollars par jour, la consommation moyenne est passée de 1,27 dollar par jour à 1,42 dollar par jour. Les autres pays en développement ont toutefois obtenu des améliorations beaucoup plus sensibles pour ce qui est de la consommation moyenne des pauvres, par rapport aux PMA asiatiques et plus particulièrement par rapport à la moyenne pour l'ensemble des PMA (tableaux 20 et 21).

Une importante différence entre les PMA et les autres pays en développement, qui mérite d'être soulignée, concerne l'intensité de la pauvreté, comme en témoigne le niveau moyen de consommation des pauvres. Pour la période 1965-1969, la consommation privée moyenne de la population vivant avec moins de 1 dollar par jour a été d'environ, d'après les estimations, 0,70 dollar par jour dans les PMA, contre 0,86 dollar par jour dans les autres pays en développement; pour la période 1995-1999, les chiffres étaient respectivement de 0,64 dollar par jour et de 0,93 dollar par jour. Au seuil de pauvreté de 2 dollars par jour, la consommation privée moyenne par habitant des pauvres a diminué dans les PMA, passant de 1,07 dollar par jour à 1,03 dollar par jour sur la même période, tandis que dans le groupe des autres pays en développement, elle progressait de 1,17 à 1,65 dollar par jour.

TABLEAU 20. TENDANCES DE LA PAUVRETÉ DANS LES PMA ET DANS D'AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, 1965–1999^a
(Seuil international de pauvreté de 1 dollar par jour en dollars PPA de 1985)

	1965–1969	1975–1979	1985–1989	1995–1999
Population vivant avec moins de 1 dollar par jour (%)				
39 PMA ^b	48,0	48,5	49,0	50,1
PMA africains	55,8	56,4	61,9	64,9
PMA asiatiques	35,5	35,9	27,6	23,0
22 autres pays en développement ^c	44,8	32,5	15,0	7,5
Nombre de personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour (millions)				
39 PMA ^b	125,4	164,0	216,0	278,8
PMA africains	89,6	117,4	170,5	233,5
PMA asiatiques	35,6	46,5	45,2	44,8
22 autres pays en développement ^c	760,0	697,0	389,3	229,2
Consommation quotidienne moyenne des personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour (dollars PPA de 1985)				
39 PMA ^b	0,70	0,71	0,69	0,64
PMA africains	0,64	0,66	0,64	0,59
PMA asiatiques	0,84	0,85	0,89	0,90
22 autres pays en développement ^c	0,86	0,91	0,96	0,93

Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2001*, CD-ROM, et Karshenas (2001).

a Les moyennes pour les groupes de pays sont des moyennes pondérées.

b Pour la composition de l'échantillon de PMA, voir la liste des PMA du tableau 19.

c Les autres pays en développement sont les suivants: Algérie, Cameroun, Chine, Congo, Côte d'Ivoire, Égypte, Ghana, Inde, Indonésie, Jamaïque, Kenya, Maroc, Namibie, Nigéria, Pakistan, Philippines, République dominicaine, Sri Lanka, Thaïlande, Tunisie, Turquie et Zimbabwe.

TABLEAU 21. TENDANCES DE LA PAUVRETÉ DANS LES PMA ET DANS D'AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, 1965–1999^a
(Seuil international de pauvreté de 2 dollars par jour, en dollars PPA de 1985)

	1965–1969	1975–1979	1985–1989	1995–1999
Population vivant avec moins de 2 dollars par jour (%)				
39 PMA ^b	80,8	82,1	81,9	80,7
PMA africains	82,0	83,7	87,0	87,5
PMA asiatiques	78,8	79,6	73,4	68,2
22 autres pays en développement ^c	82,8	76,5	61,6	35,3
Nombre de personnes vivant avec moins de 2 dollars par jour (millions)				
39 LDCs ^b	211,1	277,5	360,5	449,3
PMA africains	131,7	174,4	239,5	315,1
PMA asiatiques	79,1	102,9	120,3	133,3
22 autres pays en développement ^c	1 405,0	1 639,7	1 599,0	1 084,2
Consommation quotidienne moyenne des personnes vivant avec moins de 2 dollars par jour (dollars PPA de 1985)				
39 LDCs ^b	1,07	1,07	1,06	1,03
PMA africains	0,95	0,96	0,90	0,86
PMA asiatiques	1,27	1,27	1,37	1,42
22 autres pays en développement ^c	1,17	1,30	1,53	1,65

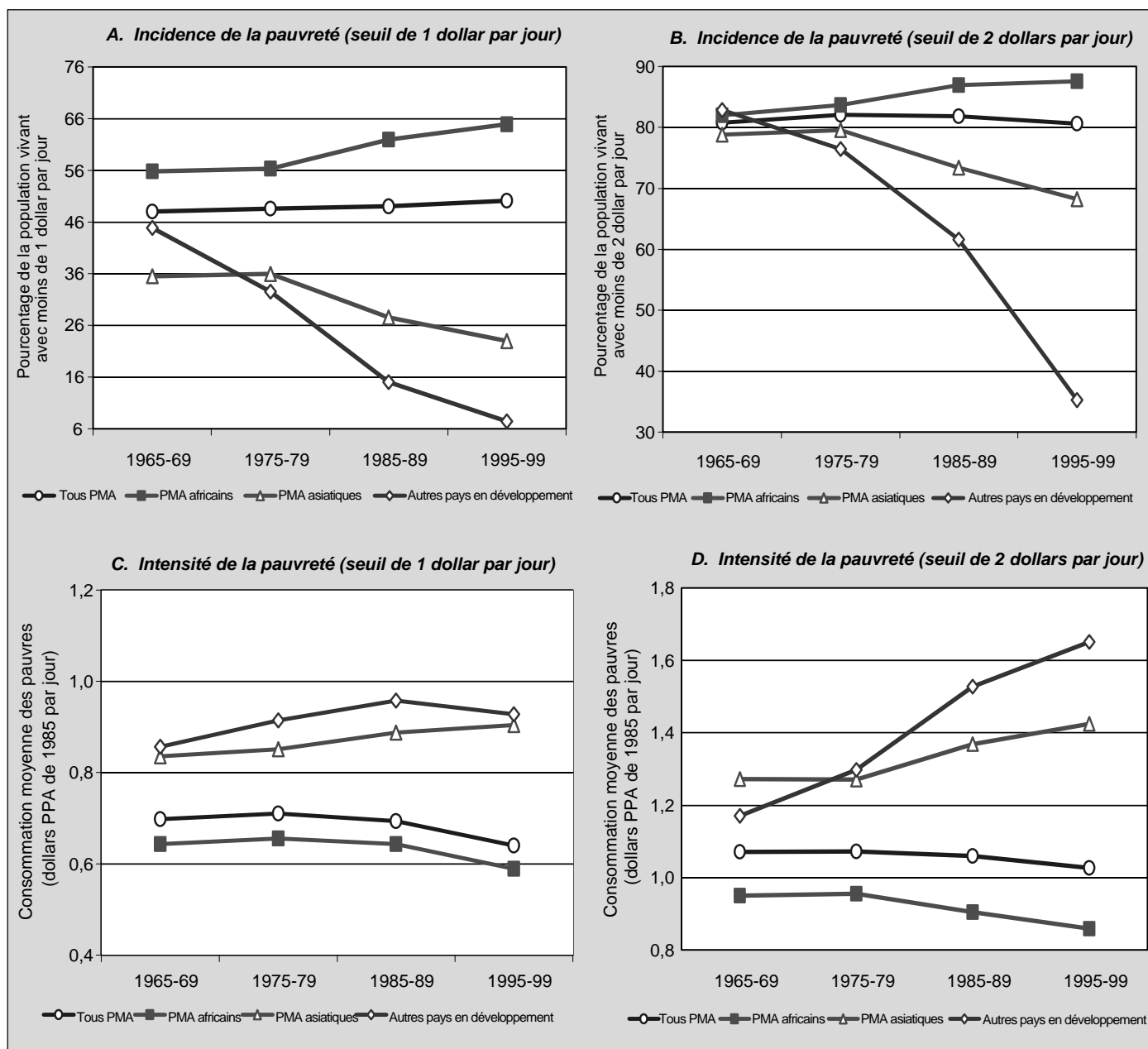
Source: Voir le tableau 20.

a Les moyennes pour les groupes de pays sont des moyennes pondérées.

b Pour la composition de l'échantillon de PMA, voir la liste des PMA du tableau 19.

c Les autres pays en développement sont les suivants: Algérie, Cameroun, Chine, Congo, Côte d'Ivoire, Égypte, Ghana, Inde, Indonésie, Jamaïque, Kenya, Maroc, Namibie, Nigéria, Pakistan, Philippines, République dominicaine, Sri Lanka, Thaïlande, Tunisie, Turquie et Zimbabwe.

GRAPHIQUE 11. TENDANCES DE LA PAUVRETÉ DANS LES PMA, PAR RÉGION, ET DANS D'AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, 1965-1999^a



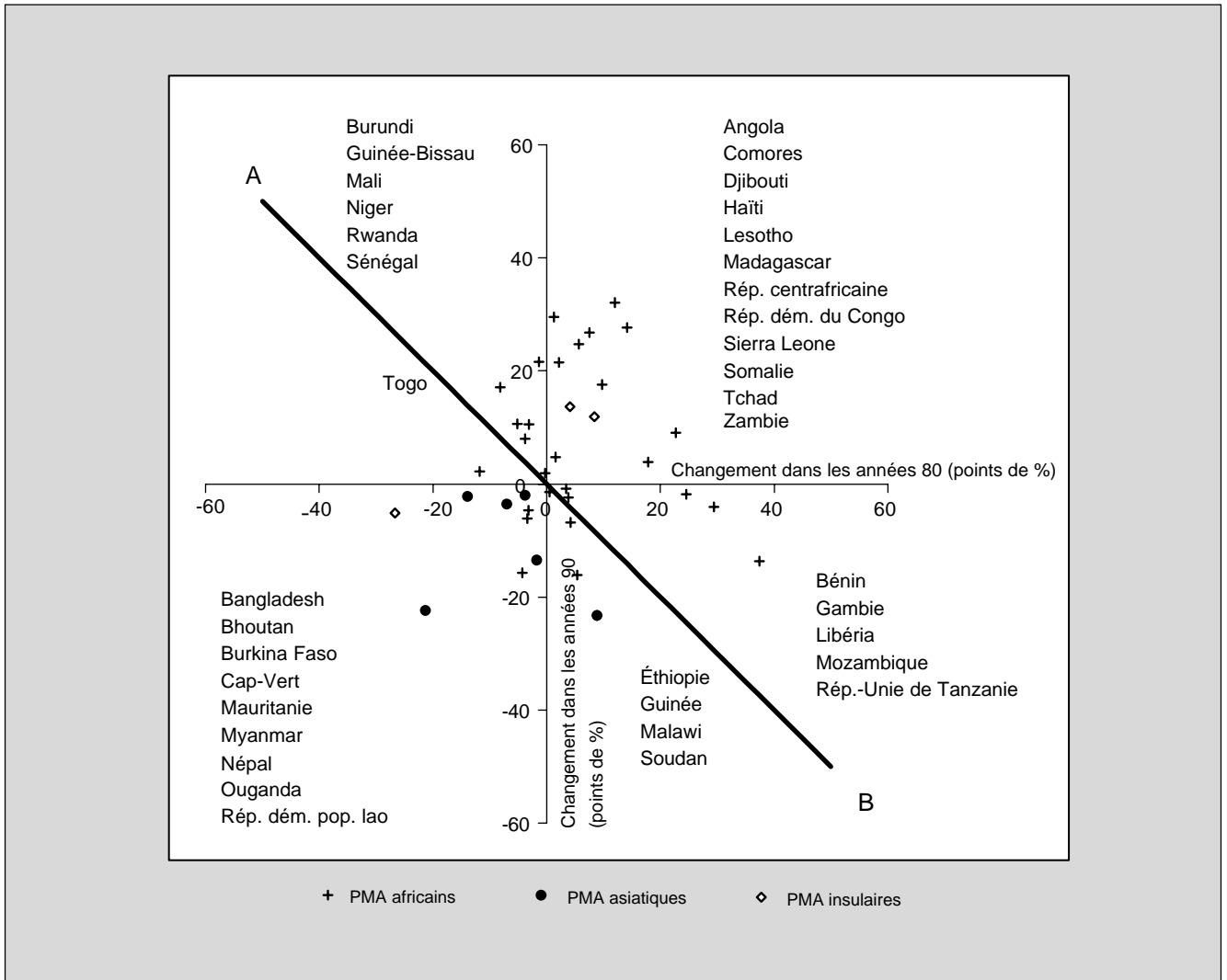
Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après Karshenas (2001).

a Pour 39 PMA et 22 autres pays en développement. Voir le tableau 19 pour la liste des PMA, et la note c du tableau 20 pour la liste des « autres pays en développement ».

Les conditions initiales extrêmement défavorables qui règnent dans les PMA, en particulier dans les PMA africains, pour ce qui est de l'intensité de la pauvreté, sont un important handicap dont il faut tenir compte dans toute stratégie réaliste de lutte contre la pauvreté.

Sans être aussi bonne que dans le groupe des autres pays en développement, la situation dans les PMA asiatiques a été relativement meilleure. Les PMA africains sont par contre loin derrière les autres pays en développement pour ce qui est de l'intensité de la pauvreté. La consommation moyenne des pauvres dans les PMA africains est estimée à 0,59 dollar au seuil de pauvreté de 1 dollar par jour et de seulement 0,86 dollar au seuil de pauvreté de 2 dollars par jour, pour la période 1995-1999, contre 0,93 dollar et 1,65 dollar pour les autres pays en développement. D'après ces chiffres, plus de 87 % de la population des PMA africains vivant en dessous du seuil de 2 dollars par jour a une consommation moyenne qui est inférieure à la consommation moyenne des personnes vivant en dessous du seuil de 1 dollar par jour dans les autres pays en développement et dans les autres PMA. Les conditions initiales extrêmement défavorables qui règnent dans les PMA, en particulier dans les PMA africains, pour ce qui est de

GRAPHIQUE 12. ÉVOLUTION EN POURCENTAGE DE LA POPULATION VIVANT AVEC MOINS DE 1 DOLLAR PAR JOUR DANS LES PMA, ANNÉES 80 À 90^a



Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après Karshenas (2001).

- a Le changement dans les années 80 est la différence de pourcentage de la population vivant avec moins de 1 dollar par jour entre 1975-1979 et 1985-1989 (abscisse); le changement dans les années 90 concerne la même différence entre 1985-1989 et 1995-1999 (ordonnée). Les Îles Salomon et Vanuatu ne figurent pas dans le graphique en raison du manque de données pour les années 80.

l'intensité de la pauvreté, sont un important handicap dont il faut tenir compte dans toute stratégie réaliste de lutte contre la pauvreté.

Les tendances régionales en matière de pauvreté cachent bien entendu des variations d'un pays à l'autre. Le graphique 12 permet d'examiner les tendances de la pauvreté dans divers PMA, au seuil de pauvreté de 1 dollar par jour pour les années 80 et les années 90. L'évolution de l'incidence de la pauvreté au cours des années 80 est indiquée par l'abscisse, et l'évolution pour les années 90 par l'ordonnée. La ligne AB divise les PMA en deux grands groupes. Les pays où l'incidence générale de la pauvreté a augmenté au cours des deux décennies se situent au-dessus de cette ligne, ceux où il y a eu diminution se situent en dessous. On constate que 23 des 37 PMA pour lesquels des estimations de la pauvreté sont disponibles pour les deux décennies accusent une augmentation de la pauvreté sur l'ensemble de la période.

Ce graphique peut servir à établir une autre classification des PMA par rapport aux tendances de la pauvreté. Les pays se situant dans l'angle supérieur droit du

Trois PMA seulement ont réussi à réduire l'incidence de la pauvreté au seuil de 1 dollar par jour de plus de 20 % pendant les années 80 et les années 90.

graphique sont ceux où la situation de la pauvreté s'est aggravée pendant les années 80 et pendant les années 90; ils sont au nombre de 12, dont 11 pays africains. À l'autre extrême, dans le quart inférieur gauche, figurent 9 pays où la pauvreté a constamment reculé dans les années 80 et les années 90; à l'exception d'un pays insulaire (Cap-Vert) et de trois PMA africains (Burkina Faso, Mauritanie et Ouganda), ce sont tous des PMA asiatiques. En fait, ce sont tous les PMA asiatiques pour lesquels on dispose de données. Un troisième groupe de pays, dans l'angle inférieur droit, est composé de pays où la pauvreté a augmenté dans les années 80, puis a reculé dans les années 90. Les neuf pays en question peuvent être subdivisés entre ceux qui se situent au-dessus de la ligne AB et ceux qui se situent en dessous. Les cinq pays africains (Bénin, Gambie, Libéria, Mozambique et République-Unie de Tanzanie) du premier sous-groupe ont enregistré des améliorations dans les années 90 qui n'ont toutefois pas été suffisantes pour compenser l'aggravation de la pauvreté dans les années 80, d'où une tendance globale à la détérioration de la situation. En revanche, les quatre pays du deuxième sous-groupe (Éthiopie, Guinée, Malawi et Soudan) ont réussi à compenser l'aggravation de la pauvreté dans les années 80 par des améliorations relativement importantes dans les années 90. Dans sept PMA (Burundi, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Rwanda, Sénégal et Togo), la situation en matière de pauvreté s'est améliorée dans les années 80, mais s'est dégradée dans les années 90; ce sont tous des PMA africains. Dans tous ces pays sauf au Togo, la détérioration observée dans les années 90 a annulé tous les résultats positifs en matière de réduction de la pauvreté obtenus dans les années 80.

Trois PMA seulement ont réussi à réduire l'incidence de la pauvreté au seuil de 1 dollar par jour de plus de 20 % pendant les années 80 et les années 90. De ces trois pays, deux seulement (le Cap-Vert et la République démocratique populaire lao) ont fait reculer la pauvreté de façon continue au cours des deux décennies. Le troisième pays, le Soudan, a obtenu le même résultat grâce à une forte accélération de la réduction de la pauvreté dans les années 90, alors que la situation s'était détériorée dans les années 80. En conclusion, dans la majorité des PMA la pauvreté est non seulement généralisée, mais aussi persistante.

Annexe au chapitre 1

MÉTHODE UTILISÉE POUR MESURER LA PAUVRETÉ

Le Rapport 2002 décrit et analyse la pauvreté dans les PMA à partir d'un nouvel ensemble d'estimations de la pauvreté pour 39 PMA et 22 autres pays en développement (Karshenas, 2001). Cet ensemble de données couvre tous les PMA et pays en développement pour lesquels, étant donné la méthodologie utilisée, il était possible d'obtenir des estimations de l'incidence et de l'intensité de la pauvreté aux seuils de pauvreté de 1 dollar par jour et de 2 dollars par jour. Les PMA ainsi couverts représentent 91 % de la population totale des PMA en 2000.

Les estimations de la pauvreté sont des estimations issues de la comptabilité nationale en ce sens qu'elles s'appuient sur des estimations macroéconomiques nationales de la consommation privée globale. L'incidence et l'intensité de la pauvreté sont calculées au moyen des procédures normales d'estimations de la pauvreté. Mais au lieu de s'appuyer sur des données d'enquête auprès des ménages pour estimer à la fois le médian et la répartition de la consommation privée, les nouvelles mesures combinent la consommation privée moyenne par habitant de la population telle qu'elle ressort des données de la comptabilité nationale avec des estimations de la répartition de la consommation entre les ménages telles qu'elles ressortent des enquêtes par échantillon sur le niveau de vie.

Les données sur la pauvreté créées par Karshenas, outre qu'elles sont ancrées dans la comptabilité nationale, consistent également en estimations statistiques de la « pauvreté escomptée ». Il est possible d'établir de telles estimations du fait qu'il existe une relation régulière entre les niveaux moyens de consommation privée par habitant et l'incidence et l'intensité de la pauvreté dans les pays. Cette relation a été mise en évidence en se concentrant sur les PMA et les autres pays en développement pour lesquels il existait des données d'enquêtes permettant d'estimer directement la répartition de la consommation entre les ménages, et en examinant de quelle façon les estimations issues de la comptabilité nationale de l'incidence et de l'intensité de la pauvreté aux seuils de 1 dollar par jour et de 2 dollars par jour, variaient avec le niveau moyen de consommation privée par habitant dans chaque pays. Les chiffres obtenus sont le résultat de 92 observations pour 32 pays sur trois décennies. L'échantillon est limité aux pays en développement d'Afrique et d'Asie, les enquêtes auprès des ménages dans les pays latino-américains portant davantage sur le revenu que sur les dépenses de consommation.

Dans le présent Rapport, les estimations de la pauvreté dans les PMA sont obtenues par analyse de régression, au moyen de « courbes de pauvreté » qui permettent de déterminer la relation régulière qui existe entre les niveaux moyens de consommation privée par habitant et la pauvreté dans un échantillon de pays pour lesquels on dispose de données. Diverses fonctions ont été utilisées pour déterminer le meilleur ajustement entre la consommation privée moyenne par habitant et l'incidence et l'intensité de pauvreté. Dans tous les cas, la courbe logistique (courbe en s) a été préférée, la consommation par habitant représentant 95 % de la variation de l'incidence de la pauvreté au seuil de 1 dollar par jour dans l'échantillon, et 96 % de la variation de l'incidence de la pauvreté au seuil de 2 dollars par jour. Une variable fictive temporelle (permettant de séparer les années 90 des autres décennies) et une variable fictive régionale (permettant d'isoler les pays africains) ont également été utilisées pour tenter de réduire davantage encore l'erreur type de la courbe ajustée. La variable fictive temporelle n'avait aucune influence sur le résultat; la variable régionale améliorait légèrement la capacité de prédictive du modèle de régression pour la pauvreté au seuil de 1 dollar par jour et a donc été intégrée dans les estimations finales. D'autres variables se rapportant à la structure de l'économie auraient pu être prises en compte, mais elles ne l'ont pas été du fait que la capacité de prédictive du modèle était déjà élevée.

Le tableau 1 ci-après donne les résultats de l'analyse de régression pour une estimation de l'incidence de la pauvreté aux seuils internationaux de pauvreté de 1 dollar par jour et de 2 dollars par jour. L'équation de régression II dans la partie supérieure du tableau correspond à la courbe ajustée du graphique 8A; l'équation de régression IV a été utilisée pour estimer l'incidence escomptée de la pauvreté dans les PMA et dans les autres pays en développement au seuil de pauvreté de 1 dollar par jour. L'équation de régression II dans la partie inférieure du tableau correspond à la courbe ajustée du graphique 8B et a également été utilisée pour évaluer l'incidence escomptée de la pauvreté au seuil de 2 dollars par jour.

L'ajustement précis du modèle implique que l'on peut être sûr, d'un point de vue statistique, que les estimations de la pauvreté escomptée établies sans données d'enquêtes auprès des ménages sur la répartition sont très proches des estimations de la pauvreté réelle (issues de données de la comptabilité nationale) sur la répartition des ménages. De fait, dans tous les cas, il existe une probabilité de 95 % pour que l'incidence escomptée de la pauvreté s'établisse dans les

TABLEAU 1 (ANNEXE). RELATION STATISTIQUE ESTIMATIVE ENTRE L'INCIDENCE DE LA PAUVRETÉ ET LA CONSOMMATION PRIVÉE MOYENNE PAR HABITANT ET D'AUTRES VARIABLES

Variable dépendante : transformation logistique de la proportion de la population vivant avec moins de 1 dollar par jour												
Variable	(I) Erreur			(II) Erreur			(III) Erreur			(IV) Erreur		
	Coeff.	Type	Coeff. t	Coeff.	Type	Coeff. t	Coeff.	Type	Coeff. t	Coeff.	Type	Coeff. t
Constante	2.9376	0.14	21.29379	3.93	0.31	12.71	3.63	0.31	11.61	3.66	0.29	12.71
C (consommation) ^a	-0.006	0.00	-24.30974	-0.009743	0.00	-8.48	-0.0084	0.00	-7.83	-0.0087	0.00	-8.70
C ² (consommation au carré)				3.09E-06	0.00	3.19	2.47E-06	0.00	2.90	2.68E-06	0.00	3.41
Région ^b							-0.388	0.09	-4.29	-0.435	0.08	-5.39
D90 ^c							-0.138	0.08	-1.69			
Nombre d'observations	58			58			58			58		
Racine carrée	0.934			0.946			0.967			0.965		
Racine carrée ajustée	0.933			0.944			0.964			0.963		
Erreur type de regression ^d	0.342			0.315			0.250			0.256		
variable dépendante moyenne	-0.665			-0.665			-0.66459			-0.66459		
Variable dépendante de l'écart type	1.326			1.326			1.326024			1.326024		

Variable dépendante : transformation logistique de la proportion de la population vivant avec moins de 2 dollars par jour												
Variable	(I) Erreur			(II) Erreur			(III) Erreur			(IV) Erreur		
	Coeff.	Type	Coeff. t	Coeff.	Type	Coeff. t	Coeff.	Type	Coeff. t	Coeff.	Type	Coeff. t
Constante	2.7362	0.13	20.26838	4.07	0.15	27.31	4.05	0.15	26.31	4.05	0.15	26.42
C (consommation) ^a	-0.003	0.00	-15.1782	-0.005372	0.00	-16.68	-0.00529	0.00	-15.63	-0.00529	0.00	-15.77
C ² (consommation sq.)				1.17E-06	0.00	8.07	1.15E-06	0.00	7.72	1.15E-06	0.00	7.79
Région ^b							-0.062	0.05	-1.17	-0.060	0.05	-1.16
D90 ^c							0.010	0.05	0.19			
Nombre d'observations	90			90			90			90		
Racine carrée	0.878			0.962			0.962			0.962		
Racine carrée ajustée	0.877			0.961			0.960			0.961		
Erreur type de regression ^d	0.466			0.262			0.264			0.263		
Variable dépendante moyenne	0.533			0.533			0.533			0.533		
Variable dépendante de l'écart type	1.328			1.328			1.328			1.328		

Source : Karshenas (2001).

Note : L'échantillon total est composé comme suit: Algérie (1988, 1995), Bangladesh (1984, 1985, 1988, 1991, 1995), Burkina Faso (1994), Côte d'Ivoire (1985, 1986, 1987, 1988, 1993, 1995), Égypte (1991), Éthiopie (1981, 1995), Gambie (1992), Ghana (1987, 1989, 1992), Guinée-Bissau (1991), Inde (1965, 1970, 1983, 1986, 1987, 1988, 1989, 1990, 1992, 1995, 1996, 1997), Indonésie (1976, 1984, 1987, 1990, 1993, 1996, 1998), Kenya (1992, 1994), Lesotho (1986, 1993), Madagascar (1980, 1993), Mali (1989, 1994), Maroc (1985, 1990), Mauritanie (1988, 1993, 1995), Mozambique (1996), Népal (1985, 1995), Niger (1992, 1995), Nigéria (1986, 1992, 1993, 1996), Ouganda (1989, 1992), Pakistan (1969, 1979, 1987, 1990, 1993, 1996), Philippines (1985, 1988, 1991, 1994, 1997), République-Unie de Tanzanie (1991, 1993), Rwanda (1984), Sénégal (1991, 1994), Sri Lanka (1985, 1995), Thaïlande (1992, 1998), Tunisie (1985, 1990), Turquie (1987, 1994) et Zambie (1991, 1993, 1996).

a La consommation (C) est le chiffre des dépenses de consommation privée par habitant, en dollars PPA de 1985.

b Il s'agit d'une variable fictive Afrique(0)/hors Afrique(1).

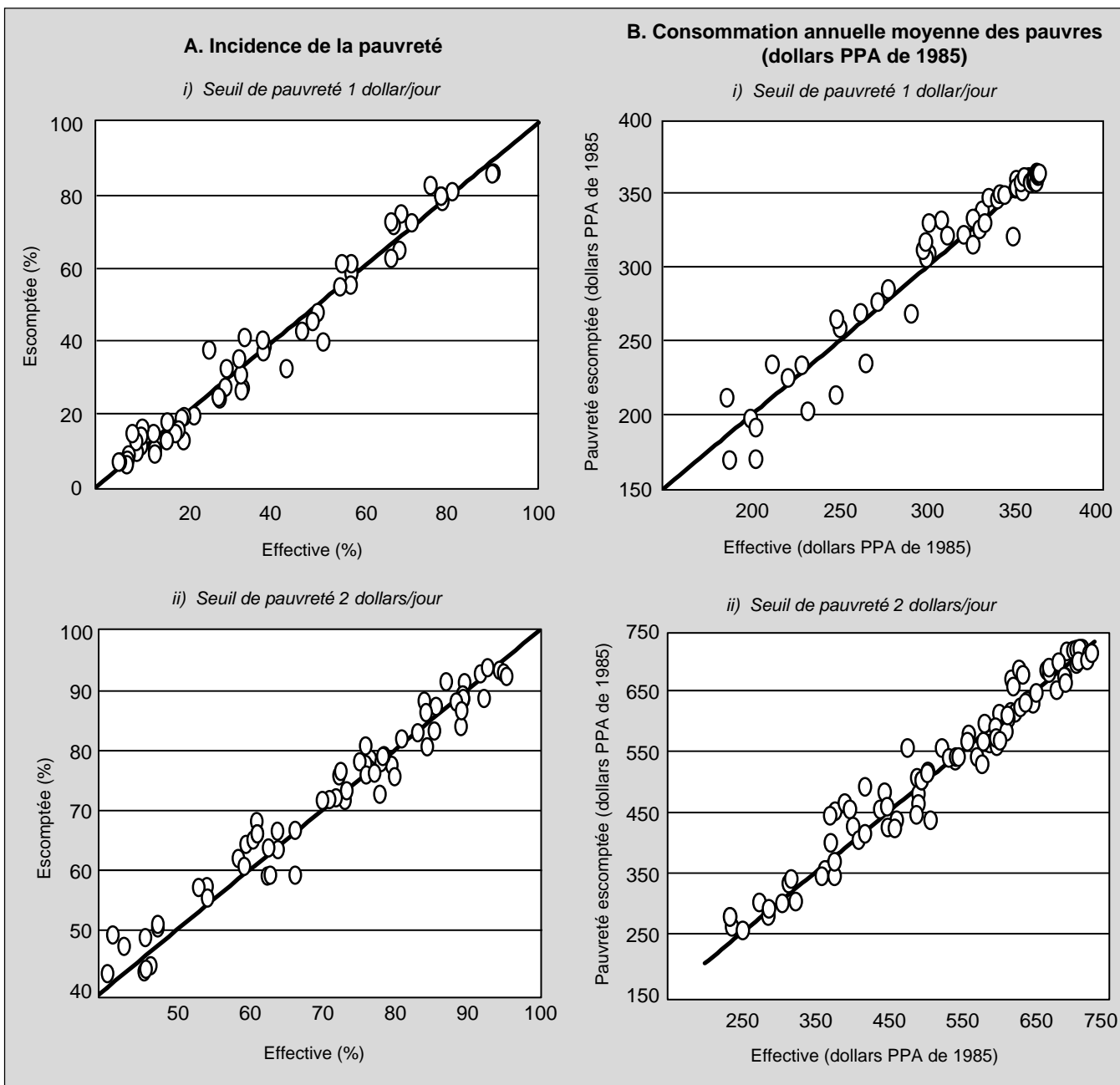
c D90 est une variable fictive pour la décennie des années 90.

d Les erreurs types sont conformes à l'hétéroscédasticité de White.

limites d'un point de pourcentage de l'incidence effective dans les pays où des données d'enquête auprès des ménages permettent de calculer cette incidence. Le graphique 1 de l'annexe montre, pour les pays où il existe des données sur la répartition de la consommation, la différence qu'il y a entre les estimations de la pauvreté effective établies à partir des données de la comptabilité nationale et les estimations de la pauvreté escomptée provenant du modèle de régression.

Les seuils de pauvreté de 1 dollar par jour et de 2 dollars par jour, ainsi que les estimations de la consommation privée moyenne par habitant de la population totale et des pauvres dans chaque pays, sont calculés en dollars PPA constants de

GRAPHIQUE 1 (ANNEXE). ESTIMATIONS D'APRÈS LES DONNÉES DE LA COMPTABILITÉ NATIONALE DE LA PAUVRETÉ DANS LES PMA ET D'AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, ESTIMATIONS EFFECTIVES ET ESCOMPTÉES DE L'INCIDENCE DE LA PAUVRETÉ ET DE LA CONSOMMATION MOYENNE DES PAUVRES



Source : Karshenas (2001).

1985, les taux de change PPA officiellement disponibles étant utilisés pour convertir les valeurs de consommation exprimées en unités monétaires locales en valeurs monétaires internationalement comparables. C'est de cette façon que les estimations de la pauvreté dans le monde étaient initialement établies, mais la Banque mondiale a récemment changé d'année de référence, laquelle est désormais 1993 au lieu de 1985. Les deux seuils internationaux de pauvreté dans les statistiques de la Banque mondiale sont en conséquence passés à 1,08 dollar et 2,15 dollars aux prix de 1993. On continue néanmoins de parler de seuils de pauvreté de 1 dollar par jour et de 2 dollars par jour. Étant donné que le changement d'année de référence, s'il est effectué correctement, ne devrait en rien modifier les estimations de la pauvreté, le Rapport 2002 continue d'utiliser 1985 comme année de référence, ainsi que des seuils de pauvreté établis à exactement 1 dollar par jour et 2 dollars par jour.

La décision de conserver 1985 comme année de référence s'explique par le fait que la dernière année de l'ensemble de données de Summers et Heston, qui est la source des estimations de taux de change PPA, est 1992, d'où la difficulté de vérifier la cohérence entre les anciens et les nouveaux seuils de pauvreté utilisés par la Banque mondiale. Il semble

qu'outre le changement d'année de référence, les taux PPA 1993 de la Banque mondiale ont conduit à réévaluer certaines mesures antérieures dans la version 5.6 des *PennWorld Tables* (voir, par exemple, Chen et Ravallion, 2000). Étant donné qu'il n'existe pas de documentation officielle à ce sujet et que les données ne sont pas non plus officiellement disponibles, le présent Rapport a utilisé les taux de change PPA des derniers *PennWorld Tables* (version 5.6) ayant pour année de référence 1985.

La dernière année sur laquelle portent les estimations de Summers et Heston de la consommation privée en dollars PPA de 1985 est 1992. Les valeurs de la consommation privée par habitant en dollars PPA dans les années 90 ont été estimées par application des taux de croissance de la consommation privée réelle par habitant aux chiffres de 1992. Dans quelques cas et pour quelques années où des données sur le taux de croissance de la consommation réelle n'étaient pas disponibles, le taux de croissance du PIB réel par habitant a été utilisé pour établir les estimations les plus récentes de la consommation²¹; en supposant que la part de la consommation privée dans le PIB reste constante.

Un exposé détaillé des méthodes utilisées pour construire l'ensemble de données figure dans Karshenas (2001).

Notes

1. Il est à noter qu'en définissant les seuils de pauvreté en montants fixes réels (1 dollar par jour ou 2 dollars par jour en dollars de 1985 aux parités de pouvoir d'achat - dollars PPA), le présent Rapport met d'avantage l'accent sur la pauvreté absolue que sur la pauvreté relative. Lorsque l'on parle de pauvreté relative, la partie de la population considérée comme pauvre est définie par rapport au revenu moyen de la population totale. Par exemple, les pauvres peuvent être ceux qui disposent de 50 % ou moins du revenu médian dans le pays. L'expression « pauvreté absolue » n'est pas utilisée dans le Rapport dans le souci d'éviter une terminologie excessive. Conformément à la pratique internationale actuelle, l'expression « extrême pauvreté » correspond ici au seuil international de pauvreté de 1 dollar par jour.
2. Il existe différentes approches du caractère multidimensionnel de la pauvreté. Voir Banque mondiale (2000), PNUD (1997), et Rodgers, Gore et Figueiredo (1995).
3. Pour une description saisissante de l'aspect multidimensionnel de la pauvreté, voir Narayan et divers collaborateurs (2000).
4. Aux taux de change PPA, un dollar international a le même pouvoir d'achat par rapport au PNB de tel ou tel pays qu'a le dollar des États-Unis par rapport au PNB des États-Unis.
5. Pour une analyse de certains problèmes de comparaison internationale de la pauvreté, voir Atkinson (1991), Chen, Datt et Ravallion (1994), et Chen et Ravallion (2000), et pour une autre approche de la comparaison internationale de la pauvreté, voir Townsend (1993). Vandemoortele (2001) propose également une analyse intéressante de certaines limites du seuil de pauvreté de 1 dollar par jour.
6. Des travaux de cette nature en Amérique latine, qui analysaient de façon empirique les relations entre les seuils de pauvreté de 1 dollar et de 2 dollars par jour et le coût de différents paniers de biens et services considérés comme le minimum acceptable, montrent que dans ce contexte, le seuil de pauvreté de 2 dollars par jour peut être interprété comme une mesure de la malnutrition ou de la survie matérielle. Les travaux de recherche indiquent également que le seuil de pauvreté de 1 dollar par jour dans ce contexte n'a pas de sens car, étant donné le coût de l'accès au strict minimum vital, « les individus disposant de ce niveau de revenu seraient techniquement morts » (Boltvinik, 1996, p. 254).
7. Il s'agit là de moyennes pondérées. Il est à noter que les estimations des niveaux de consommation correspondent non seulement à des achats de biens, mais aussi à la consommation de biens produits par les ménages eux-mêmes.
8. Les travaux de recherche historique confirment ce phénomène sur de longues périodes. Aux États-Unis, le budget minimum de subsistance a augmenté d'environ 0,75 % pour chaque augmentation de 1 % du revenu disponible par habitant de la population générale sur la période 1905-1960 (Fisher, 1997, cité dans Vandemoortele, 2001). Cela illustre notamment le fait que certains biens et services qui permettaient de vivre avec moins de revenus dans une période antérieure n'étaient plus disponibles par la suite.
9. Il y est toutefois précisé que l'année de référence pour les seuils internationaux de pauvreté est 1985; voir l'annexe au présent chapitre. Pour quelques suggestions sur la façon de s'attaquer au problème des estimations PPA, ainsi que pour une critique de

la façon dont les taux de conversion PPA sont utilisés dans les estimations de la pauvreté dans le monde établies par la Banque mondiale, voir Reddy et Pogge (2002).

10. Le différentiel de niveaux de prix entre un PMA africain moyen et un PMA asiatique moyen est probablement dû aux salaires relativement plus faibles et donc aux niveaux de prix plus modestes (en particulier pour les biens et services non marchands) dans les PMA asiatiques densément peuplés. En outre, la part d'éléments importés dans les dépenses de consommation est probablement plus grande dans les PMA africains que dans de grands PMA asiatiques tels que le Bangladesh. Certains PMA africains sont également des pays sans littoral à faible densité démographique, ce qui alourdit les coûts intérieurs et extérieurs de transport par rapport aux PMA asiatiques fortement peuplés. Voir Karshenas (2001) pour une analyse de cette question.
11. C'est pourquoi dans les lignes directrices actuelles concernant les Documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP), il est reconnu que les indicateurs et les objectifs varieront selon les pays, même s'il est jugé souhaitable qu'y figurent des indicateurs se rapportant aux objectifs internationaux de développement.
12. Les estimations ont été établies à l'aide du très utile programme POVCAL de la Banque mondiale. Voir Datt, Chen et Ravallion (1994).
13. Cela fait appel au type d'analyse qui a été réalisée en Inde - voir Banque mondiale (2000: encadré 1.8) - et aussi en Amérique latine (Altimir, 1987).
14. La Banque mondiale avance également que la consommation est l'indicateur préféré, « pour des raisons pratiques de fiabilité et aussi parce que l'on considère que, par rapport au revenu, elle rend mieux compte des tendances à long terme du niveau de vie » (Banque mondiale, 2000, p. 17). Toutefois, pour établir ses estimations de la pauvreté dans le monde, la Banque mondiale utilise à la fois des données sur la consommation et des données sur les revenus, recueillies au moyen d'enquêtes auprès des ménages. Lorsque des données d'enquêtes sont disponibles sur les revenus mais non sur la consommation, celle-ci est « évaluée en multipliant l'ensemble des revenus par la part de la consommation privée globale dans le revenu national, d'après les données de la comptabilité nationale », procédure qui « réduit quelque peu la place des revenus mais ne modifie en rien la répartition » (ibid., p. 17). L'analyse présentée ici ne comporte pas ce type d'ajustement.
15. Voir Karshenas (2001), et l'annexe au présent chapitre, pour plus de détails. Les intervalles de confiance et les tests de validation pour les mesures estimatives de la pauvreté indiquent que la marge d'erreur inhérente à cette procédure d'estimation est relativement faible. Aucune estimation n'est faite pour les pays latino-américains en raison de l'absence de données d'enquête auprès des ménages sur la répartition de la consommation.
16. L'expression « analyse internationale de la pauvreté » est utilisée ici pour évoquer une approche de l'analyse de la pauvreté qui identifie les différences de nature et de dynamique de la pauvreté entre les pays et qui prend en compte les incidences à la fois des facteurs intérieurs et des relations internationales.
17. Des données de comptabilité nationale sur la consommation dans la plupart des PMA insulaires ne sont pas disponibles aux taux de change PPA de 1985. Des estimations de la pauvreté dans quelques PMA insulaires pour lesquels des données sont disponibles figurent dans le tableau 19.
18. En outre, les chiffres de la consommation privée ne tiennent pas compte de l'ampleur et de la qualité des services publics dont bénéficient les pauvres dans les pays de l'OCDE à revenu élevé, qui sont sans commune mesure avec ce que l'on trouve dans les PMA.
19. L'échantillon des autres pays en développement ne comprend pas de pays latino-américains et de pays à revenu moyen supérieur; il ne comprend pas non plus de pays en développement où la consommation privée est supérieure à 2 400 dollars par an (en dollars PPA de 1985), s'agissant là de la limite jusqu'à laquelle il est possible d'établir des estimations de l'incidence et de l'intensité de la pauvreté pour le seuil de pauvreté de 2 dollars par jour. D'autres pays en développement pour lesquels on dispose de données sur la consommation privée moyenne par habitant (en dollars PPA de 1985) des années 60 jusqu'aux années 90 ont été pris en compte; les 22 pays en développement considérés sont énumérés dans le tableau 20.
20. La limite supérieure de consommation privée par habitant au-delà de laquelle le seuil de pauvreté de 1 dollar par jour devient un phénomène résiduel est d'environ 1 000 dollars (en dollars PPA de 1985). En dehors des pays en développement figurant dans le tableau 20, les seuls autres pays en développement affichant une consommation annuelle privée par habitant inférieure à 1 200 dollars (en dollars PPA de 1985) à la fin des années 90 et pour lesquels des données sont disponibles sont le Guyana, le Honduras, le Nicaragua et la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Aucune donnée sur la

consommation privée par habitant n'est disponible pour les pays suivants, classés dans les catégories pays à faible revenu et à revenu moyen inférieur dans les statistiques de la Banque mondiale: Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Cisjordanie et Gaza, Cuba, ex-République yougoslave de Macédoine, Géorgie, Îles Marshall, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Micronésie (États fédérés de), Ouzbékistan, République de Moldova, République populaire démocratique de Corée, Tadjikistan, Turkménistan, Ukraine et Yougoslavie (Serbie et Monténégro).

21. Les pays et les années pour lesquels il a été procédé de cette façon sont les suivants: Bhoutan (1986-1999), Djibouti (1988-1999), Îles Salomon (1989-1999), Libéria (1987-1999), République démocratique du Congo (1998-1999), République démocratique populaire lao (1992-1999), Somalie (1990-1999), Soudan (1993-1999) et Vanuatu (1991-1999).

Bibliographie

- Altimir, O. (1987). Income distribution statistics in Latin America and their reliability, *Review of Income and Wealth*, 33 (2): 111-156.
- Atkinson, A.B. (1991). Comparing poverty rates internationally: lessons from recent studies in developed countries, *World Bank Economic Review*, 5: 3-22.
- Banque mondiale (1990). *World Development Report 1990 - Poverty*, Oxford University Press, New York.
- Banque mondiale (2000). *World Development Report 2000/2001 - Attacking Poverty*, Oxford University Press, New York.
- Bhalla, S.S. (2000) Growth and poverty in India: myth and reality, mimeo (<http://www.oxusresearch.com/economic/asp>).
- Boltvinik, J. (1996). Poverty in Latin America: a critical analysis of three studies, *International Social Science Journal*, 148: 245-260.
- Chen, S. and Ravallion, M. (2000). How did the world's poorest fare in the 1990s?, Policy Research Working Paper No. 2409, World Bank, Washington DC.
- Chen, S., Datt, G. and Ravallion, M. (1994). Is poverty increasing in the developing world?, *Review of Income and Wealth*, 40(4): 359-377
- Chenery, H.B., Ahluwalia, M.S., Bell, C.L.G., Dujoy, J.H. and Jolly, R. (1974). *Redistribution with Growth*, Oxford University Press, London.
- Collier, P. and Dollar, D. (2001). Can the world cut poverty in half? How policy reform and effective aid can meet International Development Goals, *World Development*, 29 (11): 1727-1802.
- Datt, G., Chen, S. and Ravallion, M. (1994). POVCAL: a program for calculating poverty measures for grouped data, mimeo, World Bank, Washington DC.
- Deaton, A. (2000). Counting the world's poor: problems and possible solutions, mimeo, Princeton University, Princeton, New Jersey.
- Deaton, A. and Grosh, M. (forthcoming). Consumption. In: Grosh, M. and Glenwe, P., *Designing Household Survey Questionnaires for Developing Countries: Lessons from Ten Years of LSMS Experience*, World Bank, Washington DC.
- Fisher, G. (1997). Poverty lines and measures of income inadequacy in the United States since 1870: collecting and using a little-known body of historical material, paper presented at the 22nd meeting of the Social Science History Association, Washington DC.
- Karshenas, M. (2001). Measurement and nature of absolute poverty in least developed countries, background report for *The Least Developed Countries Report 2002*, Geneva.
- Lipton, M. (1996). Emerging Asia, the Penn Tables, and poverty measurement, Poverty Research Unit at Sussex University, *Newsletter*, pp. 1-2.
- Milanovic, B. (2001). True world income distribution, 1988 and 1993: first calculation based on household surveys alone, *Economic Journal*, 112: 51-92.
- Narayan, D., Chambers, R., Shah, M.K. and Petesch, P. (2001). *Voices of the Poor: Crying Out for Change*, Oxford University Press, New York.
- Naschold, F. (2001). Growth, distribution and poverty reduction: LDCs are falling further behind, background report for *The Least Developed Countries Report 2002*, Geneva.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (2001). *DAC Guidelines on Poverty Reduction*, OECD, Paris.
- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (1997). *Human Development Report 1997*, Oxford University Press, New York.

- Pyatt, G. (2000). The distribution of living standards within countries: some reflections on an evolving international data base, mimeo, Institute of Social Studies, The Hague.
- Ravallion, M. (2000a) Do national accounts provide unbiased estimates of survey-based measures of living standards?, mimeo, Development Research Group, World Bank, Washington DC.
- Ravallion, M. (2000b). Should poverty measures be anchored to the national accounts?, *Economic and Political Weekly*, 26 August-2 September: 3245-3252.
- Ravallion, M. (2001). Measuring aggregate welfare in developing countries: how well do national accounts and surveys agree?, mimeo, Development Research Group, World Bank, Washington DC.
- Ravallion, M., Datt, G. and van de Walle, D. (1991). Quantifying absolute poverty in the developing world, *Review of Income and Wealth*, 37(4): 345-361.
- Reddy, S.G. and Pogge, T.W. (2002). How not to count the poor, mimeo, Columbia University, New York. Available at www.socialanalysis.org.
- Rodgers, G., Gore, C.G. and Figueiredo, J.B. (1995). *Social Exclusion: Rhetoric, Reality, Responses*, International Institute for Labour Studies, ILO, Geneva.
- Smith, A. (1776). *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations*, Everyman Edition (1910), Home University Library, London.
- Townsend, P. (1993). *The International Analysis of Poverty*, Harvester Wheatsheaf, Hertfordshire.
- Vandemoortele, J. (2001). Questioning some norms, facts and findings on global poverty, mimeo, UNDP Bureau for Development Policy, New York.

Pauvreté généralisée, ressources nationales disponibles et croissance économique

Chapitre

2

A. Introduction

La pauvreté généralisée qui prévaut dans la plupart des PMA a des conséquences importantes sur le lien entre la croissance économique et la pauvreté. Dans des situations de pauvreté généralisée, des augmentations durables du niveau de revenu par habitant et de la consommation privée par habitant ont des effets très considérables sur la réduction de l'incidence et de la gravité de la pauvreté. Mais la pauvreté généralisée elle-même est une contrainte majeure qui pèse sur la croissance économique durable et sur la transformation structurelle qui sont nécessaires pour que de telles augmentations puissent intervenir. En bref, la plupart des PMA sont pris dans un piège de la pauvreté. Le principal problème qui se pose dans les PMA est de trouver des moyens pour sortir du cycle de la stagnation économique et de la pauvreté généralisée, et de transcrire dans la réalité l'importante possibilité de réduire rapidement la pauvreté par le biais d'une croissance économique et d'un développement durables.

Il est généralement reconnu que beaucoup de pays pauvres sont pris dans un piège de la pauvreté. Le FMI a décrit « le fait que les pays les plus pauvres continuent à ne pas pouvoir sortir du cycle de la stagnation et de la pauvreté est peut-être une des exceptions les plus frappantes aux progrès économiques notoires réalisés au XXe siècle » (FMI, 2000: 36). De même l'OCDE et la Banque mondiale ont fait valoir, dans le document sur le problème du financement du développement des PMA qu'elles ont préparé pour la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, que les PMA sont pris dans « un piège d'équilibre de bas niveau » (OCDE/Banque mondiale, 2001:3). On reconnaît également de plus en plus que ce problème est d'une importance mondiale. Le désespoir et la colère liés à une pauvreté généralisée persistante sont un incubateur de violence qui, comme le montrent les événements du 11 septembre 2001, peut avoir une portée mondiale.

Ce chapitre se penche sur la mesure dans laquelle il serait possible de réduire la pauvreté des PMA et examine à l'échelon national quelques rapports de cause à effet qui font que la pauvreté généralisée empêche de tirer profit des possibilités existantes. Il commence par étudier de plus près dans quelle mesure on peut espérer que l'incidence de la pauvreté dans les PMA diminuera avec l'augmentation de la consommation privée par habitant et des revenus par habitant (section B). Il examine ensuite (dans la section C) un mécanisme central par lequel la pauvreté généralisée mine les conditions pour un développement économique, à savoir les effets que la pauvreté généralisée a sur les sources nationales disponibles. Ce chapitre analyse la façon dont l'incidence de la pauvreté se répercute sur les ressources nationales disponibles pour financer la formation de capitaux privés et des investissements publics, ainsi que pour fournir des services publics essentiels (section D). Il examine également les corrélations complexes entre la pauvreté généralisée, la croissance démographique et la dégradation de l'environnement, qui conduisent dans un certain nombre de PMA à une spirale descendante qui érode ressources naturelles de base, dont les moyens de subsistance de la majorité de la population dépendent (section E).

Dans des situations de pauvreté généralisée, des augmentations durables du niveau de revenu par habitant et de la consommation privée par habitant ont des effets très considérables sur la réduction de l'incidence et de la gravité de la pauvreté.

Mais la pauvreté généralisée elle-même est une contrainte majeure qui pèse sur la croissance économique durable et sur la transformation structurelle qui sont nécessaires pour que de telles augmentations puissent intervenir. En bref, la plupart des PMA sont pris dans un piège de la pauvreté.

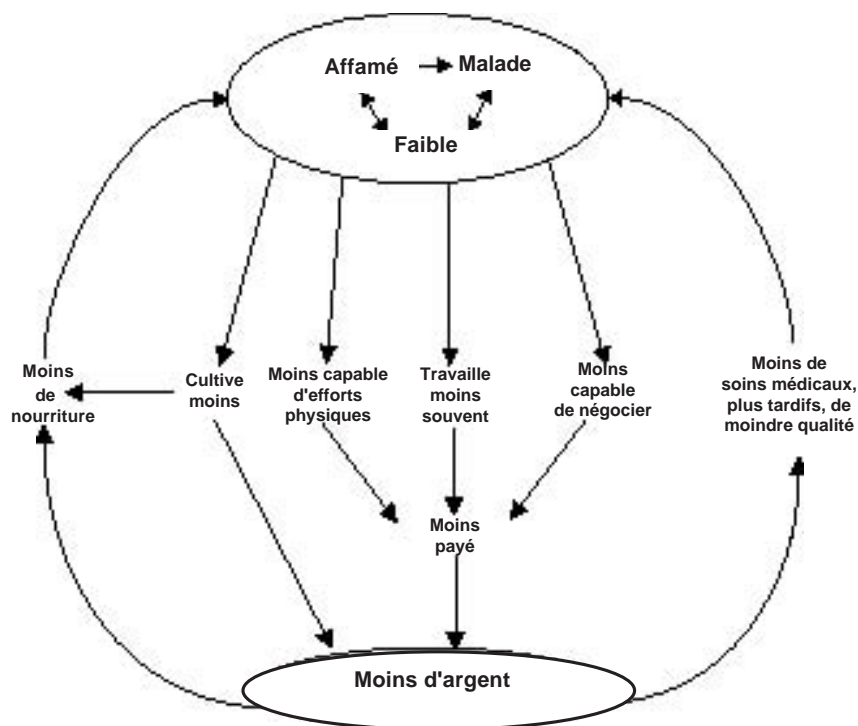
Il convient de souligner d'emblée que la pauvreté généralisée a une incidence sur des institutions et des incitations, telles que les ressources nationales disponibles, et que ces corrélations sont également des mécanismes au travers desquels la pauvreté généralisée entrave la croissance et le développement des PMA. À cet égard, il convient notamment de tenir compte des liens entre la pauvreté généralisée et la nature des institutions du marché, entre la pauvreté généralisée et les capacités des sociétés nationales, et entre la pauvreté généralisée et les systèmes d'administration. Certains PMA sont également pris dans une spirale descendante qui a pour conséquence que la pauvreté généralisée peut conduire à l'instabilité politique et à un conflit armé. Ces interdépendances, bien qu'importantes, sont en grande partie laissées de côté ici, l'objectif étant de se centrer essentiellement sur la question des ressources. Ce chapitre n'aborde pas non plus, à ce stade, les effets des relations internationales sur le cycle de stagnation économique et de pauvreté généralisée dans les PMA, bien qu'ils soient une partie intégrante du piège de la pauvreté (voir encadré 6). Les chapitres 3 et 4 abordent la question de la façon dont le commerce international pourrait renforcer des pays, ou les aider, afin qu'ils puissent sortir du piège de la pauvreté.

ENCADRÉ 6. LA NOTION DE PIÈGE DE LA PAUVRETÉ

On peut dire qu'un piège de la pauvreté existe quand la pauvreté a des effets qui agissent comme des causes de pauvreté. Les causes de la pauvreté peuvent être identifiées à divers niveaux d'agrégation, du micro-niveau (les caractéristiques d'un ménage ou d'une communauté), au niveau national (caractéristiques d'un pays) et jusqu'au niveau mondial (la nature de l'économie internationale et de ses structures institutionnelles qui régissent les relations internationales (voir graphique 18). Il est par conséquent possible d'identifier des pièges de pauvreté à divers niveaux d'agrégation.

Le graphique 1 présente des facteurs de pauvreté qui peuvent exister au niveau des individus. Dans ce schéma de causes circulaires, il y a un certain nombre de boucles en retour. Des gens très pauvres sont particulièrement susceptibles d'avoir faim, d'être malades et faibles. Les personnes qui ont faim risquent de tomber malades et d'être faibles. Ces personnes cultivent et travaillent par conséquent moins, elles ont moins d'argent pour acheter de la nourriture ou elles produisent moins de nourriture, et elles ont faim. Elles peuvent aussi avoir moins d'argent pour un

GRAPHIQUE 1. UN PIÈGE DE LA PAUVRETÉ AU NIVEAU DE L'INDIVIDU



Source: Narayan et al. (2000: figure 5.1).

Encadré 6 (suite)

traitement médical, et sont par conséquent plus susceptibles d'être malades et faibles. L'infection par le VIH peut faire partie intégrante de ce piège de la pauvreté, et à mesure que le SIDA se répand dans une population, il a de graves conséquences pour toute la société.

Lorsqu'on passe à un niveau d'agrégation plus élevé, il évident que des régions d'un pays peuvent également être prises dans un piège de la pauvreté. Un aspect d'un tel piège peut être l'isolement par rapport aux principaux centres d'activité économique au sein d'un pays. Les possibilités de réaliser des affaires rentables peuvent être peu nombreuses, et par conséquent les emplois productifs peuvent faire défaut, en raison de moyens de transport et de communication médiocres avec ces centres. Mais le bas niveau de l'activité économique dans une région isolée signifie que les services de transport sont inadéquats et qu'une amélioration de l'infrastructure des transports ne se justifie pas du point de vue économique, ce qui perpétue l'isolement.

Au niveau national, des cercles de causes à effets similaires peuvent exister et avoir pour conséquence que la pauvreté persiste. Un faible revenu va de pair avec un bas niveau d'épargne; un bas niveau d'épargne conduit à un faible taux d'investissements; un bas niveau d'investissements conduit à une faible productivité et à un bas niveau de revenus. La pauvreté conduit à la dégradation de l'environnement, qui à son tour détruit les ressources des pauvres et aggrave la pauvreté. La pauvreté peut engendrer la violence et conduire à un conflit, et la destruction du capital physique, humain, social et organisationnel qui s'ensuit aggrave encore la pauvreté.

Il y a un piège international de la pauvreté quand des relations internationales font partie du processus circulaire de causes qui conduisent à une persistance de la pauvreté au niveau national. Cela signifie non pas que ce sont uniquement des relations internationales qui sont les causes de la pauvreté, mais que ces relations internationales renforcent, plus qu'elles n'aident à le briser, le cercle vicieux de causes cumulatives qui, au sein des pays, font que la pauvreté y est persistante.

Dire qu'il existe un piège international de la pauvreté ne veut pas nécessairement dire que la mondialisation est la cause de la pauvreté. La mondialisation, comprise comme un accroissement des interrelations entre les pays, est importante puisqu'elle implique qu'il n'est logiquement pas possible d'affirmer que la persistance de la pauvreté au niveau national est due uniquement à des facteurs nationaux. Par définition, la mondialisation implique que ce qui se passe au sein des pays est de plus en plus étroitement lié à ce qui se passe ailleurs. Avec la mondialisation un déplacement du cadre d'analyse devient par conséquent nécessaire pour que le piège de la pauvreté aux niveaux national et local soit intégré dans une perspective mondiale.

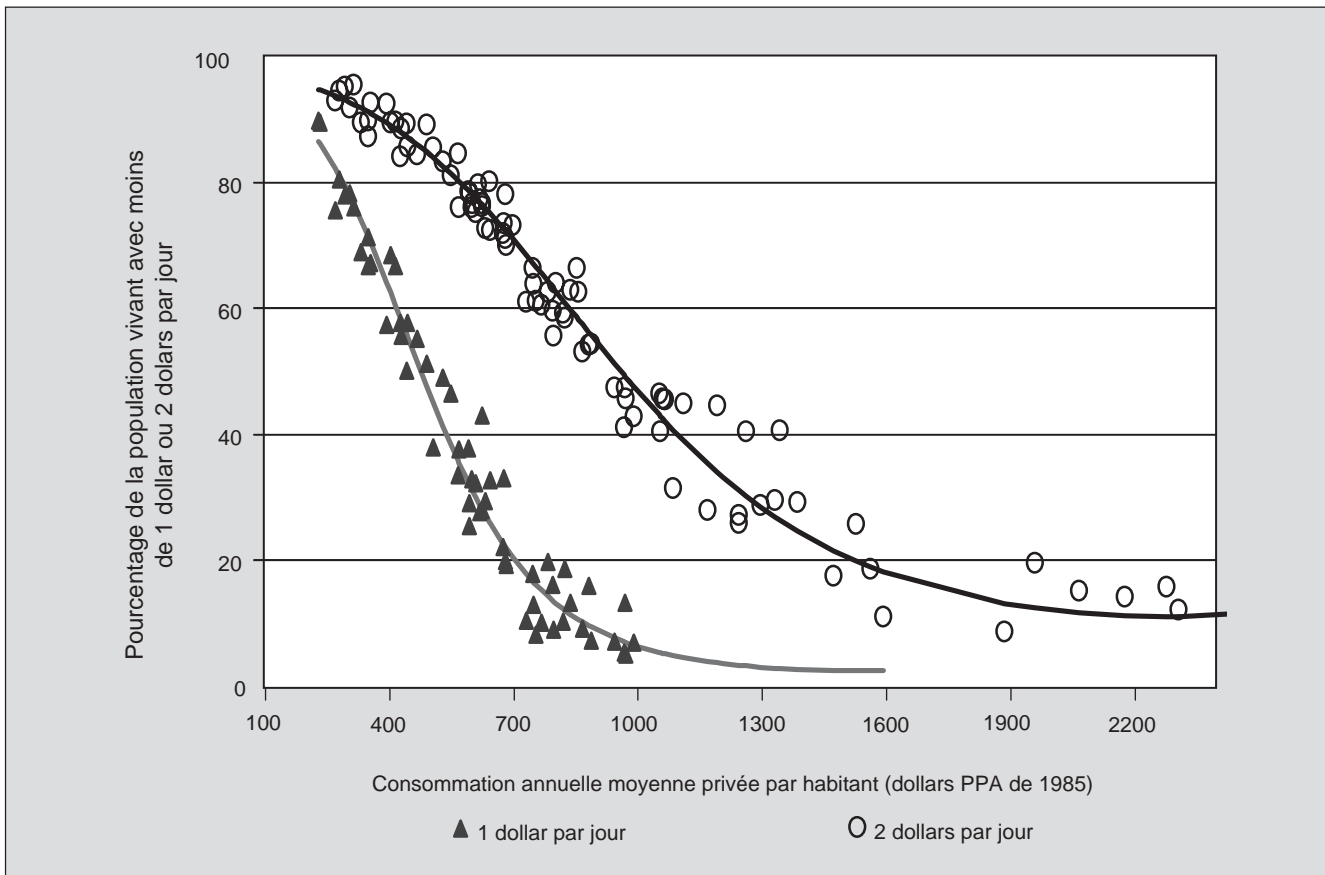
Dire qu'un pays est pris dans un piège de la pauvreté ne signifie pas que les perspectives d'avenir de ce pays sont sans espoir. Il convient plutôt de déceler les liens clés d'un piège de la pauvreté à des fins politiques. Ces liens clés permettent de connaître les boucles de contraintes dont doivent s'occuper les politiques nationales et internationales pour arriver à une réduction durable de la pauvreté. Les facteurs d'un piège de la pauvreté ne fournissent pas une analyse complète des causes de la pauvreté dans un pays, car pour avoir une telle analyse il faudrait savoir comment le piège de la pauvreté est apparu initialement. Mais ces facteurs fournissent une base suffisante pour déterminer les politiques qui doivent être introduites afin de permettre à un pays de sortir du piège de la pauvreté.

D'une façon générale, pour les pays qui souffrent d'une pauvreté généralisée, qui sont pris dans un équilibre de bas niveau ou dans une spirale descendante, un ensemble logique de mesures politiques impliquant la mise en œuvre simultanée de diverses politiques dans plusieurs domaines sera probablement nécessaire. L'objectif fondamental d'un tel ensemble de politiques devrait être de mettre un terme à la spirale économique descendante ou de sortir l'économie de son équilibre de bas niveau. Si le piège de la pauvreté résulte de causes internationales, une politique appropriée doit englober à la fois des politiques nationales et internationales. À elles seules, ni des politiques nationales ni des politiques internationales ne peuvent sortir un pays ou des individus d'un piège de la pauvreté.

B. Le lien entre la croissance économique à long terme et la réduction de la pauvreté¹

S'il y a un accroissement continu des niveaux moyens de la consommation privée dans les PMA, l'incidence de la pauvreté diminuera considérablement. Ce Rapport estime en effet qu'il existe un lien étroit entre la consommation privée moyenne par habitant et l'incidence d'une pauvreté de 1 dollar et de 2 dollars par jour dans des pays où la consommation privée par habitant annuelle est inférieure à 2 400 dollars (en dollars PPA 1985).

Le graphique 13 expose la nature précise de ce lien. Il présente deux «courbes de pauvreté» qui démontrent comment la part de la population qui vit respectivement avec moins de 1 dollar par jour et moins de 2 dollars par jour

GRAPHIQUE 13. COURBES DE PAUVRETÉ AVEC MOINS DE 1 DOLLAR PAR JOUR ET MOINS DE 2 DOLLARS PAR JOUR^a

Source : Karshenas (2001).

- a Les courbes de pauvreté montrent le lien entre la consommation privée annuelle moyenne par habitant et la part de la population vivant avec moins de 1 dollar ou 2 dollars par jour dans un échantillon de PMA – et d'autres pays à bas revenu et à revenu faible et intermédiaire. Pour la composition de l'échantillon, voir tableau de l'annexe.

Les courbes de pauvreté présentent le lien « normal » à long terme entre les niveaux moyens de consommation privée par habitant et l'incidence de la pauvreté des gens vivant avec moins de 1 dollar par jour et moins de 2 dollars par jour ... Les pays qui émergent d'une situation de pauvreté généralisée lorsque la consommation privée moyenne par habitant augmente connaîtront à long terme ces profils de changement.

varie avec le niveau de la consommation privée annuelle pour un échantillon de pays en développement dans lequel la consommation privée moyenne par habitant va de 270 dollars à 2 400 dollars par année (en dollars PPA 1985)². Les observations sur lesquelles les courbes de la pauvreté sont basées sont des estimations de la pauvreté fondées sur les comptes nationaux. Comme nous l'expliquons dans l'annexe du précédent chapitre, ce sont ces courbes de pauvreté qui ont été utilisées pour évaluer la pauvreté prévisible dans les cas où il n'y a pas de données d'enquête sur la répartition de la consommation dans le pays ou pour certaines années. Mais les courbes de pauvreté elles-mêmes sont basées sur les estimations de pauvreté dans les pays et pendant les années pour lesquelles des données d'enquête sur les dépenses de consommation des ménages sont disponibles³.

Comme les observations concernent divers pays ayant des niveaux de développement différents, les courbes de pauvreté du graphique peuvent être considérées comme présentant le lien « normal » à long terme entre les niveaux moyens de consommation privée par habitant et l'incidence de la pauvreté des gens vivant avec moins de 1 dollar par jour et moins de 2 dollars par jour. Il s'agit du lien normal en ce sens qu'il correspond à une régularité empirique observée de longue date. On peut raisonnablement conclure que les courbes de pauvreté font apparaître le profil du changement de l'incidence de la pauvreté qui intervient avec le développement⁴. Cela veut dire que l'on prévoit que les pays qui émergent d'une situation de pauvreté généralisée lorsque la consommation privée moyenne par habitant augmente connaîtront à long terme ces profils de changement.

Les estimations de pauvreté du graphique sont basées à la fois sur la consommation privée moyenne par habitant et sur la répartition des dépenses de consommation privée entre les ménages; par conséquent, les profils à long terme du changement de la pauvreté, que présentent les courbes de la pauvreté, tiennent compte des effets des changements « normaux » dans l'inégalité de la consommation privée qui sont intervenus par le passé à mesure que le niveau moyen de consommation privée par habitant et de revenu par habitant augmentait. Le schéma de changement actuel porte à penser que l'inégalité est susceptible d'augmenter dans les pays durant les premiers stades de développement (Karshenas, 2001). Mais en dépit d'une inégalité croissante, les courbes de la pauvreté ne montrent pas seulement que dans des conditions de pauvreté généralisée, un relèvement de la consommation privée moyenne par habitant est nécessaire pour atténuer la pauvreté sur une grande échelle, mais aussi que dans des conditions normales un tel relèvement peut être suffisant.

Il existe certainement des cas qui font exception à ces schémas. Les expériences exceptionnelles dans l'histoire de pays comme l'Afrique du Sud et le Zimbabwe, et le manque de stabilité politique et économique, les inégalités et les pratiques exclusives du passé, montrent toutefois que ces expériences peuvent en fait être la règle. Bien que rien ne garantisse qu'à l'avenir ces trajectoires de croissance de la consommation privée moyenne par habitant et de l'incidence de la pauvreté suivront le même cours que par le passé, il est très probable qu'il y aura toujours un lien étroit entre les deux dans des conditions de pauvreté généralisée.

Le fait que le lien entre la consommation privée moyenne par habitant et l'incidence de la pauvreté est très étroit est démontré par la proximité des observations dispersées qui entourent la courbe de pauvreté moyenne. Une constatation importante du présent Rapport est justement que les estimations de la pauvreté basées sur les données des comptes nationaux sont assez proches de la courbe. Le lien présenté n'est cependant pas linéaire. Cela signifie que le lien entre le taux de croissance de la consommation privée par habitant et le taux de réduction de la pauvreté varient en fonction du niveau de la consommation privée moyenne par habitant d'un pays. En fait, pour n'importe quelle augmentation de 10 dollars de la consommation privée moyenne par habitant, la réduction de la part de la population vivant avec moins de 1 dollar par jour sera la plus élevée dans un pays dont la consommation privée par habitant annuelle est d'environ 400 dollars (en dollars PPA 1985), et la réduction de la part de la population vivant avec moins de 2 dollars par jour sera la plus élevée dans les cas où la consommation privée par habitant est d'environ 700 dollars (en dollars PPA 1985). Une autre conséquence de la forme des courbes de pauvreté est que l'élasticité de la réduction de la pauvreté par rapport à la croissance de la consommation privée (c'est-à-dire du pourcentage de changement de l'incidence de la pauvreté pour une augmentation de 1 % de la consommation privée moyenne) varie selon le niveau auquel est fixé le seuil de pauvreté et selon la consommation privée moyenne par habitant d'un pays. C'est là une image très différente de ce que l'on présume habituellement dans le cadre des discussions sur le lien entre la croissance économique et la pauvreté (voir encadré 7).

Les courbes de pauvreté du graphique 13 montre combien les possibilités de réduire la pauvreté sont considérables dans les PMA si les accroissements de la consommation privée moyenne par habitant sont soutenus pendant une certaine période de temps. Les courbes montrent que:

- Pour un pays dont la consommation privée moyenne par habitant est d'environ 400 dollars par année, on peut s'attendre à ce que 65 % de la population vivent avec moins de 1 dollar par jour. Si la consommation privée moyenne par habitant double et passe à 800 dollars par an, on peut s'attendre à ce que moins de 20 % de la population vive au-dessous du seuil international de pauvreté de 1 dollar par jour;

Pour un pays dont la consommation privée moyenne par habitant est d'environ 400 dollars par année, on peut s'attendre à ce que 65 % de la population vivent avec moins de 1 dollar par jour. Si la consommation privée moyenne par habitant double et passe à 800 dollars par an, on peut s'attendre à ce que moins de 20 % de la population vive au-dessous du seuil international de pauvreté de 1 dollar par jour.

ENCADRÉ 7. L'ÉLASTICITÉ DE LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ PAR RAPPORT À LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

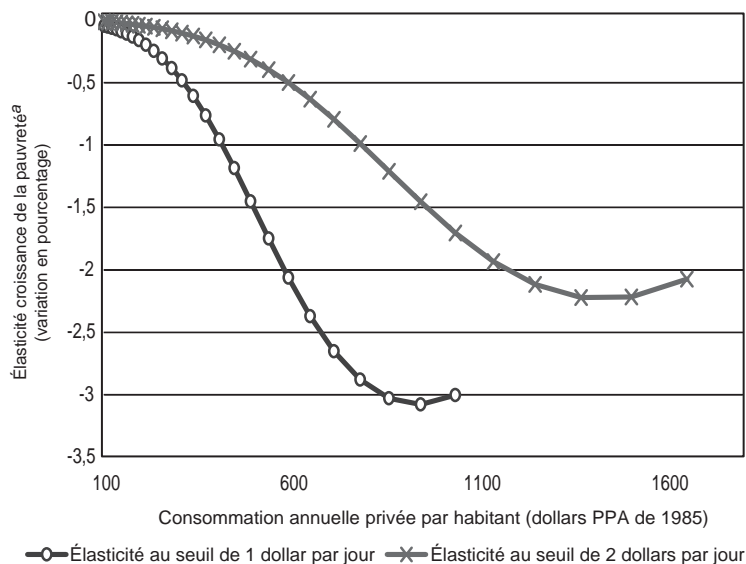
Les estimations globales de l'élasticité de la réduction de la pauvreté par rapport à la croissance économique sont un thème central des discussions actuelles sur le lien croissance-pauvreté dans les pays en développement et aussi dans le cadre d'analyses qui s'efforcent de savoir si les objectifs de la lutte internationale contre la pauvreté seront atteints. De telles évaluations d'élasticité cherchent à déterminer le pourcentage de changement de la part de la population qui vit au-dessous du seuil de pauvreté après une augmentation de 1 % du revenu moyen ou de la consommation privée par habitant de l'ensemble de la population. La plupart des évaluations d'élasticité sont basées sur des observations du changement de pourcentage de l'incidence de la pauvreté et du pourcentage de changement de la consommation privée par habitant durant les périodes sur lesquelles ont porté deux enquêtes successives auprès des ménages sur la répartition du revenu ou de la consommation dans un pays. De telles observations sont faites pour un grand nombre de périodes d'enquêtes et de pays, et l'élasticité est estimée au moyen d'une analyse par régression qui spécifie le lien moyen pour tout l'échantillon. Les résultats sont en général présentés comme une valeur fixe ou unique d'élasticité pour tout l'échantillon. Ces résultats varient toutefois sensiblement selon l'échantillon particulier des pays choisis, ainsi que selon les seuils et les mesures de pauvreté adoptés.

Par exemple, Ravallion et Chen (1997) donnent des évaluations de l'élasticité de l'accroissement du revenu-incidence de la pauvreté allant de -0,53 à -3,12 pour divers seuils de pauvreté et échantillons, en se basant sur les moyennes de consommation issues d'enquêtes auprès des ménages. Dans la langue courante, cela signifie qu'avec chaque pour cent d'accroissement de la consommation moyenne privée, la proportion de la population vivant dans la pauvreté diminuera entre un demi (0,53) et trois (3,12) pour cent. En utilisant des méthodologies similaires, la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies (1999) est arrivée à des mesures de l'élasticité de l'accroissement du revenu – réduction de la pauvreté par habitant en Afrique de -0,92 et de -0,85. En revanche, Ravallion, Datt et van de Walle (1991) arrivent, avec des calculs basés sur l'accroissement de la consommation par habitant, à des élasticités de la réduction de la pauvreté de -2,2 pour les pays en développement et de -1,5 pour l'Afrique subsaharienne. Et les études de ce genre sont assez nombreuses. En général, quand la croissance a un effet faible sur la pauvreté, on présume que cela est dû aux grandes inégalités, ou à l'aggravation des disparités de la répartition des revenus, et les politiques de la réduction de la pauvreté devraient par conséquent être centrées davantage sur l'inégalité que sur la croissance.

La question qui se pose toutefois lorsqu'on étudie la forme des courbes de pauvreté de 1 dollar par jour et de 2 dollars par jour du graphique 13 est la suivante: quelle signification peut-on donner à une évaluation d'élasticité globale pour un groupe de pays ayant des niveaux de consommation privée par habitant différents? La forme fortement non linéaire du lien entre l'incidence de la pauvreté et le niveau moyen de consommation privée par habitant qui apparaît clairement dans les courbes de pauvreté à long terme démontre que l'on devrait accueillir avec circonspection des mesures globales qui portent à penser que l'élasticité est fixe (par exemple, Collier & Dollar, 2001).

Le graphique 2 ci-dessous est centré sur l'incidence d'une pauvreté de 1 dollar par jour et de 2 dollars par jour et estime les élasticités de réduction de la pauvreté pouvant être escomptées avec la croissance de la consommation privée par habitant en prenant une courbe de pauvreté à long terme. On se rend compte que l'élasticité dépend essentiellement du seuil de pauvreté choisi ainsi que du niveau moyen de consommation privée par habitant du pays en question. Le graphique permet de se rendre compte que pour un seuil de pauvreté de 1 dollar, les élasticités croissance - pauvreté peuvent aller de -0,5 environ -3,0. Dans la langue de tous les jours cela signifie que si la consommation privée moyenne par habitant augmente de 1 %, la part de la population vivant avec moins 1 dollar par jour diminuera de 0,5 à 3 %. Pour un seuil de pauvreté de 2 dollars cette diminution peut varier entre -0,5 et juste un peu plus de -2,0.

GRAPHIQUE 2. LIEN ENTRE L'ÉLASTICITÉ CROISSANCE-PAUVRETÉ^a, LE SEUIL DE PAUVRETÉ ET LE NIVEAU MOYEN DE CONSOMMATION PRIVÉE



- a La croissance de l'élasticité de la pauvreté est le pourcentage de changement de la proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté après une augmentation de 1 % du niveau moyen de la consommation privée annuelle par habitant.

L'éventail d'évaluations, qui est la conséquence inévitable de la forme et de la position des courbes de pauvreté, peut expliquer l'instabilité apparente des évaluations d'élasticité et les grandes variations entre les différentes évaluations dont font état diverses études étant donné que l'échantillon du pays et le seuil de pauvreté adoptés varient. Cela explique que l'utilisation d'une élasticité globale à valeur unique pour des groupes hétérogènes de pays en développement, comme cela est devenu courant, induit forcément en erreur. Comme montré ci-dessus, les données de plusieurs pays font apparaître des variations significatives des évaluations d'élasticité selon le choix du seuil de pauvreté et le niveau moyen de la consommation privée par habitant de chaque pays.

Source : Karshenas (2001).

- Pour un PMA moyen d'Afrique où près de 88 % de la population vit avec moins de 2 dollars par jour, et où la consommation privée moyenne par habitant est en général de 1,01 dollar par jour, un doublement de la consommation privée moyenne par habitant réduirait l'incidence d'une pauvreté de 2 dollars par jour à environ 60 %. Néanmoins, si la consommation privée moyenne par habitant augmentait en passant à environ 4 dollars par jour ou environ 1 400 dollars par année (en dollars PPA 1985), on peut s'attendre à ce que l'incidence de la pauvreté de 2 dollars par jour tombe à 24 %;
- Pour un PMA moyen d'Asie où 68 % de la population vit avec moins de 2 dollars par jour et où la consommation privée moyenne par habitant est de 2,21 dollars par jour, un doublement de la consommation privée moyenne par habitant pourrait réduire l'incidence de la pauvreté de 2 dollars par jour à 21 %.

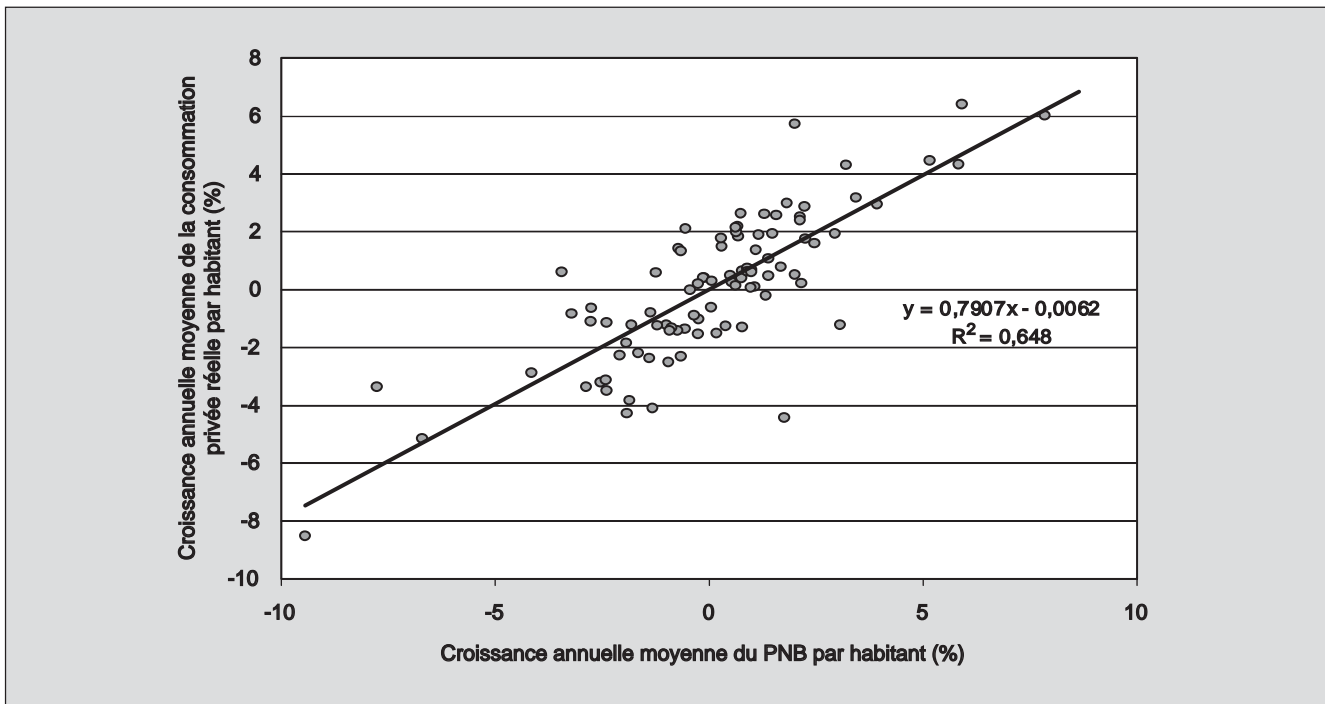
Une implication importante de ces constatations est que l'on peut escompter qu'une croissance soutenue et rapide qui relève les niveaux moyens des revenus et de la consommation dans les PMA ait un impact majeur en réduisant la part de la population vivant avec moins de 1 dollar ou de 2 dollars par jour. L'ampleur des effets est due au fait que la pauvreté est généralisée.

La raison pour laquelle il en est ainsi peut être saisie aisément si une situation de pauvreté généralisée est comparée à la situation classique d'un pays riche où la pauvreté n'est pas omniprésente mais où une minorité de la population est pauvre. Dans les pays riches où la pauvreté ne touche qu'une partie mineure de la population, la croissance économique n'est pas nécessaire et pas suffisante pour une réduction de la pauvreté. Elle n'est pas nécessaire, parce que l'économie a déjà des ressources suffisantes pour permettre l'introduction de programmes de réduction de la pauvreté. Elle n'est pas suffisante, parce que peu importe le niveau élevé des revenus par habitant de l'économie, il y aura toujours des individus ou des ménages qui, en raison de circonstances personnelles ou à cause de déplacements sectoriels ou de fluctuations cycliques de l'économie, tomberont au-dessous du seuil de pauvreté. La réduction de la pauvreté dans telles circonstances dépend de processus sociaux et politiques et implique forcément une redistribution des revenus. L'introduction de divers types de systèmes de bien-être social dans les pays européens après la Seconde Guerre mondiale est un exemple de ce type de réduction de la pauvreté. Les différences entre les taux d'extrême pauvreté observés dans divers pays européens durant la période d'après-guerre s'expliquent plus par les institutions sociales et politiques des pays que par leurs niveaux de revenu par habitant. Des taux de croissance économique élevés peuvent faciliter l'acceptation de politiques de redistribution des revenus, mais il n'y a pas forcément de lien empirique entre des taux de croissance élevés et l'introduction de systèmes de bien-être social plus adéquats dans ces pays.

Dans des situations de pauvreté généralisée, au contraire, étant donné que la majorité de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté, la croissance et la réduction de la pauvreté sont forcément liées. Les transferts de redistribution peuvent jouer un rôle direct en atténuant les pires aspects de la pauvreté. Néanmoins, la pauvreté généralisée, telle que nous la comprenons, est une situation dans laquelle les ressources disponibles de l'économie, même quand elles sont réparties de manière plus égale, suffisent tout au plus à répondre aux besoins fondamentaux de la population sur une base durable. Dans ces circonstances, la pauvreté ne peut être réduite sur une grande échelle qu'au moyen d'une croissance économique. Ce qui est possible est démontré par les effets remarquables d'une croissance économique rapide et soutenue sur l'incidence de la pauvreté dans ces pays à faible revenu, tout particulièrement en Asie de l'Est, qui, en partant d'une situation de pauvreté généralisée, sont parvenus à une croissance durable.

L'ampleur des effets d'une croissance économique soutenue et rapide sur l'incidence de la pauvreté est due au fait que la pauvreté est généralisée.

GRAPHIQUE 14. LE LIEN ENTRE LA CROISSANCE DE LA CONSOMMATION PRIVÉE ET LA CROISSANCE DU PNB DANS LES PMA DURANT LES ANNÉES 70, 80 ET 90
(Par habitant, en termes réels)



Source : CNUCED (2000 : graphique 18).

Note : Tendances moyennes décennales durant les années 70, 80 et 90.

La croissance du PNB par habitant et du PIB par habitant est moins étroitement liée à la réduction de la pauvreté que l'accroissement de la consommation privée moyenne par habitant.

Pour n'importe quel taux de croissance des revenus, plus l'accroissement de l'épargne est rapide, et plus l'accroissement de la consommation est lent, et partant plus la réduction de la pauvreté est lente.

Il n'en reste pas moins que diverses conditions doivent être remplies pour que l'image de liens à long terme entre la croissance économique et la pauvreté soit complète.

Premièrement, la croissance du PNB par habitant et du PIB par habitant est moins étroitement liée à la réduction de la pauvreté que l'accroissement de la consommation privée moyenne par habitant. Bien que la consommation privée moyenne par habitant s'accroisse en général quand le PNB par habitant augmente, il y a des variations autour de la tendance normale (graphique 14). C'est ainsi que le lien entre les augmentations des revenus moyens, mesurés par le PNB par habitant, et la réduction de la pauvreté est moins étroit que le lien entre les augmentations de la consommation privée moyenne par habitant et la réduction de la pauvreté. Quand on examine le lien entre les augmentations du PIB moyen habitant (plutôt que de la consommation privée moyenne par habitant) et la pauvreté, le lien croissance-pauvreté deviendra encore plus flou. Il est possible, par exemple, de concevoir des économies dans lesquelles le gros du PNB provient d'enclaves d'exploitations minières appartenant à des étrangers dont l'essor peut avoir très peu d'effet sur les niveaux moyens de la consommation privée des habitants, et partant peu d'effet sur la pauvreté.

Deuxièmement, pour n'importe quel taux de croissance des revenus, plus l'accroissement de l'épargne est rapide, et plus l'accroissement de la consommation est lent, et partant plus la réduction de la pauvreté est lente. Le Rapport de la CNUCED (2000: 33-37) montre que la propension à épargner est forte dans le PMA quand l'économie est en expansion. Cette propension réduit les accroissements des montants consacrés à la consommation privée à mesure que les revenus moyens augmentent. Un corollaire important de cette relation

est que plus le processus de croissance dépend de la mobilisation de ressources intérieures quand les pays émergent de la pauvreté généralisée, plus le taux de réduction de la pauvreté associé à la croissance du PNB par habitant est faible. Le dilemme des avantages et inconvénients à court terme de la mobilisation de ressources internes pour des investissements d'une part, et de la croissance de la consommation privée et la réduction de la pauvreté d'autre part, est moins considérable quand les pays ne dépendent pas totalement de l'épargne nationale, mais ont également accès à l'épargne extérieure.

Troisièmement, des augmentations durables du niveau de vie et des niveaux moyens de la consommation privée dépendent de l'accumulation de capital et de l'acquisition de compétences, de la croissance de la productivité et de l'accroissement des possibilités d'emploi. Ce sont ces causes et effets proches de la croissance économique qui sont importants pour la réduction de la pauvreté. On peut s'en rendre compte en examinant les sources des niveaux de vie dans la perspective d'un ménage (voir encadré 8). L'incapacité d'atteindre des seuils de consommation adéquats est, dans cette approche de micro-niveau, enracinée dans le fait qu'un ménage ne dispose pas des avoirs qui servent de base aux moyens de subsistance, et dans la faible productivité et la faible rentabilité de ces avoirs. Cette image des causes de la pauvreté est loin d'être complète. Mais elle montre que la croissance économique ne réduira pas la pauvreté à moins qu'elle allège ces contraintes qui pèsent sur les possibilités de consommation. C'est ce type de croissance qui est important pour la réduction de la pauvreté.

Quatrièmement, l'inégalité et l'exclusion sont également importants. Le fait que dans des situations de pauvreté généralisée, la réduction de la pauvreté sur une grande échelle n'est possible que par le biais de la croissance économique ne signifie pas que la redistribution des revenus et des avoirs ne joue aucun rôle dans de telles circonstances. On a montré de façon empirique que la redistribution des revenus est plus importante pour la réduction de la pauvreté dans des pays à revenu moyen que dans des pays pauvres (Hagdevrien, van der Hoeven & Weeks, 2001). Les redistributions d'avoirs et de revenus qui renforcent l'efficacité peuvent être importantes pour la réduction de la pauvreté dans des situations de pauvreté généralisée. Il n'en reste pas moins que les redistributions qui accroissent l'efficacité des avoirs et des revenus peuvent servir à réduire la pauvreté dans des situations de pauvreté généralisée. De plus, le comportement de la faible proportion de la population dans les PMA qui est riche peut également être très utile. Comme on l'a relevé dans le Rapport de la CNUCED (1997: 151-176), dans une perspective dynamique, ce qui importe plus que l'inégalité proprement dite est le fait que les riches utilisent leurs hauts revenus et leur richesse, et plus particulièrement réinvestissent les bénéfices, d'une manière qui sert d'appui à l'accumulation du capital et à l'acquisition de compétences, à la croissance de la productivité, au progrès technique, et à la création de possibilités d'emploi pour la majorité de la population.

À mesure que les niveaux moyens des revenus et de la consommation privée de la population dans son ensemble augmentent, il est très probable que certaines régions et certains groupes sociaux ne profiteront pas de cette tendance ascendante. Il y a d'autant plus de chances que tel soit le cas si une partie de la population est victime de discrimination fondée sur le sexe, l'origine ethnique, la race ou le statut social et ne parvient pas à tirer profit des avantages potentiels d'avoirs ou de qualifications, ou à acquérir de tels avoirs ou qualifications. Le risque que certains groupes restent à l'écart peut être réduit par des politiques visant à réduire la marginalisation de ces groupes. Une attention toute particulière devrait également être accordée aux relations entre les sexes et aux besoins économiques particuliers de groupes de personnes

Des augmentations durables du niveau de vie et des niveaux moyens de la consommation privée dépendent de l'accumulation de capital et de l'acquisition de compétences, de la croissance de la productivité et de l'accroissement des possibilités d'emploi.

Le fait que dans des situations de pauvreté généralisée, la réduction de la pauvreté sur une grande échelle n'est possible que par le biais de la croissance économique ne signifie pas que la redistribution des revenus et des avoirs ne joue aucun rôle dans de telles circonstances.

ENCADRÉ 8. LA GÉNÉRATION DE NIVEAUX DE VIE – UN MODÈLE DE MÉNAGE

Pyatt (2001) a conçu une manière utile de comprendre les facteurs de pauvreté en les examinant dans la perspective d'un ménage particulier. Le graphique 3 résume cet examen des facteurs. À la base du diagramme on trouve les avoirs du ménage, et les droits individuels ainsi que les droits de propriété. Les avoirs d'un ménage sont notamment: a) avoirs matériels détenus individuellement ou conjointement par les membres du ménage, tels que terres, outils de travail, bétail, logement, véhicules de transport et appareils ménagers; b) avoirs individuels, tels que aptitude au travail, qualifications et facultés d'organisation, niveau d'instruction, et bonne santé; c) avoirs financiers sous diverses formes; et d) avoirs sociaux, tels que réseaux de contacts. Les avoirs sont la base du niveau de vie. Mais pour que les avoirs jouent un rôle, divers droits doivent être respectés. Il n'est pas possible de tirer pleinement profit des avantages pouvant résulter de la possession de terres, d'outils ou de locaux d'habitation si les droits de propriété ne sont pas respectés. De même, pour être pleinement fonctionnel le capital humain dépend de l'exercice des droits individuels, car la discrimination fondée sur le sexe, l'origine ethnique, la race ou le statut social peut aller à l'encontre des avantages potentiels que représentent des aptitudes et des qualifications.

Le déploiement d'activités de production, ainsi que les activités de procréation, conduisent à l'utilisation des avoirs d'un ménage pour des possibilités de consommation. Dans le présent contexte, ces activités consistent à élever des enfants et à prendre soin de la génération plus âgée qui n'est plus en mesure de subvenir à ses besoins sans une certaine aide. Si le ménage peut subvenir lui-même à ses besoins, les facteurs clés qui déterminent la série de possibilités de consommation sont la dimension du ménage et le nombre de personnes à charge, les avoirs matériels dont le ménage dispose par ses droits de propriété privée ou par l'accès à des ressources de propriété commune, et la productivité de ces avoirs. Dans des circonstances plus complexes cependant, les marchés et les gouvernements, en tant qu'institutions, influencent de manière significative les rendements et la productivité de ces avoirs.

Lorsque des ménages accèdent à l'économie monétaire, des gains de productivité provenant du commerce et de la spécialisation deviennent possibles. Cet accès peut être un mécanisme puissant dans des situations où la division du travail est rudimentaire, ce qui est fréquemment le cas lorsque la pauvreté absolue est généralisée. Mais les gains dépendent de l'accès aux marchés des biens et services que le ménage peut produire et souhaite vendre, ainsi que de la façon dont ces marchés fonctionnent.

L'accès à l'emploi est vital pour beaucoup de ménages étant donné que leurs avoirs fondamentaux sont leur capacité de travail; l'existence de possibilités d'emploi et l'organisation des marchés du travail sont par conséquent des facteurs centraux qui influencent le lien entre les avoirs et les activités productives des ménages. L'accès au marché du crédit est également vital pour accroître les avoirs financiers et obtenir des types d'emplois informels plus rentables. De plus, l'accès à des services fournis par les autorités gouvernementales, tels que les soins de santé et les services d'éducation - qui constitue la base pour l'amélioration du capital humain - est aussi important, tout comme l'existence d'une infrastructure matérielle et administrative. Les communautés peuvent aussi jouer un rôle dans la fourniture de ces services.

Une fois que les ménages effectuent des transactions de marché, y compris l'utilisation de services publics, les termes de l'échange du ménage deviennent un facteur déterminant immédiat du niveau de vie du ménage. Il est vraisemblable que ce niveau diffère avec le type d'activités que déploient les ménages. Pour les agriculteurs, ce qui importe est le prix des biens qu'ils produisent par rapport au prix des biens de consommation finale et des services qu'ils utilisent, ainsi que le coût des engrais et des semences. Pour les travailleurs salariés le salaire de base par rapport au prix des produits alimentaires et d'autres biens de base joue un rôle vital.

Enfin, les possibilités de consommation dont dispose un ménage dépendent des transferts. Ces possibilités peuvent s'accroître sensiblement si le ménage devient le bénéficiaire net des transferts, mais elles peuvent aussi devenir plus limitées si les paiements nets servent, par exemple, à rembourser une dette.

Les facteurs examinés jusqu'ici déterminent directement la série de possibilités de consommation. Le graphique 3 montre toutefois que le niveau de consommation réel des membres de la famille dépend des choix effectués parmi des possibilités de consommation qui sont réelles mais que limitent des contraintes. Des questions complexes de répartition au sein d'un ménage peuvent se poser à ce stade. De plus, la dimension et la composition du ménage joueront un rôle déterminant pour les niveaux de vie individuels.

La pauvreté peut être expliquée, dans le cadre du diagramme ci-dessus, comme étant le résultat de diverses contraintes et circonstances qui limitent l'ensemble des possibilités réelles de consommation à un niveau extrêmement bas. Bien que les choix individuels jouent un rôle dans le cadre de ce diagramme, et que des transferts puissent modifier le schéma, les causes fondamentales de la pauvreté peuvent être considérées ici comme étant la grande dimension et la composition du ménage, le manque de qualifications et de compétences, le manque d'avoirs matériels et financiers, la faible productivité, l'accès limité aux marchés, des possibilités d'emploi rémunéré inadéquates, des services publics et des ressources de propriété commune médiocres, des termes de l'échange défavorables pour les biens et services que le ménage achète et vend.

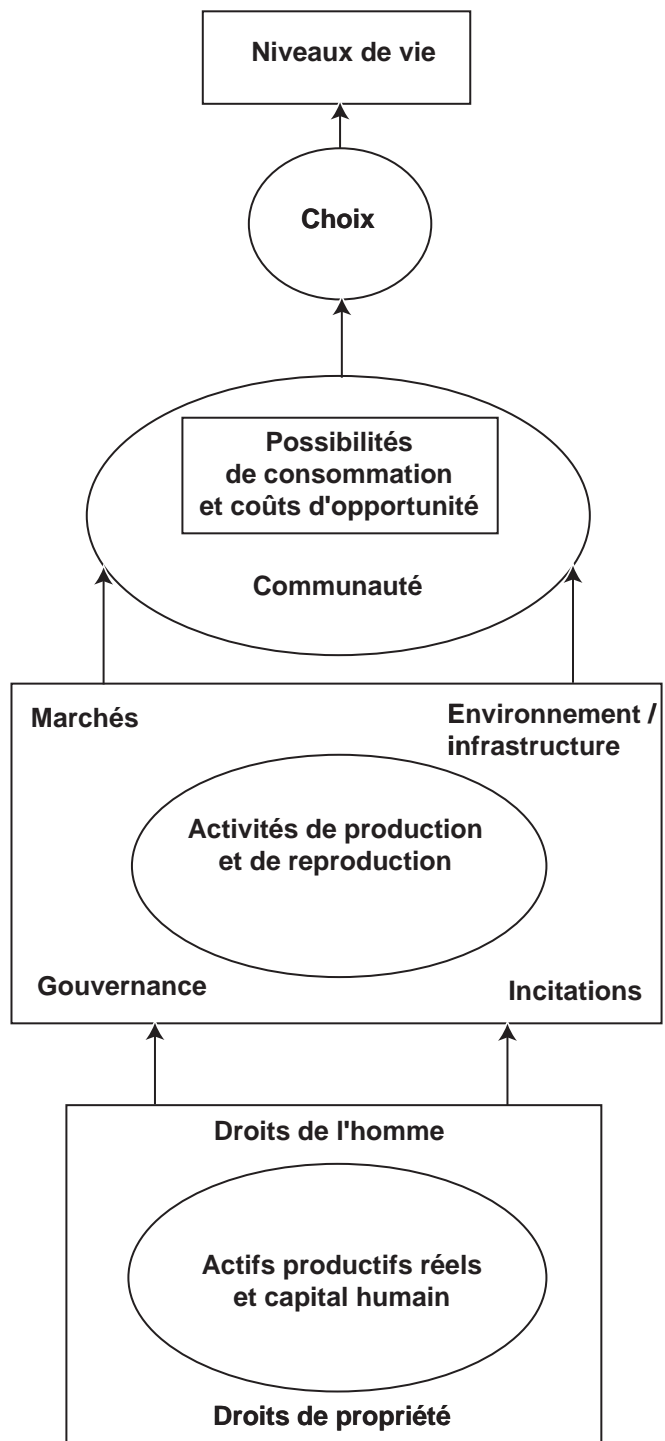
Ces facteurs sont les « causes » de la pauvreté en ce sens que s'ils s'améliorent, les possibilités de consommation du ménage peuvent s'accroître de sorte que les niveaux de consommation se situent au-dessus du seuil de pauvreté. La croissance économique est très étroitement liée à la réduction de la pauvreté dans des situations de pauvreté généralisée car il est nécessaire que de telles améliorations se produisent. La croissance économique déplace les facteurs qui limitent la consommation quand elle est étayée par les processus d'accumulation du capital matériel et humain; elle accroît alors la spécialisation et la division du travail, ainsi que la productivité grâce au progrès technique ou au changement structurel, à l'existence de services publics améliorés et plus complets et au développement de l'infrastructure.

Ce modèle de ménage permet d'avoir une compréhension intuitive du lien entre le processus de croissance d'une économie nationale et la réduction de la pauvreté au niveau d'un ménage. Il faut toutefois relever qu'en tant qu'explication des causes de la pauvreté le modèle de ménage est plutôt limité. Il s'agit d'une approche d'équilibre partiel qui considère les prix, l'accès au marché, etc. comme allant de soi. De plus, ce modèle ne tient pas compte d'autres externalités sociales qui découlent de décisions individuelles du ménage. Pour se faire une idée plus complète des facteurs déterminants de bas niveaux de

Encadré 8 (suite)

consommation il faut prendre un cadre économique global dans lequel les ménages, les sociétés, les organisations non gouvernementales et le gouvernement sont autant d'acteurs clés. Ce sont les effets du comportement de chacun de ces acteurs qui déterminent le niveau de vie d'un ménage dans le contexte du commerce international et d'autres aspects de relations économiques internationales.

GRAPHIQUE 3. UNE REPRÉSENTATION SCHEMATIQUE DE LA GÉNÉRATION DE NIVEAUX DE VIE



Source : Pyatt (2001).

économiquement dépendantes telles que les handicapés, les enfants et les personnes âgées.

C. Pauvreté généralisée, mobilisation des ressources intérieures et bas niveau d'équilibre

Dans des situations de pauvreté généralisée, la croissance économique qui relève les niveaux moyens des revenus et de la consommation des ménages devrait normalement conduire à des réductions de pauvreté considérables. Néanmoins, une autre implication de la pauvreté généralisée est que la pauvreté de ce genre se répercute également sur la croissance. En effet, dans ces situations la promesse d'une réduction rapide de la pauvreté, qui apparaît manifestement dans les courbes de pauvreté représentant le lien normal entre la consommation privée moyenne par habitant et l'incidence de la pauvreté, ne devient pas une réalité précisément parce que la pauvreté généralisée peut avoir un impact négatif sur la croissance.

La pauvreté généralisée limite surtout la croissance économique par ses effets sur les ressources intérieures disponibles. Dans des conditions de pauvreté généralisée, les ressources intérieures disponibles pour financer la formation de capital et fournir les services publics essentiels sont extrêmement limitées. C'est ainsi que les ressources disponibles permettent à peine de fournir le montant de capital matériel nécessaire, les services éducatifs, les services de santé et d'autres formes d'infrastructure sociale et matérielle que requiert l'accroissement de la population. Beaucoup d'économies de PMA sont coincées dans ce genre de situation, que les économistes du développement des années 50 appelaient le « piège de l'équilibre de bas niveau » (Liebenstein, 1957; Nelson, 1956).

Quand le gros de la population gagne moins de 1 dollar ou 2 dollars par jour, on s'attend à ce que la majeure partie du PIB soit consacrée à la satisfaction des besoins les plus essentiels de la vie. Les ressources intérieures disponibles pour financer des investissements, tant privés que publics, et des services publics, y compris l'administration et le maintien de l'ordre public, seront inévitablement très limitées dans ces circonstances. De surcroît, en raison des conditions de vie qui prévalent pour la majorité de la population dans de telles économies, il n'y a qu'un faible potentiel pour accroître les ressources intérieures disponibles devant servir au financement d'investissements et de services publics, à moins que l'économie nationale ne connaisse une période initiale de croissance soutenue.

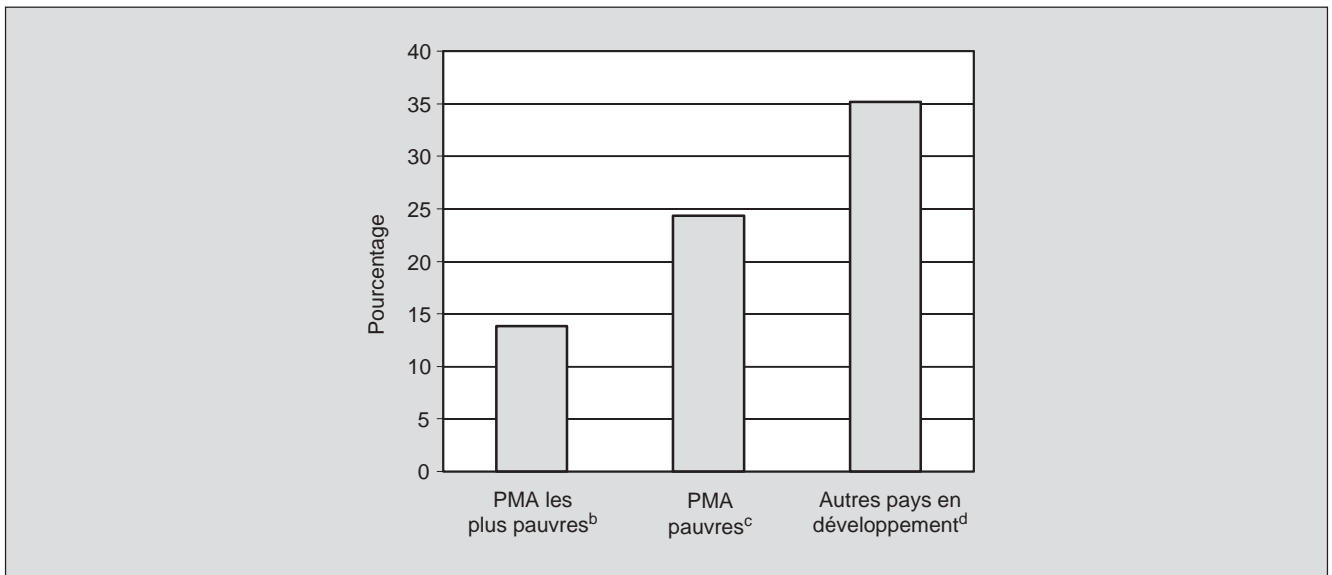
Le graphique 15 présente les évaluations des ressources intérieures disponibles pour le financement d'investissements et de services publics dans les PMA et d'autres pays en développement⁵ durant la période 1995-1999. Ces évaluations correspondent à la différence entre le PIB et la consommation privée, exprimée en tant que pourcentage du PIB. Pour montrer comment la gravité de la pauvreté a une incidence sur les ressources intérieures disponibles pour financer des investissements et des services publics, les PMA ont été subdivisés en PMA pauvres et PMA les plus pauvres. Les PMA les plus pauvres sont les pays où plus de 40 % de la population vivent avec moins de 1 dollar par jour et où plus de 80 % vivent avec moins de 2 dollars par jour. Les autres PMA ont été considérés comme des PMA pauvres⁶. Les ressources intérieures disponibles pour financer des investissements et des services publics dans ces différents groupes sont comparées avec un échantillon d'autres pays en développement pour lesquels les tendances de pauvreté sont décrites dans le chapitre précédent.

Comme on peut s'en rendre compte en étudiant le graphique 15, les ressources intérieures moyennes disponibles pour financer des investissements et des services publics dans d'autres pays en développement correspondent à

La pauvreté généralisée limite surtout la croissance économique par ses effets sur les ressources intérieures disponibles.

Les ressources intérieures moyennes disponibles pour financer des investissements et des services publics dans d'autres pays en développement correspondent à environ 35 % du PIB. La moyenne des ressources intérieures disponibles pour financer des investissements et des services publics dans les PMA pauvres correspond en revanche à environ 24 % du PIB. Dans les PMA les plus pauvres, elle est inférieure à 15 %.

GRAPHIQUE 15. RESSOURCES FINANCIÈRES INTÉRIEURES DISPONIBLES^a EN POURCENTAGE DU PIB DANS LES PMA ET D'AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, 1995-1999
(Pourcentage)



Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED, sur la base de Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2001*, CD-ROM.

Note: Les chiffres sont de simples moyennes. Il n'y a pas de données disponibles pour l'Angola, le Libéria, les Iles Salomon, la Somalie et le Soudan.

- a Les ressources intérieures disponibles pour financement sont estimées comme correspondant à la différence entre le PIB et la consommation privée.
- b Le groupe des « PMA les plus pauvres » comprend les pays suivants: Angola, Burkina Faso, Burundi, Comores, Djibouti, Éthiopie, Guinée, Guinée-Bissau, Haïti, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mozambique, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sierra Leone, Somalie, Tchad, Togo et Zambie.
- c Les groupes des « PMA pauvres » comprend les pays suivants: Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Cap-Vert, Gambie, Iles Salomon, Mauritanie, Myanmar, Népal, République démocratique populaire lao, Sénégal, Soudan et Vanuatu.
- d Les « autres pays en développement » sont: Cameroun, Chine, Congo, Côte d'Ivoire, Égypte, Ghana, Inde, Indonésie, Jamaïque, Kenya, Maroc, Namibie, Nigéria, Pakistan, Philippines, République dominicaine, Sri Lanka, Thaïlande, Tunisie, Turquie et Zimbabwe.

environ 35 % du PIB⁷. La moyenne des ressources intérieures disponibles pour financer des investissements et des services publics dans les PMA pauvres correspond en revanche à environ 24 % du PIB. Dans les PMA les plus pauvres, elle est inférieure à 15 %. Si l'on tient compte du fait que des services publics de base tels que l'éducation, la santé, le maintien de l'ordre public, la vulgarisation agricole et l'administration publique absorbent au moins 10 à 15 % du PIB dans une économie moderne, toutes ces activités ne peuvent guère être financées correctement avec les ressources intérieures.

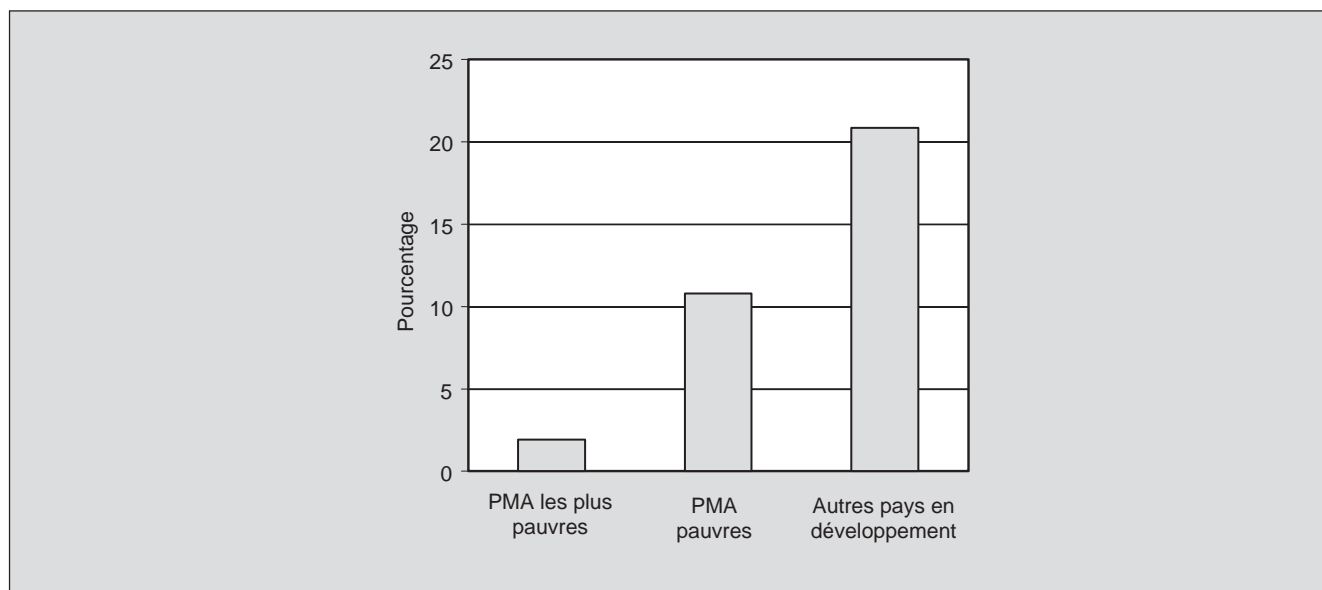
Les bas niveaux de ressources intérieures disponibles pour financer la formation de capital privé, l'infrastructure publique et les services publics sont dus au fait que les taux d'épargne moyens sont très bas dans les PMA. On peut s'en rendre compte de façon plus directe en comparant dans le graphique 16 les taux d'épargne moyens dans les PMA avec ceux d'autres pays en développement. Pour les PMA pauvres, le taux d'épargne intérieur moyen est d'environ 12 %, soit près de la moitié du taux moyen pour d'autres pays en développement. Dans le cas des PMA les plus pauvres, le taux d'épargne intérieur n'est en moyenne pas supérieur à 2 ou 3 %.

Des taux d'épargne aussi bas ne suffisent même pas pour maintenir intact l'ensemble des richesses dans les PMA, et, à plus forte raison, pour générer la croissance économique. Cela apparaît clairement lorsque l'on compare les taux

Pour les PMA pauvres, le taux d'épargne intérieur moyen est d'environ 12 %, soit près de la moitié du taux moyen pour d'autres pays en développement. Dans le cas des PMA les plus pauvres, le taux d'épargne intérieur n'est en moyenne pas supérieur à 2 ou 3 %.

GRAPHIQUE 16. ÉPARGNE INTÉRIEURE BRUTE EN POURCENTAGE DU PIB DANS LES PMA ET DANS D'AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, 1995-1999

(En pourcentage)

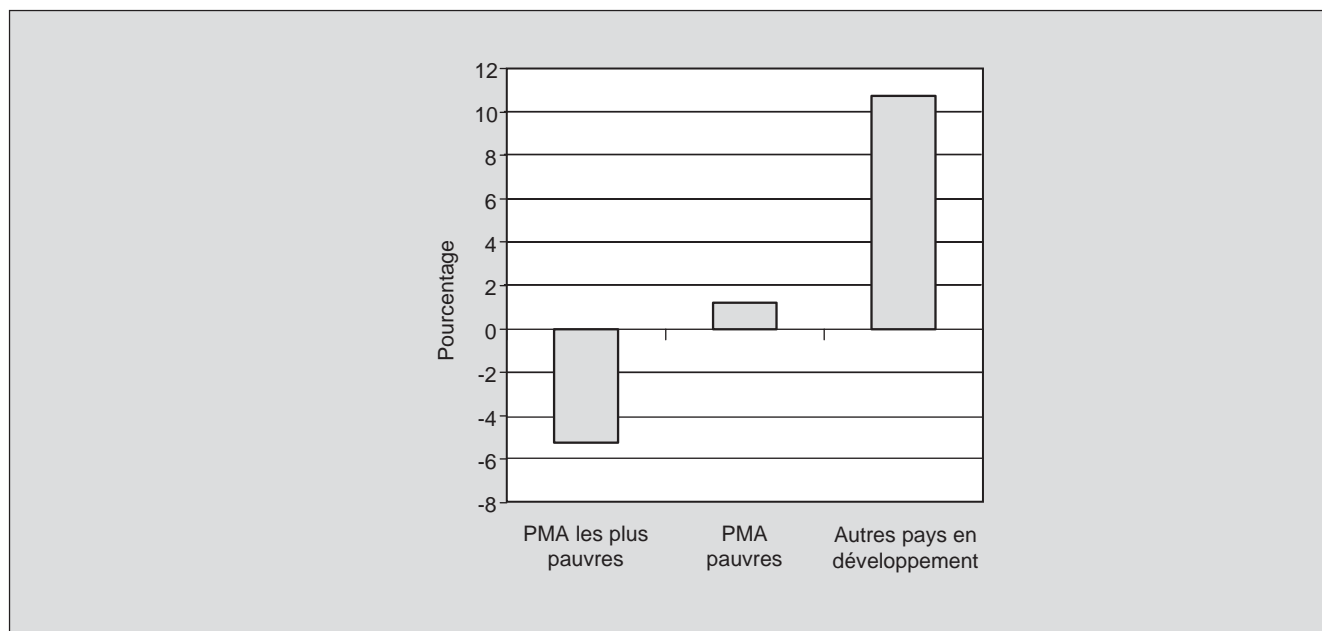


Source : Même que pour le graphique 15.

Note : Le groupe de pays est le même que pour le graphique 15. Les chiffres sont de simples moyennes. Pas de données disponibles pour les pays suivants: Iles Salomon, Libéria, Somalie, Soudan et Vanuatu.

GRAPHIQUE 17. ÉPARGNE INTÉRIEURE VÉRITABLE EN POURCENTAGE DU PIB DANS LES PMA ET DANS D'AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, 1995-1999^a

(En pourcentage)



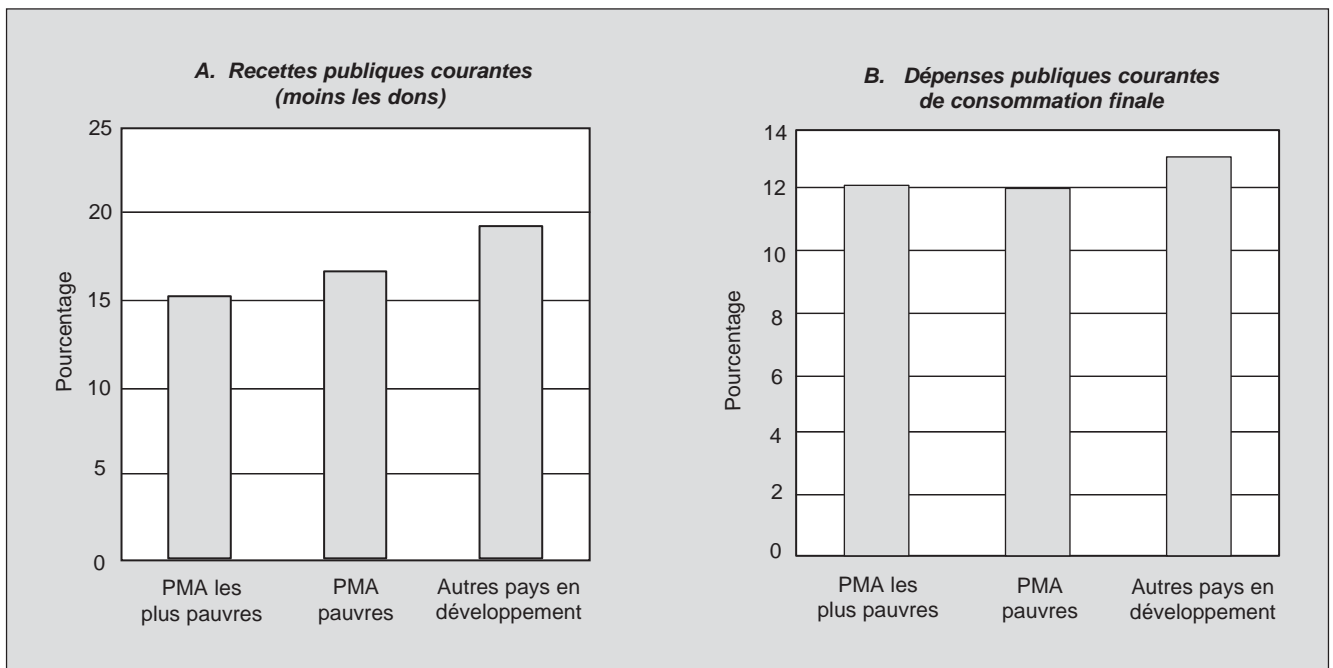
Source : Même que pour le graphique 15.

Note : Le groupe de pays est le même que pour le graphique 15. Les chiffres sont de simples moyennes. Pas de données disponibles pour les pays suivants: Angola, Bhoutan, Cap-Vert, Comores, Djibouti, Iles Salomon, Libéria, Myanmar, Somalie, Soudan et Vanuatu.

- a Les taux d'épargne véritable sont des estimations nettes qui déduisent de l'épargne intérieure la diminution des richesses nationales due à l'appauvrissement des ressources environnementales et à la dépréciation de la formation de capital par l'homme.

GRAPHIQUE 18. RECETTES ORDINAIRES ET CONSOMMATION FINALE DE L'ÉTAT EN POURCENTAGE DU PIB DANS LES PMA ET DANS D'AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, 1995-1999

(En pourcentage)



Source : Même que pour le graphique 15.

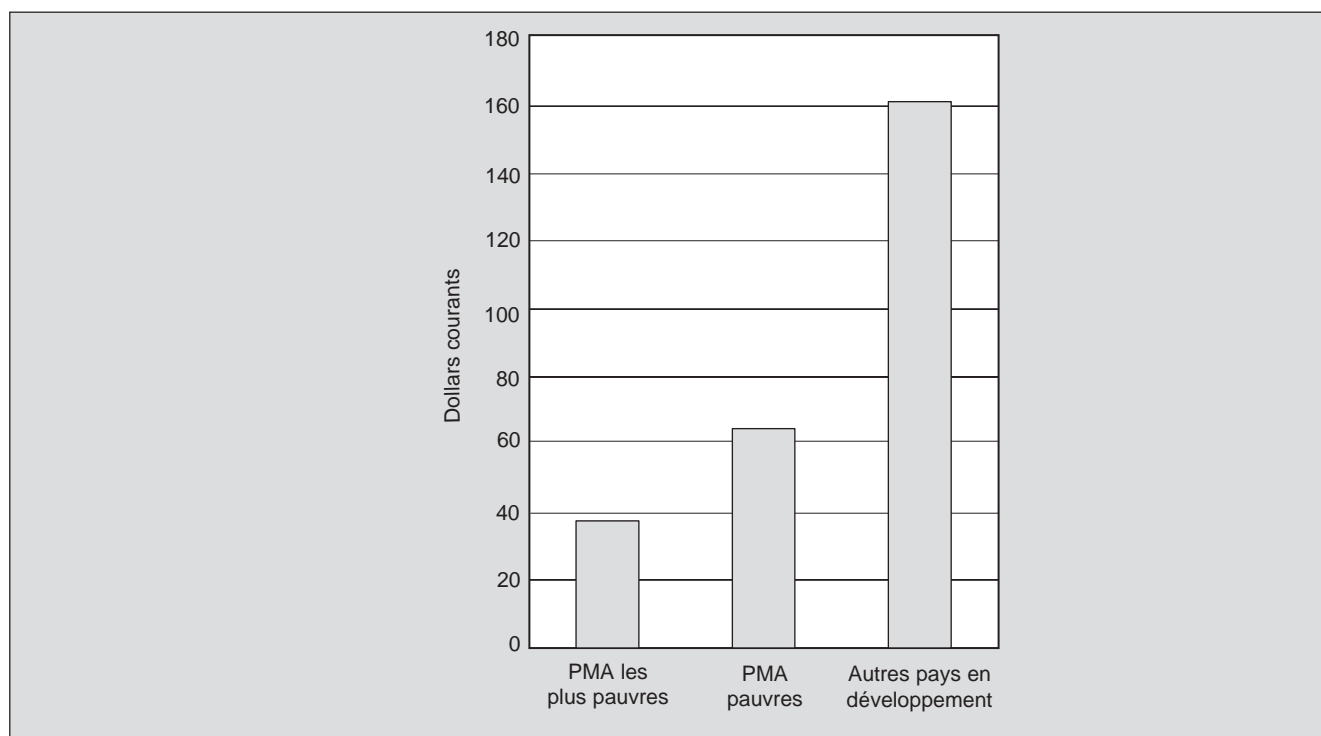
Note : Le groupe de pays est le même que pour le graphique 15. Les chiffres sont de simples moyennes. Le graphique 18A est basé sur un petit échantillon de PMA pour lesquels des données sont disponibles - Bhoutan, Burundi, Guinée (1998-1999), Lesotho (1995-1998), Madagascar (1995-1996), Népal, République démocratique du Congo (1995-1997), Sierra Leone (1995-1997) et Vanuatu. Dans l'échantillon des autres pays en développement, il n'y a pas de données disponibles en ce qui concerne les pays suivants: Ghana, Jamaïque, Namibie et Nigéria pour le graphique 18A. Il n'y a pas de données disponibles en ce qui concerne les Iles Salomon, le Libéria, le Myanmar, la Somalie, le Soudan et le Vanuatu pour le graphique 18B.

d'épargne « véritable » dans les PMA avec ceux d'autres pays en développement. Les taux d'épargne véritable sont des estimations nettes qui déduisent de l'épargne intérieure la diminution des richesses nationales due à l'appauvrissement des ressources environnementales et à la dépréciation de la formation de capital par des particuliers. Les taux d'épargne « véritable » dans les PMA pauvres sont tout juste supérieurs à zéro. Pour les PMA les plus pauvres, l'épargne véritable est en moyenne de -5 % du PIB (graphique 17). Cela ne signifie pas seulement que l'épargne est extrêmement faible, mais également que le patrimoine naturel et la formation de capital – les avoirs dont dépendent les moyens de subsistance – ne sont pas préservés.

Le taux d'épargne moyen extrêmement bas dans ces pays résulte plutôt des bas niveaux de revenu par habitant, ou de la prédominance de la pauvreté généralisée. On a constaté que lorsque le revenu par habitant augmente dans les PMA, il y a une forte propension à épargner à l'échelon national. En fait, la propension à épargner dans les PMA, mesurée d'après la part du revenu supplémentaire qui est épargnée, est au moins aussi forte que dans les autres pays en développement (voir CNUCED, 2000: 36-37). Par conséquent si la croissance peut commencer et être soutenue, et si les PMA émergent de la pauvreté généralisée, on peut s'attendre à des augmentations considérables de la mobilisation de ressources intérieures. Mais avec une croissance timide, une stagnation économique et même un fléchissement économique, ce potentiel ne peut pas être réalisé. Avec un grand nombre de personnes qui vivent au jour le jour, et avec un secteur des sociétés peu développé, l'épargne intérieure est forcément très faible. Cela ne limite pas seulement la croissance économique

GRAPHIQUE 19. DÉPENSES ANNUELLES DE CONSOMMATION FINALE DE L'ÉTAT PAR HABITANT DANS LES PMA ET DANS D'AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, 1995-1999

(En dollars courants)

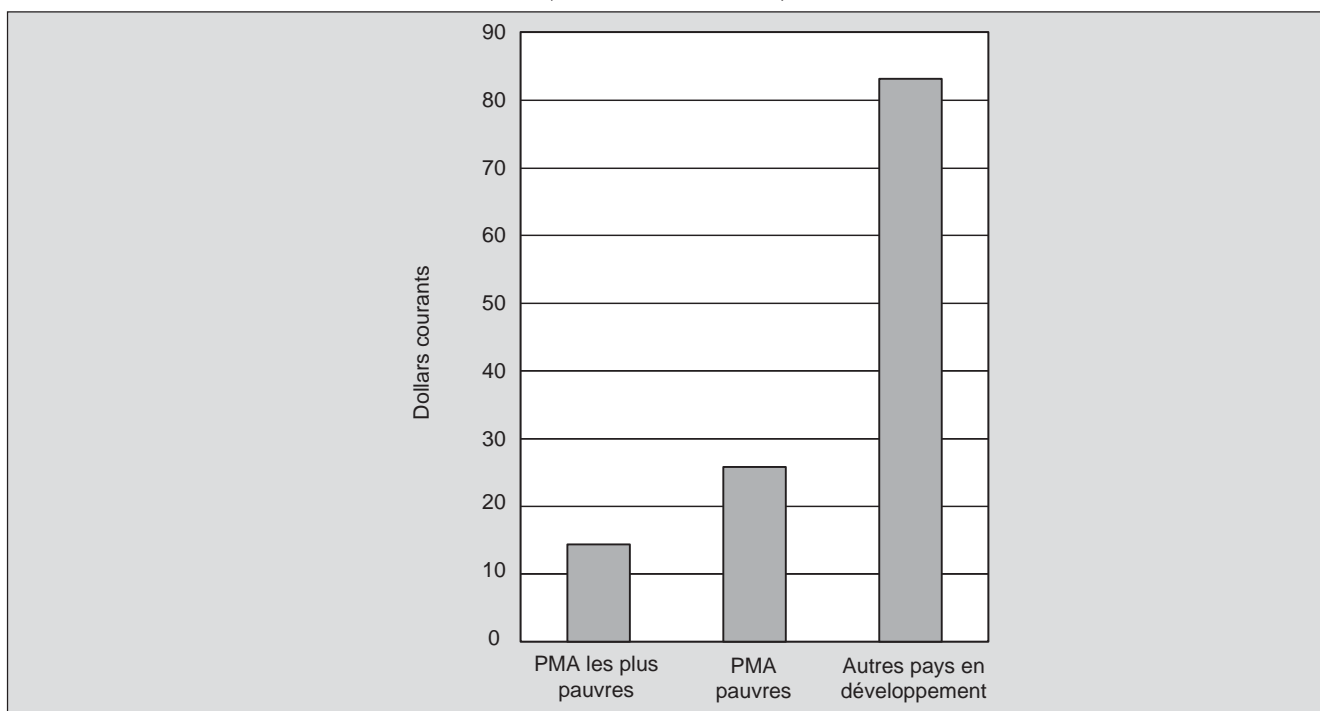


Source: Même que pour le graphique 15.

Notes: Le groupe de pays est le même que pour le graphique 15. Les chiffres sont de simples moyennes. Pas de données disponibles pour: Iles Salomon, Libéria, Myanmar, Somalie, Soudan et Vanuatu.

GRAPHIQUE 20. DÉPENSES ANNUELLES DE SANTÉ PAR HABITANT DANS LES PMA ET DANS D'AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, 1995-1998

(En dollars courants)



Source : Même que pour le graphique 15.

Note : Le groupe de pays est le même que pour le graphique 15. Les chiffres sont de simples moyennes. Pas de données disponibles pour: Angola, Comores, Djibouti, Guinée-Bissau, Lesotho, Libéria, République démocratique du Congo, Somalie et Vanuatu.

financée par des ressources intérieures, mais est également une source fondamentale de vulnérabilité pour les économies des PMA.

Durant la période 1995-1999, les ressources intérieures disponibles pour financer des investissements et des services publics dans les PMA, mesurées aux prix et taux de change courants, n'ont en moyenne pas été supérieures à 0,15 dollar par personne et par jour. En d'autres termes, en moyenne seuls 15 cents (0,15 dollar) étaient disponibles par jour et par habitant pour financer la formation de capital privé, des investissements publics dans l'infrastructure et pour faire fonctionner des services publics essentiels tels que ceux de la santé, de l'éducation, de l'administration et du maintien de l'ordre public. Les implications de cette situation pour les investissements et la croissance, ainsi que pour assurer le fonctionnement de services publics et la conduite des affaires publiques sont graves.

Par rapport au PIB, la proportion de l'ensemble des recettes et des dépenses de consommation finale⁸ de l'État dans les PMA ne semble pas être sensiblement différente de ce qu'elle est dans d'autres pays en développement (voir graphiques 18A et 18B). Les recettes de l'État en tant que part du PIB durant la période 1995-1999 dans l'ensemble des PMA représentaient en moyenne environ 16 %, par rapport à 19 % dans d'autres pays en développement. En outre, les dépenses de consommation de l'État représentaient en moyenne environ 12 % du PIB dans les PMA, contre 13 % dans d'autres pays en développement. Cela montre que du point de vue de la mobilisation et de l'utilisation des ressources dans le secteur public, l'effort de développement dans les PMA n'a pas été sensiblement inférieur à celui des autres pays en développement.

Néanmoins, dans les conditions de pauvreté généralisée prévalant dans les PMA, ces parts de recettes et de dépenses moyennes de l'État, une fois qu'elles sont transcrites en termes réels par habitant, mettent en évidence les limitations de ressources extrêmes que connaît le secteur public pour la fourniture de services dans les économies des PMA (graphique 19). Les dépenses de consommation de l'État dans les PMA les plus pauvres n'ont été que d'environ 37 dollars par personne et par année durant la période 1995-1999. Pour le groupe des PMA pauvres la moyenne par habitant de la consommation de l'État a été d'environ 64 dollars par année durant la même période. Pour l'échantillon d'autres groupes de pays en développement, ces chiffres sont supérieurs à 160 dollars en moyenne.

Les ressources disponibles extrêmement limitées ont pour conséquence que les gouvernements des PMA se voient constamment contraints à faire des choix difficiles pour la fourniture de divers services publics essentiels. La plupart des services publics tels que ceux de la santé, de l'éducation, les services d'appoint de l'agriculture, l'administration générale et les autorités d'exécution, qui sont les fondements du développement de l'économie moderne, sont entravées par de graves contraintes de disponibilités dans les PMA.

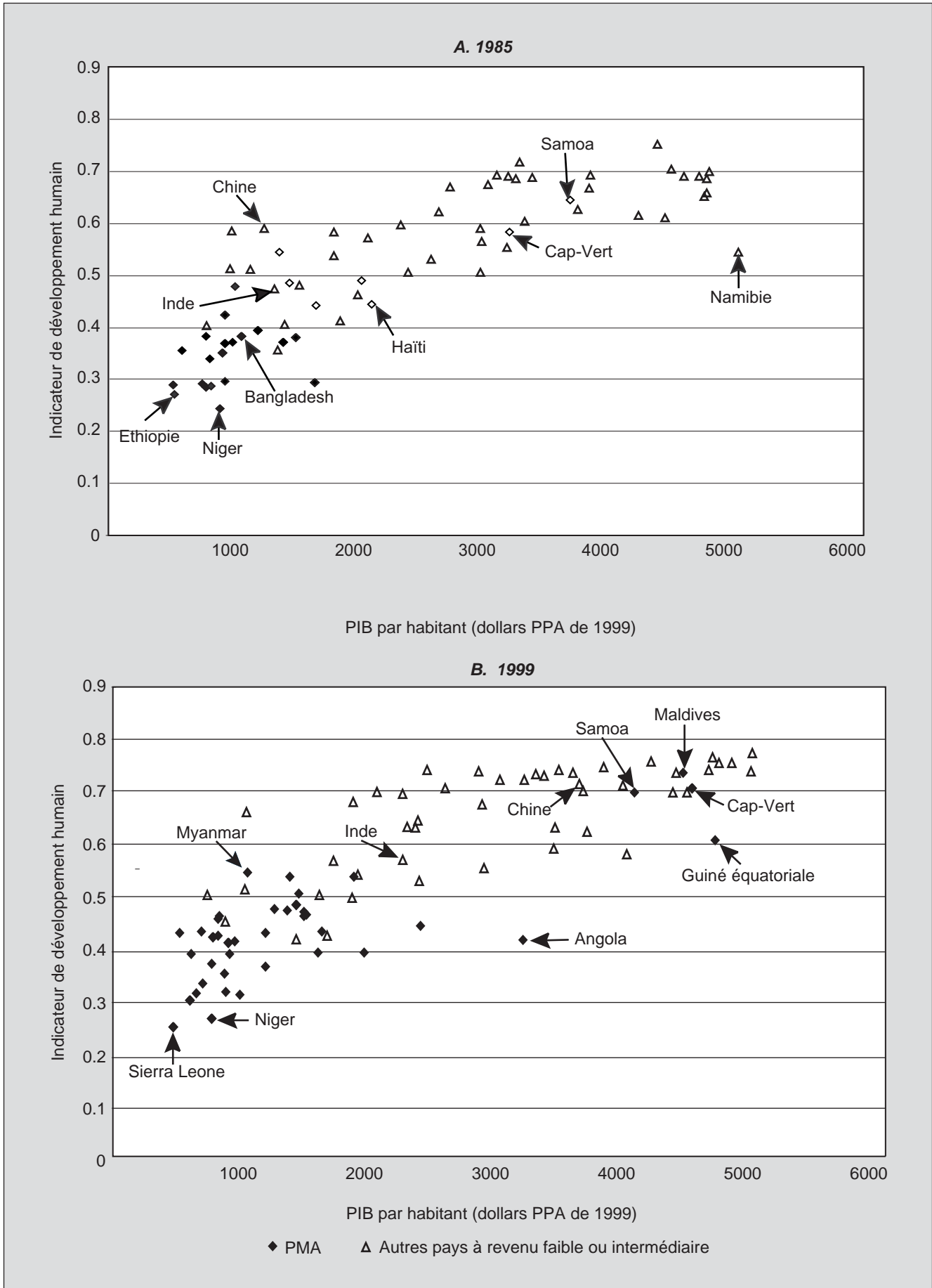
L'exemple des dépenses de santé, lorsque des données comparables sont disponibles pour d'autres pays en développement, met ce fait en évidence (voir graphique 20). Les dépenses de santé par habitant dans les PMA les plus pauvres durant la période 1995-1998 se sont élevées à environ 14 dollars par année, ce qui correspond à un sixième de la moyenne de 84 dollars par habitant dans d'autres pays en développement. Durant la même période, les dépenses de santé moyennes par habitant dans les PMA pauvres ont été d'environ 25 dollars⁹. Le bas taux de dépenses par habitant pour des services publics essentiels tels que la santé et l'éducation dans les PMA ne résulte pas des priorités de dépenses publiques différentes de ces pays: il est essentiellement dû aux ressources globales disponibles extrêmement faibles dans les pays ayant une pauvreté généralisée. Dans des conditions de pauvreté généralisée, les stratégies

Durant la période 1995-1999, dans les PMA, en moyenne seuls 15 cents étaient disponibles par jour et par habitant pour financer la formation de capital privé, des investissements publics dans l'infrastructure et pour faire fonctionner des services publics essentiels tels que ceux de la santé, de l'éducation, de l'administration et du maintien de l'ordre public.

Les dépenses de santé par habitant dans les PMA les plus pauvres durant la période 1995-1998 se sont élevées à environ 14 dollars par année.

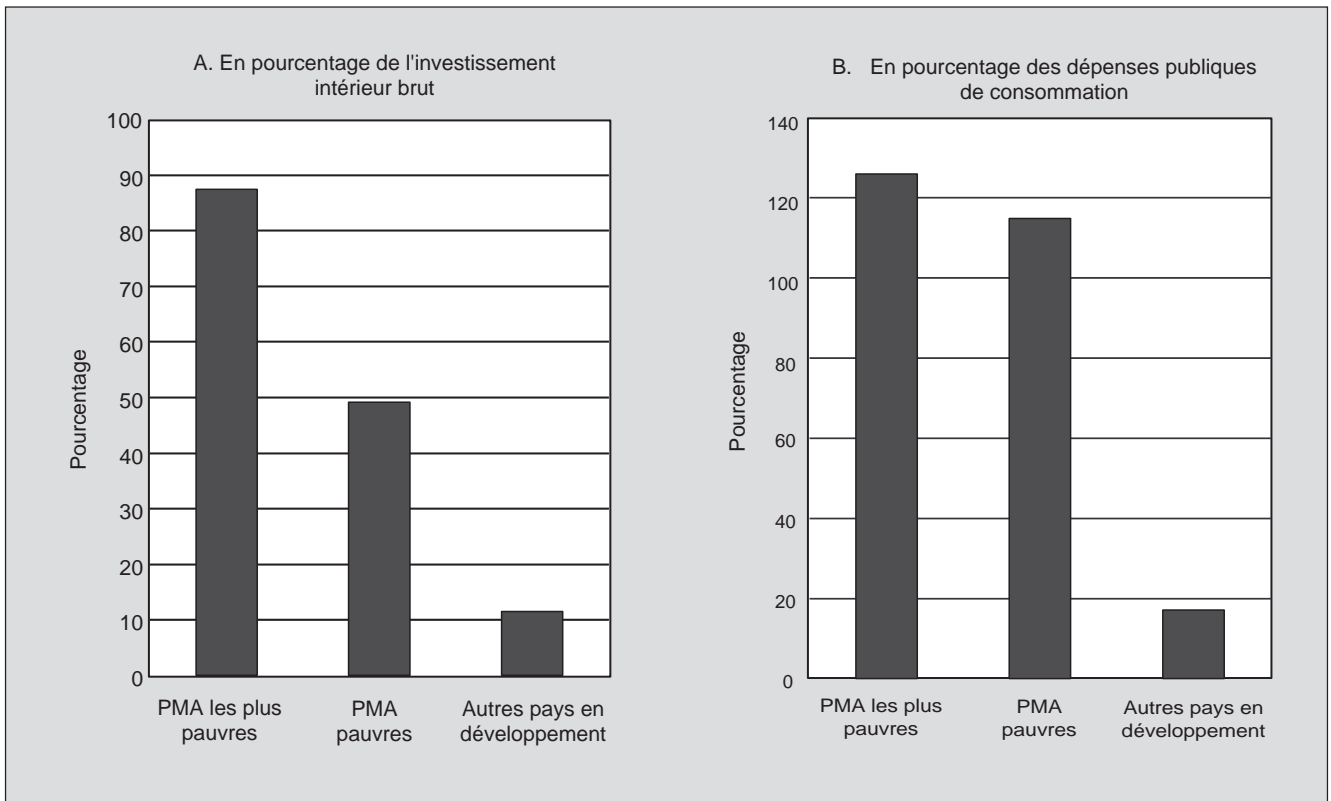
Dans des conditions de pauvreté généralisée, les stratégies de réduction de la pauvreté doivent par conséquent aller au-delà d'une simple modification des affectations budgétaires.

GRAPHIQUE 21. INDICATEUR DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET PIB PAR HABITANT DANS LES PMA ET DANS D'AUTRES PAYS À REVENU FAIBLE ET INTERMÉDIAIRE, 1985 ET 1999



Source : Bureau du développement humain du PNUD.

GRAPHIQUE 22. DÉFICIT EXTÉRIER DES PMA ET D'AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, 1995-1999



Source: Même que pour le graphique 15.

Notes: Le groupe de pays est le même que pour le graphique 15. Les chiffres sont de simples moyennes. Pas de données disponibles pour: Iles Salomon, Libéria, Myanmar, Somalie, Soudan et Vanuatu.

de réduction de la pauvreté doivent par conséquent aller au-delà d'une simple modification des affectations budgétaires.

Le manque de ressources intérieures est une des raisons pour lesquelles des niveaux de développement humain très bas continuent à exister dans beaucoup de PMA. Le graphique 21 montre les niveaux de développement humain établis avec l'indicateur de développement humain (IDH) du PNUD, et les niveaux de PIB réel par habitant (en dollars PPA 1999) en 1985 et en 1999 pour les PMA et d'autres pays à revenu faible ou intermédiaire¹⁰. Il est clair, comme cela a été relevé dans des Rapports antérieurs sur les PMA, que les PMA insulaires sont un peu différents des autres PMA. Ils ont un PIB par habitant plus élevé et aussi un niveau d'IDH plus élevé. La majorité des PMA, sont toutefois regroupés dans le coin inférieur gauche du graphique avec un niveau d'IDH inférieur à 0,5 et un PIB par habitant de moins de 1 600 dollars (en dollars PPA 1999). Certains autres pays à faible revenu se trouvent également dans cette partie du graphique. Néanmoins lorsqu'on compare la situation de 1985 avec celle de 1999, il est manifeste qu'il y avait un plus grand chevauchement entre les PMA et les autres pays à faible revenu en 1985. En 1999, nombre d'autres pays à faible revenu sont parvenus à des niveaux d'IDH et de PIB par habitant plus élevés. De même, les PMA restent en général coincés dans le coin inférieur gauche du graphique avec un PIB par habitant et de bas niveaux de développement humain.

Le piège de l'équilibre de bas niveau dans les PMA qui doivent faire face à une pauvreté généralisée n'implique pas seulement des niveaux d'épargne et d'investissements bas, qui ont retenu toute l'attention des économistes du développement dans les années 50, mais également des services publics inadéquats et médiocres. Ces conséquences peuvent avoir un effet négatif sur l'efficacité économique et aussi sur le développement humain. Dans des cas extrêmes, cette pénurie de ressources peut saper les mécanismes fondamentaux de la gestion d'un pays et conduire à la désintégration politique et à un conflit

social ouvert. Les conflits armés sont de plus en plus nombreux dans le monde entier et beaucoup surviennent dans des pays pauvres (Stewart & Fitzgerald, 2000; Messer et Cohen, 2001; SIPRI, 2000). Quand ils éclatent, ils peuvent entraîner une destruction massive du patrimoine national. Un nombre croissant de PMA ont connu des guerres civiles et des conflits armés générateurs de désorganisation dans les années 90¹¹.

À la fin des années 90, le déficit net de la balance des biens et services équivalait en moyenne à environ 90 % des investissements dans les PMA les plus pauvres, et à environ 50 % dans les PMA pauvres.

Une autre conséquence des niveaux extrêmement bas de ressources intérieures disponibles pour financement dans les PMA est que ces pays ont dû recourir à des ressources extérieures pour compléter leurs maigres ressources intérieures. À la fin des années 90, le déficit net de la balance des biens et services équivalait en moyenne à environ 90 % des investissements dans les PMA les plus pauvres, et à environ 50 % dans les PMA pauvres. Cela contraste avec un pourcentage moyen tout juste supérieur à 10 % pour l'échantillon des autres pays en développement (voir graphique 22A). De même, le déficit extérieur équivalait à plus de 100 % des dépenses de consommation dans les PMA les plus pauvres, alors que cette moyenne n'était que d'environ 17 % pour les autres pays en développement (graphique 22B). Ces proportions, qui dans le cas des PMA sont restées très élevées depuis le début des années 80, montrent que les ressources extérieures n'ont pas permis de sortir les PMA de leur piège d'équilibre de bas niveau.

Une autre caractéristique importante des PMA est que les ressources extérieures qui comblent leur déficit intérieur se composent uniquement d'aides extérieures et d'octroi de fonds dans le cadre d'arrangements de financement. La plupart des PMA n'ont pas accès aux marchés des capitaux privés, et les investissements étrangers directs dans ces économies ont été très limités au cours des deux dernières décennies (CNUCED, 2000: 81-100). Les processus budgétaires et d'accumulation dans les PMA au cours des deux dernières décennies ont par conséquent été dominés par l'aide étrangère. La nature de l'aide étrangère et le système de fourniture d'aide a par conséquent joué un rôle critique dans la gestion de l'économie et dans les possibilités de développement dans les PMA devant faire face à une pauvreté généralisée.

Un grand nombre d'économies de PMA ont connu non seulement la stagnation économique, mais aussi une spirale descendante continue à long terme.

D. Pauvreté généralisée, accroissement de la population et dégradation de l'environnement

Les problèmes auxquels sont confrontés beaucoup de PMA vont également au-delà de ceux qui sont perçus dans les modèles traditionnels de piège d'équilibre de bas niveau parce qu'un grand nombre d'économies de PMA ont connu non seulement la stagnation économique, mais aussi une spirale descendante continue à long terme. Cela apparaît clairement dans les tendances de pauvreté examinées au chapitre précédent. Si l'on veut étudier les mécanismes sous-jacents qui engendrent des processus de spirale descendante, il faut aller au-delà des théories traditionnelles de piège d'équilibre de bas niveau. Dans ces théories conventionnelles, l'accroissement de la population est considéré comme un facteur exogène et les ressources environnementales sont méconnues ou traitées comme des dons gratuits et illimités de la nature. Dans les cas de pauvreté généralisée, toutefois, des interactions importantes pour le développement économique peuvent intervenir entre la pauvreté, l'environnement et l'accroissement de la population.

Les observations faites portent à penser que dans les pays pauvres, il y a une corrélation entre la pauvreté, la dégradation environnementale et l'accroissement de la population. C'est ainsi que l'économie, plutôt que d'être prise dans un piège d'équilibre de bas niveau, peut tomber dans une spirale descendante quand un accroissement de la population plus rapide, une dégradation de l'environnement plus grave et une pauvreté croissante ont des effets cumulatifs. Avant de se pencher sur la pertinence de ce processus pour les

TABLEAU 22. ACCROISSEMENT DE LA POPULATION ET POURCENTAGE DE LA POPULATION RURALE DANS LES PMA ET DANS D'AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, 1970-1999
(Pourcentage annuel)

	Accroissement démographique (total)		Accroissement démographique (urbain)		Accroissement démographique (rural)		Pourcentage de population rurale	
	1970	1999	1970	1999	1970	1999	1970	1999
Tous PMA	2,5	2,4	6,1	4,6	2,1	1,8	88,1	76,0
PMA africains	2,7	2,7	5,7	4,9	2,2	1,9	87,0	74,2
PMA asiatiques	2,4	2,1	6,6	4,1	1,9	1,6	89,7	78,5
PMA insulaires	2,0	2,5	4,2	4,5	1,5	1,4	84,0	68,2
Autres pays en développement	2,2	1,6	3,6	3,2	1,6	0,6	61,4	44,0

Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED, sur la base de Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2001*, CD-ROM.

Note : Les moyennes sont pondérées en fonction de la population. Les échantillons englobent tous les PMA à l'exception du Tuvalu, pour lequel il n'y a pas de données disponibles, et de 79 autres pays en développement. Haïti a été inclus dans le groupe des PMA d'Afrique.

TABLEAU 23. INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES DANS LES PMA ET DANS D'AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, 1970-1999

	Taux brut de natalité		Taux brut de mortalité		Taux de natalité moins taux de mortalité		Rapport population adulte/population non adulte	
	(pour 1 000 personnes)		(pour 1 000 personnes)		(pour 1 000 personnes)		(pourcentage)	
	1970	1999	1970	1999	1970	1999	1970	1999
Tous PMA	47,5	38,0	21,4	14,6	26,1	23,4	0,90	0,86
PMA africains	48,3	42,6	21,9	17,2	26,4	25,3	0,91	0,95
PMA asiatiques	46,4	31,2	20,8	10,8	25,6	20,4	0,89	0,74
PMA insulaires	40,3	32,8	13,5	6,6	26,8	26,2	1,00	0,84
Autres pays en développement	37,8	22,3	12,4	8,0	25,3	14,3	0,83	0,59

Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED, sur la base de Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2001*, CD-ROM.

Note : Même que pour le tableau 22.

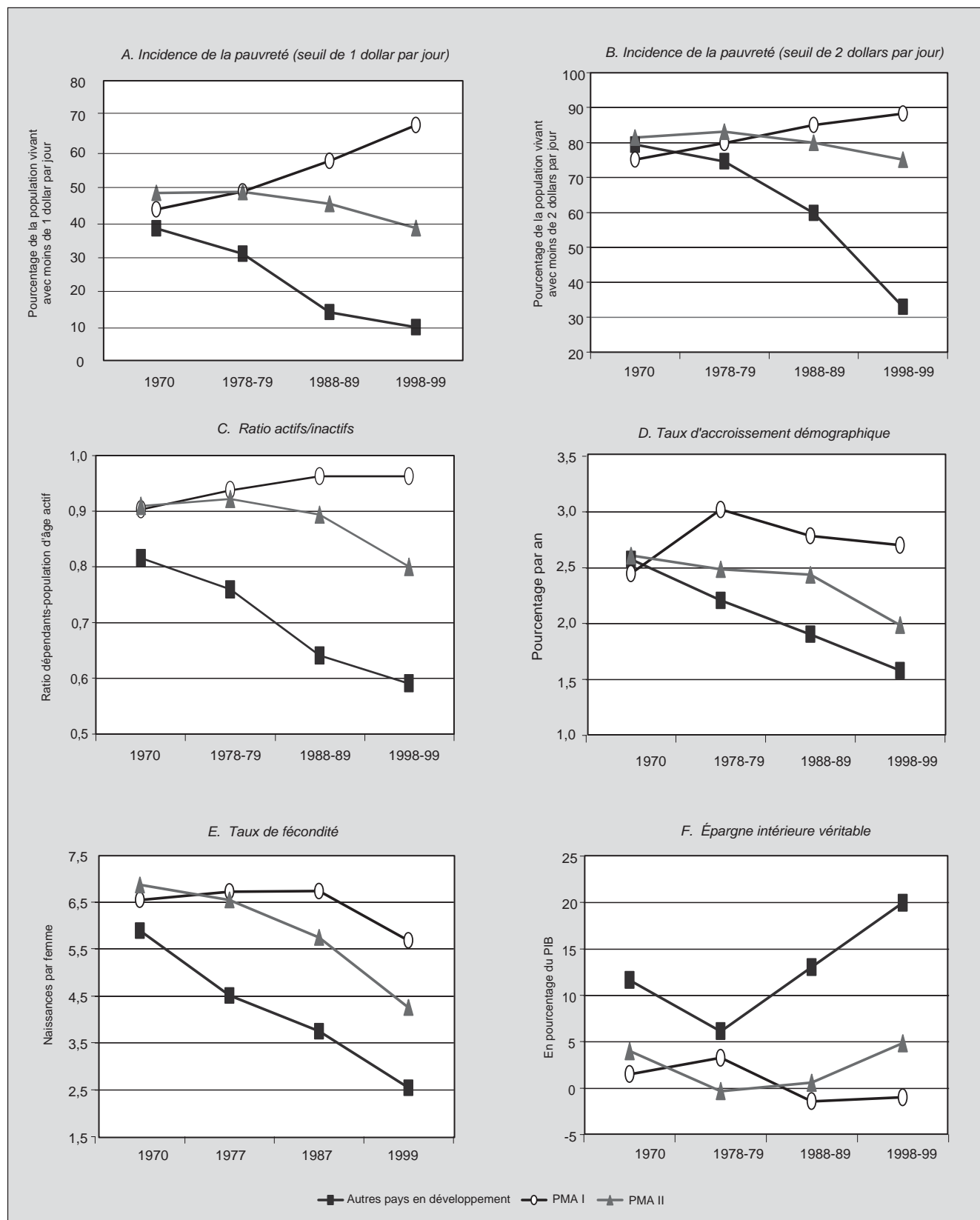
économies des PMA, il serait utile de relever certaines idées à la mode au sujet du lien existant entre la pauvreté et les facteurs démographiques et environnementaux dans les PMA à un niveau macroéconomique.

1. SCHÉMAS DE PAUVRETÉ, ACCROISSEMENT DE LA POPULATION ET UTILISATION DES RESSOURCES ENVIRONNEMENTALES

Il s'agit tout d'abord de clarifier un certain nombre de questions: de quelle façon les économies des PMA dépendent-elles de ressources environnementales; type de ressources environnementales dont ils sont le plus dépendants, et nature des activités que déploie la plus grande partie de la population. Les économies des PMA dépendent de ressources écologiques et naturelles, tout particulièrement de type agricole, dans une beaucoup plus large mesure que d'autres pays en développement, et, à plus forte raison, que les pays industrialisés. Un indicateur à cet égard est la proportion beaucoup plus forte de la population des PMA qui vit en zone rurale et déploie des activités agricoles par rapport aux autres pays en développement. À la fin des années 90, en moyenne 75 % de la main-d'œuvre des PMA travaillaient dans le secteur agricole contre moins de 35 % dans d'autres pays en développement. Plus de 70

À la fin des années 90, en moyenne 75 % de la main-d'œuvre des PMA travaillaient dans le secteur agricole contre moins de 35 % dans d'autres pays en développement. Plus de 70 % de la population des PMA vit en zone rurale.

GRAPHIQUE 23. TENDANCES DE LA PAUVRETÉ, INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES ET ÉPARGNE INTÉRIÈRE VÉRITABLE DANS LES PMA ET DANS D'AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT



Source: Même que pour le graphique 15.

Note: Le groupe « PMA 1 » comprend les 23 PMA suivants: Angola, Bénin, Burundi, Comores, Djibouti, Gambie, Guinée-Bissau, Haïti, Lesotho, Libéria, Madagascar, Mali, Mozambique, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Tchad et Zambie.

Le groupe « PMA II » se compose des 14 PMA suivants: Bangladesh, Bhoutan, Burkina Faso, Cap-Vert, Éthiopie, Guinée, Malawi, Mauritanie, Myanmar, Népal, Ouganda, République démocratique populaire lao, Soudan et Togo.

Les autres pays en développement sont les mêmes que pour le graphique 15.

% de la population des PMA vit en zone rurale, contre moins de 44 % en moyenne dans d'autres pays en développement (tableau 22). Un autre indicateur de ce phénomène est le fait que le bois et le charbon de bois sont les principales sources d'énergie dans les économies des PMA. À la fin des années 90, le bois de feu et le charbon de bois représentaient 75 % de la consommation d'énergie totale dans les PMA, contre tout juste un peu plus de 10 % dans d'autres pays en développement.

Un autre indicateur apparenté est le fait que les PMA exportent une proportion beaucoup plus grande de produits primaires que d'autres pays en développement. Comme on le verra au chapitre suivant, un certain nombre de PMA sont parvenus à diversifier leurs exportations en remplaçant des produits primaires non traités par des produits manufacturés et des services. En moyenne toutefois près de 70 % de la totalité des exportations de marchandises des PMA sont des produits primaires, tandis que cette proportion est de 30 % pour les autres pays en développement. Même les PMA qui ne sont pas essentiellement spécialisés dans l'exportation de produits primaires, les exportations de biens manufacturés et de services tels que les textiles et le tourisme sont étroitement liés aux ressources écologiques et naturelles. En général, l'activité économique des PMA semble être beaucoup plus directement dépendante de ressources naturelles, notamment de ressources agricoles, que celle d'autres pays en développement. Cela a des implications importantes pour le type de liens entre la pauvreté, l'environnement et l'accroissement de la population qui sont le plus importants dans ces pays.

Le tableau 23 présente les indicateurs démographiques pour tous les PMA durant la période 1970-1999. Il est clair que les taux de natalité diminuent beaucoup plus lentement dans les PMA, notamment dans les PMA d'Afrique, que dans d'autres pays en développement. De plus, le rapport de la population non active à la population active, qui permet de déterminer la proportion de personnes à charge (jeunes ayant moins de 15 ans et personnes âgées ayant plus de 64 ans), est de 45 % plus élevé dans les PMA que dans d'autres pays en développement. Alors que beaucoup d'autres pays en développement arrivent à la fin de leur phase de transition démographique et ont, en moyenne, enregistré une diminution rapide des taux d'accroissement de la population et des rapports non actifs-actifs cours des dernières décennies, les PMA ont en fait connu une accélération des taux d'accroissement de la population et des rapports non actifs-actifs croissants. Cette évolution a notamment d'importantes implications pour la formation de l'épargne et pour la fourniture de services de santé, d'éducation et pour la satisfaction d'autres besoins essentiels.

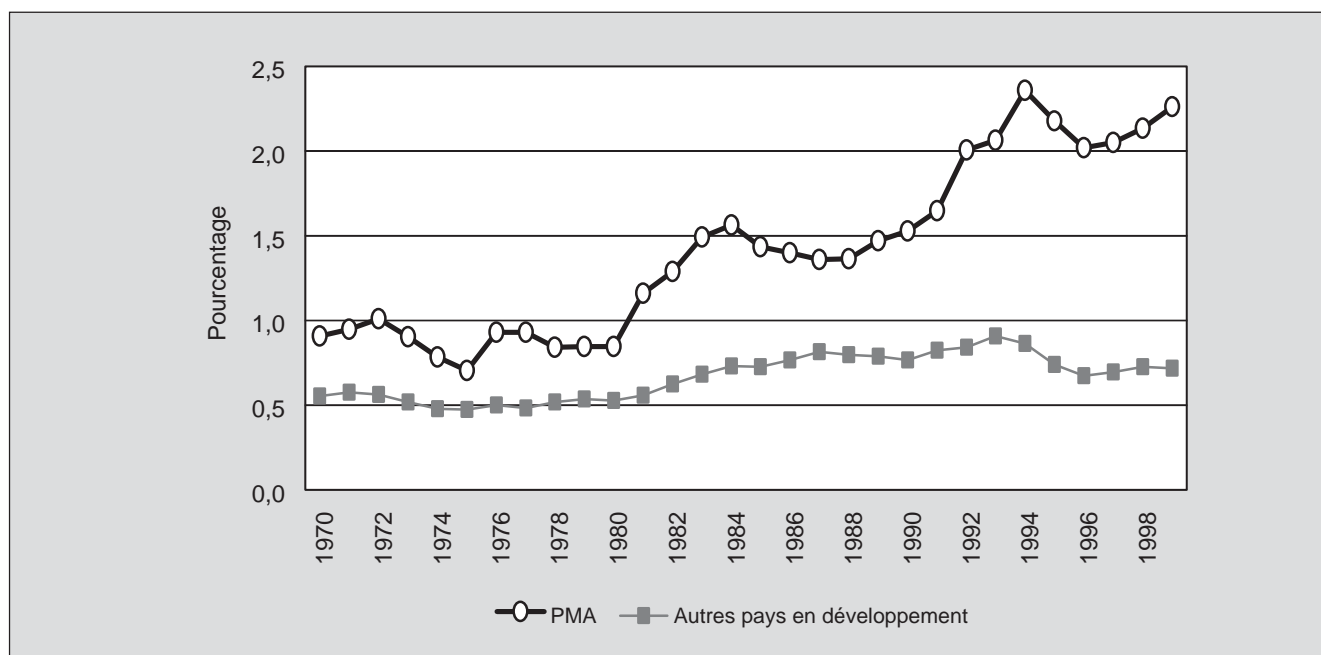
À un niveau agrégé, divers schémas peuvent être observés en ce qui concerne les tendances de la pauvreté, les variables du comportement démographique et l'appauvrissement des ressources environnementales dans les PMA et dans d'autres pays, ainsi que dans des sous-groupes de PMA, quand ces pays sont répartis en deux groupes: ceux dont l'incidence de la pauvreté a été plus élevée vers la fin des années 90 que vers la fin des années 70, et inversement ceux dont l'incidence a été plus faible. Le graphique 23 présente les tendances moyennes de pauvreté, un certain nombre d'indicateurs démographiques et l'épargne véritable dans 23 PMA où l'incidence de la pauvreté a diminué depuis la fin des années 70 (groupe PMA I), dans 14 PMA où l'incidence de la pauvreté a été en léger repli (le groupe PMA II)¹², ainsi que par exemple dans d'autres pays en développement. Les deux groupes de PMA se caractérisent par le fait qu'ils connaissent une pauvreté généralisée. Alors que des pays du groupe PMA II ont un équilibre de bas niveau, et une incidence de la pauvreté qui dans la plupart des cas est en lente diminution, ou qui a faibli lentement durant certaines périodes, au cours des 30 dernières années, les pays du groupe PMA I semblent en fait être pris dans une spirale descendante comme en témoignent leurs taux de pauvreté élevés ou croissants (voir graphiques 23A et B). Il convient de relever que les tendances de la pauvreté

Le bois de feu et le charbon de bois représentaient 75 % de la consommation d'énergie totale dans les PMA, contre tout juste un peu plus de 10 % dans d'autres pays en développement.

Les taux de natalité diminuent beaucoup plus lentement dans les PMA, notamment dans les PMA d'Afrique, que dans d'autres pays en développement.

GRAPHIQUE 24. DÉPÉRISSEMENT NET DES FORÊTS EN POURCENTAGE DU PIB DANS LES PMA ET DANS D'AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, 1970–1999

(En pourcentage)



Source: Même que pour le graphique 15.

Note: L'échantillon d'autres pays en développement est le même que pour le graphique 15. L'échantillon de PMA comprend tous les « PMA les plus pauvres » et tous les « PMA pauvres » du graphique 15, sauf les pays suivants pour lesquels aucune donnée n'est disponible: Cap-Vert, Comores, Djibouti, Iles Salomon, Libéria, Somalie et Vanuatu.

Il y a une corrélation remarquable entre les tendances démographiques et les tendances de la pauvreté dans les deux groupes de PMA et dans de celui d'autres pays en développement.

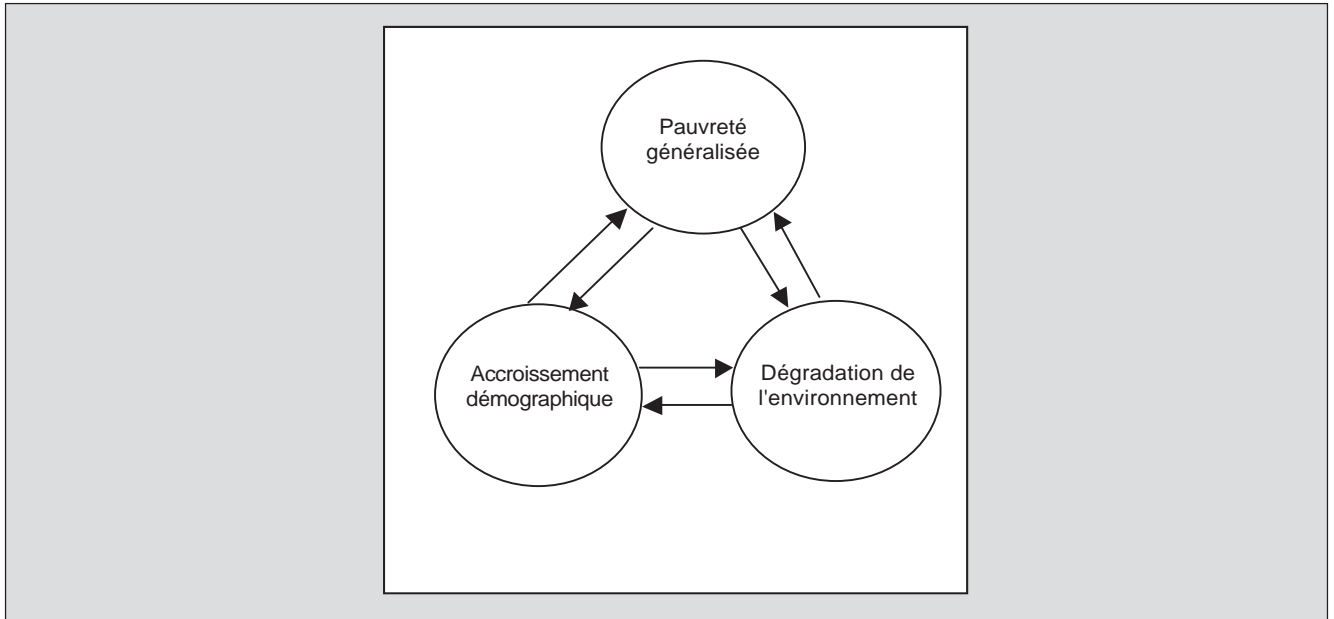
dans les deux groupes de PMA sont extrêmement différentes de celles des autres pays en développement de l'échantillon

Il y a également une corrélation remarquable entre la pauvreté moyenne, les tendances démographiques et les tendances moyennes de l'épargne véritable des trois groupes de pays.

Il y a une corrélation remarquable entre les tendances démographiques et les tendances de la pauvreté dans les deux groupes de PMA et dans de celui d'autres pays en développement. Les taux moyens d'accroissement de la population étaient similaires dans les trois groupes de pays au début des années 70, tout comme les niveaux moyens de pauvreté. Mais vers la fin des années 90, la pauvreté dans le groupe PMA I s'était sensiblement aggravée, et les taux moyens d'accroissement de la population ainsi que le rapport moyen actifs/inactifs s'était également accru dans ce groupe de pays. Le taux d'accroissement de la population était passé d'une moyenne de 2,4 % en 1970 à 2,7 % à la fin des années 90 dans ce groupe de PMA, tandis que le rapport des actifs/inactifs avait augmenté de 0,90 à 0,96 durant la même période. Cette situation résultait du fait que les taux de fécondité étaient restés élevés, alors que les taux de mortalité diminuaient dans ce groupe de PMA. Les taux de fécondité ont légèrement baissé de 6,5 en 1970 à 5,7 en 1999. Cette évolution est très différente de celle d'autres pays en développement qui ont enregistré une diminution de la pauvreté et des améliorations sensibles des tendances démographiques. L'accroissement de la population a baissé de 2,6 % en 1970 à 1,6 % à la fin des années 90 dans le groupe d'autres pays en développement, et les taux de dépendance économique sont passés d'une moyenne de 0,8 à 0,6 durant la même période. Dans le groupe d'autres pays en développement, les taux de fécondité ont également enregistré une forte tendance à la baisse. Ils sont tombés de 5,9 en 1970 à 2,5 en 1999. Comme le montre le graphique 23, les tendances démographiques dans le groupe PMA II, où la pauvreté a diminué, se situent entre les tendances du groupe PMA I et celles du groupe d'autres pays en développement.

Il y a également une corrélation remarquable entre la pauvreté moyenne, les tendances démographiques et les tendances moyennes de l'épargne véritable

GRAPHIQUE 25. BOUCLES EN RETOUR ENTRE LA PAUVRETÉ GÉNÉRALISÉE, LA DÉGRADATION ENVIRONNEMENTALE ET L'ACCROISSEMENT DE LA POPULATION



des trois groupes de pays. L'épargne véritable correspond à l'épargne intérieure nette qui en plus de la dépréciation du stock de capital constitué par l'homme tient également compte de la dépréciation du stock de capital naturel et des apports nets de ressources humaines (voir Kunte & coll., 1998; Hamilton & Clemens, 1999). Comme le montre le graphique 23F, le groupe d'autres pays en développement ont enregistré une augmentation rapide de l'épargne véritable durant les années 80 et les années 90 parallèlement à leur trajectoire de diminution rapide de la pauvreté. L'épargne véritable est passée d'une moyenne d'un peu plus de 6 % du PIB à la fin des années 70 pour ce groupe de pays à plus de 20 % à la fin des années 90. Durant les années 80 et 90, les taux d'épargne véritable dans le groupe PMA I ont été négatifs, ce qui montre que dans ce groupe de pays il y a eu un amoindrissement des richesses nationales et des avoirs durant cette période. En revanche, le groupe PMA II a enregistré de légères augmentations des taux moyens de l'épargne véritable durant les années 80 et 90. Néanmoins, à environ 5 % du PIB, le taux d'épargne véritable de ce groupe de pays n'avait pas beaucoup progressé à la fin des années 90 par rapport au début des années 70.

Bien qu'il soit difficile de donner des indicateurs globaux de la dégradation de l'environnement aux niveaux national et régional, les taux d'épargne véritable faibles ou négatifs sont une indication, dans une certaine mesure, des processus de dégradation de l'environnement dans les PMA. Un indicateur global qui semble confirmer cette tendance est le dépérissement des forêts dans les PMA par rapport au groupe d'autres pays en développement au cours des trois dernières décennies. Le graphique 24 montre que le taux moyen de dépérissement net des forêts dans les PMA a fortement augmenté durant les années 80 et 90. On estime qu'à la fin des années 90, il équivalait à plus de 2 % du PIB des PMA. Cela correspond au triple des taux de déforestation dans d'autres pays en développement. En fait, le taux moyen de dépérissement des forêts par rapport au PIB dans l'ensemble des PMA correspondait à plus de 90 % de leur moyenne d'épargne véritable à la fin des années 90.

Le taux moyen de dépérissement net des forêts dans les PMA a fortement augmenté durant les années 80 et 90 et, à la fin des années 90, il équivalait à plus de 2 % du PIB des PMA.

2. LA SPIRALE DESCENDANTE DE LA PAUPÉRISATION ET DE LA DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT

Il serait par trop simpliste de vouloir concevoir une chaîne de liens de causes à effets linéaire allant de la pauvreté généralisée jusqu'aux facteurs

Des recherches portant sur divers pays montrent que les taux de fécondité sont très étroitement liés au PIB par habitant, un PIB plus élevé allant de pair avec des taux de fécondité plus bas et l'éducation des femmes. Du point de vue historique, il est également clair que les taux de fécondité ont diminué avec l'augmentation des possibilités d'emploi pour les femmes et l'amélioration des salaires qui leur sont versés.

environnementaux en passant par les facteurs démographiques. Le titre ci-dessus est toutefois conforme aux hypothèses de corrélations entre la pauvreté, la population et l'environnement examinées dans les théories de spirale descendante, chacun des trois facteurs se renforçant réciproquement dans un cercle vicieux en forme de spirale descendante. Le graphique 25 peut faciliter la conception de boucles en retour complexes qui conduisent à une telle spirale descendante. Il convient toutefois de noter que dans la pratique l'effet de certains facteurs dépend, ou intervient à cause, de la présence d'autres facteurs. Par exemple, l'impact des facteurs démographiques sur la croissance économique et sur l'environnement dépend de la nature de la pauvreté prévalant dans l'économie. Inversement, les implications de la pauvreté pour l'accroissement de la population peuvent être fortement influencées par des facteurs environnementaux et d'autre nature. Le comportement de systèmes d'interactions complexes du genre de celui que présente le graphique sont difficiles à prédire, et les trajectoires globales seront toujours spécifiques à un contexte plutôt que générales. Il serait toutefois utile d'examiner certains de ces circuits d'interactions pour mieux connaître la nature des problèmes politiques que rencontrent les PMA qui sont pris dans des spirales descendantes.

Nous commencerons avec le cercle de l'accroissement de la population du graphique et nous passerons ensuite tour à tour aux deux autres facteurs. Les causes déterminantes et les effets de l'accroissement de la population font l'objet de débats entre les démographes, les économistes et d'autres scientifiques depuis des décennies. Des recherches portant sur divers pays montrent que les taux de fécondité sont très étroitement liés au PIB par habitant, un PIB plus élevé allant de pair avec des taux de fécondité plus bas et l'éducation des femmes (Barro, 2000). Du point de vue historique, il est également clair que les taux de fécondité ont diminué avec l'augmentation des possibilités d'emploi pour les femmes et l'amélioration des salaires qui leur sont versés. Quand les coûts d'opportunité pour le temps des femmes sont plus élevés, les taux de fécondité ont tendance à être plus bas. De plus, les améliorations des technologies pour la santé des enfants ont accru les taux de survie des enfants, ce qui exerce une pression à la baisse sur les taux de natalité. L'existence de services de planification de la famille peut aussi être importante. Mais l'histoire montre que l'existence de tels services n'a pas été une condition nécessaire pour la transition de la fécondité.

Afin d'aller au-delà de ces liens entre la fécondité et l'accroissement de la population, il peut être utile de poser la question en tenant compte des causes déterminantes du désir des ménages d'avoir des enfants. Une fois que la question est posée de cette façon il devient clair, par exemple, que l'existence de contraceptifs et de services de planification de la famille peut être moins efficace là où les ménages veulent avoir plus d'enfants et préfèrent les grandes familles. De même, l'éducation des femmes, l'âge du mariage et le nombre des enfants sont des décisions qui seront vraisemblablement prises en commun et ne dépendront pas uniquement de l'éducation des femmes. Les facteurs qui déterminent le souhait d'avoir des enfants influenceront probablement aussi les décisions prises au sujet de l'éducation des enfants de sexe féminin. C'est dans ce cadre que les études les plus récentes se sont fondées sur liens entre la population, la pauvreté et les ressources environnementales pour expliquer la persistance de taux de fécondité et d'accroissement de la population élevés. Ce type d'analyse est essentiellement valable pour les économies rurales du genre des PMA où la majorité de la population vit en zone rurale et dépend d'une production agricole à faible rendement. On a coutume de penser que le travail agricole à forte intensité de travail dans ces circonstances engendre une forte demande de main-d'œuvre supplémentaire sous la forme de grandes familles. Avec l'épuisement des sources d'eau et de bois de feu dû à la dégradation de l'environnement, la demande d'enfants pouvant travailler augmente étant donné qu'il faut plus de temps pour aller chercher de l'eau, du bois de feu et d'autres matériaux pour la consommation d'énergie domestique (voir Bledso, 1994; Cleaver & Schreiber, 1994; Filmer & Prichett, 1996).

Une autre raison avancée pour expliquer les taux de fécondité élevés dans les économies rurales pauvres serait que lorsqu'il n'est pas possible d'accéder au capital et aux marchés d'assurances, les enfants peuvent être considérés comme une assurance pour la vieillesse et dans l'adversité (voir Cain, 1981; Cox & Jimenez, 1992). Par exemple, dans son étude sur des villages au Bangladesh et en Inde, Cain (1981) affirme que la diversité des expériences de fécondité peut être expliquée par les différences d'environnement comportant des risques d'une part, et l'inadéquation des assurances contre les risques d'autre part. Étant donné que les économies rurales dans des conditions environnementales très précaires doivent faire face à une très grande volatilité des revenus et de la consommation, Cain estime que la demande d'enfants, notamment de garçons, est élevée parce que les enfants sont considérés comme un moyen d'avoir une consommation plus régulière et comme une assurance vieillesse. Dans de telles conditions, on préconise d'introduire des programmes publics d'emploi pour réduire la volatilité des revenus et comme instruments possibles de politique démographique.

Ce qui précède ne devrait pas être considéré comme une explication exhaustive des taux de fécondité élevés dans les PMA. Divers éléments institutionnels, socioculturels et historiques doivent être inclus dans le contexte spécifique du pays. La pauvreté et la précarité environnementale sont toutefois manifestation des éléments importants de toute explication des hauts taux de fécondité dans les économies rurales. Dans de telles conditions, l'éducation des enfants, et plus particulièrement des fillettes, est susceptible d'être négligée par les ménages, même lorsque les installations et les services nécessaires existent dans les zones rurales.

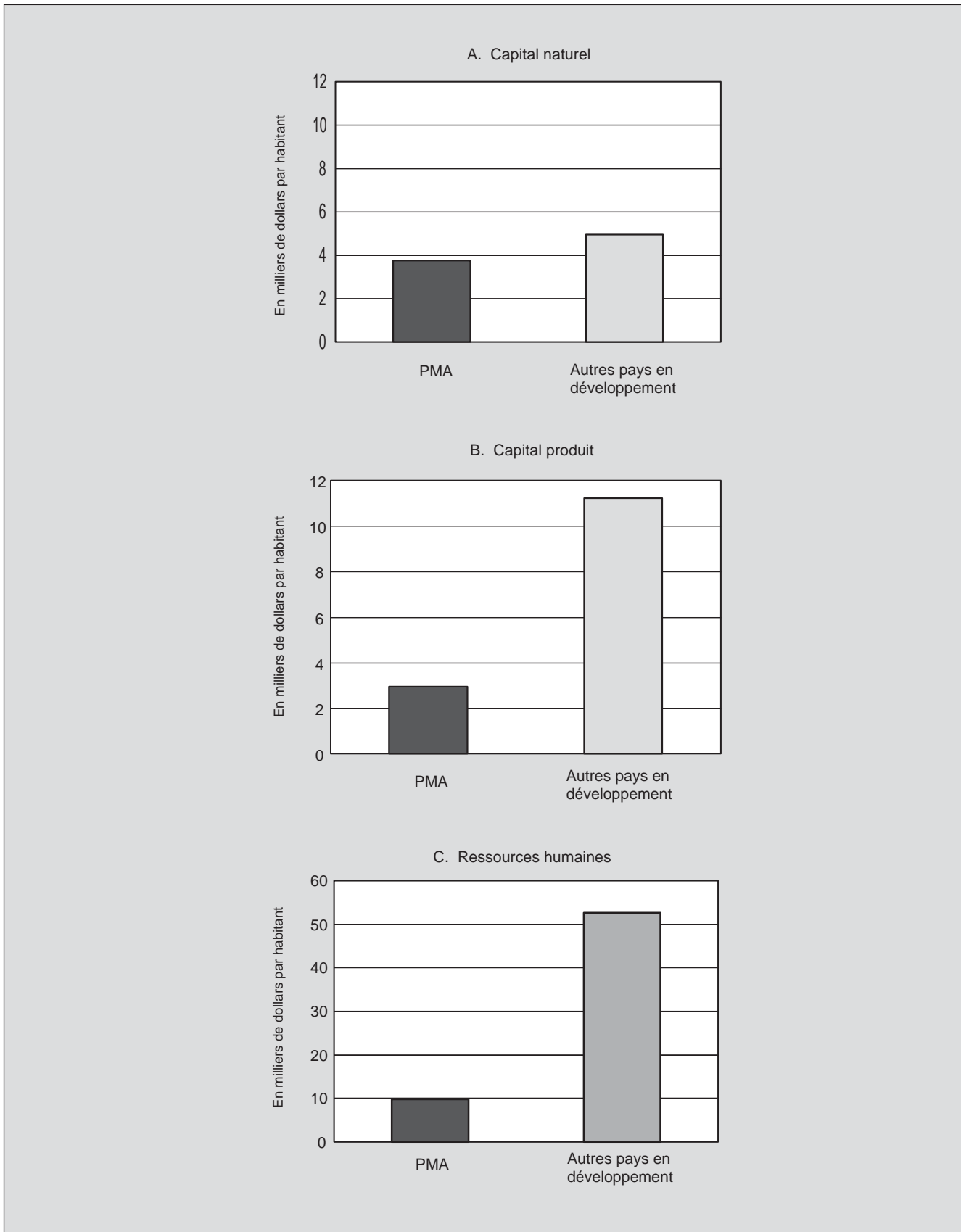
Une autre boucle en retour importante sont les implications de hauts taux d'accroissement de la population pour l'amélioration des revenus et la pauvreté. Les éléments empiriques pour cet aspect sont très divers: d'aucuns ont observé une corrélation négative entre l'accroissement de la population, la croissance économique et la pauvreté, tandis que d'autres ont observé des liens positifs (voir National Research Council, 1986; Mauro, 1995, Eastwood & Lipton, 1999). Ces résultats d'études contradictoires sont dus au fait que les études ne font pas la différence entre des situations de pauvreté généralisée et des situations de pauvreté résiduelle. Dans les cas de pauvreté généralisée, où l'économie se caractérise par une faible productivité, de bas niveaux de stock de capital, il est plus vraisemblable que des taux d'accroissement de la population élevés conduisent à des revenus par habitant plus bas et à un plus haut degré de pauvreté. Comme nous l'avons relevé ci-dessus dans le contexte des PMA, des taux de fécondité élevés conduisent également à des rapports de dépendance économique élevés qui réduisent encore la capacité d'épargne de l'économie et son potentiel de croissance. En revanche, dans une économie technologiquement dynamique avec une productivité du travail élevée, l'accroissement de la population peut agir comme un stimulant de la croissance économique. Un tel effet peut résulter facilement, par exemple, des nouveaux modèles de croissance endogène, quand il est possible de démontrer qu'un accroissement plus considérable de la population peut stimuler la croissance économique en augmentant la demande de biens et de services. Dans des conditions de pauvreté généralisée un tel résultat serait toutefois très peu vraisemblable.

La boucle en retour suivante est l'impact de l'accroissement de la population sur les ressources environnementales. Une thèse dominante de la littérature existante est qu'un taux de fécondité élevé dans des pays à faible revenu conduit rapidement à une situation où la population croissante exerce des pressions sur la base de ressources, ce qui serait la principale cause tant de la dégradation de l'environnement que de la marginalisation ou de la pauvreté (voir, par exemple, Repetto & Holmes, 1983, et Perrings, 1991). Une telle évolution interviendrait à la fois directement et indirectement. Elle intervient directement quand l'accroissement rapide de la population conduit directement

La pauvreté et la précarité environnementale sont toutefois manifestation des éléments importants de toute explication des hauts taux de fécondité dans les économies rurales. Dans de telles conditions, l'éducation des enfants, et plus particulièrement des fillettes, est susceptible d'être négligée par les ménages, même lorsque les installations et les services nécessaires existent dans les zones rurales.

Dans le contexte des PMA, des taux de fécondité élevés conduisent également à des rapports de dépendance économique élevés qui réduisent encore la capacité d'épargne de l'économie et son potentiel de croissance.

GRAPHIQUE 26. RICHESSE PAR HABITANT DANS LES PMA ET DANS D'AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT EN 1994



Source : Kunte & coll. (1998).

Note : Calculs basés sur un échantillon de 24 PMA et de 46 autres pays en développement pour lesquels des données sont disponibles.

TABLEAU 24. INVESTISSEMENTS AGRICOLES ET INDICATEURS DE PRODUCTIVITÉ DANS LES PMA ET DANS D'AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, 1995–1998

	Consommation d'engrais ^a	Surfaces irriguées en % des terres cultivées	Tracteurs par hectares de terres arables	Terres arables par personne (hectares)	Valeur ajoutée agricole par hectare de terre agricole ^b
Total PMA ^c	115	8,5	0,09	0,24	203,8
PMA I	57	5,3	0,10	0,24	155,7
PMA II	206	13,0	0,07	0,23	291,2
Autres pays en développement	1 011	19,4	0,85	0,21	551,8

Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED, sur la base de Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2001*, CD-ROM.

Note Les chiffres sont de simples moyennes. Les groupes de PMA I et de PMA II sont les mêmes que ceux du graphique 23. Le groupe des autres pays en développement est le même que celui du graphique 15. Pas de données disponibles pour les pays suivants: Bhoutan (tracteurs), Comores (tracteurs et terres irriguées), Djibouti (toutes les variables), Éthiopie (agriculture, valeur ajoutée), Lesotho (terres irriguées), Libéria (valeur ajoutée agricole), Myanmar (valeur ajoutée agricole), Somalie (valeur ajoutée agricole), République centrafricaine (terres irriguées) et Soudan (valeur ajoutée agricole).

a 100 grammes par hectare de terres arables.

b Données pour 1994 (l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles) en dollars É.-U. 1995 constant.

c 39 PMA, soit l'ensemble des PMA I et PMA II.

à la marginalisation et à la dégradation environnementale étant donné que la population active augmente plus rapidement que la demande, tandis que les pressions sur les ressources environnementales sont de plus en plus fortes. Elle intervient indirectement quand l'accroissement de la population conduit à une plus forte demande de produits alimentaires, ce qui conduit à l'adoption de politiques axées principalement sur la maximisation de la production alimentaire, éventuellement au détriment de l'environnement. Il est important de relever que dans les deux versions de cet argument, le lien entre l'accroissement de la population, d'une part, et la dégradation de l'environnement et la pauvreté, d'autre part, dépend de facteurs économiques plus globaux. Comme dans le cas de la croissance économique examiné ci-dessus, l'impact dépendra probablement de conditions économiques initiales et en particulier du fait que l'économie se caractérise par une pauvreté généralisée ou non. Dans une économie en développement technologiquement dynamique, où des processus rapides d'accumulation de capital et de changement structurel conduisent à des taux élevés de création d'emplois dans les secteurs non agricoles et simultanément à des taux élevés d'amélioration de la productivité agricole, la croissance n'a pas forcément des effets négatifs sur l'environnement et la pauvreté. Par contre, dans une économie où prévalent des conditions de pauvreté généralisée, où l'épargne et la productivité du travail sont faibles, tandis que la technologie stagne, l'accroissement de la population aura forcément des conséquences préjudiciables à l'environnement. Une fois de plus, c'est la combinaison de pauvreté généralisée et d'accroissement de la population qui est susceptible d'avoir de graves conséquences sur la dégradation de l'environnement.

Le point abordé ci-dessus mérite d'être souligné, car on croit souvent à tort que les problèmes environnementaux dans les PMA sont dus à la rareté des ressources environnementales par rapport à la dimension de la population. Par exemple, dans le contexte des PMA de l'Afrique subsaharienne, Pearce & Turner (1990: 47) affirment que « Dans le Sahel, il est difficile d'envisager le développement sans une augmentation des ressources naturelles ». L'expérience acquise porte à penser que les problèmes de développement dans les PMA en général, et dans les PMA de l'Afrique subsaharienne en particulier, sont en fait beaucoup moins dus à la rareté des ressources environnementales. Comme le montre le graphique 26, la principale différence entre les PMA et d'autres pays

La dégradation forcée de l'environnement intervient là où un stock inadéquat de capital constitué par l'homme, une technologie stagnante, une pénurie de possibilités d'emploi et une incapacité de subvenir aux besoins humains fondamentaux, associés à un accroissement de la population, forcent l'économie dans une situation où pour survivre il faut entamer le patrimoine environnemental.

Beaucoup d'exemples de dégradation environnementale de l'agriculture dans les PMA – par exemple, déforestation, désertification et la dégradation des sols – sont étroitement liés à ce phénomène.

en développement plus fructueux ne réside pas dans les bas niveaux de ressources environnementales par habitant; ce sont plutôt les niveaux extrêmement bas de formation de capital et de ressources humaines qui distinguent les PMA d'autres pays en développement. Cela est démontré encore plus clairement par le tableau 24, qui compare les terres arables par personne avec des indicateurs d'investissements et la productivité des terres agricoles dans les PMA avec la situation dans d'autres pays en développement durant la seconde moitié des années 90. Comme le montrent les terres arables par personne, tant le groupe des PMA 1 que celui des PMA II sont en moyenne mieux dotés que le groupe des autres pays en développement. Néanmoins, du point de vue d'indicateurs d'investissements tels que l'utilisation d'engrais, l'irrigation et l'emploi de tracteurs, les PMA, tout particulièrement dans le groupe des PMA I, accusent un retard considérable comparés au groupe des autres pays en développement. Un autre indicateur du sous-investissement dans l'agriculture des PMA est le très bas niveau de valeur ajoutée par hectare de terres arables dans les PMA par rapport au groupe des autres pays en développement (voir tableau 24).

Les problèmes environnementaux dans les PMA ne sont par conséquent pas dus à leurs bas niveaux de ressources environnementales par habitant. Ils seraient plutôt les résultats combinés de la pauvreté généralisée - bas niveaux de stocks de capital, bas taux d'apports nouveaux, taux élevés d'accroissement de population, le tout étant encore aggravé par la dégradation de l'environnement. Les caractéristiques des processus de dégradation de l'environnement dans les PMA ont été très bien décrits dans la littérature par ce qui a été appelé le processus de « dégradation forcée de l'environnement » (Karshenas, 1995). Selon l'auteur, la dégradation forcée de l'environnement interviendrait là où « un stock inadéquat de capital constitué par l'homme, une technologie stagnante, une pénurie de possibilités d'emploi et une incapacité de subvenir aux besoins humains fondamentaux, associés à un accroissement de la population, forcent l'économie à devenir un État où pour survivre il faut entamer le patrimoine environnemental » (ibid.: 754). Beaucoup d'exemples de dégradation environnementale de l'agriculture dans les PMA – par exemple, déforestation, désertification et la dégradation des sols – sont étroitement liés à ce phénomène.

Enfin, il convient de souligner que la pauvreté généralisée n'implique pas seulement des processus de dégradation environnementale, mais que la dégradation environnementale a d'importantes conséquences pour la pauvreté. Les pauvres sont plus gravement touchés par la dégradation environnementale, car ils manquent d'avoirs et sont par conséquent moins en mesure de se défendre eux-mêmes contre les dégâts environnementaux, et sont plus exposés à la pollution environnementale. Dans les économies agricoles à faible revenu les pauvres sont également plus directement dépendants de ressources naturelles de mauvaise qualité et de ressources naturelles précieuses. Malheureusement, quand la pauvreté est généralisée et quand la très grande majorité de la population se compose d'agriculteurs et de travailleurs agricoles pauvres, qui n'ont pas accès au capital et à d'autres sources d'emploi, la pauvreté et la dégradation environnementale deviennent les deux faces d'une même pièce.

E. Conclusion

Dans la plupart des PMA, une grande partie de la population a un niveau de revenu qui n'est pas suffisant pour faire face aux besoins essentiels, et les ressources disponibles de l'économie, même si elles sont réparties équitablement, ne suffisent guère à pourvoir aux besoins essentiels de la population sur une base durable. Dans les sociétés où la pauvreté est ainsi

généralisée, les causes et les effets de la pauvreté doivent être compris d'une façon différente que dans les sociétés où la pauvreté absolue n'est pas omniprésente mais touche plutôt une partie minoritaire de la population. Ce chapitre a recensé trois particularités clés du lien entre la croissance économique et la pauvreté dans des situations de pauvreté généralisée. Premièrement, dans les sociétés où la pauvreté est généralisée, la croissance économique a des effets positifs particulièrement grands sur la réduction de la pauvreté, notamment de l'extrême pauvreté. Deuxièmement, dans les sociétés où la pauvreté est généralisée, le lien entre la croissance et la pauvreté est double. La croissance économique a une incidence sur l'ampleur et la gravité de la pauvreté. Troisièmement, dans les sociétés où la pauvreté est généralisée, la pauvreté est un obstacle majeur à la croissance économique.

Dans les sociétés où la pauvreté est généralisée, le lien entre la croissance et la pauvreté est double.

La pauvreté généralisée entrave la croissance économique de diverses façons. Les obstacles sont nombreux, mais ne diffèrent pas de ceux que des économistes du développement ont examinés dans les années 50 quand ils ont constaté qu'un piège d'équilibre de bas niveau peut résulter du manque de ressources intérieures disponibles pour financer des investissements. Deux autres formes d'influence importantes sont le lien entre la pauvreté généralisée et la dégradation de l'environnement, le lien entre la pauvreté généralisée et le financement insuffisant de biens et services publics, notamment de l'administration, du maintien de l'ordre public et de la conduite des affaires publiques en général.

C'est à cause de ces liens que la pauvreté généralisée a eu tendance à persister, ou à ne fléchir que très lentement, dans la plupart des PMA. Dans certains cas, les pays tombent dans une spirale descendante de régression économique, de stress social et de dégradation de l'environnement. L'instabilité et les conflits politiques peuvent facilement devenir une partie intégrante de la spirale descendante.

Notes

1. De nombreuses publications étudient la façon dont la croissance économique a une incidence sur la pauvreté. Le débat récent sur ce sujet, et notamment le document souvent cité de Dollar & Kraay (2001) est centré sur la croissance économique et des indicateurs sélectionnés de la pauvreté durant des périodes correspondant à deux enquêtes successives auprès de ménages effectuées dans un pays donné. De tels travaux examinent en général le lien à court terme entre la croissance et la pauvreté, plutôt que le lien à long terme qui nous intéresse ici. Ces orientations différentes peuvent donner des résultats différents (voir Ahluwalia, 1976). Il convient également de noter, en tenant compte de la discussion du dernier chapitre, que les analyses périodiques peuvent susciter des doutes si la croissance de la consommation privée moyenne par habitant est évaluée sur la base de données des comptes nationaux et de données d'enquêtes effectuées auprès des ménages pour déterminer l'évolution de la pauvreté. Pour une revue critique des documents publiés récemment sur le lien croissance-pauvreté évalué en utilisant des enquêtes périodiques, voir Ravallion (2001).
2. Le terme « courbe de la pauvreté » n'est pas couramment utilisé dans les analyses nationales et internationales de la pauvreté. Anderson (1964) emploie ce terme en se référant à la courbe qui permet de déterminer la proportion de familles aux États-Unis ayant un revenu de moins de 3 000 dollars en fonction de l'évaluation du revenu moyen pendant la période 1947-1960. Son document est intéressant car il présente aussi des courbes de pauvreté pour des sous-groupes de la population américaine - rurale et urbaine, blancs et non-blancs - pendant cette période, en indiquant pourquoi des sous-groupes spécifiques peuvent ne pas suivre la tendance générale. Voir également Smolensky & coll. (1994) pour une discussion sur le lien entre la croissance et la pauvreté aux États-Unis durant la période 1963-1991 déterminé en utilisant la courbe de pauvreté d'Anderson.
3. Le graphique tient compte de toutes les observations disponibles pour 32 pays d'Afrique ou d'Asie durant trois décennies. Deux pays manifestement différents - l'Afrique du Sud et le Zimbabwe - ont été omis. L'échantillon figure dans le tableau 1 de l'annexe du dernier chapitre.

4. Cette inférence est dans la tradition d'études économiques qui ont cherché à déceler les schémas de développement à long terme, parmi lesquelles figurent les études de Chenery & Syrquin (1975), Chenery, Robins & Syrquin (1986), et Syrquin & Chenery (1989). Le lien entre la répartition du revenu et le développement a été un sujet central de ces études, mais le lien à long terme entre la pauvreté et le développement, qui est défini dans le présent Rapport en utilisant la courbe de la pauvreté n'a pas été analysé.
5. L'échantillon des autres pays en développement englobe tous les pays à bas niveau, à faible niveau, et à niveau intermédiaire de revenus pour lesquels il est possible de procéder à des évaluations de la pauvreté qui cadrent avec les comptes de la nation en utilisant les seuils internationaux de pauvreté de 1 dollar par jour et à 2 dollars par jour, et pour lesquels d'autres données utilisées dans ce chapitre sont disponibles. Le graphique 15 donne la liste des autres pays en développement.
6. Il convient de noter que cette classification est analytique plutôt que politique. Pour la liste des PMA de chaque groupe, voir graphique 15. Deux PMA d'Asie, le Myanmar et le Népal, ont été inclus dans le groupe des PMA pauvres bien que leurs indicateurs de pauvreté de 2 dollars par jour soient plus élevés que ceux d'autres membres de ce groupe.
7. C'est à peu près le même taux moyen de ressources financières intérieures disponibles par rapport au PIB que pour d'autres pays en développement durant la période 1995-1999 en général. Le taux pour 90 pays en développement, en excluant les PMA, était de 34,9 %.
8. Par définition, les dépenses de consommation finale des services publics englobent, comme dans Banque Mondiale, *Indicateurs de développement dans le monde*, toutes les dépenses courantes des services publics pour l'acquisition de biens et de services (y compris la rémunération des employés).
9. Ces données ont été converties aux taux de change officiel, qui tiennent assez bien compte des prix courants. Si l'on convertit ces chiffres en utilisant des taux de change de PPA on ne modifie pas la disparité entre les PMA et l'échantillon d'autres pays en développement, étant donné que les écarts entre les taux de change PPA et les taux de change officiels ne sont pas très différents dans les deux groupes de pays. Le rapport entre la PPA et les taux de change officiels pour les services dans les PMA n'est en moyenne différent que de 20 à 30 % comparé à celui de l'échantillon d'autres pays en développement, et dans les pays en développement ce rapport est d'une importance totalement différente comparé aux écarts entre les dépenses par habitant des PMA dont il a été question plus haut.
10. Nous remercions le Bureau du développement humain du PNUD à New York de nous avoir fourni ces données.
11. Pour une discussion récente qui traite de ce phénomène, voir Nafziger & Auvinen (2002). Les auteurs ont recensé un éventail de facteurs déterminants, mais ils ont relevé que « le facteur majeur qui est responsable de l'accroissement des cas d'urgence dans les années 90 est la stagnation du développement dans le monde et le déclin prolongé des revenus, principalement durant les années 80, et sa contribution à la désintégration et à l'effondrement de l'État ». (p. 159).
12. La classification en deux groupes de PMA est basée sur le chapitre 1, graphique 12. Les Iles Salomon et le Vanuatu n'ont pas été inclus dans l'échantillon, car aucune donnée sur les niveaux de pauvreté n'est disponible pour la fin des années 70.

Bibliographie

- Ahluwalia, M.S. (1976). Inequality, poverty and development, *Journal of Development Economics*, 3: 307-342.
- Anderson, W.H.L. (1964). Trickle down: the relationship between economic growth and the extent of poverty among American families, *Quarterly Journal of Economics*, 78 (4): 511-524.
- Barro, R. (2000). Human capital and growth, *American Economic Review*, 91 (2): 12-17.
- Bledso, C. (1994). Children are like young bamboo trees: potentiality and reproduction in sub-Saharan Africa. In: Lindahl-Keissling, K. and Landberg, H., eds., *Population, Economic Development and Environment*, Oxford University Press, Oxford.
- Cain, M. (1981). Risk and insurance: perspectives on fertility and agrarian change in India and Bangladesh, *Population and Development Review*, 7 (3): 435-474.
- Chenery, H.B. and Syrquin, M. (1975). *Patterns of Development, 1950-1975*, Oxford University Press, London.
- Chenery, H.B., Robinson, S. and Syrquin, M. (1986). *Industrialization and Growth*, Oxford University Press, New York.

- Cleaver, K.M. and Schreiber, G.A. (1994). *Reversing the Spiral: the Population, Agriculture, and Environment Nexus in sub-Saharan Africa*, World Bank, Washington DC.
- CNUCED (1997). *Trade and Development Report - Globalization, Distribution and Growth*, United Nations publication, sales no. E.II.D.8, Geneva.
- CNUCED (2000). *The Least Developed Countries 2000 Report*, United Nations publication, sales no. E.00.II.D.21, Geneva.
- Collier, P. and Dollar, D. (2001). Can the world cut poverty in half? How policy reform and effective aid can meet International Development Goals, *World Development*, 29 (11): 1727-1802.
- Commission économique pour l'Afrique de l'ONU (1999). *Economic Report on Africa, 1999*, E/ECA/CM.24/3, Addis Ababa.
- Cox, D. and Jimenez, E. (1992). Social security and private transfers in developing countries: the case of Peru, *World Bank Economic Review*, 6 (1): 155-169.
- Dollar, D. and Kraay, A. (2001). Growth is good for the poor, Policy Research Working Paper No. 2587, World Bank, Washington DC.
- Eastwood, R. and Lipton, M. (1999). The impact of changes in human fertility on poverty. Department of Economics, University of Sussex.
- Filmer, D. and Pritchett, L. (1996). Environmental degradation and the demand for children, Policy Research Working Paper No. 1623, Policy Research Department, World Bank, Washington DC.
- FMI (2000). *World Economic Outlook, May 2000*, IMF, Washington DC.
- Hagdeviren, H., van der Hoeven, R. and Weeks, J. (2001). Redistribution does matter: redistribution for poverty reduction, paper presented at the WIDER Development Conference on Growth and Poverty, 25-26 May 2001, Helsinki, Finland.
- Hamilton, K. and Clemens, M. (1999). Genuine savings rates in developing countries, *World Bank Economic Review*, 13 (2): 333-356.
- Karshenas, M. (1995). Environment, technology and employment: towards a new definition of sustainable development, *Development and Change*, 25 (4): 723-756.
- Karshenas, M. (2001). Measurement and nature of absolute poverty in least developed countries, background report for *The Least Developed Countries Report 2002*, UNCTAD, Geneva.
- Kunte, A., Hamilton, K., Dixon, J. and Clemens, M. (1998). Estimating national wealth: methodology and results, Environmental Department Working Paper No. 57, World Bank, Washington DC.
- Liebenstein, H. (1957). *Economic Backwardness and Economic Growth: Studies in the Theory of Economic Development*, John Wiley, New York.
- Mauro, P. (1995). Corruption and growth, *Quarterly Journal of Economics*, 110 (3): 681-712.
- Messer, E. and Cohen, M.J. (2001). Shaping globalization for poverty alleviation and food security: conflict and food insecurity, mimeo, International Food Policy Research Institute (IFPRI), Washington DC (http://www.ifpri.org/2020/focus08/focus08_12.htm).
- Nafziger, E.W. and Auvinen, J. (2002). Economic development, inequality, war, and state violence, *World Development*, 30 (2): 153-163.
- Narayan, D., Chambers, R., Shah, M.K. and Petesch, P. (2001). *Voices of the Poor: Crying out for change*, Oxford University Press, New York.
- National Research Council (1986). *Population Growth and Economic Development: Policy Questions*, National Academy of Sciences Press, Washington DC.
- Nelson, R.R. (1956). A theory of the low-level equilibrium trap, *American Economic Review*, 46: 48-90.
- OCDE/Banque mondiale (2001). *New Partnerships for Financing Development in the Least Developed Countries*, background paper for the Thematic Session on financing Growth and Development, Third United Nations Conference on the Least Developed Countries, Brussels, 14-20 May, 2001.
- Pearce, D.W. and Turner, R.K. (1990). *The Economics of Natural Resources and the Environment*, Harvester-Wheatsheaf, London.
- Perrings, C. (1991). Incentives for the ecologically sustainable use of human and natural resources in the drylands of sub-Saharan Africa: a review, World Employment Programme Research Working Paper, ILO, Geneva.
- Pyatt, G. (2001). An alternative approach to poverty analysis, with particular reference to poverty reduction strategies being developed in the context of the HIPC Initiative, background paper for *The Least Developed Countries Report 2002*, UNCTAD, Geneva.
- Ravallion, M. (2001). Growth, inequality and poverty: looking beyond the averages, *World Development*, 29 (11): 1803-1816.
- Ravallion, M. and Chen, S. (1997). What can new survey data tell us about recent changes in distribution and poverty?, *World Bank Economic Review*, 11(2): 358-382.
- Ravallion, M., Datt, G. and van de Walle, D. (1991). Quantifying absolute poverty in the developing world, *Review of Income and Wealth*, 37: 345-361.

- Repetto, R. and Holmes, J. (1983). The role of population in resource depletion in developing countries, *Population and Development Review*, 9 (4): 155-172.
- Schultz, T.P. (2002). Why governments should invest more to educate girls, *World Development*, 30 (2): 207-225.
- Smolensky, E., Plotnick, R., Evenhouse, E. and Reilly, S. (1994). Growth, inequality, and poverty: a cautionary note, *Review of Income and Wealth, Series 40* (2): 217-222.
- Stewart, F. and Fitzgerald, E.V.K. (eds.) (2000). *War and Underdevelopment*, vols. 1 and 2, Oxford University Press, Oxford.
- Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI) (2000). *SIPRI Yearbook 2000 – Armaments, Disarmament and International Security*, Oxford University Press, Oxford.
- Syrquin, M. and Chenery, H.B. (1989). Patterns of development, 1950-1983, World Bank Discussion Paper No. 41, World Bank, Washington DC.

Schémas d'intégration commerciale et pauvreté

Chapitre

3

A. Introduction

Dans le chapitre précédent, nous avons mis en évidence diverses relations de cause à effet dont le jeu, dans nombre de PMA, amène la pauvreté généralisée à persister, voire à augmenter, sans prendre en compte les relations économiques internationales. Mais ces relations ont des incidences au niveau de tout pays n'étant pas totalement à l'écart de l'économie mondiale et, avec la globalisation des systèmes de production et des moyens de financement et la libéralisation des activités économiques, sont même de plus en plus étroitement impliquées dans les processus d'accumulation et l'accroissement de la productivité, ainsi que dans l'évolution des inégalités et de la pauvreté. Dans le présent chapitre et dans le suivant, nous mettrons l'accent sur la relation qui existe entre le commerce international et la pauvreté dans les PMA, afin de voir si la structure actuelle des échanges contribue à creuser l'ornière de la pauvreté ou aide les pays à en sortir.

Actuellement, bien des conseils donnés à l'échelon international en matière de politique générale, comme d'ailleurs les conditions qui régissent l'octroi de financements à des conditions de faveur reposent sur la thèse selon laquelle l'une des principales causes de la persistance de la pauvreté dans les pays les moins avancés est à chercher dans leur faible niveau d'intégration dans l'économie mondiale au travers des échanges, qui, de son côté, tient au fait que les PMA ne sont pas parvenus à adopter des régimes d'échanges commerciaux suffisamment ouverts¹. Cette thèse est brouillée par les faiblesses conceptuelles et les imprécisions sémantiques qui entourent la notion fondamentale d'« intégration » (voir l'encadré 9). Elle n'a pas non plus un très bon fondement empirique, d'une part parce qu'il est difficile de quantifier la nature des régimes nationaux d'échanges commerciaux et d'autre part parce que l'on manque de statistiques adéquates sur la pauvreté. Dans le présent chapitre, nous utiliserons la nouvelle série d'estimations de la pauvreté concernant les PMA, de manière à remédier à cette déficience. Nous décrivons quelques-unes des principales caractéristiques des échanges internationaux des PMA (section B), en distinguant le niveau d'intégration commerciale, la forme d'intégration commerciale (définie par la composition des exportations et des importations de biens et de services), le degré de marginalisation dans les courants d'échanges mondiaux et le degré de libéralisation des échanges. Nous nous attacherons ensuite à définir, dans la mesure du possible, la nature exacte des relations entre la pauvreté et a) la libéralisation des échanges (section C), b) l'orientation à l'exportation (section D) et c) la structure des exportations (section E). Enfin, dans la section F, nous passerons en revue quelques-uns des facteurs qui influent sur les retombées des exportations de produits de base, de produits manufacturés et de services qui sont de nature à faire reculer la pauvreté.

Le principal message délivré dans le présent chapitre est que l'idée reçue actuellement, selon laquelle la pauvreté persistante des PMA est due à leur faible niveau d'intégration commerciale et à une libéralisation insuffisante de leurs échanges, est extrêmement simpliste. La persistance d'une pauvreté généralisée est moins liée à un faible niveau d'intégration dans l'économie mondiale, et à une libéralisation insuffisante des échanges, qu'à la forme que revêt l'intégration commerciale. Dans les PMA, il existe un lien évident entre la dépendance à l'égard des exportations de produits de base et l'incidence de l'extrême pauvreté, définie par la proportion de la population vivant avec moins de 1 dollar par jour. Dans le prochain chapitre, nous examinerons plus en détail la nature exacte de ce lien et passerons en revue quelques-uns des nouveaux

L'idée reçue actuellement, selon laquelle la pauvreté persistante des PMA est due à leur faible niveau d'intégration commerciale et à une libéralisation insuffisante de leurs échanges, est extrêmement simpliste.

La persistance d'une pauvreté généralisée est moins liée à un faible niveau d'intégration dans l'économie mondiale, et à une libéralisation insuffisante des échanges, qu'à la forme que revêt l'intégration commerciale.

ENCADRÉ 9. QUELQUES FAIBLESSES CONCEPTUELLES ET SÉMANTIQUES DU DÉBAT POLITIQUE SUR LA RELATION ENTRE LE COMMERCE ET LA PAUVRETÉ

Le débat actuel sur la relation entre le commerce international et la pauvreté, pour ce qui concerne les pays en développement en général et les pays les moins avancés en particulier, présente un certain nombre de sévères déficiences qui empêchent la mise en œuvre de politiques efficaces de lutte contre la pauvreté.

Premièrement, l'emploi de termes clés tels que « orientation vers l'extérieur », « ouverture », « intégration » et « marginalisation » baigne dans un certain flou sémantique. Par « intégrer » les PMA dans l'économie mondiale, on peut tout aussi bien comprendre, et c'est d'ailleurs ce qui se produit, accroître leur part du commerce mondial total (l'opposé de la marginalisation), accroître l'orientation commerciale de leur économie (mesurée par le rapport des exportations et des importations totales au PIB), ou encore accroître leur intégration institutionnelle dans le système commercial multilatéral énoncé dans les règles et procédures de l'OMC. On mesure l'« ouverture » d'une économie nationale au sens commercial à l'aide soit d'un indicateur d'orientation des échanges (ratio commerce/PIB) soit d'un indicateur des restrictions au commerce (telles que les obstacles tarifaires et non tarifaires) et l'on est souvent parti de l'idée que le premier était un bon indicateur supplétif du second. Il reste que cette idée exclut de fait tout débat sur les questions suivantes: Quel rapport existe-t-il entre les politiques commerciales et l'orientation commerciale, ainsi qu'entre elles et la croissance?; et b) quelles sont les politiques commerciales et autres que les pays devraient adopter pour s'intégrer dans l'économie mondiale d'une manière qui favorise leur développement durable? De même, on s'est servi du terme « orienté vers l'extérieur » comme adjectif pour décrire aussi bien un type de politique commerciale (ne faisant état d'aucune prévention à l'égard des exportations) que le degré d'orientation à l'exportation ou d'orientation commerciale (mesuré par le ratio exportations/PIB ou commerce/PIB) d'une économie. Et on a aussi assimilé un régime commercial « orienté vers l'extérieur » à une façon de supprimer des obstacles au commerce, même si on reconnaît à juste titre que c'est un régime qui apporte des mesures d'encouragement ne faisant aucune distinction entre la production destinée aux marchés extérieurs et celle destinée aux marchés intérieurs, et qu'il peut aussi bien être finalisé par la libéralisation des échanges que par la mise en place d'un ensemble judicieux de mesures d'aide à l'exportation et de restrictions à l'importation (Bhagwati, 1988).

Deuxièmement, le débat sur le commerce et la pauvreté ne fait souvent pas cas des types de biens et services qui sont échangés. Or, la relation entre les exportations, la croissance et la pauvreté sera probablement différente si les produits exportés sont des produits à forte élasticité de la demande par rapport au revenu ou présentant un fort potentiel pour accroître la productivité et les effets d'entraînement. On ne saurait donc s'attendre à ce que la relation soit la même pour les économies qui exportent des produits de base que pour celles qui exportent des produits manufacturés.

Troisièmement, la question de la relation entre le commerce et la pauvreté n'est pas étudiée avec celles concernant le financement du développement des échanges. Pourtant, la façon dont peut se faire l'investissement en biens marchands (qu'il s'agisse d'activités d'exportation ou de marchandises pouvant être substituées aux importations) dans des situations de pauvreté généralisée, tout comme la manière dont le commerce lui-même est financé, revêt une importance capitale dans la plupart des PMA. Dans ces pays, l'aide doit jouer un rôle central dans le développement des échanges. Il faut également prendre en compte les relations d'interdépendance qui existent entre la croissance des exportations et la constitution d'une dette extérieure écrasante (une croissance lente des exportations favorisant l'apparition d'un problème de dette et le poids de la dette, de son côté, rendant plus difficile une croissance plus rapide des exportations) lorsque l'on étudie la relation entre le commerce et la pauvreté dans les pays démunis.

Quatrièmement, on néglige souvent, dans le cadre d'un débat général, de différencier les problèmes et les besoins de pays se situant à des niveaux de développement différents. La théorie selon laquelle les économies tournées vers l'extérieur se développaient plus rapidement a été émise au départ, voici plus de 30 ans, en considération d'économies qui, ultérieurement, ont été décrites comme « semi-industriels » (Balassa, 1970). C'est dans les années 80 que l'on en a élargi la portée géographique pour l'appliquer à tous les pays en développement. Mais la question de savoir s'il est judicieux d'élargir ainsi le champ d'application de cette théorie (dont le sens lui-même a besoin d'être clarifié eu égard aux réserves émises plus haut) nécessite une validation empirique. Il est à priori peu probable que la libéralisation des échanges ait les mêmes effets dans un pays comptant peu d'entreprises nationales que dans un pays où le secteur des entreprises est bien développé. La question que l'on doit se poser est la suivante: Quelle incidence la libéralisation des échanges a-t-elle dans un PMA type où, aux taux de change officiels et aux prix courants, la consommation privée moyenne par habitant n'est que de 57 cents (0,57 dollar) par jour?

Enfin, on observe des différences croissantes dans les structures commerciales et les capacités d'exportation des pays les moins avancés. Il faut que les mesures arrêtées au plan national dans le but de promouvoir les échanges les prennent en considération, et que toutes les mesures susceptibles d'être prises au plan international pour enrayer la marginalisation des PMA dans les courants d'échange mondiaux, telles que celles visant à améliorer l'accès au marché, soient elles aussi étudiées en en tenant compte.

facteurs de vulnérabilité qui font peser un risque de dégradation de la situation dans les PMA exportateurs de produits manufacturés et de services où l'extrême pauvreté a tendance à être moins largement répandue, voire même, assez souvent, à reculer. Nous étendrons l'analyse au problème du cercle vicieux dans lequel la pauvreté enferme la plupart des PMA, arguant du fait qu'il est d'ampleur internationale et que la mondialisation sous sa forme actuelle tend à l'aggraver.

B. Intégration commerciale, marginalisation et libéralisation : situation et évolution

L'analyse des relations commerciales internationales des PMA a tendance à porter à un certain nombre de généralisations qui ne reflètent pas nécessairement la réalité telle qu'elle est (Kirchbach, 2001). Elle conduit notamment à des énoncés tels que « les ratios commerce/PIB sont faibles dans les PMA »; « Tous les PMA exportent des produits de base »; « Tous les PMA sont en marge des courants commerciaux mondiaux, et cette marginalisation s'accroît inexorablement »; et « Les PMA ont tous des régimes d'échanges commerciaux fermés ». Dans la présente section, nous allons examiner ces assertions afin d'en déterminer le degré de validité dont il sera tenu compte dans l'étude de la relation entre commerce et pauvreté, qui suivra².

1. NIVEAU D'INTÉGRATION COMMERCIALE

Les échanges internationaux sont d'une très grande importance pour l'économie des PMA. En 1997-1998, les exportations et importations de biens et de services ont représenté 43 % de leur PIB en moyenne (tableau 25). Dans 22 des 39 PMA pour lesquels on dispose de données sur cet indicateur, l'économie a été axée sur le commerce à plus de 50 %. Le niveau moyen d'intégration commerciale des PMA est proche de la moyenne mondiale et pratiquement identique aussi à la moyenne calculée pour le groupe de pays considérés dans un rapport récent du Policy Research Unit de la Banque mondiale comme étant les « pays en développement les plus mondialisés » (Banque mondiale, 2002b: 51). De fait, il est supérieur à celui des pays de l'OCDE à revenu élevé. Il n'y a que huit PMA pour lesquels on dispose de données où l'intégration de l'économie nationale avec le reste du monde par le biais des échanges (mesurée par la part du commerce dans le PIB) est inférieure au niveau moyen enregistré dans les économies avancées. Mais, pour le groupe des PMA, le niveau d'intégration commerciale est inférieur à celui des pays à faible revenu et des pays à revenu faible et intermédiaire³.

Le niveau moyen d'intégration commerciale des PMA était relativement élevé au début des années 80, en particulier pour ce qui est des pays à faible revenus pris globalement, puis il a baissé, pour remonter dans les années 90. Aux prix courants, la part afférente aux exportations et importations de biens et de services dans le PIB de l'ensemble des PMA a augmenté de 25 % entre 1987-1989 et 1997-1998. Cela représente un accroissement proportionnel du ratio commerce/PIB plus important que la moyenne mondiale, mais inférieur à celui observé dans d'autres pays en développement et bien moindre que celui enregistré dans les « pays en développement les plus mondialisés », considérés comme tels en raison de l'importance croissante du commerce dans leur économie et partis du niveau d'intégration commerciale le plus bas au début des années 80.

Les échanges internationaux sont d'une très grande importance pour l'économie des PMA. En 1997-1998, les exportations et importations de biens et de services ont représenté 43 % de leur PIB en moyenne.

TABLEAU 25. PART DU COMMERCE DANS LE PIB, POUR LES PMA ET D'AUTRES GROUPES DE PAYS
1981–1983, 1987–1989 ET 1997–1998
(En pourcentage)

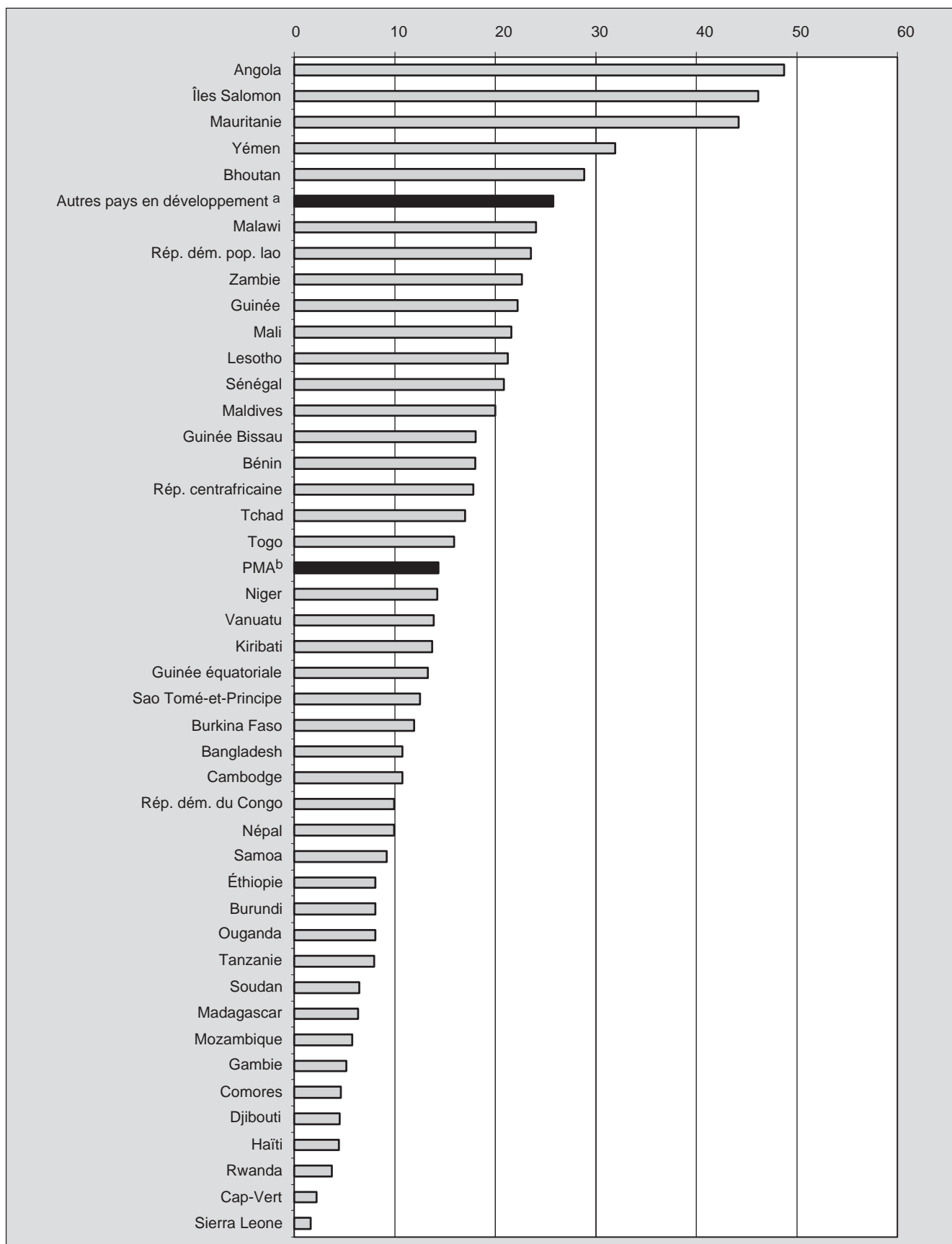
	1981–1983	1987–1989	1997–1998
PMA			
A. Commerce total (B+C)	36,4	34,4	42,9
B. Exportations de biens et services	12,1	12,6	17,0
C. Importations de biens et services	24,4	21,8	25,9
D. Solde commercial (B-C)	-12,3	-9,2	-8,9
Pays à faible revenu			
A. Commerce total (B+C)	32,0	31,5	50,8
B. Exportations de biens et services	14,1	14,5	24,1
C. Importations de biens et services	17,9	17,0	26,7
D. Solde commercial (B-C)	-3,7	-2,5	-2,7
Pays à revenu faible et moyen			
A. Commerce total (B+C)	37,3	38,3	52,3
B. Exportations de biens et services	18,3	19,7	26,1
C. Importations de biens et services	19,1	18,6	26,2
D. Solde commercial (B-C)	-0,8	1,1	-0,1
Pays de l'OCDE à revenu élevé			
A. Commerce total (B+C)	35,1	32,3	40,2
B. Exportations de biens et services	17,5	15,8	20,5
C. Importations de biens et services	17,7	16,5	19,7
D. Solde commercial (B-C)	-0,2	-0,6	0,8
Monde			
A. Commerce total (B+C)	38,7	37,2	44,6
B. Exportations de biens et services	19,2	18,6	22,6
C. Importations de biens et services	19,5	18,5	22,0
D. Solde commercial (B-C)	-0,3	0,1	0,6
Pays en développement plus mondialisés^a			
A. Commerce total (B+C)	25,4	29,3	43,5
B. Exportations de biens et services	12,3	15,0	21,7
C. Importations de biens et services	13,1	14,3	21,9
D. Solde commercial (B-C)	-0,8	0,7	-0,2

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2001*, CD-ROM.

Note: Les chiffres du tableau, sauf pour les pays en développement plus intégrés, ont été calculés à partir des moyennes par groupes de pays établies par la Banque mondiale pour les exportations et les importations de biens et de services non facteurs en pourcentage du PIB.

a Les pays en développement plus mondialisés - c'est-à-dire le tiers supérieur de l'ensemble des pays en développement pour l'accroissement de la part du commerce dans le PIB entre les années 70 et les années 90 – sont les suivants: Argentine, Bangladesh, Brésil, Chine, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Haïti, Hongrie, Inde, Jamaïque, Jordanie, Malaisie, Mali, Mexique, Népal, Nicaragua, Paraguay, Philippines, République dominicaine, Rwanda, Thaïlande, Uruguay et Zimbabwe (Banque mondiale, 2002b, p. 51).

GRAPHIQUE 27. PART EN POURCENTAGE DES EXPORTATIONS DE MARCHANDISES DANS LE PIB DES PMA, PAR PAYS, 1997-1999 (En pourcentage)



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2001*, CD-ROM.

^a Moyenne pondérée pour 104 autres pays en développement.

^b Moyenne pondérée pour 43 PMA.

Les importations de biens et de services ont représenté 26 % du PIB en moyenne dans les PMA en 1997-1998. Dans 29 sur 39 PMA, la dépendance à l'égard des importations est même plus importante encore. Mais les économies des PMA sont généralement plus tributaires des importations que tournées vers l'exportation. Dans les PMA pris globalement, les exportations de biens et de services ont représenté 17 % du PIB en 1997-1998. Ce niveau est inférieur au niveau moyen enregistré dans les pays à faible revenu (24 %), dans les pays à revenus faible et intermédiaire (26 %) ainsi que dans les pays de OCDE à revenu élevé (21 %), et inférieur également à la moyenne mondiale (23 %).

Même s'il y a lieu de s'attendre à ce que l'orientation exportatrice varie systématiquement d'un pays à l'autre, à la fois selon le revenu par habitant et selon le nombre d'habitants, les ratios exportations/PIB relativement faibles dénotent un manque de capacités d'exportation dans bon nombre de PMA. Dans 17 de ces pays, les exportations de marchandises représentent moins de 10 % du PIB (graphique 27). Qui plus est, dans la plupart des PMA, les exportations et les importations de biens et de services ne se contrebalancent pas. Pour l'ensemble du groupe, si la balance commerciale s'est légèrement améliorée dans les années 90, elle a cependant accusé un solde négatif de 8,9 % du PIB en 1997-1998, ce qui représente un déficit dépassant de loin celui de tous les autres groupes de pays. Ce schéma s'est rencontré tout au long des années 80 et 90, encore que le déficit des PMA à la fin des années 90 ait été légèrement inférieur à ce qu'il avait été au début des années 80.

2. FORME D'INTÉGRATION COMMERCIALE

On dénombre 31 PMA pour lesquels les produits de base constituent la principale source de recettes d'exportation parmi eux, l'Angola, la Guinée équatoriale, le Yémen et, depuis 1999, le Soudan, sont des pays exportateurs de pétrole.

À la fin des années 90, les produits de base non transformés constituaient 62 % des exportations totales de marchandises des PMA pris globalement (tableau 26). Les produits de base transformés en représentaient 8 % et les produits manufacturés, 30 %. D'après les données de la CNUCED, les exportations de services constituaient aussi un poste important pour les PMA, représentant 19 % des exportations totales de biens et de services à la fin des années 90 dans 35 PMA pour lesquels des données étaient disponibles.

Ces moyennes par groupes masquent d'énormes différences entre les PMA dans la composition de leurs exportations. On dénombre 31 PMA pour lesquels les produits de base constituent la principale source de recettes d'exportation; parmi eux, l'Angola, la Guinée équatoriale, le Yémen et, depuis 1999, le Soudan, sont des pays exportateurs de pétrole. Dix-huit PMA exportent surtout soit des produits manufacturés ou des services, soit une combinaison quelconque des deux⁴.

Ce qui distingue essentiellement les PMA qui exportent surtout des produits manufacturés et/ou des services de ceux qui exportent des produits de base, c'est qu'en règle générale, la structure de leurs exportations s'est modifiée au cours des 20 dernières années, à savoir que la proportion des produits primaires dans les exportations totales a diminué (en valeur relative ou en valeur absolue) et que les activités de fabrication ou celles de service sont devenues les principales activités d'exportation⁵. Les exportations de produits manufacturés les plus importantes sont celles de textiles et de vêtements, tandis que le tourisme représente le principal service exporté, encore que les services aux entreprises constituent un produit d'exportation non négligeable dans quelques PMA insulaires. Il est possible d'identifier 8 PMA dans lesquels les exportations de produits manufacturés à fort capital de main-d'œuvre ont sensiblement augmenté depuis le début des années 80 et notamment dans les années 90, et 8 autres dans lesquels les services constituent maintenant un poste d'exportation particulièrement important (voir l'annexe au présent chapitre).

TABLEAU 26. STRUCTURE DES EXPORTATIONS DANS LES PMA, PAR PAYS, À LA FIN DES ANNÉES 90

	Type ^a	Part des produits primaires et des articles manufacturés dans les exportations totales de marchandises, 1997-1999 ^b (%)						Part des exportations de services dans les exportations totales	
		Produits primaires			Articles manufacturés			Total	1995-1999 (%)
		Non transformés	Transformés	Total	Simplex	Complexes	Total		
Afghanistan	C	66,0	8,5	74,5	21,2	4,3	25,5	100	..
Bénin	C	89,6	6,6	96,3	3,0	0,8	3,7	100	22,3
Bhoutan	C
Burkina Faso	C	87,9	1,6	89,5	8,4	2,1	10,5	100	..
Burundi	C	5,0
Érythrée	C
Éthiopie	C	82,7	6,5	89,2	5,7	5,1	10,8	100	41,1
Guinée	C	82,0	10,3	92,3	0,5	7,2	7,7	100	5,6
Guinée-Bissau	C	97,5	0,7	98,3	0,8	1,0	1,7	100	8,4
Îles Salomon	C	80,6	17,9	98,5	0,9	0,6	1,5	100	24,2
Kiribati ^c	C	95,0	0,1	95,1	3,8	1,1	4,9	100	..
Libéria	C
Malawi	C	85,4	1,7	87,1	12,0	0,9	12,9	100	..
Mali	C	97,3	1,2	98,5	0,9	0,6	1,5	100	12,2
Mauritanie	C	86,4	10,5	96,9	1,7	1,5	3,1	100 ^d	4,1
Niger	C	85,4	4,6	90,1	4,6	5,4	9,9	100	4,1 ^e
Ouganda	C	90,8	4,8	95,6	1,6	2,8	4,4	100	22,6
Rép. centrafricaine	C	90,7	6,8	97,5	1,2	1,2	2,5	100	..
Rep. dém. du Congo	C	84,2	12,1	96,2	3,1	0,7	3,8	100	..
Rép. de Tanzanie	C	82,6	6,3	88,9	5,0	6,1	11,1	100	45,6
Rwanda	C	71,5	15,0	86,5	5,5	7,9	13,5	100	23,3
Sao Tomé-et-Principe	C
Sierra Leone	C	44,3 ^e
Somalie	C	92,5	3,6	96,1	1,7	2,2	3,9	100	..
Soudan ^f	C	84,5	10,3	94,8	3,0	2,2	5,2	100	7,0
Tchad	C	94,9	1,4	96,3	0,6	3,2	3,7	100	..
Togo	C	74,7	12,6	87,3	12,0	0,7	12,7	100	14,7
Zambie	C
Angola	Pétr.	97,6	1,9	99,4	0,2	0,3	0,6	100	5,3
Guinée équatoriale	Pétr.	94,7	2,7	97,4	2,0	0,6	2,6	100	3,3
Yémen	Pétr.	91,4	8,1	99,4	0,2	0,3	0,6	100 ^g	6,4
Bangladesh	M	9,5	0,3	9,9	87,8	2,4	90,1	100	7,7
Cambodge	M	14,6
Haïti	M	14,5	1,2	15,7	75,7	8,6	84,3	100 ^h	52,5
Lesotho	M	19,4
Madagascar ⁱ	M	52,6	10,6	63,2	30,5	6,3	36,8	100	46,8
Myanmar	M	59,5	9,1	68,6	29,5	1,9	31,4	100	33,2
Népal	M	6,3	1,8	8,1	88,7	3,2	91,9	100	54,8
Rép. dém. pop. lao	M	20,8
Cap-Vert	S	15,6	6,8	22,4	77,5	0,1	77,6	100 ^h	88,1
Comores	S	46,1	0,2	46,3	4,9	48,8	53,7	100	61,5 ^e
Djibouti	S	62,1 ^e
Gambie	S	80,5	7,4	87,9	7,0	5,1	12,1	100	79,1
Maldives	S	32,2	16,1	48,4	48,7	2,9	51,6	100	82,4
Samoa	S	80,2
Tuvalu	S
Vanuatu	S	74,5
Mozambique	MMS	75,5	8,5	84,0	7,8	8,2	16,0	100	56,0
Sénégal	MMS	18,3	49,4	67,6	8,0	24,3	32,4	100	25,9
PMA ^j		62,4	7,8	70,1	26,9	3,0	29,9	100	19,3

Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après des données de la base COMTRADE de l'ONU et des données de la CNUCED pour les exportations de services commerciaux.

a PMA exportateurs de produits de base hors pétrole (C); PMA exportateurs de pétrole (Pétr.); PMA exportateurs d'articles manufacturés (M); PMA exportateurs de services (S); et PMA exportateurs d'articles manufacturés et de services divers (MMS). Voir l'annexe 3.1 pour des informations détaillées sur la classification des pays.

b Voir l'annexe au présent chapitre pour la classification des produits, et les sous-groupes de produits primaires et d'articles manufacturés.

c Les droits de licence et les redevances pour la pêche constituent la principale source de recettes d'exportation de Kiribati.

d 1997-1998.

e 1993-1995.

f On peut considérer le Soudan comme pays exportateur de pétrole à partir de 1999.

g 1998.

h 1997.

i Pour Madagascar, les données COMTRADE ne comprennent pas les exportations provenant de la zone franche industrielle; si l'on comptabilise ces exportations, les articles manufacturés constituent plus de 50 % des exportations totales de marchandises (voir CCI, 2001).

j Moyenne pondérée pour l'ensemble des PMA moins le Cambodge, l'Érythrée, le Lesotho et la République démocratique populaire lao.

TABLEAU 27. STRUCTURE DES EXPORTATIONS DE MARCHANDISES DES PMA ET DES SOUS-GROUPES DE PMA,^a
1981-1983, 1987-1989 ET 1997-1999

(En pourcentage des exportations totales de marchandises)

	PMA exportateurs de produits primaires hors pétrole			PMA exportateurs de pétrole			PMA exportateurs d'articles manufacturés et/ou de services			PMA exportateurs d'articles manufacturés			Tous PMA		
	1981-1983	1987-1989	1997-1999	1981-1983	1987-1989	1997-1999	1981-1983	1987-1989	1997-1999	1981-1983	1987-1989	1997-1999	1981-1983	1987-1989	1997-1999
Produits primaires															
Non transformés	64,6	63,9	73,6	91,0	94,1	96,0	47,3	38,3	23,5	47,3	35,5	20,3	66,0	64,4	62,4
Transformés	25,7	27,2	12,2	7,8	4,5	2,8	23,2	14,5	6,0	15,1	4,8	2,5	21,4	18,8	7,8
Total	90,3	91,2	85,8	98,8	98,5	98,8	70,5	52,8	29,6	62,4	40,3	22,8	87,5	83,2	70,1
Articles manufacturés															
Simple	8,6	7,2	11,2	0,7	0,7	0,7	25,5	42,4	65,6	33,8	56,1	74,6	10,9	14,6	26,9
Complexes	1,1	1,7	3,0	0,5	0,7	0,5	4,0	4,8	4,9	3,8	3,6	2,6	1,6	2,3	3,0
Total	9,7	8,8	14,2	1,2	1,5	1,2	29,5	47,2	70,4	37,6	59,7	77,2	12,6	16,8	29,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après les données de la base COMTRADE de l'ONU.

Note : Moyennes pondérées pour l'ensemble des PMA moins le Cambodge, l'Érythrée, le Lesotho et la République démocratique populaire lao.

a Voir le tableau de l'annexe pour la composition de chaque sous-groupe.

On voit aussi à la forme d'intégration commerciale des PMA dans l'économie mondiale que la structure de leurs exportations repose assez souvent sur une gamme étroite de produits. Les trois principaux produits exportés qui constituaient en moyenne 78 % des exportations totales en 1981-1983, en ont constitué 76 % en 1997-1999.

Le tableau 27 montre l'ampleur des changements survenus dans la structure des exportations de marchandises des PMA pris aussi bien dans leur ensemble que par sous-groupes (exportateurs de pétrole, exportateurs de produits de base non pétroliers, exportateurs de produits manufacturés et/ou de services et exportateurs de produits manufacturés). On voit que dans les pays exportateurs de produits de base non pétroliers, entre le début des années 80 et la fin des années 90, la part des produits de base non transformés dans les exportations totales de marchandises est passée de 65 à 74 %. Celle des produits manufacturés a légèrement augmenté: de 10 %, elle est passée à 14 %. Mais la transformation en aval de produits de base a périclité, si bien que la part des produits de base transformés dans les exportations totales de marchandises des pays exportateurs de produits de base non pétroliers, qui était d'un peu plus d'un quart en 1981-1983, est tombée à un huitième environ en 1997-1999. Pour le groupe de PMA classés au nombre des exportateurs de produits manufacturés et/ou de services, les produits manufacturés ont constitué une part beaucoup plus importante des exportations de marchandises en 1981-1983 (30 %), part qui est passée à 70 % des exportations totales de marchandises en 1997-1999. Cette évolution s'explique principalement par les bons résultats du Bangladesh. Cela étant, la part des exportations de produits manufacturés dans les exportations totales de marchandises a tendance à s'accroître dans bien d'autres pays de ce groupe et notamment dans les PMA qui exportent surtout des services.

On voit aussi à la forme d'intégration commerciale des PMA dans l'économie mondiale, que ces économies exportent au non majoritairement des produits de base, des produits manufacturés ou des services, que la structure de leurs exportations repose assez souvent sur une gamme étroite de produits. Pour le groupe des PMA dans son ensemble, la concentration des exportations est restée à peu près la même au cours des 20 dernières années. Les trois principaux produits exportés qui constituaient en moyenne 78 % des exportations totales en 1981-1983, en ont constitué 76 % en 1997-1999 (tableau 28).

TABLEAU 28. CONCENTRATION DES EXPORTATIONS DE MARCHANDISES DES PMA, PAR PAYS, 1981-1983 ET 1997-1999, ET PRINCIPAUX ARTICLES EXPORTÉS À LA FIN DES ANNÉES 90
(En pourcentage)

	Part des trois principaux produits exportés dans les exportations totales de marchandises des PMA ^a		Principaux articles exportés ^b
	1981-1983	1997-1999	
Afghanistan	67,7	43,5	Raisins, fourrures et peaux, et tapis de laine
Angola	96,5	97,6	Pétrole et diamants
Bangladesh	60,3	53,2	Vêtements pour hommes et pour femmes
Bénin	52,9	86,1	Coton, huile de palme et noix de cajou
Bhoutan	83,8	60,0	Énergie électrique, carbure de calcium, ciment Portland et ferrosilicium
Burkina Faso	77,5	81,8	Coton, sucre et produits à base de viande
Burundi	81,4	98,0	Café, thé et or
Cambodge	64,4	61,3	Vêtements, chaussures et bois
Cap-Vert	82,2	76,0 ^c	Poisson et vêtements
Comores	93,0	93,2	Gousses de vanille et clous de girofle
Djibouti	38,0 ^d	28,6	Animaux sur pied et produits agricoles
Érythrée	..	70,1	Sel, articles en cuir semi-transformés, fleurs, bétail et textiles
Éthiopie	80,2	81,1	Café, graines de sésame et cuir
Gambie	74,4	69,1	Poulpes et arachide
Guinée	96,9	80,1	Aluminium, bauxite et diamants
Guinée équatoriale	84,9	93,0	Pétrole et bois
Guinée-Bissau	58,5	79,8	Noix de cajou et produits à base de poisson
Haïti	39,6	42,9 ^c	Vêtements
Îles Salomon	74,9	80,0	Pêcherie
Kiribati	92,9	90,6	Produits à base de poisson
Lesotho	..	76,5	Vêtements et diamants
Libéria	84,6	92,2	Diamants, caoutchouc et bois
Madagascar	70,7	40,5	Vêtements, coquillages et crustacés, et café
Malawi	82,9	78,8	Tabac, sucre, thé et café
Maldives	70,1	73,2	Vêtements et produits à base de poisson
Mali	81,6	92,9	Diamants, or, coton et bétail
Mauritanie	93,3	89,7 ^e	Produits à base de poisson et minerai de fer
Mozambique	55,6	59,8	Crevettes et coton
Myanmar	57,6	44,8	Vêtements et crevettes
Népal	39,6	61,7	Tapis et vêtements
Niger	94,7	83,3	Uranium et animaux sur pied
Ouganda	97,5	69,9	Café et poisson
Rép. centrafricaine	74,4	79,5	Diamants, bois tropicaux et café
Rép. dém. du Congo	68,4	79,6	Diamants, pétrole, cobalt, bois et café
Rép. dém. pop. lao	70,2	40,5	Vêtements, bois et produits dérivés du bois, énergie hydroélectrique et café
Rép.-Unie de Tanzanie	54,9	51,3	Café et noix de cajou
Rwanda	91,2	84,4	Thé et café
Samoa	68,2	80,5	Jeux de fils pour bougies d'allumage et pêche
Sao Tomé-et-Principe	94,1	77,3	Fèves de cacao et pêche
Sénégal	52,2	49,5	Poisson et engrais
Sierra Leone	63,2	75,3	Diamants, chaussures et fèves de cacao
Somalie	94,8	79,4	Animaux sur pied
Soudan	59,0	52,6	Pétrole (récent), coton, graines de sésame et bétail
Tchad	95,6	97,0	Coton, gomme arabique et bétail
Togo	70,8	76,5	Phosphate de calcium et coton
Tuvalu	100,0	49,5	Timbres, copra et produits de l'artisanat
Vanuatu	90,6	62,1	Copra
Yémen	94,0	94,1	Pétrole et poisson
Zambie	93,8	89,3	Cuivre et cobalt
PMA ^f	78,2	76,0	

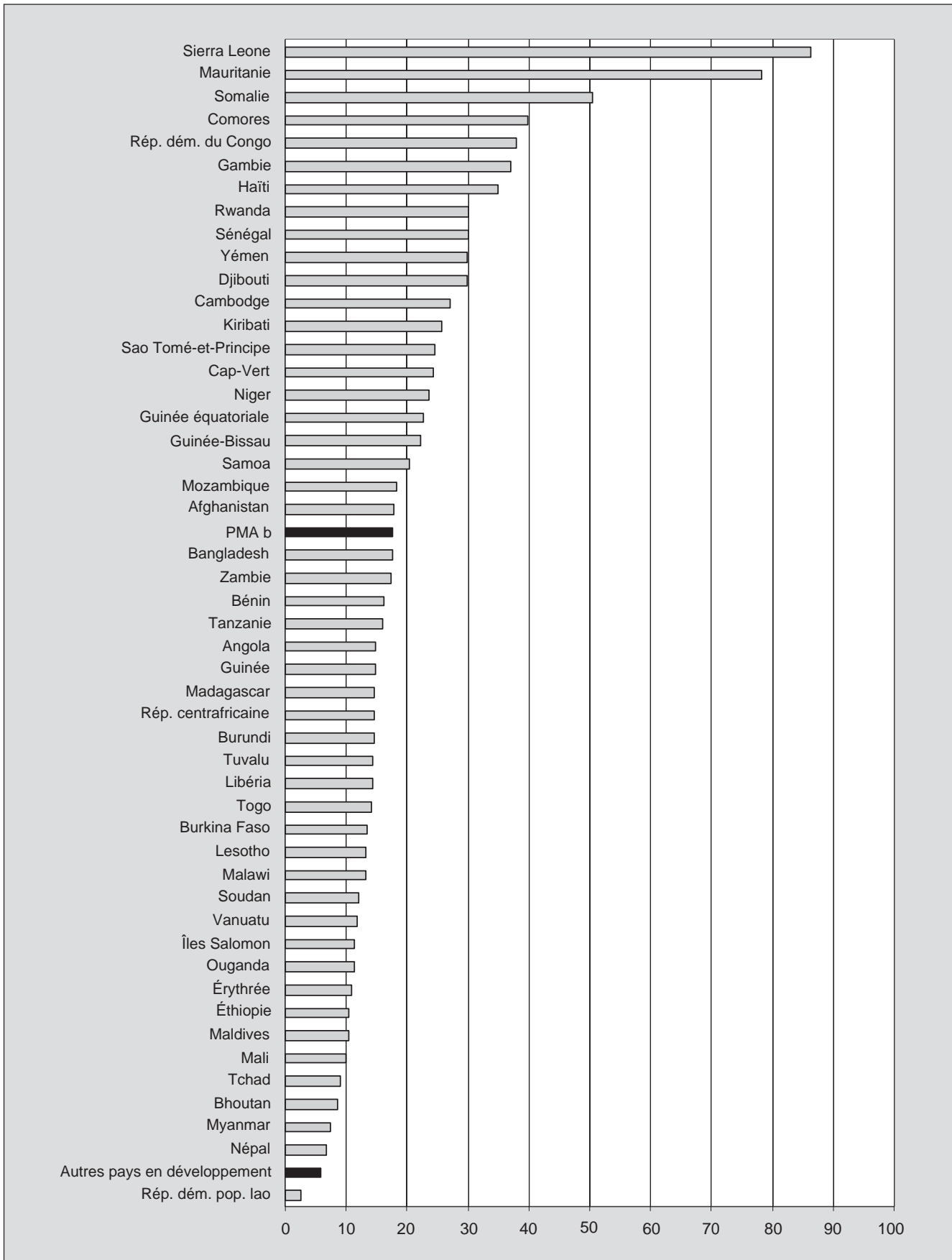
Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED et CCI (2001).

a D'après les données de la base COMTRADE de l'ONU (CTCI 3 Rev.2).

b ITC (2001). c 1997. d 1982. e 1997-1998.

f Moyennes pondérées pour l'ensemble des PMA moins le Cambodge, l'Érythrée, le Lesotho et la République démocratique populaire lao.

GRAPHIQUE 28. IMPORTATIONS ALIMENTAIRES^a EN POURCENTAGE DES IMPORTATIONS TOTALES DE MARCHANDISES DANS LES PMA, PAR PAYS, 1997-1999 (En pourcentage)

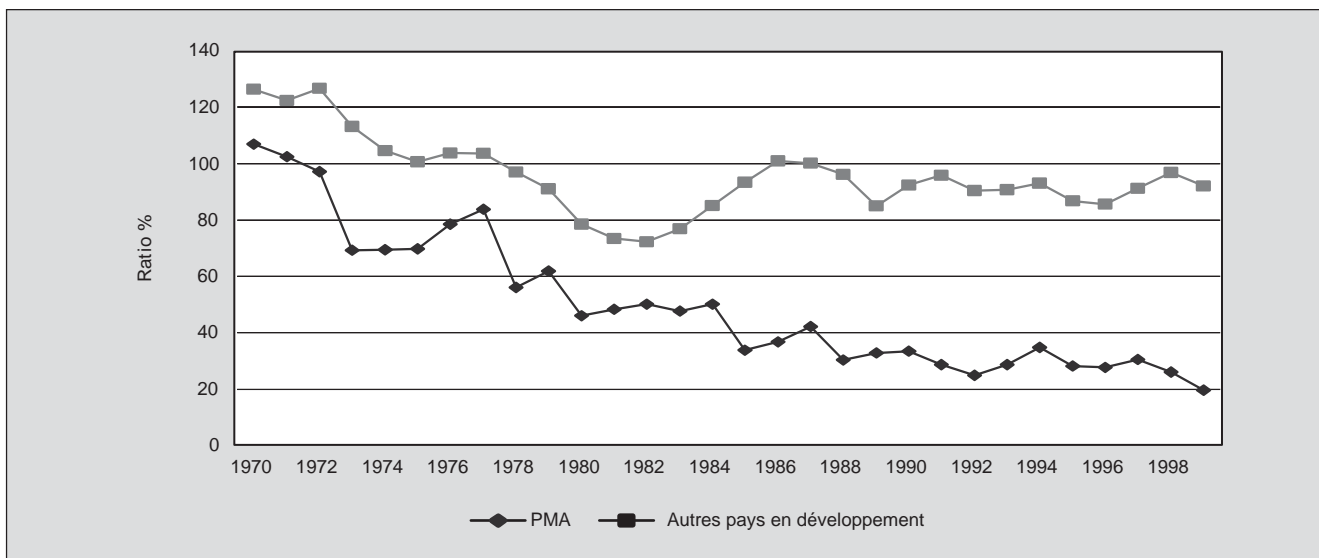


Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après FAO, FAOSTAT.

a À l'exclusion du poisson.

b Moyennes pondérées.

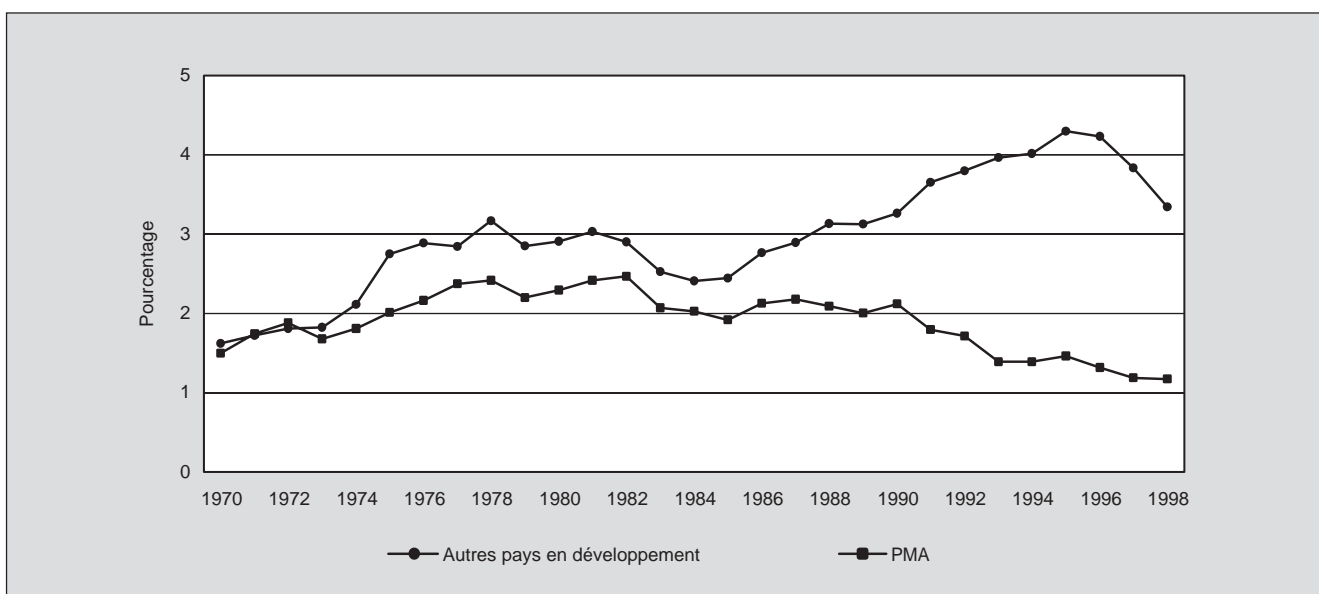
GRAPHIQUE 29. EXPORTATIONS ALIMENTAIRES/IMPORTATIONS ALIMENTAIRES POUR LES PMA ET D'AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, 1970–1999^a (En pourcentage)



Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après FAO, FAOSTAT.

a À l'exclusion des exportations et importations de poisson.

GRAPHIQUE 30. IMPORTATIONS DE MACHINES ET DE MATÉRIEL EN POURCENTAGE DU PIB DANS LES PMA ET DANS D'AUTRES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, 1970–1998 (En pourcentage)



Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après Mayer (2001).

Note : L'échantillon comprend 35 PMA et 56 autres pays en développement pour lesquels des données sont disponibles.

Concernant la composition des importations des PMA, il est bon de noter deux points importants. Le premier est la dépendance relativement forte de ces pays à l'égard des importations de denrées alimentaires (graphique 28). En 1997-1999, ces importations ont représenté 18 % des importations totales de marchandises dans les PMA contre 6 % dans les autres pays en développement. Dans les années 90, leur part dans les importations de marchandises était en augmentation dans la moitié ou presque des PMA pour lesquels on dispose de données (21 sur 44 pays). Sur une plus longue durée, on constate que le ratio exportations/importations de denrées alimentaires a dégringolé, chutant de plus de 100 % en 1970 à 40 % environ dans le milieu des années 80, pour n'être plus que de 20 % en 1999. Cette évolution est sensiblement différente de celle d'autres pays en développement dans l'économie alimentaire mondiale. Dans ces pays, les exportations de denrées alimentaires se sont généralement stabilisées, avoisinant 80-100 % des importations de denrées alimentaires depuis le milieu des années 80 (graphique 29).

Le second point est que, dans les PMA, les machines et les biens d'équipement constituent une part bien plus modeste des importations que dans d'autres pays en développement. Ces importations ont représenté à peine 1,2 % du PIB en 1996-1998, contre 2,6 % dans d'autres pays à faible revenu et 3,8 % dans d'autres pays en développement. Ainsi que le montre le graphique 30, les importations de machines et de biens d'équipement n'ont cessé de chuter dans l'ensemble des PMA depuis le début des années 80, situation qui contraste nettement avec celle observée dans d'autres pays en développement (où l'on a cependant constaté un net ralentissement de ces importations depuis la crise financière asiatique). Le faible niveau des importations de machines et de biens d'équipement dans les PMA n'est pas à négliger, parce que de telles importations peuvent constituer une filière centrale de transfert de technologies pour des pays à faible revenu (voir Mayer, 2000, 2001), et qu'il existe aussi une corrélation entre leur niveau et la croissance économique (Mazumbar, 2001).

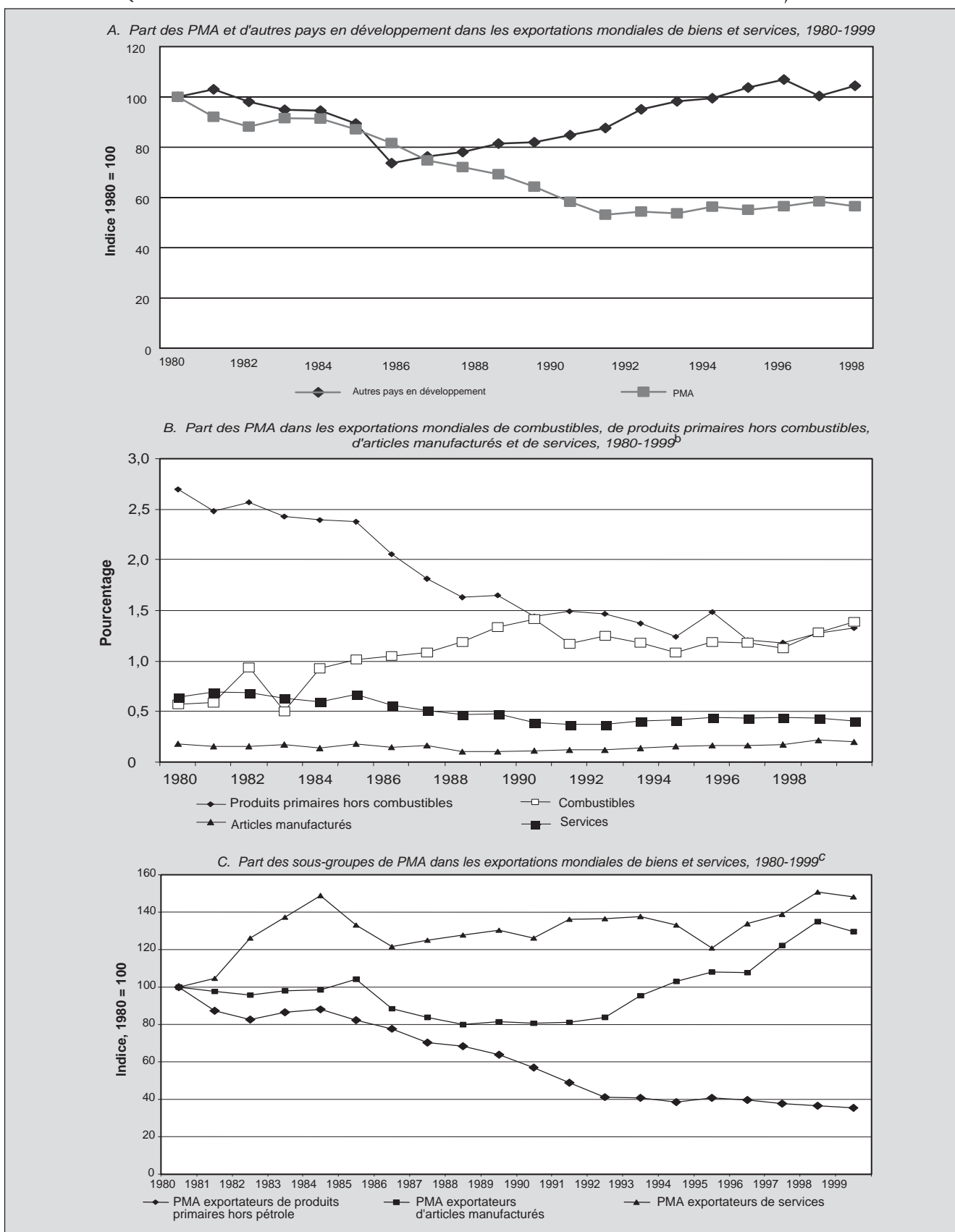
3. PARTICIPATION AUX COURANTS D'ÉCHANGE MONDIAUX

La part des PMA dans les exportations mondiales de biens et de services a régressé de 47 % entre 1980 et 1999.

Certes, le commerce revêt une importance capitale pour les PMA, mais la petite taille de l'économie de ces pays au plan mondial fait que leur participation aux échanges commerciaux internationaux est limitée. En 2000, les exportations totales de marchandises des PMA se sont chiffrées à quelque 31,5 milliards de dollars, montant correspondant à 0,5 % des exportations mondiales de marchandises et à 8 % seulement de l'ensemble des exportations de marchandises des pays à faible revenu. Les exportations totales de marchandises de l'ensemble des PMA ont représenté environ la moitié de celles de l'Autriche. Il est à noter également qu'en 2000, environ 52 % des exportations totales de marchandises des PMA ont été fournis par trois pays, à savoir l'Angola et le Yémen (tous deux exportateurs de pétrole), et le Bangladesh. Environ 74 % de toutes les marchandises exportées par les PMA ont été fournies par seulement 10 pays: Angola, Bangladesh, Cambodge, Guinée, Myanmar, Népal, Sénégal, Soudan, Yémen et Zambie.

La part des PMA dans les importations et les exportations mondiales est allée en s'amenuisant au fil des ans. Ce phénomène, qui résulte du fait que les exportations et les importations des PMA, tout en s'accroissant, augmentent moins vite que les importations et les exportations mondiales, correspond à la description qui est souvent faite de la marginalisation des PMA dans l'économie mondiale. La part de ces pays dans les exportations mondiales de biens et de services a régressé de 47 % entre 1980 et 1999, et n'a représenté cette année-là

GRAPHIQUE 31. PART DES PMA DANS LES EXPORTATIONS MONDIALES DE BIENS ET SERVICES, 1980-1999



Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED.

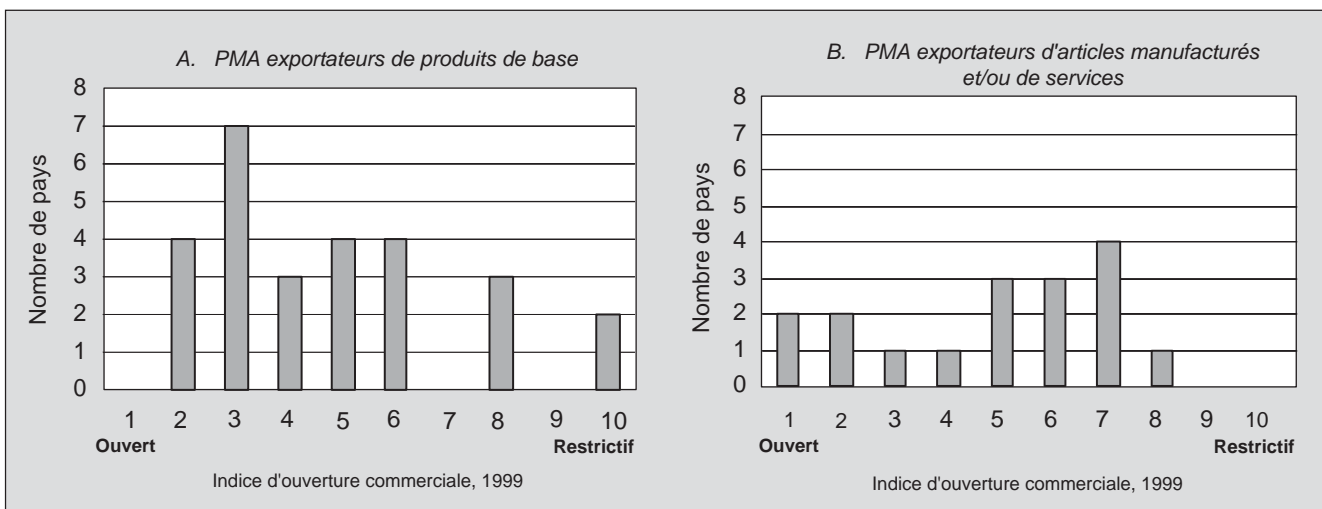
- a D'après des estimations tirées de la balance des paiements, en dollars courants, Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2001*, CD-ROM. L'échantillon se compose de 36 PMA et de 72 autres pays en développement.
- a D'après des données de la base COMTRADE de l'ONU et des données de la CNUCED sur les exportations de services commerciaux.
- c Les données, les sources et l'échantillon de pays sont les mêmes que pour le graphique A ci-dessus, à ceci près que le Mozambique et le Sénégal, considérés comme des exportateurs à la fois d'articles manufacturés et de services, ont été sortis de l'échantillon. Voir l'annexe au présent chapitre pour la composition des sous-groupes de pays. Les graphiques concernent la totalité des PMA moins les pays suivants: Afghanistan, Angola, Burundi, Cambodge, Djibouti, Guinée, Guinée équatoriale, Libéria, République démocratique populaire lao, Somalie, Tuvalu et Yémen.

que 0,42 % du volume total des échanges mondiaux. Leur part dans les importations mondiales de biens et de services, qui a diminué de 40 % pendant la même période, a représenté, quant à elle, 0,7 % des importations mondiales en 1999⁶.

Ce tableau général de la marginalisation cache en réalité une structure bien plus différenciée (graphique 31). En étudiant de plus près l'évolution dans le temps de la participation au commerce mondial, on constate que pour ce qui est des exportations de biens et de services pris globalement, le processus de marginalisation (tel que défini ci-dessus) s'est enrayé au début des années 90, c'est-à-dire que, depuis 1992 la part des PMA dans les échanges mondiaux a cessé de diminuer. Mais ce coup d'arrêt n'a pas marqué de tournant, en ce sens que l'on n'a encore noté, pour l'ensemble des PMA, ni régression notable ni inversion du processus de marginalisation (graphique 31A).

En désagrégant les données par type d'exportations (graphique 31B), on observe que le processus de marginalisation est plus accentué dans le cas des exportations de produits de base non pétroliers que dans celui des services et que, dans les deux cas, il s'est enrayé dans les années 90. Mais on voit aussi que la part des PMA dans les exportations mondiales de pétrole a augmenté dans les années 80 et que, depuis 1988, leur part dans les exportations mondiales de produits manufacturés s'est également sensiblement accrue, passant de 0,1 %

GRAPHIQUE 32. INDICE DE L'EFFET RESTRICTIF SUR LES ÉCHANGES POUR LES PMA EXPORTATEURS DE PRODUITS DE BASE (A) ET D'ARTICLES MANUFACTURÉS ET/OU DE SERVICES (B), 1999



Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après l'indice FMI de l'effet restrictif sur les échanges.

Note : L'indice repose sur la classification suivante :

Droits de douane	Ouvert	Modéré	Restrictif
Ouvert	1	4	7
Relativement ouvert	2	5	8
Modéré	3	6	9
Relativement restrictif	4	7	10
Restrictif	5	8	10

Les droits de douane sont classés comme suit :

Ouvert = fourchette tarifaire moyenne $0 \leq t < 10\%$. Relativement ouvert = $10 \leq t < 15\%$. Modéré = $15 \leq t < 20\%$. Relativement restrictif = $20 \leq t < 25\%$. Restrictif = 25 % et plus.

Les obstacles non tarifaires sont classés comme suit :

Ouvert = pas ou peu d'obstacles; moins de 1 % de la production ou des échanges sont touchés. Modéré = obstacles très présents dans au moins un important secteur de l'économie; de 1 à 25 % de la production ou des échanges sont touchés. Restrictif = de nombreux secteurs ou des pans entiers de production sont touchés, soit plus de 25 % de la production ou des échanges.

du total mondial cette année-là à 0,2 % en 1999. Bien qu'encore minime, cet accroissement représente un doublement de part de marché.

Lorsque l'on procède à une désagrégation par type d'exportateurs (graphique 31C) et que l'on concentre son attention sur le nombre plus restreint de PMA pour lesquels on peut disposer de données concernant la période 1980-1999, on s'aperçoit alors que, pour les PMA classés comme exportateurs de produits manufacturés et de services, il n'y a pas de processus de marginalisation. Les pays exportateurs de services ont accru leur part dans les exportations mondiales de biens et de services au début des années 80 et, en dépit de hauts et de bas depuis lors, ont conservé la part de marché accaparée. Les exportateurs de produits manufacturés étaient en voie de marginalisation dans les courants commerciaux mondiaux au milieu des années 80; mais, depuis 1990, ils ont sensiblement accru leur part de marché au niveau mondial. Par contre, les pays exportateurs de produits de base non pétroliers se sont heurtés à un processus intense de marginalisation. Celui-ci a marqué le pas dans les années 90, mais la part de marché de ces pays continue de se rétrécir. De fait, la part des PMA exportateurs de produits de base non pétroliers dans le commerce mondial a diminué de plus de 60 % entre 1980 et 1999. Dans le même temps, celle des PMA exportateurs de produits manufacturés et de services a augmenté d'environ 40 %. Il convient de souligner, toutefois, que la part de ces pays dans le commerce mondial reste faible: elle représentait environ 0,5 % des exportations mondiales totales de biens et de services à la fin des années 90.

4. AMPLÉUR DE LA LIBÉRALISATION DES ÉCHANGES

Nombre de PMA ont consacré beaucoup d'énergie à mettre en œuvre des programmes d'ajustement structurel depuis la fin des années 80. Ainsi que le montre le rapport de la CNUCED (2000: 103-110), cette démarche a entraîné d'importantes réformes, y compris une libéralisation généralisée des échanges. De ce fait, à la fin des années 90, les régimes d'échanges commerciaux des PMA étaient beaucoup plus ouverts qu'à la fin des années 80.

En prenant comme mesure l'indice du degré d'ouverture du commerce extérieur établi par le FMI, on voit que les PMA, bien que quelques-uns d'entre eux ne se soient pas lancés énergiquement dans la libéralisation des échanges, sont, de fait, allés plus moins que les autres pays en développement dans le démantèlement des obstacles au commerce⁷. En 1999, plus d'un tiers des 43 PMA pour lesquels on dispose de données, appliquaient des droits dont le taux moyen était inférieur à 20 % et qui n'étaient assortis d'aucun obstacle non tarifaire ou seulement d'obstacles mineurs; les trois cinquièmes, appliquaient des droits d'importation dont le taux moyen était inférieur à 20 % et des obstacles non tarifaires mineurs ou d'importance limitée couvrant moins de 25 % de la production ou des échanges. Ce processus de libéralisation est allé plus loin dans les pays exportateurs de produits de base que dans les pays exportateurs de produits manufacturés et/ou de services (graphique 32).

C. Libéralisation des échanges, croissance et pauvreté

Ces dernières années, les grandes théories générales sur les liens entre la libéralisation des échanges et la pauvreté ont fait place à l'identification des mécanismes par le biais desquels la libéralisation des échanges pouvait influencer sur la pauvreté (voir Winters, 1999, 2001; Cirera, McCulloch et Winters, 2001). Ces mécanismes prennent en considération les répercussions de la libéralisation des échanges sur:

La part des PMA exportateurs de produits de base non pétroliers dans le commerce mondial a diminué de plus de 60 % entre 1980 et 1999. Dans le même temps, celle des PMA exportateurs de produits manufacturés et de services a augmenté d'environ 40 %.

À la fin des années 90, les régimes d'échanges commerciaux des PMA étaient beaucoup plus ouverts qu'à la fin des années 80.

Ce processus de libéralisation est allé plus loin dans les pays exportateurs de produits de base que dans les pays exportateurs de produits manufacturés et/ou de services.

ENCADRÉ 10. LIBÉRALISATION DES ÉCHANGES, PARITÉ ENTRE LES SEXES ET PAUVRETÉ RURALE DANS LES PMA D'AFRIQUE

Dans son analyse des relations entre la libéralisation des échanges et la pauvreté, Winters (1999) identifie un certain nombre de voies importantes au travers desquelles les réformes en matière de politique commerciale pourraient avoir un impact sur la pauvreté. Il estime que les questions de parité entre les sexes sont de nature à affecter les résultats, mais constate qu'il est difficile de savoir comment le démontrer (p. 47). Ann Whitehead (2001) propose un cadre d'analyse pour trouver une solution à ce problème. Elle applique une perspective sexospécifique à quelques-unes des principales voies identifiées par Winters de manière à montrer de quelle façon la libéralisation des échanges pourrait influencer sur le niveau de vie des femmes rurales dans les PMA d'Afrique.

Elle estime que la meilleure manière d'intégrer une perspective sexospécifique dans l'analyse de processus économiques est de considérer les relations entre les sexes comme une variable d'intervention dans toutes les activités économiques, qui influe sur le mode de fonctionnement des marchés de produits et de facteurs de production, sur la productivité des moyens de production et le comportement économique des acteurs ainsi que sur la détermination conjointe de la croissance et de la répartition du revenu. L'économie de production monétisée et celle ne connaissant pas la monnaie doivent également être considérées comme interdépendantes.

Un nombre croissant d'ouvrages donnent à entendre que les femmes rurales n'ont pas tiré profit de la libéralisation des échanges, ni, plus généralement, des réformes agricoles, en raison de la nature des relations au sein des ménages, d'aucuns précisant que, les ressources n'étant pas intégralement mises en commun dans les ménages, l'incitation à développer la production serait moindre et la répartition des ressources, inefficace; et que les femmes, tenues de pratiquer les cultures vivrières traditionnelles et manquant tout simplement de temps du fait des tâches ménagères qu'elles ont à accomplir, auraient des difficultés à saisir les occasions qui se présenteraient à elles d'entreprendre de nouvelles productions.

Whitehead admet qu'il y a certainement des causes importantes au manque de sensibilité des femmes aux majorations de prix à la production et aux meilleures opportunités d'emploi qui pourraient résulter de la libéralisation des échanges. Elle estime, toutefois, que les principales n'ont rien à voir avec les relations hommes-femmes au sein des ménages, mais qu'elles émanent plutôt du caractère sexiste des marchés du travail et des marchés des produits agricoles, ainsi que du caractère sexiste des régimes de propriété et d'accès à la terre. Elle désigne le manque de capitaux d'investissement des femmes comme le principal facteur contribuant à leur appauvrissement.

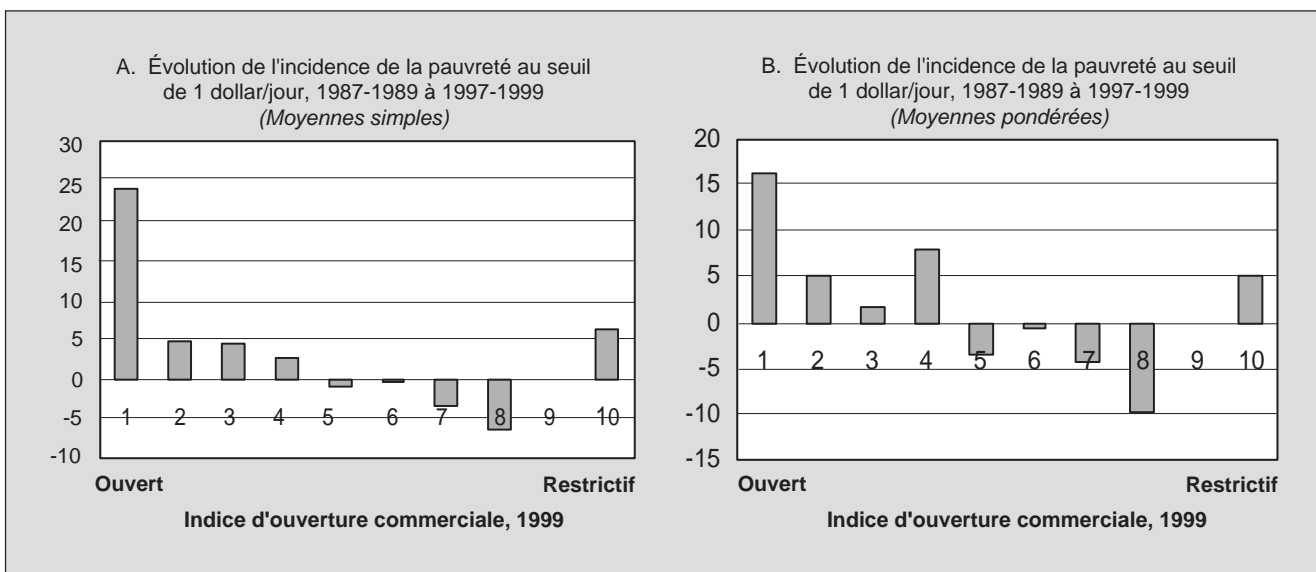
Pour reprendre ses termes, la production de cultures vivrières, comme celle de cultures de rapport, nécessite des capitaux, encore qu'il faille généralement plus de ressources de trésorerie pour ces dernières que pour produire les denrées alimentaires nécessaires à la nourriture familiale. L'entreprise de cultures novatrices présuppose quasiment toujours l'achat de moyens de production et peut aussi exiger le recours à de nouvelles techniques. C'est parce qu'ils cultivent dans un environnement privé de ressources que les pauvres ruraux – hommes et femmes – sont effectivement exclus socialement de la croissance. L'aptitude des femmes à participer aux innovations agricoles est restreinte par l'extrême rareté de ces ressources. Bien qu'elles puissent être véritablement minimes, les sommes requises sont souvent hors de la portée de bon nombre de femmes, qui ne voient parfois passer entre leurs mains que quelques misérables sous au cours d'une année ordinaire. Deux facteurs viennent aggraver le manque de capitaux d'investissement des femmes: 1) la politique des pouvoirs publics et du secteur privé concernant le crédit, les programmes afférents aux moyens de production et les débouchés commerciaux pour les récoltes; et 2) la mesure dans laquelle elles disposent de revenus non agricoles et le niveau de ces revenus (Whitehead, 2001: 24).

Whitehead soutient que le problème d'accès des femmes à la terre est bien un problème de manque de ressources financières, même si l'on commence à se poser sérieusement la question de savoir comment il se fait que les revendications foncières des femmes soient relativement fortes dans les régions où les terres abondent, et beaucoup plus faibles dans les régions où les terres sont plus rares. Elle soutient également que le manque de capitaux des femmes est étroitement lié au cloisonnement des marchés de la main-d'œuvre rurale et des possibilités d'emplois non agricoles, qui contraignent les femmes à n'occuper que des emplois occasionnels et faiblement rémunérés en complément de leur activité agricole. La segmentation du marché du travail est due au coût d'entrée élevé d'activités plus lucratives et au caractère sexiste des institutions à capital social et d'assurance-risques. L'enseignement scolaire intervient moins dans le cloisonnement des marchés de l'emploi rural.

Manquant de ressources financières, les femmes sont prises dans un cercle vicieux qui fait qu'elles ne peuvent pas prendre n'importe quel type d'emploi non agricole et, partant, ne sont pas en mesure d'épargner suffisamment sur les faibles revenus qu'il leur procure pour investir dans des pratiques agricoles modernes et novatrices. Elles sont également embauchées à des salaires très bas dans les activités non agricoles, alors que leur propre production n'est déjà pas susceptible de rapporter beaucoup, que les possibilités d'activités non agricoles génératrices de revenu sont rares et que, du fait de la faible rentabilité de leur travail, elles se trouvent dans l'impérieuse nécessité de trouver un emploi non agricole. Les jeunes femmes deviennent des proies particulièrement faciles pour un marché du sexe organisé et, donc, particulièrement exposées au sida. Tous ces désavantages liés au sexe sont renforcés par les institutions publiques et privées.

La principale conclusion qui se dégage de cette analyse sur le plan de l'action est que les femmes ne bénéficieront pas nécessairement des effets positifs que la libéralisation des échanges pourrait avoir sur les prix et l'emploi, à moins que toute une série de mesures ne soit prise pour remédier aux désavantages aggravés par le sexisme et les contraintes imposées par le sexe, qui filtrent à travers le fonctionnement des marchés de produits et de facteurs. Le moyen le plus sûr de faire en sorte que les femmes rurales ne soient pas tenues socialement à l'écart des bienfaits de la croissance économique est de remédier à leur manque de ressources financières. Il faut, pour ce faire, améliorer l'accès au crédit et développer les activités non agricoles rémunératrices en « étoffant » les marchés de l'emploi rural. Il est trop dire que les relations au sein des ménages sont une source de handicaps, car cela dirige l'attention vers des questions plus difficiles à résoudre et distrait les décideurs de mesures propices à amener de réels changements dans la vie des femmes.

GRAPHIQUE 33. LIBÉRALISATION DU COMMERCE ET TENDANCES DE LA PAUVRETÉ DANS LES PMA PENDANT LES ANNÉES 90



Source : Identique graphique 32.

Note : Voir le graphique 32.

- Les prix des biens et des services que les pauvres consomment et produisent, ce qui profite à ceux qui sont consommateurs nets de biens devenant plus abordables et à ceux dont les produits peuvent se vendre plus cher sur les marchés internationaux;
- La demande, et les recettes tirées, de facteurs de production que les pauvres ont à offrir, notamment une main-d'œuvre non qualifiée;
- Les recettes publiques et les ressources disponibles pour promouvoir la croissance et le recul de la pauvreté, qui peuvent être compromises durant la libéralisation des échanges dans les pays pauvres, vu la très forte dépendance de ceux-ci à l'égard des taxes prélevées sur les biens échangés;
- Les risques et l'instabilité, qui peuvent avoir tendance à augmenter, les économies devenant plus exposées aux contraintes planétaires.

Les coûts d'ajustement transitoires, qui résultent de l'exposition à la concurrence internationale d'activités nationales non compétitives protégées jusqu'alors, et les effets à long terme de la croissance retiennent aussi davantage l'attention. L'incidence globale de la libéralisation des échanges reflète l'importance relative de tous ces mécanismes, qui varient selon les contextes comme selon les groupes, et touchent également différemment les hommes et les femmes (voir encadré 10). Comme il est dit dans le rapport de la Banque africaine de développement et al. (2001: 1), « ces répercussions varient sensiblement selon les pays, les régions et les groupes au sein des pays, de sorte qu'il est difficile de parler par généralisations de l'incidence de la libéralisation des échanges sur la pauvreté ».

Pour les pays les moins avancés, les renseignements dont on dispose montrent que la libéralisation des échanges n'a pas été très étroitement associée jusqu'ici à la réduction de la pauvreté. Le graphique 33 indique les variations de la part de la population vivant avec moins de 1 dollar par jour dans les années 90 dans un échantillon de 36 PMA, classés selon le degré d'ouverture du commerce extérieur à la fin des années 90. Il convient de souligner qu'il n'a pas pour objet de permettre une comparaison entre la situation d'avant et celle d'après la libéralisation des échanges. Il n'est pas irréaliste, cependant, de présumer que ces pays avaient, en règle générale, des régimes d'échanges commerciaux beaucoup plus restrictifs à la fin des années 80. A ce titre, le

Le graphique montre que la pauvreté est incontestablement en train d'augmenter dans les économies qui ont adopté le régime d'échanges commerciaux le plus ouvert et dans ceux qui ont conservé le régime le plus fermé.

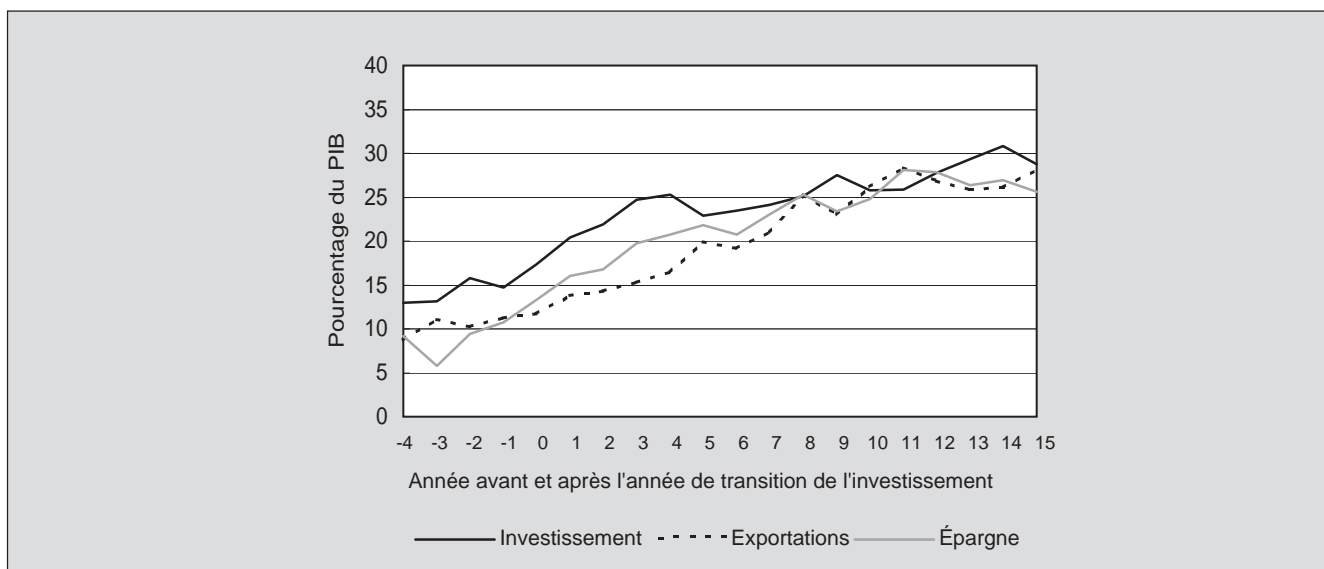
graphique atteste que, dans les années 90, la pauvreté a évolué de façons diverses dans des pays groupés selon le chemin parcouru sur la voie de la libéralisation des échanges durant cette période.

Le graphique montre que la pauvreté est incontestablement en train d'augmenter dans les économies qui ont adopté le régime d'échanges commerciaux le plus ouvert et dans ceux qui ont conservé le régime le plus fermé. Mais, entre ces deux extrêmes, on voit qu'elle a tendance à reculer dans les pays qui ont modérément libéralisé leur régime d'échanges et à s'accroître, en revanche, dans ceux qui sont allés plus loin sur la voie de la libéralisation.

Il ne serait pas honnête de conclure de ces observations que la libéralisation des échanges fait croître la pauvreté dans les pays les moins avancés. Avant de pouvoir affirmer une telle chose, il faudrait faire toute une construction montrant à l'inverse ce qui serait advenu sans libéralisation des échanges. Il reste que le graphique ne corrobore pas l'autre thèse, tout aussi solide, selon laquelle la libéralisation des échanges réduit la pauvreté. Ce qu'il montre, assurément, c'est qu'une libéralisation des échanges rapide et poussée est allée de pair, au moins à court terme, avec une augmentation de l'incidence de la pauvreté⁸.

De plus en plus nombreux sont, de ce fait, aujourd'hui ceux qui estiment que la libéralisation des échanges n'aura d'effets favorables sur le niveau de pauvreté que moyennant la mise en œuvre de « mesures complémentaires » (voir, par exemple, Banque mondiale, 2001: chap. 2) ou que c'est dans le long terme que ces effets se feront sentir, même si, à court terme, la pauvreté et le chômage s'accroissent. L'incidence du train de réformes économiques associé à des programmes d'ajustement structurel mis en place dans les PMA est examinée en détail au chapitre 5. Mais, il peut être bon de noter ici que les éléments d'information qui y seront présentés laissent entendre que l'incidence de la pauvreté dans les années qui ont suivi la mise en œuvre des réformes a

GRAPHIQUE 34. TRANSITION DE L'INVESTISSEMENT^a, ÉPARGNE ET EXPORTATIONS EN ASIE DE L'EST



Source : Akyüz et Gore (2001: figure 1).

- a D'après Rodrik (1999), un pays est considéré connaître une transition de l'investissement en une année T si a) la moyenne mobile sur trois ans de son taux d'investissement sur une période de huit ans commençant à T+1 dépasse la moyenne sur cinq ans de son taux d'investissement avant T de 5 points de pourcentage ou plus, et b) le taux d'investissement après transition reste supérieur à 10 %. L'épargne correspond à l'investissement fixe intérieur brut plus les exportations moins les importations. Les chiffres sont des moyennes non pondérées pour les pays et les années de transition ci-après: Indonésie (1969), République de Corée (1965), et Thaïlande (1966); ils proviennent de Rodrik (1999, tableau 3.2). L'année de transition dans le graphique est l'année zéro (0).

été, dans la plupart des cas, du même ordre que pendant les années qui l'ont précédée.

Concernant les répercussions à long terme de la libéralisation des échanges, la littérature abonde d'études empiriques comparatives sur l'ouverture et la croissance. On soutenait souvent, autrefois, que ces études tendaient à démontrer que les économies pratiquant un régime de commerce ouvert se développaient plus rapidement et connaissaient un recul plus sensible de la pauvreté. Mais cette opinion est de plus en plus contestée (voir, en particulier, Rodriguez et Rodrik, 1999). Même les partisans de la libéralisation des échanges sont plus prudents aujourd'hui dans leurs assertions. Il n'est que de citer Winters (1999:59), par exemple, qui termine son étude en concluant que, globalement, à la lumière des faits, le plus honnête est de dire que, si l'ouverture commerciale en elle-même a très certainement un lien avec la croissance économique observée ultérieurement, cela n'a toujours pas été clairement et universellement établi, en ajoutant cependant qu'elle n'a certainement pas été identifiée comme une entrave.

Qu'il n'y ait aucune relation évidente entre libéralisation des échanges et réduction de la pauvreté ne signifie pas qu'il n'y en ait aucune entre commerce et réduction de la pauvreté.

D. Orientation à l'exportation, croissance et pauvreté

Qu'il n'y ait aucune relation évidente entre libéralisation des échanges et réduction de la pauvreté ne signifie pas qu'il n'y en ait aucune entre commerce et réduction de la pauvreté. De fait, l'une des grandes leçons tirées de données d'expérience récentes est que les pays en développement qui ont progressé le plus vite ces vingt dernières années et connu un recul rapide de la pauvreté ont généralement aussi constaté un accroissement de la part de la production nationale exportée (Rodrik, 1999: chap. 2). Il est faux, toutefois, de penser que cela est dû à la libéralisation des échanges. La relation entre les exportations et la croissance, en outre, est complexe. L'étude approfondie des pays en développement qui ont obtenu les meilleurs résultats, à laquelle a procédé la CNUCED dans une série de rapports consacrés au commerce et au développement et d'études connexes (CNUCED, 1994, 1996, 2002), débouche sur les constatations suivantes:

- Les pays qui ont progressé le plus rapidement ne se distinguent pas uniquement par un accroissement de leur ratio exportations/PIB, mais aussi, concomitamment, par une augmentation de la part du PIB consacré à l'investissement et à l'épargne (graphique 34);
- Ces changements macroéconomiques se sont produits dans le cadre d'un processus d'industrialisation tardive qui a donné une importance croissante aux activités manufacturières et aux exportations de produits manufacturés et au cours duquel s'est effectué, au niveau de la production, un passage progressif à des activités à plus fort coefficient de capital, de technicité et de savoir-faire, tant au sein des secteurs qu'entre eux.
- Au niveau microéconomique, les entreprises ont copié et adapté les technologies disponibles à travers le monde pour réduire les coûts, améliorer la qualité et introduire des biens et des services qui n'existaient pas dans le pays, et l'on a assisté à la transmission des meilleures pratiques existantes par les entreprises les plus avancées à des entreprises moins avancées, y compris par des entreprises étrangères à des entreprises nationales.
- La pauvreté a reculé dans le cadre de ce processus, en particulier grâce au développement de l'agriculture, à l'accroissement des possibilités d'emploi et aux gains de productivité qui se sont étendus à des secteurs marginaux.

Les pays qui ont progressé le plus rapidement ne se distinguent pas uniquement par un accroissement de leur ratio exportations/PIB, mais aussi, concomitamment, par une augmentation de la part du PIB consacré à l'investissement et à l'épargne.

TABLEAU 29. CROISSANCE ÉCONOMIQUE, EXPORTATIONS, INVESTISSEMENT ET TENDANCES DE LA PAUVRETÉ
DANS LES PMA, FIN ANNÉES 80-FIN ANNÉES 90

	Croissance annuelle du PIB par habitant ^a	Exportations de biens et services			Formation brute de capital			Part de la population vivant avec moins de 1 dollar par jour		
	%	% PIB	Différence en point de %		% PIB	Différence en point de %		% population totale	Différence en point de %	
	1987-1999	1987-1989	1997-1999		1987-1989	1997-1999		1987-1989	1997-1999	
PMA dont le ratio exportations/PIB et le PIB par habitant ont augmenté										
Rép. dém. pop. lao	3,5	9,8 ^b	29,6 ^c	19,8	11,4 ^b	26,4 ^c	15,0	4,1	2,1	-2,0
Bangladesh	3,3	5,6	12,9	7,2	17,0	21,5	4,6	13,4	10,0	-3,4
Ouganda	3,1	7,9	11,5	3,6	10,5	15,8	5,3	57,6	41,5	-16,1
Bhoutan	3,0	27,9	33,0	5,1	32,7	48,0	15,3	42,2	23,0	-19,2
Cap-Vert	2,9	14,9	24,0	9,1	24,7	37,3	12,6	18,2	11,9	-6,3
Mozambique	2,5	7,6	11,0	3,4	13,9	25,1	11,1	40,5	36,8	-3,6
Népal	2,4	11,4	24,1	12,7	20,6	23,4	2,8	52,6	38,4	-14,3
Îles Salomon ^d	1,4	47,7	65,9	18,2	32,4	6,5	2,4	-4,1
Bénin	1,0	14,2	16,8	2,6	13,5	17,7	4,2	22,4	16,4	-6,1
Malawi	0,9	22,9	27,2	4,3	18,8	13,3	-5,4	76,2	55,8	-20,4
Éthiopie	0,8	8,6	15,2	6,6	15,8	17,4	1,6	86,8	85,5	-1,2
Lesotho	0,7	17,9	27,4 ^c	9,5	44,5	50,6 ^c	6,1	19,5	41,8	22,3
Burkina Faso	0,4	10,7	12,2	1,5	20,8	28,3	7,5	66,6	60,1	-6,5
Mali	0,1	16,5	25,2	8,6	21,3	20,9	-0,4	63,0	71,7	8,7
<i>Groupe, moyenne simple</i>	1,9	16,0	24,0	8,0	21,3	26,6	6,2	40,7	35,5	-5,2
PMA dont le ratio exportations/PIB a augmenté et le PIB par habitant a stagné ou diminué										
Sénégal	0,0	24,5	33,2	8,7	12,4	18,5	6,2	13,3	14,1	0,8
Rép. centrafricaine	-0,8	16,1	17,6	1,4	11,4	12,3	0,9	45,6	68,9	23,3
Tchad	-1,3	14,7	18,2	3,5	8,0	13,8	5,8	79,1	81,6	2,5
Vanuatu ^b	-1,3	39,2	55,0	15,8	34,3	6,3	9,8	3,5
Guinée-Bissau	-1,6	10,7	20,5	9,8	39,5	16,9	-22,6	56,0	80,9	25,0
Madagascar	-1,8	17,1	22,7	5,6	12,2	12,4	0,2	42,2	46,7	4,5
Comores	-3,5	16,1	23,5	7,5	21,5	15,6	-5,9	64,6	76,4	11,8
Angola	-3,8	33,2	56,8 ^e	23,6	13,2	24,0 ^e	10,8	70,4	71,9	1,5
<i>Groupe, moyenne simple</i>	-1,8	21,4	30,9	9,5	19,1	16,2	-0,7	47,2	56,3	9,1
PMA dont le ratio exportations/PIB a diminué et le PIB par habitant a stagné ou diminué										
Mauritanie	1,6	49,7	39,2	-10,5	24,9	18,1	-6,8	36,2	30,0	-6,2
Guinée	0,8	29,2	21,6	-7,6	16,5	17,7	1,2	71,5	64,1	-7,4
<i>Groupe, moyenne simple</i>	1,2	39,5	30,4	-9,1	20,7	17,9	-2,8	53,8	47,1	-6,8
PMA dont le ratio exportations/PIB a diminué et le PIB par habitant a stagné ou diminué										
Gambie	-0,9	51,8	48,9	-2,9	18,1	17,8	-0,2	52,0	35,8	-16,3
Togo	-2,0	41,6	31,8	-9,8	16,7	14,0	-2,7	64,8	63,0	-1,7
Niger	-2,0	18,6	16,7	-1,9	14,8	10,8	-4,1	69,3	74,4	5,1
Rwanda	-2,9	6,7	6,2	-0,5	14,5	15,0	0,5	45,5	58,5	13,1
Burundi	-3,4	10,7	9,0	-1,7	18,1	8,6	-9,5	60,2	71,2	11,0
Haïti	-3,5	15,1	11,1	-4,0	14,0	10,7	-3,3	26,1	41,0	14,9
Sierra Leone	-5,7	15,8	13,7 ^f	-2,2	8,6	2,8 ^f	-5,8	30,2	67,4	37,2
<i>Groupe, moyenne simple</i>	-2,9	22,9	19,6	-3,3	15,0	11,4	-3,6	49,7	58,8	9,0

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2001*, CD-ROM.

a En dollars PPA de 1985.

b 1988-1989.

c 1997-1998.

d D'après des estimations tirées de la balance des paiements des exportations de biens et services.

e 1998.

f 1998-1999.

L'expansion des exportations a donc certainement joué un rôle essentiel dans le développement accéléré des pays qui ont le plus progressé. De ce fait, la corrélation des changements d'orientation à l'exportation avec la croissance économique et la réduction de la pauvreté n'a pas de quoi surprendre. Il reste que, si des changements se produisent dans l'orientation à l'exportation sans qu'évoluent dans le même temps l'investissement, l'épargne et les importations technologiques, il ne faut pas s'attendre à ce que les résultats soient les mêmes.

S'agissant des pays les moins avancés, les données disponibles montrent que, comme dans l'ensemble des pays en développement, ceux qui ont progressé dans les années 90, ont presque invariablement vu augmenter la part de la production nationale exportée. Ainsi qu'il ressort du tableau 29, au cours de la période 1987-1999, seuls 2 des 16 pays en progression (Guinée et Mauritanie) ont enregistré une baisse de leur ratio exportations/PIB. Tous ceux dans lesquels le PIB réel par habitant (en dollars PPA de 1985) a augmenté de plus de 2 % par an pendant la période considérée se sont tournés d'avantage vers l'exportation. Mais, même si, dans les PMA, la croissance économique est presque toujours associée à une plus grande orientation à l'exportation, cela ne signifie pas qu'une plus grande orientation à l'exportation soit invariablement associée à la croissance. De fait, dans 8 des 22 PMA qui se sont tournés davantage vers l'exportation entre 1987 et 1999, le PIB par habitant a stagné, voire même diminué, pendant cette période. En outre, dans plus de la moitié des PMA qui ont accru leur orientation à l'exportation (13 pays), la croissance annuelle du PIB par habitant a été inférieure à 1 % entre 1987 et 1999. Aussi, s'il est vrai que les PMA qui progressent rapidement ont tendance à voir leur ratio exportations/PIB augmenter, ceux dont le ratio exportations/PIB croît ne progressent pas nécessairement vite.

Les PMA dans lesquels le taux de pauvreté a chuté dans les années 90 ont presque toujours enregistré, eux aussi, une augmentation de la part de la production nationale exportée. L'incidence de la pauvreté a diminué dans 16 PMA de l'échantillon entre 1987 et 1999, et le ratio exportations/ PIB n'a régressé que dans quatre d'entre eux (Gambie, Guinée, Mauritanie et Togo). Il reste que, si les PMA dans lesquels l'incidence de la pauvreté a diminué se sont plus tournés vers l'exportation en règle générale, les PMA qui se sont davantage tournés vers l'exportation n'ont pas tous noté un fléchissement de l'incidence de la pauvreté. De fait, dans 10 des 22 PMA qui ont accru leur orientation à l'exportation entre 1997 et 1999, le taux de pauvreté a augmenté pendant cette période (tableau 29).

Comme cela a été dit au chapitre précédent, la clé de la réduction de la pauvreté dans les PMA réside dans une croissance économique rapide et durable. Ainsi, si l'on prend dans l'échantillon les 16 PMA dans lesquels le PIB par habitant est en augmentation, on voit que le taux de pauvreté ne s'accroît que dans deux d'entre eux, à savoir le Lesotho, où cette progression tient en partie au retour de mineurs d'Afrique du Sud, et le Mali. Il n'y a que deux PMA (Guinée et Mauritanie) qui ont connu la croissance économique tout en se tournant moins vers l'exportation pendant la période 1987-1999. Cela ne les a toutefois empêchés ni l'un ni l'autre d'enregistrer une régression du taux de pauvreté.

Dans les PMA qui ont progressé, la part de l'investissement dans le PIB a généralement augmenté aussi. Le ratio investissement/PIB n'a baissé que dans 3 des 15 PMA en progression pour lesquels il existe des données sur l'investissement concernant la période 1987-1999. Dans ceux où la pauvreté régresse, le ratio investissement/PIB a aussi tendance à croître. Il n'a diminué entre 1987 et 1999 que dans 4 de 15 pays pour lesquels des données étaient

Les PMA dans lesquels le taux de pauvreté a chuté dans les années 90 ont presque toujours enregistré, eux aussi, une augmentation de la part de la production nationale exportée. Mais les PMA qui se sont davantage tournés vers l'exportation n'ont pas tous noté un fléchissement de l'incidence de la pauvreté. De fait, dans 10 des 22 PMA qui ont accru leur orientation à l'exportation entre 1997 et 1999, le taux de pauvreté a augmenté pendant cette période.

disponibles (tableau 29). Les PMA dans lesquels le taux d'investissement augmente ne connaissent pas tous croissance économique et réduction de la pauvreté en même temps. Le taux de croissance annuel du PIB par habitant est négatif dans 5 des 18 PMA dans lesquels le ratio investissement/PIB est en augmentation et la pauvreté gagne du terrain dans 7 d'entre eux. Toutefois, il est hautement probable que la pauvreté recule dans les pays où le revenu par habitant augmente, le ratio investissement/PIB s'accroît et l'orientation à l'exportation s'accroît. Elle n'augmente que dans un seul des 11 pays dans cette situation, le Lesotho. Là où elle semble reculer le plus, c'est-à-dire où le taux de pauvreté diminue dans la plus forte proportion, c'est aussi dans les PMA où le revenu par habitant augmente, le ratio investissement/PIB s'accroît et l'orientation à l'exportation s'accroît.

La principale conclusion que l'on peut tirer de ce qui précède est que la croissance économique joue un rôle clef dans la réduction de la pauvreté. L'expansion des exportations est fondamentale ici parce que c'est sur elle que repose l'ensemble du processus de croissance. Le constat que nous sommes donc amené à faire est que, non accompagnée de croissance économique, une plus grande orientation à l'exportation n'est pas allée de pair avec une réduction de la pauvreté.

La principale conclusion que l'on peut tirer de ce qui précède est que la croissance économique joue un rôle clef dans la réduction de la pauvreté. L'expansion des exportations est fondamentale ici parce que c'est sur elle que repose l'ensemble du processus de croissance. Dans les économies qui progressent, le développement des activités tournées vers l'exportation permet aux exportations d'augmenter plus vite que le revenu. Mais, dans les années 90, en même temps qu'ils développaient leurs activités axées sur l'exportation, certains PMA ont connu une stagnation, voire une régression. Dans ces pays, les changements intervenus dans l'orientation à l'exportation n'ont pas été associés à une réduction de la pauvreté. Le constat que nous sommes donc amené à faire est que, non accompagnée de croissance économique, une plus grande orientation à l'exportation n'est pas allée de pair avec une réduction de la pauvreté.

E. Structure des exportations, croissance et pauvreté

On se fera une idée beaucoup plus précise de la relation entre le commerce international et la pauvreté en n'écartant pas de l'analyse les types de biens et de services échangés. Dans les PMA, il existe une relation étroite entre le rythme de croissance à long terme et la structure des exportations. En outre, l'incidence de la pauvreté, tout comme la façon dont la pauvreté a récemment évolué, varie sensiblement selon les pays suivant la structure de leurs exportations.

Dans la présente section, nous utiliserons la classification des pays d'après la structure de leurs exportations, qui figure plus haut dans le chapitre ainsi que dans l'annexe ci-dessous. Ne disposant pas de données suffisantes sur la pauvreté pour étudier de façon systématique, de quelque manière que ce soit, le cas des PMA exportateurs de pétrole, nous avons donc centré l'analyse sur: a) les PMA exportateurs de produits de base non pétroliers, qui sont subdivisés en pays exportateurs de produits agricoles et pays exportateurs de produits minéraux; et b) les PMA exportateurs de produits manufacturés et/ou de services, qui ont été scindés en pays exportateurs de produits manufacturés et pays exportateurs de services.

Avant toute chose, il nous faut attirer l'attention sur deux points. Premièrement, la classification est fondée sur la structure des exportations telle qu'elle se présentait à la fin des années 90 et non sur la structure initiale. Les données, de ce fait, mettent en regard l'évolution de la croissance et de la pauvreté dans les PMA dont la composition des exportations reste essentiellement centrée sur des produits de base et celle observée dans les PMA qui, ces 20 dernières années, ont modifié la composition de leurs exportations en réduisant la proportion de produits de base dans les exportations totales (en

On se fera une idée beaucoup plus précise de la relation entre le commerce international et la pauvreté en n'écartant pas de l'analyse les types de biens et de services échangés.

TABLEAU 30. TENDANCES DU PIB PAR HABITANT DANS LES 20 PAYS LES PLUS RICHES DU MONDE, DANS LES PMA ET DANS LES SOUS-GROUPES^a, 1960-1999

(PIB par habitant en dollars PPA en 1985)

	1960	1970	1980	1990	1999
20 pays les plus riches^b					
Moyenne simple	6 535,1	9 124,2	11 851,1	13 636,4	16 723,5
Moyenne pondérée	7 591,7	10 008,6	12 584,0	15 316,9	17 880,0
Écart type	1 529,7	1 736,8	1 500,5	2 673,0	1 767,4
PMA^c					
Moyenne simple	661,1	771,9	843,8	760,0	779,8
Moyenne pondérée	685,0	857,3	766,7	813,9	948,0
Écart type	264,7	326,2	491,2	338,5	446,1
PMA exportateurs de produits primaires hors pétroles^d					
Moyenne simple	594,5	673,5	668,6	609,2	587,5
Moyenne pondérée	477,7	553,4	535,4	499,7	515,7
Écart type	219,2	298,1	236,8	164,4	197,6
PMA exportateurs de produits d'articles manufacturés et/ou de services^e					
Moyenne simple	780,1	905,6	1 161,6	1 028,0	1 136,4
Moyenne pondérée	933,7	1 194,0	1 042,8	1 211,1	1 545,5
Écart type	290,3	324,5	671,3	414,3	556,2

Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après le Programme de comparaison internationale de Summers et Heston et Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2001*, CD-ROM.

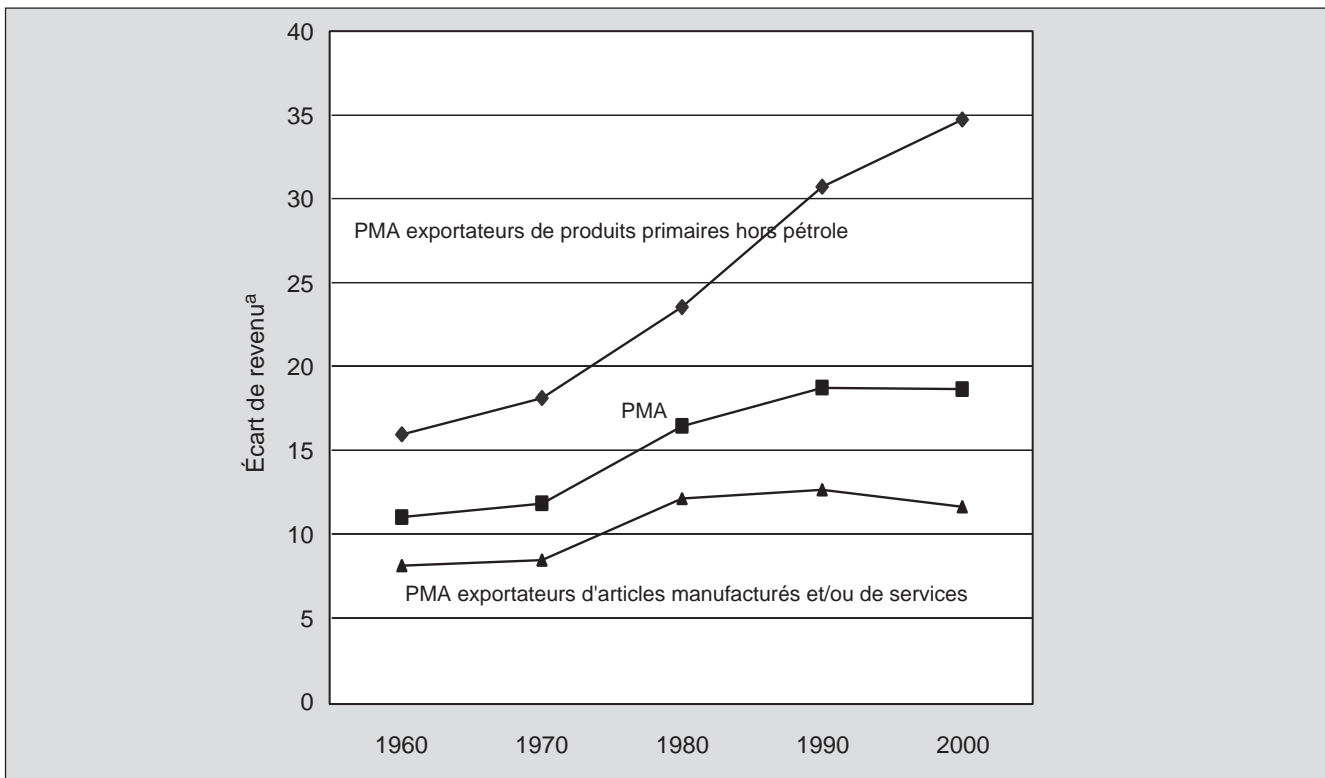
- Note: a Les sous-groupes sont composés des pays tels que se présentait la structure de leurs exportations à la fin des années 90. Voir le tableau 2 de l'annexe pour la classification des pays.
b Le groupe des 20 pays les plus riches varie dans le temps.
c Sur la base de 31 PMA pour lesquels on dispose de données - pays indiqués en d et e, plus l'Angola.
d Bénin, Burkina Faso, Burundi, Éthiopie, Guinée, Guinée-Bissau, Malawi, Mali, Mauritanie, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sierra Leone, Tchad, Togo et Zambie.
e Bangladesh, Cap-Vert, Comores, Gambie, Haïti, Lesotho, Madagascar, Mozambique, Népal, Samoa et Sénégal.

valeur relative ou absolue) et en exportant principalement des produits manufacturés et/ou des services. Néanmoins, comme on l'a vu à la section B, nombre de pays classés comme PMA exportateurs de produits manufacturés se sont mis, dans les années 80, à exporter une proportion plus importante de produits manufacturés. Deuxièmement, comme dans tout exercice de ce type, la classification des pays influe sur les conclusions et il est parfois difficile d'évaluer dans quelque groupe classer tel ou tel pays représentant un cas marginal (voir l'annexe au présent chapitre). Néanmoins, nous estimons que cela n'a pas d'incidence sur les tendances générales identifiées.

1. STRUCTURE DES EXPORTATIONS ET CONVERGENCE DES REVENUS AVEC LES PAYS RICHES

Le tableau 30 montre quel a été, entre 1960 et 1999, le revenu moyen par habitant dans les 20 pays les plus riches du monde, dans les 31 PMA pour lesquels des données étaient disponibles, pour les PMA exportant des produits de base non pétroliers et pour les PMA exportant des produits manufacturés et/ou des services. Le PIB est estimé en PPA de 1985, ce qui rend l'écart de revenu plus faible que si le PIB avait été calculé aux taux de change officiels du moment. En outre, les résultats obtenus pour chaque groupe sont indiqués sous forme de moyennes arithmétiques, ou pondérées par le nombre d'habitants de

GRAPHIQUE 35. ÉVOLUTION DE L'ÉCART DE REVENU^a ENTRE LES 20 PAYS LE PLUS RICHES DU MONDE ET LES PMA, 1960-1999



Source : Voir le tableau 30.

Note : Même échantillon que dans le tableau 30. Les sous-groupes sont composés des pays tels que se présentait la structure de leurs exportations à la fin des années 90. Voir le tableau 2 de l'annexe pour la classification des pays.

- a L'écart de revenu est le ratio du PIB moyen par habitant (en dollars PPA de 1985) des 20 pays les plus riches au PIB moyen par habitant des PMA et des sous-groupes de PMA. Le groupe des 20 pays les plus riches varie dans le temps. Les moyennes sont pondérées en fonction de la population.

chaque pays. Les écarts de revenu entre les pays les plus riches et les PMA, basés sur les moyennes pondérées, sont présentés au graphique 35.

Au vu du tableau 30 et du graphique 35, la tendance dominante au cours des 40 dernières années a été une divergence croissante entre le revenu moyen par habitant des PMA et celui des 20 pays les plus riches du monde. Pondéré par le nombre d'habitants, le revenu par habitant des 20 pays les plus riches était 11 fois supérieur à celui des PMA en 1960 et lui a été 19 fois supérieur en 1999. Toutefois, on constate d'importantes différences entre les PMA qui n'ont plus exporté uniquement des produits de base et les autres.

D'après les moyennes pondérées par le nombre d'habitants, le revenu par habitant des 20 pays les plus riches était 16 fois supérieur à celui des PMA exportateurs de produits de base non pétroliers en 1960. En 1999, il a été 35 fois plus élevé.

En 1999, la moyenne arithmétique du revenu par habitant dans les PMA exportateurs de produits de base non pétroliers a été pratiquement la même qu'en 1960; elle a été inférieure à celle de 1990, inférieure en 1990 à celle de 1980 et inférieure en 1980 à celle de 1970. D'après les moyennes pondérées par le nombre d'habitants, le revenu par habitant des 20 pays les plus riches était 16 fois supérieur à celui des PMA exportateurs de produits de base non pétroliers en 1960. En 1999, il a été 35 fois plus élevé. Le très gros écart entre les deux groupes de pays, notamment entre 1970 et 1990, est aussi allé de pair avec une convergence au sein de ce groupe de PMA. Cela dit, l'écart de revenu moyen par habitant s'est creusé au sein de ce groupe dans les années 90.

Les PMA qui se sont mis à exporter des produits manufacturés et/ou des services avaient, en 1960, des revenus minimums par habitant bien supérieurs à ceux des pays exportateurs de produits de base non pétroliers et, au fil du temps, ont fait mieux que ces derniers. La moyenne pondérée du revenu par habitant dans les PMA exportateurs de produits manufacturés et/ou de services était pratiquement deux fois plus élevée que dans les PMA exportateurs de produits de base non pétroliers en 1960, et presque trois fois plus élevée en 1999. Comme le montre le graphique 35, le ratio entre le revenu par habitant des vingt pays les plus riches et celui des PMA exportateurs de produits manufacturés et/ou de services s'est accru entre 1960 et 1999. Mais, la différence de niveau de revenu est plus faible entre ces pays qu'entre les pays les plus riches et les PMA exportateurs de produits de base non pétroliers, et l'accroissement, bien moindre. Pondéré par le nombre d'habitants, le revenu moyen par habitant des 20 pays les plus riches était 8 fois supérieur à celui des PMA exportateurs de produits manufacturés et de services en 1960. En 1999, il a été 12 fois plus élevé. Dans les années 90, il s'est effectivement opéré une lente convergence du revenu moyen pondéré par habitant dans les PMA exportateurs de produits manufacturés et/ou de services, encore que ce phénomène soit très étroitement lié aux résultats économiques du Bangladesh⁹.

2. STRUCTURE DES EXPORTATIONS ET INCIDENCE DE LA PAUVRETÉ

Les différences constatées dans l'évolution de la pauvreté sont liées aux différences de rythme de croissance à long terme. Le graphique 36 montre comment a évolué l'incidence de la pauvreté, mesurée en utilisant les seuils de pauvreté de 1 et 2 dollars par jour, dans les PMA groupés d'après la structure de leurs exportations, entre 1981 et 1999. Ce graphique conduit aux constatations suivantes:

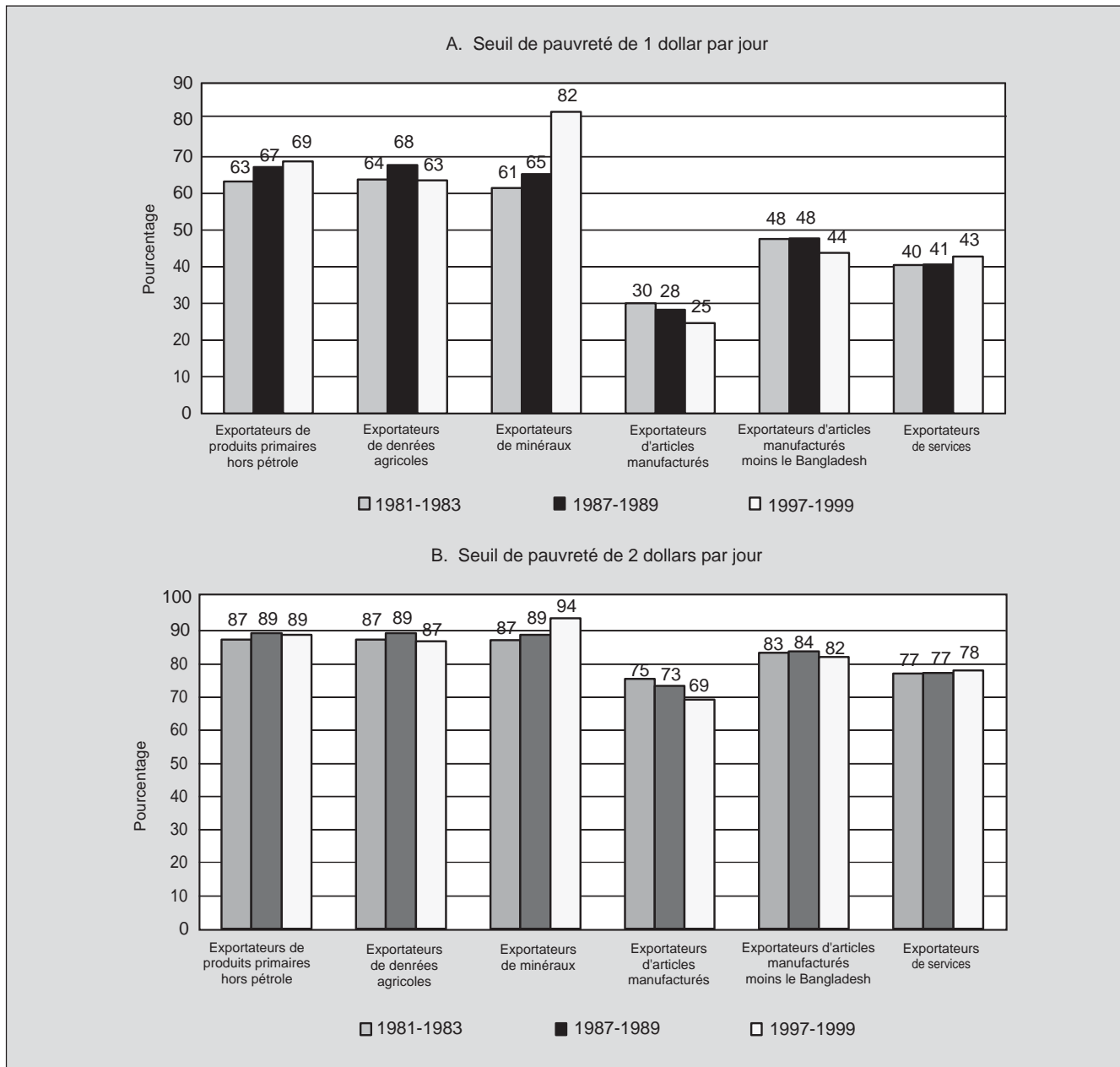
- Plus des deux tiers de la population des PMA exportateurs de produits de base non pétroliers vivaient avec moins de 1 dollar par jour à la fin des années 90 et, dans les pays exportateurs de produits minéraux, l'incidence de l'extrême pauvreté était supérieure à 80 %;
- L'incidence de l'extrême pauvreté s'est accrue dans les PMA exportateurs de produits de base non pétroliers entre le début des années 80 et la fin des années 90, et cet accroissement a été particulièrement net (de 21 points de pourcentage) dans les pays exportateurs de produits minéraux;
- La proportion de la population vivant avec moins de 1 dollar par jour en moyenne a diminué dans les PMA exportateurs de services (43 %). Elle a même été inférieure à ce pourcentage dans les pays exportateurs de produits manufacturés (25 %), sauf qu'en excluant le Bangladesh, elle a été de 44 %;
- L'incidence de l'extrême pauvreté n'a cessé d'augmenter dans le PMA exportateurs de services entre le début des années 80 et la fin des années 90, même si elle s'est accrue moins vite que dans les PMA exportateurs de produits de base non pétroliers;
- L'incidence de l'extrême pauvreté a fléchi globalement dans les PMA exportateurs de produits manufacturés. Ceci vaut que l'on tienne compte ou non du Bangladesh.

Plus des deux tiers de la population des PMA exportateurs de produits de base non pétroliers vivaient avec moins de 1 dollar par jour à la fin des années 90.

Lorsque l'on prend en considération la proportion de la population vivant avec moins de 2 dollars par jour, on constate des situations et des évolutions similaires, les différences étant toutefois moins nettes. On constate aussi que les

GRAPHIQUE 36. INCIDENCE DE LA PAUVRETÉ DANS LES PMA REGROUPÉS EN FONCTION DE LA SPÉCIALISATION DE LEURS EXPORTATIONS, 1981-1983, 1987-1989 ET 1997-1999

(En pourcentage de la population totale)



Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED.

Note : Les pays sont groupés en fonction de la structure de leurs exportations à la fin des années 90. Voir le tableau 2 de l'annexe pour la classification des pays. Les données n'étaient pas disponibles pour les pays suivants: Afghanistan, Cambodge, Érythrée, Guinée équatoriale, Kiribati, Maldives, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Tuvalu et Yémen. L'Angola a également été omis faute de données suffisantes pour le faire figurer dans les exportateurs de pétrole.

PMA exportant des produits manufacturés et des services vivent toujours dans une très grande pauvreté, même si leur situation s'est améliorée. En 1997-1999, la proportion de la population vivant avec moins de 2 dollars par jour était de plus de 75 % dans 8 des 12 PMA exportateurs de produits manufacturés et de services pour lesquels on disposait de données.

Cela étant dit, il est évident que, dans les PMA, il existe un lien entre la dépendance à l'égard des produits de base et l'incidence de l'extrême pauvreté.

ENCADRÉ 11. LA POLITIQUE COMMERCIALE DE QUELQUES PMA ASIATIQUES EXPORTATEURS DE PRODUITS MANUFACTURÉS

L'accroissement des exportations de produits manufacturés dans les PMA d'Asie a été favorisé par la mise en œuvre de stratégies de dynamisation des exportations (« export-push strategy ») contenant des mesures d'encouragement supplémentaires destinées à stimuler les exportations, stratégies dont l'intégration dans des accords commerciaux régionaux a aussi été d'une importance capitale dans le cas des PMA asiatiques de l'Asie de l'Est (Cambodge, République démocratique populaire lao et Myanmar).

Au Bangladesh, la production de vêtements de qualité destinés à l'exportation a débuté dans le cadre d'un accord de coopération entre une société de la République de Corée et une société bangladaise créée à cet effet en 1979. Auparavant, le Bangladesh n'exportait pas de vêtements, le pays ne possédant pas les techniques de production et le savoir-faire commerciaux nécessaires. Ce qui a attiré la République de Corée au Bangladesh, c'est le bas niveau des salaires et, surtout, le fait que ce pays n'utilisait pas son quota d'exportation de textiles et de vêtements à destination des marchés des États-Unis et de l'UE. La commercialisation des vêtements a été assurée au début par la société coréenne qui a contribué, ce faisant, à forger à la société bangladaise une réputation de fabricant de vêtements de qualité et de partenaire fiable. Le Gouvernement du Bangladesh, de son côté, a fourni les aides à l'exportation essentielles. L'accord est venu à expiration en juin 1981, mais les activités d'exportation se sont poursuivies (CNUCED, 1995), les Bangladais maîtrisant désormais le savoir-faire nécessaire en matière de production et de commercialisation.

Après ces débuts prometteurs, les textiles et les vêtements sont devenus le moteur de la croissance des exportations bangladaises. Le Gouvernement du Bangladesh s'est employé à favoriser cette expansion. Au fil des ans, sa politique commerciale a encouragé les exportations par le biais de diverses mesures (régimes autorisant l'importation en franchise et sans restriction de biens de production, y compris de biens d'équipement; mécanismes facilitant l'accès des exportateurs au financement; bonifications d'intérêt en faveur des exportateurs; etc.) et permettant à ceux-ci d'échanger la totalité de leurs recettes en devises étrangères par l'intermédiaire de n'importe quel agent de change agréé. Pour encourager l'investissement privé dans le secteur des exportations, des obligations d'État ont été offertes dans le dessein d'encourager le placement de capitaux dans l'industrie. Dans le cadre de la stratégie adoptée, il a également été fait appel à l'IED pour mettre en place des capacités complétant les capacités nationales dans ce secteur. Le Bangladesh a en outre créé plusieurs zones franches travaillant pour l'industrie d'exportation, qui fonctionnent extrêmement bien et dans lesquelles les investisseurs de la République de Corée ont joué un rôle particulièrement actif. Les échanges ont été libéralisés, mais cela s'est fait progressivement et par paliers successifs. Le processus a également bénéficié de l'aide étrangère (Bhattacharya, 2000).

Les politiques commerciales adoptées dans d'autres PMA asiatiques en train de se doter de moyens d'exporter des produits manufacturés dénotent aussi l'application d'une stratégie de dynamisation des exportations au niveau des relations régionales, assortie d'incitations spéciales pour les investisseurs étrangers. C'est notamment le cas au Cambodge et dans la République démocratique populaire lao où les taux de croissance des exportations ont été particulièrement élevés (20 et 21 % par an) tandis que ces pays passaient d'une économie centralisée à une économie de marché (Martin, 2001). Dans la République démocratique populaire lao, l'adoption du nouveau système économique en 1986 a marqué le début de la transition vers une économie de marché. Depuis lors, des entreprises publiques ont été autorisées à fonctionner de façon autonome et le secteur privé, à participer aux activités économiques. En 1988, le pays a abandonné le régime de taux de change multiples et adopté un taux unique voisin de celui qui prévalait auparavant sur le marché parallèle.

La libéralisation des échanges a fait partie du processus de réforme économique, mais, dans ce domaine, le Gouvernement a choisi la voie progressive plutôt qu'une approche du style « Big Bang ». Les taux de droits moyens sont relativement faibles. En revanche, les droits de douane sur les produits de consommation « de luxe » (automobiles, cycles à moteur, bière, tabac et appareils ménagers) sont restés élevés. Il y a aussi divers obstacles non tarifaires. Il existe des entreprises commerciales agréées, dont le nombre a été réduit à 6 en 1999. Les importateurs ne sont autorisés à importer que les quantités qui leur sont concédées et les expéditions sont soumises à autorisation du Ministère du commerce et des transports. L'importation des combustibles et des lubrifiants, des poutrelles d'acier destinées à la construction, de toutes les sortes de ciment et de tous les types de véhicules automobiles et de cycles à moteur est contingentée. L'allocation de devises a été réglementée par les autorités (Martin, 2001).

Les entreprises étrangères jouissent de privilèges particuliers. Les droits que les investisseurs étrangers ont à payer sur les outils et installations de production, les pièces détachées et autres matériels importés dans le cadre de la réalisation de projets et du fonctionnement d'entreprises en activité s'élèvent à 1 % de la valeur d'importation. Les matières premières et les composants intermédiaires importés en vue de réexportations sont exempts de droits d'importation. Les matières premières et les composants intermédiaires importés pour la fabrication de produits destinés à remplacer des importations peuvent aussi bénéficier de réductions tarifaires spéciales. Certaines sociétés ont également obtenu une convention qui les autorise à importer et exporter certains produits en franchise totale. Des exonérations spécifiques sont souvent consenties pour les biens importés par des entreprises publiques (Martin, 2001).

Au Cambodge, la refonte de la politique commerciale a été plus rapide que dans la République démocratique populaire lao. Les réformes importantes qui ont été promptement menées ont été l'unification des taux de change, la réforme tarifaire et la suppression de nombreux obstacles non tarifaires. Les droits de douane sont relativement peu élevés, mais ils diffèrent sensiblement selon les produits, comme dans la République démocratique populaire lao. L'un des éléments importants de la stratégie de transition adoptée par le Cambodge est la mise en place d'un régime d'investissement extrêmement libéral pour attirer les investisseurs étrangers. Ce régime prévoit de larges exonérations pour les biens d'équipement et de production destinés à servir à la fabrication de produits à exporter, ainsi que des réductions d'impôt. Ce régime a permis d'attirer l'investissement dans le secteur de l'habillement travaillant pour l'exportation.

Tant au Cambodge que dans la République démocratique populaire lao, les relations régionales ont joué un rôle important dans la dynamique de croissance des exportations. Les conditions à réunir pour accéder à la zone de libre échange de l'ANASE ont aidé ces deux pays à moderniser leurs procédures commerciales et nécessité une libéralisation des échanges préférentiels de grande envergure. Les liens commerciaux entre les États membres de l'ANASE se sont considérablement renforcés au cours de la dernière décennie. L'ANASE a encouragé la coopération économique au travers des échanges dans le dessein de créer un marché unique et de permettre à ses membres de renforcer leurs avantages concurrentiels vis-à-vis du reste du monde en développant les échanges intrarégionaux. Les PMA asiatiques s'insèrent de plus en plus dans ce paysage, même si, jusqu'à présent, leur participation n'a pas été très importante. En juin 2000, les Premiers Ministres de la Thaïlande et du Cambodge sont convenus d'élaborer un programme de coopération intégré portant, notamment, sur le développement des zones industrielles situées le long de leurs frontières. Les fabricants thaïlandais sont prêts à délocaliser leurs unités de production, parce que le Cambodge bénéficie d'un accès préférentiel aux marchés dans le cadre du Système généralisé de préférences (SGP) et que, dans ce pays, les coûts de main-d'œuvre sont inférieurs de plus de la moitié à ce qu'ils sont en Thaïlande.

TABLEAU 31. RÉPARTITION DES PAUVRES DANS LES PMA REGROUPÉS EN FONCTION DE LA SPÉCIALISATION DE LEURS EXPORTATIONS^a, 1981-1983 À 1997-1999

	Exportateurs de produits primaires		Exportateurs d'articles manufacturés et/ou de services		Tous PMA	
	1981-1983	1997-1999	1981-1983	1997-1999	1981-1983	1997-1999
Population (en millions)	230	365	189	263	419	628
Population (en % du total des PMA)	55	58	45	41	100	100
Nombre de pauvres^b (en millions)						
Vivant avec moins de 1 dollar par jour	146	251	57	67	203	318 ^c
Vivant avec moins de 2 dollars par jour	201	324	142	183	343	507 ^c
Répartition des pauvres dans les PMA (en % du nombre total de pauvres dans les PMA)						
Vivant avec moins de 1 dollar par jour	72	79	28	21	100	100
Vivant avec moins de 2 dollars par jour	59	64	41	36	100	100

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED.

- a Les pays sont groupés en fonction de la structure de leurs exportations à la fin des années 90. Voir le tableau 2 de l'annexe pour la classification des pays.
- b Pas d'estimations de la pauvreté disponibles pour les pays suivants: Afghanistan, Cambodge, Érythrée, Guinée équatoriale, Kiribati, Maldives, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Tuvalu et Yémen. Le nombre total de pauvres dans ces pays a été évalué en supposant que l'incidence de la pauvreté y était la même que dans les autres pays du groupe d'exportateurs auquel ils appartenaient. Les PMA exportateurs de pétrole sont supposés avoir la même incidence de la pauvreté que les PMA exportateurs de produits primaires hors pétrole.
- c Ces chiffres diffèrent légèrement de ceux du tableau 19 (chap. 1), en raison d'une méthode différente d'évaluation des données manquantes et aussi du choix d'une période différente.

Dans les PMA exportateurs de produits de base, le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté s'est accru de 105 millions entre 1981-1983 et 1997-1999 ... Dans les PMA exportateurs de produits manufacturés et/ou de services, il a augmenté de 10 millions sur la même période.

Le tableau 31 contient des estimations du nombre de pauvres et de son évolution dans les PMA groupés en PMA exportateurs de produits de base et PMA exportateurs de produits manufacturés ou de services, ou encore d'une quelconque combinaison des deux. Dans l'ensemble, on estime qu'en 1997-1999 79 % de la population totale vivant avec moins de 1 dollar par jour dans les pays les moins avancés se trouvait dans des PMA exportateurs de produits de base et environ 21 %, dans des PMA exportateurs de produits manufacturés et/ou de services. Les PMA exportateurs de produits de base sont aussi ceux dans lesquels le nombre de pauvres augmente le plus vite. On estime que, dans ces pays, le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté (avec moins de 1 dollar par jour) s'est accru de 105 millions entre 1981-1983 et 1997-1999 pour atteindre au total 251 millions à la fin des années 90. Dans les PMA exportateurs de produits manufacturés et/ou de services, il a augmenté de 10 millions, et atteignait 67 millions à la fin des années 90.

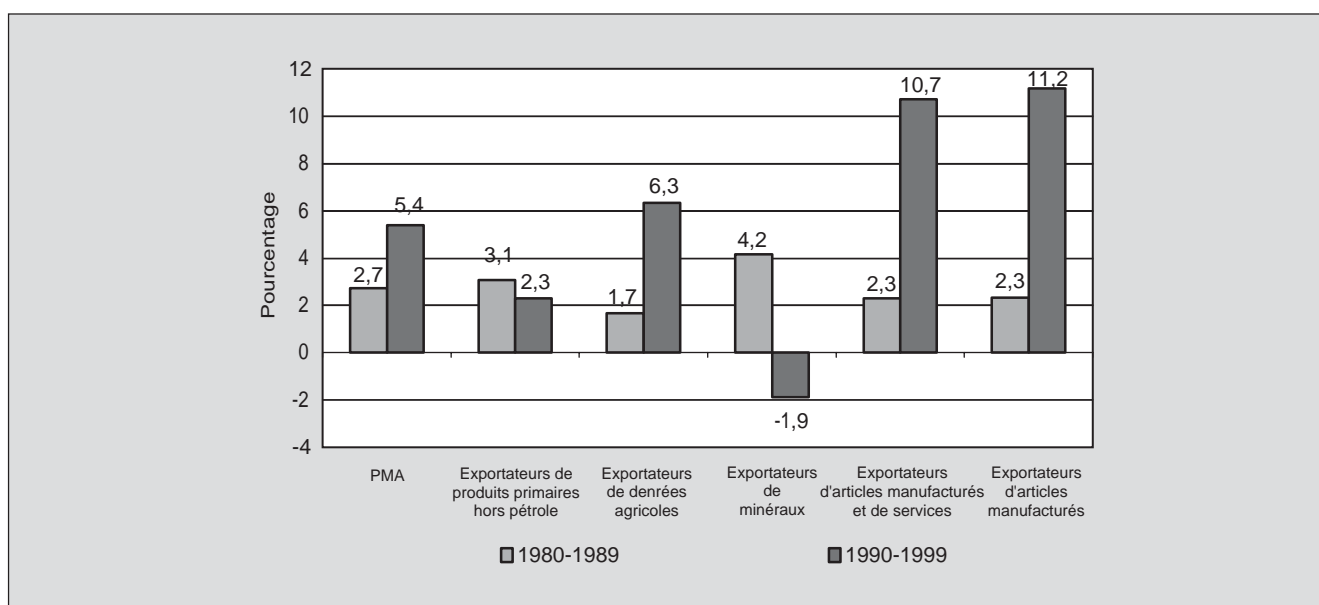
F. L'impact de différents niveaux de croissance des exportations sur celui de la pauvreté

Le rythme de croissance des exportations a été relativement lent dans les PMA exportateurs de produits de base non pétroliers.

Les différences relevées dans l'évolution de la pauvreté au sein des différents groupes de PMA proviennent de niveaux de croissance économique différents. Comme on l'a vu précédemment, l'expansion des exportations est un facteur qui compte dans un processus de croissance durable, et il existe des différences indéniables entre les PMA qui exportent des produits de base, des produits manufacturés et des services au vu des taux de croissance de leurs exportations. Le graphique 37 indique le taux de croissance réel des exportations d'un échantillon de 26 PMA pour lesquels on dispose de données, dans les années 80 et 90. Il y est manifeste que le rythme de croissance des exportations a été relativement lent dans les PMA exportateurs de produits de base non pétroliers, tout particulièrement dans les années 90. Durant cette décennie, le taux de

GRAPHIQUE 37. TAUX DE CROISSANCE RÉELLE DES EXPORTATIONS DANS LES PMA – REGROUPÉS EN FONCTION DE LA SPÉCIALISATION DE LEURS EXPORTATIONS^a, 1980-1989 ET 1990-1999

(En pourcentage par an)



Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2001*, CD-ROM.

Note : Taux de croissance des exportations de biens et services en dollars constants de 1995.

- a Les pays sont groupés en fonction de la structure de leurs exportations à la fin des années 90. Voir le tableau 2 de l'annexe pour la classification des pays. Les données ne sont pas disponibles pour les pays suivants: Afghanistan, Angola, Bhoutan, Cambodge, Cap-Vert, Djibouti, Guinée, Guinée équatoriale, Îles Salomon, Kiribati, Libéria, Maldives, Myanmar, République centrafricaine, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Somalie, Soudan, Tuvalu, Vanuatu et Yémen.

croissance réelle des exportations dans les économies exportatrices de produits de base non pétroliers n'a été que de 2,3 % par an, contre 11,2 % dans les PMA exportateurs de produits manufacturés et 10,7 % dans les PMA exportateurs de produits manufacturés ou de services, ou d'une combinaison des deux. Quelques PMA asiatiques exportateurs de produits manufacturés ont enregistré des taux de croissance particulièrement élevés (voir encadré 11). Ce sont les PMA exportateurs de produits minéraux qui ont eu les moins bons résultats dans les années 90, les exportations réelles des PMA de l'échantillon diminuant de 1,9 % par an sur la période 1990-1999. En revanche, les PMA exportateurs de produits de base agricoles ont vu le taux de croissance de leurs exportations passer de 1,7 % par an dans les années 80 à 6,3 % dans les années 90.

À supposer que les ressources affectées à la production destinée à l'exportation n'aient pas été utilisées ou aient été sous-utilisées auparavant, plus les exportations ont progressé vite, plus le taux de croissance économique et, partant, les possibilités de faire reculer la pauvreté, ont augmenté rapidement. Cela vaut quel que soit le type d'exportations. La production destinée à l'exportation peut contribuer encore davantage à la croissance économique en générant des externalités positives, notamment en réduisant les contraintes liées aux opérations de change et en favorisant l'amélioration des connaissances et la modernisation technologique, les économies d'échelle et les liaisons interentreprises. Les exportations de produits manufacturés auront vraisemblablement une plus grande incidence sur la croissance économique que les exportations de produits de base, car elles sont à même de générer des externalités et des effets d'apprentissage de beaucoup plus grande envergure¹⁰. Ces effets induits, s'ils ne sont pas absents dans les économies qui exportent des

Les exportations de produits manufacturés auront vraisemblablement une plus grande incidence sur la croissance économique que les exportations de produits de base, car elles sont à même de générer des externalités et des effets d'apprentissage de beaucoup plus grande envergure.

L'expansion des exportations de produits manufacturés et de services peut contribuer dans une assez large mesure à réduire la pauvreté, car elle entraîne une augmentation des possibilités d'emploi, en particulier, pour la main-d'œuvre non qualifiée.

Lorsque la main-d'œuvre surabonde, la probabilité que les salaires réels augmentent est faible, de sorte que, au moment où les exportations de produits manufacturés commencent à augmenter, les inégalités peuvent s'accroître.

Mais, le nombre d'emplois augmentant, la pauvreté diminue.

produits de base, semblent devoir être singulièrement négligeables dans celles qui exportent des produits de base dont la valeur et le rendement sont faibles.

Dans les pays qui exportent des produits minéraux, la corrélation entre la croissance des exportations et la croissance économique a souvent été ténue. On a apporté plusieurs explications à cette corrélation. On a invoqué notamment l'effet de « Dutch disease », voulant que l'accroissement des recettes tirées de l'exportation de produits minéraux conduise à une appréciation des taux de change réels et, partant, à une baisse de compétitivité dans d'autres secteurs marchands. Mais, la variabilité des taux de change et l'incapacité à réinvestir les loyers miniers pourraient avoir plus d'importance (Auty et Evans, 1994). Il est évident qu'il y a aussi des problèmes de gouvernance. Les loyers tirés des activités minières peuvent facilement être gardés par le pouvoir central et engendrer à la fois des rivalités politiques à propos du revenu de ces loyers et à la formation de systèmes clientélistes. Il semblerait que les pays pauvres riches en ressources minérales, notamment les PMA, soient devenus des zones particulièrement sujettes aux conflits armés résultant de la bataille que se livrent protagonistes nationaux et étrangers pour les revenus que procurent ces ressources. Les exportations de produits minéraux peuvent, si on exploite leurs énormes potentialités, être à l'origine d'une croissance et d'une diversification économique rapides, comme le montre le cas du Botswana, seul pays jusqu'ici à avoir été sorti de la catégorie des PMA. Si l'on veut qu'un recul de la pauvreté en résulte, il faut mûrement réfléchir à la politique à adopter, la production étant souvent une activité nécessitant beaucoup de capitaux (Modise, 2000).

L'expansion des exportations de produits manufacturés et de services peut contribuer dans une assez large mesure à réduire la pauvreté, car elle entraîne une augmentation des possibilités d'emploi, en particulier, pour la main-d'œuvre non qualifiée. Lorsque la main-d'œuvre surabonde, la probabilité que les salaires réels augmentent est faible, de sorte que, au moment où les exportations de produits manufacturés commencent à augmenter, les inégalités peuvent s'accroître (CNUCED, 1997). Mais, le nombre d'emplois augmentant, la pauvreté diminue. Dans ce processus, l'emploi de la main-d'œuvre féminine a souvent joué un rôle important. Il reste qu'il n'existe pas fatalement de rapport entre l'expansion des exportations de produits manufacturés et de services et la réduction de la pauvreté.

On le voit bien lorsque l'on considère l'envers des tendances décrites plus haut concernant le niveau moyen de pauvreté dans les PMA exportateurs de produits manufacturés et de services. Il est clair que la situation varie grandement d'un pays à l'autre. La tendance générale pour les PMA qui exportent des services est le produit des tendances observées dans deux pays connaissant une régression rapide du taux de pauvreté (Cap-Vert et Gambie), deux pays connaissant la situation inverse (Comores et Djibouti) et un pays où la situation a peu évolué (Vanuatu). Dans les pays exportateurs de produits manufacturés, l'orientation à la baisse est plus constante, mais le taux de pauvreté est en augmentation au Lesotho, à Haïti et à Madagascar. Dans ce dernier pays, l'évolution du taux de pauvreté témoigne du fait que les exportations de produits manufacturés n'y ont commencé à augmenter que très récemment. Les conflits et l'instabilité politique font partie des principaux facteurs de nature à conduire à une aggravation de la pauvreté dans les pays exportateurs de biens et de services.

Dans les PMA qui exportent des produits de base agricoles, la situation est très complexe. L'incidence qu'a l'expansion des exportations sur la pauvreté dépend de l'organisation de la production (nombre de plantations par rapport

au nombre de petites exploitations familiales), de l'accès des agriculteurs aux facteurs de production (crédit, terre, main-d'œuvre), de l'évolution de la productivité et des prix, du pouvoir de négociation des agriculteurs face aux négociants et aux transformateurs et de la relation entre le développement des cultures destinées à l'exportation et les prix des denrées alimentaires. Dans la plupart des PMA, où prédomine la production familiale, la façon dont ces facteurs jouent influe sur les relations entre les hommes et les femmes.

Le développement de l'agriculture, qui amène l'utilisation de terres et de ressources de main-d'œuvre jusqu'à lors inexploitées ou sous-exploitées, peut aussi contribuer à réduire la pauvreté par le biais du même mécanisme de « vent-for-surplus » que celui par lequel opère le développement de l'emploi dans le secteur manufacturier et dans celui des services. Mais, l'action de ce mécanisme sur la pauvreté peut être moins sensible dans les pays qui exportent des produits agricoles que dans ceux qui exportent des produits manufacturés et des services, pour deux raisons essentielles. Premièrement, comme on le verra plus en détail dans le prochain chapitre, les prix internationaux des produits de base ont eu tendance à chuter. Cela donne à entendre que les bénéfices réels des producteurs auront constamment tendance à baisser. Deuxièmement, lorsque la structure de la propriété foncière est très déséquilibrée, les petits exploitants agricoles peuvent ne pas profiter des vagues d'expansion des exportations agricoles (voir Barham, Carter et Sigelko, 1995; et Carter et Barham, 1996, pour l'Amérique latine). Le développement des exportations agricoles peut également avoir des effets pervers sur les niveaux de pauvreté, s'il entraîne une augmentation des prix des denrées alimentaires et une diminution de l'aide alimentaire. Cela dit, dans les PMA qui ont connu une période de transition au cours de laquelle le rôle des plantations ou des fermes d'État dans la production agricole destinée à l'exportation a diminué progressivement par rapport à celui des petites exploitations, le développement des exportations fait moins de laissés-pour-compte aujourd'hui que par le passé, ce qui peut favoriser un recul de la pauvreté. C'est notamment ce que l'on constate dans des pays tels que l'Éthiopie, le Malawi et le Mozambique.

L'un des problèmes que pose la dynamisation des exportations agricoles est que les moyens d'y parvenir peuvent laisser de côté les petits exploitants. Les circuits de distribution de fruits et légumes jadis créés avec de petits producteurs, en Afrique, sont aujourd'hui approvisionnés par de grandes exploitations agricoles qui assurent sur place le conditionnement des produits et qui, pour la plupart, sont gérées directement par des sociétés d'exportation. La disparité entre ces grandes exploitations ne cesse par ailleurs de croître. Cela tient au fait que la chaîne d'approvisionnement est conditionnée par l'acheteur et que certains supermarchés choisissent d'organiser cette chaîne non pas directement, mais en externalisant un grand nombre de fonctions auprès de fournisseurs de leur choix. Ce choix se faisant en fonction de l'aptitude à livrer des produits contrôlés phytosanitairement, préparés, emballés et munis de codes-barres dans les 24 heures suivant la commande, une multitude de fournisseurs ont été remerciés (Gibbon, 2001).

Pour en venir aux exportations de services, le tourisme international devrait théoriquement contribuer à faire reculer la pauvreté au travers des dépenses touristiques qui ont un vaste effet multiplicateur de revenu, qu'il faudrait voir se diffuser au niveau de l'économie locale en raison de l'apport local important dans l'industrie du tourisme, au niveau de la participation à la propriété industrielle ou de l'emploi généré, ainsi qu'au niveau de la fourniture locale de biens et de services. Il y a toutefois des limites d'ordre pratique à cet effet multiplicateur du tourisme dans les PMA. Ces limites sont généralement analysées en termes de « pertes » : moins l'apport local dans le produit touristique est grand, plus les pertes financières sont importantes. Ces pertes

Dans les PMA qui ont connu une période de transition au cours de laquelle le rôle des plantations ou des fermes d'État dans la production agricole destinée à l'exportation a diminué progressivement par rapport à celui des petites exploitations, le développement des exportations fait moins de laissés-pour-compte aujourd'hui que par le passé, ce qui peut favoriser un recul de la pauvreté. C'est notamment ce que l'on constate dans des pays tels que l'Éthiopie, le Malawi et le Mozambique.

sont dues essentiellement au rapatriement de bénéficiaires vers le pays d'origine de l'investisseur étranger, aux envois de fonds à l'étranger par les travailleurs expatriés employés dans le secteur et aux importations de biens et de services rendues nécessaires par l'insuffisance de l'offre dans le pays d'accueil.

Comme le montre le cas des Maldives, l'offre d'un produit touristique sophistiqué dans un pays souffrant de handicaps structurels génère souvent des pertes de tous ordres et peu de liens avec la population locale, de sorte qu'elle ne contribue guère à réduire la pauvreté.

En règle générale, ces pertes sont censées diminuer après une première étape de développement touristique réussie, si les capacités locales à affecter aux activités touristiques ont augmenté. Néanmoins, aucune corrélation n'a été trouvée, dans les PMA, entre le degré de maturité de l'industrie touristique et la diminution des pertes. Ces dernières peuvent, de fait, rester substantielles. Comme le montre le cas des Maldives, l'offre d'un produit touristique sophistiqué dans un pays souffrant de handicaps structurels génère souvent des pertes de tous ordres et peu de liens avec la population locale, de sorte qu'elle ne contribue guère à réduire la pauvreté. Pour que le tourisme ait plus de retombées bénéfiques pour les pauvres, il faut qu'au niveau national des mesures spécifiques soient prises pour mettre en valeur les ressources humaines voulues et stimuler l'esprit d'entreprise dans le secteur touristique par le biais d'appuis techniques et financiers, notamment au niveau des petites entreprises.

G. Conclusion

La présente analyse des schémas d'intégration commerciale et de la pauvreté dans les PMA donne à entendre que le commerce est aussi important dans la vie économique des PMA que dans celle des autres pays en développement, mais que les capacités d'exportation sont sous-développées. Ce problème touche particulièrement les PMA qui exportent essentiellement des produits agricoles. La pauvreté généralisée est caractéristique de la quasi-totalité des PMA. Mais, les pays où l'incidence de l'extrême pauvreté (correspondant à un seuil de pauvreté de 1 dollar par jour) est la plus grande sont les PMA dont la structure des exportations est dominée par les produits de base. Ces pays ont tendance à être bien intégrés dans l'économie mondiale sur le plan du ratio commerce/PIB et à avoir plus libéralisé leurs échanges que les PMA qui exportent des produits manufacturés et/ou des services. Mais ce sont des pays où les exportations s'accroissent plus lentement, qui se trouvent de plus en plus marginalisés dans les courants commerciaux mondiaux et où l'incidence de la pauvreté a plutôt tendance à croître qu'à décroître.

Il ne fait aucun doute que les PMA doivent s'intégrer dans l'économie mondiale, mais il faut qu'ils gèrent leur intégration d'une manière qui favorise la croissance et le recul de la pauvreté.

L'idée reçue selon laquelle la pauvreté persistante tient au faible niveau d'intégration commerciale des PMA dans l'économie mondiale et à une libéralisation insuffisante des échanges, doit être revue. L'emprise de cette idée sur la pensée politique s'explique par le fait qu'on fait passer l'objectif d'intégration mondiale avant celui de développement national. Ces objectifs, évidemment, ne sont pas sans avoir de liens entre eux. Mais ces liens devraient être étudiés de façon empirique, non sur la base de convictions et, encore moins, en partant du principe que l'intégration et le développement ne font qu'un, alors que l'intégration est plutôt un moyen de parvenir à une fin.

Le commerce international est extrêmement important pour la croissance et la réduction de la pauvreté dans les pays les moins avancés. La pauvreté régresse dans les PMA où à la fois le PIB par habitant et l'orientation à l'exportation augmentent. Il ne fait aucun doute que les PMA doivent s'intégrer dans l'économie mondiale, mais il faut qu'ils gèrent leur intégration d'une manière qui favorise la croissance et le recul de la pauvreté. La question essentielle pour la plupart d'entre eux ne concerne pas leur faible niveau

d'intégration dans l'économie mondiale, vu sous l'angle de leur ratio commerce/PIB, mais bien plutôt celle de savoir comment mettre en place des capacités d'exportation dynamiques et compétitives et comment faire en sorte que l'accroissement des exportations fasse partie intégrante d'un processus de développement durable. Pour tirer avantage de la globalisation des marchés, il est indispensable d'améliorer les capacités et de production et d'approvisionnement.

La libéralisation des échanges au sein des PMA a un rôle à jouer dans ce processus d'intégration régulée. Mais on a tort de mélanger les rôles que peuvent jouer le commerce et la libéralisation des échanges dans la réduction de la pauvreté. En outre, pour déterminer comment et quand intégrer la libéralisation des échanges dans une stratégie de développement qui favorise la croissance et la réduction de la pauvreté, il faut tenir compte des contraintes structurelles des PMA, en particulier du manque d'infrastructures économique et sociale, de l'étroitesse des marchés, du petit nombre d'entrepreneurs et des faibles capacités de production du secteur privé. La leçon que nous livrent quelques-uns des PMA qui sont parvenus à améliorer la compétitivité de leurs produits manufacturés est qu'il est de la plus haute importance de mettre en place une stratégie de dynamisation des exportations volontariste, comportant des aides spéciales à la production destinée à l'exportation pour créer de nouvelles capacités d'exportation. La libéralisation des échanges s'est faite progressivement en général et les accords régionaux ont joué un grand rôle dans le régime de commerce qui l'a soutenue. Il s'est mis en place un processus d'intégration stratégique dans l'économie mondiale spécialement adapté aux priorités de développement nationales.

Pour déterminer comment et quand intégrer la libéralisation des échanges dans une stratégie de développement qui favorise la croissance et la réduction de la pauvreté, il faut tenir compte des contraintes structurelles des PMA, en particulier du manque d'infrastructures économique et sociale, de l'étroitesse des marchés, du petit nombre d'entrepreneurs et des faibles capacités de production du secteur privé.

Annexe au chapitre 3

CLASSIFICATION DES PRODUITS ET DES PAYS UTILISÉS DANS L'ANALYSE DE LA STRUCTURE DES EXPORTATIONS DES PMA

Classification des produits

La classification des produits utilisée dans l'analyse qui est faite de la structure des exportations de marchandises des PMA dans le présent chapitre est basée sur les travaux de Wood et Mayer (1998). Les données sur les exportations de marchandises ont été tirées de la base de données COMTRADE des Nations Unies et réparties entre deux grands groupes de produits exportés, les produits de base et les produits manufacturés. Ont été classés comme produits manufacturés tous les articles figurant dans les sections 5 à 9 de la Classification type pour le commerce international (CTCI), à l'exception de l'anhydride phosphorique et des acides phosphoriques (522.24), de l'alumine hydratée (522.56), des matières radioactives et produits associés (524), des perles fines ou de culture, pierres gemmes et similaires, autres que les diamants (667 sauf 667.29), des métaux non ferreux (68), des animaux vivants non désignés ailleurs (941) et de l'or à usage non monétaire (971).

Les produits manufacturés sont en outre subdivisés en: a) produits manufacturés à faible intensité de travail qualifié: cuirs et peaux préparés (61); produits en caoutchouc (63); ouvrages en liège et en bois, papiers et cartons (63, 64); textiles, vêtements, articles de voyage et chaussures (65, 83, 84, 85); articles minéraux non métalliques, à l'exception des pierres précieuses (66 sauf 667); fer et acier (67); articles manufacturés en métal (69); appareils sanitaires et appareillage de plomberie (81); matériel de transport autre que les véhicules routiers à moteur et les aéronefs (78 sauf 781 à 784 + 79 sauf 792); meubles et leurs parties (82); articles manufacturés divers (89); produits de base et produits manufacturés non classés ailleurs, autres que les animaux vivants, et l'or à usage non monétaire (9 sauf 941, 971); et b) produits manufacturés à forte intensité de travail qualifié: produits chimiques et pharmaceutiques (5 sauf 522.24, 522.56, 524); diamants, taillés ou autrement travaillés, mais non sertis ni montés (667.29); appareils non électriques (71 à 74); ordinateurs et matériel de bureau (75); matériel de télécommunication et semi-conducteurs (76, 776); machines électriques (77 moins 776); véhicules routiers à moteur (781 à 784); aéronefs et matériel connexe (792); instruments scientifiques, montres et équipements photographiques (87, 88).

Les produits de base sont, quant à eux, subdivisés en produits de base transformés et produits de base non transformés, en fonction de la définition qui est donnée des produits manufacturés dans la Classification internationale type par industrie (CITI). Les produits de base transformés sont ceux que la CITI classe comme produits manufacturés, mais que la CTCI classe comme produits de base. Il s'agit de produits fabriqués en usine, mais avec l'apport d'importantes quantités de matières premières locales, comme, par exemple, le thon en boîte, le vin, les cigarettes, le papier et les lingots d'aluminium.

Les produits de base sont en outre subdivisés en minéraux, métaux et combustibles d'un côté et en produits agricoles de l'autre. Les produits agricoles sont également subdivisés en produits statiques et produits dynamiques, le classement dans cette catégorie reposant sur une valeur unitaire élevée ou une élasticité-revenu de la demande supérieure à 1. La liste complète des sous-groupes de produits de base figure dans la publication de Wood et Mayer (1998).

Classification des pays

Les PMA sont classés en différents types d'exportateurs, en fonction de la part que représentaient, à la fin des années 90, les produits de base, les produits manufacturés, tels que définis plus haut, et les services dans les exportations totales de biens et de services. Celles-ci ont été calculées par addition des chiffres tirés de la base de données COMTRADE des Nations Unies pour les exportations de marchandises et des estimations faites par la

TABLEAU 2 DE L'ANNEXE. CLASSIFICATION DES PMA EN FONCTION DE LA SOURCE DE LEURS RECETTES D'EXPORTATION, FIN ANNÉES 90

Exportateurs de produits primaires (31)		Exportateurs d'articles manufacturés et/ou de services (18)			
Exportateurs de produits primaires hors pétrole		Exportateurs de pétrole	Exportateurs d'articles manufacturés	Exportateurs de services	Exportateurs d'articles manufacturés et de services
<i>Exportateurs de denrées agricoles</i>	<i>Exportateurs de minéraux</i>				
Afghanistan	Guinée	Angola Guinée équatoriale Yémen	Bangladesh	Cap-Vert	Mozambique Sénégal
Bénin	Libéria		Cambodge	Comores	
Bhoutan	Niger		Haïti	Djibouti	
Burkina Faso	Rép. centrafricaine		Lesotho	Gambie	
Burundi	Rép. dém. du Congo		Madagascar	Maldives	
Érythrée	Sierra Leone		Myanmar	Samoa	
Éthiopie	Zambie		Népal	Tuvalu	
Guinée-Bissau			Rép. dém. pop. lao	Vanuatu	
Îles Salomon					
Kiribati					
Malawi					
Mali					
Mauritanie					
Ouganda					
Rép.-Unie de Tanzanie					
Rwanda					
Sao Tomé-et-Principe					
Somalie					
Soudan ^a					
Tchad					
Togo					

Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après des données COMTRADE, des données de la CNUCED sur les exportations de services commerciaux, CCI (2001) et divers rapports nationaux de l'EIU.

a Le Soudan devrait être considéré comme un exportateur de pétrole à partir de 1999.

CNUCED pour les exportations de services commerciaux. Ces estimations reposent en grande partie sur des statistiques de la balance des paiements. Il a également été puisé dans d'autres sources pour établir la classification, principalement dans des monographies par pays du CCI (2001) et de l'Economist Intelligence Unit (EIU).

Les pays ont été classés comme exportateurs de produits de base ou exportateurs de produits manufacturés et/ ou de services selon que les exportations de produits de base ou les produits manufacturés et les services constituaient ou non plus de 50 % de leurs exportations de biens et de services. L'Éthiopie et la République-Unie de Tanzanie représentent des cas limites; ces pays sont classés tous deux comme PMA exportateurs de produits de base.

Les PMA exportateurs de produits de base sont aussi répartis en PMA exportateurs de pétrole et PMA exportateurs de produits de base non pétroliers. Le premier groupe comprend l'Angola, la Guinée équatoriale et le Yémen, mais pas le Soudan. Aujourd'hui, le pétrole constitue le principal produit d'exportation de ce pays, mais la classification est fondée sur la composition des exportations de marchandises de la période 1997-1999.

Les PMA exportateurs de produits manufacturés et de services sont, quant à eux, répartis en exportateurs de produits manufacturés, exportateurs de services et exportateurs d'un panachage de produits manufacturés et de services. Cette répartition est difficile à faire, car les données concernant les produits manufacturés et celles concernant les services ne sont pas totalement compatibles.

Les PMA exportateurs de produits manufacturés sont identifiés comme les économies ayant enregistré un fort accroissement des exportations de produits manufacturés à forte intensité de main-d'œuvre depuis le début des années 80. Madagascar et le Myanmar sont inclus dans ce groupe, quand bien même leurs exportations de produits manufacturés constituent moins de 50 % des exportations de marchandises. Le groupe correspond à celui figurant dans la classification de l'OMC (2001), mais comprend Haïti en plus.

Les pays exportateurs de services sont identifiés comme ceux dans lesquels les services constituaient plus de 60 % des exportations totales de biens et de services. Si l'on appliquait strictement le critère de 50 %, Haïti, le Népal et le Mozambique ne figureraient pas dans le groupe des exportateurs de services. Mais, ces pays ont une économie très différente de celle des autres exportateurs de services et, dans les deux premiers d'entre eux, les produits manufacturés constituent plus de 75 % des exportations de marchandises.

Enfin, le Sénégal et le Mozambique sont inclus dans les pays exportateurs de produits manufacturés et de services, parce que ces deux catégories d'exportations représentent plus de 50 % de leurs exportations totales de biens et de services, mais ils ne relèvent pas des subdivisions sus-indiquées.

On trouvera ci-dessus la classification des pays, qui fait l'objet du tableau 2 de l'annexe.

Notes

1. Quelques énoncés étayant cette thèse: « C'est dans les pays dont le niveau d'intégration était plus élevé que la production à eu tendance à augmenter le plus vite, comme dans ceux qui ont le plus progressé dans la voie de l'intégration. Nombre de pays à faible revenu comptent parmi les pays les moins intégrés, par contre, et quelques-uns d'entre eux se sont encore plus marginalisés pendant cette période, connaissant baisse de revenus et recul de l'intégration » (Banque mondiale, 1996: 20); « Les pays qui adoptent les grands principes de la mondialisation et entreprennent les réformes qu'ils impliquent, libéralisant les marchés et appliquant des politiques macroéconomiques strictes, ont des chances de se rapprocher des économies avancées, comme l'ont fait avec succès les nouvelles économies industrielles d'Asie. On peut s'attendre à ce que ces pays tirent profit du commerce, gagnent des parts du marché mondial et se voient de plus en plus souvent récompensés de leurs efforts par un afflux accru de capitaux privés. Les pays qui n'adoptent pas de telles politiques risquent de perdre des parts du marché mondial ainsi que des flux de capitaux privés, et de se trouver plus à la traîne que d'autres » (FMI, 1997: 72); « Les régimes d'échanges ouverts permettent une croissance et une réduction de la pauvreté plus rapide dans les pays pauvres » (Dollar et Kraay, 2001: 27); « En règle générale, la mondialisation fait régresser la pauvreté, parce que les économies plus intégrées ont tendance à connaître une croissance plus rapide et que cette croissance est généralement largement partagée » (Banque mondiale, 2002a: 1); et « *Problème* – Les pays à l'écart de la mondialisation risquent de devenir de plus en plus marginalisés et de s'enfoncer dans la pauvreté. *Ligne d'action* – Cette situation appelle la mise œuvre de politiques et de stratégies de réduction de la pauvreté de nature à promouvoir l'intégration des pays à faible revenu dans les marchés mondiaux. Il faut que les pays riches ouvrent leurs marchés aux exportations des pays en développement » (Finance and Development, 2002). Pour une appréciation de la perspective intégrationniste qui ne soit pas purement technique, voir Rodrik (2001).
2. Les données commerciales disponibles à ce niveau ne sont pas idéales. Dans le présent chapitre, ce sont les données COMTRADE des Nations Unies qui sont utilisées pour l'analyse concernant la composition des exportations, y compris des statistiques « miroirs » en agrégats par groupes, le cas échéant, et les *Indicateurs du développement dans le monde 2001* de la Banque mondiale pour ce qui concerne les exportations et les importations de biens et de services. Dans chaque graphique, l'échantillon prend en compte le plus grand nombre de pays pour lesquels on disposait de données. Pour un aperçu général de la composition des exportations pays par pays, comme pour les problèmes posés par les données pour analyser les échanges des PMA, voir CCI (1999, 2001).
3. Le lecteur doit savoir que l'on peut utiliser différents indicateurs commerciaux pour estimer l'intégration commerciale (statistiques de la balance des paiements/statistiques commerciales, prix constants/prix courants, unités monétaires locales/dollars, ratios commerciaux estimant le PIB aux taux de change selon la PPA). Les statistiques qui ont été choisies ici (moyennes par groupes de la Banque mondiale pour les exportations et les importations de biens et de services en pourcentage du PIB) sont les moins ambiguës. D'autres indicateurs donnent des niveaux d'intégration légèrement supérieurs ou légèrement inférieurs. Pour le groupe des PMA pris globalement, par exemple, l'ensemble des échanges a représenté 41 % du PIB en 1997-98, en dollars constants de 1985, et 46 % de ce même PIB si l'on se fonde sur des estimations des exportations et des importations de biens et de services de la balance des paiements, en dollars courants.
4. Pour une analyse de cette classification, voir l'annexe 3.1.
5. Au Cap-Vert, aux Maldives et à Vanuatu, les exportations de services ont toujours été importantes.
6. Ces chiffres sont fondés sur des estimations des exportations et des importations de biens et de services de la Banque Mondiale, en dollars courants.
7. Nous remercions le FMI pour les informations qu'il nous ont fournies sur le degré d'ouverture du commerce extérieur.
8. Pour une analyse de l'incidence de la libéralisation des échanges sur l'inégalité des revenus, voir CNUCED (1997: deuxième partie, chap. 4).
9. Voir Sachs (2000) pour une analyse de la façon dont la situation géographique, la dépendance à l'égard des produits de base et la pression démographique limitent la convergence des revenus, et Ghose (2001) pour une étude de la relation entre la convergence des revenus et la croissance des exportations de produits manufacturés.
10. Pour des exemples concrets montrant que les exportations de produits de base favorisent souvent moins la croissance que celles de produits manufacturés, et pour une analyse des raisons pour lesquelles il en va ainsi, voir Fosu (1996) et Richards (2001).

Bibliographie

- African Development Bank, Asian Development Bank, European Bank for Reconstruction and Development, Inter-American Development Bank, IMF and World Bank (2001). *Global Poverty Report 2001: A Globalized Market—Opportunities and Risks for the Poor*, prepared for the G8 Genoa Summit, July 2001.
- Akyüz, Y. and Gore, C.G. (2001). African economic development in a comparative perspective, *Cambridge Journal of Economics*, 25: 265-288.
- Auty, R. and Evans, D. (1994). Trade and industrial policy for sustainable resource-based development: policy issues, achievements and prospects, UNCTAD/COM/33, Geneva.
- Balassa, B. (1970). Growth strategies in semi-industrial countries, *Quarterly Journal of Economics*, 84: 24-47.
- Banque mondiale (1996). *Global Economic Prospects and the Developing Countries*, World Bank, Washington DC.
- Banque mondiale (2001). *Global Economic Prospects and the Developing Countries*, World Bank, Washington DC.
- Banque mondiale (2002a). *Global Economic Prospects and the Developing Countries—Making Trade Work for the World's Poor*, World Bank, Washington DC.
- Banque mondiale (2002b). *Globalization, Growth and Poverty, Policy Research Report*, Oxford University Press, Oxford.
- Barham, B., Carter, M.R. and Sigelko, W. (1995). Agro-export production and peasant land access: examining the dynamic between adoption and accumulation, *Journal of Development Economics*, 46: 85-107.
- Bhagwati, J.N. (1988) Export-promoting trade strategy: issues and evidence, *World Bank Research Observer*, 3(1): 27-57.
- Bhattacharya, D. (2000). New forms of development financing in the LDCs: the case of Bangladesh, background paper for *The Least Developed Countries 2000 Report*, UNCTAD, Geneva.
- Carter, M. and Barham, B. (1996). Level playing fields and laissez faire: postliberal development strategy in inequalitarian agrarian economies, *World Development*, 24 (7): 1133-1149.
- Centre du commerce international CNUCED/OMC (CCI) (1999). *Export Performance of Least Developed Countries: Country Profiles*, Geneva.
- Centre du commerce international CNUCED/OMC (CCI) (2001). *Export Performance of Least Developed Countries: Country Profiles*, technical document prepared for the ITC Business Round Table, Third United Nations Conference on the Least Developed Countries, Brussels, 16 May 2001.
- Cirera, X., McCulloch, N. and Winters, A. (2001). *Trade Liberalization and Poverty: A Handbook*, Centre for Economic Policy Research, London (<http://cepr.org/pubs/books/P144.asp>).
- CNUCED (1994). *Trade and Development Report, 1994*, United Nations publication, sales no. E.94.II.D.26.
- CNUCED (1995). Recent developments in the diversification of developing countries' commodity exports, UNCTAD/COM/62, Geneva.
- CNUCED (1996). *Trade and Development Report, 1996*, United Nations publication, sales no. E.96.II.D.6.
- CNUCED (1997). *Trade and Development Report, 1997*, United Nations publication, sales no. E.97.II.D.8.
- CNUCED (2000). *The Least Developed Countries Report 2000*, United Nations publication, sales no. E.00.II.D.21.
- CNUCED (2002). Development strategies in a globalizing world, mimeo, Division on Globalization and Development Strategies, Geneva.
- Dollar, D. and Kraay, A. (2001). Trade, growth and poverty, paper presented at the UNU/WIDER Development Conference on Growth and Poverty, 25-26 May 2001, Helsinki, Finland.
- Finance and Development (2002). Globalization: The story behind the numbers, 39(1): 8-9.
- Fonds monétaire international (FMI) (1997). *World Economic Outlook, May 1997 - Globalization: Opportunities and Challenges*, IMF, Washington DC.
- Fosu, A. (1996). Primary exports and economic growth in developing countries, *World Economy*, 19 (4): 465-475.
- Ghose, A.K. (2001). Global economic inequality and international trade, Employment Paper 2001/12, ILO, Geneva.

- Gibbon, P. (2001). Upgrading primary production: a global commodity chain approach, *World Development*, 29 (2): 345-363.
- Kirchbach, F. von (2001). An assessment of the LDC export performance from a business and product perspective, paper presented at the ITC Business Round Table, Third United Nations Conference on the Least Developed Countries, Brussels, 16 May 2001, mimeo.
- Martin, W. (2001). Trade policy reform in the East Asian transition economies, Working Paper No. 2535, World Bank, Washington DC (<http://econ.worldbank.org/view>).
- Mayer, J. (2000). Globalization, technology transfer and skill accumulation in low-income countries, UNCTAD Discussion Paper No. 150, Geneva.
- Mayer, J. (2001). Technology diffusion, human capital and economic growth in developing countries, UNCTAD Discussion Paper No. 154, Geneva.
- Mazumdar, J. (2001). Imported machinery and growth in LDCs, *Journal of Development Economics*, 65: 209-224.
- Modise, D.M. (2000). Management of mineral revenues: the Botswana experience, paper presented at the UNCTAD Workshop on Growth and Diversification in Mineral Economies, Cape Town, South Africa, 7-9 November 2000.
- OMC (2001). *Annual Report 2001*, Geneva.
- Richards, P.G. (2001). Exports as a determinant of long-run growth in Paraguay, 1966-1996, *Journal of Development Studies*, 38 (1): 128-146.
- Rodriguez, F., and Rodrik, D. (1999). Trade policy and economic growth: a skeptic's guide to the cross-national evidence, NBER Working Paper 7081, National Bureau of Economic Research, Cambridge MA, United States.
- Rodrik, D. (1999). *The New Global Economy: Making Openness Work*, Policy Essay No. 24, Overseas Development Council, Washington DC.
- Rodrik, D. (2001). Trading in illusions, *Foreign Policy*, 123: 54-62 (http://www.ciaonet.org/olj7fp7fp_MARAPR01ROD01/HTML).
- Sachs, J.D. (2000). Globalization and patterns of economic development, *Weltwirtschaftliches Archiv*, Band 136, Heft 4, 579-600.
- Whitehead, A. (2001). Trade, trade liberalization and rural poverty in low-income Africa: a gendered account, background paper prepared for *The Least Developed Countries Report 2002*, UNCTAD, Geneva.
- Winters, L.A. (1999). Trade and poverty: is there a connection- In: Bendavid, D., Nordstrom, H. and Winters, L.A. (1999). *Trade, Income Disparity and Poverty*, Special Studies No. 5, WTO, Geneva.
- Winters, L.A. (2001). Trade policies for poverty alleviation in developing countries, paper prepared for the Series of Advanced International Policy Seminars on Trade and Development, Brussels, 6 March 2001.
- Wood, A. and Mayer, J. (1998). Africa's export structure in a comparative perspective, Study No. 4, African Development in Comparative Perspective, UNCTAD, Geneva.
- Winters, L.A. (2001). Trade policies for poverty alleviation in developing countries, paper prepared for the Series of Advanced International Policy Seminars on Trade and Development, Brussels, 6 March 2001.
- Wood, A. and Mayer, J. (1998). Africa's export structure in a comparative perspective, Study No. 4, African Development in Comparative Perspective, UNCTAD, Geneva.

La dépendance à l'égard des exportations de produits de base, l'engrenage international de la pauvreté et les nouveaux facteurs de vulnérabilité

Chapitre

4

A. Introduction

Ainsi qu'il ressort du chapitre précédent, la dépendance à l'égard des exportations de produits primaires va de pair avec l'extrême pauvreté. Les raisons d'un tel état de choses n'ont guère été abordées dans les débats consacrés au commerce international et à la pauvreté. De fait, les responsables de l'élaboration des politiques au niveau international ne semblent pas se rendre vraiment compte que l'engagement pris de réduire de moitié l'extrême pauvreté d'ici à 2015 passe nécessairement par la prise en considération du problème des produits primaires.

Le présent chapitre passe en revue certains des mécanismes par lesquels de nombreux PMA dépendant des exportations de produits de base se trouvent du même coup enfermés dans le piège de la pauvreté et analyse les facteurs de vulnérabilité auxquels sont exposés les PMA qui ont commencé à diversifier leurs activités hors des produits de base pour s'orienter vers les exportations d'articles manufacturés ou de services¹. La section B porte ainsi sur deux mécanismes purement commerciaux qui peuvent expliquer le lien entre la dépendance à l'égard des produits de base et la pauvreté, à savoir le niveau et l'instabilité des prix des produits de base et les caractéristiques de ce secteur d'activité dans les PMA, qu'il s'agisse de la productivité, de la compétitivité ou du dynamisme. La section C examine l'interaction entre les relations commerciales et financières internationales et la conjonction (caractérisant les situations de pauvreté généralisée) d'un faible investissement intérieur, d'une épargne insuffisante et d'une piètre productivité, interaction qui resserre le piège de la pauvreté dont sont prisonniers les PMA exportateurs de produits de base. Cette analyse élargit la notion d'engrenage de la pauvreté examinée au chapitre 2 et montre comment les relations internationales font partie intégrante de ce piège pour les PMA qui dépendent des exportations de produits primaires. La section D met l'accent sur la vulnérabilité des exportateurs d'articles manufacturés et de services qui s'efforcent d'échapper à un tel piège en élargissant la gamme des exportations autres que les produits de base. La question de savoir si la mondialisation resserre plutôt qu'elle ne détend le piège de la pauvreté fait l'objet de la section E. Les principales observations sont récapitulées dans la conclusion.

B. Dépendance à l'égard des exportations de produits de base et pauvreté : les mécanismes commerciaux

1. NIVEAUX ET INSTABILITÉ DES PRIX DES PRODUITS PRIMAIRES

Le niveau et l'instabilité des prix des produits de base influent largement sur la croissance économique et l'incidence de la pauvreté dans les PMA,

Il y a un lien manifeste entre la dépendance à l'égard des exportations de produits primaires et l'extrême pauvreté.

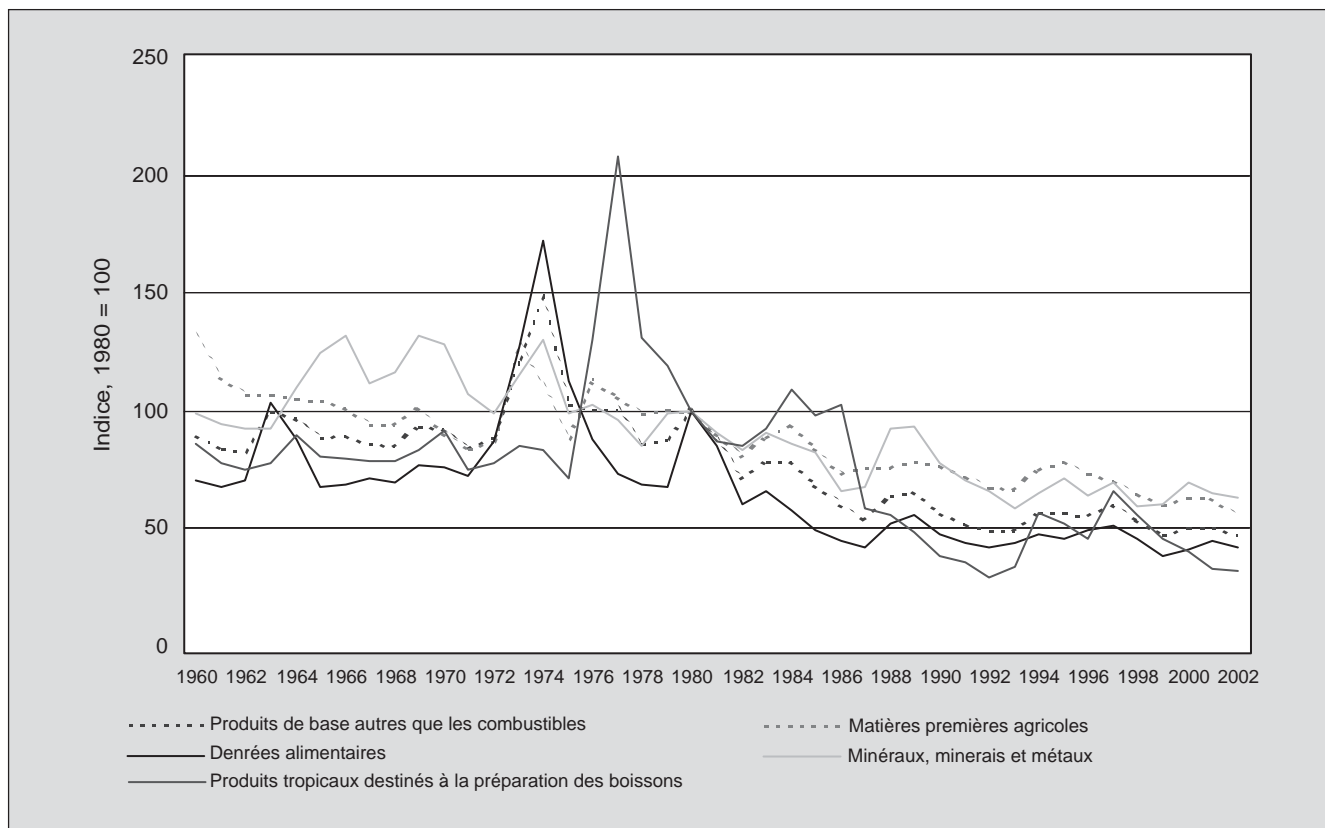
Le niveau et l'instabilité des prix mondiaux des produits de base influent largement sur la croissance économique et l'incidence de la pauvreté dans les PMA.

Depuis 1960, les prix réels des produits de base autres que les combustibles suivent une tendance à long terme à la baisse ... La récession qui a touché les prix des produits de base dans les années 80 a été plus forte et considérablement plus longue que celle qui avait été observée au cours de la grande crise des années 30.

notamment ceux dont les recettes d'exportation proviennent essentiellement des produits primaires. La baisse des prix réels de ces produits entraîne un ralentissement de la croissance dans les PMA qui en exportent. Cela tient aux pertes directes de revenu associées aux variations des prix. Mais surtout, la dégradation des termes de l'échange accentue les problèmes de devises, d'où une réduction du degré d'utilisation des capacités et une moindre efficacité dans l'emploi des ressources en raison de la pénurie de produits d'importation essentiels (pièces détachées, produits intermédiaires et matériel de rechange, notamment), ainsi qu'une diminution de l'investissement intérieur. En outre, « les pays tributaires des produits de base subissent souvent de graves revers en matière de termes de l'échange, ce qui nuit du même coup à leur croissance économique à long terme et à l'investissement » (Varangis, Akiyama et Mitchell, 1995: 16). Une analyse par régression portant sur plusieurs pays montre que les effets négatifs des secousses enregistrées par les prix des produits de base pèsent surtout sur l'investissement et sont considérables, quelle que soit la qualité de la politique économique de l'État et des institutions. Autrement dit, ces conséquences négatives se produisent même lorsque des politiques considérées comme « saines » ont été mises en place (Dehn, 2000a, 2000b)².

Les prix réels des produits de base autres que les combustibles (autrement dit, les termes de l'échange de produits de base)³ connaissent depuis 1960 une tendance durable à la baisse et se sont même effondrés au début des années 80 (graphique 38). Des travaux de recherche comparative montrent que la récession des prix de ces produits dans les années 80 a été plus forte et considérablement

GRAPHIQUE 38. PRIX MONDIAUX DU MARCHÉ LIBRE DES PRODUITS PRIMAIRES AUTRES QUE LES COMBUSTIBLES ET DE CERTAINES CATÉGORIES DE PRODUITS PRIMAIRES, 1960-2002^a
(Indice, 1980 = 100)



Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après CNUCED, *Bulletin des prix des produits de base*.

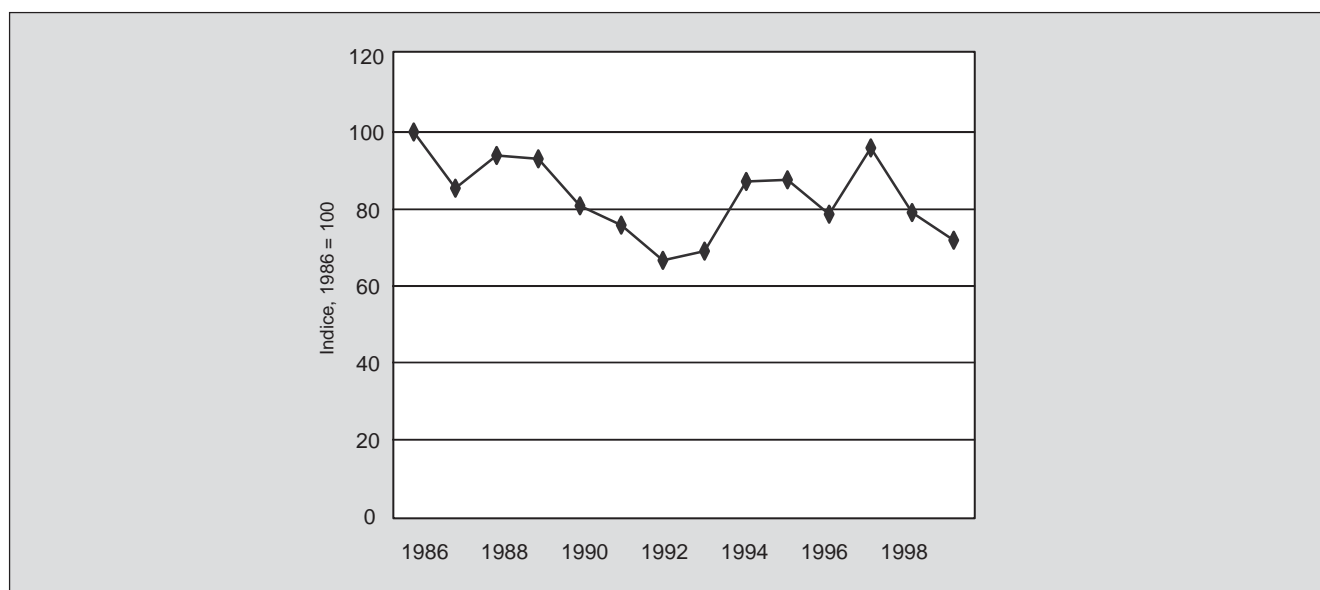
a Les chiffres de 2002 sont fondés sur le premier trimestre.

plus longue que celle qui avait été observée au cours de la grande crise des années 30 (Maizels, 1992: 11). En 2001, l'indice combiné des prix des produits de base hors combustibles de la CNUCED, corrigé en fonction de l'indice des prix des produits manufacturés exportés par les pays développés, s'établissait à 55 % de sa moyenne annuelle pour la période 1979-1981. Pour certains groupes de produits, notamment les produits tropicaux destinés à la préparation de boissons et les produits vivriers, la baisse des prix mondiaux réels a été encore plus brutale, l'indice tombant à 32 % et 53 %, respectivement, de la moyenne de 1979-1981 (graphique 38). Pour les matières premières agricoles et les minéraux, minerais et métaux, le recul observé depuis le début des années 80 est moins important, mais reste sensible: en 2001, leurs prix réels s'établissaient à 65 % et 67 % respectivement de leur niveau de 1979-1981. En outre, les prix réels des produits de base autres que les combustibles fluctuent beaucoup plus qu'avant 1970 (Dehn, 2000a; Cashin et McDermott, 2001).

Les variations récentes des termes de l'échange des produits de base des pays les moins avancés peuvent être mesurées à l'aide de l'indice du FMI (publié dans l'annexe statistique de certains numéros de sa publication intitulée *World Economic Outlook*) qui donne des estimations des prix mondiaux du marché pour les produits de base autres que les combustibles exportés par ces pays. L'indice fait apparaître, entre 1986 et 1999, une baisse des prix réels des produits de base exportés par les PMA supérieure à 30 % (graphique 39). Dans le cadre de cette tendance générale à la baisse, des fluctuations se sont néanmoins produites. Entre 1986 et 1992, les prix réels des produits de base ont diminué de 33 %. De 1993 à 1997, ils se sont nettement redressés, leur niveau ayant augmenté en 1997 de 44 % par rapport à 1992. Mais depuis lors, notamment à la suite de la crise financière survenue en Asie, ils se sont à nouveau fortement tassés, en dépit de baisses de la valeur unitaire des produits manufacturés exportés par les pays développés.

Si les prix réels des produits de base baissent, cela veut dire qu'il faut en exporter davantage pour financer un volume donné d'importations. En utilisant

GRAPHIQUE 39. TERMES DE L'ÉCHANGE DES PRODUITS DE BASE HORS COMBUSTIBLES DES PMA, 1986-1999
(Indice, 1986 = 100)



Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED fondées sur des estimations du FMI concernant les prix du marché mondial des produits primaires hors combustibles exportés par les PMA (FMI, *World Economic Outlook*, divers numéros, annexe statistique) et l'indice ONU de la valeur unitaire des articles manufacturés exportés par les pays développés à économie de marché.

l'indice du FMI comme mesure de la valeur unitaire, on estime que le volume des exportations des produits de base en provenance des PMA s'est accru de 43 % entre 1986 et 1999 (tableau 32). Cependant, leur valeur a augmenté de 26 % seulement au cours de cette période, et le pouvoir d'achat des exportations de produits de base⁴ n'a progressé que de 3 % entre ces deux dates.

Le volume des exportations de produits de base des PMA s'est accru de 43 % entre 1986 et 1999. Mais leur pouvoir d'achat n'a progressé que de 3 %.

Dans ce contexte global, l'on constate d'importantes variations. Le volume des exportations a beaucoup augmenté en 1990-1992, 1994-1995 et 1997-1999. La première et la dernière de ces périodes de croissance rapide des exportations de produits de base suivent une série d'années (1988-1990 et 1994-1997) durant lesquelles l'indice de la valeur unitaire des exportations est resté supérieur au niveau de 1986. Cependant, tant la première que la deuxième de ces périodes de hausse du volume des exportations ont été suivies d'un net mouvement de baisse venant après un recul des prix des exportations. Un creux a été atteint en 1994 en ce qui concerne le volume des exportations. Entre cette date et 1999, les PMA ont accru le volume de leurs exportations de 54 %. Le pouvoir d'achat des produits de base exportés par les PMA a suivi une courbe en U. Il a diminué de 20 % de 1986 à 1993, puis a progressé de 28 % de 1993 à 1999 (voir tableau 32).

Les variations des termes de l'échange des produits de base dans les PMA ont entraîné d'importantes pertes de change. Du fait des mouvements subis par les termes de l'échange de ces produits de 1986 à 1999, les pertes de change ont représenté en moyenne 680 millions de dollars par an (aux prix de 1986) durant la période 1987-1989, 2 milliards 250 millions de dollars par an en 1990-1993, 990 millions de dollars par an en 1994-1997 et 2,4 milliards de dollars par an en 1998-1999⁵. Pour cette dernière période, la perte de change annuelle moyenne équivaut au tiers de la valeur des exportations des produits de base des PMA aux prix de 1986.

TABLEAU 32. VALEUR UNITAIRE, VOLUME ET POUVOIR D'ACHAT DES EXPORTATIONS DE PRODUITS DE BASE HORS COMBUSTIBLES DES PMA, 1986-1999
(Indice, 1986 = 100)

Année	Valeur unitaire des exportations ^a	Volume des exportations ^b	Pouvoir d'achat des exportations ^c
1986	100,0	100,0	100,0
1987	96,5	103,2	88,1
1988	112,7	96,9	91,0
1989	110,8	105,4	98,0
1990	106,0	102,1	82,5
1991	99,4	111,1	84,2
1992	89,8	127,2	84,5
1993	88,4	116,4	80,3
1994	114,7	93,1	81,2
1995	126,7	120,3	105,4
1996	110,1	113,0	88,9
1997	124,6	97,7	93,6
1998	99,8	125,0	98,9
1999	87,9	143,0	102,6

Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED.

- Note :
- a L'indice de la valeur unitaire des exportations est fondé sur des estimations des prix du marché mondial des exportations de produits de base hors combustibles des PMA établies par le FMI (FMI, *World Economic Outlook*, divers numéros, annexe statistique).
 - b Valeur des exportations de produits de base des PMA (d'après la base de données COMTRADE de l'ONU), divisée par leur valeur unitaire moyenne.
 - c Valeur des exportations de produits de base des PMA corrigée de l'indice de la valeur unitaire des exportations d'articles manufacturés des pays développés à économie de marché, établi par l'ONU.

Les PMA étant dans leur majorité importateurs nets de denrées alimentaires et de pétrole, les effets de la dégradation des termes de l'échange de produits peuvent être en partie neutralisés par les variations des prix des aliments et du pétrole. Les effets nocifs de la baisse des prix des produits de base depuis 1997 ont été quelque peu atténués dans les PMA, du moins à court terme, par le tassement des prix des importations d'aliments et, jusqu'en 2000, des importations pétrolières (Herrmann et David, 2001). Cependant, dans les PMA fortement tributaires des exportations de produits primaires, l'évolution des prix réels des produits de base reste déterminante dans l'évolution des termes nets de l'échange de ces pays⁶. Des travaux de recherche récents montrent que l'affaiblissement des termes nets de l'échange représente un problème particulier pour les pays les moins avancés (Mendoza, 2001). Qui plus est, non seulement les termes nets de l'échange se dégradent dans les pays les plus démunis de la planète, mais tout porte également à croire que les effets néfastes contre lesquels Prebisch et Singer mettaient en garde il y a 50 ans dans le cas des pays en développement s'exercent dans la quasi-totalité des pays les plus pauvres qui exportent des produits de base (voir l'encadré 12). Cela crée un environnement extérieur défavorable qui ne cesse de saper les efforts de développement et de réduction de la pauvreté, le commerce avec des régions du monde plus prospères et en pleine expansion ne pouvant plus agir comme moteur de la croissance dans les PMA.

L'ampleur des effets d'un tel environnement mérite d'être soulignée. Selon des estimations de la Banque mondiale, les pertes cumulées des termes de l'échange subies au cours de la période de 1970 à 1997 par les pays non exportateurs de pétrole de l'Afrique subsaharienne, dont la plupart sont des PMA, représentaient en 1997 119 % du PIB régional et 51 % et 68 %, respectivement, des flux nets cumulés de ressources et des transferts nets de ressources vers la région (Banque mondiale, 2000). On a calculé que, si les ressources en question avaient pu être employées sur place et investies de façon productive, la croissance annuelle de ces pays aurait été de 1,4 % plus élevée. Sans ces pertes, et à supposer que les ressources correspondantes aient fait l'objet d'investissements productifs, le revenu par habitant aurait été de 50 % plus élevé dans ces pays et les taux de pauvreté seraient du même coup nettement plus faibles (CNUCED, 2000a).

Les effets de l'instabilité des prix des produits primaires sont en outre particulièrement sensibles dans les PMA. Ainsi qu'il ressort de l'édition de 2000 du rapport *Les pays les moins avancés*, ces pays se distinguent non pas tant par le fait qu'ils sont exposés à de plus fortes secousses que d'autres pays en développement que par l'ampleur de telles secousses au regard des ressources dont ils disposent au niveau intérieur pour financer l'investissement. Dans un échantillon de 18 PMA exportateurs de produits de base autres que les combustibles pour lesquels on dispose de données, la perturbation maximale sur deux ans des termes de l'échange survenue au cours de la période 1970-1999 a entraîné des pertes de revenu supérieures à 100 % des ressources intérieures disponibles pour financer l'investissement au cours d'une année déterminée dans huit d'entre eux et des pertes de revenu supérieures à 25 % de ces ressources dans huit autres (voir CNUCED, 2000b: p. 38 et 39).

Les variations des prix des produits de base influent également sur l'incidence de la pauvreté en raison de leurs répercussions sur les possibilités d'emploi et sur les recettes des producteurs. Au niveau des ménages et des entreprises, l'effet des variations de prix est fonction de la question de savoir si les fluctuations des prix mondiaux et des prix frontière sont répercutées sur le producteur au niveau local et si les améliorations de la productivité et des

Non seulement les termes nets de l'échange de produits se dégradent dans les pays les plus démunis du monde, mais de nombreux éléments donnent également à penser que les effets néfastes contre lesquels Prebisch et Singer mettaient en garde il y a 50 ans dans le cas des pays en développement s'exercent dans la quasi-totalité des pays les plus pauvres qui exportent des produits de base.

Les effets de l'instabilité des prix des produits primaires sont en outre particulièrement sensibles dans les PMA.

**ENCADRÉ 12. TERMES DE L'ÉCHANGE DES PAYS LES PLUS PAUVRES DU MONDE
QUI EXPORTENT DES PRODUITS DE BASE**

L'hypothèse de Prebisch-Singer selon laquelle, en longue période, le prix des produits primaires diminue par rapport au prix des articles manufacturés continue de faire l'objet de controverses. Pour vérifier cette hypothèse, l'on utilise dans la plupart des cas des modèles reposant sur des séries chronologiques pour estimer les taux de croissance tendanciels de certains prix relatifs. Les travaux se sont concentrés soit sur les termes de l'échange nets entre les producteurs de produits primaires (assimilés aux pays en développement) et les producteurs d'articles manufacturés (assimilés aux pays industrialisés), soit sur les prix d'un panier de produits de base par rapport au prix d'articles manufacturés (termes de l'échange des produits de base). Une nouvelle démarche récemment mise au point consiste à construire un modèle structurel visant à définir différents facteurs qui influent sur les prix des articles manufacturés et des produits primaires (Bloch et Sapsford, 1997).

TABEAU 1. TENDANCES ET DEGRÉ DE VOLATILITÉ DES TERMES DE L'ÉCHANGE NETS DES PAYS EXPORTATEURS DE PRODUITS DE BASE CONSIDÉRÉS COMME LES PLUS PAUVRES DU MONDE^a, 1960-1993^b

Pays	Période 1	Tendance	Degré de volatilité	Période 2	Tendance	Degré de volatilité
		Variation annuelle moyenne en pourcentage			Variation annuelle moyenne en pourcentage	
Burkina Faso	1960–1968	0,00	0,127	1969–1991	-3,12	0,059
Burundi ^c	1965–1993	-7,99	-0,307	-	-	-
Éthiopie	1960–1974	0,00	0,063	1975–1993	-10,38	0,192
Guinée-Bissau	1965–1977	-10,72	0,079	1978–1993	0,00	0,216
Madagascar ^c	1960–1991	-1,98	0,128	-	-	-
Malawi	1960–1973	21,95	0,054	1974–1993	-2,86	0,095
Mali	1960–1981	0,00	0,088	1982–1993	-1,47	0,030
Niger	1960–1986	-6,17	0,086	1987–1993	-0,72	0,020
Rép, dém, du Congo	1960–1984	-9,18	0,110	1985–1993	-6,18	0,037
Rép,-Unie de Tanzanie	1960–1973	0,00	0,050	1974–1993	-4,16	0,094
Rwanda	1960–1974	0,00	0,081	1975–1993	-12,30	0,185
Sierra Leone	1960–1977	-2,60	0,072	1978–1993	-3,28	0,065
Soudan	1960–1987	-2,44	0,096	1988–1993	-5,77	0,033
Tchad	1960–1972	12,50	0,034	1973–1993	1,77	0,082
Zambie	1960–1979	-21,10	0,124	1980–1993	-7,50	0,099

Source : Sapsford (2001).

Note : Une variation nulle indique que l'estimation du coefficient correspondant ne s'écarte guère du zéro selon le mode de calcul conventionnel.

- a Les pays exportateurs de produits de base considérés comme les plus pauvres sont définis en fonction de leur PNB par habitant (méthode de l'Atlas de la Banque mondiale) en 1997.
- b Les estimations des termes de l'échange nets sont fondées sur un modèle structurel qui neutralise l'influence, sur les termes de l'échange, de fluctuations du volume de la production dans le monde industrialisé.
- c Les estimations de la tendance et du degré de volatilité portent sur l'ensemble de la série de données car la tendance ne fait apparaître aucune solution de continuité.

Suivant cette démarche, l'on constate que la tendance globale qui se dégage des modèles reposant sur des séries chronologiques correspond à l'effet net de facteurs divergents distincts. D'une part, les effets de Prebisch-Singer exercent une pression à la baisse sur les termes de l'échange des produits de base, en raison de différences existant dans la structure du marché (les marchés des produits primaires se caractérisent par une concurrence plus parfaite) et dans l'influence du progrès technique sur les facteurs de production (dans le secteur des articles manufacturés, le progrès technique permet censément de faire des économies de matières premières et de main-d'œuvre). D'autre part, l'expansion de la production industrielle peut amortir de tels effets, dans la mesure où les prix des produits primaires utilisés dans le secteur manufacturier augmentent lorsque le volume de l'activité manufacturière s'accroît.

Le tableau 1 ci-dessus présente des estimations des variations à long terme des termes nets de l'échange (exprimées en pourcentage annuel) des 15 PMA exportateurs de produits de base les plus pauvres du monde. Ces estimations portent sur la période 1960-1993, pour laquelle la CNUCED dispose d'une série chronologique cohérente de données sur les termes de l'échange des pays considérés. Les estimations en question ont été établies à l'aide d'un modèle structurel qui neutralise l'influence, sur les termes de l'échange d'un pays donné, des fluctuations du volume de production du monde industrialisé. Celui-ci a été mesuré à l'aide de l'indice de la production industrielle de

Encadré 12 (*suite*)

l'OCDE. Le tableau contient également des estimations du degré de volatilité des termes de l'échange de ces pays, établies en se fondant sur l'erreur type d'estimation associée à la droite de régression. Il a été procédé à des vérifications pour déterminer si la tendance comporte une solution de continuité, auquel cas celle-ci est signalée, de même que le degré de volatilité des termes de l'échange de chaque période.

Le tableau peut se lire en passant d'une colonne à l'autre. Pour l'Éthiopie, par exemple, une fois neutralisée l'influence des fluctuations du volume de la production du monde industrialisé sur les termes de l'échange de ce pays, le tableau fait apparaître une modification du taux de croissance tendanciel des termes de l'échange en 1974, date à partir de laquelle l'absence de tendance a fait place à une dégradation des termes de l'échange de l'ordre de 10,38 % par an. Cette dégradation de la tendance s'est accompagnée d'un triplement du degré de volatilité des termes de l'échange par rapport à la période antérieure à 1974.

Les principales conclusions qui se dégagent de ce tableau peuvent être résumées comme suit:

- Dans les 15 pays exportateurs de produits de base les plus pauvres sauf deux, le taux tendanciel de croissance des termes de l'échange s'est nettement modifié au cours de la période 1960-1993;
- Dans 9 de ces 13 cas, la tendance s'est modifiée entre 1972 et 1982;
- Dix-neuf estimations sur 28 correspondent à des tendances négatives;
- Trois seulement des estimations correspondent à des tendances positives;
- Dans 9 des 13 pays pour lesquels la tendance s'est modifiée, le tableau fait apparaître une dégradation des termes de l'échange;
- Dans 6 des 13 pays en question, le degré de volatilité des termes de l'échange s'est accentué.

Ces résultats montrent que les termes de l'échange de bon nombre des PMA exportateurs de produits de base considérés comme les plus pauvres du monde ont effectivement pâti des effets de Prebisch-Singer, qui ont exercé une pression continue à la baisse sur la croissance de l'activité économique et des exportations et ont neutralisé les effets positifs dont ils auraient pu bénéficier du fait de l'expansion de la production industrielle.

Source : Sapsford (2001).

TABLEAU 33. PRIX DU CAFÉ PAYÉS AUX PRODUCTEURS DANS LES PMA EXPORTATEURS, 1995, 1998 ET 2000
(En cents des États-Unis par livre, aux prix courants)

	1995	1998	2000
Arabicas colombiens doux			
République-Unie de Tanzanie	71,32	70,95	64,00 ^a
Autres arabicas dpoux			
Burund	53,04	48,94	33,20
Haïti	26,93	..	24,28 ^a
Madagascar	88,61	52,14	20,82
Malawi	108,96	67,36	48,99
Ouganda	109,80	117,34	76,29
Rép, démocratique du Congo	81,65
Rwanda	56,92	46,29	26,38
Zambie	107,84
Arabicas brésiliens			
Éthiopie	73,32	88,68	49,86
Robustas			
Angola	29,49	49,90	45,36 ^a
Burundi	41,11
Madagascar	66,46	43,45	17,35
Ouganda	94,41	115,02	26,07
République centrafricaine	58,31	34,02	16,44
Rép, démocratique du Congo	45,36
République-Unie de Tanzanie	48,14	27,13	17,78 ^a
Togo	69,08	48,60	12,40

Source : Organisation internationale du café (2001).

a 1999.

À la suite du démantèlement des offices de commercialisation, les producteurs ont souvent vu leur part des prix frontière des produits augmenter, bien que cette tendance ne soit pas uniforme et se soit manifestée plus particulièrement dans les zones les plus accessibles et à forte densité de population. Cependant, face à la baisse des prix mondiaux des produits de base, les prix réels à la production se sont également tassés.

rendements permettent de compenser une baisse des prix. Concernant la transmission des prix, les offices de commercialisation et les caisses de stabilisation servaient auparavant de mécanisme régulateur entre les prix mondiaux et les prix à la production des produits agricoles dans de nombreux PMA exportant des produits de base. Ces institutions ayant été démantelées dans le cadre des programmes d'ajustement structurel, les producteurs sont désormais davantage exposés aux fluctuations des prix mondiaux des produits de base. Les producteurs ont souvent vu leur part des prix franco frontière des produits augmenter, bien que cette tendance ne soit pas uniforme (voir Boratav, 2001) et se soit surtout manifestée dans les zones les plus accessibles et à forte densité de population. Cependant, face à la baisse des prix mondiaux des produits de base, les prix réels à la production se sont également tassés.

L'exemple récent du café illustre bien les problèmes auxquels les producteurs peuvent être confrontés. Les prix payés aux producteurs de café ont diminué entre 1995 et 2000 en valeur nominale de plus de 50 % dans 10 des 14 PMA pour lesquels on dispose de données (tableau 33). On ne saurait trop insister sur les conséquences d'une telle évolution sur les moyens de subsistance de la population, notamment dans les pays qui dépendent quasi exclusivement des exportations de café.

2. PRODUCTIVITÉ, COMPÉTITIVITÉ ET DYNAMISME DES EXPORTATIONS DE PRODUITS DE BASE DES PMA

Il est possible de remédier aux conséquences délétères de la dégradation des termes de l'échange pour le bien-être matériel en améliorant la productivité et la qualité tout en diversifiant et en modernisant le secteur primaire. La diversification dans des produits primaires plus élaborés peut en outre davantage contribuer à dynamiser la croissance que ne le feraient des produits simples. Cependant, dans la plupart des pays les moins avancés qui exportent des produits de base, les effets négatifs de l'évolution des termes de l'échange sur la croissance et la pauvreté ont été accentués par le manque de dynamisme du secteur des produits primaires.

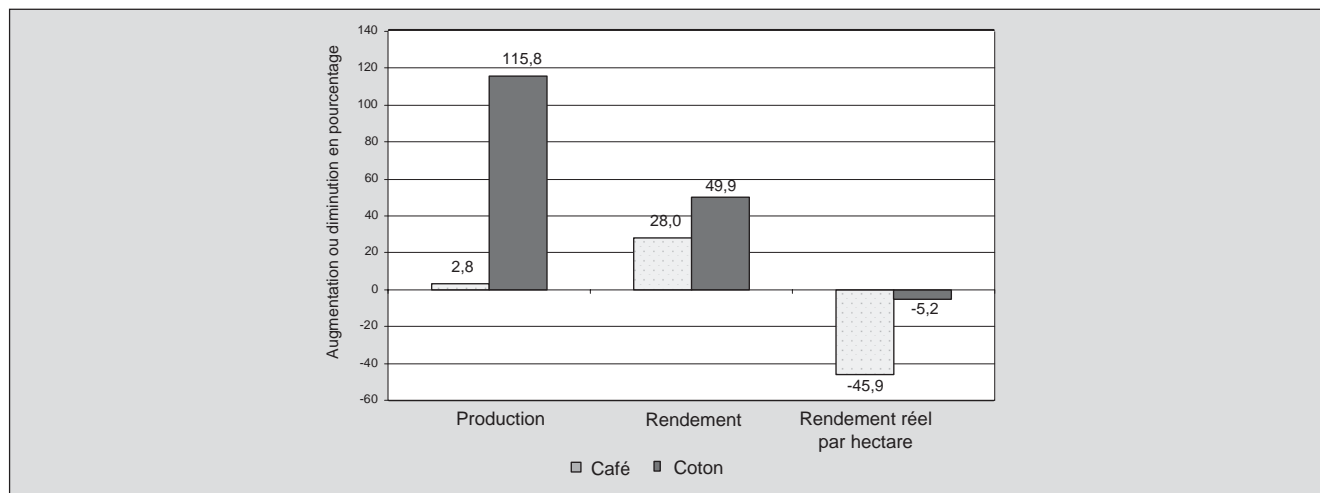
La diversification dans des produits primaires plus élaborés contribue davantage à dynamiser la croissance que des produits simples.

Les PMA exportateurs de produits de base se cantonnent généralement dans l'exportation d'un éventail restreint de produits primaires dont la demande mondiale ne progresse guère. La productivité y est souvent plus faible que dans d'autres pays en développement et s'améliore trop lentement pour compenser les effets négatifs de la baisse des prix des produits de base. Les PMA exportateurs de produits de base perdent des parts de marché dans certains de leurs secteurs d'exportation traditionnels et tardent à se diversifier dans des secteurs plus dynamiques et à moderniser la production de produits primaires de façon à en accroître la valeur ajoutée.

Des études effectuées au niveau des entreprises donnent à penser que d'importantes initiatives nouvelles intéressant le secteur des produits de base ont été prises dans les PMA (CCI, 2001a, 2001b). Les progrès restent néanmoins fragmentaires et, dans les quelques cas où des améliorations et des pratiques optimales ont été introduites, celles-ci n'ont pas encore donné lieu à des transformations structurelles à l'échelle de l'économie tout entière ou de tel ou tel secteur. De fait, cette dichotomie entre des foyers de réussite au niveau microéconomique et l'absence de dynamisme et de diversification de l'économie proprement dite est, dans les PMA exportateurs de produits de base, un aspect essentiel à prendre en compte sur le plan des orientations (voir le chapitre 5).

GRAPHIQUE 40. ÉVOLUTION DU VOLUME DE LA PRODUCTION, DU RENDEMENT DES CULTURES ET DU RENDEMENT RÉEL PAR HECTARE^a DU COTON ET DU CAFÉ DANS LES PMA, 1980–2000

(En pourcentage)



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après CNUCED (1999: tableaux 20 et 21), mises à jour selon les données FAOSTAT de la FAO pour les variations de la production et du rendement des cultures et celles de la CNUCED, *Bulletin des prix des produits de base*, pour l'estimation des variations des prix à la production.

- a Les estimations des rendements réels par hectare se fondent sur l'hypothèse selon laquelle les prix des facteurs de production et les coûts de la main-d'œuvre sont restés inchangés.

L'écart de productivité entre les PMA et les autres pays en développement ainsi que le reste du monde est examiné de façon approfondie dans l'édition de 1999 du rapport *Les pays les moins avancés*. D'après les renseignements disponibles, les rendements des cultures de sept produits agricoles d'exportation étaient, pour la période 1980-1997, en moyenne plus faibles dans les PMA que dans d'autres pays en développements dans tous les cas considérés sauf le cacao. Pour les deux principales denrées d'exportation des PMA, à savoir le café et le coton, les rendements auraient dû être de 10 % et de 59 % plus élevés, respectivement, pour atteindre le niveau de productivité moyen des autres pays en développement et de 147 % et 219 % plus élevés pour parvenir au niveau des producteurs les plus avancés (CNUCED, 1999: tableau 23).

Tout porte à croire que, pour les cultures en question, la productivité augmente dans un certain nombre de PMA. Cependant, l'accroissement de la productivité n'a en moyenne pas été suffisant pour compenser les effets de la baisse des prix des produits. Pour le café et le coton, les rendements avaient en 2000 augmenté de 28 % et 50 %, respectivement, par rapport à 1980. Mais à supposer que les prix nationaux aient suivi la même évolution que les prix mondiaux, les rendements réels par hectare en 2000 auraient été de 46 % inférieurs à ceux de 1980 pour les PMA producteurs de café et de 5 % inférieurs pour les PMA producteurs de coton (graphique 40). De tels chiffres ne donnent bien entendu qu'une idée imparfaite de la rentabilité, car il faut également tenir compte des coûts des facteurs de production et de la main-d'œuvre. Cela étant, une baisse des rendements réels pèse non seulement sur les moyens de subsistance des producteurs, mais également sur l'investissement et la productivité. Les mécanismes du marché corrigent l'excédent d'offre sur les marchés mondiaux des produits de base – cause de la faiblesse des prix de ces produits – en éliminant des producteurs marginaux tels que ceux des PMA. Les corrections de ce type opérées par le marché passent, en termes réels, soit – comme l'indiquent les manuels d'économie – par une réaffectation de la main-d'œuvre et des terres (introduction de cultures plus rentables ou exode rural), soit par un appauvrissement, une dégradation du secteur de la santé et une augmentation des taux de mortalité.

Des études effectuées au niveau des entreprises laissent entrevoir que d'importantes initiatives nouvelles intéressent le secteur des produits de base ont été prises dans les PMA. Cependant, les progrès restent fragmentaires et, dans les quelques cas où des améliorations et des pratiques optimales ont été introduites, celles-ci n'ont pas encore donné lieu à des transformations structurelles à l'échelle de l'économie ou de tel ou tel secteur.

TABLEAU 34. CROISSANCE DES IMPORTATIONS MONDIALES ET ÉVOLUTION DE LA PART DE MARCHÉ DES PRINCIPAUX PRODUITS D'EXPORTATION DES PMA, 1994-1998

Évolution de la part de marché des produits d'exportation des PMA, 1994-1998						
Augmentation			Diminution			
Produits	Type	Valeur des exportations en 1998 (millions de dollars)	Produits	Type	Valeur des exportations en 1998 (millions de dollars)	
Croissance rapide ^a	T-shirts et maillots de corps, de coton, en bonneterie	Articles manufacturés	542	Grumes, keruing, ramin, kapur, teak, jongkong, merbau, etc.	Produits primaires	219
	Pantalons et shorts de coton, autres qu'en bonneterie, pour hommes ou garçons	Articles manufacturés	507	Uranium naturel et ses composés; mélanges renfermant de l'uranium naturel ou des composés de l'uranium naturel	Produits primaires	152
	Pull-overs, cardigans et articles similaires de fibres synthétiques ou artificielles, en bonneterie	Articles manufacturés	453			
	Tabacs bruts ou non fabriqués, partiellement ou totalement écôtés	Produits primaires	335			
	Pantalons et shorts de coton, autres qu'en bonneterie, pour femmes et fillettes	Articles manufacturés	290			
	Pull-overs, cardigans et articles similaires de coton, en bonneterie	Articles manufacturés	268			
	Anoraks et articles similaires, de matières synthétiques ou artificielles, autres qu'en bonneterie, pour hommes ou garçons	Articles manufacturés	227			
	Chemises et chemisettes de coton, en bonneterie, pour hommes ou garçons	Articles manufacturés	162			
	Anoraks et articles similaires, de matières synthétiques ou artificielles, autres qu'en bonneterie, pour femmes ou fillettes	Articles manufacturés	158			
	Légumes à cosse secs, écossés, même décortiqués ou cassés, n.d.a.	Produits primaires	95			
	Pantalons et shorts de fibres synthétiques, autres qu'en bonneterie, pour hommes ou garçons	Articles manufacturés	93			
	Slips et culottes de coton, en bonneterie, pour femmes ou fillettes	Articles manufacturés	83			
	Filets de poissons congelés	Produits primaires	78			
	Préparations et conserves de thons, listaos et bonites entiers ou en morceaux, à l'exclusion des poissons hachés	Produits primaires	76			
	Total	Ensemble des marchandises	3 367	Total	Ensemble des marchandises	371
	Total partiel	Articles manufacturés	2 782	Total partiel	Produits primaires	371
	Total partiel	Produits primaires	585	Total partiel	Articles manufacturés	-
Croissance lente ^b	Huiles brutes de pétrole ou de minéraux bitumineux	Produits primaires	4 988	Cathodes et sections de cathodes en cuivre sous forme brute	Produits primaires	369
	Diamants non industriels bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés	Produits primaires	1 777	Cobalt sous forme brute, mattes de cobalt et autres produits intermédiaires de la métallurgie du cobalt, déchets, débris et poudres	Produits primaires	239
	Café non torréfié, non décaféiné	Produits primaires	1 186			
	Chemises et chemisettes de coton, autres qu'en bonneterie, pour hommes ou garçons	Articles manufacturés	589			
	Minerais de fer et leurs concentrés, autres que les pyrites de fer grillées, non agglomérés	Produits primaires	255			
	Chapeaux et autres coiffures en bonneterie ou confectionnés à l'aide de dentelles ou d'autres produits textiles	Articles manufacturés	150			
	Noix de cajou, fraîches ou sèches, même sans leurs coques ou décortiquées	Produits primaires	147			
	Graines de sésame, même concassées	Produits primaires	139			
	Phosphates de calcium naturels, phosphates alumino-calciques, etc., non moulus	Produits primaires	75			
	Total	Ensemble des marchandises	9 306	Total	Ensemble des marchandises	608
	Total partiel	Produits primaires	8 567	Total partiel	Produits primaires	608
Total partiel	Articles manufacturés	740	Total partiel	Articles manufacturés	..	
Croissance négative ^c	Coton, non cardé ni peigné	Produits primaires	925	Chemises et chemisettes, de matières synthétiques ou artificielles, autres qu'en bonneterie, pour hommes ou garçons	Articles manufacturés	219
	Crevettes congelées, même décortiquées et cuites à l'eau	Produits primaires	605	Grumes, autres que de conifères, n.d.a.	Produits primaires	205
	Minerais d'aluminium et leurs concentrés	Produits primaires	418	Tapis de laine ou de poils fins, à points noués	Articles manufacturés	158
	Pull-overs, cardigans et articles similaires, de laine ou de poils fins, en bonneterie	Articles manufacturés	88	Chemisiers et chemisettes de coton, autres qu'en bonneterie, pour femmes ou fillettes	Articles manufacturés	129
				Poulpes ou pieuvres congelés, séchés, salés ou en saumure	Produits primaires	122
				Diamants non triés, même travaillés	Produits primaires	86
	Total	Ensemble des marchandises	2 036	Total général	Ensemble des marchandises	919
Total partiel	Produits primaires	1 948	Total partiel	Produits primaires	505	
Total partiel	Articles manufacturés	88	Total partiel	Articles manufacturés	413	

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après CCI (1999).

Note: Les désignations des produits correspondent à celles du Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH), Rev. 0.

a La croissance annuelle des importations mondiales de ces produits, en pourcentage, est supérieure au taux de croissance nominale moyenne du total des importations durant la période 1994-1998 (5,75 % par an). b La croissance annuelle des importations mondiales de ces produits, en pourcentage, est inférieure au taux de croissance nominale moyenne du total des importations mondiales pour la période 1994-1998. c La croissance annuelle des importations mondiales de ces produits, en pourcentage, est négative.

TABLEAU 35. DEGRÉ DE DIVERSIFICATION DU SECTEUR DES PRODUITS DE BASE DANS LES DIFFÉRENTS GROUPES DE PMA, 1981-1983, 1987-1989 ET 1997-1999

(En pourcentage des exportations totales de produits primaires)

	PMA exportateurs de produits de base hors pétrole			Exportateurs de pétrole			PMA exportateurs d'articles manufacturés et/ou de services			Ensemble des PMA		
	1981-1983	1987-1989	1997-1999	1981-1983	1987-1989	1997-1999	1981-1983	1987-1989	1997-1999	1981-1983	1987-1989	1997-1999
Produits primaires non transformés	70,9	69,4	83,9	92,7	96,2	98,0	67,1	72,5	79,6	75,5	77,4	88,9
Produits agricoles statiques	37,4	36,9	42,6	5,7	2,1	2,1	29,5	24,2	27,8	31,9	28,5	28,2
Produits agricoles dynamiques ^a	9,8	10,6	12,2	0,0	0,3	1,3	27,7	39,2	45,0	10,8	12,0	13,5
Minéraux, métaux et combustibles	23,7	21,9	29,1	86,9	93,8	94,5	9,9	9,1	6,8	32,8	36,9	47,2
Produits primaires transformés	29,1	30,6	16,1	7,3	3,8	2,0	32,9	27,5	20,4	24,5	22,6	11,1
Produits agricoles statiques	5,1	4,5	2,6	0,0	0,1	0,0	13,3	8,0	6,2	5,5	3,8	2,3
Produits agricoles dynamiques ^a	3,2	2,5	1,4	0,0	0,2	0,0	9,4	10,4	3,2	2,3	1,9	1,1
Minéraux, métaux et combustibles	20,8	23,6	12,1	7,3	3,5	1,9	10,2	9,2	10,9	16,7	16,9	7,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED d'après les données de la base de données COMTRADE de l'ONU.

Note : Les chiffres sont des moyennes pondérées. Pour les pays de chaque groupe, voir l'annexe du tableau 2 du chapitre 3. Les données ne sont pas disponibles pour le Cambodge, l'Érythrée, le Lesotho, la République démocratique populaire lao et le Yémen.

- a Les produits agricoles dynamiques comprennent les produits pour lesquels l'élasticité-revenu de la demande est supérieure à l'unité et nettement plus élevée que celle de produits agricoles traditionnels. Ce groupe comprend la viande et les produits carnés, le poisson et les produits dérivés, les fruits, les légumes, les fruits à coque comestibles, les épices et les huiles végétales. Pour un examen complémentaire de cette classification des produits, voir Wood et Mayer (1998).

Outre leur faible productivité, les produits de base traditionnellement exportés par les PMA sont concentrés dans des secteurs qui se caractérisent par une faible croissance, voire par une diminution de la demande mondiale, et où, dans certains cas, les PMA perdent en fait des parts de marché. Selon des estimations, la part des PMA dans les exportations mondiales de produits de base est passée de 4,7 % en 1970-1972 à 1 % en 1998-1999 (Megzari, 2001). Si les PMA avaient pu conserver la part de marché qu'ils détenaient durant la période 1970-1972 (et à supposer que les prix ne s'en soient pas ressentis), leurs recettes d'exportation auraient été, en moyenne, de 24,9 milliards de dollars supérieures à ce qu'elles ont été dans la période 1998-1999. Cela leur aurait permis de doubler leurs exportations. En termes de parts de marché, les déperditions se sont produites dans le secteur des denrées alimentaires et des boissons ainsi que dans celui des matières premières agricoles, la part des PMA dans ces secteurs passant entre 1970-1972 et 1998-1999 de 3 % à 0,9 % et de 5 % à 1,3 %, respectivement. Cependant, la perte est particulièrement prononcée dans le secteur des minéraux et métaux, où la part des PMA a été ramenée de 8,6 % à 1 % du marché mondial.

Le tableau 34 montre de façon plus détaillée quelle était la situation selon les produits au milieu des années 90, durant une période relativement favorable en matière d'exportations. Il apparaît clairement que les principaux produits dans lesquels les PMA ont élargi leur part de marché au niveau mondial sont les vêtements et les textiles. Les quatre seuls produits primaires dans lesquels ils élargissent leur part de marché à l'exportation et dont la demande mondiale s'accroît plus rapidement que la moyenne sont le tabac, les légumes à cosse, les filets de poisson et le thon. Ainsi qu'il ressort du tableau, sur un total de 16,6 milliards de dollars de produits primaires autres que les combustibles exportés par les PMA en 1998, 3,4 milliards seulement (20 %) correspondent à des produits dont les importations mondiales ont augmenté durant la période 1994-1998 à un rythme supérieur à la moyenne et pour lesquels les PMA ont élargi leur part de

En 1998, 20 % seulement des exportations totales de produits primaires autres que les combustibles provenant des PMA correspondaient à des produits dont les importations mondiales avaient augmenté au cours de la période 1994-1998 à un rythme supérieur à la moyenne et dans lesquels les PMA gagnaient des parts de marché.

La part des produits transformés dans les exportations totales des PMA est passée de 21 % à 8 % entre 1981-1983 et 1997-1999. Sur le plan de la transformation locale, au lieu de progresser le long de la chaîne de la plus-value, les PMA semblent ainsi régresser.

Le lien entre pauvreté et dépendance à l'égard des produits primaires s'explique non seulement par des mécanismes commerciaux proprement dits, mais aussi par la façon dont la croissance et la composition du commerce influent sur l'endettement extérieur, et la façon dont l'endettement extérieur à son tour influe sur l'accès au financement extérieur privé et sur l'efficacité de l'aide.

marché. Dans les exportations de produits agricoles, des gains de part de marché sont réalisés pour divers articles, mais dans des secteurs du marché mondial peu dynamiques ou en perte de vitesse. Dans le secteur des minéraux, minerais et métaux, les résultats sont plus variables, mais là encore la production se concentre sur des produits dont les importations n'ont guère augmenté au niveau mondial ou ont diminué. Cette analyse permet donc de constater que le problème auquel le développement des exportations se heurte dans les PMA ne se résume pas à la question de la compétitivité des secteurs traditionnels. Le problème tient à présent essentiellement à la non-diversification dans des secteurs plus dynamiques.

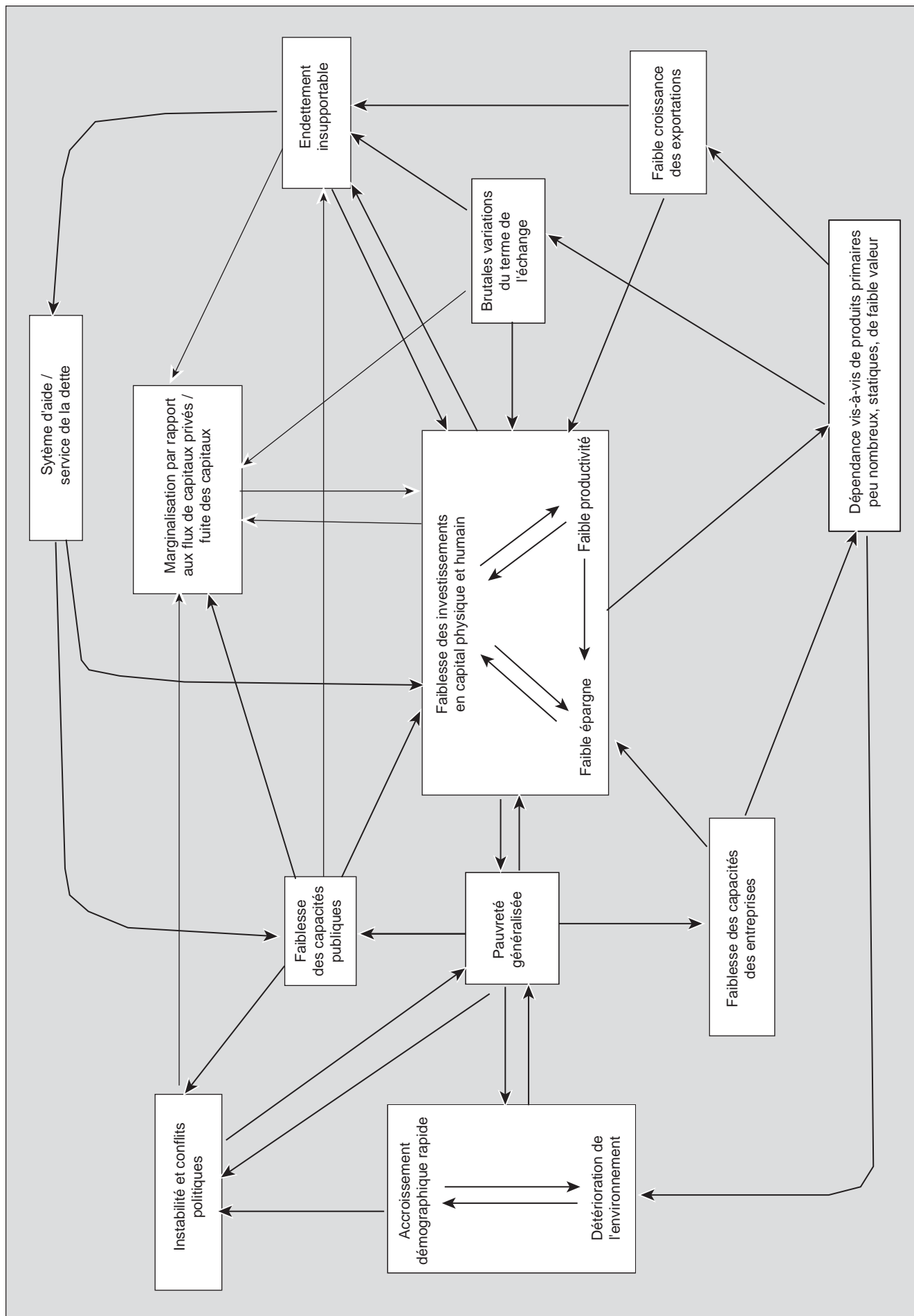
Une comparaison entre les PMA exportateurs de produits de base autres que les combustibles et ceux qui se sont diversifiés dans les articles manufacturés ou les services montre que même les exportations de produits primaires de ce dernier groupe sont plus dynamiques que celles du premier. Ainsi qu'il ressort du tableau 35, les produits agricoles non transformés « statiques » constituaient 37 % des exportations de produits primaires des exportateurs de produits de base hors pétrole en 1981-1983 et 43 % en 1997-1999. La part des produits primaires agricoles « dynamiques », transformés ou non, dans le total des exportations de produits primaires n'a guère progressé durant cette période, passant de 13 % à 14 % seulement. Dans le cas des exportateurs d'articles manufacturés ou de services, la part des produits agricoles « dynamiques » dans les exportations de produits de base est nettement plus grande – même si celles-ci sont dans l'ensemble bien moins importantes – et a même augmenté entre 1981-1983 et 1997-1999, passant de 37 % à 48 % dans les exportations totales de produits primaires de ces pays.

Les PMA exportateurs de produits de base n'ont pas réussi non plus à créer plus de valeur ajoutée grâce à l'amélioration de la qualité, à la différenciation des produits et à leur transformation locale. Concernant les divers aspects de ce processus de valorisation, il est difficile de dégager des tendances. Cependant, les renseignements disponibles sur différents pays donnent à penser que, dans certains PMA, un des effets secondaires de la libéralisation du marché agricole a été une baisse de la qualité (Gibbon, 2001). De plus, tout porte à croire que les activités de transformation des produits de base dans les PMA ont chuté au cours des 20 dernières années (voir le tableau 27, chap. 3). De fait, la part des produits de base transformés dans leurs exportations totales est passée de 21 % à 8 % entre 1981-1983 et 1997-1999. Ainsi, sur le plan de la transformation locale, au lieu de progresser le long de la chaîne de la plus-value, les PMA semblent au contraire régresser. Cette évolution s'est produite tant dans les PMA exportateurs de produits de base que dans ceux qui exportent des articles manufacturés et des services. La tendance est particulièrement nette dans les PMA qui exportent des minéraux.

C. Éléments de l'engrenage international de la pauvreté

Le lien entre pauvreté et dépendance à l'égard des produits primaires s'explique non seulement par des mécanismes commerciaux proprement dits, mais aussi par la façon dont la croissance et la composition du commerce influent sur l'endettement extérieur, et la façon dont l'endettement extérieur à son tour influe sur l'accès au financement extérieur privé et sur l'efficacité de l'aide. Les pays les moins avancés où la pauvreté est la plus grande ne sont pas simplement des exportateurs d'un très petit nombre de produits primaires à faible

GRAPHIQUE 41. L'ENGRENAGE INTERNATIONAL DE LA PAUVRETÉ DANS LE CAS DES PMA DÉPENDANT DE PRODUITS DE BASE



productivité, faible compétitivité et faible valeur ajoutée; ils ont aussi tendance à être accablés d'un endettement extérieur insupportable et à être tributaires d'un système d'aide et de service de la dette dans lequel les donateurs, qui sont aussi les principaux créanciers, distribuent l'aide, de façon parfois explicite, mais le plus souvent implicite, de telle sorte que cette aide assure le service de la dette. Cette configuration de relations financières et commerciales extérieures découle d'une situation de pauvreté généralisée, et en même temps renforce les cercles vicieux intérieurs qui assurent la persistance de cette pauvreté généralisée. C'est cette interdépendance des relations intérieures et extérieures de cause à effet, ainsi que l'interdépendance du commerce et du financement, qui créent un engrenage international de la pauvreté.

Les principaux éléments de cet engrenage international de la pauvreté sont résumés dans le graphique 41. Dans la partie gauche du diagramme figurent les principaux éléments intérieurs ou locaux, examinés dans le précédent chapitre, qui font que la pauvreté généralisée fait obstacle à la croissance économique; dans la partie droite sont présentées les relations commerciales et financières extérieures qui interagissent avec ces cycles intérieurs de stagnation et s'y associent pour provoquer la persistance de cette pauvreté généralisée. Les éléments autour desquels s'articule cet ensemble complexe de relations extérieures et intérieures interdépendantes sont une faible productivité, de faibles investissements en capital physique et humain, et une faible épargne.

Cinq grandes interactions constituent les aspects intérieurs du piège de la pauvreté. Premièrement, les ressources intérieures disponibles pour financer les investissements en capital physique et humain et l'accroissement de la productivité sont faibles en raison de la pauvreté généralisée. Deuxièmement, les capacités publiques sont faibles, car toutes les activités, y compris l'administration et l'ordre public, ne sont pas suffisamment financées. Troisièmement, les capacités des entreprises – commerce, financement, services d'appui – sont faibles, même s'il existe un secteur informel dynamique. Quatrièmement, la pauvreté généralisée engendre un accroissement démographique et une détérioration de l'environnement rapides. Cinquièmement, dans une situation de pauvreté généralisée, les risques d'instabilité et de conflits politiques sont plus grands. Une faible productivité, un accroissement démographique rapide, la détérioration de l'environnement, l'instabilité et les conflits politiques, la faiblesse des capacités publiques ainsi que des capacités des entreprises sont autant de facteurs qui contribuent, directement et indirectement, à renforcer la pauvreté généralisée, et celle-ci, à son tour, fait que l'épargne, l'investissement et la productivité restent faibles.

Trois grandes interactions constituent les aspects internationaux du piège de la pauvreté, qui sont la nature de la dépendance à l'égard des produits de base, un endettement extérieur insupportable et l'existence d'un système associant aide et service de la dette. Ces trois éléments, interdépendants, ont chacun diverses relations de cause à effet avec la situation de pauvreté généralisée et de faiblesse de l'épargne, de l'investissement et de la productivité.

1. FORME DE LA DÉPENDANCE À L'ÉGARD DES PRODUITS PRIMAIRES

Lorsque la pauvreté est généralisée, elle influe non seulement sur la croissance économique, mais aussi sur la forme d'intégration commerciale du pays dans l'économie mondiale. La structure des exportations des PMA exportateurs de produits primaires a le plus souvent été mise en place au cours de la période coloniale. Ces pays continuent d'être tributaires de l'exportation d'un éventail restreint de produits primaires non dynamiques et à faible valeur ajoutée,

Lorsque la pauvreté est généralisée, elle influe non seulement sur la croissance économique, mais aussi sur la forme d'intégration commerciale du pays dans l'économie mondiale.

en raison de la faiblesse des investissements en capital physique et humain, ainsi que des capacités des entreprises. C'est cette forme particulière de dépendance à l'égard des produits primaires qui fait obstacle à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté.

L'expérience de quelques pays en développement où les exportations de produits primaires ont été un élément à part entière de la croissance économique et d'un développement soutenu (voir Banque mondiale, 1996, chap. 4; Reinhardt, 2000) montre à l'évidence que c'est davantage la nature de la dépendance à l'égard des produits primaires que cette dépendance en elle-même qui importe. Ce qui distingue ces pays des autres est qu'ils ont su développer des secteurs très productifs et gagner des parts de marché. Ils se sont également diversifiés dans l'exportation de produits de base non traditionnels bénéficiant d'une croissance plus rapide de la demande mondiale, et ils ont modernisé leur production de façon à s'approprier une plus grande part de la valeur ajoutée. Il en a résulté une accélération de la croissance des exportations, et les pays ont maintenu la dynamique de développement reposant sur l'amélioration de la productivité, la modernisation et la diversification en faisant progressivement évoluer cette diversification du secteur des produits de base vers le secteur manufacturier ou le secteur des services.

Les PMA exportateurs de produits de base se caractérisent en revanche par un secteur de produits primaires à faible productivité, à faible valeur ajoutée et à faible compétitivité, qui se limite généralement à un éventail restreint de produits destinés à des marchés internationaux en perte de vitesse ou peu dynamiques. Comme on l'a vu plus haut, cette forme de dépendance à l'égard des produits primaires est associée à une faible croissance des exportations, en raison de la baisse continue des prix réels des produits de base, de la perte de parts de marché et d'une concentration des exportations sur des produits se caractérisant par une faible croissance de la demande mondiale. Mais de faibles taux de croissance des exportations, associés à une détérioration des termes de l'échange, contribuent à leur tour à la faiblesse de la productivité, de l'investissement et de l'épargne, et impliquent en outre que la plupart des pays exportateurs de produits de base autres que des combustibles sont confrontés à des pénuries de devises. Le volume des importations reste modeste, et les bas niveaux d'importation de technologies ainsi que l'absence d'importations complémentaires se traduisent par un faible niveau d'investissement, une moindre efficacité de l'utilisation des ressources et des processus de production dépassés.

Dans une situation de baisse continue des prix mondiaux réels des produits de base, il est difficile d'attirer des investissements dans ce secteur de produits, à moins que les pouvoirs publics n'offrent des incitations spéciales. S'ils le peuvent, les petits producteurs réagissent à la baisse des prix à la production des exportations de produits primaires en se reconvertissant à la production de denrées alimentaires pour le marché intérieur. La détérioration des prix des produits primaires peut ainsi entraîner une baisse des parts de marché, qui aura des effets cumulatifs sur l'économie nationale.

2. UN ENDETTEMENT EXTÉRIEUR INSUPPORTABLE

La faible productivité des investissements, la croissance atone des exportations et d'amples fluctuations des termes de l'échange, conjuguées à la faiblesse des capacités publiques (y compris la corruption), sont autant de causes essentielles de l'accumulation d'une dette extérieure insupportable. Le tableau 36 regroupe

Ce qui explique le succès de certains pays exportateurs de produits de base est que ces pays ont su développer des secteurs très productifs et gagner des parts de marché.

Ils se sont également diversifiés dans l'exportation de produits de base non traditionnels bénéficiant d'une croissance plus rapide de la demande mondiale, et ils ont modernisé leur production de façon à s'approprier une plus grande part de la valeur ajoutée.

Les PMA exportateurs de produits de base se caractérisent en revanche par un secteur de produits primaires à faible productivité, à faible valeur ajoutée et à faible compétitivité, qui se limite généralement à un éventail restreint de produits destinés à des marchés internationaux en perte de vitesse ou peu dynamiques.

les PMA en fonction de la structure de leurs exportations et de la viabilité de leur endettement extérieur à la fin des années 90 d'après le critère international de l'Initiative PPTE. Si pour les exportateurs d'articles manufacturés et de services, la situation est relativement variable, on observe, pour les PMA exportateurs de produits de base, une remarquable corrélation entre la structure des exportations et un endettement extérieur insupportable: 85 % des PMA dépendant de produits primaires hors pétrole affichent un tel endettement, les seules exceptions étant le Bhoutan, l'Érythrée, les Îles Salomon et l'Ouganda.

L'étroite relation que l'on observe entre une structure d'exportation axée sur des produits primaires hors pétrole et un endettement extérieur insupportable montre que le problème de la dette des PMA exportateurs de produits primaires hors pétrole est un problème davantage systémique que national. Cela ne veut pas dire pour autant qu'une mauvaise gestion intérieure n'a pas joué un rôle dans l'accumulation des dettes. Diverses études montrent que tel a été le cas, et aussi que la mauvaise gestion intérieure a été renforcée par divers éléments, dont une politique à courte vue des donateurs, s'agissant en particulier des crédits à l'exportation accordés à la fin des années 70 et dans les années 80, de médiocres prévisions, et un certain manque de clairvoyance quant à l'ampleur et aux dimensions du problème de la dette. Toutefois, la probabilité extrêmement élevée que tout PMA exportateur de produits primaires présente également un endettement extérieur insupportable donne à penser qu'il existe des causes et des éléments communs⁷.

La probabilité est extrêmement élevée que tout PMA exportateur de produits primaires présente aussi un endettement extérieur insupportable.

Le problème de la dette des PMA exportateurs de produits primaires a plusieurs causes: faible niveau de mobilisation de ressources intérieures, faibles taux de rendement de l'investissement, vulnérabilité aux chocs extérieurs et faible croissance des exportations. Une condition essentielle pour que l'endettement soit viable est que le taux de croissance des exportations soit supérieur au taux d'intérêt sur l'encours de la dette. Comme nous l'avons vu, ce qui distingue les PMA exportateurs de produits primaires des autres pays est un taux beaucoup plus faible de croissance des exportations. Il en résulte que ces pays ont une forte propension à éprouver des problèmes d'endettement et aussi à retomber dans une même situation d'endettement après avoir bénéficié d'un allègement de la dette. La récession des prix des produits de base au début des années 80 est une cause fondamentale de l'endettement de nombreux PMA, et les brutales variations des termes de l'échange associées aux mouvements des prix des produits primaires peuvent à tout moment replonger des pays pauvres dans un endettement insupportable.

Dès qu'un pays atteint un niveau d'endettement extérieur insupportable, il en découle un certain nombre d'aspects négatifs qui contribuent à renforcer l'engrenage de la pauvreté généralisée. Premièrement, une très grande partie de la dette étant due par le Gouvernement plutôt que par le secteur privé, le service de la dette réduit les ressources disponibles pour les investissements publics en capital physique et humain. Deuxièmement, le surendettement décourage l'investissement privé, notamment parce qu'il est facteur d'incertitudes. Les taux d'intérêt intérieurs peuvent aussi être extrêmement élevés. Troisièmement, le service de la dette accentue les difficultés en matière de devises. Conjugés, tous ces effets sont fortement préjudiciables aux perspectives de croissance dans les pays pauvres. Il est très difficile d'instaurer la dynamique investissements-exportations qui est à la base d'une croissance économique soutenue. Au contraire, les pays doivent exporter à seule fin de rembourser leurs dettes, le retour à la viabilité extérieure restant une perpétuelle aspiration du fait que les conditions préalables à sa réalisation, à savoir un accroissement des capacités de production et de la productivité, ne sont jamais remplies.

TABLEAU 36. VIABILITÉ DE L'ENDETTEMENT EXTÉRIEUR DANS LES PMA, REGROUPÉS EN FONCTION DE LA STRUCTURE DE LEURS EXPORTATIONS, 1998-2000

(Valeur actuelle de la dette par rapport aux exportations, en pourcentage)

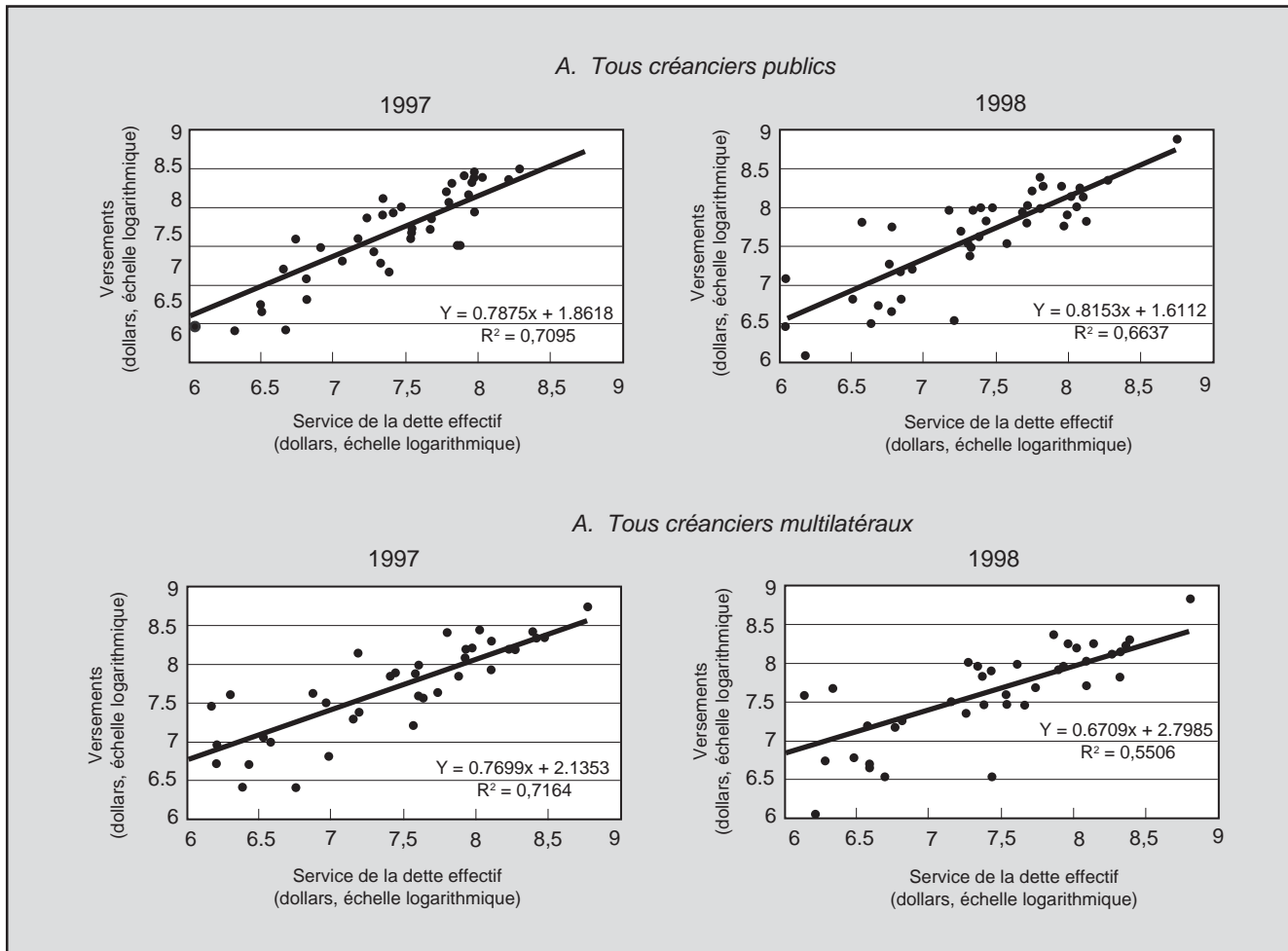
Endettement viable ^a	Endettement non viable ^a
Exportateurs de produits primaires hors pétrole	
Bhoutan (111) Érythrée (75) Îles salomon (53) Ouganda (138)	Bénin (253) Burkina Faso (210) Burundi (985) Ethiopia (343) Guinée (286) Guinée-Bissau (1321) Malawi (314) Mali (209) Mauritanie (319) Niger (345) République centrafricaine (356) République démocratique du Congo (797) République-Unie de Tanzanie (395) Rwanda (628) Sao Tomé-et-Principe (1307) Sierra Leone (800) Soudan (1319) ^b Tchad (222) Togo (199) Zambie (537)
Exportateurs de pétrole	
Guinée équatoriale (13) Yémen (99)	Angola (170)
Exportateurs d'articles manufacturés et/ou de services	
Bangladesh (120) Cap-Vert (128) Djibouti (71) Haïti (132) Lesotho (91) Maldives (32) Népal (113) Samoa (115) Vanuatu (20)	Cambodge (158) Comores (296) Gambie (217) Madagascar (333) Mozambique (187) Myanmar (248) République démocratique populaire lao (243) Sénégal (151)

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après Banque mondiale, *Global Development Finance*, 2002.

- a Un endettement est considéré comme viable lorsque la valeur actuelle nette de la dette par rapport aux exportations est inférieure à 150 %; au-delà de 150 %, l'endettement est considéré non viable. Le ratio est calculé d'après la valeur actuelle nette de la dette pour l'année 2000 et les exportations annuelles moyennes de biens et services pour la période 1998-2000. Les données ne sont pas disponibles pour l'Afghanistan, Kiribati, le Libéria, la Somalie et Tuvalu.
- b Le Soudan a commencé d'exporter d'importantes quantités de pétrole en 1999.

La probabilité d'une telle situation est d'autant plus grande qu'un endettement extérieur insupportable a aussi pour effet de peser sur le volume, la composition et l'efficacité du financement extérieur. Un endettement extérieur élevé décourage les apports de capitaux privés, car il contribue à une perception générale du risque qui fait fuir les prêteurs et les investisseurs. Même si des pays lourdement endettés reçoivent encore des IED, ils sont en fait désormais tenus à l'écart des marchés financiers internationaux. Une importante conséquence en est qu'il leur est difficile d'avoir accès à des prêts à court terme pour atténuer les effets des chocs extérieurs et des aléas climatiques.

GRAPHIQUE 42. VERSEMENTS PUBLICS BRUTS ET PAIEMENTS AU TITRE DU SERVICE DE LA DETTE – PMA, 1997 ET 1998: TOUS CRÉANCIERS PUBLICS^a ET CRÉANCIERS MULTILATÉRAUX^a



Source : CNUCED (2000b, graphique 42).

a Sauf FMI.

3. LE SYSTÈME DE L'AIDE ET DU SERVICE DE LA DETTE

Un endettement extérieur insupportable est également préjudiciable à l'efficacité de l'aide. Ce n'est que récemment qu'une certaine attention a été accordée aux liens entre aide et dette extérieure (Sachs et divers collaborateurs, 1999; Kanbur, 2000; Birdsall, Claessens et Diwan, 2001). Mais il est désormais tout à fait évident que l'accumulation de dettes extérieures a influencé le comportement des donateurs. Les donateurs publics, qui sont aussi les principaux créanciers, ont fourni une aide surtout destinée à garantir le service de la dette publique.

Un endettement extérieur insupportable est également préjudiciable à l'efficacité de l'aide.

Dans le cas des PMA, cela est illustré par le fait que tout au long des années 90, les versements bruts d'aide ont été fortement corollés aux paiements au titre du service de la dette (graphique 42). S'intéressant plus particulièrement à l'Afrique, Birdsall, Claessens et Diwan (2001) ont réalisé une rigoureuse analyse économétrique pour comparer, selon le niveau d'endettement, la corrélation entre les transferts nets et le PIB par habitant (en tant qu'indicateur subjectif de la pauvreté), la qualité de la politique générale et l'endettement extérieur au cours des périodes 1977-1987 et 1988-1998. Ils ont constaté que les donateurs avaient été beaucoup plus sensibles à la qualité de la politique intérieure et au niveau du PIB par habitant dans les situations de faible endettement et que dans les

situations de fort endettement, cette « sensibilité » avait totalement disparu dans la période 1988-1998. Dans les pays à fort endettement multilatéral, tout accroissement du service de la dette était compensé par un accroissement équivalent des versements d'aide. Dans une autre étude, portant sur 18 pays d'Afrique subsaharienne, il a été estimé que 31 cents de chaque dollar supplémentaire de don et de prêt à des conditions de faveur étaient utilisés pour financer le remboursement du principal d'un emprunt extérieur, et que jusqu'à 50 cents de chaque dollar supplémentaire de don étaient utilisés aux mêmes fins (Devarajan, Rajkumar et Swaroop, 1999).

Les raisons de cette interdépendance étroite entre dette et aide sont diverses: mobilisation de ressources à l'appui des réformes économiques dans les pays confrontés à des problèmes d'endettement; « prêts défensifs » c'est-à-dire aide apportée par des créanciers publics aux pays débiteurs pour garantir la continuité du remboursement de prêts antérieurs; et « prêts forcés », qui peuvent s'expliquer par la volonté d'éviter des arriérés embarrassant, ainsi que le risque croissant d'un échec avéré du développement (Birdsall, Claessens et Diwan, 2001). Le résultat en est ce qui a été décrit comme « un jeu complexe de tours de passe-passe où le service d'une dette de grande ampleur est très imparfaitement compensé par des différés de remboursement, des arriérés, de nouveaux prêts et des dons de gouvernements donateurs » (Sachs et divers collaborateurs, 1999, p. 5), c'est-à-dire un processus dans lequel « les gouvernements créanciers reprennent d'une main ce qu'ils ont donné de l'autre » (Killick et Stevens, 1997, p. 165).

Ce « jeu de la dette » renforce le cycle de stagnation économique, de pauvreté généralisée, de faible croissance des exportations et d'endettement extérieur. Il diminue l'impact sur le développement de l'aide, car il réduit le niveau de l'aide disponible pour le développement. Il nuit également à la qualité de l'aide. Du point de vue des donateurs, il réduit la capacité de concentrer des ressources sur des pays très pauvres et pratiquant de bonnes politiques (Birdsall, Claessens et Diwan, 2001). Du point de vue des pays débiteurs, la situation est d'autant plus grave qu'ils deviennent plus dépendants de l'aide, en ce sens que des apports bruts plus élevés sont nécessaires pour garantir un certain niveau positif de transferts nets. En Afrique, par exemple, au-delà de l'apparence de transferts nets importants et relativement réguliers, on a observé une forte augmentation à la fois des apports bruts, de plus en plus sous la forme de dons, et des paiements au titre du service de la dette. Les dons concernant principalement la réalisation de projets, davantage qu'un soutien budgétaire, les gouvernements se voient proposer beaucoup de projets, mais manquent de ressources financières. Dans ces conditions, ils n'ont guère de maîtrise de leur propre développement, et la formation de capital dépend en fait des créanciers-donateurs.

En résumé, les relations commerciales et financières extérieures de la plupart des PMA exportateurs de produits de base se caractérisent par un niveau élevé de dépendance à l'égard d'un étroit éventail d'exportations de produits primaires peu productifs, sans dynamisme et à faible valeur ajoutée, par un endettement extérieur insupportable et par un système liant l'aide au service de la dette. Ces pays dépendent à la fois des produits de base, d'un allègement de leur dette et de l'aide. Chaque élément de cet ensemble complexe de relations commerciales et financières extérieures renforce les autres éléments. Ces relations extérieures sont elles-mêmes renforcées par les effets de la pauvreté généralisée, et elles contribuent à leur tour à la structure de relations intérieures qui fait que la pauvreté généralisée est persistante.

Les raisons de cette interdépendance étroite entre dette et aide sont diverses.

Les PMA exportateurs d'articles manufacturés ont également tendance à n'exporter qu'un éventail très restreint de produits à faible intensité de compétences, généralement des vêtements et des accessoires pour vêtements, dont la production est relativement détachée de l'économie locale.

Ce « jeu de la dette » renforce le cycle de stagnation économique, de pauvreté généralisée, de faible croissance des exportations et d'endettement extérieur. Il diminue l'impact sur le développement de l'aide, car il réduit le niveau de l'aide disponible pour le développement. Il nuit également à la qualité de l'aide.

D. La nouvelle vulnérabilité des PMA exportateurs d'articles manufacturés et de services

Bien que les PMA qui se sont diversifiés dans l'exportation d'articles manufacturés et de services obtiennent de meilleurs résultats en moyenne que les PMA exportateurs de produits primaires, les niveaux de pauvreté y restent inacceptables au regard des normes mondiales.

Bien que les PMA qui se sont diversifiés dans l'exportation d'articles manufacturés et de services obtiennent de meilleurs résultats en moyenne que les PMA exportateurs de produits primaires, les niveaux de pauvreté y restent inacceptables au regard des normes mondiales. Comme on l'a vu dans le dernier chapitre, le niveau de pauvreté continue même d'augmenter dans certains pays. De plus, le profil de croissance de ces pays reste fragile. Le taux de croissance de la valeur ajoutée locale de la production d'articles manufacturés pour l'exportation est bien inférieur au taux de croissance des exportations d'articles manufacturés, car la production est généralement fortement dépendante de facteurs importés (CNUCED, 2002). De plus, il est évident que certains liens qu'il peut y avoir entre le commerce international des produits primaires et la pauvreté valent également pour le commerce international des articles manufacturés et des services.

Comme les PMA exportateurs de produits primaires, les PMA exportateurs d'articles manufacturés ont souffert ces dernières années de la baisse de leurs termes de l'échange. Le risque qu'une expansion simultanée des exportations d'articles manufacturés à forte intensité de main-d'œuvre des pays en développement, alors même que les pays industrialisés continuent de protéger leurs propres marchés et de fabriquer des produits à faible intensité de qualifications, ne réduise les bienfaits escomptés de l'exportation d'articles manufacturés, est étudié de façon approfondie dans le *Rapport sur le commerce et le développement*, 2002 de la CNUCED. La seule étude qui porte sur les tendances des termes de l'échange des articles manufacturés pour les PMA indique une forte détérioration de ces termes de l'échange (Maizels et divers collaborateurs, 1998).

Les PMA exportateurs d'articles manufacturés ont également tendance à n'exporter qu'un éventail très restreint de produits à faible intensité de compétences, généralement des vêtements et des accessoires pour vêtements, dont la production est relativement détachée de l'économie locale. Au Bangladesh, où une diminution impressionnante et soutenue de la pauvreté a été obtenue grâce à une diversification, hors du secteur des produits de base, dans le secteur des articles manufacturés, plus de 85 % des exportations étaient constituées de vêtements et d'accessoires pour vêtements en 1997-1999. Dans tous les PMA exportateurs d'articles manufacturés, les activités à faible intensité de compétences sont primordiales (voir le tableau 26 du chapitre 3) et la concurrence se fait principalement sur les coûts. Il est particulièrement inquiétant de constater que les importations de machines et de matériel, qui sont un important instrument de transfert de technologie, sont en général aussi faibles que dans les PMA exportateurs de produits de base. Comme le montre le tableau 37, ces importations ont été inférieures à 2 % du PIB entre 1996-1998 au Bangladesh, en Haïti, au Myanmar et au Népal, et se sont établies à des niveaux de plus de moitié inférieurs à ceux d'autres pays en développement.

Tout cela implique que les PMA exportateurs d'articles manufacturés sont très vulnérables à la concurrence d'autres producteurs à faibles coûts. Pour ce qui est des exportations de textiles et de vêtements, qui étaient jusque-là fortement réglementées par l'Arrangement multifibres (AMF), la concurrence sur les coûts ne pourra que s'intensifier après la fin de cet accord. Les PMA avaient pu accroître leurs exportations de textiles et de vêtements sur les marchés de pays industrialisés dans le cadre de contingents régis par l'AMF. Au cours des négociations du Cycle d'Uruguay (1994), il a été décidé d'éliminer progressivement ces restrictions d'ici 2005, parallèlement à une réduction des

TABLEAU 37. IMPORTATIONS DE MACHINES ET DE MATÉRIEL, EN POURCENTAGE DU PIB^a
(En pourcentage)

	1981-1983	1987-1989	1996-1998
Bangladesh	3,35	1,17	1,55
Haïti	12,69	2,58	1,84
Madagascar	5,91	2,56	2,06
Myanmar	10,54	0,98	0,31
Népal	3,21	1,69	1,75
PMA	6,95	2,09	1,23
Autres pays en développement	8,46	3,05	3,80
Autres pays à faible revenu	5,76	1,93	2,60

Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après Mayer (2001).

a Pour 35 PMA et 56 autres pays en développement pour lesquels des données sont disponibles.

obstacles non tarifaires. L'Accord de l'OMC sur les textiles et les vêtements prévoit que le commerce dans ce secteur devrait être complètement exempt de restrictions quantitatives et être régi par les règles normales du GATT. Après l'élimination de l'AMF en 2005, l'industrie des textiles et de l'habillement dans les PMA sera confrontée à une concurrence beaucoup plus rude, ainsi qu'à des exigences de qualité beaucoup plus fortes.

La concurrence des producteurs chinois, qui détiennent actuellement plus de 20 % du marché mondial, ne peut qu'inquiéter les producteurs des PMA, d'autant plus que s'ajoutent à cela des crêtes tarifaires persistantes dans les pays industrialisés. Les restrictions quantitatives appliquées aux textiles disparaîtront le 31 décembre 2004, mais un mécanisme de sauvegarde permettra, jusqu'à la fin de 2008, aux États membres de l'OMC de prendre des mesures pour limiter les importations en cas de désorganisation du marché. À moins que les exportateurs d'articles manufacturés des PMA ne puissent rapidement développer et améliorer leurs propres capacités de production pour leur marché intérieur, moderniser leurs capacités productives et acquérir de nouvelles compétences dans le secteur des textiles et dans d'autres activités économiques viables (voir Mortimore, 1999), les récents progrès obtenus en matière de réduction de la pauvreté risquent bien d'être annulés.

La question de la durabilité des tendances récentes se pose différemment pour les PMA exportateurs de services. Dans le cas du tourisme, qui est la principale exportation de services de ces pays, la viabilité de l'activité dépend fondamentalement de la qualité des ressources naturelles. Les destinations sont éloignées, et elles sont donc sensibles aux hausses de coût de l'industrie des transports aériens. De plus, les recettes touristiques sont particulièrement vulnérables aux fluctuations de la demande et aux changements de mode. Les récents revers de fortune de certains PMA insulaires témoignent de la fragilité des progrès obtenus par ces pays.

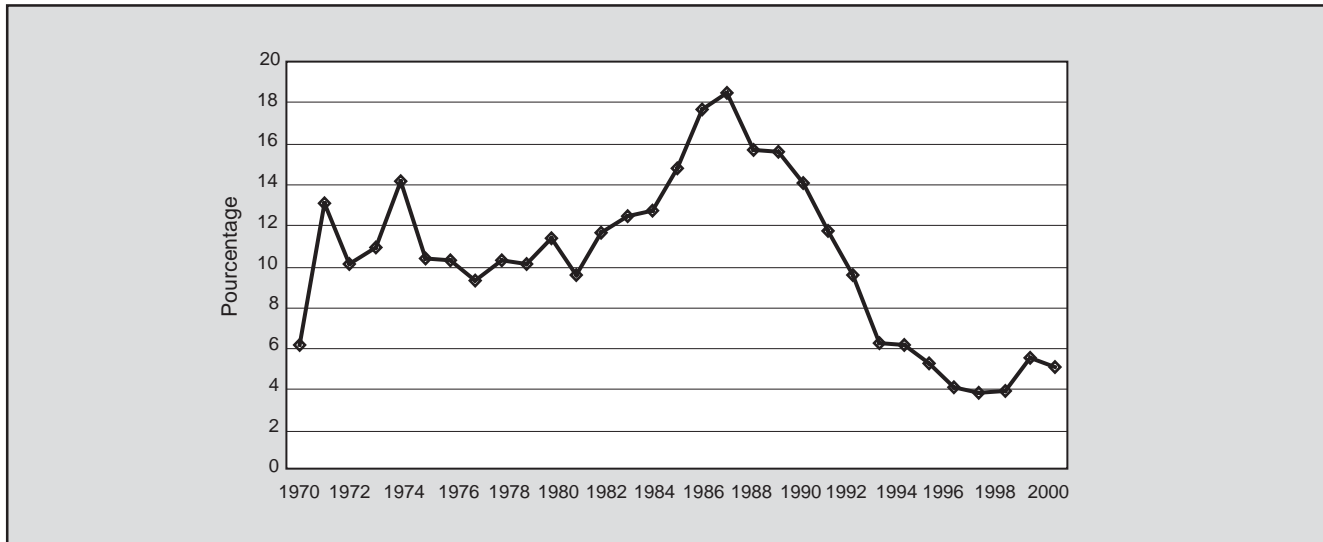
Il faut se demander si la mondialisation sous sa forme actuelle resserre le piège de la pauvreté et accroît aussi la vulnérabilité des pays qui semblent sortir de ce piège.

E. La mondialisation resserre-t-elle le piège international de la pauvreté?

Il faut se demander si la mondialisation sous sa forme actuelle resserre le piège de la pauvreté et accroît aussi la vulnérabilité des pays qui semblent sortir de ce piège. C'est une question complexe qui devra faire l'objet de travaux de recherche. Il s'agira avant tout de déterminer de quelle façon la mondialisation

GRAPHIQUE 43. PART DES PMA DANS LES FLUX FINANCIERS NETS À LONG TERME VERS L'ENSEMBLE DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, 1970-2000

(En pourcentage)



Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après Banque mondiale, *Global Development Finance 2002*, données en ligne.

Quatre modalités des relations économiques internationales peuvent aider les PMA à échapper à l'engrenage de la pauvreté, qui sont l'accès à l'épargne extérieure, le commerce international, l'accès aux technologies modernes disponibles et les migrations internationales.

peut soit resserrer, soit desserrer le piège de la pauvreté, et de décrire la nature des relations en cause. La mondialisation sera considérée comme l'accroissement des flux internationaux de biens et de ressources et la mise en place d'un ensemble complémentaire de modes d'organisation et de structures institutionnelles destinés à assurer la gestion du réseau correspondant d'activités et de transactions économiques internationales. Ce n'est que dans le prochain chapitre que l'on tentera de répondre à la question de savoir quelle est la meilleure politique nationale à appliquer pour exploiter les effets positifs potentiels de la mondialisation et en atténuer le plus possible les effets négatifs potentiels, y compris la façon dont l'intégration doit être gérée et le rôle que doit jouer la libéralisation économique.

1. Forces pouvant contribuer à desserrer le piège

Quatre modalités des relations économiques internationales peuvent aider les PMA à échapper à l'engrenage de la pauvreté.

Premièrement, un accès élargi à l'épargne extérieure, associé à un accroissement des flux internationaux de capitaux, offre la possibilité aux pays pauvres d'échapper au cercle vicieux de la faiblesse des revenus, de l'épargne intérieure et de l'investissement. Étant donné le manque de ressources que suppose une pauvreté extrême généralisée, une injection de ressources extérieures a presque toujours été nécessaire pour provoquer un décollage. De plus, lorsque la croissance s'amorce et est soutenue, l'épargne extérieure permet une croissance plus rapide de la consommation privée sans les mesures d'austérité qui seraient nécessaires si cette croissance était entièrement financée par l'épargne intérieure.

Deuxièmement, la pauvreté généralisée implique que la demande nationale est extrêmement limitée et que les marchés nationaux ont tendance à manquer de dynamisme et à être segmentés en fonction de la nécessité d'assurer la survie des individus. L'exportation vers des marchés internationaux permet de mobiliser de façon productive des ressources foncières et des ressources en main-d'œuvre jusque-là sous-utilisées en raison de la faiblesse de la demande intérieure; elle permet aussi aux producteurs locaux dans les PMA de sortir du cadre exigu du

marché national et d'amplifier l'échelle de leurs activités pour atteindre des taux de croissance bien supérieurs à ceux qui correspondraient à la demande intérieure. Une plus grande participation des pays au commerce international devrait aussi accroître l'efficacité de l'économie à travers la spécialisation et l'approfondissement de la division du travail. Enfin, la discipline imposée par une plus grande concurrence apportera des bienfaits supplémentaires aux producteurs nationaux qui auront survécu.

Troisièmement, un plus large accès aux technologies modernes disponibles permet aux pays d'industrialisation plus récente de réaliser d'importants gains de productivité sans avoir à continuellement réinventer. L'exportation peut faciliter ce processus en procurant les recettes en devises nécessaires pour financer les importations de machines et de matériel de transport, qui sont un important moyen de transfert de technologie vers les pays pauvres. Bien orientés, les investissements étrangers directs peuvent également contribuer à l'acquisition de la technologie.

Quatrièmement, les migrations internationales permettent aux pauvres dans les pays pauvres de trouver un emploi lorsque les possibilités sont limitées dans leur propre pays. L'émigration peut atténuer les pressions démographiques s'exerçant sur des ressources, par exemple foncières, rares. Les rapatriements de salaires peuvent également être une importante source de devises pour les pays dont les migrants sont originaires, et dynamiser la consommation locale des ménages et des parents restés dans le pays.

La mondialisation de la production et des ressources financières peut aider à briser l'engrenage de la pauvreté si elle permet aux PMA de tirer profit de ces filières de croissance et de réduction de la pauvreté. Mais la mondialisation est un processus extrêmement inégal, d'un point de vue aussi bien géographique que fonctionnel. Étant donné les restrictions qui continuent de peser sur les migrations internationales, en particulier de main-d'œuvre non qualifiée, les individus qui choisissent d'émigrer pour échapper à la pauvreté font généralement un choix entre la pauvreté dans leur pays et l'exclusion sociale, en tant qu'immigrant illégal ou citoyen de seconde zone, à l'étranger. De plus, de nombreux PMA sont marginalisés par rapport à ces aspects potentiellement positifs de la mondialisation.

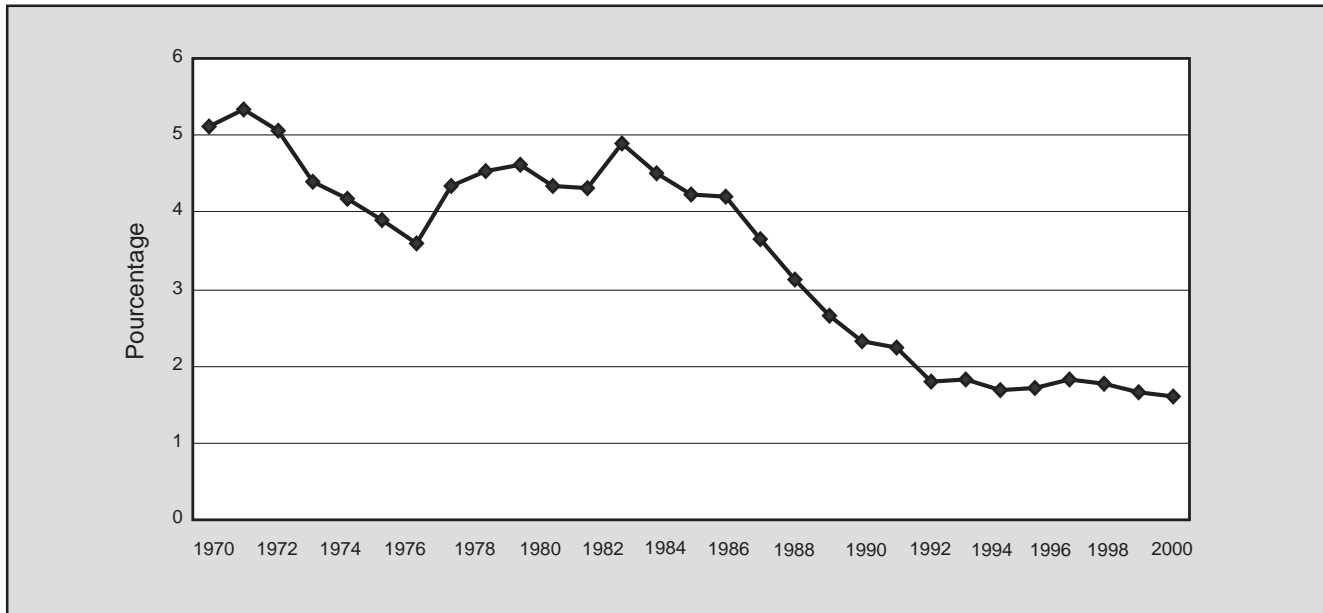
Nous avons déjà vu que les PMA exportateurs de produits primaires étaient de plus en plus marginalisés dans le commerce international. Les études disponibles montrent également que les PMA sont généralement exclus de l'expansion des flux financiers internationaux et de la diffusion de la technologie à travers l'IED et les importations de machines et de matériel. La part de ces pays dans le total des flux financiers nets à long terme vers l'ensemble des pays en développement est tombée de 18 % en 1987 à 5 % environ en 2000 (graphique 43); leur part des apports nets d'IED dans l'ensemble des pays en développement est tombée de 3,9 % pour la période 1975-1982 à 2,1 % pour la période 1994-2000, et pour ce qui est du transfert de technologie, on constate que leur part des importations totales de machines et de matériel dans l'ensemble des pays en développement est passée de 5 % en 1982 à 1,8 % en 1998 (graphique 44).

2. FORCES RESSERRANT LE PIÈGE : EFFETS DIRECTS

La répartition géographique inégale de la mondialisation, et la marginalisation de nombreux PMA, en particulier des PMA dépendant des produits de base, par rapport à l'expansion des flux financiers et commerciaux mondiaux et à la diffusion de la technologie, ont conduit certains observateurs à affirmer que les PMA se situaient « en dehors du processus de mondialisation », et qu'ils souffraient « non pas d'un excès, mais d'un manque de mondialisation »

Les PMA sont généralement exclus de l'expansion des flux financiers internationaux et de la diffusion de la technologie à travers l'IED et les importations de machines et de matériel.

GRAPHIQUE 44. PART DES PMA DANS LE TOTAL DES IMPORTATIONS DE MACHINES ET DE MATÉRIEL DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, 1970–1998
(En pourcentage)



Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après Mayer (2001).

Note : Échantillon composé de 35 PMA et de 56 autres pays en développement pour lesquels on dispose de données.

(Barnevik, 2001, p. 37). Mais c'est une vision trop simpliste. Les PMA se trouvent en fait dans une situation où ils sont marginalisés par rapport à certains aspects potentiellement positifs de la mondialisation, dont ils subissent en même temps certains aspects négatifs.

Deux processus, l'un et l'autre mal compris, sont à l'œuvre ici. Le premier concerne la façon dont la mondialisation modifie l'économie mondiale des produits de base et l'impact que cela a sur les perspectives de développement des PMA. Le second intéresse les changements qui surviennent dans les pays en développement plus avancés sous l'influence de la mondialisation et leurs effets indirects sur les perspectives de développement des PMA.

Les PMA se trouvent en fait dans une situation où ils sont marginalisés par rapport à certains aspects potentiellement positifs de la mondialisation, dont ils subissent en même temps certains aspects négatifs.

Pour ce qui est de l'évolution récente de l'économie mondiale des produits de base, la CNUCED a souligné dans ses travaux un certain nombre de changements survenus dans les chaînes de production et de distribution de ces produits, en particulier des produits agricoles, qui étaient liés à la mondialisation et qui faisaient que la part des PMA dans les exportations mondiales de produits de base ne cessait de diminuer. Les choses se passent à trois niveaux, à savoir les marchés internationaux, les pays en développement exportateurs de produits de base, et les pays importateurs. Mais le dénominateur commun de ces trois niveaux est une intégration plus étroite du commerce international et de la production par la pénétration de grandes sociétés transnationales et entreprises de distribution – telle que des chaînes de supermarchés – dans les structures de production agricole des pays en développement (et des pays développés). Il y a quelques décennies, la domination de grandes entreprises dans l'économie mondiale des produits de base était principalement due à l'activité de ces entreprises sur les marchés internationaux; aujourd'hui, elle tient de plus en plus aussi à une influence directe sur ce qui est produit, et la façon dont c'est produit. Si cela peut offrir des possibilités sans précédent à certains producteurs et exportateurs, bénéficier de cette tendance et en éviter les aspects négatifs impose aux gouvernements et aux entreprises des pays en développement de posséder des compétences commerciales bien plus grandes qu'auparavant.

ENCADRÉ 13. EXPORTATIONS SUBVENTIONNÉES ET TOMATES D'AFRIQUE DE L'OUEST

Derrière les États-Unis d'Amérique et devant la Turquie, le deuxième plus gros producteur mondial de concentré de tomates est l'Union européenne. Les producteurs de tomates sont rémunérés à un prix minimal supérieur au prix du marché mondial, ce qui encourage la production. Les transformateurs, à leur tour, bénéficient de subventions qui couvrent la différence entre les prix intérieurs et les prix mondiaux.

Des études ont été faites sur certains effets de ces subventions sur les PMA d'Afrique de l'Ouest dans les années 90. Le montant des subventions en 1997 a été d'environ 300 millions de dollars. Les transformateurs ont besoin de trouver des marchés, et 20 % environ des exportations à cette époque sont allées dans des pays d'Afrique de l'Ouest. Au milieu des années 90, 80 % environ de la demande de concentré de tomates dans cette région était couverte par des produits provenant de l'Union européenne, qui étaient meilleur marché que les produits locaux. La concurrence acharnée des industries de l'Union européenne a entraîné la fermeture d'usines de transformation de tomates dans plusieurs pays ouest-africains.

Au Sénégal, par exemple, la culture de la tomate a été introduite dans les années 70 et est progressivement devenue une activité importante pour les agriculteurs, car elle leur offrait la possibilité de diversifier leur activité agricole et de stabiliser leurs revenus. En 1990-1991, la production de concentré de tomates était de 73 000 tonnes, et le Sénégal en exportait vers ses voisins. Mais au cours des sept dernières années, la production totale est tombée à moins de 20 000 tonnes. L'une des principales raisons de cette baisse brutale a été la libéralisation des importations de concentré en 1994. Malgré les effets positifs de la dévaluation du franc CFA, l'industrie de la transformation de tomates ne pouvait concurrencer les exportateurs de l'Union européenne. Les importations de concentré sont passées de 62 tonnes en 1994 (pour une valeur de 0,1 million de dollars) à 5 130 tonnes en 1995 (pour une valeur de 4,8 millions de dollars), puis 5 348 tonnes en 1996 (pour une valeur de 3,8 millions de dollars). La SOCAS, seule entreprise sénégalaise de transformation qui ait survécu, importe du triple concentré qu'elle transforme en double concentré. D'autres PMA ouest-africains – Burkina Faso et Mali – ont pareillement enregistré des hausses considérables de leurs importations de concentré de tomates en provenance de l'Union européenne. La Gambie, petit pays s'il en est, importe même davantage de concentré que le Sénégal, et la consommation de concentré remplace de plus en plus souvent celle de tomates fraîches.

Le manque de crédits et le faible niveau des prix ont contribué à la stagnation des industries ouest-africaines du secteur de la transformation de tomates. Pour qu'elles aient le moindre espoir de devenir compétitives, les entreprises de la région devront s'équiper de nouvelles machines et réaliser des investissements massifs. Les investissements étrangers pourraient être une option, mais ces industries n'intéresseront pas les investisseurs étrangers potentiels tant que les produits européens domineront les marchés locaux.

Source : EUROSTAT: *Eurostep Dossier on CAP and Coherence* (www.oneworld.org/eurostep/cap.htm).

Au niveau international, il existe une tendance continue à la concentration du commerce et à l'intégration verticale des grandes entreprises. Les fusions-acquisitions ont considérablement réduit le nombre d'entreprises détenant d'importantes parts de marché pour des produits tels que le café, le cacao, les huiles végétales et les céréales. Un autre grand changement est la disparition des négociants, qui faisaient autrefois office d'intermédiaire entre des acheteurs et des vendeurs qui ne se connaissaient guère et qui n'avaient qu'une connaissance partielle des prix; les technologies de la communication, y compris Internet, font qu'aujourd'hui les acheteurs et les vendeurs peuvent se rencontrer beaucoup plus facilement et communiquer instantanément, ce qui intensifie la concurrence et réduit les marges de profit des négociants. Cette intensification de la concurrence favorise ceux qui ont accès à un financement moins cher et à une bonne logistique. Être une grande entreprise facilite les choses dans les deux cas. La déréglementation et la disparition des offices de commercialisation font que les grandes entreprises disposant d'entrepôts et de moyens de transport dans les pays producteurs peuvent exploiter leurs avantages financiers logistiques, et même acheter directement les produits aux agriculteurs⁸. Il faut aujourd'hui disposer de vastes ressources financières, maîtriser une technologie compliquée, y compris en matière d'information, et posséder des compétences spécialisées pour soutenir la concurrence sur des marchés plus ouverts mais aussi plus complexes. Les entreprises des pays développés détiennent manifestement un avantage dans tous ces domaines.

Au niveau des pays en développement exportateurs de produits de base, la libéralisation, en particulier le démantèlement des offices de commercialisation, a

En 2000, le soutien agricole dans les pays de l'OCDE s'est élevé à un total de 327 milliards de dollars; le total des versements nets d'APD des membres du CAD de l'OCDE à l'ensemble des PMA la même année a représenté un peu moins de deux semaines de ce soutien agricole total.

eu trois grandes conséquences sur la structure des marchés. Premièrement, un grand nombre de négociants individuels sont dans un premier temps apparus, mais beaucoup ont rapidement été éliminés par la concurrence, principalement par manque de compétences commerciales, mais aussi en raison de difficultés d'accès au financement. Ceux qui ont survécu possèdent souvent des liens avec des entreprises étrangères, ce qui leur donne un accès non seulement aux marchés, mais aussi aux ressources financières. Deuxièmement, le secteur des produits de base a été ouvert à la participation directe d'entreprises étrangères, qui traitent avec des exportateurs, qui sont généralement beaucoup plus petits qu'elles, et qui traitent aussi parfois directement avec les producteurs. Troisièmement, la diminution des obstacles à l'importation a modifié les structures de production locales. Des produits transformés importés, principalement des produits de grandes marques internationales souvent vendus dans des supermarchés à capitaux étrangers, ont gagné d'importantes parts de marché dans les pays en développement au détriment des produits locaux (encadré 13). Il est à noter qu'en l'occurrence, les subventions agricoles dans les pays développés contribuent beaucoup à la compétitivité des exportateurs agricoles de ces pays. En 2000, le soutien agricole⁹ dans les pays de l'OCDE s'est élevé à un total de 327 milliards de dollars; le total des versements nets d'APD (y compris les flux multilatéraux imputés) des membres du CAD de l'OCDE à l'ensemble des PMA la même année a représenté un peu moins de deux semaines de ce soutien agricole total.

Dans les pays importateurs, une importante évolution de la structure des marchés a été la croissance d'un secteur de la vente au détail moderne, constitué en particulier de supermarchés. Cela a eu peu d'effets sur les produits en vrac qui subissent de multiples transformations avant de parvenir dans le panier des consommateurs. Mais pour de nombreux produits alimentaires dynamiques, il est généralement reconnu que c'est le principal facteur qui influe sur l'évolution des conditions de l'offre et de la demande. Pour les exportateurs de produits de base « non traditionnels » tels que des fruits et légumes frais, les grandes entreprises de vente au détail ont fourni un important accès au marché. L'établissement de liens avec des supermarchés donne aux producteurs un accès à un marché en expansion et les encourage à améliorer qualité et productivité. Néanmoins, le prix à payer pour de nombreux producteurs et exportateurs est une dépendance à l'égard d'une seule et unique enseigne de supermarché ou d'un seul et unique importateur dans un pays pour ce qui est de la commercialisation, de l'innovation en matière de produits et de l'assistance technique. Une importante conséquence de la croissance et de l'internationalisation des chaînes de supermarchés a été la diffusion à un niveau mondial des noms de marque. Les caractéristiques des produits faisant de plus en plus appel à une perception psychologique, l'importance des dépenses consacrées à la publicité et autres activités de promotion augmente. Cela place les négociants des pays en développement en position défavorable et contribue à la concentration de l'économie des produits de base. Il est extrêmement difficile pour les exportateurs des pays en développement de différencier leurs produits et de créer de nouvelles marques capables de concurrencer les grandes marques de réputation mondiale.

Même si les PMA bénéficient d'un meilleur accès aux marchés (grâce à de moindres restrictions publiques), ils ne seront pas en mesure de réellement pénétrer ces marchés s'ils ne sont pas rattachés aux filières mondiales de production et de commercialisation des produits de base.

Tous les effets dans les PMA de ces tendances de l'économie internationale des produits de base restent à déterminer. Mais grand est le risque que de nombreux PMA ne soient de plus en plus exclus des marchés mondiaux à mesure que les acheteurs au sein des filières de produits relèvent leurs critères de volume et de qualité. Il est extrêmement important de savoir si ce phénomène se produit ou non. Même si les PMA bénéficient d'un meilleur accès aux marchés (grâce à de moindres restrictions publiques), ils ne seront pas en mesure de réellement

pénétrer ces marchés s'ils ne sont pas rattachés aux filières mondiales de production et de commercialisation des produits de base.

Il existe peu d'études empiriques sur ce phénomène; toutefois, pour devenir ou rester « intéressants » pour les acheteurs internationaux, les fournisseurs et les sites de production doivent répondre à certains critères de prix, de volume et de fiabilité sur le court à moyen terme. Le critère de fiabilité pose un problème particulier pour les PMA sans littoral en raison des risques et des incertitudes des systèmes de transport en transit. Il est également probable que les PMA soient confrontés à des difficultés pour ce qui est des volumes de produits à fournir. Par exemple, il semblerait que les négociants en café exigent désormais un niveau de production nationale d'un million de sacs (de 60 kg) par an pour donner à de nouveaux fournisseurs un accès au marché mondial (*Economist Intelligence Unit*, 1999, p. 2, dans Gibbon, 2001). Il est également manifeste que, d'une manière générale, les producteurs et les transformateurs de produits de base ont besoin de financements de plus en plus importants pour être compétitifs sur les marchés mondiaux. Les progrès de la technologie permettent de réaliser de considérables économies d'échelle, mais nécessitent de lourds investissements en installations de transformation. Par exemple, de grandes installations de broyage sont nécessaires pour rester concurrentielles dans le secteur des huiles végétales. Des exigences commerciales plus rigoureuses appellent des investissements toujours plus grands pour répondre aux critères de qualité et aux spécifications des acheteurs¹⁰. Ces conditions ne sont bien entendu pas favorables aux petits producteurs, qui doivent soit s'organiser en grandes coopératives, soit s'efforcer d'établir des liens avec des entreprises étrangères qui leur apporteront le financement et le savoir-faire nécessaires. Les gouvernements doivent aussi réaliser de grands investissements pour répondre aux exigences du marché. Ces investissements prennent souvent la forme d'un appui institutionnel et technique, mais des investissements directs peuvent aussi être nécessaires.

Une autre conséquence de l'évolution récente de la structure des marchés est le fossé qui se creuse entre les prix internationaux et les prix à la consommation. Ce phénomène est associé à la concentration continue du commerce et à l'intégration verticale des grandes entreprises. Plusieurs études récentes ont établi que dans les pays développés, l'écart entre les prix internationaux, ou les prix à l'importation, et les prix intérieurs de vente au détail avait commencé de se creuser au début des années 70, phénomène qui s'était accéléré dans les années 80 (Morisset, 1998). Les taxes à l'importation ainsi que les frais de logistique intérieure ayant diminué, les seuls facteurs qui peuvent expliquer cette tendance sont le poids relatif et croissant d'autres coûts de commercialisation et de distribution dans le processus de valorisation du produit au-delà du prix à l'importation, ou la puissance commerciale des entreprises intermédiaires. Une étude des marchés du café réalisée par le secrétariat de la CNUCED a montré que dans les pays où la concentration du marché était la plus grande, l'écart entre les prix internationaux et les prix de vente au détail s'était davantage creusé que dans les pays où la concentration était plus faible. Ce qui ressort manifestement de tout cela est que la part des pays producteurs dans la valeur de vente au détail du produit final ne cesse de diminuer. Qui plus est, cette tendance, ainsi que l'asymétrie qui vient d'être mentionnée, ont empêché les hausses de la consommation qui auraient pu se produire si les prix au détail avaient, comme les prix internationaux, diminué (Nations Unies, 2000).

Un autre effet des récentes tendances concernant la structure de l'économie mondiale des produits de base est l'instabilité croissante des prix, qui peut s'expliquer par des liens de plus en plus étroits entre les marchés financiers et les marchés de produits. La liquidité des marchés à terme de produits de base et les

Des exigences commerciales plus rigoureuses appellent des investissements toujours plus grands pour répondre aux critères de qualité et aux spécifications des acheteurs.

Dans les pays où la concentration du marché du café est la plus grande, l'écart entre les prix internationaux et les prix de vente au détail s'est davantage creusé que dans les pays où la concentration est faible.

amples fluctuations de ces marchés peuvent les rendre attrayants pour des investisseurs qui sont attirés par l'ampleur des gains potentiels et ne sont pas effrayés par l'ampleur correspondante des risques de perte. Une activité spéculative mobilisant des montants toujours plus élevés a contribué à l'instabilité croissante des prix des produits de base, même si cela ne change en rien les fondamentaux du marché.

Enfin, un certain nombre d'observateurs ont souligné que la crise de la dette des années 80 avait pesé sur les prix réels des produits de base par le biais de pressions exercées sur la production, notamment de mesures d'ajustement structurel appliquées simultanément dans un grand nombre de pays producteurs (voir, par exemple, Bleaney, 1993; Spraos, 1993; Lutz et Singer, 1994). Selon Bleaney (1993, p. 463 et 464):

On peut estimer que le phénomène de « l'erreur de généralisation » (aussi appelé sophisme de composition) a touché 42 % des exportations totales de produits primaires hors combustibles des PMA en 1997-1999.

« Un changement global d'orientation dans le monde en développement dans le sens d'une plus grande ouverture sur l'extérieur risque de déprimer les prix des produits de base agricoles et donc d'aggraver les termes de l'échange des pays en développement. Les effets directs seront probablement modestes, mais les effets indirects, avec une aggravation des difficultés de balance des paiements, pourraient être d'une portée considérable et entièrement annuler les gains escomptés de la libéralisation du commerce... Pour les pays à faible revenu, en particulier les pays fortement tributaires de leurs exportations agricoles, la libéralisation des échanges mondiaux aura probablement pour effet de réduire encore leurs capacités d'importation. L'exécution des programmes de prêts à l'ajustement structurel montre qu'il est difficile de retirer des gains dynamiques de la libéralisation dans ces conditions. Même en tenant compte de la charge que représente l'ajustement, on constate que les pays exécutant de tels programmes ne réussissent pas à atteindre de meilleurs taux de croissance ou d'investissement que ce qu'ils auraient autrement obtenu, d'après les éléments dont on dispose. Il n'est donc en rien surprenant que les bénéfices tirés de la libéralisation mondiale soient décevants dans de nombreux pays à faible revenu ».

Si un certain nombre de pays en développement accroissent simultanément leurs exportations, leurs termes de l'échange diminuent; il ne s'agit pas là d'une simple considération théorique¹¹. Les travaux de recherche de la Banque mondiale ont montré que ce phénomène d'erreur de généralisation (ou sophisme de composition) concernait un grand nombre de denrées agricoles, notamment la banane, le cacao, le café, le coton, le thé et le tabac (Banque mondiale, 1996, p. 50). D'autres analystes ont ajouté à cette liste le cuivre, le pétrole et la vanille (Schiff, 1995, p. 603). L'ensemble de ces produits de base, moins la banane, le pétrole et la vanille, ont représenté 42 % des exportations totales de produits primaires hors combustibles des PMA en 1997-1999.

3. FORCES RESSERRANT LE PIÈGE : EFFETS INDIRECTS

La mondialisation a des effets directs sur les PMA, mais aussi des effets indirects en fonction des changements qu'elle induit dans les pays en développement plus avancés. Les relations entre ceux-ci et les PMA influent beaucoup sur les perspectives de développement des seconds et peuvent être synergiques ou concurrentielles.

Elles sont synergiques lorsque les pays en développement plus avancés deviennent un important marché pour les exportations des PMA. Les

investissements directs à l'étranger peuvent, associés à des politiques appropriées, constituer une source de savoir-faire et d'investissements pour les PMA, contribuant dans le même temps à une modernisation de la production dans les pays en développement plus avancés. La stabilité politique dans les PMA voisins est également essentielle à une croissance soutenue dans les pays en développement plus avancés. L'effondrement économique des PMA peut provoquer des mouvements de population déstabilisateurs au niveau régional.

Mais ces relations peuvent également être concurrentielles. En particulier, les PMA et d'autres pays en développement peuvent se concurrencer sur des marchés tiers, aussi bien de produits de base que d'articles manufacturés. Ces relations concurrentielles seront d'autant plus vives que les pays en développement plus avancés auront du mal à poursuivre leur industrialisation et à s'élever sur l'échelle technologique pour cesser de fabriquer les produits simples qu'exportent les pays pauvres. Dans la mesure où ces pays en développement plus avancés se heurtent à un « mur invisible » qui fait obstacle à leur développement, la concurrence entre eux et les PMA ne pourra que s'intensifier. La mondialisation resserre le piège de la pauvreté dans les PMA si elle empêche ainsi les pays en développement plus avancés de progresser.

Les tendances récentes concernant les inégalités au niveau mondial restent une question controversée. Il est cependant généralement reconnu qu'un tout petit nombre seulement de pays en développement ont connu une croissance suffisamment vigoureuse pour réduire sensiblement leur déficit de revenu par rapport aux pays industrialisés avancés et se rapprocher rapidement de ces pays. De plus, on observe une polarisation croissante de l'économie mondiale: le groupe intermédiaire de pays en développement constitué de pays dont le revenu se situe entre 40 et 80 % de la moyenne dans les pays développés a diminué depuis les années 70 (CNUCED, 1997a). Ce phénomène s'explique par le fait que dans la partie supérieure de l'échelle de la répartition internationale des revenus, il y a convergence vers le haut, les pays relativement pauvres membres du club des pays industrialisés de l'OCDE (par exemple, l'Irlande) ayant connu des taux de croissance plus rapides que ceux des pays plus riches, tandis qu'au bas de cette échelle internationale des revenus, il y a convergence à la baisse en raison de la régression économique de certains pays pauvres relativement aisés. D'après le FMI (1997, p. 78), « le mouvement de polarisation semble s'être intensifié depuis le début des années 80 ».

Ces tendances indiquent que de nombreux pays en développement plus avancés ont du mal à poursuivre leur industrialisation et leur progression technologique. Diverses livraisons du *Rapport sur le commerce et le développement* de la CNUCED dans les années 90 ont montré comment cette situation était imputable aux asymétries du système international, conjuguées à l'instabilité financière globale liée à la mondialisation des marchés financiers. La conséquence en est que les relations entre les pays en développement plus avancés et les PMA sont probablement beaucoup plus concurrentielles que complémentaires.

Le renforcement de la concurrence avec d'autres exportateurs d'articles manufacturés à faible intensité de compétences ne peut qu'accroître la vulnérabilité des PMA qui s'efforcent d'échapper à l'engrenage de la pauvreté en se diversifiant en dehors du secteur des produits de base. Mais les PMA exportateurs de produits de base sont également touchés par ce qui se passe dans les pays en développement plus avancés. La meilleure illustration en est les incidences des crises financières des marchés émergents sur l'économie

Dans la mesure où les pays en développement plus avancés sont confrontés à une sorte de « mur invisible » qui fait obstacle à leur développement, la concurrence ne pourra que s'intensifier entre ces pays et les PMA. La mondialisation resserre le piège de la pauvreté dans les PMA si elle empêche les pays en développement plus avancés de progresser.

Il est extrêmement probable que la polarisation croissante de l'économie mondiale renforce le cercle vicieux de la stagnation et de la pauvreté dans les pays les plus pauvres.

mondiale des produits de base et donc sur les PMA. Les crises financières des années 90, qui étaient liées à la mondialisation des marchés financiers, ont eu des répercussions aussi bien sur l'offre que sur la demande sur les marchés mondiaux de produits. Avant la crise asiatique des années 1997-1998, la demande de produits de base avait rapidement augmenté en Asie au cours des deux précédentes décennies, mais la crise ayant provoqué un recul de l'activité économique, les importations ont très fortement diminué. Dans le même temps, les exportations de certains produits ont augmenté, souvent sous l'effet de dévaluations monétaires. La combinaison de ces tendances a aggravé le recul cyclique des prix qui avait commencé en 1995 et créé une situation particulièrement difficile pour les PMA en raison de leur faible productivité et de leur incapacité de compenser une diminution des prix par un accroissement de productivité.

Il est ainsi extrêmement probable que la polarisation croissante de l'économie mondiale renforce le cercle vicieux de la stagnation et de la pauvreté dans les pays les plus pauvres. Dans la mesure où la mondialisation sous sa forme actuelle – inégale, asymétrique et insuffisamment maîtrisée – favorise cette polarisation, il est probable qu'elle resserre le piège international de la pauvreté dans lequel sont englués de nombreux PMA.

F. Conclusion

Il n'existe pas de lien inéluctable entre la dépendance à l'égard des produits primaires et la pauvreté.

On a vu dans ce chapitre que l'extrême pauvreté était persistante et généralisée dans les PMA exportateurs de produits de base hors pétrole, parce que ces pays étaient prisonniers d'un engrenage international de la pauvreté. Il n'existe pas de lien inéluctable entre la dépendance à l'égard des produits primaires et la pauvreté. Mais les PMA exportateurs de produits de base possèdent un secteur de produits à faible productivité, à faible valeur ajoutée et à faible compétitivité, qui se limite généralement à un éventail restreint de produits destinés à des marchés internationaux sur le déclin ou atones. La faiblesse de ce secteur tient à un plus vaste problème qui est celui des bas niveaux d'investissement et de productivité qui sont caractéristiques d'une situation de pauvreté généralisée. La structure de spécialisation des exportations va de pair avec une faible croissance de ces exportations, des variations relativement amples des termes de l'échange, un endettement extérieur insupportable, un niveau élevé de dépendance à l'égard de l'aide et un système où aide et service de la dette sont intimement liés. Cet ensemble négatif de relations commerciales et financières extérieures renforce les cercles vicieux intérieurs qui font que la pauvreté est généralisée et persistante dans de nombreux PMA. Parallèlement, les effets intérieurs de la pauvreté généralisée – sur l'épargne, l'investissement, la productivité, les capacités publiques et les capacités des entreprises – renforcent cet ensemble négatif de relations commerciales et financières extérieures. C'est cette combinaison de relations intérieures et extérieures qui crée un engrenage international de la pauvreté.

Cet ensemble négatif de relations commerciales et financières extérieures renforce les cercles vicieux intérieurs qui font que la pauvreté est généralisée et persistante dans de nombreux PMA. C'est cette combinaison de relations intérieures et extérieures qui crée un engrenage international de la pauvreté.

Bien que les PMA qui se sont diversifiés en dehors du secteur des produits de base aient généralement un taux de pauvreté plus faible que les PMA tributaires des produits de base – et dans certains pays la pauvreté a même diminué – rien ne permet de garantir que des pays pauvres qui se spécialiseront dans l'exportation d'articles manufacturés et de services verront leur revenu augmenter et leur pauvreté diminuer. Le niveau de pauvreté dans les PMA qui ont réussi une telle diversification reste élevé au regard des normes internationales. De plus, ces pays restent vulnérables en ce sens que le dynamisme de leurs exportations

repose souvent sur des activités à faible intensité de compétences dans des secteurs où il existe une intense concurrence, leur structure d'exportation est fortement tributaire d'un tout petit nombre de produits et ils sont exposés à un risque d'effritement des préférences spéciales, en particulier dans le secteur des textiles et des vêtements.

Enfin, il est évident qu'une intensification des relations extérieures positives peut beaucoup aider les PMA à échapper à l'engrenage de la pauvreté. Mais il semblerait que la mondialisation sous sa forme actuelle resserre le piège international de la pauvreté dont sont prisonniers les PMA exportateurs de produits de base et accroît la fragilité des nouveaux exportateurs d'articles manufacturés et de services. La raison en est que les PMA sont généralement exclus des aspects de la mondialisation qui sont potentiellement bénéfiques, tout en subissant les aspects qui peuvent être préjudiciables. Une tendance particulièrement inquiétante concerne la polarisation de l'économie internationale associée à la mondialisation, qui rendra plus difficile encore d'instaurer des relations sous-régionales et régionales bénéfiques pouvant aider les pays à échapper à l'engrenage de la pauvreté. Le problème de la pauvreté généralisée et persistante dans les PMA n'est pas simplement une question de marginalisation; il a aussi à voir avec la polarisation de l'économie mondiale.

La mondialisation sous sa forme actuelle resserre le piège international de la pauvreté dont sont prisonniers les PMA exportateurs de produits de base et accroît la vulnérabilité des nouveaux exportateurs d'articles manufacturés et de services.

Notes

1. Comme au chapitre précédent, on entend par PMA exportateurs de produits de base les pays dans lesquels les produits primaires représentent plus de 50 % des exportations totales de biens et de services.
2. Les apports exceptionnels de ressources associés à des flambées des prix des produits de base n'ont pas été correctement gérés dans le passé, notamment en Afrique. Cela étant, il a été constaté que les chocs positifs enregistrés par les cours des produits de base avaient généralement des effets positifs ou neutres sur la croissance (Deaton et Miller, 1995; Deaton, 1999). Pour un examen plus approfondi des effets de l'instabilité des termes de l'échange et des chocs connexes en Afrique, voir Bleaney et Greenaway (2001) et Khose et Riezman (2001).
3. Tout au long de ce chapitre, l'on a utilisé indifféremment les expressions « prix réels des produits de base » et « termes de l'échange des produits de base » pour désigner le rapport des prix des produits de base autres que les combustibles aux prix des biens manufacturés.
4. Valeur des exportations corrigée en fonction de la valeur unitaire des exportations d'articles manufacturés originaires des pays en développement.
5. On peut estimer la perte de change résultant des variations des termes de l'échange des produits de base durant ces périodes en déduisant la valeur des produits de base exportés par les pays en développement aux prix de 1986 pour une année donnée de la valeur correspondante du pouvoir d'achat de ces exportations au regard des prix des articles manufacturés exportés par les pays industrialisés.
6. Prix relatifs des exportations et des importations d'un pays donné.
7. Le lien entre dépendance à l'égard des produits de base et endettement est analysé plus en détail dans Nissanke et Ferrarini (2001).
8. Une meilleure logistique permet également aux grandes entreprises d'acheter de plus en plus souvent en flux tendus, ce qui réduit pour elles le coût de la détention de stocks et transfère cette charge financière sur les agents économiques en amont. Les entreprises de l'industrie chocolatière, par exemple, qui auparavant détenaient des stocks couvrant une année ou plus de production, ont désormais réduit leurs stocks à tout juste quatre mois de production.
9. Les estimations du soutien total (EST) sont constituées par « la valeur monétaire annuelle de l'ensemble des transferts bruts des contribuables et des consommateurs découlant des mesures d'appui à l'agriculture, déduction faite des recettes budgétaires associées »; le soutien à la production correspond à « la valeur monétaire annuelle des transferts bruts des consommateurs et des contribuables aux producteurs agricoles, mesurée en prix départ exploitation, découlant de mesures de politique générale indépendamment de leur nature, de leurs objectifs ou de leur impact sur la production et les revenus agricoles » (OCDE, 2001, p. 271).
10. Voir à ce sujet CNUCED (1997b).

11. Pour un examen de cette question dans le cas des produits de base, voir Akiyama et Larson (1994), Schiff (1995) et Sapsford et Singer (1998); dans le cas des exportations d'articles manufacturés, voir CNUCED (2002).

Bibliographie

- Akiyama, T. and Larson, D.F. (1994). The adding-up problem: strategies of primary commodity exports in sub-Saharan Africa, Policy Research Working Paper No. 1245, World Bank, Washington DC.
- Banque mondiale (1996). *Global Economic Prospects and the Developing Countries*, World Bank, Washington DC.
- Barnevik, P. (2001). Globalisation debate – growth spur, *World Link*, September/ October, 36-38.
- Birdsall, N., Claessens, S. and Diwan, I. (2001). Will HIPC matter?: the debt game and donor behaviour in Africa, Carnegie Endowment for International Peace, Discussion Paper No. 3.
- Bleaney, M. (1993). Liberalisation and the terms of trade of developing countries: a cause for concern?, *World Economy*, 16 (4): 453-467.
- Bleaney, M. and Greenaway, D. (2001). The impact of terms of trade and real exchange rate volatility on investment and growth in sub-Saharan Africa, *Journal of Development Economics*, 65: 491-500.
- Bloch, H. and Sapsford, D. (1997). Some estimates of Prebisch and Singer effects on the terms of trade between primary producers and manufacturers, *World Development*, 25 (11): 1873-1884.
- Borataw, K. (2001). Movements of relative agricultural prices in sub-Saharan Africa, *Cambridge Journal of Economics*, 25 (3): 395-417.
- Cashin, P. and McDermott, C.J. (2001). The long-run behaviour of commodity prices: small trends and big variability, IMF Working Paper WP/01/68, IMF, Washington DC.
- Centre du commerce international CNUCED/OMC (CCI) (1999). Export Performance of Least Developed Countries: Country Profiles, Geneva.
- Centre du commerce international CNUCED/OMC (CCI) (2001a). LDCs' export success stories (summaries), report prepared for the Business Sector Round Table, Third United Nations Conference on the Least Developed Countries, Brussels, 16 May 2001.
- Centre du commerce international CNUCED/OMC (CCI) (2001b). *Converting LDC Export Opportunities into Business: A Strategic Response*, United Nations publication, sales no. E.01.III.T.8, Geneva.
- CNUCED (1997a). *Trade and Development Report, 1997*, United Nations publication, sales no. E.97.II.D.6, Geneva.
- CNUCED (1997b). Opportunities for vertical diversification in the food processing sector in developing countries, TD/B/COM.1/EM.2/2, 23 June 1997, Geneva.
- CNUCED (1999). *The Least Developed Countries 1999 Report*, United Nations publication, sales no. E.99.II.2, Geneva.
- CNUCED (2000a). Economic Development in Africa: Performance, Prospects and Policy Issues, United Nations, New York and Geneva.
- CNUCED (2000b). *The Least Developed Countries 2000 Report*, United Nations publication, sales no. E.00.II.D.21, Geneva.
- CNUCED (2002). *Trade and Development Report, 2002*, United Nations publication, sales no. E.02.II.D.2, Geneva.
- Deaton, A. (1999). Commodity prices and growth in Africa, *Journal of Economic Perspectives*, 13 (3): 23-40.
- Deaton, A. and Miller, R. (1995). International commodity prices, macroeconomic performance, politics in sub-Saharan Africa, Princeton Studies in International Finance No. 79, Princeton, New Jersey.
- Dehn, J. (2000a). The effects on growth of commodity price uncertainty and shocks, Policy Research Working Paper 2455, World Bank, Washington DC.
- Dehn, J. (2000b). Private investment in developing countries: the effects of commodity shocks and uncertainty, WPS/2000-11, Centre for the Study of African Economies, Department of Economics, University of Oxford, Oxford.
- Devarajan, S., Rajkumar, A.S. and Swaroop, V. (1999). What does aid to African finance? Policy Research Working Paper 2092, World Bank, Washington DC.
- Fonds monétaire international (FMI) (1997). *World Economic Outlook*, May 1997 - Globalization: Opportunities and Challenges, IMF, Washington, DC.

- Gibbon, P. (2001). Upgrading primary production: a global commodity chain approach, *World Development*, 29 (2): 345-363.
- Herrmann, M. and David, M. (2001). Recent price changes in primary commodities, 1998-2000: implications for least developed countries. Background report for *The Least Developed Countries Report 2002*.
- Kanbur, R. (2000). Aid, conditionality and debt in Africa. In Tarp, F., ed., *Foreign Aid and Development: Lessons Learnt and Directions for the Future*, Routledge, London.
- Khose, M.A. and Riezman, R. (2001). Trade shocks and macroeconomic fluctuations in Africa, *Journal of Development Economics*, 65: 55-80.
- Killick, T. and Stevens, S. (1997). Assessing the efficiency of mechanisms for dealing with debt problems of low-income countries. In: Iqbal, Z. and Kanbur, R., eds., *External Finance for Low-income countries*, IMF Institute, Washington DC.
- Lutz, M. and Singer, H. (1994). The link between increased trade openness and the terms of trade: an empirical investigation, *World Development*, 22 (11): 1697-1709.
- Maizels, A. (1992). *Commodities in Crisis: The Commodity Crisis of the 1980s and the Political Economy of International Commodity Prices*, Clarendon Press, Oxford.
- Maizels, A., Berge, K., Crowe, T. and Palaskas, T.B. (1998). Trends in the manufactures terms of trade of developing countries, mimeo, Queen Elizabeth House, University of Oxford, Oxford.
- Mayer, J. (2001). Technology diffusion, human capital and economic growth in developing countries, UNCTAD Discussion Paper, No. 154, Geneva.
- Megzari, A. (2001). Problems and opportunities of commodity diversification for the LDCs, paper presented at the joint UNCTAD/CFC workshop on « Enhancing productive capacities and diversification of commodities in LDCs and South-South cooperation », 22-23 March 2001, Geneva.
- Mendoza, R. (2001). Terms of trade and inequality in the gains from trade: an empirical analysis, mimeo, UNDP Office of Development Studies, New York.
- Morrisset, J. (1998). Unfair trade? The increasing gap between world and domestic prices in commodity markets during the past 25 years. *World Bank Economic Review*, 12 (3) World Bank, Washington DC.
- Mortimore, M. (1999). Apparel-based industrialization in the Caribbean Basin: a threadbare garment?, *CEPAL Review*, 67:119-136.
- Nations Unies (2000). World commodity trends and prospects, A/55/332.
- Nissanke, M. and Ferrarini, B. (2001). Debt dynamics and contingency financing: theoretical reappraisal of the HIPC Initiative, paper prepared for the UNU/WIDER Development Conference on Debt Relief, 17-18 August, 2001, Helsinki.
- OCDE (2001). Agricultural policies in OECD countries: monitoring and evaluation. OECD, Paris.
- Organisation internationale du café (2001). Review of the coffee market situation, September 2001, International Coffee Council, Eighty-fourth Session, 26-28 September 2001, London.
- Reinhardt, N. (2000). Back to basics in Malaysia and Thailand: the role of resource-based exports in their export-led growth, *World Development*, 28 (1): 57-77.
- Sachs, J. et al. (1999). Implementing debt relief for HIPCs, Centre for International Development, Harvard University, mimeo.
- Sapsford, D. (2001). The terms of trade of the world's poorest countries, mimeo, background note prepared for *The Least Developed Countries Report 2002*.
- Sapsford, D. and Singer, H. (1998). The IMF, the World Bank and commodity prices: a case of shifting sands?, *World Development*, 26 (9): 1653-1660.
- Schiff, M. (1995). Commodity exports and the adding-up problem in LDCs: trade, investment and lending policy, *World Development*, 23 (4): 603-615.
- Spraos, J. (1993). The terms of trade and the foreign debt of developing countries. Chapter 2 in Nissanke, M. and Hewitt, A., eds., *Economic Crisis in Developing Countries: New Perspectives on Commodities, Trade and Finance*, Pinter Publishers, London and New York.
- Varangis, P., Akiyama, T. and Mitchell, D. (1995). Managing commodity booms and busts, Directions in Development Series, World Bank, Washington DC.
- Wood, A. and Mayer, J. (1998). Africa's export structure in a comparative perspective, Study No. 4, African Development in Comparative Perspective, UNCTAD, Geneva.

Stratégies nationales de développement, approche DSRP et réduction effective de la pauvreté

Chapitre

5

A. Introduction

L'incidence et l'intensité de la pauvreté dans les PMA ainsi que les principales caractéristiques du piège international de la pauvreté dans lequel la plupart de ces pays sont pris n'ont pas été analysées pour inciter au pessimisme, mais plutôt pour établir un diagnostic réaliste des politiques à mettre en œuvre afin de lutter contre la pauvreté. Comme il a été dit au chapitre 2, la pauvreté a de grandes chances d'être réduite rapidement dans les PMA grâce à une croissance et à un développement économiques soutenus. La question essentielle est de savoir quelles mesures nationales et internationales doivent être prises pour aider ces pays à sortir de l'engrenage de la pauvreté.

Au cours des dernières années, la communauté internationale a pris conscience que de nombreux pays en développement parmi les plus pauvres sont enfermés dans un cycle de stagnation et de pauvreté et n'ont pas été en mesure de tirer parti de la mondialisation. À la fin des années 90, le FMI, la Banque mondiale et le CAD de l'OCDE ont repensé de fond en comble les politiques nationales et internationales à mettre en œuvre pour résoudre les problèmes des pays pauvres dont la situation économique ne s'améliorait pas et où le taux de pauvreté demeurait élevé. La nouvelle approche adoptée découlait du sentiment général selon lequel l'endettement extérieur insupportable de ces pays était un obstacle majeur à la croissance et à la réduction de la pauvreté, et de l'Initiative PPTTE renforcée élaborée pour résoudre ce problème. Mais elle allait bien au-delà de l'allègement de la dette.

Cette nouvelle approche, qui est évolutive, est caractérisée par cinq éléments essentiels. Premièrement, la réduction de la pauvreté est devenue un objectif central de la coopération internationale pour le développement. Deuxièmement, les gouvernements en assumeront la responsabilité dans leur pays en élaborant leurs propres stratégies nationales. Leurs politiques ne seront plus déterminées par les donateurs ou imposées par le FMI ou la Banque mondiale, mais seront formulées et mises en œuvre au niveau national en faisant participer les acteurs nationaux et, de manière plus générale, la société civile. Troisièmement, les pays donateurs, qui sont aussi les principaux créanciers des pays pauvres endettés, seront plus sélectifs: l'aide et l'allègement de la dette qu'ils consentiront seront essentiellement destinés aux pays qui poursuivent de bonnes politiques de réduction de la pauvreté et qui possèdent de bons systèmes de gouvernance pour formuler et mettre en œuvre ces politiques ainsi que pour mobiliser et gérer les ressources publiques. Les donateurs coopéreront avec ces pays dans un esprit de partenariat au service du développement. Cette approche sélective n'implique pas que la conditionnalité disparaîtra, c'est-à-dire que l'aide et l'allègement de la dette ne seront plus subordonnés à la mise en œuvre de mesures particulières. Un partenariat est toutefois possible car, d'une part, les conditions à remplir devraient découler des priorités et des stratégies nationales et, d'autre part, l'aide et l'allègement de la dette interviennent dès le départ dans un cadre directif

La pauvreté a de grandes chances d'être réduite rapidement dans les PMA grâce à une croissance et à un développement économiques soutenus. La question essentielle est de savoir quelles mesures nationales et internationales doivent être prises pour aider ces pays à sortir de l'engrenage de la pauvreté.

considéré comme adéquat. Quatrièmement, les différents donateurs renforceront la coordination de leur assistance financière au sein des pays, réduiront les coûts de transaction élevés de leurs activités et adapteront leur appui aux priorités et stratégies nationales. Cinquièmement, les pays riches renforceront la cohérence des politiques internationales afin de soutenir la réduction de la pauvreté dans les pays les plus pauvres en élargissant l'accès aux marchés des produits de ces pays et, dans une moindre mesure, en encourageant l'investissement étranger direct axé sur le développement et d'autres flux de capitaux privés bénéfiques à destination des pays les plus pauvres.

Le DSRP permet à la fois au gouvernement d'élaborer sa propre stratégie nationale, au FMI et à la Banque mondiale de déterminer si le cadre directeur est satisfaisant et aux donateurs d'adapter leur assistance en conséquence.

Cette nouvelle approche des politiques nationales et internationales sous-tendait le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 adopté à Bruxelles en mai 2001. Toutefois, pour la plupart des PMA, elle est mise en pratique à travers l'élaboration et la mise en œuvre de documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP). Ceux-ci permettent à la fois aux gouvernements d'élaborer leurs propres stratégies nationales, au FMI et à la Banque mondiale de déterminer si le cadre directeur est satisfaisant, et aux donateurs d'adapter leur assistance en conséquence. Dans de nombreux PMA, la réduction effective de la pauvreté dépendra de la manière dont ce dispositif novateur, qui a été à juste titre qualifié d'expérimentation par le Directeur du Groupe de la réduction de la pauvreté de la Banque mondiale, fonctionnera (FMI, 2001a: 4).

Les changements d'orientation qui découlent de la mise en œuvre initiale du processus DSRP sont analysés afin de déterminer s'ils pourraient suffire à permettre aux pays concernés de sortir de l'engrenage de la pauvreté. L'idée centrale est que l'approche DSRP peut grandement contribuer à réduire la pauvreté, mais il faudra pour cela faire table rase des politiques du passé. Si les stratégies de réduction de la pauvreté consistent simplement à intégrer une répartition des dépenses publiques favorable aux pauvres dans des réformes structurelles plus profondes et plus larges et dans les politiques macroéconomiques des années 90, elles ont peu de chances de produire les résultats escomptés. Dans des situations de pauvreté généralisée, la stabilisation macroéconomique, conjuguée à l'ouverture de l'économie au reste du monde et la fin de toute intervention publique sur les marchés, n'aboutiront pas à une croissance économique suffisamment élevée et durable pour réduire de manière significative la pauvreté. À cette fin, il est nécessaire d'élaborer des stratégies de réduction de la pauvreté axées sur le développement.

L'idée centrale est que de l'approche DSRP peut grandement contribuer à réduire la pauvreté, mais il faudra pour cela faire table rase des politiques du passé.

Le chapitre est divisé en quatre sections. La participation des PMA au processus DSRP ainsi que certaines réalisations et lacunes des premiers DSRP sont examinées à la section B. L'impact des politiques d'ajustement sur la pauvreté dans les PMA est analysé à la section C. L'expérience montre que les DSRP ont peu de chances d'entraîner une réduction effective de la pauvreté s'ils se contentent d'ajouter un volet social aux politiques d'ajustement du passé. Certains éléments essentiels qui devraient faire partie intégrante de stratégies de réduction de la pauvreté axées sur le développement sont définis à la section D, en s'inspirant notamment de l'analyse par la CNUCED des ingrédients des stratégies de développement mises en œuvre en Asie de l'Est et de leur application en Afrique (CNUCED, 1994, 1996, 1998, 2002a), de la réflexion menée par la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) sur les moyens d'associer développement et équité en Amérique latine (CEPALC, 1990, 1995, 1996, 2000), ainsi que des éléments d'une analyse structurelle de la pauvreté élaborée comme alternative aux grilles d'explication insuffisantes qui sous-tendaient les évaluations nationales de la pauvreté réalisées par la Banque mondiale dans les années 90, éléments actuellement repris dans

les DSRP (Pyatt, 1999, 2001a, 2001b). Enfin, les conditions d'une véritable responsabilisation et d'une véritable autonomie décisionnelle des autorités nationales, qui sont indispensables à l'élaboration de stratégies de réduction de la pauvreté constituant une alternative réelle et plus efficace aux réformes économiques et aux politiques d'ajustement précédemment mises en œuvre, seront examinées à la section E¹.

Le problème difficile des pays qui ne peuvent plus exercer leur souveraineté sur leur territoire en raison de conflits n'a pas été abordé. Les politiques internationales qui doivent jouer un rôle complémentaire des politiques nationales sont analysées de manière plus détaillée dans le prochain chapitre.

B. PMA et processus DSRP : réalisations et enjeux²

Fin 1999, le FMI et la Banque mondiale ont émis pour la première fois l'idée de faire reposer l'aide concessionnelle octroyée aux pays à faible revenu sur les documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP). Dans le cadre de ce nouveau dispositif, les gouvernements des pays concernés élaborent leur propre DSRP à travers un processus participatif. Après avoir été jugé satisfaisant dans le cadre d'une évaluation conjointe réalisée par les services de la Banque et du FMI et avoir été entériné par leurs conseils d'administration respectifs, ce document jette les bases de l'assistance concessionnelle et de l'allègement de la dette consentis aux pays à faible revenu par ces deux organismes et par l'ensemble des donateurs internationaux³.

Pour le FMI, qui a transformé sa Facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR) en Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC) à la fin de 1999, le DSRP a remplacé le document-cadre de politique économique, qui était établi par le Fonds et par la Banque qui sous-tendait les programmes d'ajustement structurel adoptés dans les PMA dans les années 90. L'établissement d'un DSRP intérimaire – document plus court et moins détaillé que le DSRP définitif – satisfaisant est aussi une condition à remplir pour que les pays pauvres très endettés (PPTÉ) puissent atteindre le point de décision (correspondant au début de l'allègement provisoire de la dette) dans le cadre de l'Initiative PPTÉ renforcée. Pour atteindre le point d'achèvement de cette initiative – lorsque l'allègement de la dette s'intensifie et devient irréversible –, les pays concernés doivent établir un DSRP définitif satisfaisant et le mettre en œuvre pendant un an. En outre, les crédits à l'appui de la réduction de la pauvreté, qui ont été créés en 2001 pour aider les pays à faible revenu à appliquer leur stratégie de réduction de la pauvreté, sont octroyés sur la base du DSRP.

Le DSRP est un document propre au pays qui l'élabore et devrait donc être différent selon les pays. Il doit néanmoins exposer les modalités de participation à son élaboration et inclure trois éléments fondamentaux: a) un diagnostic de la pauvreté; b) des objectifs, des indicateurs et des systèmes de suivi; et c) les mesures prioritaires que les pouvoirs publics comptent prendre sur une période de trois ans. À ce dernier titre, il doit comprendre un exposé du cadre macroéconomique du pays; un résumé du programme global de dépenses publiques et de leur répartition entre les principaux secteurs; et un tableau/calendrier des principales mesures et réformes institutionnelles à mener. Les évaluations conjointes des services de la Banque mondiale et du FMI doivent notamment porter sur a) l'adéquation du diagnostic de la pauvreté, b) l'adéquation des objectifs de réduction de la pauvreté, des indicateurs d'avancement et des systèmes de suivi; c) l'adéquation du cadre macroéconomique et du plan de financement; d) l'adéquation des politiques structurelles et sectorielles; et e) les progrès réalisés en matière de gouvernance et de gestion du secteur public.

Dans le cadre de ce nouveau dispositif, les gouvernements des pays à faible revenu élaborent leur propre DSRP à travers un processus participatif; ce document jette les bases de l'assistance concessionnelle et de l'allègement de la dette.

Trente-quatre PMA élaborent ou mettent en œuvre actuellement des DSRP intérimaires ou définitifs.

Trente-quatre PMA élaborent ou mettent en œuvre actuellement des DSRP intérimaires ou définitifs. En mars 2002, six pays – Burkina Faso, Mauritanie, Mozambique, Niger, Ouganda, République-Unie de Tanzanie – avaient élaboré des DSRP définitifs et 24 autres des DSRP intérimaires. À la mi-2002, 17 des pays ayant élaboré des DSRP intérimaires auront achevé leur DSRP définitif et 7 autres pays auront achevé leur DSRP intérimaire (tableau 38). Parmi les PMA participant à ce processus, tous sauf 6 sont des pays très endettés et 23 exportent des produits de base. Sur les 15 PMA qui n'y participent pas, 6 sont de petits États insulaires et 6 autres pays ont fait l'objet de sanctions extérieures ou ont été pénalisés par des conflits au cours des dernières années (Afghanistan, Haïti, Libéria, Myanmar, Somalie et Soudan).

De nombreux points de vue ont été exprimés quant aux résultats de l'approche DSRP. On considère en général qu'il est trop tôt pour évaluer les incidences de l'application des DSRP sur la pauvreté. Toutefois, de nombreuses organisations de la société civile doutent fortement que cette approche produise des changements réels⁴.

Parmi les PMA engagés dans ce processus, tous sauf 6 sont des pays pauvres très endettés et 23 exportent des produits de base.

En définitive, il semble que ce soient les modalités d'élaboration des politiques qui aient changé, beaucoup plus que leur teneur. Les mesures contenues dans les DSRP intérimaires et dans les premiers DSRP ont eu tendance à confirmer de nombreuses orientations et politiques déjà en place. Dans le cadre d'une évaluation particulièrement franche des réalisations et des enjeux du processus DSRP, les Ministres des finances des PPTÉ et les coordonnateurs des DSRP (2002) ont constaté que:

« Les préoccupations des gouvernements, qui ont précisé, en particulier dans leur DSRP intérimaire, que certaines réformes aggravaient manifestement la pauvreté, ont été écartées sous prétexte que les coûts occasionnés à court terme seraient compensés par les effets bénéfiques à long terme ou découlaient du manque de détermination à poursuivre les politiques voulues. En conséquence, les orientations macroéconomiques ou structurelles n'ont guère été modifiées par rapport au document-cadre de politique économique des programmes d'ajustement structurel. » (p. 4)

Selon eux, « les choses commençaient à changer ». Toutefois, l'élaboration de nombreux DSRP a consisté à « ajouter une multiplicité de mesures sectorielles aux politiques structurelles issues des documents-cadres de politique économique » (p. 4).

Un problème général est que le « maillon intermédiaire » fait défaut dans le processus DSRP, c'est-à-dire que les mécanismes qui permettent aux politiques d'atteindre les résultats escomptés ne sont pas définis.

D'autres observateurs ont relevé des carences particulières dans le contenu des DSRP, à savoir: l'absence de stratégie de croissance à long terme; la faible intégration des projets sectoriels; l'accent mis sur une meilleure gestion et une répartition favorable aux pauvres des dépenses publiques au détriment de l'investissement privé et de la création d'emplois⁵. Un problème général est que le « maillon intermédiaire » fait défaut dans le processus DSRP (Commission européenne, 2001b: 8; ODI, 2001), c'est-à-dire que les mécanismes qui permettent aux politiques d'atteindre les résultats escomptés ne sont pas définis. Cela est particulièrement vrai des DSRP intérimaires, qui ont souvent une structure analogue (tableau 39). Mais le problème apparaît aussi dans les DSRP définitifs, qui ont à peu de chose près la même structure que les DSRP intérimaires, mais qui tous contiennent une section sur le chiffrage des coûts et le financement (Thin, Underwood et Gilling, 2001).

Les Ministres des finances des PPTÉ et les coordonnateurs des DSRP, qui sont au cœur du processus, ont souligné les principaux éléments du problème. Dans de nombreux DSRP (en particulier dans les DSRP intérimaires):

TABLEAU 38. ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'ÉLABORATION DE DSRP DANS LES PMA

	DSRP intérimaires	DSRP définitifs
Afghanistan	-	-
Angola	I	-
Bangladesh	-	-
Bénin	Juin 2000	D
Bhoutan	-	-
Burkina Faso	-	Mai 2000
Burundi	I	-
Cambodge	Octobre 2000	D
Cap-Vert	Janvier 2002	-
Comores	I	-
Djibouti	Novembre 2001	-
Érythrée	I	-
Éthiopie	Novembre 2000	D
Gambie	Octobre 2000	D
Guinée	Octobre 2000	D
Guinée-Bissau	Septembre 2000	D
Guinée équatoriale	-	-
Haïti	-	-
Îles Salomon	-	-
Kiribati	-	-
Lesotho	Décembre 2000	D
Libéria	-	-
Madagascar	Novembre 2000	D
Malawi	Août 2000	D
Maldives	-	-
Mali	Juillet 2000	D
Mauritanie	-	Décembre 2000
Mozambique	Février 2000	Avril 2001
Myanmar	-	-
Népal	I	-
Niger	Octobre 2000	Janvier 2002
Ouganda	-	Mars 2000
République centrafricaine	Décembre 2000	D
Rép. dém. du Congo	I	-
Rép. dém. pop. lao	Mars 2001	-
Rép.-Unie de Tanzanie	March 2000	Octobre 2000
Rwanda	Novembre 2000	D
Samoa	-	-
Sao Tomé-et-Principe	Avril 2000	D
Sénégal	Mai 2000	D
Sierra Leone	Juin 2001	-
Somalie	-	-
Soudan	-	-
Tchad	Juillet 2000	D
Togo	I	-
Tuvalu	-	-
Vanuatu	-	-
Yémen	Décembre 2000	D
Zambie	Juillet 2000	D

Source: FMI, <http://www.imf.org/external/np/prsp/prsp.asp>; et Banque mondiale, http://poverty.worldbank.org/files/Revised_Country_table_annex_1_sept.3.pdf

Note: Les lettres I et D indiquent que les pays concernés comptent achever respectivement leur DSRP intérimaire et leur DSRP définitif avant la fin juin 2002. Cette prévision repose sur le calendrier indicatif d'établissement des DSRP communiqué par la Banque mondiale en septembre 2001.

TABLEAU 39. STRUCTURE DES DSRP INTÉRIMAIRES

<p>1. Contexte : historique, évolution des politiques, faits et structures récentes; objectif de l'élaboration du DSRP; processus de rédaction du DSRP intérimaire.</p>
<p>2. Profil de la pauvreté : statistiques nationales sur la pauvreté monétaire et (en général) indicateurs de « développement humain », ainsi que modalités et dates d'élaboration (parfois, il est procédé à des comparaisons dans le temps et à des comparaisons avec des statistiques globales pour l'Afrique subsaharienne ou pour les pays à faible revenu; souvent, il est procédé à des comparaisons régionales et à des comparaisons entre zones rurales et urbaines, et des informations élémentaires sur les différentes catégories de pauvres sont données; parfois, les causes de la pauvreté sont explicitement analysées et les lacunes dans les données disponibles sont évaluées; parfois, la manière dont la population voit la pauvreté est explicitée (mais la validité et/ou l'intérêt des opinions exprimées est rarement évaluée).</p>
<p>3. Politiques et stratégies en cours : historique des dernières actions de lutte contre la pauvreté ainsi que des politiques et des structures connexes; politiques en matière de gestion macroéconomique (inflation, exportations, dettes, gestion budgétaire), de gouvernance (efficacité administrative, transparence/responsabilité, corruption, participation), de prestation de « services sociaux » de base (santé, éducation, eau/assainissement), d'infrastructure (énergie, transport et communication), de gestion de l'environnement, de productivité et d'emploi (on comprend toujours l'agriculture et en général aussi la production non agricole), de processus sociaux et de catégories particulières de la population (conflit, sexe, âge, et plus rarement le capital social et l'ethnicité), ainsi que de VIH/SIDA.</p>
<p>4. Objectifs de réduction de la pauvreté et réorientations stratégiques: comprend toutes les catégories figurant dans les « politiques et stratégies » (parfois, des sections sont consacrées aux relations et à l'intégration intersectorielles); en général, les principaux secteurs (notamment le « secteur rural », qui emploie en fait entre 65 et 80 % de la population) sont décrits.</p>
<p>5. Projets d'élaboration d'un DSRP définitif : (comprend normalement les projets de participation ainsi que le chiffrage des coûts et le financement).</p>
<p>6. Suivi et évaluation : projets (indicateurs, responsabilités, processus, institutions) de suivi et d'évaluation des stratégies de réduction de la pauvreté.</p>

Source : Thin, Underwood and Gilling (2001: encadré 1).

« Le taux de croissance prévu est souvent suffisant pour réduire la pauvreté de moitié d'ici 2015 ... [mais] il n'est procédé à aucune analyse approfondie de la manière dont les mesures sectorielles et structurelles inscrites dans le programme permettront d'atteindre l'objectif de croissance fixé. Les modalités selon lesquelles les mesures macroéconomiques, sectorielles et structurelles aboutiront à modifier la répartition des fruits de la croissance ne sont pas suffisamment examinées dans les programmes. L'épargne, l'investissement, la mobilisation des ressources intérieures et l'emploi ne sont pas encore assez analysés; une attention insuffisante est accordée à l'inclusion sociale et à l'équité dans de nombreux DSRP. Par contre, les gouvernements et la communauté internationale redoublent d'efforts pour améliorer la gouvernance et la gestion du secteur public ainsi que tous les aspects de la répartition, de la présentation et du suivi des dépenses » (Ministres des finances des PPTTE et coordonnateurs des DSRP, 2002:4).

Concernant la politique macroéconomique, les ministres des finances des PPTTE et les coordonnateurs des DSRP affirment que leur « principale préoccupation n'est pas le réalisme, mais que de nombreux programmes demeurent trop restrictifs ... en particulier pour les pays où l'inflation se maintient à un niveau faible. De même, il semble que d'autres politiques macroéconomiques, tenant compte des causes de l'inflation autres que la demande, de la reprise de la demande de monnaie et des besoins de financement du secteur privé, n'aient pas été envisagées (ibid.: 4)⁶ ».

Les analyses de pays montrent que les modalités d'élaboration des politiques ont davantage été modifiées que leur contenu⁷. L'approche DSRP a abouti à des résultats notables, entre autres: une responsabilisation accrue des autorités nationales dans la conception des stratégies; une participation plus forte de la société civile à l'élaboration des stratégies, même si, selon de nombreux participants d'ONG, le rôle de leurs organisations a souvent été symbolique; l'intensification des efforts visant à améliorer le cadre des dépenses publiques à moyen terme et à établir un lien entre le budget et les objectifs de réduction de la pauvreté; l'intégration des politiques de réduction de la pauvreté grâce à un transfert de compétences dans ce domaine du Ministère de la protection sociale, qui était marginalisé, au Ministère des finances et de la planification. Toutefois, un certain nombre de pays indiquent que la nouvelle approche a fait augmenter les coûts de transaction, du fait en particulier des exigences à satisfaire en matière d'information.

En outre, la responsabilisation des autorités nationales, qui est un objectif essentiel de l'approche DSRP, continue de rencontrer divers obstacles. Certes, cette approche permet d'accroître la maîtrise nationale du processus technocratique de formulation des politiques. Mais, souvent, cela se limite aux ministères chargés des questions économiques et le degré de soutien politique dont ce processus bénéficie est mitigé (ODI, 2001). Un des principaux défauts du processus DSRP évoqué par les Ministres des PPT et les coordonnateurs des DSRP (2002) est que « les structures parlementaires existantes sont souvent contournées au profit de nouvelles structures de consultation » et que « les parlements n'y sont pratiquement pas associés, sauf pour approuver et examiner les versions définitives des DSRP » (p. 3). Une véritable responsabilisation des autorités nationales exige aussi de concilier les conditions imposées, le renforcement des capacités internes et l'évolution du comportement des pays donateurs. Ces questions seront abordées dans la section E.

C. La nécessité de dépasser les politiques d'ajustement

L'approche DSRP est considérée à juste titre comme un processus évolutif dans lequel tous les participants apprennent par l'expérience. Afin que cette approche soit la plus efficace possible dans les PMA tout au long de son évolution, il est essentiel de procéder à une évaluation attentive et critique de l'impact des politiques d'ajustement structurel sur la pauvreté. Depuis la fin des années 80, de nombreux PMA participent à des programmes d'ajustement structurel, notamment depuis le lancement par le FMI de la Facilité d'ajustement structurel (FAS) et de la Facilité d'ajustement renforcée (FASR)⁸. Un grand nombre de ces programmes ont été interrompus à plusieurs reprises; certains pays sont allés plus loin que d'autres; et toutes les conditions de l'ajustement n'ont pas été remplies de la même manière. Toutefois, malgré les interruptions et les dérapages observés (généralement dus aux difficultés à atteindre les objectifs budgétaires), ces programmes ont contribué à modifier de manière considérable le cadre directif de nombreux PMA. Leur impact sur la pauvreté est une question cruciale.

L'approche DSRP repose sur l'hypothèse selon laquelle les programmes d'ajustement structurel présentent l'inconvénient majeur de ne pas avoir été bien appliqués parce que les autorités nationales ne les maîtrisaient pas. La pauvreté devrait donc pouvoir être réduite de manière soutenue si les autorités nationales sont responsabilisées et si l'accent est davantage mis sur les résultats sociaux en

En matière d'élaboration des politiques, l'approche DSRP a abouti à des résultats notables.

Toutefois, la responsabilisation des autorités nationales, qui est un objectif essentiel de l'approche DSRP, continue de rencontrer divers obstacles.

L'approche DSRP repose sur l'hypothèse selon laquelle les programmes d'ajustement structurel présentent l'inconvénient majeur de ne pas être bien appliqués...

Toutefois, une autre interprétation est possible. Ce sont les mesures adoptées qui sont en soi incapables de promouvoir la croissance économique et de réduire la pauvreté dans des situations où celle-ci est généralisée.

TABLEAU 40. RÉSULTATS ÉCONOMIQUES DES PMA, AVANT ET APRÈS L'ADOPTION DE PROGRAMMES PAR LA FAS/FASR

	3 années antérieures	3 années postérieures	3 années suivantes	1997-1999
<i>Taux de croissance moyen par an en termes réels (%)</i>				
PIB par habitant	-1.4	0.5	-1.4	1.4
Exportations de biens et services	0.1	6.1	3.4	6.2
Formation brute de capital	0.8	2.1	-2.6	7.6
Consommation privée moyenne par habitant (dollars PPA de 1985)	0.1	-0.1	-2.4	2.0
<i>Taux annuel moyen (en % du PIB)</i>				
Exportations de biens et services	19.6	19.2	18.8	21.0
Formation brute de capital	16.1	18.7	18.3	18.5
Épargne intérieure brute	0.7	2.5	1.1	4.1
Épargne intérieure véritable	-5.6	-4.1	-5.9	-3.6
<i>Incidence moyenne de la pauvreté (en % de la population)</i>				
Seuil de pauvreté de 1 dollar par jour (dollar PPA de 1985)	51.3	52.0	53.3	51.8
Seuil de pauvreté de 2 dollar par jour (dollar PPA de 1985)	83.1	83.7	84.1	83.3
Consommation privée moyenne par habitant (dollars PPA de 1985)	493.2	486.7	477.6	481.2

Source : Estimations de la CNUCED basées sur la Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde 2001, CD-ROM.

Note : Les chiffres sont des moyennes simples. L'échantillon inclut tous les PMA pour lesquels des données sont disponibles et qui bénéficient de programmes financés par la FASR du FMI, à l'exception de la Guinée équatoriale, de la Guinée-Bissau, du Rwanda et de la Sierra Leone. Les pays concernés sont les suivants: Bangladesh, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Éthiopie, Gambie, Guinée, Haïti, Lesotho, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Népal, Niger, Ouganda, République centrafricaine, Tchad et Togo.

intégrant une répartition des dépenses publiques favorable aux pauvres et axée sur les résultats dans les politiques macroéconomiques en cours et dans le cadre d'une réforme structurelle plus large et plus approfondie. Toutefois, une autre interprétation est possible. On peut considérer que ce sont les mesures adoptées – dans des domaines comme l'agriculture, le commerce, le financement, les entreprises publiques, la déréglementation et la privatisation – qui sont en soi incapables de promouvoir la croissance économique et de réduire la pauvreté dans des situations où celle-ci est généralisée. En conséquence, il faut appliquer de nouvelles politiques pour aider les pays à sortir du cercle vicieux de sous-développement des capacités productives, des marchés et des entreprises.

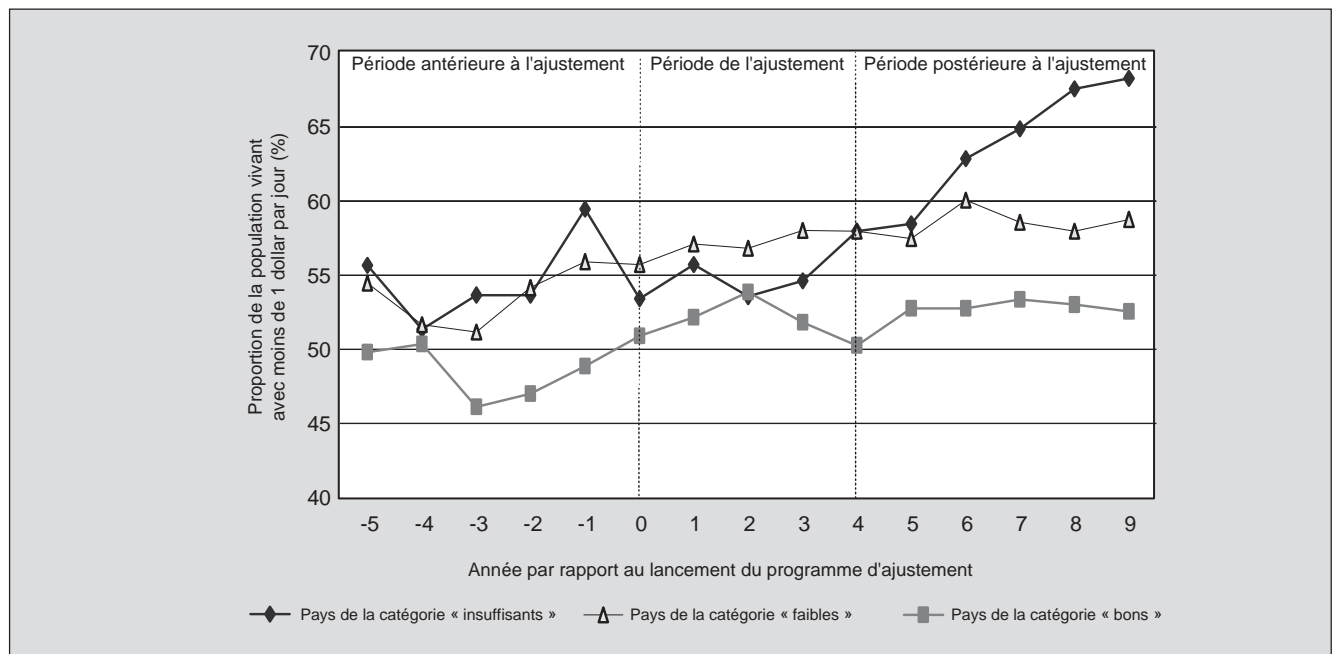
Les résultats économiques des 20 PMA pour lesquels les données sont disponibles, avant et après l'adoption de programmes d'ajustement structurel financés par la FASR, sont présentés au tableau 40. Divers indicateurs de performance économique et de pauvreté sont comparés pour des périodes de trois ans. Le PIB moyen par habitant en termes réels des pays concernés a diminué de 1,4 % par an pendant les trois années antérieures à l'adoption de ces programmes, puis a augmenté de 0,5 % pendant les trois années postérieures et a baissé de 1,4 % pendant les trois années suivantes. La consommation privée par habitant (en dollars PPA de 1985) est passée en moyenne de 493,2 dollars par an au cours de la première période à 486,7 dollars au cours de la deuxième période et à 477,6 dollars au cours de la dernière période. Parallèlement, la proportion de la population totale vivant au-dessous du seuil de pauvreté de 1 dollar par jour est passée de 51 % à 52 %, puis à 53 %. En outre, la proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté de 2 dollars par jour est passée de 83 % pendant la première période à 84 % pendant les périodes suivantes.

La principale conclusion qui peut être tirée est que les programmes d'ajustement financés par la FASR n'ont pas produit une croissance durable suffisante pour réduire de manière notable la pauvreté. Le principal effet positif de ces programmes semble être la croissance des exportations, mais celle-ci risque de ne pas être durable si l'investissement intérieur n'augmente pas beaucoup, si le taux d'épargne intérieure reste très faible et si le taux d'épargne véritable demeure négatif (traduisant une dégradation de l'environnement) - voir le tableau 40. Rien ne montre que les réformes menées aient contribué à attirer les capitaux privés. Sur 29 PMA dont les programmes de réforme ont été financés par la FAS/FASR, le rapport entre l'IED net et le PNB a généralement diminué pendant les cinq années postérieures à la mise en œuvre des réformes par rapport aux cinq années précédentes dans près de la moitié des pays, et n'a augmenté de plus de 1 % que dans cinq pays (CNUCED, 2000: 111). En outre, comme le montre la composition des exportations (voir le chapitre 3), les réformes menées ont été incapables de favoriser l'évolution structurelle de l'économie vers des secteurs d'exportation plus dynamiques, malgré la conquête de parts de marché dans plusieurs secteurs d'exportation traditionnels. Il existe des exemples de réussite de microentreprises (CCI, 2001), mais ces succès ne se traduisent pas encore par un développement sectoriel et national.

La principale conclusion qui peut être tirée est que les programmes d'ajustement financés par la FASR n'ont pas produit une croissance durable suffisante pour réduire de manière notable la pauvreté.

Il est clair que des différences existent entre les pays par rapport aux moyennes calculées. Elles sont dues à divers facteurs, notamment au degré

GRAPHIQUE 45. ÉVOLUTION DE L'INCIDENCE DE LA PAUVRETÉ DANS LES PMA AFRICAINS EN FONCTION DU DEGRÉ DE RESPECT DES CONDITIONS FIXÉES DANS LES PROGRAMMES D'AJUSTEMENT STRUCTUREL
(En pourcentage)



Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED. La classification des pays et les années où l'ajustement est censé avoir commencé sont tirées de la Banque mondiale (1997).

Note: Les moyennes des groupes de pays ne sont pas pondérées. Les pays concernés et les années où l'ajustement est censé avoir commencé (année 0) sont les suivants: pays de la catégorie « bons » (Bénin, 1989; Gambie, 1987; Malawi, 1981; Mali, 1988; Mauritanie, 1986; Mozambique, 1988; Sierra Leone, 1992; et République-Unie de Tanzanie, 1987); pays de la catégorie « faibles » (Burkina Faso, 1991; Guinée, 1986; Guinée-Bissau, 1985; Madagascar, 1985; Niger, 1986; Sénégal, 1986; Togo, 1983; Ouganda, 1988; et Zambie, 1991); et pays de la catégorie « insuffisants » (Burundi, 1986; République centrafricaine, 1987; Tchad, 1989; République démocratique du Congo, 1986; Rwanda, 1991; Somalie, 1986; et Soudan, 1980).

d'adéquation du financement des programmes, au niveau initial de la dette extérieure et à l'évolution des prix internationaux des produits de base ainsi qu'au sérieux avec lequel les programmes de réforme ont été mis en œuvre. Ce dernier facteur est souvent considéré comme le plus important et, comme il est dit plus haut, se situe au cœur de l'approche DSRP.

Le graphique 45 illustre l'évolution de la pauvreté avant et après la mise en œuvre de programmes d'ajustement dans trois groupes de pays qui ont plus ou moins bien respecté les conditions fixées par les programmes en question. L'échantillon des pays est différent de celui du tableau 40 et ne comprend que des PMA africains en raison de problèmes statistiques. La Banque mondiale (1997) classe les pays en trois catégories en fonction du degré de respect de leurs engagements – « bons », « faibles » et « insuffisants » – en matière de i) politiques macroéconomiques (réduction du déficit budgétaire, niveau des dépenses publiques et taux de change), ii) gestion du secteur public (réforme de la fonction publique, des dépenses publiques, restructuration des entreprises publiques, privatisation, etc.), et iii) développement du secteur privé (réforme du secteur financier, de la politique commerciale, cadre réglementaire, fixation des prix et mesures d'incitation).

Dans les pays qui n'ont pas bien respecté les conditions de l'ajustement, l'incidence de la pauvreté a augmenté. Toutefois, dans les pays qui les ont bien, voire très bien respectées, elle n'a pas diminué.

Comme pour tous les exercices de ce type, les résultats dépendent de l'échantillon et les résultats individuels des pays sont différents de la moyenne calculée pour chaque groupe. Toutefois, il est possible de tirer trois conclusions générales du graphique. Premièrement, l'incidence de la pauvreté a clairement augmenté dans les pays appartenant à la catégorie « insuffisants ». Deuxièmement, pendant la période d'ajustement, la pauvreté a augmenté de plus de deux points de pourcentage dans les pays de la catégorie « faibles » alors qu'elle a baissé de plus d'un demi-point de pourcentage dans les pays de la catégorie « bons ». Troisièmement, dans la période postérieure à l'ajustement, la pauvreté a cessé de diminuer dans les premiers et n'a plus augmenté dans les seconds, avec pour résultat une incidence de la pauvreté plus élevée que pendant la période antérieure au processus d'ajustement. En moyenne, 48 % de la population des « bons » élèves vivaient avec moins de 1 dollar par jour pendant les cinq années précédant l'ajustement contre 53 % pendant la période postérieure à l'ajustement. Le nombre de pauvres a donc augmenté dans ces pays.

Les pays ayant bien respecté les conditions de l'ajustement risquent moins de souffrir d'un sous-financement ou d'une suspension de leur programme. L'adéquation du financement des programmes est probablement un élément particulièrement important expliquant que les résultats ont été différents selon les pays.

En bref, il semble bien que le degré de respect des conditions de l'ajustement ait eu un effet sur l'évolution de la pauvreté dans les pays concernés. Mais celui-ci est asymétrique. Dans les pays où ces conditions n'ont pas été bien respectées, l'incidence de la pauvreté a augmenté. Toutefois, dans ceux qui les ont bien, voire très bien respectées, elle n'a pas baissé. Dans chaque cas de figure, compte tenu de l'accroissement de la population, le nombre de pauvres a donc augmenté, même si cette augmentation a été plus forte chez les mauvais élèves que chez les bons élèves.

Il est difficile de dire exactement quels mécanismes sont à l'origine des résultats différents enregistrés. De nombreux observateurs estiment que l'élément des programmes d'ajustement qui a le plus contribué aux résultats positifs est la correction de graves déséquilibres macroéconomiques, c'est-à-dire de taux d'inflation très élevés et de taux de change surévalués. Par contre, les réformes structurelles mises en œuvre ne semblent guère avoir eu des incidences positives sur la croissance. En effet, selon une étude de fond du FMI consacrée à l'évaluation interne du programme FASR, qui n'a pas reçu toute l'attention voulue, les effets des politiques structurelles sur la croissance sont « peu visibles lorsque l'on tient pleinement compte des politiques macroéconomiques, de l'accumulation de capital humain, de la situation initiale et des chocs exogènes »

(Kochhar et Coorey, 1999: 87). Enfin, la mise en œuvre des programmes financés par la FASR a ouvert la porte au financement concessionnel. En général, les rentrées accrues de devises liées au lancement du programme FASR ont permis de réhabiliter et d'utiliser pleinement le stock de capital existant. En outre, l'augmentation de l'aide publique a rendu potentiellement rémunérateurs de nombreux investissements et a entraîné l'essor d'activités relevant du secteur informel. Si un grand nombre de pays ont ressenti ces effets, ceux qui ont bien respecté les conditions de l'ajustement risquent moins de souffrir d'un sous-financement ou d'une suspension de leur programme. L'adéquation du financement des programmes est probablement un élément particulièrement important expliquant que les résultats ont été différents selon les pays.

Quels que soient les mécanismes responsables de ces différences, même lorsque les programmes d'ajustement étaient bien mis en œuvre, le taux de croissance durable atteint n'a pas été suffisant pour réduire de manière notable la pauvreté dans la plupart des PMA. Cela est confirmé par les conclusions de nombreuses autres évaluations indépendantes de programmes d'ajustement⁹. Il est difficile de dire si ces programmes ont véritablement ou non entraîné une augmentation de la pauvreté, comme certains observateurs le maintiennent, sans procéder à une analyse plus détaillée de ce qui se serait passé si les mesures en question n'avaient pas été mises en œuvre. Toutefois, il existe suffisamment d'éléments démontrant qu'en général, les politiques d'ajustement ne sont pas allées de pair avec une réduction soutenue de la pauvreté dans les PMA même lorsqu'elles étaient bien appliquées. Le problème ne réside pas dans la priorité exagérée accordée à la croissance économique ce qui est une thèse parfois avancée et qui a de multiples adeptes, mais dans le fait que ces politiques sont incapables d'entraîner une croissance économique accélérée et durable, qui est indispensable à une réduction de la pauvreté dans les pays où celle-ci est généralisée.

Les programmes d'ajustement ne se sont pas forcément soldés par un échec cuisant. Ils ont joué un rôle important dans la diminution de taux d'inflation exagérément élevés et dans la correction de taux de change surévalués. Ils ont aussi fait évoluer progressivement les mentalités en favorisant une meilleure prise en compte du rôle des mécanismes de marché et de l'initiative privée dans le processus de développement, ainsi que de l'importance de l'intégration dans l'économie mondiale. Toutefois, il est aujourd'hui nécessaire d'aller au-delà de l'ajustement. Le désengagement de l'État et l'ouverture de l'économie au reste du monde ne permettront pas d'atteindre les résultats escomptés en matière de réduction de la pauvreté. Ce type de politique n'est pas adapté dans les pays où la pauvreté est généralisée.

Pour aller de l'avant, il faut reconnaître que les politiques d'ajustement ont eu peu d'effets sur la croissance et rejeter le statu quo, non seulement en matière d'élaboration des politiques, mais aussi concernant leur contenu. L'expérience montre qu'il ne faut pas s'attendre à de meilleurs résultats si les nouvelles mesures découlant du processus DSRP ne sont que des versions nationales des programmes d'ajustement précédemment adoptés. En outre, même si les résultats sociaux ont effectivement été négligés par le passé, l'intégration de dépenses publiques favorables aux pauvres dans les politiques macroéconomiques traditionnelles et dans les réformes structurelles n'entraînera pas systématiquement une réduction soutenue de la pauvreté. D'autres solutions doivent être étudiées.

Les programmes d'ajustement ne se sont pas forcément soldés par un échec cuisant ... Mais il est aujourd'hui indispensable d'aller au-delà de l'ajustement.

Il ne faudra pas s'attendre à de meilleurs résultats si les nouvelles mesures découlant du processus DSRP ne sont que des versions nationales des programmes d'ajustement précédemment adoptés.

D. Les stratégies nationales de développement à long terme et le processus DSRP

Les stratégies de réduction de la pauvreté seront plus efficaces si elles sont solidement ancrées dans des stratégies de développement à long terme.

Le DSRP définit essentiellement les mesures à prendre et les dépenses publiques prioritaires à effectuer pour promouvoir la croissance et la réduction de la pauvreté sur une période de trois ans. Même si les objectifs à long terme sont généralement évoqués, le lien entre le DSRP et les stratégies de développement à long terme n'est pas encore bien établi. Les stratégies de réduction de la pauvreté seront plus efficaces si elles sont solidement ancrées dans des stratégies de développement à long terme et ne sont plus dominées par les objectifs macroéconomiques d'une stabilisation à court terme et par les réformes structurelles visant à rationaliser l'allocation des ressources. Il n'est pas question de préconiser le remplacement des DSRP par des stratégies nationales de développement à long terme, mais de se servir de ces dernières pour élaborer différentes orientations possibles dans les DSRP.

Dans l'approche préconisée, les mesures prioritaires figurant dans le DSRP découleraient de la stratégie globale de développement. En fait, elles correspondraient aux dispositions à prendre à court terme - sur une période de trois ans - pour atteindre les objectifs à long terme.

Une stratégie de développement à long terme définit les objectifs nationaux à long terme, les éléments stratégiques nécessaires pour parvenir à ces objectifs en fonction d'un calendrier et les processus directifs à mettre en œuvre¹⁰. Les questions essentielles qui doivent être abordées sont les suivantes: la nature du mécanisme de croissance sur lequel repose le processus de développement, y compris l'accumulation de capital physique et humain, et la hausse de la productivité grâce à une division croissante du travail, au progrès technologique et aux changements structurels, ainsi que l'efficacité de l'allocation des ressources; le type de transformation structurelle qui peut être favorisé en période de croissance de l'économie; les sources de financement de l'investissement productif; le rôle du commerce dans le processus de développement; les mécanismes de promotion du développement des entreprises et de l'apprentissage; la durabilité environnementale; la création et le maintien de revenus pour toutes les couches de la population. La création d'États capables et efficaces et la constitution d'un groupe de chefs d'entreprise dynamiques disposés à investir dans l'économie nationale plutôt que dans la consommation de produits de luxe et dans l'acquisition d'un patrimoine privé à l'étranger sont des questions institutionnelles qui doivent être abordées dans le cadre d'une approche de la réduction de la pauvreté axée sur le développement.

Les questions commerciales ne sont pas encore abordées de manière approfondie dans les DSRP. C'est en connaissant le rôle que le commerce joue dans la stratégie globale de développement que l'on peut incorporer des politiques commerciales adaptées dans les DSRP.

Dans l'approche préconisée, les mesures prioritaires figurant dans le DSRP découleraient de la stratégie globale de développement. En fait, elles correspondraient aux dispositions à prendre à court terme – sur une période de trois ans – pour atteindre les objectifs à long terme. Les besoins macroéconomiques à court terme ne seraient pas oubliés, mais les politiques monétaires possibles et la marge de manœuvre budgétaire que l'on pourrait exploiter tout en restant prudent seraient davantage étudiées et les arbitrages à réaliser entre les objectifs à long terme et à court terme seraient analysés. Les politiques sectorielles seraient intégrées aux DSRP grâce à l'analyse du processus global de développement. Les questions commerciales ne sont pas encore abordées de manière approfondie dans les DSRP. Elles constituent un aspect important des stratégies de développement à long terme et c'est en connaissant le rôle que le commerce joue dans la stratégie globale de développement que l'on peut incorporer des politiques commerciales et complémentaires dans les DSRP.

Il incombe à chaque gouvernement de prendre ses décisions stratégiques. Toutefois, l'analyse de la pauvreté généralisée effectuée dans le présent rapport laisse penser que quatre orientations générales devraient être largement poursuivies, quoique dans des situations particulières. Il s'agit: premièrement, de

l'importance essentielle que revêt la promotion d'une croissance économique rapide et soutenue; deuxièmement, de la création d'une synergie dynamique entre l'investissement et l'exportation qui, pour être durable, doit reposer de manière croissante sur la mobilisation des ressources nationales; troisièmement, de l'élaboration de politiques de développement productif; et quatrièmement, de l'adoption de mesures veillant à ce qu'aucun groupe social ou aucune région à l'intérieur du pays ne soient marginalisés en période de croissance (voir graphique 46). Ces orientations reposent sur deux thèmes essentiels du nouveau Programme d'action en faveur des PMA. Le premier est que les moyens fondamentaux de réduire la pauvreté dans les PMA sont la croissance économique et le développement (Nations Unies, 2001b: par. 13). Le second est que le renforcement des capacités productives est indispensable pour aider les PMA à s'intégrer avantageusement à l'économie mondiale. L'approche globale vise à réduire la pauvreté grâce à une croissance et à un développement durables s'appuyant sur le renforcement des capacités productives nationales.

1. L'IMPORTANCE D'UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE RAPIDE ET SOUTENUE

Dans des situations de pauvreté généralisée, une croissance économique rapide et soutenue est le moyen le plus efficace de réduire la pauvreté. Comme il est démontré au chapitre 1, la consommation privée moyenne par habitant dans les PMA entre 1995 et 1999 s'établissait à peine à 57 cents par jour (aux prix et aux taux de change courants) ou à 1,39 dollar par jour (taux de conversion PPA de 1985). Dans une telle situation, la tâche principale du gouvernement est de doubler le revenu moyen des ménages aussi vite que possible, ce qui passe nécessairement par une croissance du PIB par habitant¹¹. Une condition suffisante est que la croissance économique repose sur l'accumulation de capital et de compétences, sur la hausse de la productivité et sur la création accrue d'emplois, augmentant par là même les possibilités de consommer des ménages et des personnes.

La tâche principale des gouvernements dans des situations de pauvreté généralisée doit être de doubler le niveau de vie moyen des ménages dès que possible.

TABLEAU 41. PROJECTIONS CONCERNANT L'INCIDENCE DE L'EXTRÊME PAUVRETÉ ET LE NOMBRE DE PERSONNES EXTRÊMEMENT PAUVRES DANS LES PMA^a EN 2015 : TROIS CAS DE FIGURE

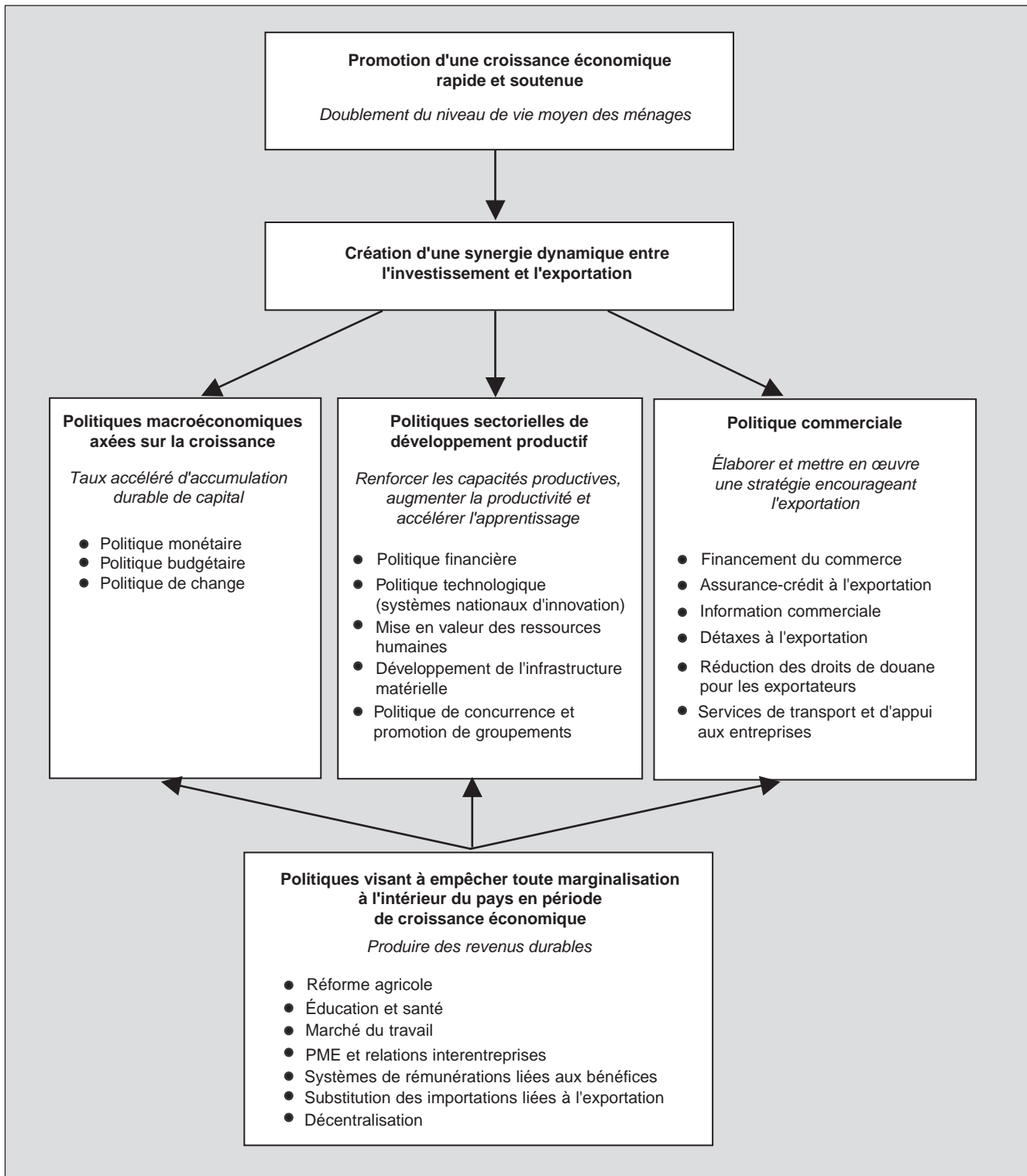
	1990	1999	Projection I 2015	Projection II 2015	Projection III 2015
Proportion de la population vivant avec moins de 1 dollar par jour (en %) ^b	49,1	50,5	50,6	43,7	24,0
Nombre de personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour (en millions)	214,4	270,5	383,6	331,0	181,8
Nombre de pays ayant des chances de diviser par deux l'incidence de la pauvreté entre 1990 et 2015	-	-	7	6	28

Source : Estimations du secrétariat de la CNUCED.

Note : La projection I repose sur l'hypothèse que les tendances des années 90 se poursuivront. La projection II repose sur l'hypothèse selon laquelle le taux de croissance annuel moyen sera de 3,5 % à partir de 2000. La projection III repose sur l'hypothèse selon laquelle le taux de croissance annuel moyen sera de 7 % à partir de 2000.

- a L'échantillon comprend 33 PMA pour lesquels des projections peuvent être établies: Angola, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Burundi, Cap-Vert, Comores, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Haïti, Lesotho, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Myanmar, Népal, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Tchad, Togo, Vanuatu et Zambie.
- b Moyenne pondérée par le total de la population.

GRAPHIQUE 46. ÉLÉMENTS D'UNE STRATÉGIE DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ AXÉE SUR LE DÉVELOPPEMENT DANS LES PMA



Les effets probables d'une croissance économique rapide et soutenue sur l'incidence de la pauvreté dans les PMA sont illustrés au tableau 41. L'une des prévisions repose sur l'hypothèse d'une croissance du PIB de 7 % par an, qui correspond à l'objectif fixé dans le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 adopté à la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés à Bruxelles en mai 2001. Compte tenu des résultats obtenus, cet objectif est sans aucun doute ambitieux. Le

tableau illustre les incidences sur la pauvreté d'une croissance de 7 % du PIB par habitant et d'une hausse comparable de la consommation privée moyenne par habitant. Les projections supposent que l'incidence de la pauvreté diminue en fonction des courbes qui la lient normalement à la consommation privée moyenne par habitant, et que le taux d'accroissement de la population est conforme aux prévisions de l'ONU.

Il ressort du tableau 41 que:

- L'incidence de l'extrême pauvreté dans le groupe de PMA pour lequel des données sont disponibles augmentera entre 1990 et 2015 si le taux de croissance est comparable à celui des années 90. Par contre, elle sera divisée par deux si l'objectif d'une croissance de 7 % est atteint;
- Dans 28 des 33 PMA concernés, l'incidence de l'extrême pauvreté entre 1990 et 2015 serait divisée par deux si l'objectif de croissance de 7 % était atteint. Par contre, seuls sept pays y parviendraient si le taux de croissance était équivalent à celui des années 90;
- Si l'objectif d'un taux de croissance de 7 % pouvait être atteint, le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté dans les PMA concernés serait inférieur de 200 millions environ en 2015 au chiffre qui serait enregistré si ce taux était équivalent à celui des années 90;
- Si l'objectif d'une croissance de 7 % pouvait être atteint, le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté dans les PMA concernés diminuerait de 89 millions en 2015 par rapport à 1999, mais augmenterait de 113 millions si le taux de croissance était équivalent à celui des années 90.

L'objectif d'un taux de croissance de 7 % fixé dans le Programme d'action de Bruxelles est certes ambitieux, mais seule une croissance plus rapide et plus soutenue pourra aboutir à une réduction notable de l'incidence de l'extrême pauvreté. En outre, compte tenu du taux d'accroissement élevé de la population dans les PMA, le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté ne pourra diminuer que si un taux de croissance aussi élevé est atteint.

À des fins de comparaison, le tableau 41 contient aussi des projections fondées sur l'hypothèse d'un taux de croissance annuel de 3,5 % seulement dans l'ensemble des pays, ce qui correspond à la moitié de l'objectif fixé à la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA. Sur les 33 PMA concernés, seuls 6 parviendraient à réduire l'incidence de la pauvreté de moitié entre 1990 et 2015. En outre, le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté dans les PMA concernés augmenterait de 61 millions environ entre 1999 et 2015. Il serait supérieur de 151 millions au chiffre qui serait enregistré si l'objectif d'un taux de croissance de 7 % était atteint.

Si l'objectif d'un taux de croissance de 7 % pouvait être atteint, le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté dans les PMA concernés serait inférieur de 200 millions environ en 2015 au chiffre qui serait enregistré si ce taux était équivalent à celui des années 90.

2. LA NÉCESSITÉ DE CRÉER UNE SYNERGIE ENTRE INVESTISSEMENT ET EXPORTATIONS¹²

Les documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) actuels font généralement l'hypothèse, lorsqu'ils décrivent l'environnement macro-économique général, que la croissance économique sera plus rapide que par le passé. Toutefois, on ne peut dire avec précision comment ces taux de croissance plus élevés ont été calculés ni quels sont leurs liens avec les politiques proposées. En général, ils supposent que l'accélération de la croissance résultera d'une mise en œuvre plus énergique des réformes du fait de la responsabilisation des autorités nationales, mais, comme expliqué ci-dessus, cette hypothèse paraît par trop optimiste.

Pour être durable, la croissance économique doit reposer sur une synergie entre croissance des investissements et croissance des exportations.

L'instauration d'une synergie entre investissement et exportations suppose d'offrir des possibilités d'investissement rentable, de réduire les risques et les incertitudes liés à l'investissement et d'assurer l'accès au financement afin que les entrepreneurs puissent investir et développer leur production.

Ce sont toujours les nouvelles économies industrielles d'Asie de l'Est qui fournissent le meilleur exemple de la nécessité d'une combinaison entre initiative publique et initiative privée.

Les gouvernements doivent maintenant remédier à deux graves insuffisances du marché, à savoir l'accès limité des petites et moyennes entreprises locales au crédit bancaire, et le déséquilibre entre le financement disponible, qui est à court terme, et la nature de l'investissement productif, qui est à long terme.

Dans le Programme d'action pour les pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010, l'accélération de la croissance est due à une hausse de l'investissement, et les données d'expérience suggèrent effectivement que l'accroissement de l'investissement est une condition essentielle d'une accélération durable de la croissance économique des pays en développement. Toutefois, elles montrent qu'il est également nécessaire d'instaurer une étroite synergie entre investissement et exportations, c'est-à-dire que la croissance des deux doit se renforcer mutuellement.

Dans la plupart des PMA, les exportations ont un rôle important à jouer dans le développement de la production, et ce en raison de la faible taille des marchés intérieurs due à la pauvreté généralisée mais également, dans la majorité des cas, à la faiblesse relative de la population. Ce développement des exportations peut reposer, pour partie, sur l'exploitation de terres inutilisées et sur un recours plus large à la main-d'œuvre, mais une croissance durable dépend généralement du développement des capacités de production et d'une hausse des investissements, aussi bien pour accroître la productivité en faisant appel aux technologies modernes que pour assurer la diversification vers des marchés plus dynamiques. Un accroissement des investissements – en moyens de production, savoir-faire technique et connaissance des marchés – autorise une progression durable des exportations, qui à son tour favorise l'investissement. La principale raison en est qu'au début de la croissance, le déficit de la balance des paiements constitue un obstacle particulièrement important au développement de l'activité économique: normalement, la croissance des investissements se traduit également par une croissance des importations de biens d'équipement et de biens intermédiaires, ce qui suppose de disposer de réserves en devises suffisantes.

Pour instaurer une synergie entre investissement et exportations, il faut offrir des possibilités d'investissement rentable, réduire les risques et les incertitudes liés à l'investissement et assurer l'accès à des ressources financières suffisantes pour que les entrepreneurs puissent développer leurs capacités de production. Les interventions des autorités, sous une forme ou sous une autre, peuvent se révéler indispensables pour créer les conditions générales d'une accélération de l'accumulation de capital et remédier aux insuffisances du marché qui limitent l'accès au financement, l'adoption de technologies et l'exportation de la production intérieure. Ces interventions devraient reposer sur la reconnaissance du fait que dans les systèmes fondés sur le marché, l'accumulation de capital est étroitement liée à l'apparition d'une classe d'entrepreneurs prêts à investir à long terme dans la production et à y réinvestir leur bénéfice (CNUCED, 1998: 212). Le meilleur exemple de cette nécessaire combinaison entre initiative publique et privée reste celui des nouvelles économies industrielles d'Asie de l'Est (CNUCED, 1994, 1996).

L'objectif consiste à créer un environnement général « favorable à l'investissement », c'est-à-dire qui assure une rentabilité plus élevée et diminue les risques pour les investisseurs privés. Reste à savoir ce que cela veut dire quand plus de 50 % de la population vit dans une extrême pauvreté et que le secteur des entreprises n'est guère développé. De nombreuses études sont encore nécessaires pour pouvoir répondre à cette question mais il est généralement admis que la stabilité politique, un cadre juridique adapté et le respect des contrats sont nécessaires à la croissance de l'investissement privé. Un environnement macroéconomique stable est également souhaitable, mais les politiques mises en œuvre pour y parvenir à court terme, notamment le choix des objectifs en matière d'inflation et de déficits budgétaires et courants, devraient tenir compte des objectifs du développement à long terme, en particulier la

nécessité d'accroître l'investissement intérieur. Il est également essentiel que l'infrastructure économique – énergie, télécommunications, transport, eau – soit d'une qualité suffisante, sans quoi les coûts de transaction des entreprises seront beaucoup plus élevés (Stern, 2001). Les mesures dans le domaine de la santé et de l'éducation, outre leur valeur intrinsèque, sont également fondamentales pour permettre un accroissement de la productivité de la main-d'œuvre. De plus, quand la majorité de la population vit dans une grande pauvreté, la nourriture représente le principal poste de dépenses au titre des biens et services, et son prix constitue donc l'une des principales composantes de l'indice du coût de la vie des travailleurs. Le prix de la nourriture, qu'elle soit produite localement ou importée, est par conséquent un facteur important de la compétitivité et de la rentabilité des activités de production à forte intensité de main-d'œuvre (Wuyts, 2001) - voir encadré 14. Il en résulte que les mesures destinées à accroître la productivité de la production alimentaire locale contribuent elles aussi à créer un environnement général favorable aux investissements.

ENCADRÉ 14. LES CHOIX STRATÉGIQUES LIÉS À LA CRÉATION D'ACTIVITÉS CONCURRENTIELLES À FORTE INTENSITÉ DE MAIN-D'ŒUVRE DANS LES PAYS EN VOIE D'INDUSTRIALISATION

Dans son analyse de l'industrialisation en Asie de l'Est, Amsden (1994, 2001) défend l'idée selon laquelle le principal problème auquel les nouvelles économies industrielles telles que la République de Corée et la province chinoise de Taiwan ont dû faire face lorsqu'elles ont voulu créer une industrie textile d'exportation a été de savoir comment concurrencer les pays comme le Japon, où la production était déjà bien établie. Les salaires étaient certes plus élevés dans les centres de production existants, mais les nouvelles économies ne pouvaient lutter car leur productivité du travail y était inférieure, et par conséquent les coûts unitaires de main-d'œuvre supérieurs. Elles ont donc dû faire un choix stratégique: soit réduire les salaires réels, soit augmenter la productivité. Pour Amsden, la première option est caractéristique des politiques d'ajustement structurel alors que la seconde a été largement adoptée par les gouvernements des nouvelles économies industrielles d'Asie de l'Est, qui ont subventionné les investissements en capital et l'enseignement.

Wuyts (2001) pousse cette analyse plus loin et l'applique aux PMA. Il fait observer qu'il existe une troisième possibilité pour ce qui est de créer des activités de production à forte intensité de main-d'œuvre compétitives, à savoir diminuer le prix des biens de consommation de base des travailleurs, notamment les denrées alimentaires. Cela permet de réduire les coûts de travail unitaires sans avoir à réduire les salaires réels. Wuyts en tire une importante conclusion: « Pour que la compétitivité et la rentabilité des activités de production à forte intensité de main-d'œuvre d'un nouveau pays industriel ne soient pas réalisées au détriment des salaires réels, il importe en particulier que le développement de l'emploi non agricole n'entraîne pas une hausse des prix des denrées alimentaires de base » (p. 422). Il soutient donc l'hypothèse, avancée par Hayami (1997: 85-90), selon laquelle les réformes agraires destinées à accroître la productivité de l'agriculture en général et de la production alimentaire en particulier limitent de manière importante les risques de voir l'industrialisation menacée par une hausse des prix alimentaires.

Wuyts poursuit également le raisonnement d'Amsden dans deux autres directions. Tout d'abord, il reconnaît la diversité des types d'emploi qui, en Afrique par exemple, peuvent aller des emplois salariés protégés au travail indépendant, qui peut être marginal, en passant par le travail salarié non protégé, occasionnel ou irrégulier. Pour Wuyts, les coûts de subsistance sont aussi importants pour le dynamisme et la compétitivité du secteur informel que pour le dynamisme et la compétitivité des activités salariées. Ensuite, il étudie la diversité de stratégies de subsistance des ménages: production destinée à la consommation ou à la vente et « aller et retour » entre l'agriculture et l'industrie. Dans certaines régions d'Asie de l'Est, la majorité des emplois faiblement rémunérés offerts par les industries rurales à forte intensité de main-d'œuvre sont occupés par les membres de ménages qui ont un accès à la terre, et cette sécurité économique et sociale constitue en quelque sorte un subventionnement des salaires. Le faible taux d'urbanisation a également permis de maintenir à un niveau peu élevé les coûts de subsistance pour l'ensemble de la société.

Le prix des denrées alimentaires et des biens de consommation simples, ainsi que les conditions générales qui assurent aux ménages une sécurité économique, sont donc des éléments essentiels de la compétitivité et de la viabilité des activités de production à forte intensité de main-d'œuvre dans les pays en voie d'industrialisation. Les deux principaux moyens de les maintenir à un faible niveau sont de recourir aux importations ou d'accroître la productivité intérieure. La première option ne peut cependant être tenue durablement sans une croissance suffisante des exportations.

Source : Wuyts (2001).

Des efforts particuliers devront notamment être faits pour permettre le financement des investissements productifs et encourager les exportations. De nombreux PMA ont entrepris de libéraliser leur secteur financier, où jusqu'alors l'intervention des autorités avait été excessive et souvent malencontreuse, l'appartenance des banques au secteur public, la fixation des taux d'intérêt et l'encadrement du crédit se traduisant fréquemment par des taux d'intérêt réels négatifs sur les dépôts et les prêts et par un traitement préférentiel des entités publiques. Les réformes financières introduites se sont toutefois généralement accompagnées de taux d'intérêt élevés et d'une instabilité financière (CNUCED, 1998: 214-215). Les gouvernements doivent maintenant remédier à deux graves insuffisances du marché, à savoir l'accès limité des petites et moyennes entreprises locales au crédit bancaire et le déséquilibre entre le financement disponible, qui est à court terme, et la nature de l'investissement productif, qui est à long terme. Comme expliqué dans CNUCED (2000), il faut en priorité assurer le financement des entreprises locales de taille moyenne, qui n'ont pas accès au crédit bancaire, mais qui en ont le potentiel si elles peuvent obtenir des ressources financières à des taux d'intérêt plus normaux. Il n'existe pas de solutions simples au problème du financement des entreprises locales, mais il faut créer des instruments et des institutions de façon à offrir des services financiers présentant différents profils de rentabilité, de risque et de liquidité, de façon à canaliser les ressources vers l'investissement productif à long terme et pas seulement vers le développement immobilier et les activités commerciales à court terme, et veiller à ce que les crédits parviennent effectivement aux petits exploitants agricoles et aux petites et moyennes entreprises industrielles locales, ainsi qu'à des branches d'activité définies au sens large et considérées par les autorités comme importantes pour le développement national. Les banques de développement comme les fonds de capital-risque ont tous deux un rôle à jouer (CEPALC, 1990: 143-148; 2000: 223-228), comme c'est également le cas de divers types d'institutions offrant des microcrédits qui ont suivi la voie ouverte par la Grameen Bank au Bangladesh. Les politiques financières nationales qui créent des possibilités de « rentes » et assurent des rendements supérieurs à ceux offerts par un marché concurrentiel peuvent également servir à éliminer les principaux obstacles à l'approfondissement du secteur financier, à la mobilisation des dépôts dans les zones rurales et au développement d'un marché privé du crédit à long terme (Hellmann, Murdock et Stiglitz, 1996). Les pays donateurs doivent pour leur part étudier avec soin la possibilité de financer le développement des entreprises au moyen d'instruments tels que les prêts en deux temps accordés par le Japon (Okuda, 1993).

Une stratégie de développement des exportations, qui offre des incitations spéciales aux exportateurs, est également nécessaire.

La promotion des exportations nécessitera également des efforts particuliers car, pour nombre d'activités pour lesquelles ils devraient jouir d'un avantage comparatif compte tenu de leurs ressources, les PMA ne sont tout simplement pas compétitifs. Cette situation est caractéristique des premières phases de développement (Amsden, 2001). La libéralisation des échanges n'a pas eu un impact suffisant pour permettre aux PMA exportateurs de produits de base de ne plus être marginalisés dans le commerce mondial, parce que leurs exportations restent largement dominées par des produits pour lesquels la demande des marchés mondiaux n'augmente que lentement, voire diminue. Une stratégie de développement des exportations, prévoyant des incitations, est désormais nécessaire¹³. Il existe à cet égard de nombreuses mesures qui ont fait leurs preuves: la diminution des droits de douane pour permettre aux sociétés exportatrices d'avoir accès aux biens importés aux prix pratiqués sur les marchés internationaux, les exonérations fiscales, les crédits à taux préférentiels qui permettent aux exportateurs de se financer à des taux compétitifs par rapport aux taux pratiqués sur les marchés internationaux, l'assurance des crédits à l'exportation, la diffusion d'informations par les organismes de promotion des

TABLEAU 42. SECTEURS PRIORITAIRES DES PROGRAMMES DE COOPÉRATION TECHNIQUE DANS LE DOMAINE DU COMMERCE, TELS QUE PROPOSÉS PAR LES ENTREPRISES ET LES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES DES PMA
(En pourcentage de l'ensemble des entreprises et des associations professionnelles)

Priorités proposées	Entreprises	Associations
Renforcement des organismes de financement du commerce	84	74
Renforcement des institutions de promotion des échanges	72	79
Fourniture d'informations à jour sur les tendances sur les marchés internationaux	64	79
Assistance pour l'élaboration d'une stratégie nationale de développement des échanges	61	63
Assistance pour l'amélioration de l'infrastructure pour la mise en valeur des ressources humaines	54	65
Assistance pour le choix de partenaires étrangers en matière de commerce et d'investissement	57	49
Développement des transports	50	44
Modernisation des télécommunications et des réseaux routiers, électriques et d'adduction d'eau	50	42
Simplification des procédures douanières	47	44
Fourniture d'informations à jour sur les droits à l'importation et les obstacles non tarifaires	35	47
Assistance pour le contrôle de la qualité	45	35
Formation au marketing international	30	47
Fourniture d'informations sur l'accès aux marchés à la suite des négociations du Cycle d'Uruguay	24	30
Assistance pour l'adaptation et la mise au point de produits	21	28
Simplification de la fiscalité	27	21
Formation en matière de conditionnement	21	21
Simplification de la bureaucratie	23	14
Conseils pour la gestion des achats et des fournitures au niveau international	18	14
Appui pour l'acquisition de technologies pertinentes	10	16
Simplification des droits à l'importation	16	7
Reconnaissance des préoccupations du secteur privé	10	9
Élaboration d'un cadre juridique pour le commerce international	10	9
Adoption de politiques favorisant davantage le développement international des affaires	11	9
Réduction des droits à l'importation/obstacles non tarifaires des marchés cibles	10	7
Facilitation de l'accès aux marchés internationaux en général	7	9
Réduction de la corruption	7	0
Assouplissement du contrôle des changes	7	0
Règlement des problèmes liés à la géographie (difficultés d'accès)	7	0
Assistance pour la réduction des coûts de production	4	2
Développement des services d'appui au commerce en général	4	2
Renforcement des entreprises locales en général	4	2
Facilitation de l'accès aux matières premières	1	5
Promotion des privatisations	1	0

Source : OMC (1997: tableau 1), sur la base de questionnaires utilisés pour des enquêtes.

exportations et le subventionnement des infrastructures. Le tableau 42 présente les secteurs qui, d'après les entreprises et les associations professionnelles dans les PMA, devraient bénéficier en priorité d'un appui. On y trouve au premier rang les organismes de financement et de promotion des échanges.

Les gouvernements qui cherchent à instaurer une synergie entre investissement et exportations ont plusieurs décisions difficiles à prendre. L'analyse contenue dans le présent rapport montre, par exemple, qu'ils devront choisir, pour accroître les exportations, entre développer les exportations de produits de base ou l'activité manufacturière à forte intensité de main-d'œuvre. La présente étude montre que la seconde option peut se révéler plus efficace pour lutter contre la pauvreté, mais il est également clair que la valorisation des exportations de produits de base peut faire partie d'une stratégie de diversification vers les activités manufacturières à forte intensité de main-d'œuvre. C'est le choix fait par des nouvelles économies industrialisées du deuxième groupe

Il est clair que la valorisation des exportations de produits de base peut faire partie d'une stratégie de diversification vers les activités manufacturières à forte intensité de main-d'œuvre.

(Reinhardt, 2000) ainsi que par certains des PMA qui ont diversifié leurs activités en faveur des textiles et de l'habillement. En outre, la discussion qui précède suggère également que les possibilités de valorisation des exportations de produits de base n'ont pas encore été convenablement exploitées par les PMA¹⁴. Ceux-ci auraient donc tort de les ignorer. La promotion des exportations aura par conséquent davantage tendance à privilégier dans un premier temps les activités fondées sur l'exploitation des ressources naturelles et les activités manufacturières simples à forte intensité de main-d'œuvre. Le Centre du commerce international (CCI) a identifié un certain nombre de produits qui pourraient être particulièrement prometteurs pour les PMA, à savoir: les tissus de coton; les textiles et l'habillement; les produits de la pêche; le café; le coton et les fibres; le bois et les produits du bois; les oléagineux; les légumes; les fruits et les noix; les épices; les fleurs coupées et les feuillages; les plantes médicinales; les services aux entreprises et les services professionnels et le tourisme (voir tableau 43). Il convient cependant de noter que cette liste n'est pas exhaustive. Le pétrole et les pierres précieuses jouent un rôle particulièrement important dans l'économie de plusieurs PMA. En outre, l'industrie culturelle et, en particulier, l'industrie musicale ont un important potentiel (voir encadré 15). Dans ces secteurs, des efforts particuliers devraient être faits pour développer la production et y introduire davantage de valeur ajoutée.

ENCADRÉ 15. OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES POUR L'INDUSTRIE MUSICALE DES PMA

L'évolution de la structure des échanges des biens et des services culturels, notamment de musique, offre de nouvelles opportunités aux pays les moins avancés, riches en actifs culturels qui peuvent être transformés en opportunités commerciales rentables. La musique des PMA offre une variété et une richesse extraordinaires et occupe une place de plus en plus importante dans la musique populaire contemporaine, comme en témoigne le succès croissant de la « World Music » sur les marchés du Nord. Les PMA disposent d'importants actifs culturels dans tous les domaines artistiques, notamment dans celui de la musique qui, jusqu'à présent, n'ont pas été suffisamment exploités commercialement. Non seulement la ressource de base – le talent musical – existe en grande quantité, mais les goûts musicaux régionaux offrent des possibilités non négligeables de création de marchés pour les producteurs du Sud.

Les tendances mondiales du secteur de la musique montrent qu'entre 1980 et 2000 les exportations de disques et de cassettes enregistrés des pays développés à économie de marché vers les PMA ont progressé, en valeurs nominales, de 642 %, soit 10,5 % par an, alors que les importations des pays développés à économie de marché en provenance des PMA ont augmenté de 321 % – c'est-à-dire 7,4 % par an (voir tableau 2). Les exportations des PMA dans ce secteur ont régulièrement progressé au cours des 20 dernières années: en dépit de la domination exercée par les cinq principales sociétés des pays développés, de nombreux artistes de PMA sont connus au niveau international – Wyclef Jean, Lauryn Hill, Youssu N'Dour, Salif Keita, Cesaria Evora, Angélique Kidjo, Tabu Ley, Franco Huambo et Kester Emenya sont quelques-uns des musiciens de classe mondiale fortement présents sur les marchés occidentaux, comme c'est également le cas de Baba Maal, Kadjia Nin, Lucky Dube et de nombreux autres.

Est-il possible pour les pays les plus pauvres du monde, dont l'excellence musicale est reconnue, de transformer les talents locaux en opportunités commerciales internationales ? Certains signes semblent l'indiquer. Le célèbre musicien sénégalais Youssu N'Dour enregistre sa musique à Dakar, d'où il l'exporte directement, alors que Salif Keita a créé à Bamako (Mali) une société qui compte des jeunes musiciens de toute l'Afrique. Ces deux exemples témoignent d'un certain succès en ce qui concerne la création d'entreprises musicales nationales dans les PMA. Les efforts de ces deux artistes connus internationalement pour se désengager des grandes sociétés et créer leurs propres sociétés indépendantes d'édition musicale en Afrique de l'Ouest s'inscrivent dans le cadre des efforts de musiciens africains pour corriger les relations fortement déséquilibrées qui existent entre les artistes africains et les grandes sociétés dans le domaine des médias. Ils peuvent notamment s'appuyer pour cela sur la popularité de la musique africaine sur les marchés de haute technologie de l'information et de la communication ainsi que sur le marché africain, de plus en plus important et qui offre un vaste potentiel (CNUCED, 2000b). Il existe dans ce domaine certaines initiatives internationales, symboliques mais positives. Par exemple, en 2001, la Banque mondiale a accordé un prêt au secteur de la musique au Sénégal dans le cadre d'un projet pilote de lutte contre la pauvreté.

Les travaux de la CNUCED consacrés à l'industrie musicale ont montré que si de nombreux PMA disposent de très importants biens culturels, ils manquent en revanche des entreprises et des compétences commerciales nécessaires pour exporter leurs produits musicaux sur les marchés mondiaux (Andersen, Z. Kozul-Wright et R. Kozul-Wright, 2000). Le commerce électronique, qui peut offrir aux PMA de nouvelles possibilités pour atteindre les marchés mondiaux, pourrait toutefois permettre de surmonter cet important obstacle. Dans ce domaine le fossé numérique, bien réel, pourrait être

Encadré 15 (suite)

comblé. Les efforts entrepris devraient notamment prévoir des activités de formation et de développement des compétences en matière commerciale, de marketing et de constitution de partenariats internationaux pour l'exportation des produits musicaux des PMA.

L'objectif consistant à augmenter les rentes de l'industrie musicale en investissant sous toute forme, dans le développement des capacités, pose deux problèmes importants de politique. Tout d'abord, reconnaître l'importance cruciale des droits d'auteur et mettre en place un cadre réglementaire approprié (y compris de mesures incitatives à la diffusion de la musique locale). Ensuite, il est indispensable de pallier les diverses insuffisances du marché qui freinent le développement de l'industrie musicale et d'autres industries culturelles, en particulier le fait que les entrepreneurs locaux n'ont pas accès à des crédits à court et à long terme. Les marchés privés de capitaux ne s'intéressent pas aux besoins des acteurs du secteur musical dans la plupart des PMA. Il importe donc avant tout d'offrir aux entrepreneurs locaux et aux acteurs du secteur de l'industrie musicale la possibilité d'avoir accès à d'importantes ressources financières.

TABLEAU 2 DE L'ENCADRÉ. PART DES PMA DANS LE COMMERCE MONDIAL DE MUSIQUE^a, 1980-2000
(En millions de dollars courants)

Année	Exportations des pays développés à économie de marché vers :				Importations des pays développés à économie de marché en provenance de :			
	Monde	Pays développés à économie de marché	Pays en développement	PMA	Monde	Pays développés à économie de marché	Pays en développement	PMA
1980	876,0	640,4	91,3	2,8	811,1	788,2	19,9	0,3
1985	1 415,7	1 033,4	160,9	3,1	1 474,0	1 424,6	44,0	0,3
1990	6 809,6	5 820,5	615,9	11,7	6 755,7	6 556,2	173,2	0,2
1995	12 913,5	10 410,2	1 623,7	19,2	12 532,1	11 864,4	601,8	0,4
1996	14 118,8	11 605,2	1 585,5	16,5	13 509,9	12 713,1	731,0	0,4
1997	14 195,3	11 953,8	1 871,1	17,5	13 029,0	12 232,6	703,7	0,6
1998	14 562,9	12 001,5	1 738,9	16,5	14 028,8	13 048,7	862,1	0,6
1999	15 887,1	13 102,4	1 902,9	22,3	14 991,2	13 780,7	1 045,2	0,8
2000	15 510,1	12 405,1	2 179,4	21,0	14 581,5	13 189,6	1 229,9	1,1
Taux de croissance annuel moyen (%)	15,5	16,0	17,2	10,5	15,5	15,1	22,9	7,4
Variation en pourcentage entre 1980 et 2000	1 670,7	1 837,2	2 286,1	642,3	1 697,8	1 573,3	6 068,8	320,8

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED à partir de données tirées de COMTRADE.

a Disques et cassettes enregistrés.

L'intervention des autorités est également nécessaire pour l'adoption et la mise en place de mécanismes nationaux efficaces dans le domaine des droits d'auteur et du marketing (ibid.). Elles devront peut-être aider les participants à acquérir les moyens de commercialiser les produits les moins susceptibles d'être piratés, par exemple en créant des installations pour l'organisation de spectacles et de festivals et en adoptant des mécanismes appropriés de segmentation des marchés et d'assistance en faisant appel à l'Internet. Elles pourraient également adopter des dispositions fiscales ciblant les utilisateurs de supports et chercher à récupérer certaines des pertes liées au piratage de la propriété intellectuelle.

Le développement de la capacité de commercialisation de l'industrie musicale devrait devenir l'un des principaux objectifs de l'action des autorités. Pour cela, il faut que chaque pays en développement adopte diverses initiatives, y compris en matière de recherche, de formation, d'apprentissage et de création des infrastructures physiques et institutionnelles, de façon à encourager le recours aux connaissances et à la culture locales pour la commercialisation des produits. Il faudra notamment assurer une segmentation des marchés afin d'accroître la visibilité des produits et des procédés, et donc des artistes et des producteurs de festivals. Il est également nécessaire de renforcer la capacité de l'industrie locale à commercialiser ses produits en utilisant, à des conditions commerciales ou en collaboration, des technologies modernes de distribution, en particulier l'Internet, tout en utilisant davantage les moyens disponibles pour limiter le piratage. Par exemple, il pourrait être nécessaire d'encourager le secteur privé à créer des sites Internet et à utiliser des logiciels de navigation (et des moteurs de recherche) appropriés pour vendre toute une gamme de services et de produits tels que CD, films, vidéos et autres biens et services aux consommateurs comme aux créateurs, et rassembler ces derniers à des fins d'information et de distribution. De tels sites sont largement utilisés par les principaux acteurs du secteur et il n'est généralement pas rentable pour un artiste ou un opérateur de les créer ou de les utiliser de manière indépendante.

TABLEAU 43. PRODUITS OFFRANT DES POSSIBILITÉS D'EXPORTATION POUR LES PMA

Produits	Ensemble des PMA : exportations annuelles moyennes, 1995-1999 (en millions de dollars)	Pays
Biens		
Tissus de coton, textiles et habillement	2 681	Bangladesh, Népal, Malawi, Madagascar, Mozambique, Bénin, Éthiopie
Produits de la pêche	1 800	Bangladesh, Myanmar, Madagascar, Mozambique, Îles Salomon, Guinée équatoriale, Mauritanie, Sénégal, Maldives
Café	1 300	Ouganda, Éthiopie, République-Unie de Tanzanie, République démocratique du Congo, Burundi, Madagascar
Coton et fibres	1 010	Mali, Bénin, Soudan, Tchad, Burkina Faso, Togo, Zambie, Madagascar, République-Unie de Tanzanie
Bois et produits du bois	856	Myanmar, Îles Salomon, Cambodge, Guinée équatoriale, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, Madagascar
Oléagineux	405	Soudan, Sénégal, Îles Salomon, Bénin, Myanmar
Légumes	288	Myanmar, Soudan, Éthiopie, Sénégal, Bangladesh, Zambie, Burkina Faso, Gambie, Afghanistan, Madagascar
Fruits et noix	249	République-Unie de Tanzanie, Mozambique, Madagascar, Guinée-Bissau, Afghanistan, Somalie, Bhoutan, Malawi, Myanmar
Épices	92	Madagascar, Comores, République-Unie de Tanzanie, Ouganda, Myanmar, Malawi, République démocratique populaire lao, Niger, Zambie
Fleurs coupées et feuillages	31	Zambie, République-Unie de Tanzanie, Ouganda, Malawi, Éthiopie, Rwanda, Yémen, Haïti, Madagascar
Plantes médicinales	31	Soudan, République démocratique du Congo, Vanuatu, Myanmar, Madagascar, République démocratique populaire lao
Tourisme	2 360 ^a	République-Unie de Tanzanie, Maldives, Népal, Myanmar, Sénégal, Ouganda, Haïti, République démocratique populaire lao
Services aux entreprises	1 254 ^b	Myanmar, Népal, Angola, Madagascar, Éthiopie, Yémen, Sénégal, Îles Salomon, Togo, Vanuatu

Source : CCI (2001: tableau 2).

a 39 PMA.

b 19 PMA.

*En ce qui concerne certains
produits de base, la
compétitivité sur les marchés
internationaux passera par la
reconquête du marché
intérieur.*

Autre problème stratégique, le rôle de la substitution des importations dans la création d'une synergie entre investissement et exportations. Le cas de l'Asie de l'Est montre que la croissance des exportations a souvent été la conséquence de la substitution des importations, et il est clair qu'en Afrique l'un des principaux moteurs du développement des industries d'exportation a été le passage des marchés nationaux aux marchés internationaux (Wangwe, 1995). En ce qui concerne certains produits de base, la compétitivité sur le plan international passera par la reconquête des marchés intérieurs. De plus, les effets bénéfiques du développement des exportations sur la pauvreté seront probablement plus importants s'il existe des liens en amont avec les producteurs locaux des divers types d'intrants nécessaires à la production destinée à être exportée.

Le rôle de l'épargne intérieure et extérieure pour le financement de la synergie entre investissement et exportations est également stratégique. Le financement extérieur est essentiel au début du processus, notamment pour l'amorcer, mais le meilleur moyen d'obtenir une croissance durable est de faire en sorte que l'épargne intérieure commence à croître parallèlement à l'investissement et aux exportations et, qu'avec le temps, elle en devienne le moteur (Akyüz et Gore, 2001). Au fur et à mesure que le secteur des entreprises se développera, les bénéfices des sociétés représenteront une part croissante de l'épargne intérieure et le réinvestissement de ces bénéfices deviendra l'un des principaux moteurs de l'accumulation de capital. Toutefois, lorsque la majorité de la population vit de l'agriculture et que la production est organisée autour des ménages, une croissance de l'épargne intérieure implique nécessairement une croissance de la productivité agricole. L'augmentation du taux général d'accumulation de capital dépendra de la façon dont les ressources excédentaires seront investies de manière productive dans l'agriculture et les autres secteurs (voir Teranishi, 1997). L'assujettissement de la production agricole aux règles du marché peut être particulièrement important étant donné qu'il conduit à une division du travail et à une spécialisation accrues au sein d'un pays, ainsi qu'au développement du marché intérieur ce qui contribue à l'instauration d'un climat général favorable aux investissements. L'évolution récente de la situation au Vietnam montre qu'un taux élevé de croissance agricole peut être un facteur important de croissance tirée par les exportations dans les pays à faible revenu (Arkadie, 2001).

Lorsqu'ils devront décider des mesures à prendre dans le secteur de l'agriculture, certains gouvernements auront probablement un choix particulièrement difficile à faire entre donner la priorité à la promotion des cultures d'exportation ou des cultures vivrières destinées à la consommation locale ou au marché intérieur. Les gains de productivité en matière de production vivrière peuvent se traduire par une baisse importante de la pauvreté au cours des premiers stades de développement (Lipton, 2000). Si les ressources en terre et en main-d'œuvre sont abondantes, il ne sera peut-être pas nécessaire de faire un choix entre cultures destinées à l'exportation et cultures vivrières. Il est également possible d'importer des denrées alimentaires. Il n'en reste pas moins que pour certains PMA d'Afrique la situation est complexe et qu'il leur sera difficile de convertir la production locale de denrées vivrières en une production destinée à l'exportation (CNUCED, 1998).

3. OPTIONS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT PRODUCTIF

Les politiques macroéconomiques axées sur la croissance sont essentielles à la création d'une synergie entre investissement et exportations dans les PMA. Les mesures mises en place pour atteindre les objectifs macroéconomiques à court terme que sont l'équilibre intérieur et extérieur doivent être compatibles avec les objectifs de développement à long terme, et les investissements nécessaires doivent être suffisants pour ne pas compromettre la croissance future. Une approche axée sur la croissance devrait comporter des taux d'intérêt faibles et stables qui permettent de financer des investissements productifs, et un taux de change compétitif, mais un encadrement de crédit trop strict risque d'empêcher les entreprises locales d'obtenir les moyens financiers dont elles ont besoin pour développer leur production et leur capacité d'offre. Des mesures budgétaires, telles que des exonérations fiscales et des possibilités préférentielles d'amortissement, peuvent également être utilisées pour permettre aux entreprises de dégager davantage de bénéfices et les encourager à réinvestir ces bénéfices de façon à accélérer l'accumulation de capital (CNUCED, 2002a).

Le meilleur moyen d'obtenir une croissance durable est de faire en sorte que l'épargne intérieure commence à croître parallèlement à l'investissement et aux exportations et, qu'avec le temps, elle en devienne le moteur.

Les politiques macroéconomiques axées sur la croissance sont essentielles à la création d'une synergie entre investissement et exportations.

Les données d'expériences disponibles donnent à penser qu'il importe de compléter la politique macroéconomique par des mesures d'ordre mésoéconomique et microéconomique spécifiquement destinées à accroître les capacités d'offre de l'économie¹⁵. Ces mesures peuvent contribuer à renforcer les liens entre les niveaux macroéconomique et microéconomique et par conséquent au développement du pays et à la réduction de la pauvreté. La CNUCED a constaté que ces mesures constituaient un élément important des stratégies de développement des économies d'Asie de l'Est. Elles se trouvent également au cœur de l'approche néostructuraliste élaborée par la CEPALC pour instaurer un développement équitable et permettre l'intégration dans l'économie mondiale¹⁶. L'absence de telles mesures, et de synergie entre politiques macroéconomiques, mésoéconomiques et microéconomiques, constitue actuellement l'un des principaux points faibles des documents de stratégie de réduction de la pauvreté.

Parallèlement aux politiques macroéconomiques, il importe d'adopter des mesures mésoéconomiques et macroéconomiques spécialement destinées à favoriser le développement de la capacité d'offre de l'économie.

On en connaît beaucoup plus au sujet de l'élaboration de politiques de développement productif – selon l'expression utilisée par les économistes d'Amérique latine – dans les pays qui en sont à un stade de développement plus avancé que les PMA. Toutefois, certaines remarques d'ordre général peuvent illustrer la nature des choix à réaliser. Une politique de développement productif comporte des mesures de politique financière, de politique en matière de technologie, de mise en valeur des ressources humaines, de développement de l'infrastructure, d'organisation industrielle et de politique de la concurrence. Tous ces éléments sont coordonnés avec la politique commerciale et peuvent faire partie d'une politique industrielle sélective, mais ne devraient toutefois pas être assimilés à cette dernière. Elles sont destinées à améliorer la productivité et la compétitivité des activités agricoles ou fondées sur l'exploitation des ressources naturelles ainsi que du secteur manufacturier¹⁷. Elles sont conçues pour accélérer l'accumulation de capital et l'apprentissage aussi bien dans certains secteurs déterminés que dans l'ensemble de l'économie et pour gérer les complémentarités entre entreprises et secteurs productifs dont l'absence peut interdire tout investissement rentable dans l'un ou dans l'autre. Elles doivent permettre d'améliorer l'environnement général des entreprises, aussi bien au niveau de tel ou tel secteur que de l'ensemble de l'économie, et d'aider les entreprises à identifier et à acquérir des avantages compétitifs grâce à l'investissement et à l'apprentissage. En particulier, elles doivent permettre de promouvoir l'imitation et l'adaptation de technologies disponibles au plan international, de façon à réduire les coûts, à améliorer la qualité et à adopter des biens et des services qui n'existent pas dans le pays, ainsi qu'à encourager la diffusion des meilleures pratiques des entreprises les plus avancées vers celles qui le sont moins, y compris des entreprises à capitaux étrangers vers les entreprises à capitaux locaux¹⁸.

L'un des aspects importants des politiques de développement productif est qu'elles ne sont pas simplement destinées à favoriser l'accumulation de capital et l'apprentissage dans l'économie en général, mais qu'elles sont également axées sur des secteurs spécifiques.

L'un des aspects importants des politiques de développement productif est qu'elles ne sont pas simplement destinées à améliorer l'accumulation du capital et l'apprentissage dans l'économie en général, mais qu'elles sont également axées sur des secteurs spécifiques car « la croissance économique est intimement liée au contexte structurel, c'est-à-dire aux moyens de production et à la technologie, à la configuration des facteurs de production et des marchés, aux caractéristiques des entrepreneurs et aux rapports entre les marchés, les entrepreneurs et l'environnement extérieur. L'effet d'entraînement exercé par certains secteurs et certaines entreprises constitue le principal moteur de la croissance économique » (CEPALC, 2000: 219). Il est clair que les résultats décevants obtenus par de nombreux PMA en matière d'exportation tiennent en particulier à la composition et à la concentration de leurs exportations. Par ailleurs, le fait que la rentabilité d'un investissement réalisé dans un secteur est souvent limité par la situation qui règne dans des secteurs connexes constitue un obstacle

important à l'investissement au cours des premières phases de développement. Les autorités doivent donc chercher à assurer ces complémentarités stratégiques. En outre, pour que certains groupes de la population ne soient pas marginalisés, il est indispensable d'étudier la structure sectorielle de la croissance et ses hétérogénéités sur le plan structurel, telles que la séparation qui existe entre secteur formel et informel.

L'orientation sectorielle de la politique peut être définie en termes généraux: étant donné que 75 % de la population des PMA vit en zone rurale et que dans la plupart des PMA, l'essentiel de la population tire sa subsistance de l'agriculture, c'est probablement ce secteur qui sera concerné en premier. Étant donné que la productivité agricole est faible et souvent stagnante, de nombreux pays devront chercher à encourager la croissance de l'agriculture en favorisant l'adoption de nouvelles techniques (Mosley, 2001), mais il est clair que les activités rurales non agricoles constituent un élément important du processus d'accumulation agricole, et qu'elles ne devraient donc pas être ignorées. En outre, certains services et activités manufacturiers sont importants dans certains PMA et acquièrent rapidement une importance accrue dans de nombreux autres du fait de la rapidité du processus d'urbanisation (voir ONUDI, 2001).

Les politiques de développement productif doivent être mises en œuvre, dans toute la mesure possible, par l'intermédiaire d'entreprises privées ou mixtes (c'est-à-dire à la fois publiques et privées) plutôt que d'entreprises publiques. Le rôle des autorités consiste principalement à canaliser l'esprit d'entreprise, qui est le moteur du système, afin qu'il contribue au développement national et à la lutte contre la pauvreté. Les autorités orientent le processus d'accumulation de capital et d'apprentissage, mais il est préférable que les politiques dans ce domaine soient élaborées et appliquées par des institutions qui permettent de tenir compte de la position des entreprises et orientent les activités et les énergies au lieu de les limiter. Par exemple, les politiques sectorielles devraient être le résultat des efforts communs des secteurs public et privé pour formuler une vision et parvenir à un consensus sur la façon dont les mécanismes d'appui devraient être adaptés à tel ou tel secteur. Ce consensus devrait porter sur des questions telles que les institutions nécessaires pour favoriser le développement technologique d'un secteur donné, les besoins en général en matière de qualifications professionnelles et l'existence de ressources suffisantes pour financer l'expansion du secteur.

Cela ne signifie pas un retour aux plans de développement à l'ancienne, car la nouvelle approche repose sur une pluralité d'acteurs et prévoit un partenariat entre l'État et le secteur privé pour favoriser le développement. Les autorités doivent également veiller à ce que toute subvention ou rente liée aux politiques de développement productif soit conçue de façon à encourager le développement des capacités en matière d'offre. Pour cela, il faut les lier à des objectifs précis en matière d'investissement, d'exportation, d'apprentissage technologique et de productivité et instaurer une « concurrence » au sein du secteur privé pour leur allocation¹⁹. L'objectif est d'éviter toute recherche non productive de rentes en créant des possibilités de rentes qui incitent le marché à adopter des mesures de développement efficaces sur le plan économique et qu'il n'aurait pas adoptées autrement. Les politiques mises en œuvre devraient chercher à surmonter certains problèmes qui empêchent la réalisation des objectifs de développement, notamment l'absence de marchés et le développement insuffisant du secteur des entreprises, les imperfections des marchés de technologies et de capitaux ainsi que les risques associés à l'exportation, et à créer des complémentarités dynamiques entre entreprises et secteurs afin d'étendre les gains de compétitivité et de productivité à l'ensemble de l'économie au lieu qu'ils soient simplement limités à quelques entreprises.

L'agriculture sera probablement l'un des premiers secteurs d'intervention. Étant donné que la productivité agricole est faible et souvent stagnante, de nombreux pays devront chercher à encourager la croissance de l'agriculture en favorisant l'adoption de nouvelles techniques.

Cela ne signifie pas un retour aux plans de développement à l'ancienne, car la nouvelle approche repose sur une pluralité d'acteurs et prévoit un partenariat entre l'État et le secteur privé pour favoriser le développement.

Un renforcement des capacités de l'État est indispensable à la mise en œuvre des politiques de développement productif. Il est généralement admis que les moyens institutionnels des PMA, en particulier des PMA d'Afrique, sont insuffisants. S'il est certain que les moyens d'action ont diminué au cours des 20 dernières années, l'expérience de certains pays montre toutefois qu'il est possible, si on s'y attache vraiment, d'apprendre rapidement ce qui marche et ce qui ne marche pas (Mkandawire, 2001). Il n'y a aucune raison de contester le fait que l'adoption d'un nombre limité de politiques au cours des premières phases de promotion des investissements et des exportations permettra aux gouvernements des PMA d'apprendre comment élaborer des politiques de développement productif, d'identifier les incitations qui donnent des résultats ainsi que les problèmes posés dans la pratique par une politique qui, sur le papier, paraissait appropriée.

Le développement insuffisant d'une classe d'entrepreneurs constitue peut-être un problème encore plus important qu'il faudra surmonter pour encourager une croissance durable et instaurer une synergie dynamique entre investissement et exportations dans les PMA.

Le développement insuffisant d'une classe d'entrepreneurs constitue peut-être un problème encore plus important, qu'il faudra surmonter pour encourager une croissance durable et instaurer une synergie dynamique entre investissement et exportations dans les PMA. Le manque d'entreprises ayant la capacité et les moyens d'affronter la concurrence sur les marchés internationaux constitue un obstacle majeur à la croissance des PMA. Comme on l'a vu précédemment, le financement des entreprises locales de taille moyenne est un problème important (voir également CNUCED 2002c). Il pourrait être utile d'encourager les regroupements d'unités de production, de favoriser l'établissement de liens avec les sociétés transnationales de façon à encourager l'apprentissage et l'acquisition de connaissances, de développer des liens avec des universités, instituts techniques, centres de recherche et instituts de métrologie locaux (et internationaux) de façon à garantir la qualité des produits, et de fournir un appui technique aux petites et moyennes entreprises. Par ailleurs, il peut arriver que les entreprises se consacrent principalement aux activités commerciales à court terme, et il faut alors veiller tout particulièrement à ce que les conditions d'accès aux ressources destinées à être investies et la rémunération de ces ressources favorisent les investissements productifs susceptibles de créer des emplois.

Le meilleur moyen de faire en sorte que la croissance économique bénéficie à davantage de gens est de répartir plus largement les actifs, d'accroître l'emploi productif, de créer des relations qui font participer les secteurs marginaux à l'accroissement de la productivité et de parvenir à un meilleur équilibre entre promotion des exportations et substitution des importations ... L'application des principes de bonne gouvernance peut également y contribuer.

4. POLITIQUES VISANT À EMPÊCHER LA MARGINALISATION AU SEIN DES PMA

Il est très probable que certains groupes ou certaines régions ne profiteront pas de la croissance économique et resteront pauvres. Le dernier élément important des stratégies de développement à long terme est donc l'adoption de politiques visant à empêcher toute marginalisation au sein des pays.

Le meilleur moyen de faire en sorte que la croissance économique bénéficie à davantage de gens est de répartir plus largement les actifs, d'accroître l'emploi productif, de créer des relations qui font participer les secteurs marginaux à l'accroissement de la productivité et de parvenir à un meilleur équilibre entre promotion des exportations et substitution des importations ... Les mesures qui pourraient se révéler importantes à cet égard sont les politiques de réforme de l'agriculture et de développement rural (propriété des sols, développement de la productivité agricole, industries rurales, marchés du travail); des taux élevés de réinvestissement des bénéfices et l'adoption de systèmes de rémunération liés à la performance; l'offre de microcrédits; la création d'emplois; la fourniture d'un appui aux petites et moyennes entreprises; la promotion de liens entre activités exportatrices et activités en amont; des politiques générales de mise en valeur des ressources humaines fondées sur l'investissement dans l'enseignement et la santé et enfin la décentralisation des systèmes budgétaires²⁰. L'application des principes de bonne gouvernance peut également y contribuer.

On peut utiliser, pour identifier plus facilement les politiques susceptibles de prévenir la marginalisation de groupes et de régions au sein d'un pays, l'approche de l'analyse de la pauvreté élaborée par Pyatt (1999, 2001a, 2001b). Cette approche, que Pyatt définit comme une approche structuraliste peut facilement être combinée aux politiques de développement productif. Elle s'intéresse à la création et au maintien des modes de subsistance, à leur place dans la structure de l'économie et à la manière dont ils sont influencés par les relations entre l'économie nationale et le reste du monde (encadré 16), ainsi qu'aux risques

ENCADRÉ 16. L'APPROCHE STRUCTURALISTE DE L'ANALYSE DE LA PAUVRETÉ DE GRAHAM PYATT

Pour Pyatt, le meilleur moyen d'élaborer des stratégies de réduction de la pauvreté consiste à adopter une approche structuraliste de l'analyse de la pauvreté. Cette approche comporte trois caractéristiques de base. Tout d'abord, elle repose sur le point de vue selon lequel le niveau de vie des ménages est lié à la création et au maintien de moyens de subsistance. L'élaboration d'une stratégie de réduction de la pauvreté devrait donc chercher d'abord à comprendre comment les ménages appartenant à différents groupes socioéconomiques tirent leurs moyens de subsistance. Deuxièmement, elle replace la création et le maintien des moyens de subsistance des différents groupes au sein de la structure de l'économie, qui englobe aussi bien la production que les relations institutionnelles entre ménages, secteur des entreprises et pouvoirs publics. Cela permet de mettre l'accent sur l'influence de facteurs tels que la structure sectorielle et régionale de l'économie, l'importance des secteurs formels et informels et des rapports entre les deux, la contribution du capital et du travail à la valeur ajoutée et l'influence des politiques macroéconomiques. Une fois la structure de l'économie et les interactions entre les différents groupes et secteurs établis, il est possible de comprendre comment sont déterminés les niveaux de vie et leurs variations. Troisièmement, l'approche examine les liens qui existent entre la structure de l'économie et le reste du monde, ce qui permet de prendre en compte l'aide internationale, les flux de capitaux privés, les remboursements de dettes et des flux commerciaux dans l'analyse de la création et du maintien des moyens de subsistance au niveau national.

Cette approche implique l'adoption d'un cadre à plusieurs niveaux afin de localiser les causes de la pauvreté, qui vont des caractéristiques des ménages jusqu'aux conditions macroéconomiques et au contexte mondial en passant par la structure de la mésoéconomie. Les liens entre les niveaux microéconomique, mésoéconomique, macroéconomique et international font partie de l'approche structuraliste. Des matrices simples de comptabilité sociale sont alors construites sur la base des sources existantes afin de localiser les moyens de subsistance au sein de l'économie nationale, puis des modèles sont élaborés pour étudier les conséquences de diverses stratégies et concevoir toute une gamme de scénarios. Par exemple, un tel cadre permettrait d'analyser l'impact probable de différentes politiques touristiques sur le développement, leurs liens avec d'autres secteurs et leurs incidences sur ceux-ci.

Pyatt compare l'approche structuraliste avec ce qu'il appelle « l'approche statistique » de l'analyse de la pauvreté qui, selon lui, a été utilisée par la Banque mondiale au cours des années 90 pour évaluer la pauvreté au niveau des pays, et qui est maintenant reprise dans les diagnostics de la pauvreté établis dans les DSRP. Cette approche statistique adopte comme unité de base de l'analyse les ménages, répartit la population entre pauvres et non-pauvres sur la base d'un niveau donné de revenus ou de consommation, puis met l'accent sur les caractéristiques qui distinguent les pauvres des non-pauvres. Il est très tentant de considérer ces caractéristiques comme des facteurs importants de pauvreté et donc comme un élément essentiel de toute politique visant à réduire la pauvreté. Toutefois, cette approche peut conduire à des erreurs au niveau de la politique macroéconomique et introduire des biais, y compris une tendance générale, fréquente dans les évaluations de la pauvreté réalisées par la Banque mondiale et que l'on retrouve désormais dans les DSRP, à ignorer le rôle fondamental joué par la création d'emplois et les marchés de l'emploi.

Dans sa description de l'approche structuraliste, Pyatt préconise d'identifier les pauvres non pas en adoptant un seuil national ou international arbitraire, mais en retenant comme définition les « individus démunis ou dépendants de transferts sans contrepartie » (Pyatt, 2001b: 30). Selon lui, les politiques de réduction de la pauvreté devraient mettre l'accent aussi bien sur ces individus que sur les groupes vulnérables qui risquent de tomber dans cette catégorie, ce qui amène à poser la question de la pérennité des ménages et de leurs moyens de subsistance, ainsi que de la création de ces moyens. Du point de vue de l'argumentation développée dans le présent chapitre, c'est l'accent mis sur la vulnérabilité qui est important pour pouvoir comprendre comment différents groupes peuvent être marginalisés alors que l'économie nationale se développe.

En mettant au point cette approche, Pyatt a défendu l'idée d'une approche globale de l'évaluation des résultats des stratégies mises en œuvre, au moyen de mesures monétaires et non monétaires des niveaux de vie. Cette approche rend inutile la définition de seuils de revenu/consommation pour déterminer la pauvreté, mais n'implique pas pour autant le rejet de tels critères. Il est donc possible de se fonder sur les critères internationaux de consommation de 1 et de 2 dollars par jour ainsi que sur d'autres mesures de la richesse et de la pauvreté.

Source : Pyatt (1999, 2001a, 2001b).

d'appauvrissement ou de dépendance des personnes et des groupes à l'égard de transferts sans contrepartie. C'est l'accent ainsi mis sur la vulnérabilité qui permet de comprendre comment différents groupes peuvent être marginalisés alors que l'économie nationale se développe.

E. Renforcement de la responsabilisation et de l'autonomie décisionnelle des autorités nationales

Le renforcement de la responsabilisation et de l'autonomie décisionnelle des autorités nationales est une condition nécessaire à l'élaboration de nouvelles stratégies de réduction de la pauvreté, qui ne renforcent pas les politiques d'ajustement existantes mais cherchent à tirer parti de la croissance. De fait, le renforcement de la responsabilisation est potentiellement l'évolution la plus importante sur laquelle pourrait déboucher les DSRP (Groupe des Nations Unies pour le développement, 2001). Il s'agit toutefois d'un processus complexe et la présente section met l'accent sur cinq questions qui doivent retenir l'attention: les contradictions entre responsabilisation et conditionnalité; le renforcement des capacités au sein des pays; l'appui des donateurs en faveur des DSRP; la programmation commune entre pays bénéficiaires et donateurs pour remédier à l'insuffisance des moyens disponibles pour lutter contre la pauvreté; et la nature des droits et obligations découlant de l'appartenance à l'Organisation mondiale du commerce.

Le renforcement de la responsabilisation et de l'autonomie décisionnelle des autorités nationales est une condition nécessaire à l'élaboration de nouvelles stratégies de réduction de la pauvreté.

1. RESPONSABILISATION ET CONDITIONNALITÉ

Le renforcement de la responsabilisation des autorités nationales signifie, pour l'essentiel, que les institutions financières internationales et les pays donateurs n'interviennent plus dans le processus de formulation des politiques, n'imposent pas ce qu'ils considèrent être les bonnes politiques et permettent aux pays auxquels ils apportent une aide à des conditions favorables de définir leur propre stratégie de réduction de la pauvreté. Il est clair cependant que cela implique des tensions étant donné que les institutions financières internationales et les autres donateurs veulent avoir l'assurance que leur assistance sera bien utilisée à l'appui de ce qu'ils considèrent être des stratégies crédibles (Lipumba, 2001). Étant donné la forte dépendance des pays pauvres à l'égard de l'aide et des allègements de dette, on court le risque que les DSRP préparés par les pays en vue de les soumettre aux conseils d'administration du FMI et de la Banque mondiale aillent dans le sens de ce que ces institutions sont susceptibles d'approuver. La responsabilisation se traduirait alors par une internalisation accrue des normes appliquées par les institutions financières internationales.

Le FMI et la Banque mondiale ont certes clairement indiqué que, compte tenu de la nature expérimentale de l'approche des DSRP, ils feraient preuve de souplesse quant à leurs attentes. En outre, au niveau des pays, « il est largement admis que leur personnel n'a pas interféré de manière exagérée avec le processus des DSRP » (ODI, 2001: 60). Il n'en reste pas moins que celui-ci est un passage obligé au cours duquel les gouvernements qui ont besoin d'une assistance à des conditions de faveur et d'un allègement de dette de la part des institutions financières internationales constatent les limites de ce que ces dernières considèrent comme une politique acceptable²¹. Il est alors très difficile pour les autorités de prendre les risques qui permettraient de réaliser pleinement le potentiel de l'approche DSRP. Même s'il n'y a pas d'ingérence extérieure lors de la préparation de ces DSRP, ni signes d'ingérence, la simple réalisation de la

dépendance à l'égard de l'évaluation conjointe réalisée par les services du FMI et de la Banque mondiale et de l'approbation par les conseils d'administration de ces deux institutions limite la liberté d'action de ceux chargés d'élaborer les DSRP. Dans les faits, si le pays est responsable de l'aspect technique de la formulation des politiques, il ne jouit toujours pas de la liberté qui permettrait d'en libérer le potentiel créateur.

Il est largement admis que la précipitation à préparer des DSRP intérimaires et des DSRP afin d'atteindre les points de décision et d'achèvement dans le cadre de l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et/ou d'avoir accès à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance s'est traduite par une réduction de l'autonomie décisionnelle des autorités. Certaines études montrent également que les autorités nationales se sont imposées une forme d'« autocensure » : pour garantir l'approbation de leurs DSRP elles ont renoncé à y faire figurer certaines idées susceptibles d'être rejetées par le FMI et la Banque mondiale (ODI, 2001).

Une véritable responsabilisation et une autonomie décisionnelle des autorités nationales en ce qui concerne la préparation des DSRP impliquent une totale ouverture d'esprit des institutions financières internationales quant à ce qui est considéré comme une « stratégie crédible ». L'absence d'une telle ouverture d'esprit aura des conséquences négatives sur la gouvernance étant donné que les hommes politiques et les décideurs ne se sentiront pas libres de dire et de faire certaines choses et que par conséquent les qualités politiques d'une société pensant librement, au lieu d'être encouragées par le processus de préparation des DSRP, s'atrophieront. La conditionnalité doit également faire l'objet d'un examen plus profond. S'il convient de se féliciter de sa simplification²², cela reste cependant insuffisant pour permettre l'élaboration d'autres types de politiques. Les conditions imposées doivent être moins nombreuses et moins strictes. Par ailleurs, ainsi que l'ont fait remarquer les coprésidents du Groupe technique du Programme spécial pour l'Afrique, les donateurs doivent « reconnaître que l'appui en faveur des stratégies de réduction de la pauvreté ne peut être fondé sur les mécanismes habituels d'arrêts et de relances » (SPA, 2001 : 138).

Même si le document de stratégie de réduction de la pauvreté, en tant que tel, est préparé par le pays concerné, se pose le problème des relations entre ce document et ceux qui énoncent les conditions, en ce qui concerne les points de décision et d'achèvement, dans le cadre de l'Initiative PPTE et l'accès à la facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance ou aux crédits à l'appui des programmes de réduction de la pauvreté. Il est très préoccupant à cet égard de constater que les travaux de recherche menés par la Commission européenne sur 10 pays jusqu'à novembre 2000 font apparaître d'importantes différences entre les DSRP intérimaires et la conditionnalité attachée au point d'achèvement dans le cadre de l'Initiative PPTE (European Commission, 2000) et que les recherches ultérieures, qui ont étendu la couverture à 14 pays, y compris tous ceux qui étaient parvenus au point de décision avant septembre 2001, ont confirmé cette tendance, constatant « des liens peu clairs entre les DSRP intérimaires et les documents relatifs à l'Initiative PPTE, avec le risque d'engager des réformes parallèles (ou incohérentes) » (Commission européenne, 2001a : 1). Cela est probablement vrai au début de la mise en œuvre de l'approche DSRP. Toutefois, cette situation doit être suivie en permanence. Les ministres des finances des pays concernés par l'Initiative et les coordonnateurs des DSRP ont ainsi déclaré que les pays doivent avoir le moyen de s'assurer que les conditions imposées découlent des DSRP et de refuser d'accepter celles qui n'en découlent pas, en sachant qu'ils pourront avoir accès à d'autres sources de financement à des conditions plus souples (HIPC Finance Ministers and Coordinators of PRSPs (2002), p. 5).

Dans les faits, si le pays est responsable de l'aspect technique de la formulation des politiques, il ne jouit toujours pas de la liberté qui permettrait d'en libérer le potentiel créateur.

Une véritable responsabilisation et une autonomie décisionnelle des autorités nationales en ce qui concerne la préparation des DSRP impliquent une totale ouverture d'esprit des institutions financières internationales quant à ce qui est considéré comme une « stratégie crédible ».

2. LE RÔLE FONDAMENTAL DU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Il paraît extrêmement peu probable que les pays puissent disposer des capacités dont ils ont besoin ...Un effort concerté et des ressources financières seront néanmoins nécessaires pour développer les capacités institutionnelles et les ressources humaines.

Il est essentiel, pour renforcer la responsabilisation et l'autonomie décisionnelle des pouvoirs publics, ainsi que pour assurer effectivement l'application des DSRP, que les États disposent des moyens nécessaires. Il existe toutefois un très important pessimisme à cet égard, notamment dans le cas des pays d'Afrique subsaharienne (voir Mkandawire, 2001). Un effort concerté et des ressources financières sont néanmoins nécessaires pour renforcer les capacités institutionnelles et les ressources humaines, en particulier pour définir des budgets généraux et cohérents et des plans de dépenses à moyen terme (FMI/IDA, 2001a); calculer le coût de mise en œuvre des DSRP; réaliser des prévisions économiques et assurer la gestion de la dette. Les investissements dans les systèmes nationaux de statistiques, qui permettent de discuter des choix de politiques économiques sur des faits concrets, sont également indispensables. Il faudra renforcer les capacités en matière d'audit financier et de comptabilité, sans lesquelles il ne saurait y avoir de responsabilité des autorités, et qui sont extrêmement peu développées dans de nombreux PMA, en particulier d'Afrique subsaharienne. Le développement des capacités d'analyse de la pauvreté est également essentiel, mais les faiblesses dans ce domaine tiennent peut-être à un problème plus général, à savoir ce que l'on sait de la pauvreté dans les pays pauvres et quelles sont les mesures qu'il est possible de prendre.

L'appui des donateurs en faveur de l'approche DSRP constitue une autre condition nécessaire à une responsabilisation accrue des pays.

La mise en place de mécanismes d'apprentissage, et notamment l'échange de données d'expérience Sud-Sud, contribuera au renforcement des capacités mais il importe également de revoir avec soin la nature de l'assistance technique. D'après les ministres des finances des pays concernés par l'Initiative PPTE et les coordonnateurs des DSRP une assistance technique considérable est apportée mais pour une large part, elle ne fait que se substituer aux administrations au lieu d'en renforcer les capacités [HIPC Finance Ministers and PRSP Coordinators (2002)]. Les évaluations réalisées par le passé montrent que la coopération technique en faveur des PMA, en particulier des PMA d'Afrique, n'a eu qu'un impact très limité du point de vue des transferts de technologies et du renforcement des capacités (Berg, 1993). D'après Berg, la multiplicité des programmes de coopération technique et les chevauchements entre programmes, le mauvais choix des incitations et l'absence d'intégration avec les structures intérieures ont contribué à l'échec de l'assistance technique. En outre, celle-ci s'est accompagnée d'importantes externalités négatives, qui ont faussé les barèmes de rémunération dans la fonction publique, découragé l'apprentissage et le renforcement des capacités des institutions publiques et créé des coûts monétaires supplémentaires pour les gouvernements bénéficiaires.

Sans un appui simultané des donateurs, et sans un effort de leur part pour coordonner leur aide et la rendre compatible avec les mécanismes économiques intérieurs, les efforts des pays bénéficiaires en vue d'une plus grande responsabilisation seront forcément limités.

3. L'APPUI DES DONATEURS EN FAVEUR DES DSRP NATIONAUX

L'appui des donateurs en faveur de l'approche DSRP constitue une autre condition nécessaire à une responsabilisation accrue des gouvernements, étant donné que dans la plupart des PMA l'accumulation de capital et l'élaboration du budget sont très fortement dépendants de ressources extérieures. Sans un appui simultané des donateurs et sans un effort de leur part pour coordonner leur aide entre eux et avec les mécanismes économiques nationaux, les efforts déployés par les pays concernés en vue d'une plus grande responsabilisation seront nécessairement limités. Les procédures internes de consultation, de transparence et de consensus au sujet du budget n'ont pas de sens si les donateurs ne communiquent pas des informations financières d'actualité et exactes. L'absence

de synchronisation entre les cycles budgétaires des donateurs et des bénéficiaires, l'utilisation de conventions et de classification comptables différentes, la communication d'informations incomplètes au sujet de l'aide décaissée, de même que l'absence d'information sur les stratégies en matière d'aide et les futurs plans de dépenses des donateurs sont autant d'insuffisances bien connues qui rendent la gestion financière dans les pays bénéficiaires difficile, voire impossible (CNUCED, 2000).

Outre ces contraintes en matière de capacité, la planification à moyen terme des dépenses publiques et la gestion financière sont pénalisées dans les PMA par le fait qu'une grande partie des projets et programmes financés par des donateurs n'ont pas de lien avec le budget des administrations centrales. Ainsi, par exemple, en République-Unie de Tanzanie, au cours de l'exercice budgétaire 1999, seuls 30 % de l'aide publique au développement auraient, selon les estimations, transité par le budget national. En outre, il arrive fréquemment que les gouvernements ne disposent que de peu d'informations sur les flux d'aide. L'importante étude réalisée par l'OCDE au sujet de l'aide au Mali montre que les flux pris en compte dans les statistiques nationales ne représentent qu'entre un tiers et deux tiers seulement des chiffres officiels publiés par l'OCDE et le PNUD dans leurs rapports respectifs sur la coopération pour le développement²³. Dans ces conditions, une amélioration de la gestion des dépenses publiques par les gouvernements constitue une condition nécessaire mais en aucun cas suffisante à une amélioration des dépenses.

Il est clair que les donateurs appuient le processus des DSRP, mais que les progrès à cet égard varient d'un partenaire et d'un pays à l'autre (FMI/Banque mondiale, 2002b: 24). Ainsi que l'ont fait observer les ministres des finances des pays concernés par l'Initiative PPTTE et les coordonnateurs des DSRP, de nombreux donateurs continuent à fournir une aide hors budget, ou une aide liée à des projets qui ne sont pas essentiels pour les DSRP et à « vendre » aux pays des projets qui ne sont pas axés sur le développement à long terme ou sur la réduction de la pauvreté, ou dont les conditions financières associées ne sont pas suffisamment favorables (HIPC Finance Ministers and PRSP Coordinators (2002), p. 5).

Les donateurs devraient mettre fin à la pratique consistant à mettre en place des mécanismes parallèles pour le recrutement et la rémunération du personnel de projets autonomes, pratique qui nuit à la responsabilisation, à l'autonomie décisionnelle et à la capacité des gouvernements bénéficiaires. Par ailleurs, les ressources fournies par les donateurs devraient contribuer au budget ou financer des programmes sectoriels exécutés en commun. Les nouvelles formes d'aide qui échappent au contrôle budgétaire et à la surveillance des administrations publiques et ne sont pas coordonnées avec les priorités nationales devraient être limitées. Un principe général en matière de partenariat, défini par les pays d'Afrique, s'applique aux PMA, à savoir que les donateurs devraient fournir leur assistance par l'intermédiaire des systèmes officiels, sauf raison impérieuse; quand cela n'est pas possible, les mécanismes ou systèmes de garantie adoptés doivent être limités dans le temps et renforcer les systèmes gouvernementaux au lieu de les affaiblir ou de les contourner. Cela s'applique notamment au processus d'élaboration des budgets et au système de passation des marchés (SPA, 2001: 2). Ce principe reconnaît le fait que certains donateurs et certaines institutions financières internationales mettront un certain temps à fournir leur assistance par le biais de mécanismes gouvernementaux. Des mesures temporaires restent donc nécessaires, mais celles-ci devraient être conçues de façon à ne pas affaiblir la capacité des autorités.

L'assistance fournie par les donateurs devrait transiter par les systèmes publics, sauf raison impérieuse.

Une proposition concrète visant à encourager les partenariats concerne l'adoption, au niveau des pays, d'indicateurs permettant de suivre l'aide fournie par les donateurs. L'approche actuellement élaborée en République-Unie de Tanzanie afin d'améliorer la pertinence de l'aide pourrait servir de modèle à cet égard (voir encadré 17).

ENCADRÉ 17. INSTITUER DES SYSTÈMES DE SUIVI AU NIVEAU DES PAYS BÉNÉFICIAIRES DE L'ACTION DES DONATEURS DANS LE CADRE DU PROCESSUS DSRP

Un moyen concret d'accroître l'efficacité de l'aide et de promouvoir un partenariat plus étroit en matière d'aide est d'instituer, dans le cadre du processus DSRP, des systèmes de suivi au niveau des pays bénéficiaires de l'action des donateurs. À l'heure actuelle, la principale source publique de données sur l'effort d'aide et pour une évaluation de l'action menée est le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE. Les rapports établis par le CAD donnent des informations sur les éléments suivants: total des flux d'APD (versements et engagements) et apports aux principaux bénéficiaires par donateur; total des flux d'APD en pourcentage du revenu national brut des donateurs, par pays donateur; structure agrégée des engagements d'aide, par affectation et objectif, et engagements globaux en matière de coopération technique; et degré de subordination des engagements totaux (aide liée ou non liée). Des évaluations de l'action des donateurs sont également réalisées dans le cadre d'examens collégiaux ou collectifs entre membres du CAD.

Des systèmes de suivi au niveau national de l'action des donateurs compléteraient l'activité du CAD en permettant de rassembler et d'évaluer des informations dans des conditions plus proches des besoins des bénéficiaires. À partir d'un examen minutieux des relations en matière d'aide en République-Unie de Tanzanie, Helleiner (2000) a proposé divers types d'indicateurs qui pourraient être utiles aux bénéficiaires: degré d'intégration des dépenses d'APD dans le budget public des bénéficiaires; degré de coordination et d'intégration des projets et des dépenses des donateurs dans les plans nationaux et sectoriels, et degré d'alignement sur les priorités déclarées des gouvernements bénéficiaires; prévisibilité et fiabilité des flux d'aide, y compris, en particulier, le lien entre les versements et les engagements antérieurs; profil temporel des versements d'aide par rapport aux chocs ou aux perturbations qui provoquent un besoin de liquidité et imposent d'accroître l'appui au budget et à la balance des paiements; importance de la pratique des achats publics liés; pourcentage de l'aide dépensée en assistance technique liée au pays donateur; niveau des engagements à long terme des donateurs; mesure dans laquelle les donateurs facilitent une appropriation nationale des programmes de développement; et proportion de l'aide affectée à des fins de développement plutôt qu'à des fins d'assistance humanitaire ou d'allégement de la dette. Pour un partenariat efficace, il est également essentiel que l'information soit fournie par les donateurs dans les catégories statistiques qu'utilisent les pays bénéficiaires et que les donateurs répondent aux demandes d'informations de ces pays.

Des systèmes de suivi au niveau des pays bénéficiaires de l'action de donateurs présentent un intérêt particulier dans le cadre du processus DSRP; ils offrent un moyen pratique d'encourager et de suivre l'alignement des donateurs sur les différents DSRP, et de renforcer les partenariats en garantissant aux bénéficiaires l'accès à une information en temps voulu et sous une forme qui peut faciliter l'établissement des programmes et des budgets nationaux. C'est également un moyen concret d'atteindre certains objectifs essentiels de la stratégie DSRP.

Un tel système a déjà été mis en place en République-Unie de Tanzanie. Des efforts ont été engagés dès 1995 pour améliorer les relations en matière d'aide; une évaluation indépendante de ces relations, financée par le Gouvernement danois en accord avec le Gouvernement tanzanien, a abouti à un certain nombre de recommandations concrètes adressées au Gouvernement du pays et aux donateurs. Un accord a été conclu entre le Gouvernement tanzanien et les pays nordiques sur la façon dont les relations en matière d'aide pouvaient être améliorées, ce qui a conduit à un plus large débat avec l'ensemble des donateurs sur les mesures concrètes à prendre. À la réunion du Groupe consultatif de 1999, le principe a été accepté d'instituer un processus indépendant de suivi des relations en matière d'aide; en 2000, une stratégie d'assistance à la République-Unie de Tanzanie a été élaborée pour régir les relations en matière d'aide entre le Gouvernement et ses partenaires de développement. À la réunion du Groupe consultatif de 2000, il a été décidé que l'exécution de la stratégie comprendrait un suivi et une évaluation indépendants non seulement des résultats obtenus en République-Unie de Tanzanie, mais aussi de l'action des donateurs.

Par la suite, la Fondation pour la recherche économique et sociale, ONG indépendante tanzanienne à but non lucratif, a été désignée pour coordonner de façon impartiale ce suivi indépendant, avec le soutien financier de donateurs coordonné par le PNUD. Le Groupe de suivi indépendant se compose de trois Tanzaniens, de trois experts de pays donateurs et d'un Africain non tanzanien. Toutes ces personnes ont été sélectionnées en fonction de leur absence totale de liens avec le Gouvernement tanzanien ou avec des administrations donatrices. Le Groupe a commencé de travailler au début de 2002, et il présentera son rapport à la réunion du Groupe consultatif de 2002. Toutes les parties se sont engagées à soutenir ses travaux jusqu'à la fin de 2003, époque à laquelle un bilan sera établi de l'expérience acquise.

4. LES PARTENARIATS ET L'INSUFFISANCE DES MOYENS FINANCIERS CONSACRÉS À LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

Lorsqu'ils élaborent leurs stratégies de réduction de la pauvreté, les gouvernements doivent être en mesure de programmer les futures dépenses publiques en commun avec les donateurs. L'un des objectifs essentiels des DSRP est de faire en sorte que les recettes publiques et l'aide soient clairement utilisées plus efficacement pour réduire la pauvreté. On pourrait toutefois obtenir de meilleurs résultats en augmentant les ressources consacrées à la réduction de la pauvreté et en faisant en sorte que les dépenses publiques y contribuent plus efficacement. L'augmentation des ressources n'aura cependant d'effets que si les gouvernements étudient avec les donateurs les avantages et les inconvénients des différentes options qui s'offrent à eux et compte tenu du volume d'aide. Dans l'intervalle, les DSRP n'auront nécessairement qu'un effet limité sur la pauvreté.

Les pays sont actuellement censés présenter des DSRP établissant des prévisions de financement extérieur « réalistes ». Il est théoriquement possible, comme le fait observer le FMI, de fonder les projections à moyen terme sur un scénario plus normatif en ce qui concerne l'octroi de dons et de prêts à des conditions favorables, fixant des objectifs en matière de réduction de la pauvreté et de croissance économique, plutôt que sur la poursuite des tendances à la baisse et des déficits de financement (FMI, 2000). Si les donateurs s'engagent à fournir une assistance importante dès le stade de l'élaboration des programmes, il est alors possible de prévoir dès le début un accroissement des dépenses publiques compatible avec une politique budgétaire prudente. Dans la pratique toutefois ce n'est pas le cas, et l'insuffisance des moyens financiers disponibles pour mettre en œuvre les programmes de réduction de la pauvreté apparaît au fur et à mesure de l'élaboration des DSRP. L'importance de ces programmes est alors revue à la baisse pour faire en sorte que le DSRP soit jugé réaliste et donc susceptible de recevoir un appui de la part des donateurs.

Les DSRP préparés par l'Ouganda et la République-Unie de Tanzanie illustrent ce phénomène. Dans le cas de la République-Unie de Tanzanie, les études techniques avaient révélé que les dépenses nécessaires pour assurer un niveau acceptable de soins de santé représentaient environ 9 dollars É.-U. par personne. Cela représentait un doublement des crédits budgétaires, ce qui était considéré irréaliste compte tenu des projections budgétaires globales. Les dépenses devaient donc être limitées aux ressources disponibles, ce qui signifiait que les services de santé tomberaient à court terme en deçà des niveaux jugés acceptables (Tanzanian Authorities, 2000). En Ouganda, les discussions avec les ministères compétents ont révélé un déficit de financement d'environ 37 % pour assurer le financement intégral des programmes prévus dans le plan d'action pour l'éradication de la pauvreté/DSRP²⁴. Bien que les autorités considéraient cet accroissement essentiel pour atteindre les objectifs initiaux de ces programmes, le rapport d'évaluation conjoint a fait observer que des augmentations de cette importance étaient clairement incompatibles avec la stabilité macroéconomique et que, par conséquent, le Gouvernement était en train d'affiner ses calculs, d'ajuster les activités et les objectifs et de les classer par priorité (FMI/IDA, 2001b: 5). Comme l'indique le rapport du Gouvernement, cela signifiait que la mise en œuvre du plan d'action pour l'éradication de la pauvreté/DSRP prendrait plus longtemps que prévu et que le Gouvernement devait classer les différentes mesures en fonction de leur priorité de façon à parvenir à un programme plus réaliste pour planifier les dépenses publiques à moyen terme (Ouganda, 2001: 12).

Un autre problème pour les gouvernements tient au caractère imprévisible des flux d'aide, ce qui gêne fortement l'élaboration et la mise en œuvre des

L'augmentation des ressources consacrées à la réduction de la pauvreté n'aura d'impact que si les gouvernements étudient avec les donateurs les avantages et les inconvénients des différentes options compte tenu du volume d'aide extérieure.

Il serait plus facile de lutter contre la pauvreté si les flux d'aide publique au développement présentaient un caractère nettement plus prévisible à long terme.

DSRP. Si un gouvernement fait l'hypothèse que tous les engagements se concrétiseront et qu'en fait l'aide sera plus importante, non seulement il sous-estime les moyens dont il disposera pour lutter contre la pauvreté mais il aura en outre des problèmes à absorber l'excédent imprévu. Si, en revanche, les décaissements sont inférieurs aux engagements, il aura alors un problème difficile à résoudre, à savoir adapter le niveau de dépenses à l'aide effectivement reçue et répartir les réductions entre les divers postes de dépenses publiques. L'incertitude quant au niveau de financement extérieur combiné à l'objectif final, qui est la stabilisation macroéconomique (faible déficit budgétaire et recours limité à l'emprunt intérieur) signifie que les gouvernements doivent limiter les dépenses consacrées à la lutte contre la pauvreté. L'un des aspects importants de l'aide fournie au titre de l'Initiative PPTTE est que les gouvernements connaissent parfaitement le calendrier des décaissements. La lutte contre la pauvreté serait plus facile si l'aide publique au développement était également beaucoup plus prévisible à long terme.

Une prévisibilité accrue se traduit en outre par une marge de manœuvre plus importante en matière budgétaire car les autorités sont alors en mesure de calculer le déficit en tenant compte des dons et de l'élément de libéralité des prêts. Il peut en résulter une très grande différence en ce qui concerne l'importance du déficit budgétaire. La pratique actuelle consiste à établir une distinction entre déficit avant et après les dons, ce dernier étant de plus en plus considéré comme la mesure appropriée pour les pays qui sont dépendants à long terme des dons et d'une aide à des conditions de faveur. Toutefois, de même que l'encours de la dette contractée à des conditions favorables, les nouveaux prêts peuvent être divisés en composantes implicites correspondant aux dons et aux prêts aux conditions du marché. On peut alors calculer le déficit budgétaire sur la base des dons plus l'élément de libéralité des prêts. La non-prise en compte de celui-ci pourrait se traduire par une politique budgétaire trop rigoureuse (Bevan et Adams, 2001: 3). En République-Unie de Tanzanie, par exemple, les projections faisaient apparaître un déficit budgétaire correspondant à 1 % du PIB en 2000-2001 mais un excédent de 5 % en tenant compte des dons et de l'élément de libéralité des prêts. Cette méthode de calcul peut être appliquée plus largement, en particulier si l'aide des donateurs est davantage prévisible.

Nombre de politiques financières, budgétaires et macroéconomiques qui peuvent contribuer à créer les conditions de base nécessaires à une accumulation plus rapide de capital dans les PMA et au développement grâce à l'apprentissage ne sont pas soumises à des contraintes liées aux accords de l'OMC.

5. DROITS ET OBLIGATIONS LIÉS À L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

Le dernier aspect de la responsabilisation et de l'autonomie décisionnelle des autorités concerne la nature des droits et des obligations liés à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Nombre de politiques financières, budgétaires et macroéconomiques qui peuvent contribuer à créer des conditions de base d'une accumulation plus rapide de capital dans les PMA et du développement grâce à l'apprentissage ne sont pas limitées par des obligations liées à l'appartenance à l'OMC, comme c'est d'ailleurs le cas dans une très large mesure pour les institutions et les réseaux informels indispensables à la mise en œuvre de ces politiques. Les PMA sont toujours autorisés à recourir à différentes formes de soutien direct et indirect pour la promotion des exportations, ainsi qu'à diverses formes de protection et à d'autres mesures de soutien, en particulier temporaires, afin de faciliter la création de certaines activités destinées à accroître le niveau de vie général de la population.

Ainsi, l'Accord de l'OMC sur les subventions et les mesures compensatoires reconnaît « que les subventions peuvent jouer un rôle important dans les programmes de développement économique des pays en développement

membres » (secrétariat du GATT, 1994: art. 27). Les PMA qui sont membres de l'OMC, ainsi que les pays en développement membres dont le PNB par habitant est inférieur à 1 000 dollars par an, ne sont pas concernés par l'interdiction de subventionnement des exportations. En outre, ils ne sont pas non plus concernés par l'interdiction de subventions pour l'utilisation de biens intérieurs au lieu de biens importés, et ce pendant une période de huit ans à compter de l'entrée en vigueur de l'Accord de l'OMC, contre cinq ans dans le cas d'autres pays en développement. Il importe également que les parties contractantes à l'Accord d'Uruguay reconnaissent « que la réalisation des objectifs de l'Accord sera facilitée par le développement progressif de leurs économies, en particulier dans le cas des parties contractantes dont l'économie ne peut assurer à la population qu'un faible niveau de vie et en est au premier stade de son développement »... et « qu'il peut être nécessaire pour ces parties contractantes, afin qu'elles puissent exécuter leurs programmes et leur politique de développement économique orientée vers le développement du niveau de vie général de la population, de prendre des mesures de protection ou d'autres mesures affectant les importations et que de telles mesures sont justifiées pour autant que la réalisation des objectifs de l'Accord s'en trouve facilitée » (secrétariat du GATT, 1994, art. 18). En outre, la Décision sur les mesures en faveur des pays les moins avancés énonce que les pays les moins avancés, tout en se conformant aux règles générales énoncées dans les instruments négociés au cours du Cycle d'Uruguay, « ne seront tenus de contracter des engagements et de faire des concessions que dans la mesure compatible avec les besoins du développement, des finances et du commerce de chacun d'entre eux, ou avec leurs capacités administratives et institutionnelles » (ibid.: 464) et que « les règles énoncées dans les divers accords et instruments et les dispositions transitoires prévues dans le cadre du Cycle d'Uruguay devraient être appliquées de manière flexible et favorable en ce qui concerne les pays les moins avancés » (ibid.: 464-465).

Il importe que les PMA se familiarisent avec leurs droits et que l'assistance technique les aide à cet égard. Il importe également que leurs obligations, telles qu'elles se manifestent dans la pratique, soient conformes à l'esprit des accords de l'OMC. La fixation de délais artificiels et arbitraires, comme c'est le cas en ce qui concerne les subventions pour l'utilisation de biens intérieurs, doit être évitée. Les règles de l'OMC, au fur et à mesure de leur évolution, doivent permettre aux pays très pauvres d'adopter les mesures dont ils ont besoin pour sortir du piège de la pauvreté. Dans ce que l'on appelle désormais l'Agenda de Doha pour le développement, les États membres de l'OMC reconnaissent implicitement la nécessité d'instaurer un rapport objectif entre les règles de l'OMC et l'autonomie des autorités nationales en matière de politique macroéconomique de façon à favoriser le développement et la lutte contre la pauvreté dans les pays où le niveau de vie est peu élevé.

F. Conclusion

Il est très possible que les modifications apportées à la politique économique à la suite du lancement de l'approche DSRP ne suffisent pas à encourager l'adoption de mesures plus efficaces de réduction de la pauvreté dans les PMA. L'approche DSRP a suscité des attentes très importantes et a permis d'obtenir des résultats significatifs du point de vue de l'élaboration des politiques au niveau des pays. En particulier, ceux-ci jouent un rôle directeur plus important dans l'élaboration des stratégies de réduction de la pauvreté; des efforts très importants sont en cours pour mieux gérer les dépenses publiques et établir un lien entre élaboration du budget et réduction de la pauvreté; la responsabilité de la lutte contre la pauvreté, qui était auparavant confiée à des ministères mineurs chargés

Il importe que les PMA se familiarisent avec leurs droits et que l'assistance technique les aide à cet égard.

Dans ce que l'on appelle désormais l'Agenda de Doha pour le développement les États membres de l'OMC reconnaissent implicitement la nécessité d'instaurer un rapport objectif entre les règles de l'OMC et l'autonomie des autorités nationales en matière de politique macroéconomique de façon à favoriser le développement et la lutte contre la pauvreté dans les pays où le niveau de vie est peu élevé.

Les politiques décrites dans la première génération de DSRP intérimaires et de DSRP risquent de se traduire par une exposition accrue à la concurrence farouche sur les marchés mondiaux sans pour autant faciliter le développement des capacités de production nécessaires pour être compétitifs sur ces marchés. En outre, la coopération pour le développement international se traduira par un renforcement des règles en matière d'action sociale.

La réalisation des objectifs énoncés dans les stratégies de réduction de la pauvreté axées sur le développement devrait incomber au premier chef aux entreprises privées... Le développement devrait être catalysé et orienté par des autorités pragmatiques qui, grâce à une bonne gouvernance des marchés, canalisent le désir de rentabilité en faveur du développement national et de la réduction de la pauvreté.

de l'action sociale, est maintenant confiée aux Ministères des finances et de la planification et enfin la société civile participe davantage à l'élaboration des stratégies nationales. Toutefois, pour réduire véritablement la pauvreté quand celle-ci est généralisée, il sera indispensable d'adopter une approche réellement novatrice qui va au-delà des politiques d'ajustement et de relier les DSRP, qui sont des plans d'action triennaux, aux stratégies de développement à long terme.

L'expérience montre que les politiques d'ajustement peuvent se traduire par un accroissement des exportations. Toutefois, leur impact sur l'investissement et l'épargne intérieure, ainsi que sur la transformation structurelle, reste limité et les éventuelles accélérations de la croissance sont généralement éphémères. La première génération de DSRP intérimaires et de DSRP a tendance à se fonder sur les politiques d'ajustement existantes mais ce n'est pas en combinant des dépenses publiques en faveur des pauvres avec des réformes structurelles à la fois plus profondes et plus générales et avec les politiques macroéconomiques des années 90 que l'on atteindra les objectifs fixés. Au contraire, les PMA risquent de perdre sur tous les tableaux: les politiques adoptées dans le cadre des nouvelles stratégies de réduction de la pauvreté se traduiront par une exposition accrue à la concurrence farouche sur les marchés mondiaux, sans pour autant faciliter le développement des capacités de production et d'offre indispensables pour être compétitifs sur ces marchés. En outre, les autorités seront de plus en plus dépendantes de la coopération internationale en faveur du développement et adopteront un nombre croissant de réglementations et de dispositions administratives destinées à orienter l'action sociale.

Il y a une autre solution: l'élaboration de stratégies de réduction de la pauvreté axées sur le développement, c'est-à-dire qui encouragent la croissance économique et le développement général par des politiques macroéconomiques moins restrictives, une intervention active des autorités en faveur de l'investissement, des exportations et de l'épargne et des mesures sectorielles destinées à accroître les capacités de production et d'offre comme à faire en sorte que les groupes vulnérables ne restent pas en marge de la croissance économique. La réalisation des objectifs fixés incomberait au premier chef aux entreprises privées. Cela ne doit toutefois pas être interprété comme un argument en faveur du laisser-faire. En fait, le développement devrait être catalysé et orienté par des autorités pragmatiques qui, grâce à une bonne gouvernance des marchés, canalisent le désir de rentabilité en faveur du développement national et de la réduction de la pauvreté.

Il convient en particulier de veiller à ce que les petites et moyennes entreprises aient accès à un financement à des taux d'intérêt qui leur permettent d'être compétitives sur les marchés internationaux, et de diffuser plus largement les meilleures pratiques internationales existantes en matière de production et de marketing. Les mesures destinées à favoriser le développement des capacités d'offre doivent s'inscrire dans un environnement macroéconomique favorable conçu pour atteindre les objectifs de développement à long terme plutôt que simplement une stabilisation à court terme. Il faudrait également prendre des mesures pour éviter la marginalisation de groupes sociaux et de régions particuliers au sein d'un pays et accorder une attention particulière à la création et au maintien de moyens de subsistance compte tenu de la croissance de la structure de l'économie.

Pour cela cependant il faut que les autorités nationales jouissent d'une plus grande autonomie en matière d'élaboration de leurs politiques économiques. L'approche DSRP devrait permettre d'élaborer des stratégies de réduction de la pauvreté qui offrent des solutions réellement novatrices et en progrès par rapport aux anciennes politiques de réformes et d'ajustement économique, mais il est

essentiel que les autorités soient véritablement responsables car, comme en conviennent tous les participants, tout le processus repose sur cette responsabilisation. La reconstitution des capacités de l'État, qui ont été fortement amoindries par les politiques d'ajustement, est indispensable au succès de toute stratégie de réduction de la pauvreté. Les autorités doivent également pouvoir étudier librement différentes options et élaborer, avec les intéressés au niveau national, des stratégies de réduction de la pauvreté plus étroitement intégrées aux stratégies du développement à long terme. Le risque toujours présent d'une interruption de l'assistance extérieure à des conditions favorables limite la créativité qui pourrait accompagner une responsabilisation accrue et l'intérêt sur le plan politique d'une pensée libre. Il faut réduire la conditionnalité et la rendre plus souple au lieu de simplement la simplifier conformément aux mandats reçus par les institutions financières internationales. Par ailleurs, la nature des politiques devrait résulter des DSRP.

Les donateurs devraient être favorables à des modes de pensée novateurs concernant la réduction de la pauvreté grâce au développement. Les flux d'aide doivent être harmonisés avec les objectifs des stratégies de réduction de la pauvreté élaborées par les autorités et les mesures prévues par ces stratégies, dans toute la mesure possible, transiter par les systèmes nationaux, et être plus prévisibles. Les conséquences d'un accroissement de l'aide sur la réduction de la pauvreté devraient être étudiées avec les donateurs. Il faudrait également mettre en place des systèmes destinés à suivre l'aide fournie par les donateurs au niveau du pays afin d'encourager la constitution de partenariats et de mesurer les progrès réalisés dans ce domaine.

Enfin, il est indispensable d'accorder une attention particulière aux obstacles entravant l'accès au financement extérieur, aux technologies et aux marchés, qui limitent nécessairement ce qui peut être réalisé au niveau intérieur.

Il faut réduire la conditionnalité et la rendre plus souple au lieu de simplement la simplifier conformément aux mandats confiés aux institutions financières internationales.

Notes

1. Le présent chapitre contient une longue liste de références qui a été conçue pour servir de source de réflexion sur les stratégies nationales de développement et sur la réduction de la pauvreté.
2. La présente section s'inspire fortement des débats de la Conférence internationale de la Banque mondiale sur les stratégies de réduction de la pauvreté qui s'est tenue à Washington D.C. du 14 au 17 janvier 2002, ainsi que des communications distribuées à cette occasion. Un grand nombre d'entre elles sont reproduites dans FMI/Banque mondiale (2002a) et peuvent être consultées sur le site www.imf.org/external/np/prspgen/review/2002/conf/index.htm.
3. Au sujet de la conception initiale de l'approche DSRP, voir FMI/IDA (1999a, 1999b), FMI/Banque mondiale (1999) et Groupe de la Banque mondiale (2000); concernant les progrès réalisés récemment dans la mise en œuvre de cette approche, voir FMI/IDA (2001c, 2001d), IDA (2001) et FMI/Banque mondiale (2002). Les différences entre la FRPC et la FASR sont bien résumées dans FMI (2000).
4. Pour connaître l'opinion de certaines organisations de la société civile sur l'approche DSRP, voir EURODAD (2001), Jubilee South (2001), North/South Coalition/IBIS(2001), OXFAM International (2001), Tanzanian Social and Economic Trust (2001) et World Vision (2001). On peut trouver une évaluation de cette approche sous l'angle des droits de l'homme dans Nations Unies (2001a), Hunt, Nowak et Osmani (2002) et Lizin (2002).
5. Voir, par exemple, Department for International Development (2001), Kitta (2002), OCDE (2001a), OIT (2002) et OMS (2001).
6. Pour un examen plus détaillé du cadre macroéconomique des DSRP et de la nécessité d'une plus grande marge de manœuvre budgétaire, voir Adam et Bevan (2001) et Bevan et Adam (2001).
7. Pour avoir un aperçu des modifications apportées au processus d'élaboration des politiques, voir PNUD (2001). Concernant les études de pays sur les changements intervenus dans l'élaboration des politiques dans certains PMA, voir ODI (2001) pour l'Afrique subsaharienne, et Malaluan et Guttal (2002) pour certains PMA asiatiques.

- Douangdy (2002) résume les opinions de responsables gouvernementaux asiatiques associés au processus DSRP, et McGee (2001) procède à une évaluation documentaire très détaillée des processus de participation à l'établissement des DSRP en Afrique subsaharienne.
8. 34 PMA participent à des programmes financés par la FAS et la FASR depuis 1998; un tiers d'entre eux ont bénéficié de programmes financés par le FMI pendant plus de la moitié du nombre total de mois courant entre le début de 1988 et la fin de 1999, date à laquelle la FASR a été transformée en Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC); 27 pays se sont efforcés de mettre en œuvre les mesures convenues pendant trois ans au moins au cours de cette période (voir CNUCED, 2000: 103-108).
 9. Parmi les évaluations récentes des programmes du FMI figurent Przeworski et Vreeland (2000) et Bird (2001). Easterley (2001a) estime que le fait que les pays en développement continuent d'enregistrer une stagnation, malgré des réformes directives qui semblent améliorer ce que l'on considère comme étant les bons éléments fondamentaux pour la croissance, est une des énigmes les plus importantes de la période 1980-2000. Après avoir examiné les effets économiques de plusieurs prêts d'ajustement consentis par le FMI et la Banque mondiale entre 1980 et 1998, il conclut « à l'absence d'impact systématique des prêts d'ajustement sur la croissance » (Easterley, 2001b): 4, et constate que l'adoption de programmes d'ajustement est statistiquement associée à la diminution de l'ampleur de la réduction de la pauvreté découlant d'un taux de croissance donné. EURODAD (2001) rend compte d'un échange de vues entre la Banque mondiale et des ONG sur les conclusions de l'évaluation des programmes d'ajustement réalisée par SAPRIN.
 10. Pour une définition claire d'une stratégie de développement, donnée dans un contexte différent, voir OCDE (2001b).
 11. L'approche préconisée est analogue à l'un des points du débat des chefs d'État consacré à l'« Esprit de Monterrey » lors de la Conférence internationale des Nations Unies sur le financement du développement qui s'est tenue à Monterrey du 18 au 23 mars 2002, où l'engagement a été pris d'aider les pays les plus pauvres à doubler la taille de leur économie en 10 ans afin d'atteindre les objectifs de développement du Millénaire.
 12. La présente section s'inspire en particulier des travaux de la CNUCED sur les stratégies de développement en Asie de l'Est et leur application dans d'autres contextes. Voir notamment CNUCED (1994, 1996, 1998, 2002a).
 13. Pour une description théorique de la nature des politiques de promotion des exportations qui vont au-delà de l'élimination des biais contraires aux exportations, voir Bhagwati (1998). La Banque mondiale considère que les stratégies de développement des exportations étaient le principal facteur du développement des économies de l'Asie de l'Est, et propose une interprétation de leurs divers éléments (Banque mondiale, 1993). Pour une description précise de la nature des stratégies de développement des exportations des économies de l'Asie de l'Est, voir Bradford (1986, 1990, 1994). Sur les programmes de promotion des exportations de produits manufacturés, voir Radelet (1999).
 14. Pour le développement des exportations de produits de base dans le contexte de l'organisation mondiale de la production, voir Gibbon (2001).
 15. Pour une discussion de l'importance des politiques méso-économiques pour la réduction de la pauvreté dans les programmes d'ajustement, voir Banque mondiale (1990).
 16. La CEPALC a développé ces idées dans une série de publications, en particulier CEPALC (1990, 1995, 1996, 2000). Certains éléments conceptuels de base importants sont décrits dans French-Davis (1988, 1993), et Ramos (1995) en décrit l'application à un développement fondé sur l'exploitation des ressources naturelles. Des résumés de l'application de cette approche pour l'élaboration de politiques différentes de celles préconisées par le consensus de Washington figurent dans Ocampo (1999, 2001).
 17. La FAO (2001) et l'ONUDI (ONUDI, 2001) expliquent l'importance de l'accroissement des capacités de production de l'agriculture et de l'industrie, respectivement, pour lutter contre la pauvreté dans les PMA. Le FIDA (FIDA, 2001) place le développement de la production agricole au cœur de sa stratégie de réduction de la pauvreté dans les pays en développement.
 18. Cela peut conduire à la promotion de systèmes nationaux pour l'innovation. Voir par exemple CNUCED (1999) et CNUCED (2002d) en ce qui concerne l'Éthiopie.
 19. Pour une discussion de ce qui a marché et ce qui n'a pas marché dans le cas des nouvelles économies industrielles, voir Amsden (2001). La façon dont des pays maintenant développés ont activement utilisé des politiques commerciales et industrielles « hétérodoxes » lors des premières phases de leur développement est examinée dans Chang (2002).
 20. Pour une discussion des principes communs sur lesquels sont fondés les programmes de crédit et de travaux publics pour la création d'emplois, voir Lipton (1996).

21. Certains observateurs vont plus loin. Lors de consultations consacrées à la conditionnalité du FMI, un fonctionnaire de la Banque mondiale aurait déclaré que l'élaboration des DSRP est un exercice obligatoire, au cours duquel ceux qui ont de l'argent disent à ceux qui veulent de l'argent ce qu'ils doivent faire pour l'obtenir (Alexander, 2001, in FMI, 2001d: 147).
22. Pour une discussion de l'évolution de la conditionnalité du FMI, voir FMI (2001b, 2001c).
23. Pour un examen plus approfondi, voir CNUCED (2000: chap. 6).
24. Le Plan d'action pour l'éradication de la pauvreté de l'Ouganda a été élaboré en 1997, avant l'adoption de l'approche DSRP.

Bibliographie

- Adam, C.S. and Bevan, D. L. (2001). PRGF stocktaking exercise on behalf of DFID, November. In: IMF/World Bank (2002a).
- Akyüz, Y. and Gore, C. (2001). African economic development in a comparative perspective, *Cambridge Journal of Economics*, 25 (3): 265-288.
- Alexander, N. (2001). Short comment on conditionality. In: IMF (2001d).
- Amsden, A.H. (1994). Why isn't the whole world experimenting with the East Asian model to develop? Review of the East Asian Miracle, *World Development*, 22 (4): 672-634.
- Amsden, A.H. (2001). *The Rise of « The Rest »: Challenges to the West from Late-Industrializing Economies*, Oxford University Press, New York and Oxford.
- Andersen, B., Kozul-Wright, Z. and Kozul-Wright, R. (2000). Copyrights, competition and development: the case of the music industry, UNCTAD Discussion Paper 145, Geneva.
- Arkadie, B. van (2001). Vietnamese growth in the 1990s: lessons to be learnt, background report for *The Least Developed Countries Report 2002*.
- Banque mondiale (1990). *Making Adjustment Work for the Poor: a Framework for Policy Reform in Africa*, World Bank, Washington DC.
- Banque mondiale (1993). *The East Asian Miracle: Economic Growth and Public Policy*, World Bank, Washington DC.
- Banque mondiale (1997). Adjustment lending in Sub-Saharan Africa: an update, Report No.16594, Washington DC.
- Banque mondiale (2000). Poverty Reduction Strategy Papers: Internal Guidance Note, Operations Policy and Strategy, January, Washington DC.
- Berg, E. (1993). *Rethinking Technical Cooperation: Reforms for Capacity Building in Africa*, UNDP and Development Alternatives, Inc., New York.
- Bevan, D.L. and Adam C.S. (2001). Guidance note: poverty reduction strategies and the macroeconomic framework, mimeo, prepared for the Department for International Development, Department of Economics, University of Oxford.
- Bhagwati, J. (1988). Export promoting trade strategy: issues and evidence, *World Bank Research Observer*, 3 (1): 27-57.
- Bird, G. (2001). IMF programs: do they work? Can they be made to work better?, *World Development*, 29 (11): 1849-1865.
- Bradford, C.I. (1986). East Asian «models»: myths and lessons. In J.P. Lewis, ed., *Development Strategies Reconsidered*, Overseas Development Council, Washington DC.
- Bradford, C.I. (1990). Policy interventions and markets: development strategy typologies and policy options. In Gereffi, G. and Wyman, D.L., eds., *Manufacturing Miracles: Paths to Industrialization in Latin America and East Asia*, Princeton University Press, Princeton, New Jersey.
- Bradford, C.I. (1994). From trade-driven growth to growth-driven trade: re-appraising the East Asian development experience, OECD, Paris.
- CCI (2001). *Converting LDC Export Opportunities into Business: A Strategic Response*, United Nations publication, sales no. E.01.III.T.8, ITC and Odin, Geneva.
- CEPALC (1990). *Changing Production Patterns with Social Equity*, United Nations publication, sales no. E.90.IIG.6, Santiago, Chile.
- CEPALC (1995). *Latin America and the Caribbean: Policies to Improve Linkages with the Global Economy*, United Nations publication, sales no. E.95.II.G.6, Santiago, Chile.
- CEPALC (1996). *Strengthening Development: The Interplay of Macro- and Microeconomics*, United Nations publication, sales no. E.96.II.G.2, Santiago, Chile.
- CEPALC (2000). *Equity, Citizenship, Development*, United Nations publication, Santiago, Chile.
- Chang, H-J. (2002). *Kicking Away the Ladder: Development Strategy in Historical Perspective*, Anthem Press, London.
- CNUCED (1994). *Trade and Development Report, 1994, Part II, chapter 1, The visible hand and the industrialization in East Asia*, United Nations publication, sales no. E.94.II.D.2.
- CNUCED (1996). *Trade and Development Report, 1996, Part II*, United Nations publication, sales no. E.96.II.D.6.

- CNUCED (1998). *Trade and Development Report*, 1998, Part II, African Development in a Comparative Perspective, United Nations publication, sales no. E.98.II.D.6.
- CNUCED (1999). *The Science, Technology and Innovation Policy Review in Colombia*, United Nations, New York and Geneva.
- CNUCED (2000). *The Least Developed Countries 2000 Report*, United Nations publication, sales no. E.00.II.D.21, United Nations, Geneva.
- CNUCED (2002a). *Development strategies in a globalizing world*, mimeo, Division on Globalization and Development Strategies, UNCTAD, Geneva.
- CNUCED (2002b). *Youth Forum proceedings: the music industry workshop*, UN LDC-III Conference, Brussels, 19 May 2001, United Nations, New York and Geneva. Forthcoming.
- CNUCED (2002c). *Growing micro and small enterprises in LDCs. The « missing middle » in LDCs: why micro and small enterprises are not growing*, Enterprise Development Series, UNCTAD, Geneva.
- CNUCED (2002d). *Investment and Innovation Policy Review in Ethiopia*, UNCTAD/ITE/pPC/MISC 4, United Nations, New York/Geneva.
- Commission européenne (2000). *Review of conditionalities used for the floating HIPC completion point*, SPA task team on contractual relationships and selectivity, 27 November, Brussels.
- Commission européenne (2001a). *Comparative review of I-PRSP targets and conditionalities for HIPC completion point*, SPA task team on contractual relationships and selectivity, 1 October, Brussels.
- Commission européenne (2001b). *PRSP review: key issues*, October. In: IMF/World Bank (2002a).
- Department for International Development (DFID) (2001). *UK DFID contribution to PRSP Review*, December. In: IMF/World Bank (2002a).
- Douangdy, S. (2002). *Report on the Regional Conference on National Poverty Reduction Strategies*, held in Hanoi, 4-6 December 2001, presentation at the IMF/World Bank International Conference on Poverty Reduction Strategies, Washington DC, 14-17 January 2002.
- Easterley, W. (2001a). *The lost decades: developing countries' stagnation in spite of policy reform 1980-1998*, *Journal of Economic Growth*, 6: 137-157.
- Easterley, W. (2001b). *The effect of IMF and World Bank programmes on poverty*, WIDER Discussion Paper No. 2001/102.
- EURODAD (2001). *Many dollars, any change? Part I: The changing nature of development cooperation: building ownership; Part II: Have structural adjustment policies failed the poor-*, October. In: IMF/World Bank (2002). Also available at <http://www.worldbank.org/poverty/strategies/review/extrev.htm>.
- FAO (2001). *The role of agriculture in the development of LDCs and their integration into the world economy*, paper prepared for the Third United Nations Conference on the Least Developed Countries (Brussels, 14-20 May 2001), Rome.
- FIDA (2001). *Rural Poverty Report 2001*, Oxford University Press, New York.
- FMI (2000). *Key features of IMF Poverty Reduction and Growth Facility (PRGF) Supported Programs*, prepared by the Policy Development and Review Department, 16 August (available at <http://www.imf.org/external/np/prgf/2000/eng/key.htm>).
- FMI (2001a). *HIPC debt relief programs and poverty reduction: press conference transcript* (available at <http://www.imf.org/external/np/tr/2001/tr01043.htm>).
- FMI (2001b). *Structural conditionality in Fund-supported programs*, 16 February, Washington DC.
- FMI (2001c). *Streamlining structural conditionality: review of initial experience*, 10 July 2001, Washington DC.
- FMI (2001d). *External comments and contributions on IMF conditionality*, September, Washington DC. (<http://www.imf.org/external/np/pdr/cond/2001/eng/collab/comment.pdf>).
- FMI/Banque mondiale (1999) *Building Poverty Reduction Strategies in developing countries*, Development Committee, DC/99-29, 22 September, Washington DC.
- FMI/Banque mondiale (2002a). *External comments and contributions on the Joint Bank/Fund Staff Review of the PRSP Approach. Volume I: Bilateral agencies and multilateral institutions; Volume II: Civil society organizations and individual contributions*, IMF and World Bank, Washington DC (<http://www.imf.org/external/np/prsp/review/2001> or <http://www.worldbank.org/poverty/strategies/review/extrev.htm>).
- FMI/Banque mondiale (2002b). *Review of the PRSP experience: an issues paper for the January 2002 conference*. (<http://www.worldbank.org/poverty/strategies/review/index.htm>).
- FMI/IDA (1999a). *Poverty Reduction Strategy Papers: status and next steps*, 10 November, Washington DC.

- FMI/IDA (1999b). Poverty Reduction Strategy Papers: operational issues, 10 December, Washington DC.
- FMI/IDA (2001a). Tracking of poverty-reducing public spending in heavily indebted poor countries (HIPC), 27 March, Washington DC.
- FMI/IDA (2001b). Joint Staff Assessment of the Uganda PRSP Progress Report, 9 March, Washington DC.
- FMI/IDA (2001c). Poverty Reduction Strategy Papers: progress in implementation, 18 April, Washington DC.
- FMI/IDA (2001d) Poverty Reduction Strategy Papers: progress in implementation, 24 September, Washington DC.
- French-Davis, R. (1988). An outline of a neo-structuralist approach, *CEPAL Review*, 34: 37-44.
- French-Davis, R. (1993). Capital formation and the macroeconomic framework: a neostructuralist approach. In: Sunkel, O. *Development from Within: Toward a Neostructuralist Approach for Latin America*, Lynne Rienner Publishers, Boulder and London.
- GATT (1994). *The Results of the Uruguay Round of Multilateral Trade Negotiations*, Geneva.
- Gibbon, P. (2001). Upgrading primary production: a global commodity chain approach, *World Development*, 29 (2): 345-363.
- Groupe des Nations Unies pour le développement (2001). UNDG Guidance Note on the Poverty Reduction Strategy Paper (PRSP), mimeo, United Nations, New York.
- Hayami, Y. (1997). *Development Economics: From the Poverty to the Wealth of Nations*, Clarendon Press, Oxford.
- Helleiner, G. (2000). Toward balance in aid relationships: donor performance monitoring in low-income countries, paper written for a forthcoming Festschrift in honour of Lance Taylor, University of Toronto, Toronto.
- Hellmann, T., Murdock, K. and Stiglitz, J. (1997). Financial restraint: toward a new paradigm. In: Aoki, M., Kim, H.-K., and Okuno-Fujiwara, M., eds., *The Role of Government in East Asian Economic Development: Comparative Institutional Analysis*, Clarendon Press, Oxford.
- HIPC Finance Ministers and PRSP Coordinators (2002). Reviewing PRSPs: the views of HIPC Ministers and PRSP Coordinators, paper circulated at the IMF/World Bank International Conference on Poverty Reduction Strategies, Washington DC, 14-17 January 2002.
- Hunt, P., Nowak, M. and Osmani, S. (2002). Human rights and poverty reduction strategies: a discussion paper, mimeo, paper prepared for the United Nations Office of the High Commissioner for Human Rights, Geneva.
- IDA (2001). Poverty Reduction Strategy Papers and IDA 13, Washington DC.
- Jubilee South (2001). Flawed thinking and failing experiences, November. In: IMF/World Bank (2002a).
- Kitta, S. (2002). Japan Bank for International Cooperation (JBIC) views on PRSPs, summary paper distributed at the IMF/World Bank International Conference on Poverty Reduction Strategies, Washington DC, 14-17 January 2002.
- Kochhar, K. and Coorey, S. (1999). Economic growth: what has been achieved and how? In Bredenkamp, H. and Schadler, S. (eds.), *Economic Adjustment and Reform in Low-income Countries: Studies by the Staff of the International Monetary Fund*, IMF, Washington DC.
- Lipton, M. (1996). Success in anti-poverty, Issues in Development Discussion Paper No. 8, ILO, Geneva.
- Lipton, M. (2000). Rural poverty reduction: the neglected priority, mimeo (<http://wbln0018.worldbank.org/essd/rdv/vta.nsf/gweb/lipton>).
- Lipumba, I.H. (2001). Conditionality and ownership: a view from the periphery. In: IMF (2001d).
- Lizin, A.-M. (2002). Droits de l'homme et extrême pauvreté, rapport soumis par Mme A.-M. Lizin, Experte indépendante, conformément à la résolution 2000/12 de la Commission des droits de l'homme, E/CN.4/2002/55.
- Malaluan, J.J.C., and Guttal, S. (2002). Structural adjustment in the name of the poor: the PRSP experience in the Lao PDR, Cambodia and Vietnam, Focus on the Global South, Thailand (www.focusweb.org).
- McGee, R., with Levene, J. and Hughes, A. (2001). Assessing participation in Poverty Reduction Strategy Papers: a desk-based synthesis of experience in sub-Saharan Africa, draft report, October (<http://www.worldbank.org/poverty/strategies/review/ids1.pdf>).

- Mkandawire, T. (2001). Thinking about developmental states in Africa, *Cambridge Journal of Economics*, 25 (3): 289-314.
- Mosley, P. (2001). Poverty impact of the green revolution and policies for pro-poor growth in Africa and the least developed countries, background paper prepared for *The Least Developed Countries Report 2002*.
- Nations Unies (2001a). The Highly Indebted Poor Countries (HIPC) Initiative: a human rights assessment of Poverty Reduction Strategy Papers, E/CN.4/2001/56.
- Nations Unies (2001b). Programme of Action for the Least Developed Countries for the Decade 2001-2010, 8 June, A/CONF.191/11.
- Nissanke, M.K. (2001). Financing enterprise development in sub-Saharan Africa, *Cambridge Journal of Economics*. 25 (3): 343-369.
- North/South Coalition/IBIS (2001). Input for the PRSP Review: poverty reduction and participation, November. In: IMF/World Bank (2002a).
- Ocampo, J.A. (1999). Beyond the Washington Consensus: an ECLAC perspective, paper presented to the conference on « Beyond the Washington Consensus: Net Assessment and Prospects for a New Approach », organized by the Department of Comparative Research on Development of the École des hautes études en sciences sociales, Paris, and MOST, UNESCO, June, Paris.
- Ocampo, J.A. (2001). Rethinking the development agenda, paper presented at the American Economic Association Annual Meeting Panel « Toward a Post-Washington Consensus on Development and Security », New Orleans, 5-7 January 2001.
- OCDE (2001a). OECD/DAC Input into the PRSP Review, November. In: IMF/World Bank (2002a).
- OCDE (2001b). The DAC *Guidelines: Strategies for Sustainable Development*, OECD, Paris.
- ODI (2001). PRSP Institutionalisation Study: Final Report, submitted to the Strategic Partnership with Africa, 15 October, London (<http://www.odi.org.uk/pppg/institutionalisation.html>).
- OIT (2002). The decent work agenda and poverty reduction: ILO contribution to IMF/World Bank comprehensive review of the Poverty Reduction Strategy process, paper distributed at the IMF/World Bank International Conference on Poverty Reduction Strategies, 14-17 January 2002, Washington DC.
- Okuda, H (1993). Japanese two-steps loans: the Japanese approach to development finance, *Hitotsubashi Journal of Economics*, 34: 67-85.
- OMC (1997). Principal bottlenecks to international business development and the related technical cooperation needs of least developed countries: a business-sector perspective, WT/LDC/HL/3, Geneva.
- OMS (2001). WHO submission to World Bank/IMF Review of PRSPs, « Health in PRSPs », December. In: IMF/World Bank (2002a).
- ONUDI (2001). Building productive capacity for poverty alleviation in least developed countries (LDCs): the role of industry, UNIDO, Vienna.
- Ouganda (2001). Poverty Reduction Paper Progress Report: Uganda Poverty Status Report 2001, Summary, March, Ministry of Finance, Planning and Economic Development, Kampala.
- OXFAM International (2001). Are PRSPs working? OXFAM contribution to the World Bank/IMF Review Process, December 2001. In: IMF/World Bank (2002a).
- PNUD (2001). UNDP: Review of the Poverty Reduction Strategy Paper (PRSP), December. In: IMF/World Bank (2002a).
- Przeworski, A., and Vreeland, J.R. (2000). The effect of IMF programs on economic growth, *Journal of Development Economics*, 62: 385-421.
- Pyatt, G. (1999). Poverty versus the poor. In: Pyatt, G.F. and Ward, M. (eds.), *Identifying the Poor*, IOS Press/ISI, Amsterdam/Voorburg.
- Pyatt, G. (2001a). An alternative approach to poverty analysis, with particular reference to the Poverty Reduction Strategies being developed in the context of the HIPC Initiative, background paper for *The Least Developed Countries Report 2002*.
- Pyatt, G. (2001b). An alternative approach to poverty analysis, mimeo, valedictory address at the Institute of Social Studies, The Hague.
- Radelet, S. (1999). Manufactured exports, export platforms and economic growth, CAER Discussion Paper No. 43, Harvard International Institute for Development, Cambridge, MA (<http://www.hiid.harvard.edu/projects/caer/index.html>).
- Ramos, J. (1995). A development strategy founded on natural resource-based production clusters. *CEPAL Review*, 66: 105-127.
- Reinhardt, N. (2000). Back to basics in Malaysia and Thailand: the role of resource-based exports in their export-led growth, *World Development*, 28 (1): 57-77.
- SPA (2001). SPA's Technical Group input into PRSP Review, with appendices, December 2001. In: IMF/World Bank (2002a).
- Stern, N. (2001). *A Strategy for Development*, World Bank, Washington DC.

- Tanzanian Authorities (2000). The United Republic of Tanzania: <http://www.imf.org/external/NP/prsp/2000/tza/02/index.htm>.
- Tanzanian Social and Economic Trust (TASOET) (2001). Perspectives on the Tanzanian Experience with PRSP-HIPC II, October. In: IMF/World Bank (2002a).
- Teranishi, J. (1997). Sectoral resource transfer, conflict, and macrostability in economic development: a comparative analysis. In: Aoki, M., Kim, H.-K., and Okuno-Fujiwara, M., *The Role of Government in East Asian Economic Development: Comparative Institutional Analysis*, Clarendon Press, Oxford.
- Thin, N., Underwood, M. and Gilling, J. (2001). Sub-Saharan Africa's Poverty Reduction Strategy Papers from social policy and sustainable livelihoods perspectives, a report for the Department for International Development, Oxford, Oxford Policy Management.
- Wangwe, S. (1995). (ed.). *Exporting Africa: Technology, Trade and Industrialization in Sub-Saharan Africa*, UNU/Intech Studies in New Technology, Routledge, London and New York.
- World Vision (2001). World Vision submission to the Comprehensive Review of the PRSP Approach, December. In: IMF/World Bank (2002a).
- Wuyts, M. (2001). Informal economy, wage goods and accumulation under structural adjustment: theoretical reflections based on the Tanzanian experience, *Cambridge Journal of Economics*, 23 (3): 417-438.

Politiques internationales visant une réduction plus efficace de la pauvreté dans les PMA

Chapitre

6

A. Introduction

La réduction de la pauvreté dans les PMA exige une intervention au niveau tant national qu'international. De bonnes politiques nationales sont une condition sine qua non de la réussite dans ce domaine. Mais il faut aussi de bonnes politiques internationales. Une bonne stratégie nationale de lutte contre la pauvreté ne peut à elle seule être pleinement efficace dans un contexte international défavorable. En revanche, des interventions significatives et durables contre la pauvreté découleront certainement d'une action correctement conçue et concertée visant à s'attaquer aux facteurs déterminants, tant nationaux qu'internationaux, de la pauvreté dans les PMA. Une action concertée est même indispensable pour aider les pays à échapper au piège de la pauvreté.

Ce chapitre est consacré aux politiques internationales. Le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 a pour but de fournir un cadre commun de coopération pour le développement entre les PMA et les partenaires contribuant à leur développement. Le chapitre cherche donc à définir les aspects du Programme dont la mise en œuvre apparaît particulièrement importante étant donné l'analyse qui est faite du piège international de la pauvreté dans le présent rapport. Il porte notamment sur le rôle que jouent dans le soutien apporté aux PMA l'allègement de la dette, l'aide, l'accès préférentiel aux marchés et la politique internationale des produits de base, de même que sur la nécessité de mener une politique davantage concentrée sur le rôle de la dynamique régionale dans l'atténuation de la pauvreté.

L'analyse part du point de vue que le moyen le plus efficace d'atténuer la pauvreté dans les PMA est d'adopter une stratégie à plusieurs niveaux (voir encadré 18). L'analyse des politiques internationales dans ce chapitre doit donc être considérée parallèlement aux politiques nationales exposées dans le chapitre précédent. Elles ne sont pas présentées comme des politiques isolées, mais plutôt comme des politiques qui contribueront à la réduction de la pauvreté lorsqu'elles seront mises en œuvre simultanément de façon à accompagner et à appuyer des politiques nationales comme celles examinées dans le précédent chapitre. Il faut donc accroître les synergies positives entre politique nationale et politique internationale, condition indispensable pour parvenir à une réduction effective de la pauvreté.

B. Nécessité d'un nouvel allègement de la dette

Le surendettement extérieur est un des principaux facteurs du cycle de la stagnation économique et de la persistance de la pauvreté généralisée dont souffrent certains pays. Cette relation largement reconnue aujourd'hui a permis

La réduction de la pauvreté dans les PMA exige une intervention au niveau tant national qu'international. De bonnes politiques nationales sont une condition sine qua non de la réussite dans ce domaine.

Le moyen le plus efficace d'atténuer la pauvreté dans les PMA est d'adopter une stratégie à plusieurs niveaux.

Le surendettement extérieur est un des principaux facteurs du cycle de la stagnation économique et de la persistance de la pauvreté généralisée dont souffrent certains pays.

ENCADRÉ 18. STRATÉGIE À PLUSIEURS NIVEAUX POUR UNE POLITIQUE DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

Les causes de la pauvreté sont repérables à différents niveaux d'agrégation, allant du niveau local au niveau mondial (Pyatt, 1999, 2001). En conséquence, une réduction effective de la pauvreté exige une stratégie à plusieurs niveaux dans laquelle les politiques superposées se complètent et se renforcent les unes les autres.

Le tableau 3 de l'encadré ci-dessous présente un cadre de politique générale servant à repérer les causes de la pauvreté et à cerner les domaines d'action d'une stratégie à plusieurs niveaux visant à atténuer ce fléau. Les trois niveaux fondamentaux d'intervention (et les plus connus) à l'intérieur de ce schéma sont le niveau local/ microéconomique, le niveau national/macroéconomique et le niveau international/mondial. Toutefois, le cadre proposé recouvre aussi le niveau national/méséconomique et le niveau international/ régional. Le niveau national/méséconomique comprend les éléments suivants: les marchés où opèrent les ménages (marchés de l'emploi, marchés du crédit, marchés des produits, marchés de l'assurance; l'infrastructure sociale et économique dont ils se servent, y compris les services de santé et d'éducation, l'infrastructure des transports et des communications, les services publics de distribution, les installations d'irrigation et les services de vulgarisation agricole; et la structure régionale et sectorielle de l'économie nationale). Ces éléments sont compris dans le cadre de politique générale du fait que, comme l'ont constaté divers analystes, ils constituent un lien important entre les tendances macroéconomiques et microéconomiques au sein des économies nationales (Banque mondiale, 1990; Stewart, 1995; CEPALC, 1996; Gore et Figueiredo, 1997). Le niveau international/régional est aussi inclus puisqu'il aide beaucoup à comprendre les liens entre l'économie mondiale et l'économie nationale. Les éléments du niveau international/régional comprennent les liaisons avec le commerce, l'investissement et la migration, les services communs de transport internationaux et l'infrastructure, de même que divers régimes régionaux de coopération.

TABLEAU 3 DE L'ENCADRÉ : NIVEAUX D'INTERVENTION POUR DES POLITIQUES EFFICACES DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

International	(i) Marchés mondiaux de biens et services (ii) Marchés financiers - aide, dette, flux de capitaux privés (iii) Transfert de technologie (iv) Gouvernance et économie mondiale (v) Biens publics planétaires
Régional	(i) Dynamique du commerce et de l'investissement (ii) Coopération technique (iii) Systèmes de transport
Macroéconomique	(i) Politique monétaire - taux de change et taux d'intérêt (ii) Politique budgétaire: a) les dépenses publiques et leur financement; et b) le système d'incitations (y compris la politique commerciale et le régime fiscal) (iii) Gouvernance de l'économie nationale - rôle relatif des pouvoirs exécutif, et judiciaire, ainsi que le rôle de chacun par rapport au secteur privé; et qualité de leur action
Mesoéconomique	(i) Marchés de biens et services - produits primaires et facteurs de production (terre, main-d'œuvre, etc.) (ii) Marchés financiers (crédit) (iii) Allocation intersectorielle et intrasectorielle des dépenses publiques (iv) Composition sectorielle de la croissance
Microéconomique	(i) Individus, ménages et microentreprises (ii) Communautés et organisations non gouvernementales (iii) Entreprises et sociétés

Source : d'après Pyatt (1999).

Au niveau microéconomique la politique sera généralement orientée vers les actifs des pauvres, de même que sur leur productivité et sécurité. Une des principales tâches visées sera probablement d'améliorer le capital humain des pauvres et de chercher à intensifier le développement communautaire, sans négliger toutefois le développement des entreprises. Selon l'analyse au niveau national/méséconomique, la politique devra probablement s'orienter vers la résolution des problèmes liés à l'absence ou à la formation incomplète des marchés et aux imperfections des marchés déjà établis, vers la structure des dépenses publiques et les systèmes de prestation des services publics, de même que vers une transfor-

Encadré 18 (suite)

mation des structures de production nationales qui les détache des activités où l'élasticité de la demande est faible et où il a peu de possibilités de faire croître la productivité. Au niveau national/macroéconomique la réduction de la pauvreté visera surtout à promouvoir une croissance rapide et durable de l'économie et de l'emploi, sans inflation excessive. Les principales questions de politique générale seront la politique budgétaire et monétaire, la politique du taux de change et les tendances de la gestion des affaires publiques, ce dernier terme signifiant l'équilibre entre l'action des pouvoirs publics et les entreprises privées, et le degré de décentralisation et de dévolution. La politique démographique peut aussi avoir un important rôle à jouer. L'analyse au niveau régional/international pourrait révéler la nécessité de disposer de différentes formes de coopération régionale contribuant à fournir des biens publics régionaux, par exemple pour la gestion de l'environnement ou les services de transport, à établir des régimes régionaux réglementant le commerce, l'investissement et la migration, et à réduire la vulnérabilité des populations pauvres à l'instabilité de l'économie mondiale. Enfin, l'analyse au niveau mondial/international sera probablement orientée vers les politiques d'allègement de la dette, les moyens d'accroître les volumes et l'efficacité de l'aide, la promotion des flux de capitaux privés et les mesures permettant au commerce international de contribuer à la réduction de la pauvreté.

Certains feront valoir que les causes en dernier ressort de la pauvreté se trouvent au niveau microéconomique, dans le comportement des individus. D'autres laissent entendre que les causes fondamentales du phénomène sont la croissance économique nationale et la politique macroéconomique. D'autres encore affirment que les causes en dernier ressort de la pauvreté se trouvent dans l'arène internationale, non dans les pays eux-mêmes, et que, notamment du fait de la mondialisation, les pays sont soumis à des forces planétaires qui échappent au contrôle des gouvernements nationaux. Ces divergences de vue, attribuables à des cadres d'analyse différents, sont une cause majeure de désaccord dans le débat sur les politiques et stratégies de réduction de la pauvreté. Un point de vue équilibré consisterait pourtant à affirmer que les causes de la pauvreté se trouvent à tous les niveaux. Il s'ensuit qu'une stratégie d'atténuation de la pauvreté doit être conçue de manière à viser les déterminants de la pauvreté à chaque étage de la pyramide. Pour que la lutte contre la pauvreté ait un maximum d'efficacité, il faut donc une démarche globale stratifiée, allant du niveau local/microéconomique jusqu'au niveau international/ mondial.

Deux conséquences négatives apparaissent si les politiques de réduction de la pauvreté ne sont conçues qu'au niveau local ou national. Premièrement, la réduction pouvant être obtenue par un plan d'action perd de son ampleur. Deuxièmement, il peut y avoir des solutions trompeuses dues à l'existence d'erreurs de généralisation. Ces erreurs apparaissent lorsque, par suite d'une généralisation abusive, certaines relations observées au niveau individuel ne sont pas valables pour de grands ensembles. L'efficacité des projets de réduction de la pauvreté au niveau local est donc limitée par les politiques nationales et celle des stratégies de réduction au niveau national est limitée par les politiques internationales. Les ménages pourront faire beaucoup plus par eux-mêmes si les marchés fonctionnent, l'offre d'emplois augmente et les services publics s'améliorent. Les gouvernements nationaux contribueront beaucoup moins au bien-être de leurs citoyens si les politiques mondiales entravent la croissance des exportations, rendent plus instables les entrées de capitaux privés ou orientent le développement technologique dans un sens défavorable aux plus pauvres.

En revanche, les politiques internationales deviennent plus efficaces lorsque les politiques nationales le sont également, tout comme les résultats d'une politique macroéconomique nationale peuvent être améliorés avec de bonnes politiques mésoéconomiques et une action énergique locale en faveur du développement. Les possibilités de réduction de la pauvreté seront maximisées grâce à une stratégie à plusieurs niveaux.

d'arriver à un accord international sur la nécessité d'un allègement global de la dette des pays pauvres, qui a abouti à la création de l'Initiative PPTE en 1996 et à son renforcement en 1999. Une des premières conditions nécessaires pour que de nombreux PMA échappent au piège de la pauvreté est qu'il y ait une sortie durable du problème de la dette.

Grâce à l'Initiative PPTE renforcée, la valeur actuelle des futurs paiements au titre du service de la dette, que les PMA qui sont aussi des PPTE (les PPTE-PMA) auraient été contractuellement obligés d'effectuer, a été réduite dans des proportions considérables. Selon des estimations datant de janvier 2002, la réduction totale des obligations futures du service de la dette pour tous les PPTE est équivalente, jusqu'à présent, à 25 milliards de dollars environ en valeur actuelle nette et, pour les PPTE-PMA, à 15 milliards environ. En chiffres absolus, l'allègement du service de la dette dans l'avenir immédiat est moins impressionnant. Pour les 20 PPTE-PMA qui sont parvenus au point de décision le service de la dette pour 2003-2005 (après utilisation totale des mécanismes

*Sur 20 PMA qui sont arrivés au point de décision, les paiements du service de la dette dus en 2003-2005 seront plus élevés que ceux dus en 1998-2000 dans quatre cas, tandis que pour six autres pays la réduction des paiements afférents à la dette sera inférieure à 15 millions de dollars ...
L'allègement annuel du service de la dette en 2003-2005 pour les 20 PPTE-PMA qui sont arrivés au point de décision n'est que de 5,5 % des décaissements nets au titre de l'APD pour ces mêmes pays au cours de l'année 2000.*

Les prévisions actuelles selon lesquelles l'Initiative PPTE renforcée permettra une sortie durable du problème de la dette ont peu de chances de se réaliser ...

*... Les taux de croissance réels du PIB seront probablement plus élevés en 2000-2010 qu'en 1990-1999 dans 15 pays sur 17.
Les taux de croissance des exportations devraient être plus élevés en 2000-2010 qu'en 1990-1999 dans 14 pays sur 17.*

traditionnels d'allègement de la dette et de l'assistance au titre de l'Initiative PPTE renforcée) représente, au total, 371 millions de dollars de moins par an que le service de la dette décaissé en 1998-2000. Sur 20 PMA qui sont arrivés au point de décision, les paiements du service de la dette dus en 2003-2005 seront plus élevés que ceux dus en 1998-2000 dans quatre cas, tandis que pour six autres pays la réduction des paiements afférents à la dette sera inférieure à 15 millions de dollars. La réduction des paiements pour le service de la dette dépasse 50 millions de dollars dans trois pays seulement: Madagascar (53 millions de dollars), Sénégal (65 millions) et République-Unie de Tanzanie (69 millions)¹.

Ces ressources peuvent certainement contribuer à atténuer la pauvreté en permettant aux gouvernements d'accroître les dépenses sociales de santé et d'éducation, et de fournir des ressources pour des initiatives locales décentralisées. Toutefois, le niveau des ressources ainsi dégagées est bien faible par rapport aux niveaux des entrées au titre de l'aide (voir OCDE, 2000, tableaux 1 à 23; CNUCED, 2000a, 151-154). Par exemple, l'allègement annuel du service de la dette en 2003-2005 pour les 20 PPTE-PMA qui sont arrivés au point de décision n'est que de 5,5 % des décaissements nets au titre de l'APD pour ces mêmes pays au cours de l'année 2000. En conséquence, la façon dont l'Initiative PPTE peut contribuer le plus à réduire la pauvreté dépend moins des ressources dégagées par l'allègement de la dette que du fait que cette initiative permet de sortir durablement du problème de l'endettement, ce qui aura pour effet de renforcer les perspectives de croissance, d'améliorer les prévisions d'investissement du secteur privé et d'assurer que l'aide sera effectivement utilisée pour le développement.

Malheureusement, les prévisions actuelles selon lesquelles l'Initiative PPTE renforcée permettra une sortie durable du problème de la dette ont peu de chances de se réaliser. Dans le cas des PPTE-PMA deux problèmes sont apparents. Premièrement, l'on compte 13 PPTE-PMA qui ne sont toujours pas arrivés au point de décision, dont 11 sont considérés comme ayant probablement besoin d'une aide au titre du programme des PPTE pour que leur endettement soit supportable². Deuxièmement, question particulièrement importante à ce stade, les projections selon lesquelles l'allègement de la dette convenu aux points de décision et d'achèvement de l'Initiative PPTE aboutira à une solution durable au problème de l'endettement sont par trop optimistes. Dans *Les pays les moins avancés – Rapport 2000* (CNUCED, 2000a: 154-158) ce facteur a été signalé comme étant une des faiblesses majeures de l'Initiative PPTE renforcée. Depuis lors, d'autres données et recherches ont confirmé ce jugement.

Le tableau 44, fondé sur des estimations du FMI et de la Banque mondiale, présente certaines des principales hypothèses qui sous-tendent les projections des indicateurs du service de la dette extérieure dans les PPTE-PMA qui étaient arrivés au point de décision en avril 2001. La prévision est, bien sûr, un art difficile. Mais il est évident que les projections selon lesquelles les niveaux actuels de l'allègement aboutiront à un niveau d'endettement viable sont généralement fondées sur l'hypothèse que, grâce à l'Initiative PPTE renforcée, la croissance économique et celle des exportations seront plus fortes en 2000-2010 qu'en 1990-1999, avec, en général, un financement extérieur plus faible (dons plus emprunts nouveaux) en proportion du PIB et des prêts comportant un élément de libéralité plus élevé. En termes plus précis:

- Les taux de croissance réels du PIB seront probablement plus élevés en 2000-2010 qu'en 1990-1999 dans 15 pays sur 17;

TABLEAU 44. HYPOTHÈSES SOUS-TENDANT LES PROJECTIONS À MOYEN TERME DE L'ANALYSE DE LA VIABILITÉ DE L'ENDETTEMENT DES PPTE-PMA QUI ONT ATTEINT LE POINT DE DÉCISION
(En pourcentage par an)

	Croissance du PIB		Croissance des exportations ^a		Dons % PIB		Nouveaux emprunts % du PIB		% éléments de don dans les emprunts	
	1990-1999	2000-2010	1990-1999	2000-2010	1990-1999	2000-2010	1990-1999	2000-2010	Dette en cours Fin 1999	Nouveaux emprunts 2000-2010
	Bénin	4,3	5,5	4,9	7,4	4,0	4,0	3,1	2,0	31,8
Burkina Faso	3,6	5,9	2,4	9,7	4,7	1,6	4,3	3,3	40,0	55,2
Gambie	3,0	5,6	4,2	6,9	10,1	5,1	7,5	5,5	42,9	52,1
Guinée	3,9	5,3	0,6	7,8	4,0	2,8	4,9	4,7	28,4	70,3
Guinée-Bissau	0,3	7,0	7,3	12,1	10,8	10,3	21,6	3,5	25,0	53,4
Madagascar	1,8	6,2	8,0	8,4	3,0	3,5	3,0	3,0	32,5	51,3
Malawi	4,0	4,4	5,5	4,3	6,8	5,6	10,2	5,2	43,2	71,5
Mali	3,4	5,0	5,8	6,3	7,5	4,1	7,5	4,1	..	55,5
Mauritanie	4,3	7,3	2,1	6,0	10,2	8,8	12,0	5,5	24,0	50,6
Mozambique	6,3	5,9	10,1	13,0	15,8	5,5	8,6	4,5	57,1 ^b	77,5
Niger	2,4	4,4	-3,9	5,4	6,5	4,0	1,5	7,2	32,5	79,5
Ouganda	6,7	5,6	14,6	10,3	2,6	4,0	12,1	3,1	10,1	69,2
Rép.-Unie de Tanzanie	3,1	5,9	10,8	10,3	7,1	7,7	0,9	4,7	27,7	57,9
Rwanda	-1,6	6,1	-2,3	13,7	18,2 ^c	5,2 ^d	3,9	15,6	44,8	67,1
Sao Tomé-et-Principe	-0,5	4,1	3,4	9,5	38,9	26,9	40,8	12,8	35,2	70,0
Sénégal	3,0	5,0	2,8	6,7	6,0	1,7	5,4	2,3	32,1	63,4
Zambie	1,0	5,2	-2,3	9,6	10,6 ^e	5,0	12,7	6,5	22,6	53,6
Moyenne simple	2,9	5,6	4,4	8,7	9,8	6,2	9,4	5,5	33,1	61,8

Source : FMI/Banque mondiale (2001a : tableau 5, p. 24).

a Taux annuels moyens de croissance des exportations de biens et de services non facteurs (en dollars nominaux).

b Fin 1998.

c 1992-1999.

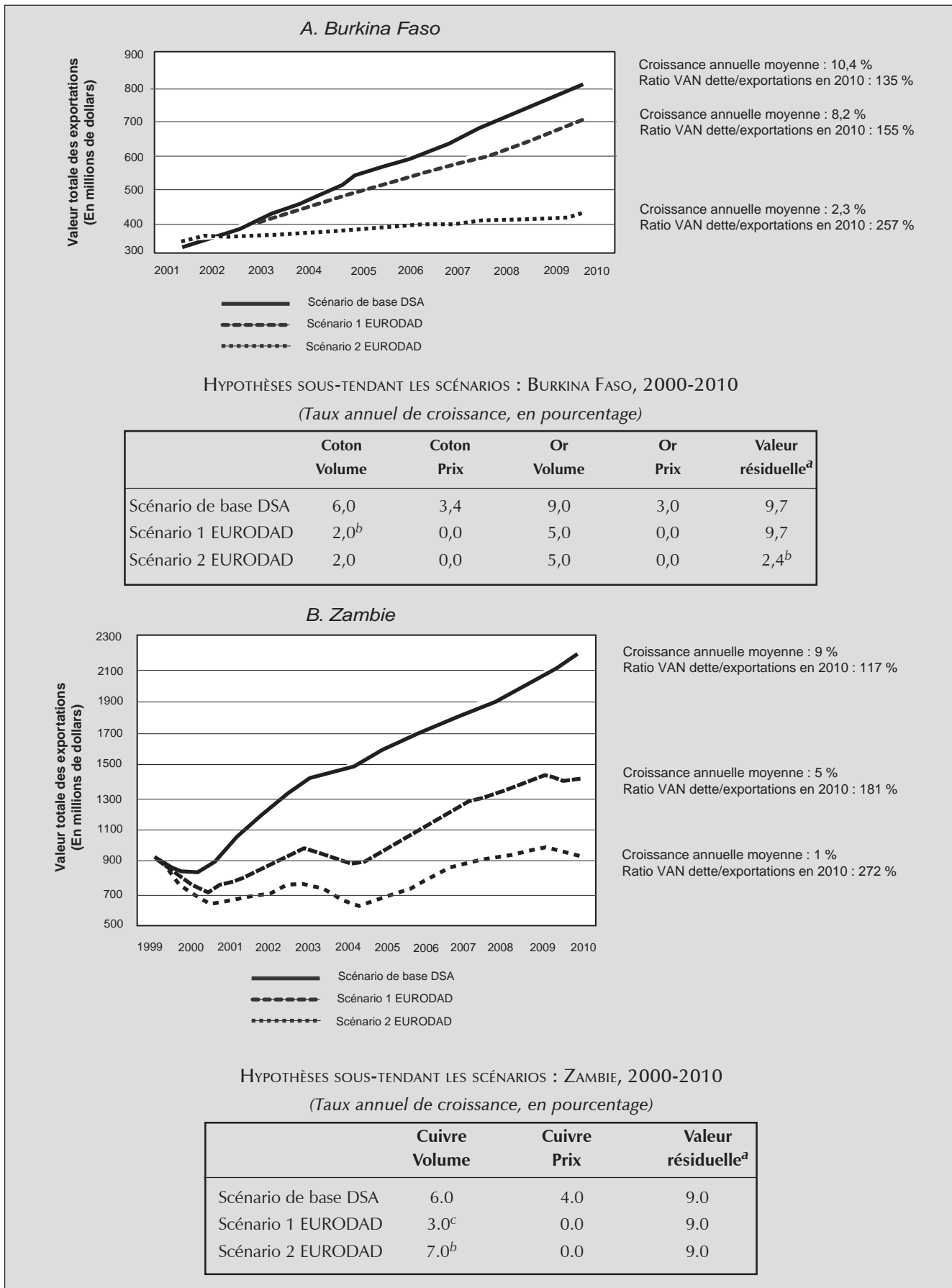
d 2000-2006.

e 1990-1998.

- Les taux de croissance des exportations devraient être plus élevés en 2000-2010 qu'en 1990-1999 dans 14 pays sur 17;
- Les emprunts nouveaux en pourcentage du PIB devraient être plus faibles dans 13 pays sur 17;
- Les dons, en pourcentage du PIB, devraient être moins élevés dans 13 pays sur 17;
- Le financement extérieur, en pourcentage du PIB, sera probablement plus faible dans 14 pays sur 17;
- L'élément de libéralité dans les prêts devrait être plus élevé en 2000-2010 qu'en 1990-1999 dans la totalité des 16 pays pour lesquels on dispose de données.

Une question importante est de savoir jusqu'où les tendances futures doivent s'écarter de ces prévisions avant que la dette extérieure ne retrouve un niveau de viabilité. Comme le montre CNUCED (2000a), quelques PMA ne seraient pas dans une situation viable avant 2005 – selon le critère PPTE d'un rapport dette/exportations (en valeur actuelle nette) de 150 – étant donné les niveaux actuels de l'allégement de la dette, même si les projections favorables devaient se réaliser. Des travaux plus récents fondés sur un échantillon de 17 PMA montrent que six d'entre eux seront en situation de non viabilité au cours de la période 2000-2005 même si les projections favorables se révélaient justes (Martin, 2001). L'on peut estimer que dans trois autres cas les taux de

GRAPHIQUE 47. DIFFÉRENTS SCÉNARIOS DE L'ÉVOLUTION DE LA VALEUR DES EXPORTATIONS DU BURKINA FASO ET DE LA ZAMBIE



Source: EURODAD (2001).

a Taux de croissance de la valeur des exportations de biens et services autres que des grands produits de base.

b Moyenne 1990-1999.

c Projection modérée.

croissance des exportations pour la période 2000-2005 devront plus que doubler par rapport à ceux des années 90 pour que les pays puissent rester dans une situation d'endettement viable. Un examen détaillé des cas du Burkina Faso et de la Zambie révèle que, dans le premier cas, le rapport dette/exportations (en valeur actuelle nette) atteindra 257 % en 2010 si la croissance du volume des exportations suit la tendance des années 90 et si les prix du coton ne réamorcent pas une hausse depuis leur niveau de 2001; et que, dans le deuxième cas, le rapport dette/exportations (en valeur actuelle nette) atteindra 270 % si les tendances de la décennie écoulée pour le volume et le prix des exportations de cuivre se maintiennent (EURODAD, 2001) (voir graphique 47). La viabilité future du niveau d'endettement dépendra aussi de très près de l'élément de libéralité dont seront assortis les financements nouveaux. Des scénarios sont présentés dans les documents sur le point de décision de neuf PMA. Pour quatre d'entre eux les scénarios les moins favorables montrent que le rapport dette/exportations (en valeur actuelle nette) serait supérieur de 40 points de pourcentage pour la période de projection 2000-2020 si les conditions de financement devaient se détériorer (FMI/Banque mondiale, 2001a).

L'Initiative PPTE renforcée est sur le fil du rasoir. Les projections favorables sont fondées sur « un scénario de programme d'action qui suppose qu'un pays renforcera son potentiel de croissance en menant des politiques macroéconomiques, structurelles et sociales judicieuses et que les conditions financières incluses dans ce scénario se réaliseront conformément à celles qui ont été envisagées » (FMI/Banque mondiale, 2001a: 22). Les résultats antérieurs tendent toutefois à prouver que ces politiques n'arriveront pas à ce but, surtout si le niveau d'endettement extérieur n'est pas viable. Une sortie durable du problème de la dette est possible si les politiques adoptées parviennent à renforcer la croissance économique. Mais le problème de la dette empêche continuellement les politiques d'avoir cet effet. Les pays pauvres lourdement endettés, ainsi que les pays créanciers, peuvent se trouver piégés dans un cercle vicieux d'ajustements économiques perpétuels destinés à réaliser l'objectif de la viabilité extérieure qui leur échappe toujours³.

L'on reconnaît plus ou moins dans les milieux officiels que les prévisions qui sous-tendent l'anticipation selon laquelle l'allègement actuel de la dette est suffisant pour une sortie durable du problème de l'endettement sont trop optimistes. Les analyses concernant les niveaux d'endettement viables de la dette sont recalculées au point d'achèvement PPTE et un allègement supplémentaire est accordé si la situation extérieure d'un pays s'est profondément modifiée (FMI/IDA, 2001). Une action prolongée et plus audacieuse est toutefois nécessaire pour assurer la viabilité à long terme.

À la Cinquième Réunion ministérielle sur les PPTE tenue à Maputo en novembre 2001, les Ministres des finances de ces pays ont formulé plusieurs propositions concrètes dans ce domaine. Ils ont instamment prié la communauté financière internationale:

- D'entreprendre des évaluations détaillées de la viabilité de l'endettement pour tous les PPTE, non seulement au point de décision et au point d'achèvement, mais aussi pour la période qui suit;
- De viser, dans ces évaluations, des objectifs très inférieurs à ceux des niveaux actuels de viabilité de l'endettement des PPTE afin d'assurer des niveaux viables pour le long terme;
- De tenir compte des chocs affectant les pays, en prenant de nouvelles mesures pour en combattre les effets, en interprétant la conditionnalité de

Les pays pauvres lourdement endettés, ainsi que les pays créanciers, peuvent se trouver piégés dans un cercle vicieux d'ajustements économiques perpétuels destinés à réaliser l'objectif de la viabilité extérieure qui leur échappe toujours.

Les Ministres des finances des PPTE ont instamment prié la communauté financière internationale de tenir compte des chocs affectant les pays, en prenant de nouvelles mesures pour en combattre les effets, en interprétant la conditionnalité de manière plus souple au cas où ces chocs se produiraient, et en intégrant les chocs de manière plus concrète dans les projections macroéconomiques relatives à la viabilité de l'endettement.

manière plus souple au cas où ces chocs se produiraient, et en intégrant les chocs de manière plus concrète dans les projections macroéconomiques relatives à la viabilité de l'endettement;

- D'examiner la charge de la dette du secteur intérieur et du secteur privé dans toute analyse à venir sur la viabilité de la dette - pour que l'on puisse se faire une idée de la viabilité de la dette nationale totale - et de réunir un forum international pour examiner les moyens d'aborder les problèmes de la dette intérieure, qui nuisent sérieusement au secteur privé, aux perspectives de croissance, au financement public, aux dépenses de réduction de la pauvreté et, donc, à la viabilité de la dette extérieure (Ministres des finances des PPTÉ, 2001: 3).

Les Ministres des finances des PPTÉ ont aussi demandé à la communauté financière internationale de faire un plus gros effort pour assurer que les pays qui ont dépassé les points de décision soient en mesure de parvenir rapidement à leurs points d'achèvement, en interprétant de la façon la plus souple possible le respect des conditions existantes, en assouplissant aussi les conditions attachées aux programmes PRGF (Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance) et DRSP (Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté), en s'abstenant de fixer de nouvelles conditions et en établissant des lignes directrices plus prévisibles et plus transparentes sur le respect des conditions et les notifications. Ils ont également prié tous les créanciers d'accélérer et d'accroître l'allègement de la dette:

- En concentrant l'allègement de manière plus globale sur les périodes précédant et suivant les points d'achèvement;
- En accélérant l'application des accords d'allègement provisoire afin d'assurer un allègement budgétaire plus rapide immédiatement après le point de décision, conformément aux espoirs des populations créés par la deuxième Initiative PPTÉ;
- (pour les créanciers multilatéraux) en accordant un allègement provisoire pour tous les prêts avant le point d'achèvement et en annulant à 100 % la dette multilatérale au point d'achèvement;
- (pour les créanciers bilatéraux) en adoptant une politique mettant en trust les paiements du service de la dette pour les pays qui ne sont pas encore arrivés au point de décision et en annulant à 100 % le service de la dette bilatérale au point de décision et à 100 % l'encours de la dette au point d'achèvement;
- En incluant toutes les dettes antérieures à la date limite dans les dettes visées par l'allègement, en transférant la dette arrivée à la date limite et en annulant, le cas échéant, les dettes postérieures à cette date;
- En maximisant le caractère additionnel de toutes les mesures d'allègement, en réduisant l'utilisation impropre de l'aide bilatérale et en utilisant une plus grande part des ressources propres des organisations multilatérales;
- En accélérant les progrès dans l'allègement de la dette par les États non membres du Club de Paris, en convoquant une conférence internationale des PPTÉ, des institutions financières internationales et des créanciers non membres de l'OCDE et autres créanciers bilatéraux, afin de s'entendre sur les mécanismes pouvant assurer un allègement comparable à celui octroyé par le Club de Paris, en utilisant le mécanisme de rachat de l'IDA, le Fonds d'affectation spéciale PPTÉ ou d'autres ressources;

- (pour les pays PPTE-PMA qui ne sont pas arrivés à ce stade) en s'efforçant davantage de réduire le temps nécessaire pour parvenir au point de décision, en assouplissant la conditionnalité et en interprétant de manière flexible les résultats antérieurs et en réintégrant beaucoup plus rapidement dans le processus PPTE les pays sortant de périodes de conflit (Ministres des finances des PPTE, 2001: 3).

Ces propositions sont des mesures concrètes dont l'application dans les PPTE-PMA répondrait aux engagements fondamentaux du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 (mesures énoncées dans Nations Unies, 2001a, par. 85 à 87); ces engagements sont orientés vers « une solution globale, y compris la mise en œuvre intégrale, rapide et effective de l'Initiative PPTE renforcée et d'autres mesures d'allègement de la dette » (ibid., par. 86). Toutefois, il faudra probablement aller plus loin encore. Tous les membres du Groupe qui a rédigé le rapport Zedillo (Nations Unies, 2001b) étaient d'accord qu'« un nouveau renforcement de l'Initiative en faveur des PPTE ... serait hautement souhaitable » et mérite d'être étudié sérieusement (p. 54). Il serait évidemment préférable que de nouvelles annulations de la dette extérieure aient lieu maintenant plutôt que de laisser les PMA lourdement endettés et les autres pays pauvres enlisés dans un système de renégociation de la dette à répétitions perpétuelles du fait que les objectifs de viabilité de l'Initiative PPTE renforcée (la deuxième initiative) sont trop loin de la réalité. Les conférences internationales proposées par les ministres des finances des PPTE pourraient constituer une mesure importante dans ce sens, de même que la proposition faite il y a longtemps par la CNUCED dans le document CNUCED (1998), en faveur d'une évaluation objective et globale qu'effectuerait un groupe d'experts indépendants qui ne seraient pas indûment influencés par les intérêts des créanciers, et portant sur le niveau de viabilité de la dette, les conditions nécessaires pour obtenir une réduction de l'endettement et le montant de la réduction dont les pays ont besoin. La relation étroite entre les prix des produits de base en chute et instables et les niveaux d'endettement non viables est une question qui devrait être incluse dans les discussions; il faudrait aussi explorer les moyens permettant de rompre ce lien, qui est au centre même du piège international de la pauvreté. Des propositions telles que les contrats de remboursement de la dette en fonction de la situation du pays, qui rattachent les paiements du service de la dette au contexte extérieur des prix mondiaux des produits de base, méritent aussi quelque attention (Nissanke et Ferrarini, 2001).

Quel que soit l'allègement accordé, il importe qu'il ne vienne pas en déduction des ressources de l'APD et qu'il n'impose pas de charges injustes aux PMA moins lourdement endettés et à d'autres pays en développement. Il convient donc d'accorder une attention sérieuse à la question de la poursuite du financement de la réduction de la dette.

Enfin, comme indiqué dans de précédents rapports sur les pays les moins avancés, et souligné dans le nouveau Programme d'action [Nations Unies, 2001a: par. 87 ii) f)], il faut continuer à réévaluer et à suivre la situation de la viabilité de l'endettement des PMA qui ne sont pas des PPTE. Certains d'entre eux sont considérés, selon la classification de la Banque mondiale, comme sérieusement et modérément endettés. Un des principes de l'Initiative PPTE est que l'allègement de la dette doit viser les pays membres les plus pauvres pour lesquels un endettement excessif est un obstacle au développement particulièrement difficile à surmonter. S'il apparaît qu'un PMA est endetté extérieurement au-delà de ce qui est supportable, il doit pouvoir bénéficier d'un traitement comparable à celui accordé aux PPTE-PMA.

Il existe une relation étroite entre la baisse et l'instabilité des prix des produits de base et des niveaux d'endettement non viables. Il faudrait explorer les moyens de rompre ce lien, qui est au centre même du piège international de la pauvreté.

C. L'aide et son efficacité

Une sortie durable du problème de la dette ne peut être obtenue par le seul moyen de l'allégement. Il faut aussi fournir une aide. Celle-ci est essentielle pour la simple raison que dans les pays où la pauvreté est généralisée les ressources intérieures sont limitées pour le financement de la formation de capital matériel, le renforcement de la base en capital humain grâce à une santé, une éducation et une nutrition meilleures, la préservation des ressources écologiques et le financement, dans des proportions suffisantes, des services publics, y compris l'administration et le maintien de l'ordre public. Étant donné le grand nombre de personnes qui vivent au jour le jour et le faible développement du secteur intérieur des entreprises, le niveau de l'épargne intérieure ne peut être que très insuffisant. Il faut des ressources financières extérieures pour permettre aux pays de sortir du piège de la pauvreté généralisée et d'amorcer un processus durable de développement, en s'efforçant d'exploiter de plus en plus les ressources intérieures et en amorçant un mouvement qui les libérera d'une dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure.

Il faut des ressources financières extérieures pour permettre aux pays de sortir du piège de la pauvreté généralisée et d'amorcer un processus durable de développement, en s'efforçant d'exploiter de plus en plus les ressources intérieures et en amorçant un mouvement qui les libérera d'une dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure.

Les entrées de capitaux privés peuvent contribuer à une amélioration, mais cet apport sera généralement faible aux premiers stades. Bien que le volume de ces capitaux allant aux PMA ait été en hausse au cours des années 90, une grande part de l'augmentation s'est concentrée sur un petit nombre de pays. Malgré des efforts intenses pour créer un contexte de politique générale favorable aux capitaux privés venant de l'étranger, les investisseurs et prêteurs extérieurs hésitent généralement à placer leur argent dans les PMA à cause du coût élevé de la constitution d'actifs, des risques considérables découlant de la vulnérabilité des PMA aux chocs, du manque de services appuyant les entreprises, de la faiblesse de l'infrastructure physique, sociale et administrative, et de la faible dimension de la plupart des projets. Les marchés internationaux de capitaux souffrent aussi d'imperfections qui limitent l'accès au financement privé même pour les projets qui sont financièrement viables. La plupart des PMA doivent donc continuer à dépendre pour l'avenir immédiat de capitaux publics comme principale source de financement extérieur. L'aide a un rôle essentiel à jouer pour assurer que les pays peuvent accéder au financement nécessaire au développement du secteur public ou privé alors qu'ils en sont en fait exclus par les dysfonctionnements des marchés internationaux de capitaux.

Avec une croissance économique durable, l'on peut s'attendre à une large contribution du côté de l'épargne intérieure dans les PMA, qui pourrait réduire leur dépendance vis-à-vis du financement extérieur (CNUCED, 2000a). De même, avec le temps, l'investissement étranger direct et les prêts bancaires internationaux pourraient remplacer de plus en plus les dons et prêts publics. Toutefois, les entrées de capitaux privés ont en général tendance à suivre plutôt qu'à précéder la croissance économique et l'augmentation des investissements intérieurs. Le financement public du développement est essentiel pour permettre aux pays de sortir du piège de la pauvreté généralisée et de mettre en route un processus durable de développement et un mouvement qui leur évitera de dépendre de l'aide extérieure.

Bien que l'aide au développement soit essentielle pour les PMA, les versements nets au titre de l'APD en faveur de ces pays ont baissé de 46 % entre 1990 et 2000.

1. NÉCESSITÉ DE RESPECTER LES ENGAGEMENTS AU TITRE DE L'AIDE

Bien que l'aide au développement soit essentielle pour que les PMA se libèrent du piège de la pauvreté, le niveau effectif des entrées de capitaux a enregistré une baisse pendant les années 90. En chiffres réels par habitant, les décaissements nets au titre de l'APD en faveur des PMA sont tombés de 46 %

entre 1990 et 2000. Au cours de cette dernière année, 18 % de l'aide ont été absorbés par l'allègement de la dette et l'aide d'urgence. Il est évident aussi que les entrées de capitaux diminuent même dans les PMA qui ont ce qu'on considère être un bon environnement de politique générale. L'APD nette par habitant allant aux PTE-PMA qui sont arrivés au point de décision (ce qui exige de bons résultats antérieurs selon les critères du FMI et de la Banque mondiale) est tombée de 35 % en valeur réelle de 1990 à 2000, la baisse étant de 25 % depuis 1995, année précédant la mise en route de l'Initiative PTE⁴.

Une atténuation réelle de la pauvreté dans les PMA exige que ces tendances soient inversées et qu'il y ait une augmentation considérable de l'aide qui leur est accordée. Le meilleur moyen d'évaluer les volumes de capitaux exigés pour promouvoir une réduction durable de la pauvreté dans les PMA est de se fonder sur des études consacrées aux différents pays. Toutefois, diverses estimations internationales valables ont pu être faites du niveau de financement public requis pour promouvoir une croissance durable et réaliser les objectifs internationaux de développement dans les pays en développement ou les sous-groupes qui en font partie:

- CNUCED (2000b) estime que pour parvenir à des taux de croissance durables de 6 % par an dans l'Afrique subsaharienne l'aide devra doubler à court terme, passant de 10 à 20 milliards de dollars par an. Cette augmentation est nécessaire pour donner dès maintenant une forte impulsion au développement et mettre ainsi en route un processus favorable où la croissance économique sera financée de plus en plus par les ressources intérieures et les entrées de capitaux privés. L'ordre de grandeur exact de l'assistance requise dépend des taux d'épargne marginaux et de la rentabilité des investissements. Une condition nécessaire au succès est l'adoption au niveau national de politiques davantage axées sur la croissance;
- Dans Banque mondiale/FMI (2001) les experts ont effectué quelques premières estimations de l'aide accrue qui sera nécessaire pour que l'on réalise l'objectif international de développement consistant à réduire de moitié la pauvreté d'ici 2015 dans 65 pays à faible revenu. Ces pays – que l'on appelle pays « en difficulté » puisqu'ils ont un gros effort à faire pour parvenir à l'objectif de réduction de la pauvreté – ont un revenu moyen par habitant inférieur à 400 dollars par an et sont les pays bénéficiant seuls de l'aide de l'IDA, plus le Pakistan, le Nigéria et le Zimbabwe. Deux tiers d'entre eux environ, soit 43 pays, sont considérés comme ayant déjà mis en place une bonne politique. Il est estimé que pour réduire de moitié l'incidence de la pauvreté extrême dans ces pays il faudra tripler l'apport d'aide annuelle, de 19 milliards de dollars en 1999 à 58 milliards par an pour le moyen terme (soit un financement augmenté de 39 milliards de dollars par an). Une autre augmentation du simple au triple, de 5 milliards de dollars en 1999 à 15 milliards par an pour le moyen terme, est nécessaire dans les 22 autres pays « en difficulté », bien que cet apport ne soit pas recommandé par la Banque mondiale et le FMI à moins que ces pays ne modifient leur politique intérieure. Dans d'autres pays en développement, qui parviendront probablement à l'objectif de réduction de la pauvreté si les tendances des années 90 persistent, il est recommandé que l'apport net d'APD, qui était de 33 milliards de dollars en 1999, soit maintenu au même niveau.

Il est évident d'après ces estimations qu'il faudra une forte augmentation de l'aide pour réduire de moitié l'incidence de la pauvreté extrême dans les PMA. Il est même probable que pour parvenir à cet objectif il faudra au minimum doubler les apports, et même les tripler selon l'estimation supérieure de la Banque mondiale et du FMI.

Les entrées de capitaux diminuent même dans les PMA qui ont ce qu'on considère être un bon environnement de politique générale.

D'après des études antérieures, la CNUCED estime que, pour parvenir à des taux de croissance durables de 6 % par an en Afrique subsaharienne, l'aide devra doubler à court terme, passant de 10 à 20 milliards de dollars par an.

Pour obtenir l'augmentation nécessaire des apports au titre de l'aide, il est essentiel que les pays donateurs remplissent dès que possible l'engagement qu'ils ont confirmé à la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, à savoir réaliser l'objectif consistant à affecter 0,15 à 0,20 % de leur PNB à l'aide publique au développement en faveur des PMA.

Certaines estimations existent aussi concernant les ressources additionnelles requises pour parvenir aux objectifs en matière d'éducation et de santé envisagés pour les PMA dans les objectifs de développement de la Déclaration du Millénaire. D'après une étude de l'UNICEF on peut calculer qu'il faudra des ressources financières supplémentaires (ressources intérieures et financement extérieur) de 1,8 milliard de dollars par an (aux prix de 1998) pour parvenir à l'objectif de l'éducation primaire universelle dans les PMA d'ici 2015 (Delamonica, Mehrota et Vandemoortele, 2001). La Commission de la mondialisation et de la santé de l'OMS a aussi estimé que 17 milliards de dollars par an en ressources intérieures et extérieures seront nécessaires jusqu'en 2007 (aux prix de 2002) pour réaliser les améliorations visées en matière de santé dans les PMA (OMS, 2002)⁵.

Pour obtenir l'augmentation nécessaire des apports au titre de l'aide, il est essentiel que les pays donateurs remplissent dès que possible l'engagement qu'ils ont confirmé à la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, à savoir réaliser l'objectif consistant à affecter 0,15 à 0,20 % de leur PNB à l'aide publique au développement en faveur des PMA. Quelques estimations indicatives des apports pour les PMA qui feraient suite à ces engagements une fois tenus sont présentées dans le tableau 45. Celui-ci ne contient que des estimations indicatives puisque l'on ne sait pas avec précision quels pays se sont engagés à hauteur de 0,20 %, lesquels ont opté pour 0,15 % et lesquels n'ont retenu ni le premier chiffre ni le second⁶. Il permet toutefois de se faire une idée de l'ordre de grandeur des apports au titre de l'aide, à supposer que la structure des engagements vis-à-vis des objectifs du Programme d'action observée après la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (lorsque ces objectifs ont été fixés pour la première fois) soit encore valable et que ces engagements aient été tenus.

Le tableau souligne combien il importe de réaliser les objectifs en matière d'aide visés dans le Programme d'action. Il montre que les volumes nets d'APD

TABLEAU 45. PROJECTION DES VERSEMENTS NETS D'APD DES DONATEURS DU CAD DE L'OCDE AUX PMA EN 2005 SELON DIFFÉRENTS SCÉNARIOS^a
(En millions de dollars constants, 2000)

	2000 ^b	2005
Scénario 1 : Les donateurs du CAD/OCDE continuent dans le sens de la tendance globale à la baisse de l'APD des années 90	12 211	9 862
Scénario 2 : Les donateurs du CAD/OCDE maintiennent leurs niveaux d'APD de 2000	12 211	13 916
Scénario 3 : Les donateurs du CAD/OCDE atteignent progressivement leurs objectifs d'APD d'ici 2010	12 211	17 886
Scénario 4 : Les donateurs du CAD/OCDE atteignent progressivement leurs objectifs d'APD d'ici 2007	12 211	19 915
Scénario 5 : Comme scénario 3, et le Japon et les États-Unis portent leur APD à 0,15 % de leur PNB	12 211	27 037
Scénario 6 : Comme scénario 4, et le Japon et les États-Unis portent leur APD à 0,15 % de leur PNB	12 211	33 641

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après OCDE/CAD, Système d'information statistique, données en ligne.

a Pour les hypothèses sous-tendant les projections, voir le texte.

b Versements effectifs nets d'APD en 2000.

allant aux PMA tomberont de 19 % en valeur réelle, pour s'établir à 10 milliards de dollars (en dollars de l'an 2000) d'ici 2005 si les tendances apparues au cours des années 90 se maintiennent, et qu'ils ne subiront qu'une hausse modeste pour arriver à 14 milliards de dollars environ si aucune modification n'a lieu dans les ratios APD/PNB comparés à ceux de l'an 2000. Un niveau accru d'aide de 63 % par rapport à 2000 pourrait toutefois être obtenu d'ici 2005 si tous les donateurs à l'exception du Japon et des États-Unis s'efforçaient de réaliser les objectifs de 0,15 et 0,20 % d'ici 2007. Le niveau des entrées accrues que la Banque mondiale et le FMI, selon leurs estimations, jugent nécessaires pour parvenir à l'objectif international de réduction de la pauvreté dans les pays « en difficulté » serait impossible à atteindre à moins que le Japon et les États-Unis, qui sont les principaux fournisseurs d'aide aux PMA en chiffres absolus, ne s'engagent aussi à affecter au moins 0,15 % de leur PNB à l'APD allant aux pays les moins avancés. S'ils devaient adopter cette politique, pour arriver progressivement à ce chiffre d'ici 2007, et que d'autres donateurs remplissaient leurs engagements d'ici cette même date comme précédemment, l'on pourrait accroître les entrées au titre de l'aide de 176 % d'ici 2005.

Ces augmentations du volume de l'aide exigent que l'on retrouve dans les pays donateurs un appui politique en faveur des programmes d'aide. La Conférence internationale sur le financement du développement tenue à Monterrey a été un pas important dans cette direction⁷. Mais comme le signale le rapport Zedillo, le public dans les pays donateurs doit être conscient: de l'enjeu qui est le leur dans le développement durable et la réduction de la pauvreté dans les pays les plus pauvres; de ce que coûtent en ressources le développement et l'atténuation de la pauvreté; et du rôle que joue l'aide dans leur financement (Nations Unies, 2001b: 54). Il est essentiel aussi que les PMA regagnent eux-mêmes la confiance des donateurs et obtiennent l'appui de leurs propres groupes de soutien en augmentant la notion de transparence et de responsabilité dans l'utilisation des ressources financières tant intérieures qu'extérieures et, là où cela est possible, en établissant des budgets globaux et cohérents et des plans de dépenses pour le moyen terme.

2. VERS UNE AIDE PLUS EFFICACE

Ce dont on a besoin, ce n'est pas seulement d'un volume d'aide plus considérable mais aussi d'une aide plus efficace. La plupart des recherches montrent en fait que l'aide étrangère accroît l'investissement dans les pays bénéficiaires (voir encadré 19). Dans le passé, toutefois, l'aide n'a pas été aussi efficace qu'elle aurait pu l'être. Selon les principes classiques actuels, la principale raison de cette situation est que l'assistance a été accordée à des pays où le contexte de la politique nationale n'était pas la bonne et où celle-ci ne s'accompagnait pas d'une appropriation suffisante. Cette explication est toutefois trop simple. L'efficacité de l'aide dépend à la fois des politiques des bénéficiaires et de celles des donateurs. Il est vrai, certes, que le type de politique pratiqué par les bénéficiaires influe sur l'efficacité de l'aide, mais la conclusion que celle-ci n'est utile qu'au sein d'économies ouvertes où le rôle des pouvoirs publics est limité n'est pas économétriquement fondée (voir encadré 19). Une sélectivité accrue, où les apports au titre de l'aide sont concentrés sur ce qui est considéré comme un contexte judicieux de politique nationale, ne permettra pas de tirer un meilleur parti de l'assistance à moins que l'on améliore les politiques des donateurs. En outre, si ce que l'on considère comme de justes politiques nationales n'est pas en fait celles qui conviennent aux pays où la pauvreté est un phénomène généralisé, il ne faut pas s'attendre à ce qu'une sélectivité accrue rende l'aide plus efficace.

Il est essentiel aussi que les PMA regagnent eux-mêmes la confiance des donateurs et obtiennent l'appui de leurs propres groupes de soutien en augmentant la notion de transparence et de responsabilité dans l'utilisation des ressources financières tant intérieures qu'extérieures et, là où cela est possible, en établissant des budgets globaux et cohérents et des plans de dépenses pour le moyen terme.

L'efficacité de l'aide dépend à la fois des politiques des bénéficiaires et de celles des donateurs.

ENCADRÉ 19. CONTRIBUTIONS RÉCENTES AU DÉBAT SUR L'EFFICACITÉ DE L'AIDE

Nombreux sont ceux qui doutent que l'aide puisse fonctionner correctement dans la pratique et qui font valoir, d'après des constatations empiriques, qu'elle ne fonctionne pas en fait comme il le faudrait ou qu'elle ne donne de résultats que dans les pays qui ont entrepris le type de réformes politiques et économiques recommandées par le FMI et la Banque mondiale. La plupart des données disponibles ne confirment toutefois ni l'un ni l'autre de ces points de vue (voir Beynon, 2001; Hermes et Lensink, 2001).

Les études économétriques sur l'efficacité de l'aide menées jusqu'au milieu des années 90 ont fait l'objet d'un compte rendu dans Hansen et Tarp (2000). Ces auteurs constatent:

- Que l'aide accroît l'épargne globale, mais que l'augmentation n'est pas égale à celle des apports au titre de l'assistance;
- Que l'aide accroît généralement l'investissement;
- Et que, dans tous les cas où la croissance est fondée sur une expansion cumulative de l'épargne et de l'investissement, l'aide a des effets positifs sur la croissance.

La plupart des études récentes confirment aussi que l'aide extérieure renforce les effets positifs de l'aide sur la croissance et que l'on obtient ce résultat en augmentant l'accumulation du capital physique et du capital humain. Aucune relation n'a toutefois été constatée entre les entrées au titre de l'aide et la croissance de la productivité des facteurs (Banque mondiale, 2001). Un des résultats qui est particulièrement important pour les PMA tend à prouver que, toutes choses étant égales d'ailleurs, l'aide est plus efficace dans les pays soumis à des chocs extérieurs et climatiques considérables (Guillaumont et Chauvet, 2001). Le résultat suppose que l'aide peut jouer un rôle particulièrement important en contribuant à atténuer les effets négatifs d'une forte vulnérabilité. Les recherches récentes montrent aussi que des niveaux élevés d'endettement extérieur peuvent réduire les effets positifs des apports d'aide sur la croissance et sur l'investissement (Hansen, 2001).

Les donateurs sont fortement influencés par les travaux économétriques qui, selon leurs auteurs, sont censés montrer que l'aide n'influe positivement sur la croissance que si l'on met en place un certain type de contexte de politique nationale, dans lequel l'économie est ouverte et les interventions des pouvoirs publics sont limitées (Burnside et Dollar, 1997, 2000). Ces recherches ont servi de base à certaines des conclusions d'un des principaux rapports de la Banque mondiale sur l'aide (Banque mondiale, 1998). Il en résulte que l'aide est considérée comme réduisant au maximum la pauvreté lorsqu'elle renforce le contexte de la politique visant à l'atténuer. Un examen attentif des études de Burnside et Dollar révèle toutefois que leurs conclusions ne sont pas économétriquement fondées (Hansen et Tarp, 2000, 2001; Dalgaard et Hansen, 2001). Ce qui est peut-être plus important, c'est que les travaux récents accordent une attention croissante à l'hypothèse selon laquelle, bien que l'incidence de l'aide sur la croissance soit généralement positive, les rendements marginaux des entrées au titre de l'aide diminuent en raison de facteurs tels que les contraintes pesant sur la capacité d'absorption, la destruction du contexte institutionnel causée par l'aide elle-même, et les effets négatifs sur les taux de change. Étant donné cette diminution des rendements marginaux, la question est soulevée de savoir si les effets de l'aide deviennent négatifs et, dans l'affirmative, à quel stade. Les estimations varient, mais la plupart d'entre elles tendent à démontrer que l'aide peut avoir une incidence négative sur la croissance lorsqu'elle dépasse 25-50 % du PNB (Lensink et White, 2001). On pourrait s'attendre à ce que la localisation précise du point critique dépende du système de prestation de l'aide, point qui, avec un système de prestation très mal coordonné dans lequel de multiples donateurs appliquent chacun leur programme d'action, pourrait être atteint très rapidement.

Il est certainement indispensable d'avoir une vue d'ensemble objective de la façon dont l'aide fonctionne dans la pratique. En outre, il faut se rendre compte qu'un des dilemmes centraux de l'aide est que « l'aide a les plus fortes chances d'être efficace dans les pays qui en ont le moins besoin et la moins efficace dans les pays qui en ont le plus besoin » (Ehrenpreis, 2001). L'inefficacité de l'aide a toutefois été exagérée. Le problème central n'est pas de savoir si l'aide fonctionne dans la pratique, mais comment la rendre plus efficace.

Comme cela est affirmé dans *Les pays les moins avancés – Rapport 2000*, le processus de l'ajustement structurel au cours des années 80 et 90 a de lui-même compromis l'efficacité de l'aide. Au cours de cette période, une coordination relativement étroite entre la conditionnalité et les programmes d'ajustement structurel du FMI et de la Banque mondiale a subordonné les décaissements au titre de l'aide à ce que nous avons présenté dans le dernier chapitre comme un modèle de politique inadaptée au développement national et à la réduction de la pauvreté. Par ailleurs, il n'y avait pas de mécanisme pour coordonner les apports d'aide, avec pour conséquence que le système d'octroi de cette assistance était caractérisé par une multiplicité de programmes et de projets fragmentés financés par l'aide, qui imposaient des coûts de transaction élevés aux pays bénéficiaires et s'intégraient mal aux structures économiques et

administratives nationales. La combinaison de plusieurs facteurs, à savoir i) la campagne visant à réduire le déficit budgétaire (non compris les dons); ii) l'interruption des apports d'aide lorsque les objectifs budgétaires n'étaient pas atteints ou que d'autres dérapages se produisaient; iii) l'augmentation des obligations du service de la dette; et iv) la prolifération de projets des donateurs, qui ont été de plus en plus souvent administrés par des structures étatiques parallèles, a eu pour effet de perturber les processus de développement et d'éroder les capacités de l'État (CNUCED, 2000a: 175-192). Une des raisons pour lesquelles l'adoption de la méthode des DSRP est si importante est qu'elle devrait permettre une plus grande coordination des apports d'aide rassemblés autour d'un objectif commun et une stratégie commune définie à l'échelle nationale. Cette politique a donc de fortes chances d'accroître l'efficacité de l'aide. Toutefois, comme indiqué dans le dernier chapitre, il faudra modifier profondément le comportement des donateurs pour que ces gains se réalisent, notamment dans le domaine de la conditionnalité et de l'appui apporté par les donateurs aux stratégies nationales. Pour y parvenir, il serait utile de généraliser parmi les PMA l'expérience pratique acquise avec la formation d'un partenariat véritable, grâce à de nouveaux mécanismes institutionnels permettant de suivre les résultats obtenus par les donateurs au niveau du pays bénéficiaire, tels que ceux qui s'élaborent actuellement dans la République-Unie de Tanzanie (voir encadré 17, chap. 5).

Outre la conditionnalité, les questions de coordination et d'appropriation que le processus DSRP est censé aborder, quatre autres réorientations importantes de la politique des donateurs sont nécessaires pour accroître l'efficacité de l'aide. Premièrement, il faut mettre fin au système d'interactions entre l'aide et le service de la dette régi par les donateurs, qui a été exposé au chapitre 4. Au cours des années 90, la communauté des donateurs « s'est enlisée dans une nouvelle ronde de transferts destinés à financer le service de la dette, à éviter des arriérés embarrassants et à écarter les risques croissants de dysfonctionnements dûment constatés dans le domaine du développement » (Birdsall, Claessens et Diwan, 2001: 21). L'aide ne pourra contribuer efficacement au développement à moins d'être utilisée aux fins du développement plutôt que comme un élément de ce « jeu de la dette ». C'est pour cette raison qu'un allègement accru et accéléré de l'endettement est si important, puisque les pays endettés ne cesseront de s'accrocher à la queue du « chien donateur » tant qu'il n'y aura pas de solution durable au problème de la dette.

Deuxièmement, les pays donateurs doivent appliquer dès que possible la recommandation du Comité d'aide au développement de l'OCDE de délier l'aide accordée aux PMA, qui a été adoptée en mai 2001 et incluse comme engagement dans le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010. Il a été estimé que la subordination de l'aide à des achats effectués auprès des pays donateurs a réduit la valeur de cette assistance dans des proportions pouvant aller jusqu'à 20-25 %. Une concurrence internationale plus vive dans la passation des marchés devrait rendre l'aide plus efficace. Il est regrettable toutefois que l'aide alimentaire et l'assistance technique aient été toutes deux exclues de l'accord abolissant l'aide liée, parce que, dans le deuxième cas, certains pays donateurs estimaient que leur secteur des services de consultations était « trop faible pour faire face à la concurrence mondiale » (*Financial Times*, 2001). Il conviendrait de suivre les incidences de ces exclusions sur l'efficacité de l'aide.

Troisièmement, l'aide sera plus efficace si elle est concentrée sur des activités majeures insuffisamment financées, qui peuvent procurer des

Une des raisons pour lesquelles l'adoption de la méthode des DSRP est si importante est qu'elle devrait permettre une plus grande coordination des apports d'aide rassemblés autour d'un objectif commun et une stratégie commune définie à l'échelle nationale. Cette politique a donc de fortes chances d'accroître l'efficacité de l'aide.

L'aide sera plus efficace si elle est concentrée sur des activités majeures insuffisamment financées, qui peuvent procurer des rendements très utiles au développement sous la forme d'une croissance et d'une atténuation de la pauvreté durables à long terme.

Les investissements consacrés à l'éducation et à la santé sont certainement importants ... Mais l'aide ne doit pas être dirigée seulement vers les secteurs sociaux pour le motif que ceux-ci sont facilement repérés comme étant favorables aux populations pauvres ... On a négligé l'octroi de l'aide allant aux secteurs productifs et à l'infrastructure économique.

rendements très utiles au développement sous la forme d'une croissance et d'une atténuation de la pauvreté durables à long terme. Cela suppose que l'on utilise l'aide non simplement pour promouvoir la mise en place des structures de la politique qui sont censées appuyer la réduction de la pauvreté, mais que l'on s'en serve aussi sélectivement dans chaque pays pour financer les éléments essentiels qui manquent pour assurer un processus soutenu de développement et d'atténuation de la pauvreté. Cette sélectivité sur le plan intérieur est particulièrement importante si les apports d'aide augmentent, puisque l'on court autrement le risque d'en voir diminuer le rendement. Les principales activités insuffisamment financées devraient être définies par les gouvernements et incluses dans leurs DSRP. Les investissements consacrés à l'éducation et à la santé sont certainement importants et l'on pourrait dans ce domaine recourir à des stratégies d'aide innovatrices dont les effets seraient aussi bénéfiques que variés (voir encadré 20). Mais l'aide ne doit pas être dirigée seulement vers les secteurs sociaux pour le motif que ceux-ci sont facilement repérés comme étant favorables aux populations pauvres. Depuis une vingtaine d'années, l'on a eu tendance à concentrer l'aide aux PMA sur les secteurs sociaux et, dans un contexte où le volume total de l'aide diminue, cette réorientation des priorités a eu pour conséquence que l'on a négligé l'octroi de l'aide allant aux secteurs productifs et à l'infrastructure économique. Ce sont pourtant des domaines qui peuvent être très rentables pour le développement. Ils sont même indispensables pour une transition à long terme où le processus de croissance dépendra de plus en plus des exportations, de l'épargne intérieure et des entrées de capitaux privés.

Un exemple particulièrement frappant est celui de l'agriculture, dont vit la plus grande partie des populations des PMA. En valeur réelle, l'aide extérieure allant à l'agriculture dans ces pays au cours des années 90 était inférieure de moitié à ce qu'elle était dans les années 80 (tableau 46). Il existe pourtant

TABLEAU 46. ASSISTANCE EXTÉRIEURE À L'AGRICULTURE (AEA) DANS LES PMA, 1981-1999

Année	Assistance extérieure à l'agriculture (en millions de dollars courants)	Assistance extérieure à l'agriculture (en millions de dollars 1998) ^a	Part de l'AEA dans l'APD totale (%)
1981	2 173	3 890,8	21,1
1982	2 317	4 287,6	22,0
1983	2 214	4 124,4	21,5
1984	1 808	3 444,5	17,0
1985	2 228	4 211,7	20,5
1986	2 329	3 501,7	17,8
1987	2 845	3 696,7	17,9
1988	3 354	4 028,8	21,0
1989	2 826	3 477,0	18,2
1990	3 090	3 381,1	19,3
1991	1 881	1 981,7	10,7
1992	2 505	2 487,3	14,7
1993	1 708	1 724,6	11,0
1994	1 520	1 468,0	9,3
1995	1 798	1 586,8	11,5
1996	2 185	1 988,5	15,0
1997	2 205	2 161,6	15,7
1998	2 270	2 270,0	16,0
1999	2 145	2 105,6	14,3
Moyenne 1981-1990	2 518	3 804,4	19,6
Moyenne 1991-1999	2 014	1 974,9	13,1

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après FAO (2001).

a L'assistance extérieure à l'agriculture a été évaluée au moyen du coefficient de déflation du CAD.

ENCADRÉ 20. L'INITIATIVE MISA

Certains pays d'Amérique latine ont adopté une stratégie originale visant à réduire la pauvreté, à accroître le capital humain des populations pauvres et à combattre le travail des enfants. Cette démarche consiste à procurer un revenu minimum aux familles les plus pauvres et les plus vulnérables, à condition que tous leurs enfants d'âge scolaire fréquentent régulièrement une école. Elle a été mise en pratique par le Programme Bolsa-Escola au Brésil et, sous une forme différente, par le Programme Progesa au Mexique. Parmi les résultats de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, l'on notera que l'OIT et la CNUCED ont réuni un groupe consultatif chargé de rédiger un rapport sur l'opportunité et la faisabilité d'une application de cette politique dans les pays les moins avancés d'Afrique.

Le rapport fait valoir qu'il est tout à fait justifié d'appliquer aux pays les moins avancés d'Afrique la politique du revenu minimum en échange de la fréquentation scolaire (Minimum Income for School Attendance - MISA) dans le but de parvenir aux objectifs retenus pour l'éducation et l'atténuation de la pauvreté. Pour un échantillon de PMA africains, les coûts privés directs de la fréquentation scolaire sont, en moyenne, légèrement supérieurs au double du niveau des dépenses publiques ordinaires par élève au cours des années 90. En outre, les ménages qui envoient leurs enfants à l'école doivent supporter des coûts d'option significatifs, à savoir le revenu auquel ils renoncent du fait de la moindre disponibilité du travail des enfants. Ces coûts, estimés à 35 % environ des revenus ruraux moyens, dépassent généralement le double du niveau des dépenses publiques ordinaires par élève dans les PMA africains. Les ménages pauvres n'envoient pas leurs enfants à l'école parce qu'ils ne peuvent en supporter le coût. Des mesures sont requises pour réduire le coût de l'éducation des enfants encouru par les ménages pauvres, afin d'assurer que les avantages de la politique de l'offre nécessaire pour améliorer les niveaux d'instruction finissent par toucher les pauvres et qu'ils permettent ainsi de scolariser tous les enfants. C'est ce que font les programmes MISA.

Ces programmes ne visent pas seulement des objectifs en matière d'éducation, mais peuvent aussi largement contribuer à la réduction de la pauvreté. Ils y parviennent grâce: i) à l'effet immédiat de l'atténuation de la pauvreté sur les budgets familiaux; ii) à l'effet à long terme sur la formation d'actifs chez les ménages pauvres sous forme de capital humain, facteur qui joue un rôle important à la fois dans la réduction de la pauvreté et dans la stimulation de la croissance; et iii) aux effets plus généraux à court terme sur la réduction de la pauvreté, provenant des transferts de liquidités qui se produisent en raison de l'incidence directe des revenus et de la sécurité assurés par ces transferts, aux effets multiplicateurs de l'injection de liquidités sur les communautés locales, à une modification du sens de la citoyenneté chez les pauvres et les groupes exclus, à une coordination plus étroite des politiques sociales et à un meilleur équilibre entre les sexes. Ce dernier effet est constaté lorsque ce sont les mères de famille qui bénéficient des transferts de liquidités.

Les programmes MISA donnent aux ménages pauvres et vulnérables une plus large marge de manœuvre pour organiser leurs moyens de subsistance. Ils contribuent à empêcher les ménages et les communautés de se trouver prisonniers de pratiques clientélistes et paternalistes, et accroissent leur autonomie. Les pauvres sont généralement exclus des marchés officiels du crédit et de l'assurance, et les dispositifs non officiels de sécurité sont imparfaits, surtout lorsqu'il s'agit de faire face à des risques communs. En outre, les populations pauvres sont parfois exclues du marché de l'emploi du fait de la malnutrition. Dans une pareille situation, la démarche MISA permet aux membres des ménages de se libérer de stratégies de gestion des risques improductives qui les condamnent à des activités à faible risque mais à faible rendement, réduisent la spécialisation et abaissent le degré de commercialisation de l'économie.

En bref, les programmes MISA offrent un moyen de promouvoir les possibilités économiques, de faciliter l'autonomisation et d'accroître en même temps la sécurité et la dignité des ménages pauvres. De ce fait, ils fournissent un mécanisme puissant et original pouvant être intégré aux stratégies de réduction de la pauvreté et contribuant à en réaliser les objectifs.

Le coût de l'application d'un programme MISA dans un PMA africain dépendra de la structure et de la portée du programme. Le rapport OIT/CNUCED a calculé que le coût total par pays d'un programme minimal, qui vise simplement à réduire l'écart entre les taux de scolarisation bruts et nets, est généralement inférieur à 50 millions de dollars par an.

Étant donné les contraintes actuelles dont souffre le financement intérieur, les programmes MISA doivent être financés en grande partie, du moins aux stades initiaux, par des sources internationales. L'allègement de la dette est une des solutions possibles, mais l'Initiative PPTe renforcée donne une marge de manœuvre budgétaire insuffisante pour constituer une source viable de financement. Les programmes MISA doivent donc être financés en grande partie par l'aide internationale, probablement par des mécanismes de financement comportant plusieurs donateurs. Traditionnellement, bien que l'aide n'ait pas été utilisée pour assurer des transferts de liquidités aux ménages, les avantages en seront sans doute considérables et, comme l'a montré en particulier l'expérience Progesa, ils justifient cette stratégie originale d'utilisation. L'on propose actuellement la création de fonds sociaux internationaux pour venir en aide à l'Afrique, auxquels les programmes MISA pourraient logiquement s'intégrer.

Comme suite au rapport OIT/CNUCED, et étant donné le grand intérêt porté à cette formule par le gouvernement du Mozambique, des travaux sont en cours pour établir un projet pilote dans ce pays. Cette action est financée en partie par la Fondation Ford.

Source : OIT/CNUCED (2001).

d'importantes possibilités de croissance de la productivité et de réduction de la pauvreté que permettraient d'exploiter des investissements publics accrus consacrés à la recherche et au développement agricoles, à l'infrastructure rurale et aux services de vulgarisation agricoles, autant d'activités qui exigent un financement extérieur public. Une révolution verte pour certaines céréales mineures mais aussi pour le manioc pourrait jouer un rôle très important dans la réduction de la pauvreté rurale dont souffrent un grand nombre de PMA, processus qui pourrait être efficacement appuyé par l'aide extérieure (Mosley, 2000).

Il importe donc que les pays donateurs et bénéficiaires explorent les possibilités d'investissement dans les secteurs de la production tout comme dans les secteurs sociaux. Étant donné les résultats antérieurs, il sera probablement tout indiqué de se concentrer sur la façon dont l'aide peut faciliter la croissance de la productivité, l'augmentation de l'investissement et le développement des exportations. Des gains importants peuvent aussi provenir d'améliorations dans l'assistance technique, qui absorbe une part considérable des apports d'aide, mais qui, comme tendent à le prouver les évaluations, n'a pas contribué beaucoup à la formation de capacités intérieures (Arndt, 2000). Il faut aussi accorder une attention nouvelle à la façon dont l'aide peut contribuer au transfert de la technologie en direction des PMA et aider à financer le développement de leurs entreprises, ainsi qu'aux liens entre l'APD et les investissements étrangers directs consacrés au développement.

Il faut aussi accorder une attention nouvelle à la façon dont l'aide peut contribuer au transfert de la technologie en direction des PMA et aider à financer le développement de leurs entreprises, ainsi qu'aux liens entre l'APD et les investissements étrangers directs consacrés au développement.

Enfin, l'aide peut être plus efficace si les donateurs la fournissent d'une façon qui contribue à la stabilité économique au lieu d'entraîner des chocs. Les informations disponibles montrent que les apports d'aide étrangère sont à la fois très variables et très imprévisibles pour les PMA. Dans la majorité des cas pour lesquels on dispose de renseignements, les variations annuelles de l'aide sont en fait plus fortes que les variations annuelles des recettes d'exportation; ces mêmes fluctuations des entrées au titre de l'aide ont eu pour effet d'accentuer, plutôt que d'atténuer, les chocs extérieurs (CNUCED, 2000a: deuxième partie, chap. 5). Les comparaisons entre les projections de l'aide promise par les donateurs et leurs décaissements effectifs révèlent aussi que « l'aide ne peut être prévue de façon sûre d'après les engagements des donateurs » (Bulir et Hamann, 2001: 18) et que « le pouvoir de prévision des engagements des donateurs tend à être plus faible dans les pays pauvres qui dépendent davantage de l'aide » (ibid.: 12). L'analyse par Bulir et Hamann des projections officielles de l'aide établies à la fois par les autorités nationales et par le FMI dans le cadre de programmes financés par sa Facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR) dans 37 pays, dont 14 PMA, montre que:

- Pour l'aide en faveur de projets, et d'après les projections des autorités à l'époque de la présentation du budget (qui se fondent généralement sur la valeur nominale des engagements renouvelés des donateurs), les erreurs moyennes des projections comparées aux décaissements sont de 15 %, ce qui équivaut à 1,5 % du PIB. En moyenne également, les décaissements ont été surestimés mais l'on compte aussi un nombre assez considérable de cas où ils étaient au contraire sous-estimés;
- Pour l'aide en faveur de programmes, et sur la base des projections des programmes du FMI (c'est-à-dire des chiffres utilisés dans les documents des réunions de son Conseil d'administration, qui sont fondés sur les engagements renouvelés des donateurs), les erreurs moyennes entre projections et décaissements varient entre les pays où les programmes ont été interrompus par suite du non-respect de la conditionnalité (ce qui aboutira nécessairement

à des décaissements moins élevés que prévus) et les pays où il n'y a pas eu d'interruption. L'on observe toutefois une tendance générale des projections à surestimer l'aide effectivement reçue. Les pays où des programmes ont été interrompus reçoivent en moyenne un tiers seulement environ des engagements d'aide affectés aux programmes (équivalant à 3,3 % du PIB). Mais les pays sans interruption de programmes ne reçoivent que les trois quarts des engagements d'aide qui y sont consacrés bien qu'ils aient suivi officiellement la trajectoire qui leur a été tracée. Les décaissements ont dépassé les projections des programmes du FMI dans quatre pays seulement sur un total de 28;

- La répartition trimestrielle de l'aide au titre des programmes est aussi très inférieure aux projections. En moyenne, les résultats trimestriels effectifs s'écartent de 50 % environ de la trajectoire trimestrielle estimée au début de la période du programme (c'est-à-dire que si le pays attendait 10 millions de dollars, il reçoit en moyenne soit 5 millions de dollars, soit 15 millions de dollars), et sur les 23 pays pour lesquels des données trimestrielles sont disponibles deux pays seulement ont reçu une aide au titre de programmes avec des erreurs de prévision inférieures à 20 %.

En bref, « les projections officielles concernant l'aide (y compris celles du FMI) souffrent d'erreurs considérables et ..., notamment dans le cas de l'aide aux programmes, semblent accuser une nette tendance à la hausse » (Bulir et Hamann, 2001: 28).

Étant donné l'importance de l'aide pour les investissements et la répartition des ressources dans la plupart des PMA, l'imprévisibilité de son volume peut avoir de sérieuses conséquences en ce sens qu'elle réduit l'efficacité de l'aide consacrée à la réduction de la pauvreté. Des apports d'aide plus stables et plus prévisibles sont donc essentiels si l'on veut en accroître l'efficacité.

D. L'accès au marché et son efficacité

Au moment même où l'aide étrangère diminuait, l'on a déployé des efforts croissants pour aider les PMA en accordant à leurs exportations un accès préférentiel aux marchés. La nécessité pour les pays en développement de jouir d'avantages spéciaux pour l'accès aux marchés a été notée pour la première fois, il y a plus de trente ans, à la deuxième Conférence de la CNUCED en 1968. Un traitement spécial pour les PMA a été accordé par les pays développés dans le cadre des schémas du Système généralisé de préférences (SGP) et par les pays en développement eux-mêmes dans le cadre du Système global de préférences commerciales entre pays en développement. Dans la Déclaration ministérielle de Singapour de 1996 les membres de l'OMC ont convenu de prendre des mesures en faveur des PMA « y compris ... des mesures positives, par exemple l'admission en franchise, sur une base autonome, visant à améliorer la capacité globale de ces pays de profiter des possibilités offertes par le système commercial ».

Au moment même où l'aide étrangère diminuait, l'on a déployé des efforts croissants pour aider les PMA en accordant à leurs exportations un accès préférentiel aux marchés.

À la suite de cette Déclaration, plusieurs membres de l'OMC ont fourni à la Réunion de haut niveau sur les mesures intégrées en faveur du développement du commerce des pays les moins avancés (1997) des détails concernant les mesures existantes ou projetées pour l'accès élargi aux marchés en faveur des PMA. À une réunion du Groupe spécial d'experts, convoquée par le Secrétaire général de la CNUCED en 1998 et consacrée au SGP, au Système global de préférences commerciales et aux nouvelles mesures en faveur des PMA, les participants ont rendu compte des nouvelles initiatives prises par un certain

La plupart des pays de la Quadrilatérale ont récemment entrepris une action concrète pour accorder aux PMA et aux pays d'Afrique subsaharienne un accès plus favorable aux marchés.

nombre de pays en développement – Afrique du Sud, Inde, Indonésie, Maroc, République de Corée, Thaïlande et Turquie – suite aux déclarations qu'ils avaient faites à la Réunion de haut niveau. En 1999, pendant les préparatifs de la troisième Conférence ministérielle de l'OMC à Seattle, l'Union européenne a formulé une proposition visant à « prendre l'engagement d'assurer l'admission en franchise, au plus tard d'ici la fin du nouveau cycle de négociations, pour l'essentiel des produits exportés par les PMA ». En mai 2000, plusieurs pays développés et en développement ont annoncé de nouvelles préférences tarifaires en faveur des PMA. La Quadrilatérale (Canada, États-Unis, Japon et Union européenne) qui absorbe les trois quarts environ des exportations totales des PMA, a aussi proposé de leur appliquer un traitement d'admission en franchise et hors contingent « en conformité avec les prescriptions nationales et les accords internationaux », dans le cadre de leur régime de préférences, pour « l'essentiel » des produits provenant des PMA. On peut affirmer que la restriction contenue dans le terme « l'essentiel » était destinée à répondre aux préoccupations respectives de la Quadrilatérale dans le domaine de l'agriculture (pour l'Union européenne), des textiles et du vêtement (pour les États-Unis et le Canada) et du poisson (pour le Japon). En outre, l'emploi du terme « en conformité avec » les prescriptions existantes laisse entendre que les règles d'origine et les procédures administratives ne seront pas modifiées.

En théorie, l'accès préférentiel aux marchés accordé par ces mesures peut accroître l'avantage concurrentiel des exportateurs dans les PMA et contribuer ainsi à une croissance plus rapide dans ces pays ... Toutefois, un accès élargi aux marchés ne signifie rien commercialement si les PMA ne peuvent produire dans les secteurs où ils jouissent d'un traitement préférentiel et où ils manquent de compétences en commercialisation, d'informations et de relations pour convertir l'accès théorique aux marchés en une entrée effective.

La plupart des pays de la Quadrilatérale ont récemment entrepris une action concrète pour accorder aux PMA et aux pays de l'Afrique subsaharienne un accès plus favorable aux marchés. En mai 2000, les États-Unis ont voté l'*African Growth and Opportunity Act (AGOA)*, en vertu duquel le schéma de base du SGP des États-Unis était modifié en faveur de certains pays de l'Afrique subsaharienne, de manière à couvrir une plus large gamme de produits. Un traitement préférentiel a notamment été accordé pour certains articles de vêtement assujettis à des dispositions, des règles d'origine et des formalités douanières particulières. En septembre 2000, le gouvernement du Canada a augmenté le nombre de produits de son schéma SGP pour permettre à 570 produits venant des PMA d'entrer en franchise sur son marché. Le 5 mars 2001, comme contribution majeure à la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, la proposition « Tout sauf les armes » faite par la Commission européenne, qui accorde un accès en franchise illimité à tous les produits des PMA, à l'exclusion des armes, a été approuvée et appliquée. La proposition originale a été modifiée afin d'accorder des périodes de transition plus longues pour l'abolition progressive des droits de douane sur trois produits très sensibles, les bananes, le riz et le sucre. À la suite d'une révision du schéma SGP du Japon, effectuée en décembre 2000, ce schéma a été modifié et prolongé de 10 ans jusqu'au 31 mars 2011. Le schéma révisé comprend, à compter du 1er avril 2001, une liste supplémentaire de produits industriels provenant des PMA, qui jouissent d'une entrée sur les marchés en franchise et hors contingent.

En théorie, l'accès préférentiel aux marchés accordé par ces mesures peut accroître l'avantage concurrentiel des exportateurs dans les PMA et contribuer ainsi à une croissance plus rapide dans ces pays⁸. Dans la pratique, toutefois, la concrétisation de cet avantage préférentiel dépend d'une manière critique des capacités de l'offre. Un accès élargi aux marchés ne signifie rien commercialement si les PMA ne peuvent produire dans les secteurs où ils jouissent d'un traitement préférentiel et où ils manquent de compétences en commercialisation, d'informations et de relations pour convertir l'accès théorique aux marchés en une entrée effective. En évaluant les effets possibles de ces mesures récentes concernant l'accès aux marchés sur la croissance et la réduction de la pauvreté dans les PMA, il importe aussi de connaître les résultats

antérieurs obtenus avec les préférences commerciales unilatérales. L'on verra ainsi que le simple fait d'accorder des préférences tarifaires ou l'admission en franchise aux exportations provenant des PMA ne garantit pas qu'ils pourront tirer effectivement parti de ces avantages. Les estimations disponibles tendent même à prouver qu'à la fin des années 90 la moitié environ des exportations des PMA vers les marchés de la Quadripartite qui remplissaient les conditions nécessaires pour bénéficier d'un traitement spécial du SGP ne pouvaient en fait (et c'est encore généralement le cas) jouir de droits de douane préférentiels, ce qui entraînait le paiement inutile de droits de douane au titre de la nation la plus favorisée, le refus de certaines importations, des essais inutiles, des pertes, des frais juridiques et des occasions perdues en général (CNUCED, 2001a).

Le taux d'utilisation, défini comme étant le rapport entre le total des importations jouissant effectivement de préférences et le total des importations pouvant bénéficier de préférences sur n'importe quel marché, était le plus élevé pour les États-Unis (77 %), le Japon (73 %) et le Canada (59 %). Trente-quatre pour cent seulement des exportations de PMA en dehors du Groupe ACP (Afrique, Caraïbe et Pacifique) pouvant en principe bénéficier des préférences du SGP dans l'Union européenne se voyaient appliquer ce traitement en 1999 (voir tableau 47). En fait, même si le schéma de préférences de l'Union européenne couvrait 99 % environ des produits, plus des deux tiers des exportations des PMA en dehors du Groupe ACP (représentant plus de 2 milliards de dollars) payaient les droits de la nation la plus favorisée au lieu de bénéficier de préférences. L'on ne dispose pas de données pour les PMA au sein du Groupe ACP mais il n'y a pas de raison de supposer qu'ils ne se trouvaient pas dans la même situation⁹.

L'on notera avec intérêt que des taux d'utilisation relativement élevés (par exemple, dans le cas des États-Unis et du Canada) ne prouvent pas que l'accès aux marchés à des taux préférentiels existe et qu'il a été en fait utilisé. Cela est particulièrement vrai là où des secteurs importants intéressant les exportateurs des PMA (préparations alimentaires, vêtements et chaussures, pour n'en mentionner que certains) peuvent être exclus d'un système de préférences. En pareil cas, le nombre insuffisant de produits visés est le principal facteur qui

En 1999, 99 % des importations totales dans l'Union européenne provenant de PMA non ACP pouvaient prétendre à un traitement préférentiel SGP, mais 34 % seulement en ont effectivement bénéficié.

TABLEAU 47. UTILISATION EFFECTIVE PAR LES PMA DES SCHÉMAS DE PRÉFÉRENCES SGP DE CERTAINS PAYS DÉVELOPPÉS, FIN ANNÉES 90

	Importations en provenance des PMA							
	Importations totales 1	Importations passibles de droits 2	Visées par le schéma SGP 3	Bénéficiaire d'un traitement préférentiel 4	Importations Totales/ passibles de droits (2/1)	Visées SGP/ passibles de droits (3/2)	Taux d'uti- lisation (4/3)	Taux d'utilité (4/2)
	En millions de dollars				En pourcentage			
Canada ^a	256	92	10	6	36	11	59	6
UE ^b	3 562	3 101	3 075	1 035	87	99	34	33
Japon ^c	1 248	765	314	229	61	41	73	30
États-Unis ^a	4 975	4 247	2 282	1 747	85	54	77	41
États-Unis, moins minéraux	2 613	2 078	113	89	80	5	79	4
Total	10 041	8 205	5 681	3 017	82	69	53	37
Total, moins minéraux des États-Unis	7 679	6 036	3 512	1 359	79	58	39	23

Source : CNUCED (2001a).

Note : Non compris les PMA ACP pour l'Union européenne, et Haïti (visé par la Caribbean Basin Initiative) pour les États-Unis.

a 1998.

b 1999.

c 1997.

réduit la valeur des préférences commerciales, plutôt que l'utilisation du petit nombre de préférences existantes. Il reste à voir si les initiatives récentes allongeant la liste des produits visés dans des secteurs nouveaux aboutiront à des taux d'utilisation plus élevés que ceux enregistrés sous d'autres régimes qui accordent traditionnellement des préférences à ces secteurs.

Les taux d'utilisation varient aussi entre les PMA. En 1997, le Bangladesh a fourni plus de la moitié des exportations préférentielles de tous les PMA à l'Union européenne, à la Norvège et au Canada, tandis que l'Angola fournissait aux États-Unis plus de 80 % de leurs importations préférentielles provenant des PMA. La Mauritanie et le Bangladesh comptaient pour 75 % du total des importations préférentielles allant des PMA au Japon, tandis que le Népal, le Bangladesh et le Sierra Leone fournissaient à la Suisse 85 % environ de ses importations préférentielles originaires des PMA (CNUCED, 2001b: 8-9).

Les taux d'utilisation faibles et inégaux s'expliquent par différentes raisons: absence d'un accès sûr aux marchés, règles d'origine, et manque de connaissances techniques, de ressources humaines et de capacités institutionnelles.

Les taux d'utilisation faibles et inégaux s'expliquent par différentes raisons. Celles-ci comprennent: l'absence d'un accès sûr aux marchés, qui est due au caractère autonome et unilatéral du SGP; les règles d'origine qui, entre autres, limitent l'utilisation de matériaux et de composants importés et qui sont trop restrictives étant donné le niveau du développement productif dans les PMA; et le manque de connaissances techniques, de ressources humaines et de capacités institutionnelles qui permettraient à ces pays d'exploiter les arrangements préférentiels exigeant une connaissance approfondie des systèmes tarifaires nationaux dans les différents pays accordant des préférences (CNUCED, 2001a).

Les obstacles non tarifaires soulèvent aussi de sérieuses difficultés pour les PMA qui souhaiteraient exploiter les possibilités commerciales existantes. Ces obstacles comprennent les contingents, les normes techniques et les normes appliquées aux produits, et les mesures sanitaires et phytosanitaires. Ces obstacles non tarifaires semblent être appliqués en particulier aux produits agricoles et aux textiles. Il a été estimé que dans le cas des exportations par les PMA de produits agricoles et de produits de la pêche, 42 % des articles considérés comme relevant du niveau à six chiffres du SH se heurtent à des barrières non tarifaires dans les pays de la Quadrilatérale et que pour les exportations par les PMA de textiles et de vêtements 66 à 69 % des articles sont soumis à des barrières non tarifaires dans ce groupe de pays (Bacchetta et Bora, 2001: tableau 21). Les mesures phytosanitaires posent un problème particulier. Trente pour cent des exportations des PMA sont soumises à des obstacles commerciaux liés à l'environnement, le chiffre étant particulièrement élevé pour un certain nombre de PMA de l'Asie (Fontagne, Kirchbach et Mimouni, 2001).

Trente pour cent des exportations des PMA sont soumises à des obstacles commerciaux liés à l'environnement.

La valeur ajoutée potentielle de base des mesures récentes consistant à accorder aux PMA un accès aux marchés sans droits de douane et hors contingent réside dans l'élargissement des marges préférentielles sur les produits soumis à des crêtes tarifaires (voir tableau 48) et dans l'accroissement du nombre des produits couverts, en plus des préférences actuelles du SGP et du Système global de préférences commerciales. Parmi les pays de la Quadrilatérale, un allongement de la liste des produits couverts serait particulièrement souhaitable dans le cas du Canada, du Japon et des États-Unis. Il a été estimé qu'à la fin des années 90 le pourcentage des exportations passibles de droits exclus des préférences atteignait 90 % au Canada, 59 % Japon et 47 % aux États-Unis (95 % si l'on exclut les produits pétroliers et les minéraux). Les produits visés étaient beaucoup plus nombreux dans l'Union européenne. Par exemple, en 1997, avant l'initiative « Tout sauf les armes », 11 articles seulement sur 502 exportés vers l'Union européenne par l'ensemble des

TABLEAU 48. DROITS MOYENS FRAPPANT LES PRODUITS SOUMIS À CRÊTES TARIFAIRES ET TOUS LES PRODUITS IMPORTÉS PAR LES PAYS DE LA QUADRILATÉRALE, 1999

(Taux de droits moyens, non pondérés, en pourcentage)

	Nombre de pays	Tous produits importés	Produits soumis à crêtes tarifaires
Canada			
Taux NPF		8,3	30,5
Taux préférentiel			
PMA	47	4,4	22,8
Bénéficiaires SGP seulement	108	6,2	28,2
Autres arrangements préférentiels ^a			
Communauté des Caraïbes	18	4,3	23,3
Australie	1	7,8	28,2
Chili	1	2,4	12,2
Israël	1	2,5	11,8
Mexique	1	3,1	15,9
Nouvelle-Zélande	1	7,8	28,2
États-Unis	1	1,6	7,1
UE			
Taux NPF		7,4	40,3
Taux préférentiels			
PMA ACP	37	0,8	11,9
PMA non ACP	11	0,9	12,6
Bénéficiaires SGP seulement	42	3,6	19,8
Autres arrangements préférentiels ^a			
Pays ACP non PMA	32	0,9	12,4
Europe orientale et Moyen-Orient	30	1,8	20,1
Japon			
Taux NPF		4,3	27,8
Taux préférentiel			
PMA	42	1,7	19,0
Bénéficiaires SGP seulement	127	2,3	22,7
États-Unis			
Taux NPF		5,0	20,8
Taux préférentiel			
PMA	38	1,8	14,4
Bénéficiaires SGP seulement	80	2,4	16,0
Autres arrangements préférentiels ^a			
Communauté des Caraïbes	22	1,6	13,5
Groupe andin	4	1,7	14,0
Canada	1	0,1	0,6
Israël	1	0,1	0,6
Mexique	1	0,3	1,6

Source: Hoekman, Ng and Olarreaga (2001: tableau 3), reproduit dans FMI/Banque mondiale (2001b).

Note: Les produits soumis à crête tarifaire sont des produits frappés de droits d'importation de 15 % ou plus. En 1996-1998, ils ont représenté, en pourcentage des importations totales en provenance des PMA, 30,2 % au Canada, 2,8 % dans l'Union européenne, 2,1 % au Japon et 15 % aux États-Unis.

- a Pour une explication détaillée de la composition des échantillons pour les différents groupes de pays, voir Hoekman, Ng et Olarreaga (2001, p. 11, note du tableau 3).

PMA pris en groupe, d'une valeur dépassant 500 000 dollars, ne bénéficiaient pas de l'admission en franchise et hors contingent (Stevens et Kennan, 2001).

Il a été estimé que si l'initiative de l'Union européenne était prolongée et que tous les pays de la Quadrilatérale devaient accorder l'admission en franchise aux produits soumis à des crêtes tarifaires (les produits soumis à un taux de plus de 15 %), les exportations des PMA augmenteraient de 11 % (Hoekman, Ng et Olarreaga, 2001)¹⁰. Les gains sont toutefois concentrés dans un petit nombre de pays, notamment ceux exportateurs de produits

manufacturés. Le Bangladesh est le principal bénéficiaire en chiffres absolus, comptant pour 60 % de l'augmentation totale des exportations des PMA qui découlerait d'une admission en franchise des produits soumis à des crêtes tarifaires sur le marché canadien, pour 47 % de l'augmentation totale des exportations des PMA qui découlerait d'une admission en franchise sur le marché japonais et pour 67 % de l'augmentation totale qui découlerait d'une admission en franchise sur le marché des États-Unis. D'autres pays exportant des produits manufacturés en tireraient aussi un avantage significatif en chiffres relatifs, par exemple le Cambodge, Haïti et la République démocratique populaire lao, ainsi que le Cap-Vert et les Maldives, qui pourraient s'attendre tous à une augmentation des exportations de plus de 20 %; Madagascar, le Myanmar et le Népal enregistraient aussi des gains. Les exportations de trois grands fournisseurs de produits de base – le Libéria, le Malawi et la Somalie – devraient, selon les prévisions, augmenter de 20 % ou plus, les autres pays pouvant s'attendre à une augmentation relativement importante de leurs exportations étant la Gambie, Kiribati, le Soudan et le Togo.

Les gains effectifs pourraient bien se révéler inférieurs à ces estimations simulées. L'autre étude importante sur l'incidence de l'admission en franchise et hors contingent pour les PMA exportant vers les pays de la Quadrilatérale laisse entendre que les exportations des PMA n'augmenteront pas de 11 % mais de 3 % à peine (CNUCED/Secrétariat du Commonwealth, 2001). En outre, les deux simulations, comme elles le soulignent elles-mêmes, ne tiennent pas compte du problème des faibles taux d'utilisation, des faibles capacités d'exportation et des contraintes pesant sur l'offre, ce qui signifie que les avantages effectifs seront inférieurs à ceux qui ont été simulés.

Il est certainement souhaitable que les pays développés qui ne l'ont pas encore fait s'efforcent d'arriver à l'objectif de l'admission en franchise et hors contingent pour toutes les exportations des PMA, comme envisagé dans le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 adopté à Bruxelles. Mais il faudra aussi d'autres mesures pour accroître l'efficacité des préférences commerciales accordées aux PMA dans le cadre des propositions récentes concernant l'admission en franchise et hors contingent. Ces mesures sont les suivantes:

- Augmentation de la stabilité et de la prévisibilité des préférences commerciales au moyen d'un ensemble de critères convenus sur un plan multilatéral et devant être respectés par tous les pays accordant des préférences lors de l'application de leurs schémas préférentiels (voir encadré 21);
- Augmentation du nombre de produits visés afin de couvrir les produits exclus;
- Mise au point d'un ensemble harmonisé et actualisé de règles d'origine, qui seront appliquées dans le cadre de l'initiative de l'admission en franchise et hors contingent accordée aux PMA, compte tenu de la situation industrielle réelle dans ces pays;
- Activités d'assistance technique visant à assurer des services d'information et à tenir des stages de formation pour les producteurs et exportateurs locaux, à renforcer les ressources humaines et les capacités institutionnelles, pour que les pays puissent respecter les formalités administratives et douanières prévues par les différents schémas SGP et accords préférentiels, et à mettre en place un réseau d'institutions coopérant entre elles. La CNUCED possède des compétences particulières dans ce domaine.

En fin de compte, le facteur qui en dernier ressort fait obstacle à la concrétisation des avantages liés aux préférences commerciales est le faible niveau des capacités sur le plan de l'offre. À cet égard, les apports d'aide accrus destinés à promouvoir les exportations, l'investissement et une plus grande mobilisation des ressources intérieures restent essentiels, tout comme l'autonomie de la politique nationale qui permettra aux gouvernements des PMA d'accroître la productivité et la compétitivité des activités qui sont d'importance stratégique pour le commerce et le développement¹¹.

Les gouvernements des PMA devraient accroître la productivité et la compétitivité des activités qui sont d'importance stratégique pour le commerce et le développement.

ENCADRÉ 21. CONSOLIDATION DES PRÉFÉRENCES COMMERCIALES POUR LES PMA

La consolidation des préférences commerciales est un des mécanismes auquel on peut recourir pour accroître les avantages commerciaux accordés aux PMA. Elle renforcerait les avantages des nouvelles initiatives accordant à ces pays l'admission en franchise et hors contingent, en rendant plus prévisibles leurs avantages et plus sûr leur accès préférentiel aux marchés.

La consolidation pourrait être assurée par la négociation d'un nouvel instrument juridique multilatéral (de l'OMC) qui: a) conférerait stabilité et prévisibilité au régime de l'accès en franchise accordé aux PMA; b) garantirait en même temps la sécurité contractuelle maximum des préférences puisque toute suspension du régime de la franchise serait soumise aux dispositions obligatoires des accords applicables de l'OMC; et c) harmoniserait et adapterait les exigences des règles d'origine à la capacité industrielle effective des PMA d'exploiter davantage les préférences commerciales.

Un instrument compatible avec les principes de l'OMC pourrait aussi couvrir d'autres aspects de l'accès aux marchés, en plus des questions tarifaires et d'origine, en faisant référence à d'autres propositions précises sur l'accès aux marchés formulées par les PMA au cours des dernières années, par exemple en ce qui concerne les dispositions relatives au traitement spécial et différencié.

La question de la « consolidation » a été soulevée par les PMA lors des préparatifs de la Conférence ministérielle de Seattle de 1999. Le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 énonce, au paragraphe 68 h), l'engagement selon lequel « [l]es améliorations dans ce domaine [de l'admission en franchise et hors contingent] devraient avoir un caractère stable et prévisible ». La Déclaration ministérielle de Zanzibar par les PMA (juillet 2001) a lancé un appel à la quatrième Conférence ministérielle de l'OMC pour qu'elle convienne « [d']engagements contraignants à assurer à tous les produits des PMA l'accès aux marchés, sans leur imposer de droit de douane ni de contingent, sur une base sûre, durable et prévisible avec des règles d'origine réalistes et souples, compte tenu des capacités industrielles des PMA » (par. 4). Les résultats de la Conférence ministérielle de l'OMC à Doha n'ont toutefois pas fait référence à cette proposition en ce sens que dans la Déclaration finale, par laquelle les ministres s'engagent eux-mêmes à œuvrer en faveur de l'objectif d'un accès aux marchés en franchise et hors contingent ... et à envisager des mesures additionnelles qui permettent d'apporter des améliorations progressives à cet accès pour les PMA (par. 42), le terme « contraignant » a de nouveau été omis dans le texte. On en voit le reflet dans le programme de travail actuel de l'OMC sur l'accès aux marchés pour les PMA tel qu'adopté par le Sous-comité des pays les moins avancés le 12 février 2002. Selon les termes du programme d'action, toutefois, l'« examen des mesures additionnelles possibles permettant d'apporter des améliorations progressives et prévisibles à l'accès aux marchés ... et de nouvelles améliorations [aux] programmes d'accès préférentiel, tels que les schémas SGP » (par. 7) laisserait encore une certaine marge de manœuvre pour aborder la question de la consolidation des préférences. En outre, dans la Déclaration de Doha les ministres réaffirment « les engagements ... pris à la PMA III, et [conviennent] que l'OMC devrait tenir compte, dans l'élaboration de son programme de travail en faveur des PMA, des éléments liés au commerce ... de la Déclaration et du Programme d'action de Bruxelles ».

L'engagement unique qui ressort du cycle de négociations de Doha sur le développement devrait comprendre un instrument contractuel prévoyant la « consolidation » de l'accès en franchise pour les PMA, accompagné de dispositions de soutien sur les règles d'origine et autres questions relatives à l'accès effectif aux marchés et l'utilisation de ces préférences. Sans accès garanti et l'assurance que l'accès en franchise sera effectivement réalisé, la possibilité d'obtenir l'instrument nécessaire pour répondre aux problèmes du côté de l'offre semble fort lointaine pour la plupart des PMA.

E. Cadre intégré d'assistance aux PMA pour leurs activités commerciales et liées au commerce

Une initiative récente offrant la possibilité d'accroître les capacités de l'offre est le Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce. Celui-ci, adopté en 1997, a essentiellement pour but d'accroître les avantages découlant de l'assistance technique liée au commerce accordée par les six organismes principaux créateurs du Cadre¹², en assurant que cette forme d'assistance est

induite par la demande, qu'elle répond aux besoins particuliers de chaque PMA et qu'elle accroît plutôt qu'elle ne réduit l'appropriation de cette assistance par chacun des PMA. Les activités de l'assistance technique liée au commerce ont été définies en gros comme suit:

- Créer des institutions chargées des questions liées au commerce;
- Renforcer les capacités de l'offre d'exportations;
- Renforcer les services d'appui au commerce;
- Renforcer les capacités de facilitation du commerce;
- Développer la formation et les ressources humaines dans ces quatre domaines;
- Fournir une assistance pour la création d'un cadre de réglementation et de politique générale d'appui aux domaines commerciaux, qui pourra encourager les échanges et l'investissement.

La mise en place du Cadre intégré répondait à la Décision du Cycle d'Uruguay sur les mesures en faveur des pays les moins avancés, qui demandait pour ceux-ci une « aide technique considérablement accrue ... pour leur permettre de développer, de renforcer et de diversifier leurs bases de production et d'exportation, y compris de services, ainsi que dans le domaine de la promotion des échanges, afin qu'ils puissent tirer parti au maximum de l'accès libéralisé aux marchés. » (GATT, secrétariat, 1994: 441). Au stade initial de la mise en place du Cadre intégré, 40 PMA ont pu préciser leurs besoins en matière d'assistance technique et 37 ont désigné des centres nationaux chargés de coordonner l'établissement du Cadre. Les tables rondes avec les pays donateurs éventuels n'ont toutefois été tenues qu'au Bangladesh, en Gambie, en Haïti, en Ouganda et dans la République-Unie de Tanzanie, et de modestes ressources n'ont pu être obtenues que dans le cas de l'Ouganda. Du point de vue des PMA, ces résultats sont loin de ce que l'on espérait.

Une évaluation de cette phase du Cadre intégré a conclu que la principale raison de ces maigres résultats était que les propositions liées au commerce n'avaient pas été systématiquement intégrées à la stratégie de développement global d'un pays donné. L'on a donc proposé de nouveaux arrangements pour renforcer la mise en œuvre du Cadre et convenu d'appliquer la nouvelle stratégie sous la forme d'un projet pilote – le projet pilote du Cadre intégré – dans trois pays (Cambodge, Madagascar et Mauritanie), dont les gouvernements se sont montrés très intéressés par l'intégration de priorités commerciales à leur stratégie nationale de développement et résolus à agir dans ce sens. Le point central du projet pilote est ce qu'on appelle « intégration systématique du commerce », processus destiné à assurer que la politique commerciale, l'assistance technique liée au commerce et le renforcement des capacités s'articulent dans le contexte global du développement. À cette fin, des « études d'intégration du commerce » sont actuellement menées pays par pays. Dirigées par la Banque mondiale, elles ont pour but de fournir une base pour la définition des priorités commerciales et des besoins dans le domaine du renforcement des capacités liées au commerce, qui doivent être incorporés dans les plans et stratégies individuels de développement des pays les moins avancés, énoncés dans les DSRP. Ce travail se fera par examen des conclusions et recommandations des études susdites, lors d'ateliers nationaux et de réunions de comités DSRP pour la stratégie d'intégration du commerce, auxquels participent toutes les parties prenantes. Les organismes préciseront quel rôle ils jouent pour répondre à ces besoins; les priorités commerciales définies dans ces études seront présentées aux Réunions des groupes consultatifs de la Banque

Le point central du projet pilote est ce qu'on appelle « intégration systématique du commerce », processus destiné à assurer que la politique commerciale, l'assistance technique liée au commerce et le renforcement des capacités s'articulent dans le contexte global du développement.

mondiale ou aux tables rondes du PNUD, selon le cas, pour que soit examinée la possibilité d'un financement bilatéral par des donateurs¹³.

Le projet pilote est toujours en cours et les études individuelles par pays arriveront sans doute à des conclusions diverses. Toutefois, l'analyse comparative des liens entre la pauvreté, le commerce et le développement dans les précédents chapitres du présent rapport fournit quelques aperçus généraux importants pouvant contribuer à améliorer le processus du Cadre intégré à mesure qu'il avance. Elle souligne l'importance d'une prise en compte du commerce dans les DSRP ainsi que le bien-fondé du point de vue selon lequel ceci doit se faire en examinant la manière dont le commerce peut s'intégrer à la stratégie nationale de développement prise globalement. Mais elle indique clairement aussi que les études sur l'intégration doivent considérer celle-ci comme un moyen d'arriver à un niveau bénéfique de développement et d'atténuation de la pauvreté plutôt que comme une fin en elle-même. Il ne faut pas supposer dès le départ que le but consiste à renforcer le contexte de la politique générale de libéralisation du commerce; il s'agit plutôt de promouvoir les échanges de façon à ce qu'ils contribuent au développement et à la réduction de la pauvreté. Le principe de l'appropriation, qui sous-tend le Cadre intégré depuis sa création, doit être pleinement respecté. Il faudra pour cela une plus grande sensibilisation, puisque la capacité d'entreprendre une analyse stratégique des questions commerciales est, par définition, limitée. Ce point est particulièrement important puisque, au moment d'intégrer les conclusions relatives à la politique commerciale aux DSRP, elles formeront la base de la conditionnalité dont le respect est exigé pour assurer l'accès à une aide libérale quelle qu'en soit la forme, et non simplement l'accès à une assistance technique liée au commerce. Si le principe de l'appropriation n'est pas respecté, un processus conçu à l'origine pour répondre aux besoins particuliers des PMA deviendra une obligation qui réduira l'autonomie d'action de ces pays au profit d'autres programmes. Dans l'idéal, les études sur l'intégration du commerce constitueront elles-mêmes un processus permettant de renforcer les capacités nationales.

Les pays donateurs pourront se trouver devant des choix particulièrement difficiles à faire pour financer l'assistance technique liée au commerce. Une des raisons est que, par rapport aux budgets habituels du développement dans les PMA, le coût du respect intégral des obligations imposées par l'OMC est très élevé. Il a été estimé, par exemple, que le coût moyen par pays de la mise en œuvre des engagements du cycle d'Uruguay concernant les évaluations douanières, les normes sanitaires et phytosanitaires et les droits de propriété intellectuelle était de 130 millions de dollars à la fin des années 90, chiffre supérieur au budget annuel des dépenses d'équipement de l'administration centrale dans sept PMA sur 12 et supérieur à la valeur de la formation brute annuelle de capital fixe intérieur dans trois d'entre eux (Finger et Schuler, 2000). À mesure que le processus du Cadre intégré avance, les donateurs devront assurer un juste équilibre entre les différents aspects de l'assistance technique liée au commerce qui exigent quelque attention, dans la forme où ils seront présentés par les ateliers formulant les stratégies.

Enfin, après cinq ans d'existence, le Cadre intégré doit désormais s'orienter rapidement vers l'exécution de projets concrets de renforcement des capacités pouvant apporter des avantages tangibles aux PMA. Pour que le Cadre puisse contribuer largement au défi du renforcement des capacités dans ces pays, les donateurs et les organismes concernés devront s'engager résolument à donner suite aux études et aux ateliers et à appuyer le développement des capacités de l'offre d'exportations grâce à une assistance tant financière que technique.

Les études sur l'intégration doivent considérer celle-ci comme un moyen d'arriver à un niveau bénéfique de développement et d'atténuation de la pauvreté plutôt que comme une fin en elle-même.

Après cinq ans d'existence, le Cadre intégré doit désormais s'orienter rapidement vers l'exécution de projets concrets de renforcement des capacités pouvant apporter des avantages tangibles aux PMA.

F. Politique internationale des produits de base

Un accès élargi aux marchés est une condition nécessaire mais non suffisante pour faire du commerce international un instrument du développement. Étant donné l'importance prépondérante des produits primaires pour les économies de nombreux PMA, mais aussi comme élément central de la relation entre la dépendance vis-à-vis de ces produits et la pauvreté extrême, une révision et une refonte de la politique internationale des produits de base sont également essentielles.

Une révision et une refonte de la politique internationale des produits de base sont également essentielles.

Pendant plus de 10 ans après 1974, les accords internationaux de stabilisation des prix ont été la principale activité de la politique internationale des produits de base. Le succès de cette stratégie a été, au mieux, inégal et une répétition semble peu probable. La nécessité d'aborder les problèmes particuliers que connaissent les pays exportateurs de produits primaires est pourtant évidente. La présente section s'efforce de présenter quelques notions concernant un cadre d'action concertée mise en route par les exportateurs et importateurs de ces produits, qui viserait à accroître leur potentiel de production et d'exportation de ces produits en tant qu'instrument du développement et de la réduction de la pauvreté, notamment dans les PMA. Le cadre de la politique internationale des produits de base couvre des actions complétant les négociations de l'OMC, en particulier les négociations sur les subventions à l'agriculture dans les pays de l'OCDE, dont la réduction est d'une importance capitale pour accroître les exportations agricoles des pays en développement.

Afin de promouvoir le développement et la réduction de la pauvreté dans les pays producteurs, une politique internationale des produits de base doit aborder trois questions fondamentales. La première est la disponibilité dans les pays exportateurs d'un volume suffisant de produits exportables qui peuvent intéresser les acheteurs et qui répondent aux exigences de plus en plus contraignantes des consommateurs. Deuxièmement, les pays exportateurs doivent entrer dans la chaîne de ces produits aux points où ceux-ci engendrent une plus forte valeur ajoutée. La troisième question est celle des prix mondiaux des produits de base. Il convient de limiter l'instabilité de ces prix, du moins leurs effets négatifs, et de s'attaquer au problème de leur tendance continue à la baisse.

Les deux premières questions peuvent être considérées essentiellement comme la responsabilité des PMA eux-mêmes. Un appui international dans ces domaines est cependant un élément indispensable de toute politique internationale des produits de base. Quant à la troisième question, la coopération internationale est capitale, y compris le recours, dans les pays producteurs, aux instruments de gestion des risques de prix fondés sur le marché.

L'application d'une politique internationale des produits de base exige une coopération et, si possible, une coordination entre trois piliers, à savoir: les organisations internationales au sein du système de l'ONU, les fournisseurs d'aide bilatérale et les ONG, et les organismes internationaux de produit, ainsi que le Fonds commun pour les produits de base. Chacun d'eux a un rôle particulier à jouer pour aborder les trois questions susmentionnées, selon leurs compétences respectives et leur avantage comparatif. La coopération et la coordination sont indispensables pour créer des synergies, empêcher les chevauchements et les contradictions et placer les interventions dans une perspective globale de développement afin d'éviter ou d'atténuer les retombées

indésirables sur les pays et les producteurs vulnérables. La communication de renseignements et d'analyses fiables est aussi essentielle au succès d'une politique internationale des produits de base.

En ce qui concerne la première question, à savoir l'accroissement des capacités de l'offre grâce à une plus grande disponibilité, en quantités suffisantes, de produits exportables pouvant intéresser les acheteurs et répondre aux exigences toujours plus contraignantes des consommateurs, une assistance technique devra être fournie par les organisations internationales dans leurs domaines respectifs de compétence et par les organismes internationaux de produit pour chacun de leurs produits particuliers. Il faut accorder la priorité aux pays qui ont le plus besoin de cette assistance et, à cet égard, les PMA qui dépendent lourdement d'un seul produit primaire pour leurs recettes d'exportation et où la pauvreté est un phénomène généralisé méritent une attention spéciale. L'on peut mobiliser le financement en augmentant les ressources disponibles par l'intermédiaire d'un organisme international de produit ou directement auprès des organisations internationales compétentes. Il est évident que le Cadre intégré a un rôle à jouer. Pour le moment, il y a un fossé entre les connaissances acquises sur la façon d'accroître les capacités de l'offre dans les pays qui dépendent d'un produit et les activités du Cadre. Dans des domaines tels que la recherche-développement et le contrôle et l'assurance de la qualité, l'on peut envisager une stratégie sous-régionale. Quant à la question d'une disponibilité suffisante pour intéresser des acheteurs importants, des arrangements entre organisations sur le plan intérieur paraissent indispensables et les ONG travaillant sur le terrain semblent être les mieux placées pour fournir une assistance efficace, avec la collaboration des groupements de producteurs locaux. Étant donné l'abondance sur les marchés mondiaux de nombreux produits intéressant les PMA, l'accroissement des capacités de l'offre doit être interprété comme signifiant une offre de produits de meilleure qualité et d'une plus grande valeur, éventuellement des produits transformés, plutôt qu'un simple accroissement des quantités mises sur les marchés mondiaux.

Comme indiqué au chapitre 4, la structure changeante des marchés mondiaux des produits (libéralisation dans les pays en développement exportateurs et, du côté des acheteurs, concentration et importance croissantes des chaînes de supermarchés) oblige les gouvernements et les entreprises des pays en développement à avoir des compétences commerciales bien plus considérables qu'auparavant. La nouvelle structure des circuits de l'offre entraîne la formation de niveaux croissants de valeur ajoutée aux stades de la commercialisation et de la distribution. La nouvelle stratégie vis-à-vis de la politique internationale des produits de base doit comprendre des mesures qui permettront aux pays en développement, notamment les PMA, de participer plus pleinement à ces stades de la chaîne de l'offre. Des recherches entreprises par les organisations internationales avec la coopération des organismes internationaux de produit sont nécessaires pour mieux comprendre la structure des circuits de l'offre, définir les étapes particulières de la formation d'une forte valeur ajoutée et évaluer la capacité des pays exportateurs de prendre part à ces activités. Cela comprendrait aussi la détermination des contraintes pouvant être éliminées par la négociation ou surmontées par une assistance technique et financière et de celles qu'il n'est peut-être pas possible d'aborder dans le contexte actuel. Ces déterminations permettraient alors d'engager une action concertée des organisations et des gouvernements concernés et, en coopération avec de grandes sociétés transnationales là où c'est possible, de soutenir les exportateurs avec une assistance financière, technique et gestionnelle lors des

Pour le moment, il y a un fossé entre les connaissances acquises sur la façon d'accroître les capacités de l'offre dans les pays qui dépendent d'un produit et les activités du Cadre.

La nouvelle stratégie vis-à-vis de la politique internationale des produits de base doit comprendre des mesures qui permettront aux pays en développement, notamment les PMA, de participer plus pleinement à ces stades de la chaîne de l'offre.

tentatives qu'ils font pour capter une plus forte proportion de la valeur ajoutée des produits finals.

L'atténuation d'une instabilité excessive des prix mondiaux des produits primaires, du moins ses effets négatifs, et la résolution du problème de leur tendance continuelle à la baisse exigent aussi une action concertée.

L'atténuation d'une instabilité excessive des prix mondiaux des produits primaires, du moins ses effets négatifs, et la résolution du problème de leur tendance continuelle à la baisse exigent aussi une action concertée par les organismes internationaux de produit et autres, appuyée par des politiques gouvernementales. Les efforts déployés précédemment pour atténuer cette instabilité excessive par des mesures économiques prises dans le cadre d'accords internationaux de produit n'ont abouti que pendant des périodes de temps limitées. Étant donné ces résultats inégaux et le manque actuel de volonté politique d'appliquer de telles mesures économiques, leur réinsertion dans les accords susdits est peu probable. Une solution possible dans ce domaine semblerait être la promotion d'arrangements entre acheteurs et vendeurs fondés sur des engagements à plus long terme plutôt que les transactions au jour le jour. Toutes les parties concernées doivent cependant accepter que pour parvenir à un certain degré de stabilité il faudra peut-être renoncer à certains gains pour le court terme. L'intégration d'au moins certains aspects des principes des « pratiques commerciales loyales » dans le courant principal des échanges commerciaux pourrait constituer à cet égard une voie prometteuse à explorer. Pour parvenir à ce résultat, il faudra des incitations de la part des gouvernements et une coopération entre la communauté des ONG et les grandes sociétés commerciales. Un projet commun de la CNUCED et du Centre international de recherche sur le développement explore actuellement les modalités d'une telle action, qui, au départ, mettrait l'accent sur le café. Certaines entreprises telles que Starbucks ont déjà décidé d'acquérir leurs produits dans le cadre d'arrangements sur le « commerce loyal » et la commercialisation des produits Max Havelaar par la chaîne des supermarchés Migros en Suisse a été un facteur déterminant dans l'acquisition d'importantes parts de marché, notamment pour les bananes.

Au moment de discuter d'une nouvelle stratégie de développement appliquée à la politique internationale des produits de base, la communauté internationale devra réexaminer le recours au financement compensatoire pour les déficits de recettes d'exportation.

Comme l'instabilité est inhérente aux marchés des produits, les instruments de gestion des risques de prix sont un des moyens de limiter l'incidence de cette instabilité sur les producteurs et les commerçants. Mais pour que ces instruments soient utilisés avec succès dans les PMA, il faudra des formes d'organisation originales pour pouvoir toucher les petits agriculteurs. Il faudra aussi consacrer des investissements considérables à la formation et établir les structures institutionnelles et juridiques requises. L'utilisation en cours de ces instruments dans certains PMA révélera probablement à la fois les problèmes et le potentiel de cette stratégie.

Le financement compensatoire est un autre moyen d'atténuer certains des effets négatifs de l'instabilité des prix et des recettes. Au moment de discuter d'une nouvelle stratégie de développement appliquée à la politique internationale des produits de base, la communauté internationale devra réexaminer le recours au financement compensatoire pour les déficits de recettes d'exportation. C'est un élément particulièrement important à prendre en compte lorsqu'on aborde ce que le nouveau Programme d'action en faveur des pays les moins avancés appelle les « causes structurelles de l'endettement » (Nations Unies, 2001a, par. 86). La ligne de crédit d'urgence du FMI n'est pas ouverte à un pays qui emprunte déjà au titre d'un autre mécanisme du Fonds et son Mécanisme de financement compensatoire coûte si cher qu'il dépasserait les plafonds des emprunts à des conditions libérales qui sont d'usage dans les programmes de la Facilité pour la lutte contre la pauvreté et la croissance (Martin, 2001). Le financement de l'« enveloppe B » de l'Union européenne, destiné en partie à remplacer ses mécanismes STABEX et SYSMIN de

compensation des déficits d'exportation, est plus souple. Il prévoit un financement d'urgence pour les déficits d'exportation et budgétaires, sur la base d'indices de vulnérabilité aux chocs économiques et climatiques. Malheureusement, les conditions d'accès à ce financement sont très contraignantes, exigeant des chocs équivalant à une baisse de 10 % des recettes d'exportation et à une aggravation de 10 % du déficit budgétaire (ibid.) La conception de mécanismes de financement d'urgence convenant aux PMA et autres pays à faible revenu est une tâche à entreprendre dès que possible. Les donateurs peuvent aussi chercher à s'assurer que le volume des entrées au titre de l'aide est anticonjoncturel et n'accroît pas les effets d'une brusque diminution des prix des principaux produits de base.

L'on reconnaît de plus en plus qu'il y a eu une diminution à long terme des prix mondiaux des produits de base. Les raisons de ce phénomène sont un sujet de controverse, mais on peut citer parmi elles les améliorations des rendements et de la productivité, qui ont profité largement aux acheteurs, et l'entrée de nouveaux producteurs sur les marchés des produits primaires. Il serait naturellement déraisonnable d'affirmer qu'il convient de limiter ces améliorations de la productivité. Les éléments d'une politique internationale des produits de base mentionnés ci-dessus pourraient toutefois aider les producteurs à encaisser une plus grande part des bénéfices qui en découlent. L'entrée de nouveaux producteurs sur des marchés déjà encombrés est une question plus controversée. L'expansion de l'offre dans un pays peut entraîner une baisse des prix qui aura de sérieuses conséquences pour d'autres producteurs. Une politique internationale des produits de base devrait comprendre des modalités grâce auxquelles des consultations régulières entre les organisations internationales, les organismes internationaux de produit et les gouvernements, ainsi qu'une plus grande transparence, contribueraient à orienter les efforts déployés pour accroître la production ailleurs que sur les marchés encombrés et favoriser des produits plus dynamiques. À cet égard, il faut aider les producteurs à prix de revient élevés à surmonter les obstacles à la sortie qui pourraient les empêcher de réagir rationnellement devant une baisse des cours mondiaux, de même que les producteurs pour lesquels ces barrières ne peuvent être éliminées. Une politique internationale des produits de base devrait aussi envisager des mécanismes comportant des programmes volontaires de régulation de l'offre. En envisageant de tels mécanismes il conviendrait d'évaluer avec attention non seulement les différents objectifs (écoulement des stocks accumulés et réduction de la production) et les différents exemples de régulation de l'offre (mesures décourageant les nouveaux arrivants et un accroissement de la production, et mesures encourageant un abandon de la production), mais aussi ce que l'on attend des consommateurs. Devant une baisse des prix une politique internationale des produits de base doit aussi accorder une importance suffisante à l'accroissement de la consommation des produits, à la fois par la promotion de produits génériques et par des utilisations nouvelles et originales.

Un élément permettant de prévoir le comportement futur d'une économie internationale des produits de base est la position que prendront les pays en développement les plus avancés. S'ils peuvent progresser sur l'échelle du développement et exporter des produits manufacturés de plus en plus perfectionnés, il sera beaucoup plus facile pour les pays en développement moins avancés, notamment les PMA, d'accroître les exportations de produits de base sans saturer les marchés. Une croissance accélérée des pays à revenu intermédiaire sera aussi, en dernier ressort, un facteur important de l'expansion de la demande de produits primaires.

Un élément permettant de prévoir le comportement futur d'une économie internationale des produits de base est la position que prendront les pays en développement les plus avancés. S'ils peuvent progresser sur l'échelle du développement et exporter des produits manufacturés de plus en plus perfectionnés, il sera beaucoup plus facile pour les pays en développement moins avancés, notamment les PMA, d'accroître les exportations de produits de base sans saturer les marchés.

Une croissance accélérée des pays à revenu intermédiaire sera aussi, en dernier ressort, un facteur important de l'expansion de la demande de produits primaires.

Enfin, la possibilité de recourir aux négociations de l'OMC pour contribuer à la conception et à l'application d'une politique internationale des produits de base, ainsi qu'aux efforts de diversification des pays dépendant de ces produits, devrait être sérieusement envisagée. À cet égard, l'on notera avec intérêt que les petits États insulaires en développement et un groupe d'« exportateurs d'un seul produit de base » ont avancé des propositions au sein de l'OMC dans le cadre des négociations relatives à l'Accord sur l'agriculture.

G. La coopération Sud-Sud et le problème de la polarisation

Un autre domaine des politiques internationales pouvant contribuer à une réduction effective de la pauvreté est l'accroissement de la coopération Sud-Sud. C'est là un élément généralement négligé dans les analyses sur les moyens de réduire la pauvreté dans les pays pauvres. C'est pourtant un volet essentiel de la stratégie à plusieurs niveaux préconisée ici pour l'atténuation de la pauvreté. En outre, le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 reconnaît qu'il a un rôle important à jouer dans le développement des PMA, et a encouragé l'utilisation de « mécanismes triangulaires », lesquels « peuvent assurer le succès de cette coopération [Sud-Sud] grâce aux contributions financières d'un ou plusieurs donateurs, et en exploitant leurs complémentarités économiques » (Nations Unies, 2001a, par. 19).

La coopération Sud-Sud, y compris les incitations à participer à la dynamique régionale du commerce et de l'investissement, peut constituer un rouage majeur du mécanisme de la création de nouvelles capacités d'exportation dans les PMA.

Les domaines possibles de coopération Sud-Sud notés dans le Programme d'action comprennent non seulement des incitations à participer à la dynamique régionale du commerce et de l'investissement, qui, comme cela est évident dans le présent rapport, peut constituer un rouage majeur du mécanisme de la création de nouvelles capacités d'exportation dans les PMA, mais aussi une assistance technique et l'échange entre partenaires des meilleures pratiques connues dans divers secteurs (par exemple l'Initiative MISA). Plusieurs PMA sont des pays enclavés ou des pays de transit pour lesquels une démarche régionale appliquée au financement de l'infrastructure des transports et à la mise en place et à la gestion de systèmes de transit sera probablement un facteur particulièrement influant dans la création d'un couple dynamique investissements-exportations (CNUCED, 1999b). Dans l'Afrique subsaharienne, la stratégie de création de couloirs de transport, pratiquée par la Communauté de développement de l'Afrique australe, semble être particulièrement prometteuse. Elle vise à concentrer les projets d'investissement productifs viables dans certains couloirs reliant les zones de production intérieures aux ports maritimes, au moment même où ont lieu les investissements d'infrastructure. Le développement simultané des activités directement productives et de l'infrastructure assure un flux de recettes pouvant inciter les entreprises privées à participer à la création d'infrastructures. Par ailleurs, ces investissements sont un pôle d'attraction pour l'activité économique et contribuent à promouvoir le processus d'agglomération. La politique du gouvernement vise à attirer d'abord des « investissements de base » assurant la viabilité fondamentale de l'infrastructure et, par la suite, d'autres investissements, processus appelé « densification ». Les incitations accordées en fonction des résultats visent à encourager les investissements intérieurs et étrangers consacrés à des projets internationalement compétitifs et à fort coefficient de main-d'œuvre; elles sont aussi affectées à des emplacements spécifiques. Elles comprennent des trêves fiscales, des subventions aux petites et moyennes entreprises et des dons aux investisseurs étrangers couvrant le

remboursement du coût de l'expédition jusqu'au couloir des machines et du matériel. Les entreprises peuvent aussi bénéficier de provisions d'amortissement accéléré, de programmes d'aide aux entreprises manufacturières pour la modernisation de leurs installations et de leur matériel, de programmes de prêts à faible intérêt, d'une aide à la recherche-développement fondamentale et d'un financement du capital-risque. Une attention particulière est accordée aux petites et moyennes entreprises.

La coopération Sud-Sud doit compléter la coopération Nord-Sud et non la remplacer. Il faut aussi que la coopération Sud-Sud renforcée se déroule dans un contexte où sont abordées les différentes asymétries du système international qui rendent difficiles pour les pays en développement les plus avancés une intensification de leur industrialisation et leur progression sur l'échelle technologique. Il sera difficile pour les PMA de prendre le départ et de progresser sur l'échelle du développement si les pays en développement les plus avancés se heurtent à un « obstacle invisible » qui bloque leur progression. Par conséquent, des politiques visant à combattre la polarisation croissante de l'économie mondiale sont aussi nécessaires pour réduire la pauvreté dans les PMA

H. Conclusion

Dans les pays où la pauvreté est un phénomène généralisé, la lutte contre ce fléau exige des politiques nationales concrètes qui encouragent une croissance et un développement durables. Avec le processus DSRP et d'autres initiatives apparentées, les gouvernements des PMA prennent la responsabilité de lutter contre la pauvreté sur leur propre territoire. Le succès ne peut toutefois être assuré à moins qu'il n'existe des ressources suffisantes pour que l'action des gouvernements résolus à réaliser l'objectif de la réduction de la pauvreté et du développement durable ne soit pas entravée faute de moyens. Il est essentiel aussi que l'autonomie de la politique nationale aille de pair avec la responsabilité nationale.

À partir de l'ensemble de mesures énumérées dans le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010, le présent chapitre a dégagé d'importants éléments qui devraient faire partie d'un contexte international favorable à une réduction de la pauvreté dans les PMA. Ces éléments découlent d'une analyse de la nature et de la dynamique de la pauvreté dans ces pays, en particulier les rapports de cause à effet, qui sont la raison pour laquelle la pauvreté généralisée persiste. Ce ne sont pas des initiatives isolées mais des mesures qui devraient plutôt être intégrées à des politiques intérieures destinées à promouvoir l'investissement privé, une mobilisation accrue des ressources intérieures et une augmentation des exportations, et à assurer que, à mesure que la croissance économique progresse, des groupes et régions au sein de tel ou tel pays ne sont pas laissés pour compte et marginalisés.

L'analyse confirme l'importance d'un certain nombre d'orientations du Programme d'action, en particulier la nécessité d'augmenter fortement les flux d'aide destinés aux PMA en veillant à ce que les donateurs remplissent leurs engagements, ainsi que la nécessité de rendre l'aide plus efficace. Des entrées au titre de l'aide plus stables et plus prévisibles sont essentielles pour que celle-ci parvienne à un certain seuil d'efficacité. Les pays donateurs doivent appliquer dès que possible les recommandations du Comité d'aide au développement de l'OCDE qui visent à délier l'aide allant aux PMA et qui ont été incluses à titre

La coopération Sud-Sud doit compléter la coopération Nord-Sud et non la remplacer.

Dans les pays où la pauvreté est un phénomène généralisé, la lutte contre ce fléau exige des politiques nationales concrètes qui encouragent une croissance et un développement durables. Le succès ne peut toutefois être assuré à moins qu'il n'existe des ressources suffisantes pour que l'action des gouvernements résolus à réaliser l'objectif de la réduction de la pauvreté et du développement durable ne soit pas entravée faute de moyens. Il est essentiel aussi que l'autonomie de la politique nationale aille de pair avec la responsabilité nationale.

d'observations dans le Programme d'action. L'aide sera d'autant plus efficace que les secteurs productifs, notamment l'agriculture et l'infrastructure économique, qui ont toutes deux été relativement négligées du fait de la diminution du volume total de l'aide, recevront une plus grande part d'attention.

L'amélioration de l'accès aux marchés pour les PMA ne consiste pas seulement à accorder l'admission en franchise et hors contingent, mais aussi à rendre les préférences commercialement utiles pour les exportateurs de ces pays. Les préférences commerciales ne doivent pas non plus être considérées comme quelque chose qui se substitue aux apports d'aide alors que les capacités de l'offre sont faibles. Le Cadre intégré peut aider si les activités de l'assistance technique liée au commerce sont définies de manière large et orientées vers le renforcement des capacités d'exportation, et à condition que le principe de l'appropriation soit pleinement respecté au moment où les questions commerciales sont intégrées aux DSRP et que l'assistance financière et l'assistance technique soient fournies dans le but d'accroître les capacités de l'offre. Le fossé entre le Cadre intégré et les connaissances acquises sur l'amélioration de la qualité des exportations de produits primaires devrait être comblé dès que possible.

L'analyse présente l'allègement accru et accéléré de la dette comme une des conditions essentielles pour parvenir à une réduction effective de l'endettement dans les PMA. La question de la dette a bénéficié récemment de beaucoup moins d'attention sur le plan international, les organisations non gouvernementales s'intéressant davantage aux questions commerciales. Un niveau d'endettement non viable est toutefois un des aspects centraux du cercle vicieux international de la pauvreté dont sont prisonniers de nombreux PMA. Le Programme d'action ne va pas assez loin dans ce domaine bien qu'il faille reconnaître que l'excès d'optimisme des anticipations concernant une sortie durable du problème de la dette devient de plus en plus évident à mesure que le temps passe.

L'analyse montre aussi qu'il faudrait que la communauté internationale accorde bien plus d'attention à deux domaines du Programme d'action qui, dans le contexte de l'effort international entrepris pour lutter contre la pauvreté, ne sont pas suffisamment mis en relief à l'heure actuelle, à savoir: la politique internationale des produits de base et la coopération Sud-Sud. La première question constitue la lacune la plus flagrante de la stratégie actuellement appliquée à la réduction de la pauvreté, puisque l'incidence de la pauvreté extrême est étroitement liée au phénomène de la dépendance vis-à-vis des produits de base. La deuxième question est importante parce que les liaisons régionales en matière de commerce et d'investissement, ainsi que les leçons que l'on peut tirer des modes de développement qui ont le mieux réussi, offrent un moyen des plus utiles d'assurer un développement effectif dans les PMA.

En fin de compte, pour aborder la marginalisation socioéconomique des PMA il faut aussi aborder la polarisation de l'économie mondiale.

La coopération Sud-Sud doit être conçue dans le cadre de la création d'un environnement mondial plus favorable, qui réduise en même temps la polarisation de l'économie mondiale et la marginalisation des pays les plus pauvres. En fin de compte, pour aborder la marginalisation socioéconomique des PMA il faut aborder aussi la polarisation de l'économie mondiale. Les gains résultant de traitements différenciés seront particulièrement considérables pour les PMA si l'on adopte une stratégie qui permette à tous les pays en développement de progresser. Ce facteur pourrait même être essentiel pour empêcher d'autres pays en développement de se retrouver dans la catégorie des pays les moins avancés.

Notes

1. Ces chiffres sont des estimations du secrétariat de la CNUCED, fondées sur FMI/IDA (2002a).
2. Ces onze pays sont les suivants: Burundi, Comores, Libéria, Myanmar, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, Sierra Leone, Somalie, Soudan et Togo. La dette extérieure de l'Angola et du Yémen est considérée viable sans l'aide accordée aux PPTE.
3. Pour les études de cas par pays concernant ce qui se passe sur le terrain au Mali, en Éthiopie et en Ouganda, et une évaluation empirique de l'efficacité de l'Initiative PPTE, voir Serieux et Samy (2001). Pour les derniers points de vue du FMI et de l'IDA sur la viabilité à long terme de la dette extérieure, voir FMI/IDA (2002a).
4. Il s'agit d'estimations du secrétariat de la CNUCED fondées sur les bases de données en ligne du Système de notification statistique de l'OCDE/CAD. La variation en pourcentage de l'APD nette par habitant en valeur réelle (dollars de 1999) est pondérée en fonction de la population.
5. Dans le rapport Zedillo (Nations Unies, 2001b), rédigé pour la Conférence internationale sur le financement du développement tenue à Monterrey, il a été estimé que la réalisation de tous les objectifs de développement international exigera 50 milliards de dollars de plus par an d'APD, soit près du double du chiffre actuel.
6. Une définition précise des options ouvertes aux donateurs pour leurs engagements au titre de l'aide se trouve dans la première partie, chap. 2, sect. F.
7. Les États-Unis en particulier ont annoncé qu'ils accroîtraient leur aide bilatérale au développement dans des proportions plus fortes et à un rythme plus rapide que l'augmentation annoncée à l'origine, qu'ils s'efforceraient d'engager une augmentation de l'aide au cours des 12 prochains mois et que l'aide serait doublée pour arriver à un accroissement de 5 milliards de dollars la troisième année. Ils ont aussi annoncé qu'ils avaient consenti à porter leur aide au développement à 0,39 % du RNB d'ici 2006 comme première mesure en direction de l'objectif de 0,7 %. Le Japon a promis une augmentation de l'aide dès que la situation intérieure s'améliorerait.
8. Une analyse générale de la façon dont les obstacles tarifaires dans les pays riches influent sur la pauvreté se trouve dans Banque mondiale (2002).
9. Le schéma SGP de l'Union européenne et l'arrangement UE/ACP comportent des conditions similaires et ont une structure de base analogue pour ce qui est des préférences tarifaires.
10. Si tous les membres de la Quadrilatérale devaient accorder à la fois aux PMA et à d'autres pays en développement l'admission en franchise des produits soumis à une crête tarifaire, il a été estimé que les exportations des PMA augmenteraient de 6 %. Cette estimation ne comprend pas la possibilité d'un accroissement des exportations des PMA vers d'autres pays en développement, qui pourrait se produire du fait de l'expansion des échanges dans d'autres pays en développement suite à un accès élargi aux marchés des pays développés. Malheureusement, il n'a pas encore été entrepris de recherches sur la façon dont les PMA pourraient bénéficier de concessions pour l'accès aux marchés accordées par les pays développés à tous les pays en développement (PMA et autres pays en développement), parallèlement à un accès élargi des PMA aux marchés des pays en développement dans le cadre d'arrangements d'intégration régionaux.
11. L'importance de l'autonomie de la politique nationale et de l'expansion des capacités de l'offre est soulignée dans CNUCED (1999a). L'on notera qu'une étude de l'incidence d'un accès élargi aux marchés dans les pays de la Quadrilatérale sur 37 pays de l'Afrique subsaharienne constate que si la productivité totale des facteurs augmentait de 1,5 %, les gains sur le plan du bien-être seraient comparables à ceux provenant d'un accès entièrement libre (Ianchovichina, Mattoo et Olarreaga, 2000).
12. Ces six organismes de base sont la Banque mondiale, le CCI, la CNUCED, le FMI, l'OMC et le PNUD.
13. Un Fonds d'affectation spéciale du Cadre intégré, géré par le PNUD pour le compte des six organismes de base, a été créé pour financer le « processus d'intégration ». En février 2002, 18 donateurs s'étaient engagés envers le Fonds d'affectation spéciale pour un montant total de 9,1 millions de dollars. L'ensemble du processus est sous la surveillance du Comité de direction du Cadre intégré et du Groupe de travail inter-institutions. Le Comité possède une structure tripartite comprenant les donateurs, les représentants des PMA et ceux des organismes de base. Il a pour fonctions d'orienter et de surveiller la politique appliquée, et de coordonner, de suivre et d'évaluer la progression du Cadre intégré. Le groupe de travail a pour fonctions d'échanger l'information, de coordonner les événements, d'établir le programme de travail et le budget et de fixer la succession des activités.

Bibliographie

- Arndt, C. (2000). Technical cooperation. In Tarp, F. (ed.), *Foreign Aid and Development: Lessons Learnt and Directions for the Future*, Routledge Studies in Development Economics 17, Routledge, London.
- Bacchetta, M. and Bora, B. (2001). Post-Uruguay Round market access barriers for industrial products, UNCTAD Policy Issues in International Trade and Commodities Study Series No. 12, Geneva.
- Banque mondiale (1990). *Making Adjustment Work for the Poor: A Framework for Policy Reform in Africa*, World Bank, Washington DC.
- Banque mondiale (1998). *Assessing Aid: What Works, What Doesn't and Why*, World Bank, Washington DC.
- Banque mondiale (2001). *Global Development Finance: Building Coalitions for Effective Development Finance*, World Bank, Washington DC.
- Banque mondiale (2002). *Global Economic Prospects and the Developing Countries: Making Trade Work for the Poor*, World Bank, Washington DC.
- Banque mondiale/FMI (2001). Financing for development, Development Committee, DC 2001-0024, 18 September.
- Beynon, J. (2001). Policy implications for aid allocations of recent research on aid effectiveness and selectivity, paper presented at the Joint Development Centre/DAC Experts Seminar on « Aid effectiveness, selectivity and poor performance », 16 January 2001.
- Birdsall, N., Claessens, S. and Diwan, I. (2001). Will PPTe matter- The debt game and donor behaviour in Africa, Carnegie Endowment for International Peace, Economic Reform Project Discussion Paper No. 3, March.
- Bulir, A. and Hamann, J. (2001). How volatile and predictable are aid flows, and what are the policy implications-, revised version (25 July 2001) of paper presented at the IMF Workshop on Macroeconomic Policies and Poverty Reduction, 12-13 April 2001, Washington DC.
- Burnside, C. and Dollar, D. (1997). Aid, policies and growth, Policy Research Working Paper 1777, World Bank, Development Research Group, Washington DC.
- Burnside, C. and Dollar, D. (2000). Aid, policies and growth, *American Economic Review*, 90 (4): 847-868.
- CEPALC (1996). *Strengthening Development: The Interplay of Macro- and Microeconomics*, United Nations sales no. E.96.II.G.2, Santiago, Chile.
- CNUCED (1998). *Trade and Development Report, 1998. Part II, African Development in a Comparative Perspective*, United Nations publication, sales no. E.94.II.D.2., Geneva.
- CNUCED (1999a). Integrating least developed countries into the global economy: proposals for a comprehensive new plan of action in the context of the Third WTO Ministerial Conference, adopted in the final plenary of the Coordinating Workshop for Senior Advisors to Ministers of Trade in LDCs in preparation for the Third WTO Ministerial Conference, Sun City, South Africa, 21-25 June 1999, LDC/CW/SA/6.
- CNUCED (1999b). African transport infrastructure, trade and competitiveness, TD/B/4/10, 20 August.
- CNUCED (2000a). *The Least Developed Countries 2000 Report*, United Nations publication, sales no. E.00.II.D.21, United Nations, Geneva.
- CNUCED (2000b). *Economic Development in Africa: Performance, Prospects and Policy Issues*, United Nations, New York and Geneva.
- CNUCED (2001a). Improving market access for least developed countries, UNCTAD/DITC/TNCD/4.
- CNUCED (2001b). The benefits associated with the least developed country status and the question of graduation, E/2001/CRP.5, 17 July, Geneva.
- CNUCED/Commonwealth Secretariat (2001). Duty and quota free market access for LDCs: an analysis of Quad initiatives, UNCTAD/DITC/TAB/Misc.7, London and Geneva.
- Dalgaard, C.-J. and Hansen, H. (2001). On aid, growth and good policies, *Journal of Development Studies*, 37: 17-41.
- Delamonica, E., Mehrota, S. and Vandemoortele, J. (2001). Is EFA affordable-, UNICEF Staff Working Paper, Evaluation, Policy and Planning Series, EPP-01-001, New York.
- Ehrenpreis, D. (2001). Introductory remarks on policy issues, OECD/DAC Seminar on Aid Effectiveness, Growth and Policy, 10 July, OECD, Paris.
- EURODAD (2001). What goes down might not come up: how declining commodity prices could undermine the PPTe Initiative, paper available at www.eurodad.org.

- FAO (2001). The Role of Agriculture in the Development of LDCs and their Integration into the World Economy, paper prepared for the Third United Nations Conference on the Least Developed Countries (Brussels, 14-20 May 2001), Rome.
- Financial Times* (2001). Japan opens way for OECD deal to untie \$2 bn aid, 15 May, London.
- Finger, M. and Schuler, P. (2000). Implementation of Uruguay Round commitments: the development challenge, *World Economy*, 24 (4): 511-525. Also available as a World Bank Policy Research Working Paper No. 2215 at www.worldbank.org/research/trade.
- FMI/Banque mondiale (2001a). The challenge of maintaining long-term external debt sustainability, Development Committee, DC2001-0013, 20 April, Washington DC.
- FMI/Banque mondiale (2001b). Market access for developing countries' exports, 27 April, Washington DC.
- FMI/IDA (2001). Enhanced PPTE Initiative: completion point considerations, 17 August, Washington DC.
- FMI/IDA (2002a). Heavily Indebted Poor Countries (PPTE) Initiative: status of implementation, 12 April, Washington DC.
- FMI/IDA (2002b). The Enhanced PPTE Initiative and the achievement of long-term external debt sustainability, 15 April, Washington, DC.
- Fontagne, L., von Kirchbach, F. and Mimouni, M. (2001): A first assessment of environment-related trade barriers, CEPII Working Paper, No. 2001-10, October, Paris.
- GATT (1994). The results of the Uruguay Round of Multilateral Trade Negotiations, Geneva.
- Gore, C.G. and Figueiredo, J. B. (eds.) (1997). *Social Exclusion and Anti-Poverty Strategy: A Debate*, International Institute for Labour Studies, Research Series No.110, ILO, Geneva.
- Guillaumont, P. and Chauvet, L. (2001). Aid and performance: a reassessment, *Journal of Development Studies*, 37 (6): 66-92.
- Hansen, H. (2001). The impact of aid and external debt on growth and investment: insights from cross-country regression analysis, background note prepared for *The Least Developed Countries Report 2002*, Geneva.
- Hansen, H. and Tarp, F. (2000). Aid effectiveness disputed, *Journal of International Development*, 12 (3): 375-398.
- Hansen, H. and Tarp, F. (2001). Aid and growth regressions, *Journal of Development Economics*, 64 (2): 547-570.
- Hermes, N. and Lensink, R. (2001). Guest editors of Special Issue of *Journal of Development Studies* on « Changing the Conditions for Development Aid: A New Paradigm? », 64: 2.
- Hoekman, B., Ng, F. and Olarreaga, M. (2001). Eliminating excessive tariffs on exports of least developed countries, mimeo, World Bank, Washington DC.
- Ianchovichina, E., Mattoo, A. and Olarreaga, M. (2000). Unrestricted market access for sub-Saharan Africa: how much is it worth and who pays?, mimeo, World Bank, Washington DC.
- Lensink, R. and White, H. (2001). Are there negative returns to aid? *Journal of Development Studies*, 64 (2): 42-65.
- Martin, M. (2001). Long-term sustainability for PPTEs: how to respond to shocks, mimeo, Development Finance International, London.
- Mosley, P. (2000). Overseas aid, technical change in agriculture and national economic strategy in Africa and the least developed countries, background report for *The Least Developed Countries 2000 Report*, Geneva.
- Nations Unies (2001a). Programme of Action for the Least Developed Countries for the Decade 2001-2010, 8 June, A/CONF.191/11.
- Nations Unies (2001b). Technical Report of a High-level Panel on Financing for Development (Zedillo Report), 26 June, A/55/1000.
- Nissanke, M. and Ferrarini, B. (2001). Debt dynamics and contingency financing: theoretical reappraisal of the PPTE Initiative, mimeo (October 2001), revised version of paper presented at the UNU/WIDER Development Conference on Debt Relief, 17-18 August 2001, Helsinki.
- OCDE (2000). *Development Cooperation 1999 Report*, OECD, Paris.

- OIT/CNUCED (2001). The Minimum Income for School Attendance (MISA) Initiative: Achieving International Development Goals in African Least Developed Countries, Report of the ILO/UNCTAD Advisory Group, May 2001, Geneva.
- OMS (2002). *Macroeconomics and Health: Investing in Health for Economic Development*, Report of the Commission of Macroeconomics and Health, 20 December, Geneva.
- PPTE Finance Ministers (2001). Declaration of the 5th PPTE Ministerial Meeting. Implementing PPTE II, Maputo, 21 November.
- Pyatt, G. (1999). Poverty versus the poor. In: Pyatt, G.F. and Ward, M. (eds.), *Identifying the Poor*, IOS Press/ISI, Amsterdam/Voorburg.
- Pyatt, G. (2001). An alternative approach to poverty analysis, with particular reference to the Poverty Reduction Strategies being developed in the context of the PPTE Initiative, background paper for *The Least Developed Countries Report 2002*.
- Serieux, J.E. and Samy, Y. (2001) Guest editors of special issue of *Canadian Journal of Economics* on « Debt Relief for the Poorest Countries », 21: 2.
- Stevens, C. and Kennan, J. (2001). The impact of the EU's « Everything but Arms » Proposal: a report to OXFAM, mimeo, Institute for Development Studies at the University of Sussex, Brighton, UK.
- Stewart, F. (1995). *Adjustment and Poverty: Options and Choices*, Routledge, London and New York.

Annexe statistique

**DONNÉES DE BASE RELATIVES AUX PAYS
LES MOINS AVANCÉS**



L'annexe statistique du présent rapport a été établie à partir des mêmes sources que les années précédentes, si bien que les chiffres qui y figurent sont comparables à ceux des rapports antérieurs. Les tableaux 19 à 29, qui concernent les flux financiers, l'APD nette et la dette, sont tous établis sur la base des données de l'OCDE/CAD, qui diffèrent quelque peu des données de la Banque mondiale sur les flux de capitaux employés dans la plus grande partie du présent rapport.

Table des matières

	Page
Notes explicatives	266
Abréviations	267
Tableaux	
1. PIB par habitant et population: niveaux de croissance	269
2. Produit intérieur brut réel, total et par habitant: taux d'accroissement annuels moyens	270
3. Production agricole totale et par habitant: taux d'accroissement annuels moyens	271
4. Production vivrière totale et par habitant: taux d'accroissement annuels moyens	272
5. Secteur manufacturier: taux d'accroissement annuels moyens et parts du PIB	273
6. Investissement: taux d'accroissement annuels moyens et parts du PIB	274
7. Indicateurs relatifs à la superficie et à la population	275
8. Indicateurs relatifs à la démographie	276
9. Indicateurs relatifs à la santé	277
10. Indicateurs relatifs à la nutrition et à l'hygiène	278
11. Indicateurs relatifs à l'enseignement et à l'alphabétisme	279
12. Indicateurs relatifs aux communications et aux médias	280
13. Indicateurs relatifs aux transports et aux réseaux de transport	281
14. Indicateurs relatifs à l'énergie	282
15. Indicateurs relatifs à la condition de la femme dans les PMA	283
16. Principales exportations de l'ensemble des PMA en 1999-2000	285
17. Principaux marchés pour les exportations des PMA: parts en pourcentage en 2000 (ou année la plus récente disponible)	286
18. Principales sources d'importation des PMA: parts en pourcentage en 2000 (ou année la plus récente disponible)	287
19. Composition des courants financiers vers l'ensemble des PMA en dollars courants et constants	288
20. Répartition des apports financiers aux PMA et à l'ensemble des pays en développement, par catégorie d'apports	289
21. Parts des PMA dans les apports financiers à l'ensemble des pays en développement, par catégorie d'apports	290
22. Apports nets au titre de l'APD de chaque pays membre du CAD à l'ensemble des PMA	291
23. APD bilatérale des pays membres du CAD et apports financiers totaux des institutions multilatérales à l'ensemble des PMA	292
24. APD aux PMA en provenance des pays membres du CAD et des institutions multilatérales essentiellement financées par ceux-ci: répartition par donateur et parts allouées aux PMA dans le total des apports d'APD aux pays en développement	293
25. Apports totaux de ressources financières et APD de toute provenance à chacun des PMA	294
26. APD reçue par chacun des PMA en provenance des pays membres du CAD et des institutions multilatérales essentiellement financées par ceux-ci	295
27. Dette extérieure (en fin d'année) et service de la dette, par catégorie de prêteur	296
28. Encours de la dette extérieure totale et paiements totaux au titre du service de la dette de chacun des PMA	297
29. Ratios d'endettement (dette et service de la dette)	298
30. Rééchelonnement de la dette des PMA avec des créanciers publics, 1990-2001	299
31. Accords de soutien à l'ajustement structurel dans les PMA	301

Notes explicatives

Définition des groupements de pays

Pays en développement les moins avancés

Les Nations Unies ont désigné 49 pays en tant que pays les moins avancés: Afghanistan, Angola, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cap-Vert, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Haïti, Îles Salomon, Kiribati, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Maldives, Mali, Mauritanie, Mozambique, Myanmar, Népal, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tchad, Togo, Tuvalu, Vanuatu, Yémen et Zambie.

Sauf indication contraire, les totaux concernant l'ensemble des pays les moins avancés se rapportent à ces 49 pays.

Grandes zones économiques

Le classement des pays et territoires par grandes zones économiques, utilisé dans ce document, n'a été adopté qu'aux fins de présentation des statistiques, et il suit celui qui est utilisé dans le *Manuel de statistiques du commerce international et du développement 2001* de la CNUCED¹. Les pays et territoires sont classés en grandes zones économiques, constituées comme suit:

Pays développés à économie de marché : Afrique du Sud, Australie, Canada, États-Unis d'Amérique, Gibraltar, Îles Féroé, Islande, Israël, Japon, Nouvelle-Zélande, Norvège, Suisse et Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède).

Pays d'Europe orientale : Albanie, Bélarus, Bulgarie, Estonie, Fédération de Russie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Slovaquie et Ukraine.

Pays et territoires en développement : tous les autres pays, territoires et zones d'Afrique, d'Asie, d'Amérique, d'Europe et d'Océanie non mentionnés ci-dessus.

Autres groupements de pays

Les pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE sont les suivants : Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

Les pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) sont les suivants : Algérie, Arabie saoudite, Émirats arabes unis, Équateur, Gabon, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Jamahiriya arabe libyenne, Koweït, Nigéria, Qatar et Venezuela.

Autres notes

Calcul du taux moyen de croissance annuelle. En général, ces taux sont définis par le coefficient b de la fonction exponentielle de tendance $y^t = ae^{bt}$ où t représente le temps. Cette méthode permet de prendre en compte toutes les observations concernant une période donnée. Les taux de croissance obtenus traduisent ainsi des tendances qui ne sont pas faussées par des valeurs exceptionnelles.

Les taux d'accroissement de la population sont calculés en tant que taux de croissance exponentiels.

Sauf indication contraire, le terme « dollar » (\$) s'entend du dollar des États-Unis d'Amérique.

Les chiffres étant arrondis, les totaux indiqués ne correspondent pas toujours à la somme des composantes et des pourcentages portés dans les tableaux.

Les symboles suivants ont été utilisés:

Un tiret (–) signifie que le montant est nul ou négligeable.

Deux points (..) signifient que les données ne sont pas disponibles ou ne sont pas montrées séparément.

Un point (.) signifie que la rubrique est sans objet.

Le trait d'union (-) entre deux millésimes, par exemple 1980-1990, indique qu'il s'agit de la période tout entière (y compris la première et les dernières années mentionnées).

¹ Publication des Nations Unies, numéro de vente: E/F.01.II.D.24.

Abréviations

ACDI	Agence canadienne de développement international
APD	Aide publique au développement
ATNU	Assistance technique des Nations Unies
BADEA	Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique
BafD	Banque africaine de développement
BasD	Banque asiatique de développement
BDEAC	Banque de développement des États de l'Afrique centrale
BEI	Banque européenne d'investissement
BID	Banque interaméricaine de développement
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale)
BisD	Banque islamique de développement
BIT	Bureau international du Travail
BITS	Agence suédoise pour la coopération technique et économique internationale
BOAD	Banque ouest-africaine de développement
CAD	Comité d'aide au développement (OCDE)
CCCE	Caisse centrale de coopération économique (France)
CCE	Commission des Communautés européennes
CE	Communauté européenne
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
CTCI	Classification type pour le commerce international (révision 1, sauf indication contraire)
DANINA	Agence danoise de développement international
DCD	Development Cooperation Department (Italie)
DTS	Droits de tirage spéciaux
FAC	Fonds d'aide et de coopération (France)
FADES	Fonds arabe de développement économique et social
FafD	Fonds africain de développement
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FAS	Facilité d'ajustement structurel
FASR	Facilité d'ajustement structurel renforcée
FED	Fonds européen de développement
FIDA	Fonds international pour le développement agricole
FMI	Fonds monétaire international
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
FRCA	Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique
FRI	Fédération routière internationale

FRPC	Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance
GTZ	Office allemand de la coopération technique
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IDA	Association internationale de développement
KFAED	Fonds koweïtien pour le développement économique arabe
KfW	Kreditanstalt für Wiederaufbau
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OECD	Fonds de coopération économique d'outre-mer
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONU	Organisation des Nations Unies
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
PAM	Programme alimentaire mondial
PIB	Produit intérieur brut
PNB	Produit national brut
PMA	Pays les moins avancés
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
RNB	Revenu national brut
SFD	Fonds saoudien pour le développement
SFI	Société financière internationale
SNPC	Système de notification des pays créanciers (OCDE)
SNPD	Système de notification des pays débiteurs (Banque mondiale)
SSD	Société suisse de développement
UE	Union européenne
UITR	Union internationale des transports routiers
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international

1. PIB PAR HABITANT ET POPULATION : NIVEAUX ET CROISSANCE

	PIB par habitant en dollars de 1999		Taux d'accroissement annuels moyens du PIB réel par habitant (%)		Population		
	1980	1999	1980-1990	1990-1999	Niveau (millions)	Taux d'accroissement annuels moyens	
					1999	1980-1990	1990-1999
Afghanistan	21,9	-1,2	4,6
Angola	909	685	0,8	-3,0	12,5	2,7	3,4
Bangladesh	228	361	1,9	3,1	126,9	2,2	1,6
Bénin	354	405	-0,5	1,9	5,9	3,0	2,7
Bhoutan	434	733	4,6	4,0	0,6	2,6	2,2
Burkina Faso	189	228	0,8	1,0	11,6	2,8	2,8
Burundi	131	107	1,4	-4,9	6,6	2,8	2,1
Cambodge	..	285	..	2,1	10,9	3,1	2,7
Cap-Vert	774	1 389	3,6	3,0	0,4	1,7	2,3
Comores	401	291	-0,3	-3,3	0,7	3,1	2,8
Djibouti	0,6	6,4	2,1
Érythrée	..	180	..	1,6 ^a	3,7	1,9	2,9
Éthiopie	97	107	0,1	1,9	61,1	2,8	2,7
Gambie	360	345	-0,1	-0,8	1,3	3,7	3,6
Guinée	481	502	-0,5	1,3	7,4	2,5	2,8
Guinée équatoriale	..	1575	-2,9	-1,2	0,4	5,1	2,6
Guinée-Bissau	202	186	1,2	-1,8	1,2	2,0	2,2
Haïti	808	485	-2,6	-2,8	8,1	2,4	1,7
Îles Salomon	602	806	2,9	0,3	0,4	3,6	3,3
Kiribati	679	732	-1,0	1,8	0,1	1,7	1,4
Lesotho	309	415	1,8	2,0	2,1	2,5	2,3
Libéria	2,9	3,6	1,0
Madagascar	353	241	-1,6	-1,6	15,5	2,7	3,3
Malawi	168	171	-1,8	2,6	10,6	4,4	1,3
Maldives	481	1 359	6,3	4,4	0,3	3,2	2,9
Mali	235	248	0,2	1,0	11,0	2,6	2,4
Mauritanie	371	369	-0,8	1,3	2,6	2,7	2,8
Mozambique	196	209	-1,5	2,5	19,3	1,5	3,6
Myanmar	45,1	1,8	1,2
Népal	142	210	1,9	2,2	23,4	2,6	2,5
Niger	309	199	-3,3	-0,9	10,4	3,3	3,4
Ouganda	185	300	0,7	4,3	21,1	2,2	2,8
Rép. centrafricaine	357	297	-1,0	-0,3	3,5	2,4	2,1
Rép. dém. du Congo	350	115	-1,6	-8,3	50,3	3,3	3,4
Rép. dém. pop. lao	147	259	2,0	3,7	5,3	2,7	2,7
Rép.-Unie de Tanzanie	307	268	-0,5	-0,9	32,8	3,2	2,9
Rwanda	322	270	-1,2	-1,3	7,2	3,4	-0,1
Samoa	1 264	1 250	0,7	0,8	0,2	0,3	1,1
Sao Tomé-et-Principe	..	328	-4,4	-0,4	0,1	2,4	2,2
Sénégal	482	519	0,2	0,7	9,2	2,8	2,6
Sierra Leone	314	142	-1,8	-6,4	4,7	2,2	1,8
Somalie	9,7	2,9	2,3
Soudan	249	345	-2,1	6,1	28,9	2,6	2,0
Tchad	179	211	3,4	-1,3	7,5	2,5	3,0
Togo	453	334	-1,3	-0,4	4,5	3,0	2,8
Tuvalu ^b	..	1931	..	2,2	0,0	1,3	2,8
Vanuatu	1 328	1 327	0,6	-0,3	0,2	2,5	2,5
Yémen	..	387	..	-0,7	17,5	3,4	4,7
Zambie	505	370	-1,3	-2,1	9,0	2,3	2,4
Ensemble des PMA	284	288	-0,2	1,1	637,4	2,5	2,5
Ensemble des pays en développement	893	1 326	1,9	3,0	4 770,7	2,1	1,7
Pays développés à économie de marché	18 491	26 692	2,5	1,6	889,5	0,7	0,6
Pays d'Europe orientale	2 881	2 405	2,0	-3,6	318,2	0,6	-0,2

Source: CNUCED, *Manuel de statistiques 2001*; Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2001*, CD-ROM.

Note: Pour l'Éthiopie, les données préalables à 1992 comprennent l'Érythrée. Les statistiques démographiques du Bhoutan ont été fournies par les autorités de ce pays.

^a 1993-1999.

^b Population: 11 000, superficie: 30 km².

2. PRODUITS INTÉRIEUR BRUT RÉEL, TOTAL ET PAR HABITANT : TAUX D'ACCROISSEMENT ANNUELS MOYENS
(En pourcentage)

	Produit réel total					Produit réel par habitant				
	1980-1990	1990-1999	1997	1998	1999	1980-1990	1990-1999	1997	1998	1999
Afghanistan
Angola	3,5	0,4	6,2	3,2	2,7	0,8	-3,0	2,8	0,0	-0,5
Bangladesh	4,1	4,8	5,9	5,7	5,2	1,9	3,1	4,1	3,9	3,4
Bénin	2,5	4,6	5,7	4,5	5,0	-0,5	1,9	2,9	1,8	2,2
Bhoutan	7,3	6,3	7,8	6,6	5,7	4,6	4,0	4,9	3,5	2,6
Burkina Faso	3,6	3,8	4,7	6,2	5,2	0,8	1,0	1,9	3,3	2,4
Burundi	4,3	-2,9	0,4	4,8	-1,0	1,4	-4,9	-1,2	3,2	-2,6
Cambodge	..	4,8	1,0	1,0	4,5	..	2,1	-1,3	-1,2	2,3
Cap-Vert	5,4	5,4	5,2	5,0	6,0	3,6	3,0	2,8	2,6	3,5
Comores	2,8	-0,6	0,5	-0,5	-1,4	-0,3	-3,3	-2,2	-3,1	-4,1
Djibouti
Érythrée	..	5,0 ^a	7,9	3,9	0,8	..	1,6 ^a	3,7	-0,3	-3,1
Éthiopie	2,9	4,6	5,2	-1,4	6,2	0,1	1,9	2,6	-3,7	3,7
Gambie	3,6	2,8	4,9	4,9	6,4	-0,1	-0,8	1,4	1,5	3,1
Guinée	2,0	4,2	4,8	4,5	3,3	-0,5	1,3	4,1	4,3	3,0
Guinée équatoriale	2,0	1,3	1,7	1,6	0,0	-2,9	-1,2	-0,9	-0,9	-2,5
Guinée-Bissau	3,2	0,3	5,9	-28,1	7,9	1,2	-1,8	3,5	-29,7	5,5
Haïti	-0,2	-1,1	1,4	3,1	2,2	-2,6	-2,8	-0,3	1,4	0,5
Îles Salomon	6,6	3,6	-0,5	0,4	-0,5	2,9	0,3	-3,6	-2,7	-3,5
Kiribati	0,7	3,2	3,3	6,1	2,5	-1,0	1,8	1,8	4,6	1,0
Lesotho	4,4	4,3	8,1	-4,6	2,8	1,8	2,0	5,7	-6,8	0,6
Libéria
Madagascar	1,1	1,7	3,6	3,9	4,7	-1,6	-1,6	0,5	0,9	1,7
Malawi	2,5	4,0	4,9	3,1	4,2	-1,8	2,6	2,5	0,3	1,3
Maldives	9,7	7,4	7,8	8,9	8,8	6,3	4,4	4,9	5,9	5,8
Mali	2,8	3,5	6,8	3,4	5,5	0,2	1,0	4,2	0,9	2,9
Mauritanie	1,8	4,2	3,2	3,7	4,1	-0,8	1,3	0,4	0,9	1,3
Mozambique	-0,1	6,2	11,1	11,9	7,3	-1,5	2,5	8,1	9,3	5,0
Myanmar
Népal	4,6	4,8	5,0	2,3	3,3	1,9	2,2	2,5	-0,1	0,9
Niger	-0,1	2,4	2,8	10,4	-0,6	-3,3	-0,9	-0,5	7,0	-3,6
Ouganda	3,0	7,2	4,7	5,6	7,4	0,7	4,3	1,9	2,8	4,4
Rép. centrafricaine	1,4	1,8	5,3	4,7	3,4	-1,0	-0,3	3,3	2,7	1,5
Rép. dém. du Congo	1,6	-5,2	-5,7	3,0	-15,0	-1,6	-8,3	-8,1	0,6	-17,0
Rép. dém. pop. lao	4,7	6,6	6,9	4,0	7,3	2,0	3,7	4,2	1,3	4,6
Rép.-Unie de Tanzanie	2,7	2,0	3,5	4,0	4,7	-0,5	-0,9	1,2	1,8	2,5
Rwanda	2,2	-1,5	12,8	9,5	6,1	-1,2	-1,3	3,6	-1,2	-3,2
Samoa	1,0	2,0	1,6	1,3	1,0	0,7	0,8	0,3	-0,1	-0,5
Sao Tomé-et-Principe	-2,2	1,7	1,0	2,5	2,5	-4,4	-0,4	-1,1	0,4	0,5
Sénégal	3,1	3,3	5,0	5,7	5,1	0,2	0,7	2,3	3,0	2,4
Sierra Leone	0,3	-4,7	-17,6	-0,8	-8,1	-1,8	-6,4	-20,0	-4,0	-11,0
Somalie
Soudan	0,4	8,2	9,7	6,1	5,2	-2,1	6,1	7,5	3,9	3,0
Tchad	6,0	1,7	4,5	6,7	-0,7	3,4	-1,3	1,7	4,0	-3,2
Togo	1,7	2,4	4,2	-2,2	2,1	-1,3	-0,4	1,5	-4,8	-0,5
Tuvalu	..	5,1	3,5	14,9	3,0	..	2,2	0,7	11,9	0,3
Vanuatu	3,1	2,2	2,7	6,0	-2,5	0,6	-0,3	0,3	3,5	-4,8
Yémen	..	4,0	8,1	4,8	2,2	..	-0,7	4,0	1,1	-1,3
Zambie	1,0	0,2	3,3	-1,9	2,4	-1,3	-2,1	0,9	-4,1	0,2
Ensemble des PMA	2,3	3,6	5,0	4,4	4,3	-0,2	1,1	2,6	2,0	1,9
Ensemble des pays en développement	4,0	4,7	5,3	1,3	3,7	1,9	3,0	3,6	-0,2	2,1
Pays développés à économie de marché	3,2	2,3	2,8	2,1	2,6	2,5	1,6	2,3	1,5	2,1
Pays d'Europe orientale	2,6	-3,8	1,8	-1,0	2,4	2,0	-3,6	2,0	-0,7	2,6

Source: CNUCED, *Manuel de statistiques, 2001*; Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2001*, CD-ROM.

Note: Pour l'Éthiopie, les données préables à 1992 comprennent l'Érythrée.

^a 1993-1999.

3. PRODUCTION AGRICOLE TOTALE ET PAR HABITANT : TAUX D'ACCROISSEMENT ANNUELS MOYENS

	Part en pourcentage de l'agriculture dans				Taux d'accroissement annuels moyens (%)					Taux d'accroissement annuels moyens (%)				
	La population active totale		Le PIB		Production agricole totale					Production agricole par habitant				
	1980	1999*	1980	1999	1980-1990	1990-1999	1997	1998	1999	1980-1990	1990-1999	1997	1998	1999
Afghanistan	61	68	-2,6	6,4	9,7	8,3	4,0	-1,4	1,7	7,0	6,1	1,2
Angola	74	72	14 ^a	7	0,8	4,2	0,5	14,7	-5,0	-1,9	0,7	-2,7	11,2	-7,9
Bangladesh	75	63	40	25	2,1	2,4	2,0	3,2	13,1	0,0	0,7	0,3	1,4	11,2
Bénin	70	56	35	38	6,6	6,4	7,7	-1,9	0,7	3,4	3,6	4,9	-4,5	-2,0
Bhoutan	93	94	57	38	1,6	1,9	1,2	0,0	-1,9	-0,9	-0,3	-1,5	-3,0	-4,8
Burkina Faso	87	92	33	31	6,4	4,0	4,8	8,6	-3,7	3,5	1,1	2,1	5,7	-6,3
Burundi	93	91	62	52	2,8	-1,9	-1,8	-5,2	2,1	-0,1	-3,8	-3,3	-6,6	0,5
Cambodge	75	71	43 ^b	51	6,3	4,9	2,8	1,7	9,5	3,2	2,2	0,5	-0,6	7,2
Cap-Vert	52	24	16 ^c	12	11,3	4,2	-11,8	19,1	8,0	9,5	1,8	-14,1	16,4	5,4
Comores	83	74	34	39	2,5	2,6	1,6	8,0	5,5	-0,6	-0,2	-1,1	5,0	2,7
Djibouti	3 ^e	4 ^d	8,8	-0,2	0,8	0,8	1,3	2,3	-2,3	-0,4	-0,1	0,3
Érythrée	..	78	..	17	..	7,2 ^f	-0,5	44,9	-7,4	..	3,5 ^f	-4,4	39,2	-11,0
Éthiopie	80 ^g	83	56 ^h	52	..	4,2 ^f	1,1	-7,3	5,9	..	1,6 ^f	-1,4	-9,5	3,3
Gambie	84	80	31	31	0,7	2,1	30,4	-2,3	43,1	-2,9	-1,4	26,0	-5,4	38,5
Guinée	81	85	24 ^c	24	-0,4	3,9	4,5	5,5	1,8	-2,9	1,1	3,7	5,4	1,4
Guinée équatoriale	66	71	69 ^a	16	1,3	-2,3	-9,9	2,8	6,4	-3,6	-4,8	-12,0	0,0	3,7
Guinée-Bissau	82	83	44	62	3,8	2,7	3,7	2,3	4,1	1,8	0,4	1,5	0,1	1,9
Haïti	70	63	33 ⁱ	29	-0,1	-0,5	3,1	-0,7	1,8	-2,5	-2,2	1,5	-2,4	0,0
Îles Salomon	30	27	-0,4	4,0	4,4	2,7	2,6	-3,8	0,7	1,3	-0,4	-0,6
Kiribati	21	21	0,5	3,3	0,0	4,6	-13,1	-1,2	1,8	-1,3	3,4	-14,2
Lesotho	86	38	25	18	1,8	0,3	4,3	-16,9	-1,5	-0,7	-1,9	1,9	-18,7	-3,7
Libéria	74	69	36	..	0,2	3,3	28,3	14,8	5,0	-3,3	2,3	17,5	3,3	-4,5
Madagascar	81	77	30	30	1,7	1,3	1,5	-0,5	3,2	-1,0	-1,9	-1,5	-3,3	0,2
Malawi	83	84	44	38	1,4	4,6	-1,0	10,7	7,6	-2,9	3,3	-3,3	7,7	4,6
Maldives	..	24	..	16	2,1	2,3	2,1	4,3	8,5	-1,1	-0,5	-0,6	1,3	5,8
Mali	86	82	48	47	3,0	3,5	3,4	5,2	2,5	0,4	1,1	1,0	2,7	0,0
Mauritanie	69	53	30	25	1,3	0,9	-2,1	-0,9	-0,2	-1,4	-1,9	-4,6	-3,6	-2,9
Mozambique	84	81	37	33	-0,6	5,4	6,9	7,1	1,5	-2,0	1,8	4,0	4,5	-0,6
Myanmar	53	63	47	60	0,7	4,7	0,4	1,7	11,3	-1,1	3,5	-0,7	0,4	9,9
Népal	93	79	62	42	4,2	2,5	3,0	0,3	1,8	1,5	0,0	0,5	-2,0	-0,6
Niger	91	88	43	41	-0,3	3,2	-19,3	51,0	-3,9	-3,5	-0,1	-21,8	46,2	-6,9
Ouganda	86	81	72	44	3,1	1,8	-0,3	7,0	3,4	0,8	-1,0	-2,9	4,1	0,5
Rép. centrafricaine	72	74	40	55	2,3	3,5	-2,1	1,2	-1,2	-0,1	1,3	-4,0	-0,8	-3,0
Rép. dém. du Congo	72	64	25	58 ^d	3,1	-1,5	-0,7	-0,3	-3,2	-0,2	-4,7	-3,2	-2,7	-5,6
Rép. dém. pop. lao	76	77	61 ^e	53	3,2	3,7	11,9	3,4	16,6	0,5	0,9	9,0	0,8	13,5
Rép.-Unie de Tanzanie	86	81	..	45	2,7	0,8	-5,0	4,6	1,8	-0,5	-2,0	-7,1	2,2	-0,2
Rwanda	93	91	50	46	1,2	-2,4	3,9	8,0	7,1	-2,2	-2,3	-4,6	-2,5	-2,2
Samoa	46	42 ⁱ	0,2	0,3	0,0	0,0	0,0	-0,1	-0,8	-1,2	-1,1	-1,7
Sao Tomé-et-Principe	28	21	-1,3	5,3	2,9	7,6	7,3	-3,5	3,1	0,7	5,4	5,0
Sénégal	81	77	19	18	3,8	1,6	-5,2	-1,3	18,9	1,0	-1,0	-7,6	-3,9	15,9
Sierra Leone	70	63	33	43	2,3	-0,9	6,1	-7,8	-12,8	0,1	-2,6	2,9	-10,8	-15,6
Somalie	78	75	68	65 ⁱ	1,8	1,9	4,3	-6,0	-2,5	-1,0	-0,4	0,2	-10,3	-6,9
Soudan	71	63	33	40	-0,7	5,6	0,7	1,6	-1,0	-3,2	3,5	-1,4	-0,4	-3,1
Tchad	83	77	45	36	2,5	5,2	8,3	21,1	-12,2	0,0	2,1	5,4	18,1	-14,5
Togo	73	61	27	41	4,6	3,9	5,7	-2,1	5,6	1,5	1,1	3,0	-4,7	3,0
Tuvalu	-4,1	-1,0	0,0	0,0	0,0	-5,0	-3,7	0,0	0,0	0,0
Vanuatu	19	25 ^d	1,2	1,6	16,5	3,4	-15,2	-1,2	-0,9	13,9	0,7	-17,1
Yémen	62	53	..	17	3,9	3,6	6,2	9,0	-2,0	0,4	-1,1	2,1	5,2	-5,4
Zambie	73	71	15	25	4,3	1,2	-10,9	-5,1	12,9	1,9	-1,2	-12,9	-7,2	10,6
Ensemble des PMA	77	74	35	30	1,7	2,9	1,4	2,9	4,7	-0,7	0,4	-1,1	0,6	2,2
Ensemble des pays en développement	66	57	17	14	3,7	3,9	3,1	2,8	3,2	1,5	2,1	1,4	1,2	1,5

Source: Chiffres calculés par le secrétariat de la CNUCED, d'après des données de la FAO, de la Commission économique pour l'Afrique, de la Banque mondiale (*Indicateurs du développement dans le monde 2001*, CD-ROM), du PNUD (*Rapport mondial sur le développement humain 2001*) et d'autres sources internationales et nationales.

a 1985. b 1987. c 1986. d 1997. e 1989. f 1993-1999. g Y compris l'Érythrée. h 1981. i 1990. * Ou dernière année disponible.

4. PRODUCTION VIVRIÈRE TOTALE ET PAR HABITANT : TAUX D'ACCROISSEMENT ANNUELS MOYENS
(En pourcentage)

	Production vivrière totale					Production vivrière par habitant				
	1980-1990	1990-1999	1997	1998	1999	1980-1990	1990-1999	1997	1998	1999
Afghanistan	-2,4	6,5	10,0	8,5	3,9	-1,2	1,8	7,3	6,1	1,2
Angola	1,1	4,4	0,4	15,0	-4,6	-1,6	0,9	-2,9	11,4	-7,5
Bangladesh	2,2	2,3	1,4	3,5	11,3	0,1	0,6	-0,3	1,7	9,4
Bénin	5,4	5,3	12,5	-1,7	0,9	2,3	2,5	9,5	-4,2	-1,7
Bhoutan	1,6	1,9	1,3	0,0	-2,0	-1,0	-0,3	-1,6	-3,0	-4,8
Burkina Faso	5,7	3,3	-3,1	11,7	-2,8	2,8	0,5	-5,7	8,8	-5,4
Burundi	2,7	-1,6	-0,5	-5,8	0,1	-0,1	-3,6	-2,1	-7,1	-1,6
Cambodge	6,2	5,0	3,0	1,7	9,8	3,0	2,3	0,6	-0,5	7,6
Cap-Vert	11,4	4,2	-11,9	19,0	8,1	9,5	1,9	-14,0	16,3	5,4
Comores	2,4	2,7	2,0	7,1	6,3	-0,7	-0,1	-0,7	4,2	3,5
Djibouti	8,8	-0,2	0,8	0,8	1,3	2,3	-2,3	-0,4	-0,1	0,3
Érythrée	..	7,3 ^a	-0,6	45,9	-7,5	..	3,6 ^a	-4,5	40,0	-11,0
Éthiopie	..	4,3 ^a	1,1	-7,9	6,2	..	1,7 ^a	-1,3	-10,1	3,7
Gambie	0,7	2,3	31,4	-1,9	43,1	-2,9	-1,3	27,1	-5,1	38,8
Guinée	-0,8	4,1	4,1	4,7	0,8	-3,2	1,2	3,4	4,5	0,5
Guinée équatoriale	1,5	-0,7	-8,7	4,1	6,6	-3,3	-3,2	-10,8	1,4	3,9
Guinée-Bissau	3,9	2,7	3,8	2,4	3,8	1,9	0,4	1,6	0,2	1,6
Haïti	0,0	-0,3	3,3	-0,8	1,7	-2,4	-2,0	1,6	-2,5	0,0
Îles Salomon	-0,4	4,0	4,4	2,7	2,6	-3,8	0,7	1,3	-0,4	-0,6
Kiribati	0,5	3,3	0,0	4,6	-13,1	-1,2	1,8	-1,3	3,4	-14,2
Lesotho	1,9	0,8	4,1	-15,4	-1,7	-0,6	-1,4	1,8	-17,3	-3,8
Libéria	0,9	2,0	19,8	9,1	2,9	-2,6	0,9	9,7	-1,7	-6,4
Madagascar	1,7	1,5	2,0	-0,8	3,2	-1,0	-1,7	-0,9	-3,7	0,2
Malawi	0,6	5,5	-4,2	23,9	11,5	-3,7	4,2	-6,4	20,6	8,5
Maldives	2,1	2,3	2,1	4,3	8,5	-1,1	-0,5	-0,6	1,3	5,8
Mali	2,1	2,6	0,8	7,5	4,2	-0,4	0,2	-1,6	5,0	1,6
Mauritanie	1,3	0,9	-2,1	-0,9	-0,2	-1,4	-1,9	-4,6	-3,6	-2,9
Mozambique	0,1	5,4	6,2	6,5	1,6	-1,3	1,7	3,3	4,1	-0,6
Myanmar	0,8	4,7	0,4	1,5	12,1	-1,0	3,5	-0,9	0,2	10,7
Népal	4,3	2,5	3,0	0,3	1,8	1,7	0,1	0,6	-2,0	-0,6
Niger	-0,3	3,2	-19,3	51,5	-4,1	-3,5	-0,2	-21,8	46,8	-7,1
Ouganda	3,1	1,1	2,7	7,7	2,4	0,9	-1,6	0,0	4,8	-0,5
Rép. centrafricaine	2,4	3,6	-2,9	3,4	1,7	-0,1	1,4	-4,8	1,5	-0,2
Rép. dém. du Congo	3,3	-1,3	-0,6	0,1	-3,0	0,0	-4,6	-3,2	-2,3	-5,3
Rép. dém. pop. lao	3,1	4,2	12,3	3,5	19,9	0,4	1,4	9,3	0,9	16,9
Rép.-Unie de Tanzanie	3,0	0,8	-5,3	7,6	2,0	-0,2	-2,0	-7,5	5,3	-0,2
Rwanda	0,8	-2,2	3,2	8,2	7,4	-2,5	-2,1	-5,3	-2,3	-1,9
Samoa	0,2	0,3	0,0	0,0	0,0	-0,1	-0,8	-1,2	-1,1	-1,6
Sao Tomé-et-Principe	-1,2	5,3	2,8	7,7	7,2	-3,5	3,0	0,7	5,3	5,0
Sénégal	3,9	1,8	-5,9	-0,9	20,0	1,0	-0,8	-8,3	-3,4	17,0
Sierra Leone	1,7	-0,7	4,8	-7,1	-9,9	-0,5	-2,5	1,8	-10,0	-12,8
Somalie	1,8	1,9	4,2	-6,0	-2,5	-1,0	-0,4	0,1	-10,2	-7,0
Soudan	-0,7	5,8	1,4	2,0	-0,9	-3,2	3,7	-0,7	0,0	-3,0
Tchad	2,1	4,9	9,7	21,2	-12,1	-0,4	1,9	6,7	18,2	-14,4
Togo	3,2	3,7	3,5	-5,0	7,9	0,2	0,9	0,8	-7,4	5,1
Tuvalu	-4,1	-1,0	0,0	0,0	0,0	-5,0	-3,7	0,0	0,0	0,0
Vanuatu	1,2	1,6	16,5	3,5	-15,3	-1,2	-0,9	13,9	0,7	-17,1
Yémen	4,1	3,4	5,9	9,0	-2,1	0,7	-1,3	1,9	5,1	-5,6
Zambie	4,1	0,9	-13,3	-5,3	13,4	1,8	-1,4	-15,2	-7,5	10,9
Ensemble des PMA	1,7	2,8	1,1	3,4	4,8	-0,7	0,3	-1,3	1,0	2,3
Ensemble des pays en développement	3,7	4,1	3,2	3,2	3,4	1,6	2,4	1,5	1,6	1,8

Source: Chiffres calculés par le secrétariat de la CNUCED, d'après des données de la FAO.

^a Moyenne 1993-1999.

5. SECTEUR MANUFACTURIER : TAUX D'ACCROISSEMENT ANNUELS MOYENS ET PARTS DU PIB
(En pourcentage)

	Part du PIB		Taux d'accroissement annuels moyens				
	1980	1999	1980-1990	1990-1999	1997	1998	1999
Afghanistan
Angola	10 ^a	4	-11,1 ^b	-1,4	9,3	4,9	7,1
Bangladesh	16	15	3,0	7,5	5,1	8,5	3,2
Bénin	8	8	5,1	5,6	5,6	3,0	6,5
Bhoutan	3	12	13,0	10,7	3,6	13,0	12,0
Burkina Faso	16	22	2,0	4,2	11,2	12,4	12,9
Burundi	7	9	5,7	8,0	-2,8	2,0	12,3
Cambodge	11 ^d	6	8,7 ^e	8,2	7,6	6,4	..
Cap-Vert	7 ^f	8	8,6 ^g	4,5	-3,5	1,6	4,0
Comores	4	5	4,9	-0,3	0,5	0,2	-1,4
Djibouti	6 ^j	6 ^k
Érythrée	..	15
Éthiopie	8 ^l	7	-0,9	5,8	6,2	-3,5	7,0
Gambie	6	6	7,8	0,8	1,5	1,5	3,0
Guinée	5 ^m	4	4,0 ⁿ	3,7	4,5	5,0	5,5
Guinée équatoriale	..	2 ⁱ
Guinée-Bissau	14 ^f	10	9,2 ^g	4,1	3,3	-40,0	164,7
Haïti	..	7
Îles Salomon
Kiribati	2	1	-0,9	1,9
Lesotho	7	17 ^k	13,7	9,4 ^p
Libéria	8
Madagascar	11 ^a	11 ^k	2,1 ^b	0,6	2,4
Malawi	14	14	3,6	-2,7	3,8	2,0	4,0
Maldives	..	6	10,5	8,5	9,8	5,0	..
Mali	7	4	6,8	3,2	7,2	1,2	-2,1
Mauritanie	13 ^a	10	-2,1 ^b	-0,9	-22,0	4,8	12,2
Mozambique	..	13	..	17,6 ^q	34,0	15,9	4,5
Myanmar
Népal	4	9	9,3	9,5	7,1	3,4	5,7
Niger	4	6	-2,7 ^b	2,3	4,6	3,7	4,5
Ouganda	4	9	3,7	14,2	13,4	14,4	11,3
Rép. centrafricaine	7	9	5,0	-0,4	-7,9	4,7	6,4
Rép. dém. du Congo	14	7 ⁱ
Rép. dém. pop. lao	9 ^j	17	8,9 ^o	12,6	8,5	9,7	12,6
Rép.-Unie de Tanzanie	..	7	..	2,3	5,0	8,0	4,9
Rwanda	17	12	2,6	6,1	16,6	10,4	8,4
Samoa	5	11 ^r
Sao Tomé-et-Principe	9 ^f	5	0,5 ^g	1,4	1,1	2,0	2,2
Sénégal	11	17	4,6	3,7	3,3	7,8	4,9
Sierra Leone	5	4	..	5,0 ^p
Somalie	5
Soudan	7	9
Tchad	11 ^h	12
Togo	8	9	1,7	2,4	2,9	6,1	1,5
Tuvalu
Vanuatu	4	5 ^k
Yémen	..	11	..	4,5	1,1	3,8	0,7
Zambie	8	12	4,0	0,7	5,1	1,8	2,8
Ensemble des PMAS ^s	10	11

Source: Chiffres calculés par le secrétariat de la CNUCED, d'après des données de la Banque mondiale, *Indicateur du développement dans le monde 2001*, CD-ROM.

a 1985. b 1985-1990. c 1988. d 1987. e 1987-1990. f 1986. g 1986-1990. h 1983. i 1993. j 1989. k 1997. l 1981. m 1988. n 1988-1990. o 1984-1990. p 1990-1996. q 1994-1999. r 1991. s Moyenne des pays pour lesquels des données sont disponibles.

6. INVESTISSEMENT : TAUX D'ACCROISSEMENT ANNUELS MOYENS ET PARTS DU PIB
(En pourcentage)

	Part dans le PIB		Taux d'accroissement annuels moyens				
	1980	1999	1980-1990	1990-1999	1997	1998	1999
Afghanistan
Angola	18 ^a
Bangladesh	22	22	1,4	9,1	11,1	12,1	9,8
Bénin	15	18	-5,3	5,0	15,0	3,3	6,7
Bhoutan	31	47	4,4	9,5	0,3	7,5	..
Burkina Faso	17	28	8,6	5,9	0,8	23,5	-5,8
Burundi	14	9	6,9	-1,8	-32,7	45,8	10,9
Cambodge	9 ^c	15
Cap-Vert	33 ^d	38	-4,7 ^e	9,1	3,4	6,8	9,7
Comores	33	15	-4,2	-1,8	1,0	-2,6	1,5
Djibouti
Érythrée	..	47
Éthiopie	13 ^g	18	2,1 ^h	12,1	5,9	-0,2	11,7
Gambie	27	18	0,0	5,8	-15,7	14,0	38,4
Guinée	15 ^d	17	3,3 ^e	2,4	7,5	2,7	4,5
Guinée équatoriale	..	41	..	39,9	-0,9	70,1	-48,0
Guinée-Bissau	28	16	12,9	-13,0	-19,9	-41,3	-30,6
Haïti	17	11	-0,6	2,2	8,9	8,1	5,1
Îles Salomon	36	29 ^l
Kiribati	33	56 ⁱ
Lesotho	37	47	5,3	2,3	0,9	-13,6	1,5
Libéria	27
Madagascar	15	13	4,9	1,1	-0,6	9,0	8,7
Malawi	25	15	-2,8	-8,9	9,4	-7,3	11,5
Maldives
Mali	15	21	3,6	-1,4	-10,6	6,1	4,5
Mauritanie	26	18	6,9	7,8	15,9	0,0	-8,9
Mozambique	6	33	3,8	10,7	1,9	41,1	47,1
Myanmar
Népal	18	22	6,0	7,2	-2,6	0,9	-15,4
Niger	28	10	-7,1	3,9	10,4	13,7	-8,6
Ouganda	6	16	8,0 ^m	9,0	-2,7	3,7	9,0
Rép. centrafricaine	7	14
Rép. dém. du Congo	10	8	-5,1	-2,8	-1,0	16,9	..
Rép. dém. pop. lao	6 ^j	25
Rép.-Unie de Tanzanie	..	17	..	-2,8	-5,3	14,3	4,8
Rwanda	16	14	4,3	2,1	38,9	26,4	-12,6
Samoa	33	52 ⁱ
Sao Tomé-et-Principe	17	40	-0,8	-0,9	-8,8	10,0	4,4
Sénégal	12	19	5,2	4,5	4,3	17,6	1,7
Sierra Leone	18	5 ^k
Somalie	42	16 ^l
Soudan	15
Tchad	3 ^f	10
Togo	28	13	2,7	-2,0	-0,4	-11,3	1,5
Tuvalu
Vanuatu	26 ⁿ	44 ^l
Yémen	..	22	..	7,7	18,6	10,9	-4,4
Zambie	23	17	-4,3	4,5	14,0	9,3	8,7
Ensemble des PMA	17	20	1,4	6,0	6,1	9,8	3,5

Source: CNUCED, *Manuel de statistiques 2001*; Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2001*, CD-ROM.

Note: Agrégats fondés sur les pays pour lesquels des données sont disponibles.

a 1985. b 1985-1990. c 1988. d 1986. e 1986-1990. f 1982. g 1981. h 1981-1990. i 1992. j 1984. k 1998. l 1990. m 1982-1990. n 1983.

7. INDICATEURS RELATIFS À LA SUPERFICIE ET À LA POPULATION

	Superficie		Population					
	Totale	% de terres arables et sous cultures permanentes	Densité	Totale	Urbaine	Taux d'activité ^a		
						Pop. km ² 1999	(mill.) 1999	% 1999
	(000 km ²)	1999				2000		
Afghanistan	652,1	12,4	34	21,9	22	88	50	69
Angola	1 246,7	2,8	10	12,5	34	90	75	83
Bangladesh	144,0	64,0	882	126,9	24	87	68	78
Bénin	112,6	16,7	53	5,9	42	83	76	79
Bhoutan	47,0	3,4	13	0,6	7	91	60	76
Burkina Faso	274,0	12,6	42	11,6	18	90	78	84
Burundi	27,8	42,8	236	6,6	9	94	86	90
Cambodge	181,0	21,6	60	10,9	16	86	85	86
Cap-Vert	4,0	10,2	104	0,4	61	90	50	68
Comores	2,2	52,9	303	0,7	33	86	64	75
Djibouti	23,2	..	27	0,6	83
Érythrée	117,6	5,0	32	3,7	18	87	77	82
Éthiopie	1 104,3	10,7	55	61,1	17	86	59	73
Gambie	11,3	20,0	112	1,3	32	90	70	80
Guinée	245,9	6,0	30	7,4	32	87	80	84
Guinée équatoriale	28,1	8,2	16	0,4	47	91	48	69
Guinée-Bissau	36,1	12,4	33	1,2	23	91	60	75
Haïti	27,8	33,0	291	8,1	35	82	58	70
Îles Salomon	28,9	2,1	15	0,4	19	89	82	86
Kiribati	0,7	50,7	113	0,1	39
Lesotho	30,4	10,7	69	2,1	27	85	50	67
Liberia	111,4	4,0	26	2,9	45	83	56	70
Madagascar	587,0	5,3	26	15,5	29	89	71	80
Malawi	118,5	21,3	90	10,6	24	87	79	83
Maldives	0,3	10,0	928	0,3	26	86	68	77
Mali	1 240,2	3,8	9	11,0	30	90	74	82
Mauritanie	1 025,5	0,5	3	2,6	57	87	65	76
Mozambique	801,6	4,3	24	19,3	39	91	83	87
Myanmar	676,6	15,4	67	45,1	27	90	68	79
Népal	140,8	20,8	166	23,4	12	86	58	72
Niger	1 267,0	3,9	8	10,4	20	93	71	82
Ouganda	241,0	34,6	88	21,1	14	91	81	86
Rép. centrafricaine	623,0	3,2	6	3,5	41	87	68	77
Rép. dém. du Congo	2 344,9	3,5	21	50,3	30	85	63	74
Rép. dém. pop. lao	236,8	4,1	22	5,3	23	90	78	84
Rép.-Unie de Tanzanie	883,7	5,3	37	32,8	26	88	83	86
Rwanda	26,3	43,4	275	7,2	6	94	86	90
Samoa	2,8	43,1	62	0,2	22
Sao Tomé-et-Principe	1,0	42,7	150	0,1	46
Sénégal	196,7	11,8	47	9,2	47	87	63	75
Sierra Leone	71,7	7,5	66	4,7	36	85	46	65
Somalie	637,7	1,7	15	9,7	27	87	65	76
Soudan	2 505,8	7,1	12	28,9	35	86	35	61
Tchad	1 284,0	2,8	6	7,5	24	90	70	80
Togo	56,8	42,3	79	4,5	33	87	55	71
Tuvalu ^b	380	..	53
Vanuatu	12,2	9,8	15	0,2	20
Yémen	528,0	3,2	33	17,5	25	84	32	58
Zambie	752,6	7,1	12	9,0	40	87	67	77
Ensemble des PMA	20 719,7	6,7	31	637,4	28	88	66	77
Ensemble des pays en développement	83 890,7	11,3	57	4 770,7	48	87 ^c	60 ^c	73 ^c

Source: CNUCED, *Manuel de statistiques 2001*; FAO, *Annuaire de la production 1998*; BIT, *Le travail dans le monde 2000*; et UNICEF, *La situation des enfants dans le monde 2001*.

- ^a Population active, taux de participation calculés en pourcentage de la population âgée de 15 à 64 ans.
^b Population: 11 000; superficie: 30 km².
^c Y compris Afrique du Sud.

8. INDICATEURS RELATIFS À LA DÉMOGRAPHIE

	Taux de mortalité infantile (p. 1 000 naissances vivantes)		Espérance de vie moyenne à la naissance (années)						Taux brut de natalité (p. 1 000)		Taux brut de mortalité (p. 1000)	
	1985-1990	1995-2000 ^a	1985-1990			1995-2000 ^a			1985-1990	1995-2000 ^a	1985-1990	1995-2000 ^a
			M	F	T	M	F	T				
Afghanistan	173	165	41	41	41	42	43	43	49	48	24	22
Angola	139	126	42	45	44	43	46	45	52	51	20	20
Bangladesh	105	79	53	53	53	58	58	58	38	31	13	10
Bénin	104	88	49	53	51	52	55	54	49	43	16	13
Bhoutan	96	63	52	54	53	60	62	61	41	36	14	10
Burkina Faso	114	99	46	49	48	44	46	45	48	47	18	18
Burundi	119	120	46	49	47	40	42	41	47	43	18	21
Cambodge	100	83	52	55	54	54	59	57	47	38	14	11
Cap-Vert	74	56	62	67	64	66	71	69	36	32	9	6
Comores	95	76	53	57	55	57	60	59	42	39	12	10
Djibouti	122	117	45	49	47	44	47	46	47	41	18	18
Érythrée	114	89	46	49	48	50	53	52	45	41	17	14
Éthiopie	132	115	44	47	45	44	45	45	47	45	19	19
Gambie	144	125	41	44	43	44	47	45	46	40	21	18
Guinée	146	124	42	43	43	46	47	47	47	46	21	18
Guinée équatoriale	127	108	44	48	46	48	52	50	44	43	20	16
Guinée-Bissau	151	131	40	43	42	43	46	44	45	45	23	20
Haïti	106	68	50	54	52	49	55	52	42	32	15	13
Îles Salomon	33	24	62	64	63	66	69	67	39	40	8	5
Kiribati	69	53	52 ^b	52 ^b	52 ^b	56	60	58	26 ^c	32	9 ^c	..
Lesotho	107	108	55	58	56	51	52	51	38	35	13	15
Libéria	108	111	51	54	53	47	49	48	44	50	14	17
Madagascar	116	100	47	49	48	51	53	54	45	44	17	15
Malawi	155	140	45	47	46	41	41	41	52	47	21	22
Maldives	82	46	61	58	60	66	64	65	42	37	10	7
Mali	142	130	47	50	48	50	52	51	51	50	20	19
Mauritanie	115	106	47	50	48	49	52	51	44	44	17	15
Mozambique	137	137	42	45	44	39	42	41	45	45	21	22
Myanmar	104	92	52	56	54	54	58	56	31	27	13	12
Népal	110	83	53	51	52	58	57	57	39	36	14	11
Niger	153	136	41	41	41	44	44	44	56	55	24	21
Ouganda	124	106	43	46	45	41	42	42	51	50	20	20
Rép. centrafricaine	105	101	45	50	47	43	46	44	42	40	18	19
Rép. dém. du Congo	99	91	50	53	51	49	52	51	48	48	15	15
Rép. dém. pop. lao	116	97	47	50	48	51	54	53	45	38	18	14
Rép. -Unie de Tanzanie	92	81	51	54	53	50	52	51	45	40	13	13
Rwanda	123	122	44	47	46	39	40	39	44	42	18	22
Samoa	44	30	61	67	64	65	72	69	38	29	7	6
Sao Tomé-et-Principe	..	59
Sénégal	76	62	46	50	48	50	54	52	46	40	18	13
Sierra Leone	183	165	35	38	37	36	39	37	49	50	27	26
Somalie	132	122	43	47	45	45	49	47	52	52	20	19
Soudan	103	86	50	52	51	54	56	55	40	36	15	12
Tchad	133	123	43	46	44	44	46	45	48	48	21	20
Togo	97	83	50	54	52	50	53	51	44	41	14	14
Tuvalu
Vanuatu	57	32	61	65	63	66	69	67	37	34	8	6
Yémen	105	74	52	53	53	58	60	59	49	51	14	10
Zambie	98	94	50	52	51	41	40	41	45	44	15	21
Ensemble des PMA	117	102	48	50	49	49	51	50	43	40	16	15
Ensemble des pays en développement	77	65	59	62	60	61	65	63	30	25	10	9

Source: Nations Unies, *World Population Prospects 2000 Révision*; UNICEF, *La situation des enfants dans le monde 2001*; CESAP, *Annuaire statistique pour l'Asie et le Pacifique 1992*; Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2001*; et BAsD, *Key Indicators of Developing Asian and Pacific Countries 1995*.

^a Ou l'année la plus récente disponible.

^b 1988.

^c 1985.

9. INDICATEURS RELATIFS À LA SANTÉ

	<i>Enfants de poids insuffisant à la naissance (en pourcentage), 1995-1999^b</i>	<i>Pourcentage de femmes assistées par du personnel qualifié pendant l'accouchement, 1995-2000^b</i>	<i>Pourcentage d'enfants vaccinés DTCA^a (3 doses), 1997-1999^b</i>
Afghanistan	20 ^c	8 ^c	37
Angola	19 ^c	..	29
Bangladesh	30	13	69
Bénin	..	60	90
Bhoutan	..	15 ^c	88
Burkina Faso	21 ^c	27	37
Burundi	..	24 ^c	63
Cambodge	..	34	64
Cap-Vert	9 ^c	54	69
Comores	8 ^c	52	75
Djibouti	11 ^c	79 ^c	23
Érythrée	13 ^c	21	56
Éthiopie	16 ^c	10	64
Gambie	..	44 ^c	87
Guinée	13	35	46
Guinée équatoriale	..	5 ^c	81
Guinée-Bissau	20 ^c	25	63
Haïti	15 ^c	21	61
Îles Salomon	20 ^c	85 ^c	86
Kiribati	3 ^c	72 ^c	78
Lesotho	11 ^c	50 ^c	64
Libéria	..	58 ^c	23
Madagascar	5	47	48
Malawi	20 ^c	55 ^c	94
Maldives	13	90 ^c	97
Mali	16	24	52
Mauritanie	11 ^c	40 ^c	19
Mozambique	12	44	81
Myanmar	24 ^c	56	75
Népal	..	9	76
Niger	15 ^c	18	21
Ouganda	13	38	54
Rép. centrafricaine	15 ^c	46 ^c	28
Rép. dém. du Congo	15 ^c	..	15
Rép. dém. pop. lao	18 ^c	14 ^c	56
Rép.-Unie de Tanzanie	14 ^c	35	82
Rwanda	17 ^c	26 ^c	85
Samoa	6 ^c	76 ^c	98
Sao Tomé-et-Principe	7 ^c	86 ^c	73
Sénégal	4	47	60
Sierra Leone	11 ^c	..	22
Somalie	16 ^c	2 ^c	18
Soudan	15 ^c	86 ^c	88
Tchad	..	15	33
Togo	20 ^c	51	48
Tuvalu	3 ^c	100 ^c	84
Vanuatu	7 ^c	79 ^c	93
Yémen	19 ^c	22	72
Zambie	13 ^c	47	92
Ensemble des PMA	18	28	58
Ensemble des pays en développement ^b	17	52	72

Source: UNICEF, *La situation des enfants dans le monde 2001*; Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde 2001*; et OMS, *Rapport sur la santé dans le monde 1998*.

a Diphtérie, coqueluche et tétanos

b Données pour l'année la plus récente disponible au cours de la période indiquée.

c Indique que les données concernent des années ou des périodes autres que celles indiquées, ne concernent qu'une partie du pays, ou diffèrent des définitions courantes.

10. INDICATEURS RELATIFS À LA NUTRITION ET À L'HYGIÈNE

	Disponibilités alimentaires (calories par personne par jour)		Pourcentage de la population disposant d'eau salubre ou de mesures suffisantes d'hygiène du milieu							
			Urbaine				Rurale			
	1980	1999	Eau		Hygiène du milieu		Eau		Hygiène du milieu	
			1980	1999a	1980	1999a	1980	1999a	1980	1999a
Afghanistan	2 085	1 755	28	19	..	25	8	11	..	8
Angola	2 134	1 873	85	34	40	70	10	40	15	30
Bangladesh	1 965	2 201	26	99	21	82	40	97	1	44
Bénin	2 023	2 489	26	74	48	46	15	55	4	6
Bhoutan	50	86	..	65	5	60	..	70
Burkina Faso	1 671	2 376	27	84	38	88	31	37	5	16
Burundi	2 022	1 628	90	96	40	79	20	49	..	50
Cambodge	1 702	2 000	..	53	..	58	..	25	..	10
Cap-Vert	2 556	3 166	100	64	34	95	21	89	10	32
Comores	1 784	1 800	..	98	..	98	..	95	..	98
Djibouti	1 733	2 129	50	100	43	99	20	100	20	50
Érythrée	..	1 646	..	63	..	66	..	42	..	1
Éthiopie	..	1 803	..	77	..	58	..	13	..	6
Gambie	1 644	2 598	85	80	..	41	..	53	..	35
Guinée	2 269	2 133	69	72	54	94	2	36	1	41
Guinée équatoriale	47	45	99	60	..	42	..	46
Guinée-Bissau	1 898	2 245	18	29	21	88	8	55	13	34
Haïti	2 025	1 977	48	49	39	50	8	45	10	16
Îles Salomon	2 203	2 222	91	94	82	98	20	65	10	18
Kiribati	2 617	2 982	93	82	87	54	25	25	80	44
Lesotho	2 179	2 300	37	98	13	93	11	88	14	92
Libéria	2 504	2 089	..	79	..	56	..	13	..	4
Madagascar	2 374	1 994	80	85	9	70	7	31	..	30
Malawi	2 246	2 164	77	95	100	96	37	44	81	70
Maldives	2 160	2 298	11	100	60	100	3	100	1	41
Mali	1 746	2 314	37	74	79	93	0	61	0	58
Mauritanie	2 118	2 702	80	34	5	44	85	40	..	19
Mozambique	1 940	1 939	..	86	..	69	..	43	..	26
Myanmar	2 326	2 803	38	88	38	65	15	60	15	39
Népal	1 878	2 264	83	85	16	75	7	80	1	20
Niger	2 139	2 064	41	70	36	79	32	56	3	5
Ouganda	2 056	2 238	45	72	40	96	8	46	10	72
Rép. centrafricaine	2 301	1 978	..	80	..	43	..	46	..	23
Rép. dém. du Congo	2 086	1 637	43	89	..	53	5	26	10	6
Rép. dém. pop. lao	2 084	2 152	21	59	..	84	12	100	..	34
Rép.-Unie de Tanzanie	2 252	1 940	88	80	83	98	39	42	47	86
Rwanda	2 292	2 011	48	60	60	12	55	40	50	8
Samoa	2 495	..	97	95	86	95	94	100	83	100
Sao Tomé-et-Principe	2 103	2 269
Sénégal	2 207	2 307	77	92	100	94	25	65	2	48
Sierra Leone	2 087	2 016	50	23	31	23	2	31	6	31
Somalie	1 735	1 555	60	46	45	69	20	28	5	35
Soudan	2 201	2 360	100	86	63	87	31	69	0	48
Tchad	1 646	2 230	..	31	..	81	..	26	..	13
Togo	2 281	2 527	70	85	24	69	31	38	0	17
Tuvalu	100	..	100	..	100	..	100
Vanuatu	2 526	2 766	65	63	95	100	53	94	68	100
Yémen	1 937	2 087	93	85	60	87	19	64	..	31
Zambie	2 273	1 934	65	88	100	99	32	48	48	64
Ensemble des PMA	1 888	2 018	51	80	44	73	24	54	12	33
Ensemble des pays en développement ^b	2 288	2 684	73	91	50	81	32	70	13	34

Source: FAO, *Annuaire de la production 1994*; OMS/UNICEF, *Water Supply and Sanitation Sector Monitoring Report 1993 et 1996*; OMS, *The International Drinking Water Supply and Sanitation Decade; End of Decade Review (as at December 1990)*; *Review of National Progress* (diverses livraisons); et UNICEF, *La situation des enfants dans le monde 2001*.

^a Ou l'année la plus récente disponible.

^b Moyenne des pays pour lesquels les données sont disponibles.

11. INDICATEURS RELATIFS À L'ENSEIGNEMENT ET À L'ALPHABÉTISME

	Taux d'alphabétisation des adultes (%) Estimation 2000			Taux d'inscription scolaire (en % du groupe d'âge pertinent)											
				Primaire						Secondaire					
				1980			1997 ^a			1980			1997 ^a		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Afghanistan	51	21	36	54	12	34	64	32	49	16	4	10	32	11	22
Angola	56	29	42	187	163	175	95	88	92	32	9	20	15	10	12
Bangladesh	52	30	41	75	46	61	74	66	72	26	9	18	25	13	19
Bénin	52	34	38	91	43	67	98	57	78	24	8	16	26	11	18
Bhoutan	61	34	47	23	10	17	34	22	28	3	1	2	7	2	5
Burkina Faso	33	13	23	22	13	17	48	31	40	4	2	3	11	6	8
Burundi	56	41	48	32	21	26	55	46	51	4	2	3	8	5	7
Cambodge	48	22	35	123	104	113	31	17	24
Cap-Vert	84	65	74	119	110	114	150	147	148	9	7	8	54	56	55
Comores	64	49	56	100	72	86	84	69	77	30	15	22	24	19	21
Djibouti	65	38	51	44	26	35	44	33	39	15	9	12	17	12	14
Érythrée	59	48	53	24	17	20
Éthiopie	44	33	39	48	27	37	55	30	43	12	7	9	14	10	12
Gambie	44	30	37	70	36	53	87	67	77	16	7	11	30	19	25
Guinée	55	27	41	48	25	36	68	41	54	24	10	17	20	7	14
Guinée équatoriale	93	75	83	153	120	136	20	4	12
Guinée-Bissau	53	21	37	94	43	68	79	45	62	10	2	6	14	4	9
Haïti	51	47	49	83	71	77	49	46	48	14	13	14	21	20	21
Îles Salomon	85	65	76	89	103	97	22	9	16	21	14	17
Kiribati
Lesotho	74	94	84	85	122	103	102	114	108	14	21	18	25	36	31
Libéria	70	37	53	61	34	48	31	12	22
Madagascar	60	32	46	131	129	130	92	91	92	15	11	13	16	16	16
Malawi	75	47	60	72	48	60	140	127	134	7	3	5	21	12	17
Maldives	96	96	96	153	139	146	130	127	128	67	71	69
Mali	48	33	40	34	19	26	58	40	49	12	5	8	17	8	13
Mauritanie	51	30	40	47	26	37	84	75	79	17	4	11	21	11	16
Mozambique	60	28	44	99	76	87	70	50	60	8	3	5	9	5	7
Myanmar	89	81	85	93	89	91	122	117	120	25	19	22	29	30	30
Népal	59	24	41	119	50	86	129	96	113	33	9	22	51	33	42
Niger	24	8	16	33	18	25	36	23	29	7	3	5	9	5	7
Ouganda	78	57	67	56	43	50	68	81	74	7	3	5	15	9	12
Rép. centrafricaine	60	35	47	92	51	71	69	45	57	21	7	14	15	6	10
Rép. dém. du Congo	88	74	81	108	77	92	86	59	72	35	13	24	32	19	26
Ré. dém. pop. lao	74	51	62	123	104	113	123	101	112	25	16	21	34	23	28
Rép.-Unie de Tanzanie	84	67	75	99	86	93	67	66	66	4	2	3	6	5	6
Rwanda	74	61	67	66	60	63	82	80	81	4	3	3	12	9	11
Samoa	100	101	100	59	66	62
Sao Tomé-et-Principe
Sénégal	47	28	37	55	37	46	78	65	71	15	7	11	20	12	16
Sierra Leone	51	23	36	61	43	52	60	41	50	20	8	14	22	13	17
Somalie	36	14	24	28	15	21	9	5	7	13	5	9
Soudan	68	46	57	59	41	50	55	47	51	20	12	16	23	20	21
Tchad	67	41	54	52	19	36	76	39	57	9	1	5	15	4	9
Togo	72	43	57	144	93	118	140	99	120	50	16	33	40	14	27
Tuvalu
Vanuatu	94	101	98	23	18	20
Yémen	67	25	46	72	16	45	100	40	70	11	3	7	53	14	34
Zambie	85	71	78	97	83	90	91	86	89	22	11	16	34	21	27
Ensemble des PMA ^b	61	41	51	77	54	66	81	62	72	21	9	15	24	15	19
Ensemble des pays en développement ^b	81	66	74	103	85	95	108	95	102	42	28	35	57	46	52

Source: UNESCO, *Compendium des statistiques relatives à l'alphabétisme* (éditions 1990 et 1995); *Annuaire statistique* (1999); *Trends and Projections of Enrolment by Level of Education and by Age, 1960-2025* (as assessed in 1993); et CEA, *Indicateurs socioéconomiques africains, 1990-1991*.

^a Ou l'année la plus récente disponible.

^b Moyenne des pays pour lesquels les données sont disponibles.

12. INDICATEURS RELATIFS AUX COMMUNICATIONS ET AUX MEDIAS

	<i>Bureaux de poste ouverts au public</i>		<i>Téléphones</i>		<i>Postes récepteurs de radio</i>		<i>Tirage de journaux quotidiens</i>	
	<i>Pour 100 000 habitants</i>				<i>(Pour 1 000 habitants)</i>			
	<i>1980</i>	<i>1999^a</i>	<i>1980</i>	<i>1999^a</i>	<i>1980</i>	<i>1999^a</i>	<i>1980</i>	<i>1999^a</i>
Afghanistan	..	2,0	2,0	1,3	75	132	6,0	5,6
Angola	1,4	0,5	5,1	7,7	21	54	20,0	11,0
Bangladesh	8,2	7,1	1,1	3,4	17	50	3,0	9,3
Bénin	..	2,7	5,0 ^c	6,6	66	110	0,3	2,2
Bhoutan	6,3	6,0	..	17,9	12	19
Burkina Faso	1,2	0,7	1,5 ^c	4,0	18	33	0,2	1,3
Burundi	0,4 ^d	0,4	1,3 ^e	2,8	39	152	0,2	3,2
Cambodge	..	0,5	..	2,5	92	128	..	1,7
Cap-Vert	18,7 ^d	12,8	5,7 ^f	112,1	142	183
Comores	..	5,6	5,0 ^c	9,6	119	141
Djibouti	1,6	1,9	16,8	14,0	75	84
Érythrée	..	1,5	..	7,3	..	484
Éthiopie	1,1 ^f	0,9	2,3	3,1	168	196	1,0	1,5
Gambie	5,4 ^h	23,0	114	394	..	1,7
Guinée	..	1,3	1,9 ^g	5,9	30	49
Guinée équatoriale	4,6 ^d	5,9	..	12,9	401	428	7,0	4,9
Guinée-Bissau	..	2,2	..	7,0	31	44	8,0	5,4
Haïti	..	1,1	..	8,6	19	55	7,0	2,5
Îles Salomon	..	31,8	..	18,8	88	141
Kiribati	42,4	31,2	12,3	42,6	193	212
Lesotho	9,2	7,6	..	9,7	25	49	3,2	7,6
Libéria	2,6	1,2	..	2,4	179	329	6,0	16,0
Madagascar	5,8	6,1	4,3	3,2	180	198	6,0	4,6
Malawi	3,9	3,0	5,2	3,8	186	250	3,0	2,6
Maldives	85,6	85,4	6,8	79,6	82	129	6,0	19,0
Mali	1,9 ^d	1,2	..	2,5	15	54	1,0	1,2
Mauritanie	3,7	2,3	2,5 ^d	6,4	129	151	..	0,5
Mozambique	4,8	2,1	4,5 ^f	4,0	21	40	4,0	2,7
Myanmar	3,3	2,8	1,1 ^h	5,5	23	70	10,0	10,0
Népal	9,6	21,4	1,0 ^c	11,3	21	39	8,0	11,0
Niger	2,7	0,6	1,7	1,7	45	66	0,5	0,2
Ouganda	..	1,5	3,6	2,6	100	127	2,0	2,1
Rép. centrafricaine	3,1 ^e	1,0	2,1 ^f	2,7	52	83	..	1,8
Rép. dém. du Congo	1,4	1,0	0,8	0,3	193	376	2,0	2,7
Rép. dém. pop. lao	2,1	1,9	2,1 ^g	6,5	109	143	4,0	3,7
Rép.-Unie de Tanzanie	3,2	1,8	5,0	4,5	81	279	11,0	3,9
Rwanda	..	1,8	0,9	1,7	34	102	0,1	0,1
Samoa	..	22,4	36,9	48,7	644	1035
Sao Tomé-et-Principe	55,9	9,3	15,1 ^f	31,4	245	272
Sénégal	..	1,5	..	17,9	99	142	6,0	5,0
Sierra Leone	3,3 ^d	1,3	..	3,8	176	274	3,0	4,7
Somalie	1,5	19	53	1,0	1,2
Soudan	4,0	1,7	3,4	8,7	225	271	6,0	27,0
Tchad	0,5 ^e	0,5	1,5 ^g	1,3	168	242	0,2	0,2
Togo	15,2	1,0	3,8	8,4	203	227	6,0	3,6
Tuvalu	11,5	215	384
Vanuatu	5,3	..	23,2 ^c	28,4	196	350
Yémen	2,4	1,5	..	16,6	28	64	12,0	15,0
Zambie	7,0 ^f	1,8	10,7	9,2	56	160	19,0	4,0
Ensemble des PMA ^b	6,7	2,8	2,3	5,0	79	185	5,0	8,0
Ensemble des pays en développement ^b	13,1 ⁱ	10,1	15,5	69,0	117	244	35,0	40,0

Source: CNUCED, *Manuel de statistiques 2001*; UNESCO, *Annuaire Statistique 1999 et Rapport mondial sur la culture 2000*; Union postale universelle, *Statistique des services postaux 1999*.

a Ou l'année la plus récente disponible. **b** Moyenne des pays pour lesquels les données sont disponibles. **c** 1978. **d** 1982. **e** 1983. **f** 1981. **g** 1977. **h** 1979. **i** Non compris la Chine.

13. INDICATEURS RELATIFS AUX TRANSPORTS ET AUX RÉSEAUX DE TRANSPORT^a

	Réseau routier			Chemins de fer				Aviation civile			
	Total	Asphalté	Densité	Réseau	Densité	Fret	Passagers	Fret		Passagers	
								Total	Internationa- l	Total	Internationa- l
	km	%	km/ 1 000km ²	km	km/ 1 000km ²	mill. ton./ km	Mill. pass. km	Milliers de tonnes/km		Milliers	
Afghanistan	21 000	13,3	32,2	7,4	7,3	140	36
Angola	51 429	10,4	41,0	2 523	2,0	1 890	360	36,5	35,0	531	120
Bangladesh	201 182	9,5	1 360,0	2 746	19,1	718	5 348	143,1	143,0	1 215	892
Bénin	6 787	20,0	60,3	579	5,1	220	230	13,7	13,7	84	84
Bhoutan	3 285	60,7	50,0	31	31
Burkina Faso	12 100	16,0	44,2	607	2,2	72	152	13,7	13,7	147	132
Burundi	14 480	7,1	520,9	12	12
Cambodge	35 769	7,5	190,0	601	3,3	34	80
Cap-Vert	1 100	78,0	272,7	0,6	0,5	252	114
Comores	900	76,5	409,1
Djibouti	2 890	12,6	124,6	100	4,3
Érythrée	4 010	21,8	34,1
Éthiopie	28 652	13,3	25,9	781	0,7	103	185	101,5	101,2	861	617
Gambie	2 700	35,4	238,9
Guinée	30 500	16,5	124,0	940	3,8	660	116	1,4	1,4	59	59
Guinée équatoriale	2 880	..	102,5	-	-	21	8
Guinée-Bissau	4 400	10,3	130,0	13	..
Haïti	4 160	24,3	160,0	100	3,6
Îles Salomon	1 360	2,5	60,0	1,3	1,3	98	23
Kiribati	670	..	920,0	0,8	0,8	3	3
Lesotho	5 940	17,9	195,7	16	0,5	1	1
Libéria	10 600	6,2	95,2	493	4,4
Madagascar	30 623	11,6	52,2	1 030	1,8	93	46	32,4	31,3	635	168
Malawi	16 451	19,0	..	789	6,7	48	40	0,8	0,5	112	63
Maldives	17,0	16,9	344	273
Mali	15 100	12,1	20,0	642	0,5	4	9	13,7	13,7	84	84
Mauritanie	7 660	11,3	7,5	650	0,6	16 623	7	13,9	13,7	187	103
Mozambique	30 400	18,7	37,9	3 150	3,9	1 420	500	6,6	4,9	235	87
Myanmar	28 200	12,2	50,0	2 775	4,1	648	4 675	6,2	5,4	537	145
Népal	7 700	41,5	60,0	52	0,4	16,0	15,9	583	452
Niger	10 100	7,9	8,0	13,7	13,7	84	84
Ouganda	1 100	4,6	82	315	21,7	19,0	179	36
Rép. centrafricaine	24 307	2,7	38,5	13,7	13,7	84	84
Rép. dém. du Congo	157 000	..	67,0	5 088	2,2	1 836	580	1,6	..	59	..
Rép. dém. pop. lao	22 321	13,8	94,3	1,5	0,9	197	54
Rép.-Unie de Tanzanie	88 200	4,2	99,8	3 575	4,0	523	935	2,3	1,3	190	75
Rwanda	14 900	9,1	566,5	2 652	100,7	2 140	2 700
Samoa	790	42,0	260,0	0,8	..	92	..
Sao Tomé-et-Principe	320	68,1	330,0	34	20
Sénégal	14 576	29,3	74,1	906	4,6	386	179	13,7	13,7	103	84
Sierra Leone	11 300	8,0	163,2	84	1,2	0,4	0,4	19	19
Somalie	22 100	11,8	34,7
Soudan	11 900	36,3	4,7	4 756	1,9	1 970	985	33,9	29,5	390	245
Tchad	33 400	0,8	26,0	13,7	13,7	84	84
Togo	7 520	31,6	132,4	514	9,1	17	132	13,7	13,7	84	84
Tuvalu	8	..	40,0
Vanuatu	1 070	23,9	87,7	1,9	1,9	86	86
Yémen	64 725	8,1	122,6	21,4	16,0	731	480
Zambie	66 781	18,0	52,8	1 924	2,6	1 625	547	0,4	0,4	42	42

Source: UITR, *Statistiques mondiales de transport 1996*; FRI, *Statistiques routières mondiales 2001*; OACI, *Annuaire statistiques de l'aviation civile dans le monde 1999*.

a Les données se rapportent à l'année 1999 pour le réseau routier et à 1999 pour l'aviation civile ou à l'année la plus récente disponible.

14. INDICATEURS RELATIFS À L'ÉNERGIE

	<i>Charbon, pétrole, gaz et électricité</i>		<i>Bois de chauffage, charbon de bois et bagasse</i>		<i>Puissance électrique installée</i>	
	<i>Consommation par habitant en kg/équivalent-charbon</i>				<i>(kW/1 000 habitants)</i>	
	<i>1980</i>	<i>1998</i>	<i>1980</i>	<i>1998</i>	<i>1980</i>	<i>1998</i>
Afghanistan	48	26	99	99	25	23
Angola	135	171	362	183	85	38
Bangladesh	45	111	23	24	11	28
Bénin	51	45	347	344	4	3
Bhoutan	9	93	777	262	8	178
Burkina Faso	33	44	277	312	6	7
Burundi	14	19	252	255	2	7
Cambodge	22	24	213	218	6	3
Cap-Vert	194	141	21	17
Comores	48	52	10	8
Djibouti	326	278	124	137
Érythrée
Éthiopie	21 ^a	14 ^a	296 ^a	285 ^a	9 ^a	7 ^a
Gambie	128	89	452	338	17	24
Guinée	85	74	246	221	39	25
Guinée équatoriale	124	153	645	383	32	12
Guinée-Bissau	81	94	177	134	9	9
Haïti	56	80	322	288	22	33
Îles Salomon	212	182	..	126	53	29
Kiribati	220	126	33	25
Lesotho
Libéria	480	70	709	589	163	125
Madagascar	86	47	194	242	11	15
Malawi	58	40	288	314	24	18
Maldives	129	574	13	92
Mali	27	24	196	191	6	11
Mauritanie	178	544	1	1	35	42
Mozambique	151	39	351	323	156	126
Myanmar	65	101	143	149	19	32
Népal	18	63	305	282	5	14
Niger	50	49	191	200	6	10
Ouganda	29	34	235	236	12	9
Rép. centrafricaine	26	37	358	335	13	12
Rép. dém. du Congo	75	32	298	335	64	65
Rép. dém. pop. lao	30	45	354	308	78	50
Rép.-Unie de Tanzanie	44	36	331	392	14	17
Rwanda	28	40	292	232	8	5
Samoa	310	382	145	149	84	109
Sao Tomé-et-Principe	213	266	43	43
Sénégal	214	148	30	26
Sierra Leone	79	42	709	237	29	28
Somalie	108	..	192	315	5	9
Soudan	81	61	282	289	16	21
Tchad	22	7	206	208	8	4
Togo	72	74	66	94	13	8
Tuvalu	0
Vanuatu	248	161	68	48	85	61
Yémen	92	375	45	8	20	48
Zambie	403	166	496	502	301	259
Ensemble des PMA	66	76	212	210	28	32
Ensemble des pays en développement	521	904	125	135	88	213

Source: Nations Unies, *Annuaire des statistiques de l'énergie 1983, 1998 et Annuaire statistique 1985-1986*.

^a Y compris l'Érythrée.

15. INDICATEURS RELATIFS À LA CONDITION DE LA FEMME DANS LES PMA

	Éducation, formation et alphabétisation: inégalités entre les femmes et les hommes ^a			Santé, fécondité et mortalité			Activité économique, emploi					Participation à la vie politique	
	Taux d'inscription scolaire			Âge moyen au premier mariage (années)	Taux de fécondité totale (nombre de naissances par femmes)	Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)	Part en pourcentage de femmes dans le total:					Organes législatifs (%)	Postes de décision dans tous les ministères (%)
	Taux d'alphabétisation (adulte)	Primaire	Secondaire				Post-secondaire	Main-d'œuvre	Employés	Travailleur indépendants	Travailleur familiaux non rémunérés		
	1999b	1997c	1997c	1997c	1995-2000c	1999c	1999c	1998c	1998c	1998c	1997c	1999c	1999c
Afghanistan	35	50	34	46	7	..	35	85
Angola	52	97	82	23	7	..	46	86	..	14
Bangladesh	57	87	58	20	3	440	42	9	8	77	76	5	5
Bénin	43	59	48	23	6	500d	48	3	64	29	65	..	13
Bhoutan	50	88	6	380	40	98
Burkina Faso	40	64	58	29	7	..	47	13	16	66	94	..	10
Burundi	70	86	70	34	6	..	50	13	53	60	98	..	8
Cambodge	35	100	66	23	5	470	52	46	78
Cap-Vert	77	100	95	..	4	55	39	46	30	3	32	..	13
Comores	79	83	81	..	5	500	42	24	25	..	91	..	7
Djibouti	71	75	66	77	5	..	40	33	28	22
Érythrée	59	91	83	15	6	1 000d	47	85	17	5
Éthiopie	74	62	55	25	6	..	40	5	28	65	86	..	5
Gambie	66	79	60	55	5	..	44	64	92	..	29
Guinée	..	58	31	12	5	670	47	60	92	..	8
Guinée équatoriale	80	102	90	15	6	..	36	74	91	..	4
Guinée-Bissau	31	59	51	11	6	910	40	4	96	..	18
Haiti	92	105	95	38	4	..	43	18	57	10	57
Îles Salomon	..	85	66	..	5	550	50	20	39	..	85	..	6
Kiribati
Lesotho	130	118	122	115	5	..	37	38	24	39	59	..	6
Libéria	46	6	560	39	84	..	8
Madagascar	81	102	100	80	5	490	44	88	..	19
Malawi	61	102	59	42	7	620d	49	13	57	58	96	..	4
Maldives	100	97	5	350	35	43	44	7	28	..	6
Mali	69	69	56	24	7	580b	46	17	15	53	89	..	21
Mauritanie	60	91	52	21	6	550	44	15	23	38	63	..	4
Mozambique	47	76	62	31	6	1 100d	49	82	96
Myanmar	90	99	96	156	2	230	43	78
Népal	39	67	58	32	5	540	41	15	36	61	98	..	3
Niger	34	61	53	17	7	590b	44	8	17	24	97	..	10

15. INDICATEURS RELATIFS À LA CONDITION DE LA FEMME DANS LES PMA (SUITE)

	Éducation, formation et alphabétisation: inégalités entre les femmes et les hommes ^a			Santé, fécondité et mortalité			Activité économique, emploi					Participation à la vie politique		
	Taux d'inscription scolaire			Âge moyen au premier mariage (années)	Taux de fécondité totale (nombre de naissances par femmes)	Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)	Part en pourcentage de femmes dans le total:					Organes législatifs (%)	Postes de décision dans tous les ministères (%)	
	1999 ^b	1997 ^c	1997 ^c				1999 ^c	1998 ^c	1998 ^c	1998 ^c	1998 ^c			1998 ^c
		Primaire	Secondaire	Post-secondaire				Main-d'œuvre	Employés	Travail-leurs indépendants	Travail-leurs familiaux non rétribués	Main-d'œuvre féminine: agricole/totale (%)		
Ouganda	72	85	60	49	18	7	510	48	7	39	54	88	..	13
Rép. centrafricaine	57	69	50	16	19	5	1 100	47	10	52	55	87	..	4
Rép. dém. du Congo	67	70	63	20	20	6	..	43	81
Rép. dém. pop. lao	50	90	72	44	..	6	650	81
Rép.-Unie de Tanzanie	81	102	83	24	19	6	530 ^b	49	88	91	..	13
Rwanda	81	101	78	22	21	6	..	56	15	33	53	98	..	5
Samoa	97	101	112	..	25	4	..	37	37	9	8	7
Sao Tomé-et-Principe	18	5	32	26	54
Sénégal	57	83	67	40	18	6	560	42	7
Sierra Leone	..	79	59	21	1 800	36	20	24	72	81	..	10
Somalie	39	53	56	24	20	7	1 600	43	88
Soudan	65	84	90	88	19	5	550	28	84
Tchad	65	58	37	14	17	6	830	44	91	..	0
Togo	54	74	52	21	19	6	480	39	15	48	54	65	..	9
Tuvalu
Vanuatu	..	95	78	..	23	4
Yémen	36	40	26	14	18	8	350	28	8	13	69	88
Zambie	83	98	71	39	19	6	650 ^d	45	16	55	54	83	..	3
Ensemble des PMA	68	83	66	36	19	5	..	43	83	..	9

Source : PNUD, Rapport sur le développement humain 2001; Nations Unies, Les femmes dans le monde 2000: Des idées et des chiffres; Women's Indicators and Statistics (Wistat); UNESCO, Annuaire statistique 1999 et Rapport mondial sur la culture 2001; UNICEF, La situation des enfants dans le monde 2001; estimations du bureau des statistiques du BIT.

Note : Les données concernant la participation des femmes dans les organes législatifs comprennent les femmes occupant des postes de haute responsabilité ou de direction dans les secteurs public et privé.

^a Données pour les femmes exprimées en pourcentage des données concernant les hommes.

^b Estimations.

^c Ou année la plus récente disponible.

^d Estimation UNICEF-OMS fondée sur une modélisation statistique.

16. PRINCIPALES EXPORTATIONS DE L'ENSEMBLE DES PMA EN 1999-2000

CTCI	Produit	Valeur ^a (millions de dollars)	En pourcentage		
			Des PMA	Des pays en développement	Du monde
	Ensemble des produits	25 464,2	100,00	1,51	0,44
333	Huiles brutes de pétrole ou de minéraux bitumineux	7 528,1	29,56	3,27	2,50
842	Vêtements de dessus, pour hommes, en matières textiles	1 434,5	5,63	7,00	4,37
667	Perles fines ou de culture, pierres gemmes et similaires	1 365,8	5,36	11,44	3,01
263	Coton	1 166,9	4,58	24,33	14,83
845	Vêtements de dessus et autres articles de bonneterie	1 112,8	4,37	4,23	2,65
844	Vêtements de dessous en matières textiles	990,8	3,89	10,46	7,25
843	Vêtements de dessus, pour femmes, en matières textiles	944,3	3,71	3,59	2,17
071	Café et succédanés du café	802,4	3,15	8,61	6,46
846	Sous-vêtements de bonneterie	682,7	2,68	3,77	2,23
036	Crustacés, mollusques et coquillages, frais, réfrigérés, congelés, séchés, salés ou en saumure	676,0	2,65	6,32	4,22
247	Autres bois bruts ou équarris	527,6	2,07	22,13	6,82
034	Poisson, frais (vivant ou mort), réfrigérés ou congelés	486,5	1,91	5,94	2,29
287	Minerais de métaux communs et leurs concentrés, n.d.a.	443,8	1,74	4,83	2,44
334	Produits pétroliers, raffinés	370,8	1,46	0,57	0,28
121	Tabacs bruts	359,1	1,41	10,35	5,97
682	Cuivre	299,4	1,18	2,52	1,02
057	Fruits (à l'exclusion des fruits oléagineux), frais ou secs	261,4	1,03	2,27	0,96
222	Graines et fruits oléagineux, entiers ou concassés, sauf les farines et les tourteaux	233,6	0,92	5,49	1,80
971	Or, non monétaire	229,5	0,90	3,00	1,09
281	Minerais de fer et concentrés	215,9	0,85	5,38	2,54

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, fondés sur des données de la Division de statistique de l'ONU

a Moyenne annuelle 1999-2000.

17. PRINCIPAUX MARCHÉS POUR LES EXPORTATIONS DES PMA : PARTS EN POURCENTAGE EN 2000
(OU ANNÉE LA PLUS RÉCENTE DISPONIBLE)

	Pays développés à économie de marché					Pays d'Europe orientale	Pays en développement			Autres et solde non réparti
	Total	Union européenne	Japon	États-Unis et Canada	Autres		Total	OPEP	Autres	
Afghanistan	32,9	29,6	0,3	2,4	0,5	9,7	57,4	4,5	52,9	0,0
Angola	68,9	18,6	0,0	49,9	0,3	0,0	26,3	0,0	26,3	4,8
Bangladesh	76,4	38,8	1,3	35,2	1,1	0,5	8,8	2,0	6,8	14,3
Bénin	33,2	27,7	0,0	3,8	1,6	0,2	64,8	13,1	51,7	1,8
Bhoutan	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Burkina Faso	32,4	27,3	2,2	1,4	1,5	0,9	51,3	19,9	31,4	15,5
Burundi	74,1	50,7	0,9	8,3	14,1	0,0	5,5	0,1	5,4	20,4
Cambodge	54,7	12,2	2,2	39,8	0,4	0,0	29,6	0,1	29,6	15,7
Cap-Vert	90,5	68,5	0,0	21,8	0,3	0,3	5,3	0,2	5,1	3,9
Comores	69,9	47,8	2,1	19,0	1,0	0,7	28,7	0,1	28,6	0,7
Djibouti	9,3	9,0	0,0	0,3	0,0	0,4	90,2	5,1	85,1	0,0
Érythrée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Éthiopie	60,6	39,4	11,1	6,1	4,0	1,6	36,2	9,4	26,8	1,6
Gambie	71,8	53,8	14,9	2,9	0,2	1,8	26,4	1,2	25,2	0,1
Guinée	64,3	48,4	0,4	15,2	0,3	16,6	18,5	1,4	17,1	0,7
Guinée équatoriale	73,0	55,3	4,2	13,0	0,5	0,0	26,9	0,0	26,9	0,0
Guinée-Bissau	9,4	8,6	0,0	0,7	0,0	0,2	90,5	0,0	90,5	0,0
Haïti	98,6	5,5	0,2	92,4	0,5	0,1	1,2	0,6	0,6	0,0
Îles Salomon	39,4	14,4	21,8	0,6	2,7	0,2	60,1	2,3	57,8	0,2
Kiribati	67,5	2,1	57,9	6,3	1,2	8,8	23,7	0,0	23,7	0,0
Lesotho	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Libéria	85,1	69,6	0,0	6,0	9,5	0,9	13,9	0,6	13,3	0,0
Madagascar	84,4	58,4	3,7	21,7	0,7	1,2	10,2	0,3	9,9	4,2
Malawi	72,4	31,4	7,4	12,6	21,0	13,3	11,0	1,0	10,0	3,3
Maldives	86,7	32,7	1,4	35,1	17,5	0,1	12,8	0,1	12,7	0,4
Mali	43,4	30,1	0,5	10,7	2,1	2,1	41,1	5,7	35,3	13,5
Mauritanie	77,9	61,1	16,1	0,1	0,6	3,7	17,1	0,1	17,0	1,3
Mozambique	63,8	31,1	4,7	6,4	21,6	1,3	33,9	0,1	33,8	1,0
Myanmar	49,0	16,2	5,9	26,2	0,7	0,2	48,3	1,4	46,8	2,4
Népal	61,2	23,0	3,1	33,7	1,4	0,2	37,0	0,0	37,0	1,6
Niger	57,3	50,3	1,9	4,7	0,4	0,0	42,7	35,4	7,3	0,1
Ouganda	72,6	54,9	3,5	8,2	6,0	18,2	7,7	1,4	6,2	1,5
Rép. centrafricaine	79,7	77,7	0,3	1,5	0,2	0,6	16,5	4,4	12,1	3,1
Rép. dém. du Congo	94,5	75,1	1,5	17,4	0,5	0,2	5,2	0,1	5,1	0,1
Rép. dém. pop. lao	43,6	34,9	3,7	3,3	1,6	1,0	26,9	0,0	26,9	28,4
Rép.-Unie de Tanzanie	45,8	31,7	6,6	4,9	2,6	3,0	50,0	2,7	47,4	1,2
Rwanda	46,0	38,2	0,4	5,1	2,3	2,3	17,4	0,3	17,1	34,3
Samoa	91,2	5,3	0,2	13,1	72,5	0,3	6,9	0,0	6,9	1,6
Sao Tomé-et-Principe	93,4	69,5	3,3	8,1	12,5	1,0	5,5	0,0	5,5	0,0
Sénégal	41,4	38,5	1,3	1,5	0,2	0,0	49,8	0,5	49,3	8,8
Sierra Leone	92,6	46,3	1,0	11,5	33,9	0,0	4,5	0,0	4,5	2,9
Somalie	1,3	0,7	0,2	0,3	0,1	0,0	98,6	58,8	39,9	0,0
Soudan	46,1	13,7	25,1	0,2	7,1	1,1	52,7	15,0	37,8	0,2
Tchad	65,1	57,9	1,0	6,1	0,1	6,4	18,3	6,1	12,1	10,2
Togo	20,5	14,0	0,0	1,9	4,5	5,0	63,2	12,8	50,4	11,3
Tuvalu	35,3	26,9	0,0	0,0	8,4	11,8	52,9	33,6	19,3	0,0
Vanuatu	79,1	28,5	31,4	17,4	1,7	0,2	17,0	0,0	17,0	3,8
Yémen	21,2	3,6	1,8	12,8	3,0	0,0	74,8	4,7	70,1	4,0
Zambie	49,9	29,2	11,9	2,6	6,2	0,5	44,5	6,6	37,9	5,1
Ensemble des PMA	62,5	30,7	3,4	26,0	2,4	1,3	29,8	2,7	27,1	6,3
Ensemble des pays en développement	70,2	29,2	10,0	28,2	2,8	1,1	26,3	2,9	23,4	2,3

Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED d'après des données fournies par le FMI, *Direction of Trade Statistics*, CD-ROM.

18. PRINCIPALES SOURCES D'IMPORTATION DES PMA : PARTS EN POURCENTAGE EN 2000
(OU ANNÉE LA PLUS RÉCENTE DISPONIBLE)

	Pays développés à économie de marché					Pays d'Europe orientale	Pays en développement			Autres et solde non réparti
	Total	Union européenne	Japon	États-Unis et Canada	Autres		Total	OPEP	Autres	
Afghanistan	23,2	8,4	12,1	2,3	0,3	6,7	70,0	3,4	66,7	0,0
Angola	65,3	41,5	1,1	10,5	12,2	5,7	28,8	0,8	28,0	0,1
Bangladesh	27,3	9,9	9,3	3,8	4,3	0,8	50,7	7,3	43,5	21,2
Bénin	48,0	43,1	1,4	2,7	0,8	4,4	47,2	2,2	45,0	0,4
Bhoutan	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Burkina Faso	31,7	27,8	1,3	2,3	0,3	2,1	61,7	27,5	34,1	4,6
Burundi	36,1	25,5	2,3	2,4	6,0	0,4	59,3	17,7	41,6	4,1
Cambodge	12,1	6,0	3,1	1,7	1,3	0,3	79,0	3,2	75,8	8,6
Cap-Vert	84,6	80,2	0,0	2,6	1,8	1,2	8,8	0,1	8,7	5,4
Comores	68,4	44,5	0,6	1,5	21,8	0,2	30,2	8,5	21,7	1,2
Djibouti	37,5	30,2	3,7	2,8	0,8	0,7	58,7	20,5	38,3	3,0
Érythrée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Éthiopie	43,8	27,1	4,3	9,6	2,8	7,0	48,5	24,9	23,5	0,8
Gambie	53,0	45,4	2,6	3,6	1,5	1,0	45,1	3,5	41,6	0,8
Guinée	62,7	46,9	2,0	10,5	3,3	1,2	34,9	2,9	32,0	1,2
Guinée équatoriale	90,3	43,3	4,8	38,1	4,1	0,4	8,9	0,0	8,9	0,4
Guinée-Bissau	53,4	49,5	1,5	0,8	1,7	1,5	36,7	0,2	36,4	8,3
Haïti	72,6	9,8	2,9	58,9	1,0	0,3	25,5	2,1	23,4	1,6
Îles Salomon	46,6	5,1	6,3	4,8	30,5	0,0	50,9	2,0	48,9	2,5
Kiribati	53,2	4,2	10,6	7,4	30,9	16,8	28,8	0,2	28,7	1,1
Lesotho	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Libéria	60,8	40,3	15,8	1,0	3,8	2,8	36,3	0,1	36,2	0,1
Madagascar	61,4	50,5	3,0	2,6	5,3	0,3	31,9	2,1	29,7	6,5
Malawi	63,8	12,4	2,3	2,7	46,4	0,0	32,5	0,2	32,4	3,7
Maldives	16,0	9,7	1,4	2,0	2,8	0,1	83,6	33,2	50,4	0,3
Mali	31,4	26,1	0,6	3,1	1,6	0,3	61,1	0,8	60,3	7,1
Mauritanie	61,3	55,3	2,6	2,8	0,6	6,1	24,1	13,0	11,1	8,5
Mozambique	48,2	13,0	2,3	5,2	27,7	0,0	11,2	1,5	9,7	40,6
Myanmar	15,8	4,9	8,8	0,8	1,3	0,5	78,7	9,4	69,3	5,0
Népal	11,8	5,6	2,3	2,0	2,0	0,4	86,1	10,9	75,1	1,8
Niger	49,3	37,1	1,8	10,0	0,4	1,3	45,7	9,7	36,0	3,6
Ouganda	38,5	23,0	3,2	3,4	8,9	3,8	56,9	2,9	54,0	0,8
Rép. centrafricaine	53,3	45,5	3,2	1,7	2,8	1,9	26,3	1,1	25,2	18,5
Rép. dém. du Congo	57,6	32,2	1,3	1,8	22,3	0,2	39,3	11,0	28,3	2,9
Rép. dém. pop. lao	13,9	7,9	4,3	0,7	1,0	0,4	83,5	0,4	83,1	2,2
Rép.-Unie de Tanzanie	47,0	23,1	5,0	3,8	15,0	0,6	49,7	12,4	37,2	2,7
Rwanda	39,2	23,0	3,5	7,8	4,9	1,9	37,2	2,6	34,6	21,7
Samoa	79,4	0,7	9,0	26,9	42,9	0,3	18,1	0,3	17,8	2,2
Sao Tomé-et-Principe	92,6	83,7	1,4	2,3	5,2	2,4	4,9	0,2	4,7	0,0
Sénégal	61,0	51,1	2,3	5,8	1,9	2,9	35,7	9,0	26,6	0,4
Sierra Leone	53,6	44,4	1,2	5,2	2,8	28,7	14,6	4,0	10,6	3,1
Somalie	11,8	9,6	0,1	1,8	0,2	0,1	77,1	5,7	71,4	11,0
Soudan	45,7	34,4	2,4	2,5	6,4	3,9	49,8	13,0	36,8	0,7
Tchad	57,4	49,0	1,0	6,2	1,2	0,6	42,0	16,2	25,8	0,0
Togo	32,9	27,9	2,0	1,7	1,2	0,5	65,7	3,8	61,9	0,9
Tuvalu	38,9	12,2	3,1	0,0	23,6	0,2	60,5	0,3	60,2	0,3
Vanuatu	48,9	7,2	3,8	1,4	36,5	0,5	32,6	0,4	32,2	18,0
Yémen	40,5	24,3	3,5	8,1	4,6	3,0	53,2	22,1	31,1	3,2
Zambie	70,7	14,6	2,2	2,7	51,2	0,2	25,4	0,4	25,0	3,7
Ensemble des PMA	42,1	24,5	5,6	5,4	6,7	2,1	48,6	7,6	41,0	7,2
Ensemble des pays en développement	54,8	18,8	12,9	19,1	4,0	2,1	40,2	5,6	34,6	2,9

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED d'après des données fournies par le FMI, *Direction of Statistics Trade*, CD-ROM.

19. COMPOSITION DES COURANTS FINANCIERS VERS L'ENSEMBLE DES PMA EN DOLLARS COURANTS ET CONSTANTS
(Versements nets)

	<i>Millions de dollars courants</i>						<i>Millions de dollars de 1990^f</i>					
	1985	1990	1997	1998	1999	2000	1985	1990	1997	1998	1999	2000
Prêts à des conditions de faveur et dons	9 493	16 752	13 036	12 806	12 325	12 476	12 328	16 752	12 534	12 314	11 627	11 769
<i>Dont:</i>												
CAD	8 754	16 166	12 926	12 701	12 153	12 277	11 370	16 166	12 429	12 213	11 465	11 582
Appports bilatéraux	5 484	9 889	7 638	7 633	7 244	7 734	7 123	9 889	7 345	7 340	6 834	7 296
Appports multilatéraux ^a	3 270	6 277	5 288	5 068	4 909	4 543	4 247	6 277	5 084	4 873	4 631	4 286
Dons	6 399	11 826	9 965	10 234	10 431	10 314	8 311	11 826	9 582	9 840	9 841	9 730
Prêts	2 355	4 340	2 961	2 467	1 722	1 963	3 059	4 340	2 847	2 373	1 624	1 852
Assistance technique	2 221	3 375	3 112	2 778	2 614	2 706	2 885	3 375	2 992	2 671	2 466	2 553
Autres ^b	6 533	12 791	9 814	9 923	9 539	9 571	8 485	12 791	9 437	9 542	8 999	9 029
OPEP	729	580	75	53	130	156	946	580	72	51	123	147
Appports bilatéraux	648	571	76	53	107	149	841	571	73	51	101	141
Appports multilatéraux ^c	81	9	-1	0	23	7	105	9	-1	0	22	6
Dons	434	520	10	25	55	78	564	520	9	24	52	74
Prêts	295	60	65	28	75	78	382	60	63	27	71	73
Appports à des conditions commerciales	435	742	1 617	2 486	2 433	759	565	743	1 555	2 390	2 295	716
<i>Dont:</i>												
CAD	397	797	1 616	2 443	2 388	737	515	797	1 554	2 348	2 253	695
Appports publics bilatéraux	497	689	281	37	208	-79	645	688	270	36	196	-75
Appports multilatéraux ^a	238	29	-63	-95	-2	-4	309	29	-60	-92	-2	-4
Crédits à l'exportation ^d	-324	-522	219	236	209	60	-421	-522	211	227	197	56
Investissements directs	-64	307	1 223	1 139	1 903	-9	-83	307	1 176	1 095	1 796	-8
Autres ^e	50	295	-44	1 126	70	769	65	295	-43	1 082	66	726
Total des appports financiers	9 928	17 494	14 653	15 292	14 758	13 235	12 893	17 495	14 089	14 704	13 922	12 485

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après OCDE, *Geographical Distribution of Financial Flows to Aid Recipients, 1996-2000* et *International Development Statistics 2001*, CD-ROM.

- a** En provenance des institutions multilatérales essentiellement financées par les pays membres du CAD.
b Dons, non compris les dons d'assistance technique, et prêts.
c En provenance des institutions multilatérales essentiellement financées par les pays membre de l'OPEP.
d Privés garantis.
e Appports financiers bilatéraux provenant des pays membres du CAD ou passant par leurs marchés de capitaux, sous forme d'émissions d'obligations et de prêts bancaires (soit directement, soit comme crédits consortiaux en euromonnaies). Non compris les appports non répartis par pays bénéficiaires.
f Le déflateur utilisé est l'indice de la valeur unitaire des importations.

20. RÉPARTITION DES APPORTS FINANCIERS AUX PMA ET À L'ENSEMBLE DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT,
PAR CATÉGORIE D'APPORTS
(En pourcentage)

	Pays les moins avancés						Ensemble des pays en développement					
	1985	1990	1997	1998	1999	2000	1985	1990	1997	1998	1999	2000
Prêts à des conditions de faveur et dons	95,6	95,8	89,0	83,7	83,5	94,3	69,8	69,2	20,8	21,1	20,0	26,9
<i>Dont:</i>												
CAD	88,2	92,4	88,2	83,0	82,4	92,7	62,7	61,9	20,5	20,8	19,8	26,5
Appports bilatéraux	55,3	56,5	52,1	49,9	49,1	58,4	44,3	45,7	13,8	14,6	14,4	19,4
Appports multilatéraux ^a	32,9	35,9	36,1	33,1	33,3	34,3	18,4	16,2	6,7	6,2	5,4	7,1
Dons	64,5	67,6	68,0	66,9	70,6	77,9	44,8	46,3	16,6	16,6	16,0	22,0
Prêts	23,7	24,8	20,2	16,1	11,7	14,8	17,9	15,6	3,9	4,2	3,8	4,5
Assistance technique	22,4	19,3	21,2	18,1	17,7	20,4	18,7	17,8	6,2	6,0	5,6	7,8
Autres ^b	65,8	73,1	67,0	64,9	64,7	72,3	44,0	44,1	14,3	14,8	14,2	18,7
OPEP	7,3	3,3	0,5	0,3	0,9	1,2	7,2	7,2	0,2	0,2	0,1	0,2
Appports bilatéraux	6,5	3,2	0,5	0,3	0,7	1,1	6,9	7,1	0,2	0,2	0,1	0,2
Appports multilatéraux ^c	0,8	0,1	0,0	0,0	0,2	0,1	0,3	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Dons	4,3	3,0	0,1	0,1	0,4	0,6	6,0	7,1	0,1	0,1	0,1	0,2
Prêts	3,0	0,3	0,4	0,2	0,5	0,6	1,2	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0
Appports à des conditions commerciales	4,4	4,2	11,0	16,3	16,5	5,7	30,2	30,8	79,2	78,9	80,0	73,1
<i>Dont:</i>												
CAD	4,0	4,6	11,0	16,0	16,2	5,6	31,2	30,5	79,0	78,2	79,7	72,3
Appports publics bilatéraux	5,0	3,9	1,9	0,2	1,4	-0,6	8,2	9,8	2,8	5,3	6,3	-1,2
Appports multilatéraux ^a	2,4	0,2	-0,4	-0,6	0,0	0,0	17,8	12,4	4,8	6,7	5,2	4,5
Crédits à l'exportation ^d	-3,3	-3,0	1,5	1,5	1,4	0,5	2,2	-1,5	0,6	0,9	1,2	3,5
Investissements directs	-0,6	1,8	8,3	7,4	12,9	-0,1	14,3	32,7	40,3	42,4	48,9	54,3
Autres ^e	0,5	1,7	-0,3	7,5	0,5	5,8	-11,3	-22,9	30,5	22,9	18,1	11,2
Total des appports financiers	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Pour les sources et les notes, voir le tableau 19.

21. PARTS DES PMA DANS LES APPORTS FINANCIERS, À L'ENSEMBLE DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT,
PAR CATÉGORIE D'APPORTS
(En pourcentage)

	1985	1990	1997	1998	1999	2000
Prêts à des conditions de faveur et dons	31,4	29,7	27,1	25,5	23,8	24,8
<i>Dont:</i>						
CAD	32,3	32,0	27,4	25,6	23,8	24,8
Apports bilatéraux	28,6	26,5	24,0	22,0	19,5	21,3
Apports multilatéraux ^a	41,1	47,5	34,5	34,3	35,3	34,4
Dons	33,0	31,3	26,1	25,9	25,2	25,1
Prêts	30,5	34,2	32,9	24,6	17,6	23,5
Assistance technique	27,5	23,3	21,7	19,5	18,3	18,5
Autres ^b	34,3	35,5	29,9	28,1	25,9	27,4
OPEP	23,5	9,8	14,7	12,7	49,1	33,0
Apports bilatéraux	21,8	9,8	13,9	12,3	46,2	34,0
Apports multilatéraux ^c	65,0	13,3	2,9	-	69,2	19,4
Dons	16,6	8,9	3,1	7,5	28,0	21,3
Prêts	60,6	68,0	33,6	34,3	110,7	73,2
Apports à des conditions commerciales	3,3	3,0	0,9	1,3	1,2	0,6
<i>Dont:</i>						
CAD	2,9	3,2	0,9	1,3	1,2	0,5
Apports public bilatéraux	14,0	8,6	4,3	0,3	1,3	3,4
Apports multilatéraux ^a	3,1	0,3	-0,6	-0,6	0,0	-0,1
Crédits à l'exportation ^d	-34,2	43,3	17,2	10,6	7,0	0,9
Investissements directs	-1,0	1,2	1,3	1,1	1,5	0,0
Autres ^e	-1,0	-1,6	-0,1	2,1	0,1	3,7
Total des apports financiers	22,9	21,4	6,4	6,4	5,7	7,1

Note: Aucune donnée n'est indiquée dans les cas où, dans une année quelconque, les versements nets, soit aux PMA, soit aux pays en développement dans leur ensemble, sont négatifs. Pour les autres notes et sources, se reporter au tableau 19.

22. APPORTS NETS AU TITRE DE L'APD^a DE CHAQUE PAYS MEMBRE DU CAD À L'ENSEMBLE DES PMA

Pays donateurs ^b	En pourcentage du RNB					Millions de dollars					% de variation 1990-2000
	1990	1997	1998	1999	2000	1990	1997	1998	1999	2000	
Danemark	0,37	0,29	0,33	0,35	0,34	462	496	563	549	537	16,2
Norvège	0,52	0,34	0,34	0,26	0,27	532	525	497	455	424	-20,3
Luxembourg	0,08	0,17	0,19	0,19	0,25	10	30	32	33	45	350,0
Suède	0,35	0,24	0,20	0,13	0,24	775	522	451	409	528	-31,9
Pays-Bas	0,30	0,22	0,22	0,13	0,21	834	820	822	632	793	-4,9
Irlande	0,06	0,15	0,14	0,12	0,14	21	90	91	92	113	438,1
Portugal	0,17	0,16	0,13	0,08	0,11	100	166	142	124	118	18,0
Suisse	0,14	0,11	0,09	0,08	0,10	325	314	268	268	269	-17,2
Royaume-Uni	0,09	0,06	0,07	0,04	0,10	834	843	1 009	718	1 406	68,6
Belgique	0,19	0,08	0,11	0,06	0,09	367	217	256	177	213	-42,0
Finlande	0,24	0,08	0,08	0,09	0,09	317	93	106	105	109	-65,6
France	0,19	0,11	0,08	0,05	0,09	2 286	1 540	1 156	1 132	1 141	-50,1
Allemagne	0,12	0,05	0,05	0,05	0,06	1 769	1 193	1 212	1 133	1 206	-31,8
Nouvelle-Zélande	0,04	0,06	0,06	0,05	0,06	18	36	28	32	27	50,0
Australie	0,06	0,05	0,04	0,04	0,06	171	197	159	172	211	23,4
Autriche	0,07	0,05	0,04	0,02	0,05	110	96	89	74	102	-7,3
Total CAD	0,09	0,05	0,05	0,04	0,05	15 199	11 405	11 181	11 122	12 211	-19,7
Canada	0,13	0,08	0,06	0,03	0,04	740	489	354	328	307	-58,5
Japon	0,06	0,04	0,04	0,09	0,04	1 753	1 830	1 599	2 619	2 127	21,3
Italie	0,13	0,03	0,07	0,04	0,04	1 382	335	840	400	388	-71,9
Espagne	0,04	0,04	0,02	0,02	0,03	194	202	129	187	142	-26,8
États-Unis	0,04	0,02	0,02	0,02	0,02	2 199	1 362	1 371	1 479	1 987	-9,6
Grèce	-	-	-	0,00	0,02	-	9	7	4	18	..

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après OCDE, *Rapport sur la coopération pour le développement*, diverses livraisons et *International Development Statistics*, CD-ROM.

- a** Y compris le montant imputé de l'APD fournie par des voies multilatérales.
b Classés par ordre décroissant du ratio APD/RNB en 2000.

23. APD BILATÉRALE DES PAYS MEMBRES DU CAD ET APPORTS FINANCIERS TOTAUX DES INSTITUTIONS MULTILATÉRALES^a
À L'ENSEMBLE DES PMA (Millions de dollars)

	Versements nets						Engagements					
	1985	1990	1997	1998	1999	2000	1985	1990	1997	1998	1999	2000
A. Donateurs bilatéraux												
Allemagne	584,9	1 160,6	807,1	892,0	793,7	663,3	843,7	1 323,2	771,8	1 014,6	939,4	494,2
Australie	58,2	104,5	125,7	111,4	90,4	123,4	59,1	97,0	104,6	122,9	161,1	139,0
Autriche	12,1	62,1	53,8	64,3	55,1	59,2	11,9	132,4	105,3	81,6	81,3	54,7
Belgique	179,1	273,5	167,9	192,7	130,2	147,5	83,5	273,5	176,3	198,7	136,0	152,6
Canada	329,7	391,6	276,1	220,2	208,8	194,4	352,1	353,9	293,7	266,6	205,5	263,3
Danemark	126,0	295,1	335,8	402,0	412,2	373,5	148,6	269,2	360,5	218,1	359,8	598,4
Espagne	-	96,7	150,2	70,1	107,2	66,1	-	-	137,4	106,3	107,2	90,9
États-Unis	1 427,0	1 098,0	737,0	635,7	1 038,7	1 045,0	1 362,4	1 152,1	845,8	949,2	1 344,1	1 222,2
Finlande	60,6	194,6	54,1	68,0	64,8	62,8	127,7	129,7	54,3	74,7	73,7	37,1
France	723,9	1 857,1	1 269,2	910,5	896,7	845,5	901,7	1 480,4	1 391,1	1 055,6	1 115,6	887,3
Grèce	-	-	0,3	1,5	0,6	1,7	-	-	0,3	1,5	0,6	1,8
Irlande	10,4	13,9	80,2	82,1	82,4	96,7	10,4	13,9	80,2	82,1	82,4	96,7
Italie	420,1	968,8	247,7	481,0	171,9	240,1	530,7	846,0	217,4	432,0	145,3	269,0
Japon	562,9	1 067,2	1 012,8	1 163,5	1 158,8	1 290,2	633,2	1 144,7	1 435,8	1 226,2	1 384,5	1 237,5
Luxembourg	-	7,9	26,0	28,0	29,1	39,3	-	-	19,0	22,7	32,7	39,4
Norvège	156,8	356,7	380,4	362,6	333,7	307,3	151,1	187,0	255,8	218,9	413,5	245,5
Nouvelle-Zélande	7,0	13,3	26,7	23,2	24,8	22,9	12,2	9,7	0	23,2	23,9	22,9
Pays-Bas	256,2	592,7	627,3	622,2	430,5	559,9	251,9	681,7	521,9	434,2	442,0	607,9
Portugal	-	99,6	159,1	130,4	120,5	95,2	-	-	108,4	131,8	196,8	240,4
Royaume-Uni	281,5	472,9	558,8	686,9	628,2	998,9	232,3	480,0	565,1	752,5	616,8	1 010,3
Suède	200,8	530,2	363,4	301,1	288,2	335,7	210,5	332,4	157,8	437,2	465,7	292,1
Suisse	87,2	232,1	178,9	183,8	177,2	165,7	137,4	215,0	186,2	123,6	148,5	203,2
Total des apports bilatéraux à des conditions de faveur	5 484,4	9 889,1	7 638,5	7 633,2	7 243,7	7 734,3	6 060,4	9 121,8	7 788,7	7 974,2	8 476,4	8 206,4
B. Donateurs multilatéraux												
1. Apports à des conditions de faveur												
BasD	229,6	448,1	329,2	401,2	349,4	388,4	383,7	536,4	556,3	437,3	470,3	589,5
BID	10,7	11,7	44,2	56,2	49,2	26,4	24,7	56,0	51,1	97,5	2,0	1,8
BIRD	0,7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CEE (FED)	554,8	1 168,3	1 332,8	1 447,4	1 273,3	996,2	579,0	790,8	1 100,9	2 558,2	2 264,2	2 021,7
FafD	173,5	561,4	448,1	420,4	332,0	206,6	344,4	864,4	660,7	647,9	494,4	398,5
FIDA	108,0	120,5	44,8	71,9	53,5	78,6	83,2	72,1	117,8	152,5	201,2	152,1
FMI (FAS/FASR)	-	297,8	106,0	126,4	47,8	-5,7	-	-	-	-	-	-
Fonds fiduciaire du FMI	-108,8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IDA	1 178,8	2 138,0	2 010,2	1 680,0	1 875,6	1 847,8	1 584,4	2 986,0	2 291,2	2 958,8	2 549,0	2 270,4
AUTRES:	1 123,1	1 531,8	972,6	864,5	928,3	1 004,7	1 123,1	1 531,7	1 004,2	844,6	907,4	30,2
Dont:												
ATNU	62,0	59,0	97,0	63,6	103,0	113,4						
PAM	346,3	501,3	151,5	141,5	206,3	216,6						
PNUD	276,2	366,6	338,5	301,8	263,3	186,8						
UNHCR	201,8	197,7	119,7	102,8	104,8	172,1						
UNICEF	126,6	232,7	164,7	150,0	160,6	170,6						
Total	3 270,4	6 277,6	5 287,9	5 068,0	4 909,1	4 543,0	4 122,5	6 837,4	5 782,2	7 696,8	6 888,5	5 464,2
2. Apports à des conditions commerciales												
BafD	142,9	106,9	-30,5	-108,3	-85,9	-100,1						
BasD	-0,8	-0,5	4,1	14,7	18,2	10,2						
BIRD	55,0	-82,0	-71,9	-57,9	-42,6	-26,2						
CE	20,0	-14,0	-2,8	-2,4	11,9	46,3						
SFI	20,5	18,4	37,0	58,5	96,3	63,8						
AUTRES	-	-	1,4	-	-	1,6						
Total	237,6	28,8	-62,7	-95,4	-2,1	-4,4						
Total des apports à des conditions de faveur concessionnel (A + B.1)	8 754,8	16	12	12	12	12						
TOTAL GÉNÉRAL	8 992,4	16	12	12	12	12	10	15	13	15	15	13
		195,5	863,7	605,8	150,7	272,9	182,9	959,2	570,9	671,0	364,9	670,6

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après OCDE, *International Development Statistics 2001*, CD-ROM.

a Institutions multilatérales principalement financées par les pays du CAD.

24. APD AUX PMA EN PROVENANCE DES PAYS MEMBRES DU CAD ET DES INSTITUTIONS MULTILATÉRALES
ESSENTIELLEMENT FINANÇÉES PAR CEUX-CI : RÉPARTITION PAR DONATEUR ET PARTS ALLOUÉES AUX PMA
DANS LE TOTAL DES APPORTS D'APD AUX PAYS EN DÉVELOPPEMENT
(En pourcentage)

	Répartition par donateur						Parts des PMA dans le total des apports d'APD aux pays en développement					
	1985	1990	1997	1998	1999	2000	1985	1990	1997	1998	1999	2000
A. Donateurs bilatéraux												
Allemagne	6,6	7,2	6,2	7,0	6,5	5,4	29,9	26,2	22,6	26,0	24,7	25,1
Australie	0,7	0,6	1,0	0,9	0,7	1,0	10,9	13,9	16,4	14,9	12,5	16,4
Autriche	0,1	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	6,9	20,8	17,9	22,6	16,9	23,6
Belgique	2,0	1,7	1,3	1,5	1,1	1,2	65,1	49,9	39,0	36,1	30,3	31,3
Canada	3,7	2,4	2,2	1,7	1,7	1,7	33,1	23,2	22,0	18,2	18,0	16,9
Danemark	1,4	1,8	2,6	3,2	3,4	3,0	55,2	42,5	34,5	41,0	41,0	37,2
Espagne	-	0,6	1,2	0,6	0,9	0,5	-	15,3	19,7	8,4	13,1	9,2
États-Unis	16,1	6,8	5,7	5,0	8,5	8,5	22,9	15,5	15,3	10,8	15,5	14,5
Finlande	0,7	1,2	0,4	0,5	0,5	0,5	47,5	39,1	27,6	33,2	27,3	29,3
France	8,2	11,5	9,8	7,2	7,4	6,9	30,2	33,1	26,8	21,7	21,8	23,6
Grèce	-	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-	1,4	3,2	1,2	2,1
Irlande	0,1	0,1	0,6	0,6	0,7	0,8	60,5	60,7	69,3	69,1	57,1	64,0
Italie	4,8	6,0	1,9	3,8	1,4	2,0	53,9	46,3	58,8	70,5	46,1	65,6
Japon	6,4	6,6	7,9	9,2	9,5	10,5	22,0	15,7	15,5	13,6	11,1	13,5
Luxembourg	0,0	0,0	0,2	0,2	0,2	0,3	-	53,0	39,8	37,1	34,4	43,1
Norvège	1,8	2,2	2,9	2,9	2,7	2,5	47,8	47,2	42,5	39,2	33,9	33,6
Nouvelle-Zélande	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	16,3	16,4	23,9	23,7	24,7	27,0
Pays-Bas	2,9	3,7	4,9	4,9	3,5	4,6	33,6	32,5	30,0	30,0	20,2	23,6
Portugal	-	0,6	1,2	1,0	1,0	0,8	-	96,4	97,5	73,9	58,2	53,4
Royaume-Uni	3,2	2,9	4,3	5,4	5,2	8,1	33,9	32,1	28,9	33,1	29,0	37,6
Suède	2,3	3,3	2,8	2,4	2,4	2,7	34,6	38,6	31,2	29,9	26,2	27,8
Suisse	1,0	1,4	1,4	1,4	1,5	1,3	38,4	42,3	31,9	29,8	25,5	27,0
Total	62,1	61,1	59,1	60,1	59,5	63,0	28,6	26,5	24,0	22,0	19,5	21,3
B. Donateurs multilatéraux												
BafD	2,0	3,5	3,5	3,3	2,7	1,7	82,6	93,1	76,0	73,0	72,4	68,8
BasD	2,6	2,8	2,6	3,2	2,9	3,2	58,4	40,7	32,6	40,1	37,3	41,9
BID	0,1	0,1	0,3	0,4	0,4	0,2	3,0	7,6	15,2	17,1	22,0	17,3
BIRD	-	-	-	-	-	-	2,1	-	-	-	-	-
CEC	6,3	7,2	10,3	11,4	10,5	8,1	42,0	45,6	26,1	29,0	27,0	23,4
FIDA	1,2	0,7	0,3	0,6	0,4	0,6	40,0	49,2	41,4	54,1	42,6	55,5
FMI	-1,2	1,8	0,8	1,0	0,4	0,0	36,5	92,7	59,6	70,0	26,6	5,1
IDA	13,3	13,2	15,6	13,2	15,4	15,0	45,4	54,7	38,7	35,3	42,7	45,2
UN	12,7	9,5	7,4	6,6	7,4	7,9	36,9	35,8	35,4	33,7	33,3	29,8
Autres	0,9	0,1	0,1	0,2	0,4	0,3	51,7	8,4	11,3	7,3	21,6	16,8
Total	37,9	38,9	40,9	39,9	40,5	37,0	41,5	47,3	34,5	34,4	35,3	34,3
TOTAL GÉNÉRAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	32,4	32,0	27,4	25,6	23,8	24,8

Source: Secrétariat de la CNUCED, d'après OCDE, *Geographical Distribution of Financial Flows to Aid Recipients, 1996-2000* et *International Development Statistics 2002*, CD-ROM.

25. APPORTS TOTAUX DE RESSOURCES FINANCIÈRES ET APD DE TOUTE PROVENANCE À CHACUN DES PMA

(Versements nets en millions de dollars)

	Apports totaux de ressources financières						Dont: APD					
	1985	1990	1997	1998	1999	2000	1985	1990	1997	1998	1999	2000
Afghanistan	-6	129	219	148	149	162	17	131	230	154	143	141
Angola	258	92	882	1 180	1 409	135	91	269	355	335	388	307
Bangladesh	1 107	2 167	1 058	1 425	1 191	1 223	1 131	2 095	1 011	1 263	1 215	1 172
Bénin	97	243	270	173	225	226	95	268	221	211	211	239
Bhoutan	24	50	104	53	65	51	24	47	69	56	67	53
Burkina Faso	190	347	388	392	435	343	195	331	368	400	398	336
Burundi	154	254	52	86	64	79	139	264	56	77	74	93
Cambodge	13	42	340	345	283	407	13	42	335	337	279	399
Cap-Vert	71	107	144	162	179	119	70	108	111	130	137	94
Comores	51	45	27	100	139	-2	47	45	27	35	21	19
Djibouti	103	192	109	100	271	91	81	194	85	81	75	71
Érythrée	0	0	117	167	149	184	0	0	123	167	149	176
Éthiopie	788	988	639	791	656	688	719	1 016	579	660	643	693
Gambie	48	108	39	37	33	45	50	99	39	39	33	49
Guinée	108	284	424	317	235	331	115	293	381	359	238	153
Guinée équatoriale	28	62	26	34	9	22	17	61	24	25	20	21
Guinée-Bissau	63	135	134	96	53	84	58	129	124	96	52	80
Haïti	142	154	273	348	262	176	150	168	325	407	263	208
Îles Salomon	22	58	133	55	40	55	21	46	42	43	40	68
Kiribati	12	20	16	17	28	18	12	20	16	17	21	18
Lesotho	118	148	136	14	18	15	93	142	92	66	31	42
Libéria	-294	519	-17	527	682	688	91	114	76	73	94	68
Madagascar	210	430	1 188	408	356	319	186	398	834	495	359	322
Malawi	118	518	367	460	437	427	113	503	343	434	446	445
Maldives	11	38	42	33	32	12	9	21	26	25	31	19
Mali	377	474	439	408	470	385	376	482	429	347	354	360
Mauritanie	224	219	249	126	263	209	207	237	238	172	219	212
Mozambique	330	1 051	1 065	1 280	1 150	1 146	300	1 002	948	1 040	804	876
Myanmar	311	117	245	173	150	58	346	164	50	72	81	107
Népal	244	429	474	444	370	409	234	426	402	408	351	390
Niger	285	382	304	245	189	185	303	396	333	292	187	211
Ouganda	220	665	764	699	592	786	180	668	813	647	591	819
Rép. centrafricaine	112	254	99	118	158	51	104	250	91	120	117	76
Rép. dém. du Congo	462	1 410	163	576	-336	198	306	897	158	126	132	184
Rép. dém. pop. lao	64	150	388	294	304	286	37	150	329	283	295	281
Rép.-Unie de Tanzanie	556	1 128	977	995	904	1 194	484	1 173	945	1 000	990	1 045
Rwanda	184	286	229	352	375	319	180	291	230	350	373	322
Samoa	20	54	48	35	24	29	19	48	27	37	23	27
Sao Tomé-et-Principe	12	54	34	27	28	36	12	55	33	28	28	35
Sénégal	306	759	566	555	657	474	289	818	423	501	536	423
Sierra Leone	56	64	130	70	76	187	65	61	119	106	74	182
Somalie	380	488	81	84	120	103	353	494	81	80	115	104
Soudan	1 117	740	88	211	230	317	1 129	822	139	209	243	225
Tchad	179	315	265	235	207	-137	181	314	228	168	188	131
Togo	91	257	116	268	-31	60	111	260	125	129	71	70
Tuvalu	3	5	-1	4	7	0	3	5	10	5	7	4
Vanuatu	39	149	-66	0	72	71	22	50	27	41	37	46
Yémen	397	331	318	294	770	290	392	405	356	311	458	265
Zambie	523	583	568	329	609	680	322	480	610	349	623	795
Ensemble des PMA	9 928	17 494	14 653	15 292	14 758	13 234	9 492	16 752	13 036	12 806	12 325	12 476
Ensemble des pays en développement	43 325	81 616	230 461	238 162	258 920	186 781	30 255	56 471	48 041	50 247	51 677	50 310
Pour mémoire												
<i>En dollars courants par habitant:</i>												
Ensemble des PMA	22	34	24	25	23	20	21	33	21	21	19	19
Ensemble des pays en développement	12	20	50	51	54	39	8	14	10	11	11	10
<i>En dollars constants de 1990^a (millions)</i>												
Ensemble des PMA	12 893	17 494	14 089	14 704	13 922	12 485	12 328	16 752	12 534	12 314	11 627	11 769
Ensemble des pays en développement	54 157	81 616	213 390	224 681	248 961	179 597	37 805	56 471	44 483	47 403	49 690	48 375
<i>En dollars constant de 1990^a par habitant</i>												
Ensemble des PMA	28	34	23	24	22	19	27	33	21	20	18	18
Ensemble des pays en développement	15	20	46	48	52	37	10	14	10	10	10	10

Source: Estimation du secrétariat de la CNUCED, d'après OCDE, *Geographical Distribution of Financial Flows to Aid Recipients, 1996-2000* et *International Development Statistics*, CD-ROM.

^a Le déflateur utilisé est l'indice de la valeur unitaire des importations.

26. APD REÇUE PAR CHACUN DES PMA EN PROCENANCE DES PAYS MEMBRES DU CAD
ET DES INSTITUTIONS MULTILATÉRALES ESSENTIELLEMENT FINANCÉES PAR CEUX-CI

Pays ^a	Moyenne 1980-1989							Moyenne 1990-2000						
	APD par habitant	Total APD	Dont: Assistance technique	APD bilatérale	Dont: Dons	APD multi-latérale	Dont: Dons	APD par habitant	Total APD	Dont: Assistance technique	APD bilatérale	Dont: Dons	APD multi-latérale	Dont: Dons
	Dollars	Millions de dollars	En % de l'APD totale					Dollars	Millions de dollars	En % de l'APD totale				
Bangladesh	13,6	1 330,5	12,6	58,7	49,0	41,3	10,9	12,2	1 447,1	17,4	50,8	53,6	49,2	12,4
Mozambique	30,7	406,3	15,0	76,7	61,1	23,3	15,8	61,1	1 047,9	16,9	68,3	66,2	31,7	20,6
Rép.-Unie de Tanzanie	32,9	707,5	24,7	76,6	72,1	23,4	9,7	34,4	1 021,0	20,6	67,4	69,3	32,6	10,9
Éthiopie	12,1	494,2	22,3	52,4	48,4	47,6	34,2	15,8	873,0	18,7	50,3	48,8	49,7	30,3
Zambie	51,4	327,5	27,7	79,3	58,8	20,7	9,9	99,9	819,0	15,9	54,2	56,1	45,8	9,4
Ouganda	14,8	216,4	21,1	38,0	37,8	62,0	25,9	36,6	695,4	17,7	52,7	49,6	47,3	18,9
Sénégal	66,0	416,2	28,0	67,7	49,4	32,3	11,8	68,5	573,0	28,0	69,5	75,3	30,5	13,0
Malawi	28,5	209,3	25,8	47,9	43,8	52,1	21,8	47,2	467,7	20,6	46,7	43,9	53,3	25,5
Mali	38,9	302,8	23,9	63,4	49,8	36,6	18,5	43,0	428,9	27,4	61,6	58,8	38,4	17,7
Madagascar	24,3	243,7	20,8	57,6	35,0	42,4	13,5	30,0	412,6	23,8	62,0	69,5	38,0	15,1
Rwanda	30,6	184,8	35,1	60,8	56,3	39,2	20,1	64,9	408,9	19,9	58,4	58,6	41,6	27,4
Népal	16,6	271,2	27,1	53,4	50,1	46,6	13,4	19,1	407,9	31,1	60,3	55,7	39,7	11,4
Burkina Faso	29,3	229,1	35,6	70,6	62,6	29,4	17,3	38,6	403,3	26,5	61,4	61,0	38,6	22,0
Soudan	31,2	660,5	22,4	63,1	58,1	36,9	21,7	14,3	381,9	22,2	48,8	50,6	51,2	38,5
Angola	12,9	102,2	27,8	67,5	51,0	32,5	31,0	32,2	354,3	18,6	59,3	50,5	40,7	33,9
Guinée	30,2	149,6	17,4	52,6	31,3	47,4	17,3	48,1	330,3	19,2	48,2	45,6	51,8	21,6
Haïti	24,5	149,0	28,8	65,6	58,2	34,4	12,4	41,7	315,5	25,4	69,9	70,2	30,1	15,9
Niger	37,7	245,7	30,9	65,4	58,9	34,6	17,2	33,5	307,1	29,9	65,3	69,1	34,7	20,9
Somalie	58,4	386,0	30,9	58,5	50,5	41,5	29,0	35,2	301,1	14,5	72,1	72,6	27,9	26,3
Cambodge	8,2	59,7	58,3	24,4	24,4	75,6	75,6	30,1	299,4	34,9	61,3	62,2	38,7	23,3
Yémen	24,0	229,6	35,8	50,7	44,4	49,3	19,2	18,7	279,3	25,4	56,9	51,8	43,1	13,1
Rép. dém. du Congo	14,2	444,4	32,2	65,9	45,0	34,1	11,1	5,9	266,7	25,7	65,9	64,8	34,1	25,6
Bénin	29,9	118,9	28,9	54,0	47,7	46,0	20,6	47,3	253,5	24,2	60,6	58,7	39,4	16,1
Rép. dém. pop. lao	14,9	53,4	32,2	42,3	45,2	57,7	28,1	51,3	245,4	24,1	54,2	55,2	45,8	10,5
Mauritanie	86,3	151,1	25,6	59,7	52,6	40,3	19,6	102,3	239,1	18,5	46,1	42,9	53,9	31,2
Tchad	28,4	143,2	23,2	55,2	51,1	44,8	34,7	33,6	224,7	23,9	50,8	49,9	49,2	20,3
Burundi	32,3	151,8	31,8	50,5	42,2	49,5	19,5	30,8	188,6	22,1	48,9	50,0	51,1	33,4
Afghanistan	2,5	37,7	70,5	53,2	71,5	46,8	47,1	9,4	179,4	31,0	59,0	59,8	41,0	41,0
Rép. centrafricaine	51,3	132,5	30,1	61,3	50,9	38,7	17,6	46,2	151,6	27,5	59,3	63,3	40,7	22,6
Togo	41,3	123,5	29,2	57,3	53,2	42,7	14,5	36,9	149,9	23,9	61,3	60,1	38,7	14,7
Sierra Leone	20,9	74,4	33,0	61,1	50,1	38,9	24,0	34,7	149,4	15,6	44,9	41,6	55,1	21,6
Érythrée	-	-	-	-	-	-	-	40,1	131,3	24,2	70,1	67,4	29,9	20,0
Cap-Vert	235,0	72,6	26,7	69,5	68,6	30,5	23,1	302,9	115,7	30,2	67,8	64,4	32,2	17,9
Guinée-Bissau	83,9	73,2	26,2	55,0	54,4	45,0	21,8	104,4	113,7	29,1	61,8	50,7	38,2	19,6
Myanmar	8,6	319,4	13,4	69,9	27,0	30,1	7,1	2,5	107,6	33,7	69,9	72,3	30,1	27,5
Libéria	42,9	94,0	31,3	74,4	56,3	25,6	11,4	43,2	106,8	16,3	39,1	35,8	60,9	58,3
Lesotho	68,0	102,7	36,5	61,1	60,2	38,9	22,6	52,1	100,7	31,1	52,6	50,4	47,4	27,3
Djibouti	175,7	67,2	49,7	75,6	74,1	24,4	14,2	162,3	95,8	40,2	78,2	73,8	21,8	13,0
Gambie	90,9	67,7	29,2	53,9	52,4	46,1	24,1	58,3	64,8	29,8	49,3	50,5	50,7	24,2
Bhoutan	15,5	22,9	45,2	37,4	38,2	62,6	48,8	33,0	62,0	37,7	67,9	66,0	32,1	23,3
Sao Tomé-et-Principe	147,8	15,5	21,6	38,4	34,6	61,6	35,7	353,0	46,8	29,1	58,7	51,5	41,3	17,0
Îles Salomon	135,7	36,2	35,5	65,5	59,0	34,5	19,6	121,2	46,1	44,7	67,7	63,6	32,3	22,2
Vanuatu	250,1	32,8	50,6	82,4	81,3	17,6	14,7	239,8	40,6	55,6	78,3	77,9	21,7	9,9
Samoa	161,6	25,4	37,3	65,6	65,5	34,4	21,7	239,7	40,4	42,8	69,8	69,7	30,2	12,6
Comores	87,9	39,5	31,7	54,8	48,0	45,2	27,4	64,0	38,9	36,5	54,3	56,7	45,7	31,9
Guinée équatoriale	87,5	25,5	25,5	52,4	43,4	47,6	26,6	94,6	37,9	42,3	65,5	65,4	34,5	22,4
Maldives	74,6	13,6	36,7	64,9	65,7	35,1	22,7	122,7	30,7	26,9	58,8	56,9	41,2	14,7
Kiribati	235,7	15,6	37,6	87,3	87,3	12,7	11,8	231,1	18,0	46,4	84,4	84,4	15,6	14,3
Tuvalu	1 003,3	8,0	24,3	92,4	92,4	7,6	7,4	654,2	6,7	48,0	84,4	84,4	15,6	11,0
Ensemble des PMA	21,8	9 784,6	25,0	62,1	51,9	37,9	17,8	25,4	14 791,5	22,4	58,6	58,3	41,4	20,0
Ensemble des pays en développement	8,3	30 430,2	29,9	70,9	53,5	29,1	15,1	11,9	53 188,9	29,2	70,5	61,8	29,5	16,0

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, principalement d'après des données du secrétariat de l'OCDE/CAD.

^a Classés par ordre décroissant de l'APD totale reçue durant la période 1990-2000

27. DETTE EXTÉRIEURE (EN FIN D'ANNÉE) ET SERVICE DE LA DETTE, PAR CATÉGORIE DE PRÊTEUR
(Millions de dollars)

	<i>Dettes extérieures</i>					<i>% du total</i>		<i>Service de la dette^a</i>					<i>% du total</i>	
	1985	1990	1997	1998	1999	1985	1999	1985	1990	1996	1997	1998	1985	1998
I. Dette à long terme	68 426	111 234	128 460	133 626	133 056	91,3	94,8	4 292	4 495	4 470	4 247	4 017	90,1	90,7
A. À des conditions de faveur	39 179	59 016	81 285	86 116	82 690	52,3	59,0	1 037	1 536	2 137	2 018	2 105	21,8	47,5
a) Pays de l'OCDE	10 168	18 899	17 711	16 820	16 370	13,5	11,7	270	495	557	460	474	5,7	10,7
b) Autres pays	14 951	8 031	10 580	11 067	6 574	20,0	4,7	346	421	216	178	208	7,3	4,7
c) Institutions multilatérales	14 060	32 086	52 994	58 229	59 746	18,8	42,6	421	620	1 364	1 380	1 423	8,8	32,1
B. À des conditions commerciales	29 247	52 218	47 175	47 510	50 366	39,0	35,8	3 255	2 959	2 333	2 229	1 912	68,3	43,2
a) Pays de l'OCDE	13 952	15 360	19 986	20 807	20 511	18,6	14,6	1 976	1 379	1 558	1 518	1 253	41,5	28,3
i) Prêts de l'État et garantis par l'État	10 495	13 498	17 034	17 274	16 975	14,0	12,1	1 473	892	1 300	1 333	928	30,9	21,0
ii) Marchés financiers	3 457	1 862	2 952	3 533	3 536	4,6	2,5	503	487	258	185	325	10,6	7,3
b) Autres pays	8 484	29 463	22 313	22 396	25 880	11,3	18,4	201	245	236	178	120	4,2	2,7
c) Institutions multilatérales	6 811	7 395	4 876	4 307	3 975	9,1	2,8	1 078	1 335	539	533	539	22,6	12,2
II. Dette à court terme	6 498	11 637	7 324	8 589	7 267	8,7	5,2	471	443	318	355	412	9,9	9,3
TOTAL	74 924	122 871	135 784	142 215	140 323	100,0	100,0	4 763	4 938	4 788	4 602	4 429	100,0	100,0
Dont: Crédits du FMI	5 284	5 378	6 142	6 496	6 319	7,1	4,5	904	910	496	526	554	19,0	12,5

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après des renseignements du secrétariat de l'OCDE.

Note: Les données concernant le total de la dette et le total du service de la dette comprennent la dette à long terme et à court terme ainsi que les crédits du FMI.

a Données non disponibles pour 1999.

28. ENCOURS DE LA DETTE EXTÉRIÈRE TOTALE ET PAIEMENTS TOTAUX
 AU TITRE DU SERVICE DE LA DETTE DE CHACUN DES PMA
 (Millions de dollars)

Pays	Dettes (en fin d'année)					Service de la dette ^a				
	1985	1990	1997	1998	1999	1985	1990	1996	1997	1998
Afghanistan	2 275	5 086	5 584	5 587	5 546	47	115	3	4	3
Angola	3 045	8 348	7 488	8 361	8 314	372	328	684	703	588
Bangladesh	6 831	12 299	14 794	16 150	17 315	396	634	819	782	726
Bénin	774	1 394	1 745	1 667	1 701	38	48	50	54	54
Bhoutan	9	82	140	124	125	0	6	18	19	13
Burkina Faso	574	1 094	1 540	1 468	1 539	32	36	61	54	56
Burundi	476	1 017	1 155	1 165	1 115	26	54	32	32	34
Cambodge	715	1 733	2 120	2 197	2 043	14	37	37	12	17
Cap-Vert	108	139	210	255	366	6	7	10	15	17
Comores	135	211	229	212	199	2	3	3	4	7
Djibouti	305	210	315	340	350	40	28	14	13	10
Érythrée	76	161	220	-	-	-	-	4
Éthiopie	4 135	8 441	9 454	9 515	9 205	153	189	355	106	112
Gambie	241	390	485	527	514	13	35	27	29	28
Guinée	1 355	2 596	3 341	3 418	3 259	82	174	118	153	148
Guinée équatoriale	111	196	250	238	226	12	7	6	8	8
Guinée-Bissau	380	626	810	871	822	17	8	23	13	7
Haïti	732	873	1 089	1 155	1 204	45	34	34	38	54
Îles Salomon	294	135	164	211	182	16	12	10	6	13
Kiribati
Lesotho	169	469	1 099	988	999	22	29	85	93	122
Libéria	1 400	1 731	1 727	1 635	1 507	87	71	56	245	30
Madagascar	2 139	3 538	3 920	3 926	3 977	145	265	106	215	153
Malawi	1 034	1 557	2 322	2 570	2 594	120	116	98	94	108
Maldives	59	74	202	194	206	12	10	13	30	16
Mali	1 463	2 548	3 273	3 036	3 109	56	80	117	81	95
Mauritanie	1 469	2 041	2 333	2 374	2 285	115	151	126	112	106
Mozambique	2 276	4 168	5 937	6 244	7 001	184	125	146	120	123
Myanmar	3 716	4 638	5 175	6 159	5 761	274	105	195	164	202
Népal	631	1 687	2 472	2 716	3 057	24	75	86	82	82
Niger	1 239	1 796	1 665	1 607	1 497	124	136	45	51	53
Ouganda	1 156	2 406	3 513	3 632	3 622	150	121	143	169	165
Rép. centrafricaine	354	861	923	840	855	30	36	17	17	40
Rép. dém. du Congo	5 795	10 318	10 864	11 614	9 094	654	555	138	88	124
Rép. dém. pop. lao	1 142	1 755	2 433	2 545	2 655	14	10	27	31	36
Rép.-Unie de Tanzanie	3 393	5 420	6 069	6 000	6 043	112	177	278	220	269
Rwanda	374	806	1 142	1 224	1 275	27	32	21	25	24
Samoa	74	93	169	189	193	7	6	6	6	7
Sao Tome-et-Principe	86	128	252	271	253	4	2	4	4	5
Sénégal	2 467	4 362	3 893	3 833	4 286	176	391	243	231	267
Sierra Leone	632	657	1 013	1 061	1 067	43	28	17	17	37
Somalie	1 884	2 165	2 169	2 275	2 005	56	35	7	3	9
Soudan	8 346	11 139	9 490	10 392	9 288	281	25	48	57	61
Tchad	172	593	1 063	1 056	1 092	15	15	28	33	36
Togo	984	1 460	1 351	1 610	1 605	78	124	57	55	46
Tuvalu
Vanuatu	128	353	91	108	119	17	26	32	3	4
Yémen	5 315	5 776	3 824	4 090	4 480	406	191	123	108	148
Zambie	4 532	5 462	6 411	6 404	6 153	219	246	222	203	162
Total PMA	74 924	122 871	135 784	142 215	140 323	4 763	4 938	4 788	4 602	4 429

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après des renseignements du secrétariat de l'OCDE.

Note: Les données concernant le total de la dette et le total du service de la dette comprennent la dette à long terme et à court terme ainsi que les crédits du FMI.

a Données non disponibles pour 1999.

29. RATIOS D'ENDETTEMENT (DETTE ET SERVICE DE LA DETTE)
(En pourcentage)

Pays	Dette/PIB					Service de la dette/exportations ^a				
	1985	1990	1997	1998	1999	1985	1990	1996	1997	1998
Afghanistan
Angola	45	81	97	130	97	15	8	16
Bangladesh	32	41	35	37	38	34	34	18	15	12
Bénin	74	76	82	72	72	15	18	14	16	14
Bhoutan	5	29	35	31	28	..	8	16	15	10
Burkina Faso	40	40	65	57	60	21	10	22	20	16
Burundi	41	90	121	133	156	20	61	63	33	48
Cambodge	..	155	69	77	66	..	54	5	1	2
Cap-Vert	..	41	42	47	63	..	16	9	11	14
Comores	118	84	118	108	103	11	8	7	11	14
Djibouti	89	49	63	66	7	6	..
Érythrée	12	24	34	-	-	-	-	4
Éthiopie	62	123	148	145	143	28	35	45	10	11
Gambie	107	123	118	126	131	13	18	15	16	13
Guinée	..	92	88	95	94	..	20	16	20	18
Guinée équatoriale	139	148	50	52	32	50	17	3	2	2
Guinée-Bissau	264	257	301	423	377	121	33	82	23	23
Haïti	36	29	39	30	28	14	7	13	16	12
Îles Salomon	184	64	44	70	60	19	12
Kiribati
Lesotho	58	75	107	113	114	54	28	37	33	51
Libéria	128	19
Madagascar	75	115	111	105	107	41	52	13	28	19
Malawi	91	86	92	148	143	44	26	19	16	19
Maldives	69	51	59	53	..	53	18
Mali	111	105	132	117	121	25	19	22	13	15
Mauritanie	215	200	213	237	239	28	32	25	26	27
Mozambique	51	166	169	160	176	145	61	42	31	30
Myanmar
Népal	24	46	50	56	61	8	20	9	6	7
Niger	86	72	90	77	74	42	37	13	17	14
Ouganda	33	56	56	54	56	31	39	20	20	24
Rép. centrafricaine	41	58	93	80	81	17	16	9	9	24
Rép. dém. du Congo	81	110	188	208	..	33	20	8	6	..
Rép. dém. pop. lao	48	203	141	202	185	15	10	6	7	8
Rép.-Unie de Tanzanie	..	127	79	70	69	..	33	21	18	24
Rwanda	22	31	61	60	65	14	22	25	17	22
Samoa	84	64	88	108	109	28	13
Sao Tome-et-Principe	165	221	573	661	538	44	25	36	33	42
Sénégal	96	77	89	82	90	24	13	10	15	39
Sierra Leone	53	73	119	158	159	24	13	10	15	39
Somalie	215	236	102	39
Soudan	67	85	92	104	96	39
Tchad	17	34	70	63	71	12	6	10	12	11
Togo	129	90	90	114	114	21	23	13	11	10
Tuvalu
Vanuatu	108	231	36	44	48	28	37
Yémen	..	124	58	65	66	..	25	6	4	9
Zambie	201	166	164	198	195	27	21	22	17	19
Ensemble des PMA	64	86	84	87	81	27	22	16	14	15

Source: Secrétariat de la CNUCED, principalement d'après des renseignements du secrétariat de l'OCDE, de la Banque mondiale et du FMI.

Note: La dette et le service de la dette sont définis comme au tableau 27.

^a Exportations de biens et de services (y compris les services non facteurs); données non disponibles pour le service de la dette en 1999.

30. RÉÉCHELONNEMENT DE LA DETTE DES PMA AVEC DES CRÉANCIERS PUBLICS, 1990-2001

PAYS		Date de la réunion	Date butoir	Période de consolidation (nombre de mois)	Pourcentage du principal et des intérêts consolidés	Conditions de (délai de grâce)	Arriérés	Rééchelonnement d'une dette précédemment rééchelonnée	Clause de bonne volonté	Montant estimé rééchelonné (millions de dollars)
BÉNIN	II	Décembre 1991	31/3/89	15	100	Londres	Oui	Oui	Oui	160
	III	Juin 1993	31/3/89	29	100	Londres	Oui	Non	Oui	25
	IV ^b	Octobre 1996	31/3/89	-	-	Naples (67 %) ^c	Oui	Non	Non	209
	V	Octobre 2000	31/3/89	12	100	Cologne	Non	Oui	Oui	5
	I	Mars 1991	1/1/91	15	100	Toronto	Oui	Non	Oui	63
BURKINA FASO	II	Mai 1993	1/1/91	32	100	Londres	Oui	Non	Oui	36
	III ^b	Juin 1996	1/1/91	-	-	Naples (67 %) ^c	Non	Non	Non	64
	IV	Octobre 2000	1/1/91	12	100	Cologne	Non	Oui	Oui	1
	III ^b	Janvier 1995 ^d	31/12/85	30	100	Naples (67 %)	Non	Oui	Non	249
	I	Mai 2000	31/3/98	32	100	Conditions commerciales	Oui	-	Oui	16
ÉTHIOPIE	I	Décembre 1992	31/12/89	37	100	Londres	Oui	-	Oui	441
	II ^b	Janvier 1997	31/12/89	34	100	Naples (67 %)	Oui	Non	Oui	184
	III ^b	Avril 2001	31/12/89	37	100	Naples (67 %)	Oui	Oui	Oui	430
	III	Novembre 1992	1/1/86	..	100	Londres	Oui	Oui	Oui	203
	IV ^b	Janvier 1995	1/1/86	12	100	Naples (50 %)	Oui	Oui	Oui	156
GUINÉE	V ^b	Février 1997	1/1/86	36	100	Naples (50 %)	Oui	Oui	Oui	..
	VI	Mai 2001	1/1/86	40	100	Cologne	Oui	Oui	Oui	151
	III	Avril 1992 ^d	Londres	Oui	Oui	Oui	32
	IV	Février 1994 ^d	Londres	Oui	Oui	Oui	51
	III ^b	Février 1995	31/12/86	36	100	Naples (67 %)	Non	Oui	Oui	195
GUINÉE-BISSAU	IV	Janvier 2001	31/12/86	37	100	Cologne	Oui	Oui	Oui	141
	II ^b	Mai 1995	1/10/93	13	100	Naples (67 %)	Oui	Non	Oui	117
	VII	Juillet 1990	1/7/83	13	100	Toronto	Non	Oui	Oui	139
	VIII ^b	Mars 1997	1/7/83	35	100	Naples (67 %)	Oui	Oui	Oui	247
	IX	Mars 2001	1/7/83	39	100	Cologne	Oui	Oui	Oui	254
MALAWI	IV	Janvier 2001	1/1/97	37	100	Cologne	Oui	Oui	Oui	..
	III	Octobre 1992	1/1/88	35	100	Londres	Oui	Non	Oui	20
	IV ^b	Mai 1996	1/1/88	-	-	Naples (67 %) ^c	Non	Oui	Non	33
	V	Octobre 2000	1/1/88	10	100	Cologne	Non	Oui	Oui	4
	V	Janvier 1993	31/12/84	24	100	Londres	Oui	Oui	Oui	218
MAURITANIE	V ^b	Juin 1995	31/12/84	36	100	Naples (67 %)	Non	Oui	Oui	66
	VII	Mars 2000	31/12/84	36	100	Cologne	Oui	Oui	Oui	80
	III	Juin 1990	1/2/84	30	100	Toronto	Oui	Oui	Oui	719
	IV	Mars 1993	1/2/84	24	100	Londres	Oui	Oui	Oui	440
	V ^b	Novembre 1996	1/2/84	32	100	Naples (67 %)	Oui	Oui	Oui	664
MOZAMBIQUE	V ^e	Mai 1998	1/2/84	32	100	Lyon	Oui	Oui	Oui	n.a.
	VII	Juillet 1999	1/2/84	-	100	Réduction 90 % (VAN)	Oui	Oui	Oui	1 860
	VII	Septembre, 1990	1/7/83	28	100	Toronto	Oui	Oui	Oui	116
	VIII	Mars 1994	1/7/83	15	100	Londres	Oui	Oui	Oui	160
	IX ^b	Décembre 1996	1/7/83	31	100	Naples (67 %)	Oui	Oui	Oui	128
NIGER	X	Janvier 2001	1/7/83	37	100	Cologne	Oui	Oui	Oui	115

30. RÉÉCHELONNEMENT DE LA DETTE DES PMA AVEC DES CRÉANCIERS PUBLICS, 1990-2001 (suite)

PAYS	Date de la réunion	Date butoir	Période de consolidation (nombre de mois)	Pourcentage du principal et des intérêts consolidés	Conditions de (délai de grâce)	Arriérés	Rééchelonnement d'une dette précédemment rééchelonnée	Clause de bonne volonté	Montant estimé rééchelonné (millions de dollars)
OUGANDA	Juin 1992	1/7/81	18	100	Londres	Oui	Oui	Oui	39
	Février 1995 ^d	1/7/81	-	-	Naples (67 %) ^c	Non	Oui	Non	110
	Avril 1998	1/7/81	-	-	Lyon (80 %) ^f	Non	Oui	Non	110
	Septembre 2000	1/7/81	-	100 ^g	Cologne ^e	-	-	-	145
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	Juin 1990	1/1/83	12	100	Toronto	Non	Oui	Non	4
	Avril 1994	1/1/83	12	100	Londres	Oui	Oui	Oui	33
	Septembre 1998	1/1/83	34	100	Naples (67 %)	Oui	Oui	Oui	26
	Mars 1990	30/6/86	12	100	Toronto	Oui	Oui	Oui	200
RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE	Janvier 1992	30/6/86	30	100	Londres	Oui	Oui	Oui	691
	Janvier 1997	30/6/86	36	100	Naples (67 %)	Oui	Oui	Oui	608
	Avril 2000	30/6/86	36	100	Cologne	Oui	Oui	Oui	390
	Juillet 1998	31/12/94	35	100	Naples (67 %)	Oui	-	Oui	64
RWANDA	Mai 2000	1/4/99	37	100	Naples (67 %)	Oui	-	Oui	26
SAO TOMÉ-ET-PRINCE									
SÉNÉGAL	Février 1990	1/1/83	12	100	Toronto	Oui	Oui	Oui	107
	Juin 1991	1/1/83	12	100	Toronto	Oui	Oui	Non	114
	Mars 1994	1/1/83	15	100	Londres	Oui	Oui	Oui	237
	Avril 1995	1/1/83	29	100	Naples (67 %)	Oui	Oui	Oui	169
	Juin 1998	..	-	100	Naples (67 %) ^c	Oui	Oui	Non	428
	Octobre 2000	1/1/83	18	100	Cologne	Non	Oui	Oui	21
	Novembre 1992	1/7/83	16	100	Londres	Oui	Oui	Oui	164
	Juillet 1994	1/7/83	17	100	Londres	Oui	Oui	Oui	42
	Mars 1996	1/7/83	24	100	Naples (67 %)	Non	Oui	Oui	39
	Octobre 2000	1/7/83	36	100	Naples (67 %)	Oui	Oui	Non	180
TCHAD	Février 1995 ^d	30/6/89	..	100	Naples (67 %)	..	Oui	..	24
	Juin 1996 ^d	30/6/89	32	100	Naples (67 %)	Oui	Oui	Non	..
	Juin 2001	30/6/89	23	100	Cologne	Non	Oui	Oui	15
	Juillet 1990	1/1/83	24	100	Toronto	Non	Oui	Non	88
TOGO	Juin 1992	1/1/83	24	100	Londres	Non	Oui	Oui	52
	Février 1995	1/1/83	33	100	Naples (67 %)	Non	Oui	Oui	239
	Septembre 1996	1/1/93	10	100	Naples (67 %)	Oui	Oui	Oui	113
	Novembre 1997	1/1/93	36	100	Naples (67 %)	Oui	..	Oui	..
YÉMEN	Juin 2001	1/1/93	-	-	Naples (67 %) ^c	-	Non	Non	420
	Juillet 1990	1/1/83	18	100	Toronto	Oui	Oui	Oui	963
	Juillet 1992	1/1/83	33	100	Londres	Oui	Oui	Oui	917
	Février 1996	1/1/83	36	100	Naples (67 %)	Oui	Oui	Oui	566
ZAMBIE	Avril 1999	1/1/83	36	100	Naples (67 %)	Oui	Oui	Oui	1 063

Source: Club de Paris.

Note: Les chiffres romains indiquent le nombre de rééchelonnements de la dette du pays depuis 1976.

^a Conditions des échéances actuelles.^b Conditions de Naples; le nombre entre parenthèses indique le pourcentage de réduction appliqué.^c Réduction de l'encours.^d Dates de réunion informelle de créanciers sur les conditions à appliquer dans les accords bilatéraux, les créanciers n'ayant pas demandé une réunion en bonne et due forme du Club de Paris.^e Amendement de l'accord de novembre 1996.^f Réduction supplémentaire d'encours sur une dette précédemment rééchelonnée.^g Outre les dettes antérieures aux dates butoirs, une partie des dettes postérieures aux dates butoirs a été annulée.

TABLEAU 31. (suite)

PAYS	Accords de confirmation/ Accord élargi				Accords du FMI				Prêts et crédits de la Banque mondiale				
	FAS/FASR/FRPC		Ajustement structurel		Ajustement sectoriel et autre		Ajustement structurel		Ajustement sectoriel et autre		Ajustement structurel		
	Période	Montant	Période	Montant	Date d'approbation	IDA (monnaie)	Fonds d'aide à l'Afrique ¹ (monnaie)	Cofinancement ²	Date d'approbation	IDA (monnaie)	Fonds d'aide à l'Afrique ¹ (monnaie)	Cofinancement ²	Objet
SÉNÉGAL	Oct. 1987 – Oct. 1988	21,3	Nov. 1986 – Nov. 1988	43,0	Fév. 1986	18,3	31,4	7,1	Déc. 1989	35,3			Crédit (III) à l'ajustement structurel (supplément) Crédit (IV) ajustement
	Mars 1994 – Août 1994	48,0	Nov. 1988 – Juin 1992	131,0	Mai 1987	35,0			Déc. 1995	1,8			Secteur agricole
	Nov. 1979 – Nov. 1980	17,0	Août 1994 – Janv. 1998	107,0 ⁷	Mars 1989	4,2			Nov. 1996	1,3			Secteur de l'énergie
	Mars 1981 – Févr. 1984 ⁴⁵ Févr. 1984 – Févr. 1985 Nov. 1986 – Nov. 1987	186,0 ⁴⁴ 50,2 ⁴⁶ 23,2	Nov. 1986 – Nov. 1989	40,5 ⁴⁷	Mai 1990	62,4			Juin 1984	20,3	FIDA (5,4)		Agriculture
SIERRA LEONE	Févr. 1980 – Févr. 1981	11,5 ⁴⁸	Mars 1994 – Mars 1995	27,0	Oct. 1993	35,9			Avr. 1992	0,2 ⁶			Reconstruction
	Juill. 1981 – Juill. 1982	43,1	Mars 1994 – Mai. 1998	101,9 ⁵	Janv. 1994	0,1 ⁶			Nov. 1992	0,2 ⁶			Importations
	Juill. 1982 – Janv. 1984	60,0	Nov. 1987 – Juin 1990	30,9 ²⁶	Déc. 1994	0,2 ⁶			Déc. 1992	0,2 ⁶			Idem
	Févr. 1985 – Sept. 1986 Juin 1987 – Févr. 1989	22,1 33,2	Oct. 1987 – Oct. 1990	21,4	Déc. 1995	0,2 ^{6a}							Redressement économique
SOMALIE	Mai 1979 – Mai 1982 ⁴⁹	427,0			Févr. 2000	21,9			Juin 1989	54,2		FAID (25); BITS (0,5)	Agriculture
	Févr. 1982 – Févr. 1983	198,0 ⁵⁰							Juin 1983	46,4			Redressement de l'agriculture
	Févr. 1983 – Mars 1984 Juin 1984 – Juin 1985	170,0 90,0 ⁵¹							Juillet 1988	11,9	(16,2)		Finances publiques et secteur du coton
SOUDAN	Mars 1994 – Mars 1995	16,5	Sept. 1995 – Avril 1999	49,6 ⁵	Févr. 1996	20,2			Avril 1989	45,4		USAID (23); Allemagne (22,7); CCCE (13,1); FAID (11,3) BDEAC (10,6); FED (4,8); OPEC (Fonds OPEP pour le dév. int. (4,5); FAC (3,3); PNUD (0,5)	Secteur du transport
			Janv. 2000 – Janv. 2003	36,4 ⁷⁷	Juin 1997	18,0							Redressement économique
					Mai 1999-	22,2							Secteur public
TCHAD									Mars 1984	14,4			Crédit (III) à l'ajustement structurel

NOTES DU TABLEAU 31

Sources : FMI, *Rapport annuel 2000* et divers numéros; *Bulletin du FMI* (divers numéros); Banque mondiale, *Rapport annuel 2000* et divers numéros; *World Bank News* (divers numéros).

- 1 Fonds spécial d'aide à l'Afrique subsaharienne; les montants entre parenthèses sont exprimés en millions de dollars.
- 2 Y compris le financement spécial conjoint et l'appui bilatéral; les montants sont exprimés en millions de dollars.
- 3 Accord élargi annulé en juin 1982.
- 4 Montant de 580 millions de DTS non tiré.
- 5 FASR.
- 6 Crédit complémentaire.
- 7 Montant de 6,3 millions de DTS non tiré.
- 8 Montant de 15,8 millions de DTS non tiré.
- 9 Montant de 2,4 millions de DTS non tiré.
- 10 Montant de 13,5 millions de DTS non tiré.
- 11 Montant de 7,5 millions de DTS non tiré.
- 12 Montant de 3,8 millions de DTS non tiré.
- 13 Montant de 3,7 millions de DTS non tiré.
- 14 Montant de 10,2 millions de DTS non tiré.
- 15 Accord annulé en avril 1985.
- 16 Montant de 3,4 millions de DTS non tiré.
- 17 Montant de 13,5 millions de DTS non tiré.
- 18 Montant de 6 millions de DTS non tiré.
- 19 Montant de 11,6 millions de DTS non tiré.
- 20 Montant de 1,5 million de DTS non tiré.
- 21 Avec l'appui du FMI (montant de 1,88 million de DTS tiré au titre de la première tranche de crédit).
- 22 Financement additionnel.
- 23 Montant de 21,4 millions de DTS non tiré.
- 24 Accord élargi.
- 25 Montant de 39 millions de DTS non tiré.
- 26 Montant de 22,1 millions de DTS non tiré.
- 27 Accord annulé en avril 1981; montant de 54,5 millions de DTS non tiré.
- 28 Accord annulé de 32,3 millions de DTS en juin 1981; montant de 70 millions de DTS non tiré à l'expiration de l'Accord.
- 29 Montant de 33,2 millions de DTS non tiré.
- 30 Accord annulé en mai 1989; montant de 10,5 millions de DTS non tiré.
- 31 Accord annulé en mai 1980; montant de 20,9 millions de DTS non tiré.
- 32 Montant de 9,9 millions de DTS non tiré.
- 33 Prêt de la BIRD.
- 34 Montant initial (100 millions de DTS) a été abaissé; montant de 24 millions de DTS non tiré.
- 35 Accord élargi annulé en août 1986.
- 36 Montant de 6,6 millions de DTS non tiré.
- 37 Montant de 20,8 millions de DTS non tiré.
- 38 Accord annulé en mai 1981.
- 39 Montant de 6,8 millions de DTS non tiré.
- 40 Montant de 6,7 millions de DTS non tiré.
- 41 FASR; le montant initial (50,6 millions de DTS) a été abaissé.
- 42 Montant non tiré.
- 43 Montant de 2 millions de DTS non tiré.
- 44 Y compris un accroissement de 22,3 millions de DTS en juin 1981; montant de 152 millions de DTS non tiré.
- 45 Accord élargi annulé en avril 1982.
- 46 Montant de 31,2 millions de DTS non tiré.
- 47 Montant de 29 millions de DTS non tiré.
- 48 Montant de 5,5 millions de DTS non tiré.
- 49 Accord élargi annulé en février 1982; montant de 176 millions de DTS non tiré.
- 50 Montant de 128 millions de DTS non tiré.
- 51 Montant de 70 millions de DTS non tiré.
- 52 Montant de 1,75 millions de DTS non tiré.
- 53 Montant de 40,3 millions de DTS non tiré.
- 54 Montant de 19,2 millions de DTS non tiré.
- 55 Montant de 30 millions de DTS non tiré.
- 56 Montant de 19,9 millions de DTS non tiré.
- 57 FASR; le montant initial (179,3 millions de DTS) a été augmenté.
- 58 Montant de 154,6 millions de DTS non tiré.
- 59 Montant de 9 millions de DTS non tiré.
- 60 Accord annulé en juin 1982; montant de 737 millions de DTS non tiré.
- 61 Montant de 30 millions de DTS non tiré.
- 62 Accord annulé en avril 1987; montant de 166,6 millions de DTS non tiré.
- 63 Montant de 58,2 millions de DTS non tiré.
- 64 Montant de 75,5 millions de DTS non tiré.
- 65 Montant de 41,4 millions de DTS non tiré.
- 66 Accord annulé en juillet 1982; montant de 500 millions de DTS non tiré.
- 67 Montant de 67,5 millions de DTS non tiré.
- 68 Accord annulé en février 1986; montant de 145 millions de DTS non tiré.
- 69 Accord annulé en mai 1987; montant de 194,8 millions de dollars de DTS tiré.
- 70 Provenant de remboursements de l'IDA.
- 71 Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance, anciennement Facilité d'ajustement structurel renforcée (FRPC).

Échapper au piège de la pauvreté

Les pays les moins avancés (PMA) sont 49 pays classés par l'ONU en tant que tels en fonction de trois critères, qui sont un faible PIB par habitant, des ressources humaines insuffisantes et une très grande vulnérabilité économique. Le présent Rapport est la première analyse comparative internationale qui est faite de la pauvreté dans ces pays. Cette analyse s'appuie sur un nouvel ensemble d'estimations de la pauvreté spécialement confectionnées pour le Rapport 2002. Ces nouvelles estimations permettent une analyse empirique des liens entre pauvreté, développement et mondialisation, et se prêtent ainsi à l'élaboration de politiques nationales et internationales plus efficaces de lutte contre la pauvreté dans les PMA.

Le Rapport montre que l'extrême pauvreté est générale et persistante dans la plupart des PMA, et que son incidence est la plus grande dans les PMA qui sont tributaires de l'exportation de produits primaires. L'ampleur de cette incidence de la pauvreté tient au fait que la plupart des PMA sont prisonniers d'un engrenage international de la pauvreté. Une pauvreté généralisée dans ces pays a des conséquences au niveau national qui font qu'elle devient persistante et même qu'elle augmente, et les relations commerciales et financières internationales renforcent le cycle de la stagnation économique et de la pauvreté. Le Rapport avance que la mondialisation sous sa forme actuelle resserre le piège de la pauvreté.

Les PMA peuvent, grâce à de meilleures politiques nationales et internationales, échapper au piège de la pauvreté. Le message principal du Rapport 2002 est qu'il existe une importante possibilité, actuellement sous-estimée, de réduire rapidement l'extrême pauvreté dans ces pays en y favorisant une croissance économique soutenue. Malheureusement, les nouveaux Documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP), qui concentrent actuellement les efforts déployés aux niveaux national et international pour réduire la pauvreté dans les pays pauvres, ne permettent pas de saisir et d'exploiter cette possibilité. Le Rapport propose une approche originale pour améliorer la conception des stratégies de réduction de la pauvreté. Il montre également qu'une véritable diminution de la pauvreté dans les PMA n'est possible qu'avec un environnement international plus favorable, à savoir un accroissement et une plus grande efficacité de l'aide et des mesures d'allègement de la dette, une révision et une refonte de la politique internationale des produits de base, et l'exécution de politiques témoignant d'une prise en compte de la corrélation qui existe entre la marginalisation socioéconomique des pays les plus pauvres et la polarisation croissante de l'économie mondiale.
